

981
800

SOURCES CHRÉTIENNES

Directeurs-fondateurs : H. de Lubac, s. j., et J. Daniélou, s. j.

Directeur : C. Mondésert, s. j.

N° 124

SÉRIE ANNEXE DE TEXTES NON CHRÉTIENS

EXPOSITIO TOTIUS MUNDI ET GENTIUM

*INTRODUCTION, TEXTE CRITIQUE, TRADUCTION,
NOTES ET COMMENTAIRE*

PAR

Jean ROUGÉ

*Cet ouvrage est publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique.*

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, BD DE LATOUR-MAUBOURG, PARIS

1966

INTRODUCTION

Le travail que nous présentons ici offre des caractères particuliers qui tiennent à notre connaissance du texte, objet de notre étude. Il s'agit en effet, comme nous le montrerons, d'un texte grec malheureusement perdu dont nous n'avons conservé que deux versions latines : une recension longue, qui a de fortes chances d'être la plus proche de l'original, l'*Expositio totius mundi et gentium*, et une recension courte, plus récente, la *Descriptio totius mundi*. C'est cette succession dans le temps, ainsi que son plus grand éloignement par rapport à l'original, qui fait que nous n'étudierons les problèmes de la *Descriptio* que dans une seconde partie. C'est là également ce qui explique que nous ne donnons de traduction que de la seule *Expositio*, sauf évidemment pour les premiers paragraphes conservés uniquement dans la version courte. Après le commentaire suivi de notre texte, nous donnerons en appendice un court texte grec, bien postérieur, qui contient un itinéraire à peu près semblable à celui de la première partie de l'*Expositio*, mais un itinéraire christianisé.

Très utilisé par les historiens du Bas-Empire, en raison des données économiques qu'il contient, notre texte, comme nous le verrons, est également très important pour l'histoire événementielle du milieu du iv^e siècle. C'est pourquoi il nous a semblé qu'une nouvelle édition, après celles de Müller, de Lumbroso et de Sinko, méritait d'être tentée. Puissions-nous ne pas avoir démerité par rapport à l'œuvre de nos prédécesseurs et avoir contribué dans la mesure de nos moyens à une meilleure intelligence de ce texte.

Il nous est un plaisir et un devoir de remercier tous ceux qui se sont intéressés à ce travail et nous ont aidé à le réaliser, tout particulièrement M. J. Fontaine, professeur à la Sorbonne, qui a accepté de le patronner et qui, après la lec-

ture d'une première ébauche, nous a donné de précieux conseils et fourni de nombreuses suggestions ; M. Nougé, alors professeur de russe au Lycée du Parc, grâce à qui nous avons pu utiliser les ouvrages russes ; M. l'abbé Perrot et le R. P. George, de l'Institut catholique de Lyon, à qui nous devons ce qui concerne les sémitismes de notre texte ; Dom Meyvaert de Quarr Abbey qui nous a communiqué des photographies de manuscrits et nous a donné de nombreux renseignements sur la nature des *codices* qui contiennent la *Descriptio* ; l'Institut d'histoire et de recherche des textes qui nous a procuré photographies et microfilms ; enfin le R. P. Mondésert qui, après avoir lu notre manuscrit, a bien voulu l'accepter malgré ses lointains rapports avec les Sources Chrétiennes.

N. B. L'édition de cet ouvrage, thèse complémentaire de doctorat ès lettres, a bénéficié des nombreuses remarques que MM. J. Fontaine, J. Perret et A. Chastagnol, membres de mon jury, ont bien voulu me communiquer après la soutenance. Je les en remercie bien vivement.

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

I

La date de l'*Expositio* : l'*Expositio* et son temps.

Le problème de la date de l'*Expositio*, si souvent débattu, ne peut être résolu que par l'étude des rapports qui existent entre notre texte et l'histoire de son temps. Si l'on excepte Wölflin qui le situe à la fin du iv^e siècle par suite d'un rapprochement avec le commentaire sur l'*Énéide* de Servius¹, et Klotz qui date en dernière analyse la première partie du texte du milieu du vi^e siècle, époque des plus grands conflits entre les Perses et les Nubiens (l'Inde Mineure)², tous les commentateurs s'accordent à reconnaître que nous avons affaire à une œuvre du milieu du iv^e siècle. En effet, l'appellation de « maître du monde » donnée à Constance³ ne permet guère de douter que notre œuvre ait été composée sous son règne. Mais les divergences éclatent aussitôt que l'on veut lui fixer une date plus précise à l'intérieur de ce règne qui dura en théorie de 324 (date de l'association de Constance à l'Empire par son père), en fait de 337 (mort de Constantin), jusqu'en 361 (mort de Constance). Cependant, par suite des allusions aux événements historiques de la période que l'on pense retrouver dans le texte, les dates avancées se cantonnent entre 345 et la fin du règne : peu après 345 pour Vinogradoff, avant 348 pour Hahn, début 348 pour Godefroy et S. Poliakova, 349-350 pour Vassiliev et N. Pigulevskaia,

1. E. WÖLFLIN, Recension de Lombroso, *Archiv für lat. Lexikographie und Grammatik*, t. XIII (1904), p. 451.

2. A. KLOTZ, 'Ὀδοιπορία ἀπὸ τῆς Παράδεισου ἕως τῶν Ῥωμαίων, *Rheinisches Museum*, t. LXV (1910), p. 615 (cf. ci-dessous Appendice II).

3. Par. 28 : « Dominus orbis terrarum, imperator Constantius. »

entre 350 et 353 pour Müller, vers 350 pour Sinko, Pfister, Berger, Stein, avant 358 pour Lumbroso, enfin les dernières années du règne de Constance pour A. Piganiol¹. Devant pareille imprécision, nous allons reprendre les données du texte et les confronter avec les arguments présentés par les principaux tenants de telle ou telle date, afin d'essayer à notre tour d'y voir plus clair.

Par deux fois nous nous trouvons en présence d'un *terminus a quo* absolument indiscutable : la mention du tremblement de terre qui détruisit la ville de Dyrrachium² et celle des travaux entrepris sur l'ordre de Constance dans le port de Séleucie³. Le premier de ces deux événements est daté de l'an 8 de Constance, donc de 346, par la *Chronique* de S. Jérôme et par Cédrenus⁴. Le second de l'an 9, donc de 347, par ces mêmes ouvrages, ainsi que par la *Chronique* de Théophane⁵; sa réalité nous est de plus confirmée par Libanios et par Julien⁶.

Si le *terminus a quo* est ainsi facile à fixer, il n'en est malheureusement pas de même du *terminus ad quem*. Godefroy, à l'opinion de qui se sont ralliés Hahn et S. Poliakova, considérant la description de Beyrouth, « ville tout à fait char-

1. P. VINOGRADOFF, *Social and economic conditions of the Roman Empire in the fourth century*, Cambridge medieval history, t. I, Cambridge 1936, p. 458; L. HAHN, *Die Sprache der sogenannten Expositio*, Bayreuth 1898, p. 13; J. GODEFROY, *Vetus orbis descriptio*, Genève 1628, p. 6-9; S. POLIAKOVA et I. FELENKOVSKAIA, *Anonimnyi geograficeskij traktat*, Vizantijskij Vremennik, t. VIII (1956), p. 289-292; A. A. VASSILIEV, *Expositio totius mundi*, Seminarium Kondakovianum, t. VIII (1936), p. 34-37; N. FIGULEVSKAIA, *Vizantija na putjakh v Indiju*, Moscou-Leningrad 1951, p. 35-36; Ch. MÜLLER, *Geographi graeci minores*, t. II, Paris 1861, p. LI; Th. SINKO, « Die Descriptio orbis terrae », *Archiv für lat. Lexikographie und Grammatik*, t. XIII (1904), p. 543; F. PFISTER, « Ὁδοποιία ἀπὸ Ἐδέου τοῦ Παράδεισου et la légende d'Alexandre sur la voie du Paradis », *Rheinisches Museum*, t. LXVI (1911), p. 465-466; BERGER, *Art. Expositio mundi*, *P. W.*, t. VI, 1909, col. 1693-1694; E. STEIN (J. Palanque), *Histoire du Bas-Empire*, t. I, 1959, p. 19; G. LUMBROSO « Expositio totius mundi », *Atti d. Acad. dei Lincei*, t. VI, 1 (1898), p. 124; A. FIGANIOL, *L'Empire chrétien*, Paris 1947, p. XI.

2. Par. 53.

3. Par. 28.

4. S. JÉRÔME, *Chronique*, ad annum; CÉDRÉNUS, *Chronique*, ad annum.

5. THÉOPHANE, *Chronique*, ad annum.

6. LIBANIOS, *Or.* XI, 263; JULIEN, *Or.* I, 33.

mante¹ », estime que, comme cette ville fut détruite par un tremblement de terre au début de l'année 348, nous avons là un *terminus ad quem* absolu. Puisqu'il n'est point fait mention de cette catastrophe, l'*Expositio* a été rédigée entre l'achèvement des travaux du port de Séleucie et la destruction de la ville : d'où la date qu'il avance. A cet argument Godefroy en ajoute un autre, la mention des deux cours d'Orient et d'Occident² et le rôle de capitale joué par la ville de Trèves³. Pour lui ces deux faits supposent que l'empereur Constant était encore au pouvoir en Occident, par conséquent la date est forcément antérieure à son assassinat et à l'usurpation de Magnence en 350.

C'est par un argument du même genre que Lumbroso aboutit à son *terminus ad quem*, mais il ne se prononce pas en faveur d'une date précise. Si l'*Expositio* est antérieure à 358, c'est parce qu'elle est antérieure au grand tremblement de terre qui détruisit à cette date la ville de Nicomédie. L'énormité des dégâts, qui nous est bien connue tant par la monodie de Libanios que par le récit de la visite de Julien dans Ammien Marcellin⁴, ne permettrait pas en effet de comprendre la description de cette ville « distinguée et admirable, qui a de tout en abondance⁵ ».

Entre ces deux extrêmes, Müller, suivi par Camille Jullian, J. Bidez et en dernier lieu par H. Stern⁶, a cru pouvoir apporter une précision supplémentaire. Laisant de côté l'argument tiré de la destruction de Beyrouth, il s'est surtout intéressé à une phrase du paragraphe sur la Gaule, phrase qu'il comprend : « la Gaule a un empereur de chez elle⁷ ». Certes nous ne connaissons pas d'empereur gaulois au

1. Par. 25 : « ciuitas ualde deliciosa. »

2. Par. 44.

3. Par. 58.

4. LIBANIOS, *Or.* LXI; AMMIEN MARCELLIN, XXII, 9.

5. Par. 49 : « Nicomedia uero et ipsa eminens et admirabilis est in omnibus abundans. »

6. Ch. MÜLLER, *loc. cit. supra*; C. JULLIAN, lettre à J. Bidez citée par ce dernier dans : « Amiens, ville natale de Magnence », *Rev. Et. Anc.*, t. XXVII, 1925, p. 316; H. STERN, « Date et destinataire de l'Histoire auguste », *Collection d'Études latines*, t. XXVII, Paris 1953, p. 76.

7. Par. 58 : « Hunc ex se habet. »

milieu du IV^e siècle, comme l'avaient été les grands empereurs de l'Empire des Gaules, Postumus et Tétricus, au III^e siècle. Cependant, de 350 à 353, cette partie de l'Empire fit sécession sous la direction de Magnence qui, avec la complicité du *comes rei privatae* Marcellin, s'était revêtu de la pourpre à Autun le 18 janvier 350. Bien que n'étant pas d'origine gauloise, l'usurpateur aurait été bien accueilli par la population¹, car il était né dans le pays, à Amiens, d'un père breton et d'une mère franque il est vrai. Notre texte ne pourrait donc se rapporter qu'à lui et se trouverait de ce fait daté par les années de son règne. A l'intérieur de ce court laps de temps, Riese a pensé pouvoir apporter une nouvelle précision par suite de la mention de la Pannonie comme résidence impériale². Il considère qu'il y a là une allusion manifeste à l'éphémère usurpation de Vétranion, ce vieux général que Julien nous dépeint sous des traits légèrement grotesques³ et que la sœur de Constance, Constantia, avait poussé à l'Empire pour faire pièce à l'usurpation de Magnence et empêcher les régions centrales de l'Empire de tomber sous sa domination. Dans ces conditions, l'*Expositio* devrait être datée de 350-351, puisque c'est à l'extrême fin de 350 que le faux usurpateur fit sa soumission, et que la nouvelle ne dut pas être connue immédiatement dans le pays où habitait notre auteur⁴.

Ces hypothèses se heurtent à de telles objections qu'à notre avis elles doivent être repoussées. Tout d'abord, il faut remarquer que, même si les Gaulois ont accepté facilement la domination de Magnence, ce que notre texte ne prouve que si l'on admet qu'il s'agit de lui, mais ce que montre plus sûrement la rigueur de la répression dont fut victime, entre autres, le père du futur empereur Valentinien⁵, il reste dif-

1. H. STERN, *loc. cit.* : « Aussi le soulèvement de Magnence, tout comme celui de Postumus, a-t-il été salué avec joie dans toute la Gaule, d'autant plus que le rebelle était originaire du pays et considéré, au moins par ses partisans, comme empereur gaulois à la manière de Postumus. »

2. Par. 57 : « Et semper habitatio imperatorum est. »

3. JULIEN, *Or.* I, 21-26.

4. A. RIESE, *Geographi latini minores*, Heilbronn 1873, p. xxx, n. 1.

5. AMMIEN MARCELLIN, XXX, 7, 3.

ficile de le considérer comme un Gaulois (une fois admise l'attribution de ce sens à la locution *ex se*). On pourra certes objecter que notre auteur est un oriental et qu'il ne doit pas faire grande différence entre un authentique Gaulois et un Barbare installé dans le pays, surtout si ce dernier a été proclamé empereur. Dans ces conditions, si cette objection était la seule que nous puissions mettre en avant, elle n'aurait guère de valeur. Mais il y a plus grave, comme l'a bien montré Vassiliev¹ : notre texte prouve que son auteur est un fidèle et loyal sujet de Constance, qu'il reconnaît comme seul empereur légitime, comme seul maître du monde romain². Comment admettre, alors, qu'il ait pu accepter également la légitimité de Magnence et peut-être même celle de Vétranion ? Toute l'histoire des règnes de ces usurpateurs, et surtout celle du premier, nous montre en effet que Constance, malgré leurs efforts, n'a jamais voulu composer avec eux. C'est ainsi que, lorsque Magnence a cherché à légitimer son pouvoir par une alliance matrimoniale avec la famille constantinienne, non seulement son ambassade fut jetée en prison, mais Constance s'empressa de marier sa sœur Constantia, dont il réclamait la main, avec son cousin Gallus élevé à la dignité de César³.

S'appuyant sur cette impossibilité, Vassiliev met en avant, pour établir son hypothèse, la description d'Antioche dans laquelle la présence de l'empereur est mentionnée par deux fois : « Antioche... c'est là que réside le maître du monde » et « c'est là que réside l'empereur et tout cela est rendu nécessaire par sa présence⁴ ». Prenant à la lettre ces expressions, il en conclut que l'empereur résidait effectivement à Antioche au moment où a été rédigée l'*Expositio* ; il nous suffit donc, pour avoir la date de sa composition, de rechercher les moments où Constance résida à Antioche et de voir quel est celui qui coïncide avec les autres données du texte. Or, grâce

1. A. A. VASSILIEV, *op. cit.*, p. 36.

2. Par. 28.

3. Cf. J. ROUGÉ, « La pseudo-bigamie de Valentinien I^{er} », *Cahiers d'Histoire*, t. III, (1958), p. 5-15.

4. Par. 23 : « Ubi et dominus orbis terrarum sedet » ; par. 32 : « quoniam ibi imperator sedet. »

à la chronologie du *Code Théodosien*, qui nous donne les lieux d'émission des lois, nous connaissons relativement bien les déplacements de Constance ¹. Nous savons ainsi que Constance fit, au cours de son règne, deux assez longs séjours à Antioche, en 349-350 et en 360-361 ². Le second de ces séjours par suite de la destruction de Nicomédie étant éliminé, l'*Expositio* aurait été écrite en 349-350. Vassiliev précise encore davantage : entre janvier et septembre 350 ; c'est en effet dans cette seule période que, à la suite de l'assassinat de Constant, Constance, encore à Antioche, est seul empereur légitime. Quant aux mentions des deux *comitatus*, du rôle de Trèves comme capitale et d'un empereur « pour » la Gaule (Vassiliev adoptant sur ce point l'interprétation de *ex* proposée par Lumbroso), elles s'expliquent aisément du fait que la disparition de Constant n'a pas supprimé le rôle administratif de la capitale gauloise, et que l'auteur pense qu'il sera remplacé par un autre empereur légitime.

A cette hypothèse, nous objecterons que Vassiliev ne tient aucun compte du tremblement de terre de Beyrouth qui, si l'on admet son raisonnement concernant celui de Nicomédie, rend tout aussi impossible sa datation ; et que Constance n'avait pas le don d'ubiquité. En effet, si nous devons prendre à la lettre les affirmations du texte selon lesquelles l'empereur résidait à Antioche, nous n'avons aucune raison de récuser le passage où il est dit résider également en Pannonie. Il y a donc là une contradiction insoluble, telle que nous ne pouvons admettre l'hypothèse de Vassiliev, et cela bien qu'elle ait été à nouveau formulée par N. Pigulev-skaia ³.

Nous retiendrons cependant de cette interprétation l'accord de Vassiliev et de Lumbroso sur le sens à donner à l'expression *ex se*, et le fait que Constance est seul empereur, ou plus exactement seul maître du monde, *dominus orbis*. Or l'histoire de son règne nous apprend que par deux fois,

1. Cf. O. SEECK, *Regesten der Kaiser und Päpste*, Stuttgart 1919, et J. GODEFROY, *Codex Theodosianus*, t. I, Lyon 1665.

2. *C. Th.*, XII, 1, 39 ; XVI, 2, 16.

3. N. FIGULEVSKAIA, l. c. *supra*.

tout en restant le seul *Imperator Augustus*, c'est-à-dire, suivant la terminologie de l'*Expositio*, le seul *dominus orbis*, Constance s'associa un empereur de rang inférieur, subordonné à son pouvoir, un *Imperator Caesar* : Gallus de 351 à 354, élevé à ce rang pour gouverner l'Orient lors de l'usurpation de Magnence, puis son frère Julien en 355. Le premier ne peut entrer en ligne de compte, puisqu'il ne gouverna qu'en Orient ; il n'en est pas de même du second. Comme nous le savons bien par ailleurs, la situation pénible de la Gaule, menacée par les invasions germaniques qui, provoquées peut-être par Constance lui-même, viennent de s'emparer de la majeure partie de la rive gauche du Rhin, détermina Constance, malgré sa méfiance, à y envoyer Julien. Nous sommes donc d'avis que l'*Expositio* date du règne gaulois du nouvel empereur philosophe, et qu'elle dut être écrite entre le 6 novembre 355, date de sa nomination comme César à Milan, et février 360, date de son usurpation comme Auguste à Lutèce. Dans ces conditions, le mystérieux *ex se* trouve un sens en quelque sorte naturel, puisque dans cette période on peut vraiment considérer que la Gaule a un empereur pour elle. Cette datation explique également l'anachronisme mention des Goths aux frontières de la Gaule. Cette présence symbolise pour l'auteur le danger germanique, et c'est pourquoi nous pensons que Lumbroso a raison de considérer qu'il s'agit là d'une faute de transmission du texte et que l'original devait porter le nom d'une tribu germanique dont l'orthographe, ou tout au moins la graphie, devait être suffisamment proche de celle des Goths pour qu'un copiste ait commis la confusion. Il est fort vraisemblable qu'il s'agit là des Chattes : certes, ceux-ci ne font guère parler d'eux au IV^e siècle, bien que leur existence nous soit attestée, mais ils pouvaient représenter pour un oriental, peu au courant des réalités occidentales, le danger germanique dans son ensemble ¹.

De nombreux autres indices nous incitent d'autre part à reculer la rédaction de l'*Expositio* à une date tardive, à l'intérieur des limites que nous venons de fixer.

1. Par. 58 ; G. LUMBROSO, *ad locum* ; *Laterculus Veronensis*, éd. O. Seeck à la suite de la *Notitia dignitatum*, Berlin 1876, XIII, 16.

La description de Rome évoque le séjour que fit Constance dans la vieille capitale du monde romain en 357¹ : il suffit pour s'en rendre compte de la comparer avec le récit donné par Ammien Marcellin de cette visite impériale. Le désir de l'empereur d'y élever un monument à son nom, désir qui devait aboutir à l'érection de l'obélisque du Grand Cirque², se retrouve dans la phrase « tous les empereurs, ceux des temps passés comme ceux de maintenant, ont voulu y fonder quelque monument et chacun d'eux y a établi quelque ouvrage à son nom³ ». La mention des Vestales rappelle la politique libérale que Constance, malgré son arianisme militant et ses propres lois contre le paganisme⁴, manifesta, en sa qualité de Grand Pontife, vis-à-vis des vieux cultes romains et de leurs sacerdoce, et en particulier les mesures qu'il prit à l'égard de l'antique collège des Vestales, dont, au témoignage de Symmaque, il ne diminua en rien les privilèges⁵. Enfin, ce qui est peut-être encore plus significatif, la mention élogieuse du forum de Trajan et de sa basilique semble faire écho à l'admiration manifestée par Constance à la vue de cet ensemble monumental ; admiration telle qu'il aurait alors exprimé le désir de faire construire une colonne à sa gloire, à l'imitation de celle de Trajan, mais aurait abandonné cette idée à la suite de la remarque ironique du prince perse Ormisdas : « commence, si tu peux, par ordonner la construction d'une semblable écurie », allusion à la statue équestre qui dominait la colonne et au cadre monumental du forum⁶. Si, comme nous le pensons, l'*Expositio* reflète dans ce paragraphe les impressions de l'empereur, ou de quelqu'un de sa suite, il faut qu'elle ait été écrite un certain

1. Par. 55.

2. AMMIEN MARCELLIN, XVI, 10, 17.

3. Par. 55 : « Quisque enim aut ex antefactis imperatorum, aut nunc qui sunt, in eam condere aliquid uoluerunt, et singuli eorum opus quaecumque in nomine suo faciunt. »

4. C. Th. XVI, 10, 2 à 6.

5. SYMMAQUE, *Relatio III*, « Nihil ille decerpit sacrarum uirginum priuilegiis » ; cf. H. STERN, *Le calendrier de 354*, Paris 1953, p. 111-112.

6. AMMIEN MARCELLIN, XVI, 10, 15-16 : « Ante, inquit, Imperator, statulum tale condi iubeto, si uales ; equum quem fabricare disponis, ita late succedat, ut iste quem uidemus. »

temps après mai 357, puisqu'il a bien fallu que le récit de ces impressions parvienne jusqu'en Orient.

Mais, si forts que puissent être les arguments que nous venons de mettre en avant, ils sont de peu d'intérêt quand on les compare à ceux que nous fournissent les descriptions de la Pannonie, et de la Syrie.

Pour ce qui concerne la Pannonie, l'*Expositio* nous apporte trois données : présence de l'empereur, présence des Sarmates au-delà du Danube, et importance du commerce des esclaves. Chacune de ces données prise séparément n'aurait peut-être pas une grande importance, et nous avons vu, par exemple, que la mention d'une présence impériale n'avait en soi que peu de valeur ; mais c'est leur conjonction qui a une portée considérable. Si nous reprenons ce que nous venons de dire à propos des Chattes, la citation des Sarmates (le seul autre peuple barbare de l'Occident mentionné dans l'ouvrage) prouve l'existence d'un état d'hostilité à l'époque de la rédaction entre l'Empire et les peuples transdanubiens du cours moyen du fleuve. Cet état d'hostilité est bien connu pour le règne de Constance : il s'est surtout manifesté de 357 à 359, lorsque les Quades et les Sarmates Limigantes voulurent opprimer les Sarmates libres, protégés de Rome. Plus que de simples opérations de police, ce fut une véritable guerre, et Constance, qui venait de s'installer à Milan, après son voyage de tourisme à Rome, dut en toute hâte venir prendre personnellement la direction des opérations. Pour ce faire, il établit son quartier général à Sirmium, capitale de la Pannonie inférieure. Comme nous le montre la chronologie des lois du code Théodosien, il resta là de la fin de décembre 357 jusqu'au moment où l'approche de la grande guerre contre les Perses l'obligea à revenir en Orient. Dès février 360, il est à Constantinople, mais il n'arrive à Antioche qu'à la fin de cette même année. N'y a-t-il pas dans cette présence impériale une justification, beaucoup plus pertinente que le recours à Vétranion, de la phrase concernant la résidence impériale en Pannonie ?

Bien que l'importance de la guerre sarmate ait été volontairement sous-estimée par Julien, désireux de faire valoir ses opérations contre les Germains et sa victoire d'Argento-

ratus ¹, nous savons par Ammien Marcellin que cette guerre fut en réalité très dure et que l'empereur manqua même d'y périr par la trahison de ses adversaires ². La soumission finale des barbares eut pour conséquence un important butin humain qui, suivant l'usage, vint grossir les marchés d'esclaves : c'est là ce qui explique la mention de l'importance de ce commerce en Pannonie. Tout ce passage nous conduit donc à considérer que la date de l'*Expositio* doit être reculée jusqu'à la fin des guerres sarmates de Constance, moment où les prisonniers furent les plus nombreux ; et, de plus, il leur fallut encore le temps d'arriver jusqu'aux marchés orientaux.

Cette impression se trouve confirmée par tout ce que le texte dit, dans sa description de la Syrie, au sujet des ports d'Antioche : Séleucie et Laodicée. Nous sommes là, sinon en période de guerre, tout au moins en pleine préparation de la guerre contre l'éternel ennemi de la grandeur romaine en Orient, l'Empire perse. Nous y voyons les énormes concentrations de troupes opérées dans la région d'Antioche ³ et les graves problèmes de ravitaillement qui en découlèrent. Malgré ses agrandissements, le port de Séleucie se révéla trop petit, c'est pourquoi l'on fut obligé de réquisitionner, pour les besoins de l'armée, le port de Laodicée. D'ailleurs, ce qui n'est qu'une impression dans les paragraphes concernant la Syrie, nous est dit nommément dans la description de l'Égypte qui nourrit « les provinces orientales, et cela surtout par suite de la présence de l'armée impériale et de la guerre contre les Perses ⁴ ».

Tout cela est en rapport avec ce que nous savons par ailleurs de la préparation de cette guerre et des conséquences

1. JULIEN, *Or.* V, 8 : « Je le (le chef germain Chnodomaire) renvoyai droit à Constance, qui revenait alors de chez les Quades et les Sarmates. Ainsi, après que j'avais combattu, tandis que Constance n'avait fait qu'un simple voyage bien accueilli par les nations riveraines de l'Ister, ce n'est pas nous, c'est lui qui fut le triomphateur. » (Trad. J. Bidez, *Œuvres de Julien*, coll. Budé, t. I, 1, Paris 1932, p. 226).

2. AMMIEN MARCELLIN, XVII, 12, et XIX, 11.

3. Par. 27 et 28.

4. Par. 36 : « Similiter et orientales partes, maxime propter exercitum imperatoris et bellum Persarum. »

catastrophiques qu'elle eut pour l'économie de la capitale orientale, l'afflux des troupes à nourrir ayant coïncidé avec l'apparition de mauvaises récoltes ¹. Enfin, la mention d'Antioche en tant que résidence impériale, si elle n'implique pas la présence effective de l'empereur, laisse penser cependant qu'il y est attendu et que l'on y prépare son palais pour le recevoir.

C'est pourquoi nous datons l'*Expositio* de 359, année où la guerre sarmate tire à sa fin, mais où, par contre, à la suite de la lettre insolente de Sapor, la guerre venait en fait de reprendre aux frontières orientales de l'Empire, obligeant Constance à quitter la région danubienne pour les rives du Bosphore où il passa l'hiver 359-360, puis pour Antioche où il passa celui de 360-361 ².

L'*Expositio* ainsi datée, une objection grave, que nous avons déjà rencontrée à plusieurs reprises, se présente à nous : comment, dans ces conditions, expliquer la description enthousiaste de Nicomédie, alors qu'elle vient d'être détruite de fond en comble par le tremblement de terre de 358, au point que le concile, qui devait s'y réunir pour examiner une fois de plus la question arienne, dut être convoqué à Séleucie d'Isaurie ³ ? Nous avons vu que semblable objection pouvait être faite à toutes les hypothèses concernant une datation postérieure au tremblement de terre de Beyrouth ; or, notre datation a tout d'abord l'avantage de n'être point sujette à cette dernière objection, puisque de 348 à 359, en dix ans, Beyrouth a eu le temps d'être reconstruite, et que les esprits ont eu celui d'oublier sa destruction, car la mémoire de l'homme est courte en pareille matière. Il n'en est évidemment pas de même pour Nicomédie. Le récit d'Ammien Marcellin nous montre en effet que, quelques années plus tard, la ville était encore en ruines lorsque Julien la

1. G. DOWNEY, « The economic crisis at Antioch under Julian the Apostate », *Studies... in honour of A. C. Johnson*, Princeton 1951, p. 311-321 ; P. PETIT, *Libanien et la vie municipale à Antioche au IV^e siècle après J.-C.*, Paris 1955, p. 107-120 ; A. J. FESTUGIÈRE, *Antioche païenne et chrétienne*, Paris 1959, p. 76-78.

2. AMMIEN MARCELLIN, XVII, 5 ; XVIII, 4.

3. SOCRATE, *Histoire ecclésiastique*, II, 39.

visita en faisant route vers Antioche, avant de prendre la direction de la guerre contre les Perses où il devait trouver la mort ¹. En réalité cette objection est moins grave qu'elle ne le paraît au premier abord, et elle doit pouvoir être assez facilement écartée. L'auteur pouvait ne pas connaître l'étendue exacte de la catastrophe. Or, dans ces pays où les tremblements de terre sont assez fréquents, lorsqu'une ville est détruite, on la reconstruit aussitôt, et les contemporains, du moins ceux qui habitent au loin, oublient vite la catastrophe. Aussi, comme il ne s'agissait pas d'une catastrophe définitive, semblable à celle de Dyrachium engloutie par la mer ², l'auteur s'est estimé en droit de décrire la ville ainsi que ses sources lui permettaient de le faire. C'est là d'ailleurs l'argument essentiel : notre auteur a trouvé quelque part une description de Nicomédie qu'il a jugée digne de figurer dans son ouvrage, et il ne s'est pas préoccupé de savoir si elle correspondait à l'état présent de la ville, qui, de toute manière, pourrait être reconstruite dans sa splendeur passée. Nous ne devons pas nous étonner de cette fidélité à une source lorsque l'on connaît les habitudes des écrivains géographiques antiques. Il suffit, pour excuser notre auteur, de rappeler que Rufius Festus Avienus, qui est presque son contemporain, mit en vers latins une œuvre grecque antérieure, elle-même composée à partir de sources beaucoup plus anciennes ³!

Cette objection écartée, pouvons-nous apporter une précision plus grande à la date de la composition de notre ouvrage ? Peut-être, bien que ce soit là, nous le reconnaissons volontiers, une conjecture assez osée. Lorsque l'auteur en arrive à la description de la province romaine de Mésopotamie, il commet une erreur étrange, vu sa connaissance indiscutable de la région : il nous donne en effet, comme villes principales de la province, Nisibe, ce qui est correct, et Édesse, ce qui est contraire à toute saine géographie ⁴. Il ne semble pas que ce soit là une simple bévue, puisque, quelques

1. AMMIEN MARCELLIN, XXII, 9.

2. Par. 53.

3. AVIENUS, *Descriptio orbis terrae et Ora maritima*.

4. Par. 22.

lignes plus loin, il signale correctement que cette même Édesse est la ville principale de l'Osrohoène. La ville que l'on s'attendrait à trouver citée aux côtés de Nisibe est, comme l'a fort justement fait remarquer Lumbroso ¹, Amida (Diarbekir), la grande place forte du Tigre. Pourquoi cette erreur ? Ignorance, distraction ou erreur volontaire ? Les deux premières explications nous semblant impossibles, comme nous venons de le dire, reste la troisième. Si l'*Expositio* a été rédigée dans le courant de l'année 359, on peut estimer que le paragraphe concernant la Mésopotamie a été composé l'un des premiers ; à ce moment, Amida méritait d'être louée, au même titre que Nisibe, pour « ses murailles remarquables, qui repoussent toujours à la guerre la valeur des Perses ² », puisqu'à cette époque la place résistait vaillamment aux assauts de l'ennemi, et que rien ne laissait prévoir sa chute prochaine. Mais, lorsque l'*Expositio* fut terminée et livrée au public, Amida était tombée après des combats héroïques, dont Ammien Marcellin, l'un de ses défenseurs, nous a laissé le récit dramatique ³. Cette chute eut un retentissement considérable dans tout l'Empire et surtout dans les provinces orientales, qui se trouvaient directement menacées par le succès des Perses. Dans ces conditions l'éloge ne valait plus, et le copiste, plutôt que l'auteur, a supprimé le nom de la ville et l'a remplacé par le premier qui lui est venu à l'esprit, Édesse, qui par son passé méritait également cet éloge ⁴. Correction maladroite puisque cette ville ne faisait plus partie de la Mésopotamie et puisqu'elle était citée un peu plus loin. Si l'on admet cette hypothèse, il faut considérer que l'*Expositio* a été écrite avant la chute d'Amida et publiée après, soit à l'extrême fin de 359, soit au début de 360 ⁵.

De toute manière, quel que soit le moment exact où l'*Expositio* a été rédigée dans le courant de 359, elle permet de jeter un jour nouveau sur deux séries de faits : la révolte des Isauriens, et le règne de Moawia sur les tribus sarrasines.

1. LUMBROSO, *ad locum*.

2. Par. 22 : « Moenia inclita, bello semper uirtutem Persarum dissoluunt. »

3. AMMIEN MARCELLIN, XVIII, 9 à XIX, 9.

4. H. LECLERCQ, art. *Édesse*, dans *DACL*, t. IV, 2, col. 2058.

5. Cf. p. 237.

Situés dans les montagnes du Sud de l'Asie Mineure, les Isauriens formaient un peuple qui supportait mal la domination romaine, et dont les activités essentielles avaient toujours été, lorsqu'il y avait relâchement de l'autorité, le brigandage et la piraterie. Au III^e siècle ils s'étaient particulièrement distingués quand, sous la direction d'un nommé Palfuerius ou Lydius, ils s'étaient emparés de la Pamphylie et de la Lycie, avant d'être battus par l'empereur Probus en 280¹. Ce dernier aurait cherché à mettre un terme à leurs perpétuelles rébellions en implantant dans leurs pays des colonies de vétérans. Il est même possible, s'il faut en croire l'*Histoire Auguste*, que, quelques années auparavant, ils aient essayé purement et simplement de profiter de l'anarchie de l'Empire pour se rendre indépendants. Parmi les trente tyrans, en effet, l'*Histoire Auguste* mentionne un nommé Trébellien qui, proclamé archipirate par les Isauriens, aurait préféré assumer la pourpre et tenté d'établir un État isaurien à l'intérieur de l'Empire². Toujours est-il qu'à l'époque de Constance Ammien Marcellin nous fait part de deux révoltes isauriennes en 353 et en 359 ; la première aurait été une révolte générale rappelant l'aventure de 280, la seconde de simples opérations de brigandages plus ou moins désordonnées³. Après le règne de Constance, nous retrouvons constamment ces Isauriens dans l'histoire du IV^e et du V^e siècles⁴, jusqu'à ce qu'en 498 l'empereur Anastase I^{er} les fasse systématiquement déporter en Thrace⁵. L'état d'insécurité permanent, entretenu par ces bandits dans la région méridionale de l'Asie Mineure, nous amène à nous demander si l'*Histoire Auguste* n'est pas dans le vrai quand elle nous parle d'un véritable État isaurien, entouré, comme par un limes, d'un véritable « no man's land »⁶ ; mais suivant son

1. *Histoire Auguste, Vie de Probus*, 16, 4 ; ZOSIME, I, 68-70.

2. *Histoire Auguste, Vie des trente tyrans*, 26.

3. AMMIEN MARCELLIN, XIV, 2 et XIX, 13.

4. AMMIEN MARCELLIN, XXVII, 9, 6 ; à la fin du V^e siècle « les Isauriens se considéraient comme un État dans l'État » (G. OSTROGORSKY, *Histoire de l'État byzantin*, éd. française, Paris 1956, p. 93).

5. G. OSTROGORSKY, *op. cit.*, p. 95 ; E. STEIN, *op. cit.*, t. II, 1949, p. 82-84.

6. *Histoire Auguste, Vie des trente tyrans*, 26 : « Denique post Trebellia-

habitude, elle projette dans le passé l'état actuel, autrement dit l'aventure de Trébellien ne daterait pas de l'époque des trente tyrans, mais du milieu du IV^e siècle. Nous sommes d'autant plus conduit à cette affirmation que c'est bien là ce que nous dit l'*Expositio*, quand elle écrit « ils se sont parfois essayés au banditisme, bien plus ils ont voulu même devenir les ennemis des Romains : mais ils n'ont pu vaincre le nom invaincu¹ ». Cela nous permet de penser que la révolte de 353 fut beaucoup plus grave que ne le laisse supposer le récit d'Ammien Marcellin, et que les Isauriens durent trouver un chef pour coordonner leur action et tenter de se rendre indépendants. On peut penser également qu'il n'y eut pas, quoi qu'en dise Ammien Marcellin, de solution de continuité entre les événements de 353 et ceux de 359, pas plus qu'il n'y en eut entre ceux de 359 et de 368 ; désormais les Isauriens sont bien ces barbares, étrangers à l'Empire, qui répandent la terreur sur les routes des plateaux d'Asie Mineure, comme nous les montre la correspondance de S. Jean Chrysostome au temps de son exil². Il n'y aurait donc pas eu plusieurs révoltes, mais plusieurs paroxysmes d'une seule révolte. Cela expliquerait que, lors de la convocation du concile de Séleucie, les Pères du concile furent placés sous la protection du duc d'Isaurie, Lauricius. Certes l'empereur l'avait chargé de faire triompher, au besoin par la violence, ses thèses personnelles, et il ne s'en fit pas faute ; mais il devait aussi assurer la sécurité du concile en face d'une incursion toujours possible des rebelles³.

L'apport de l'*Expositio* est donc considérable sur ce point, puisqu'elle nous montre qu'en fait l'Isaurie était plutôt en état de sécession qu'en état de rébellion.

num barbaris habentur, et cum in medio romani nominis solo regio eorum nouo genere custodiarum quasi limes includitur, locis defensa non hominibus. »

1. Par. 45 : « Latrocinia aliquando facere conati sunt, magis uero et aduersarii Romanorum esse uoluerunt, sed non potuerunt inuictum nomen uincere. »

2. S. JEAN CHRYSOSTOME, *Lettres à Olympias*, SC 13, Paris 1947, IX, 2 et 4.

3. L. DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Église*, t. II, Paris 1907, p. 300.

Quant à l'histoire de Moawia, il nous semble que l'*Expositio* permet d'en dater approximativement les débuts. Son aventure est célèbre et elle nous est longuement rapportée par les auteurs d'histoires ecclésiastiques : Rufin, Socrate et Sozomène, ainsi que Théodoret¹. C'était une esclave chrétienne qui, devenue l'épouse d'un chef de tribu sarrasin, s'était emparée du pouvoir après sa mort. Ayant peu à peu regroupé sous son autorité la majeure partie des tribus, elle devint assez puissante pour porter la guerre dans le territoire romain. Après avoir battu les troupes qui lui étaient opposées, elle envahit la Syrie et obligea l'empereur Valens à traiter. Parmi les clauses de la paix, il y avait eu le mariage de sa fille avec le maître de la cavalerie Victor², un Sarmate, et l'envoi d'un missionnaire pour convertir les tribus sarrasines. Attachée elle-même à la foi de Nicée, elle exigea de l'empereur arien l'envoi d'un missionnaire de sa foi, et c'est pourquoi le très orthodoxe moine égyptien Moïse fut désigné pour cette œuvre. Par la suite, elle mit ses troupes à la disposition de l'Empire ; c'est ainsi que l'on voit un corps de Sarrasins se distinguer dans la défense de Constantinople, menacée par les Goths après le désastre d'Andrinople en 378³. Or, l'*Expositio* affirme à propos des Sarrasins que les femmes règnent sur eux⁴.

En présence de cette affirmation Lumbroso a considéré qu'il y avait eu un transfert et qu'elle devait s'appliquer aux Perses et non aux Sarrasins. En effet, d'après lui, semblable affirmation serait en contradiction formelle avec la description des mœurs conjugales de ces peuples chez Ammien Marcellin. Celui-ci fait du mariage chez les Sarrasins un simple concubinage temporaire : « Leur vie se passe constamment dans la fuite, et ils épousent pour un temps des

1. RUFIN, *Histoire ecclésiastique*, XI, 6 ; SOCRATE, *Hist. eccl.*, IV, 36 ; SOZOMÈNE, *Hist. eccl.*, VI, 38 ; THÉODORE, *Hist. eccl.*, IV, 20 ; cf. *Acta Sanctorum, Februarii*, t. II, p. 43-48.

2. C'est à tort que O. SEECK place le mariage de Victor et de la fille de Moawia après la mort de Valens (*Die Briefe des Libanius zeitlich geordnet, TU, neue Folge*, t. XV, Leipzig 1906, p. 312-313, Victor 1).

3. AMMIEN MARCELLIN, XXXI, 16, 5.

4. Par. 20 : « et mulieres aiant in eos regnare. »

femmes louées par contrat ; pour qu'il y ait apparence de mariage, la future épouse offre à son mari en guise de dot une lance et une tente ; au terme fixé, si telle est sa décision, elle s'en va. L'ardeur avec laquelle les deux sexes se livrent chez eux à l'amour est incroyable¹. En fait, la contradiction n'existe que dans l'esprit de Lumbroso : Ammien ne dit pas que les Sarrasins ne connaissent que ce mariage temporaire, d'autre part il laisse entendre que si, dans cette sorte d'union, la femme le désire, elle peut rester auprès de son mari, transformant l'union conclue pour un temps en véritable mariage permanent. De plus, l'aventure de Moawia est confirmée par le fait que, chez les peuples arabes voisins, et pas seulement chez les Perses comme le veut Lumbroso d'après le pseudo-Clément², les femmes avaient coutume de régner associées à leurs maris³.

Cependant, ces règnes féminins ne devaient pas être très fréquents dans les tribus sarrasines, ce qui explique le silence de nos autres sources. C'est pourquoi nous pensons que, si l'*Expositio* mentionne cette coutume, c'est parce qu'elle a en vue notre Moawia. En effet, l'invasion de la Syrie par ses troupes se situe aux environs de 370 ; à cette époque elle a une fille nubile, donc âgée d'environ 15 ans (vraisemblablement même un peu moins), qui a de fortes chances d'être née vers le moment de la mort de son père. Cela reporte sa naissance aux alentours de 355-358. Comme la mainmise de Moawia sur la tribu de son mari, puis sur les autres, ne dut pas se faire sans luttes, il est vraisemblable que ce sont ces événements qui, arrivés jusqu'aux oreilles de notre auteur, l'ont amené à affirmer que les femmes règnent sur les Sarrasins. Ainsi l'*Expositio* et l'histoire de Moawia se recourent et se complètent.

Dans le même ordre d'idées, il est possible que notre texte

1. AMMIEN MARCELLIN, XIV, 4, 4 : « Vita est illis semper in fuga, uxoresque mercennariae conductae ad tempus ex pacto, atque (ut sit species matrimonii) dotis nomine futura coniunx hastam et tabernaculum offert marito, post statum diem (si id elegerit) discessura, et incredibile est quo ardore apud eos in uenerem uterque soluitur sexus. »

2. LUMBROSO, *ad locum*.

3. A. KAMMERER, *Pétra et la Nabatène*, Paris 1930, p. 376 s.

nous apporte un autre renseignement sur l'histoire du règne de Constance, en ce qui concerne la Maurétanie. Il est dit en effet que ses habitants sont des barbares, quoique sujets des Romains, et qu'elle est à l'origine d'un commerce important d'esclaves¹. Cette description laisse supposer que cette région connut alors un état d'insécurité permanent, analogue à celui de l'Isaurie, état qui ne nous est pas connu par ailleurs.

L'harmonie de ces événements avec la date que nous proposons pour la composition de l'*Expositio* renforce donc notre position.

1. Par. 60.

II

L'auteur et sa patrie.

Tout aussi controversé que le problème de sa datation est celui de savoir quel est l'auteur de l'*Expositio* et quelle est sa patrie. Pour ce qui est de son nom, aucun indice ne permet de le déterminer. Certes, la version remaniée, la *Descriptio*, porte en exergue « ici commence le livre de Iunior le philosophe¹ », mais rien ne vient confirmer cette attribution qui n'est guère adoptée que par les bibliographies des dictionnaires, Quicherat et Gaffiot par exemple. Il est possible, vu la fréquence du surnom de Iunior dans l'onomastique ancienne², que tel ait été le nom, sinon de l'auteur, tout au moins du remanieur, mais nous ne pouvons l'affirmer ; par contre sa qualification de philosophe est très largement usurpée, et cela même si nous prenons le terme dans un sens très large, celui de sage par exemple.

Quant à l'hypothèse formulée par Godefroy, dans les prolegomènes de son édition³, selon laquelle l'auteur de notre texte ne serait autre qu'Alypius, préfet de Bretagne au temps de Julien et ami de cet empereur avant d'être la malheureuse victime d'une accusation de magie en 371⁴, elle ne peut être soutenue. Tout d'abord il n'est nullement sûr qu'Alypius ait écrit un traité de géographie : le texte de Julien, sur lequel a voulu s'appuyer Godefroy, nous dit simplement que le préfet envoya à l'empereur un *pinakion* dont les *diagrammata* étaient meilleurs que ceux dont on disposait avant lui ; autrement dit il s'agissait beaucoup plus vraisemblablement d'une carte, peut-être de la Bretagne, pense à juste titre J. Bidez. Cette carte était accompagnée d'un

1. « Incipit liber Iunioris philosophi. »

2. E. FORCELLINI, *Onomasticon*, t. III, Prati 1883, p. 703.

3. GODEFROY, *op. cit.*, p. 2.

4. AMMIEN MARCELLIN, XXIII, 1, 2-3 ; XXIX, 1, 44.

poème iambique, ce qui ne correspond nullement à notre ouvrage¹. Mais il y a plus grave. Alypius était un homme instruit, il est donc difficile de lui attribuer la paternité des monstrueuses erreurs qui parsèment notre texte; Alypius était en fonction en Bretagne, or l'auteur de l'*Expositio* ignore tout de ce pays, et, le peu qu'il en dit, il le dit par ouï-dire, « à ce que racontent ceux qui y ont été² ». On s'explique ainsi que Godefroy n'ait pas osé aller jusqu'au bout de son hypothèse, et se soit contenté de la suggérer et non de l'affirmer. D'ailleurs le principal de ses arguments, à savoir l'origine antiochienne d'Alypius, ne peut, comme nous allons le voir, être pris en considération.

Nous en sommes donc réduits à ignorer le nom de notre auteur, et, sans doute, pour toujours. Mais, au fond, cela n'a guère d'importance; car, même si nous arrivions à connaître son nom, nous n'en saurions guère plus sur lui et sur son œuvre que ce que cette dernière nous permet d'entrevoir.

La première des questions à laquelle nous devons répondre est celle de savoir de quel pays notre auteur était originaire, ou, tout au moins, dans quel pays il résidait. Tous, ou à peu près tous, ceux qui se sont occupés de l'*Expositio* ont proposé leur hypothèse, sans qu'il se soit manifesté le moindre accord entre elles. Parmi celles-ci, il en est une qui a été soutenue par Riese, ou plus exactement proposée, dans les prolégomènes de son édition, et qu'il faut absolument écarter: l'origine romaine³. L'argument qu'il met en avant n'est autre que la longueur et la précision relative du paragraphe consacré à Rome⁴; mais cet argument ne tient pas devant les méconnaissances énormes de notre auteur en ce qui concerne l'Italie. Jamais un Romain n'aurait pris la Toscane pour une ville, au même titre que Rome, Milan et Aquilée; or c'est ce que fait notre auteur⁵. En revanche l'argument par lequel Wölfflin écarte cette hypothèse, à savoir que Rome est ap-

1. JULIEN, *Lettres*, 30, éd. J. Bidez, *op. cit.*, t. I, 2, Paris 1960, p. 16-17.

2. Par. 67: « Sicut qui fuerunt narrant ».

3. A. RIESE, *op. cit.*, p. xxx.

4. Par. 55.

5. Par. 55 et 56.

pelée *ciuilas* et non point *urbs*, ne vaut pas, s'il s'agit, comme nous le pensons, d'une traduction du grec¹.

Une lecture tant soit peu attentive du texte montre que son auteur est un Oriental; il suffit pour s'en rendre compte de jeter un coup d'œil sur la carte des villes citées: 47 villes pour le Proche-Orient et l'Égypte, 25 pour le reste du monde romain. Mais l'Orient est vaste, et nous avons le choix. Dans ce choix, on constate, chez ceux qui ont le plus soigneusement étudié la question, la prédominance de deux solutions: Antioche ou Alexandrie. La première a pour elle Godefroy, Mai (qui adopte sans discussion la démonstration de Godefroy) et Berger; la seconde est soutenue par Müller, Wölfflin et Klotz². Quels sont donc leurs arguments respectifs?

Les partisans d'Antioche insistent sur le rôle joué par la cité dans la description de la Syrie, ainsi que sur la présentation de la ville elle-même et de ses distractions. Ceux d'Alexandrie ont des arguments à peu près semblables: la longueur de la description de la ville, l'enthousiasme de l'auteur pour ses temples, la religion et la sagesse de ses habitants, la richesse de la ville. Mais, aux uns comme aux autres, nous opposerons plusieurs faits qui semblent inviter à éliminer l'une et l'autre de ces deux villes comme patrie de l'auteur de l'*Expositio*.

La description d'Antioche montre que l'auteur la connaît fort mal. Alors que, au témoignage de son illustre fils le rhéteur Libanios, contemporain de notre auteur, l'une des particularités les plus remarquables de la ville était de pouvoir utiliser pour sa nourriture trois sortes de poissons (poisson de mer, par suite de la proximité de celle-ci, poisson de rivière, grâce aux pêcheries de l'Oronte, et poisson d'étang, grâce au lac qui s'étend au nord de la ville³), l'*Expositio*

1. E. WÖLFFLIN, « Bemerkungen zu der Descriptio orbis », *Archiv für lat. Lexikographie und Grammatik*, t. XIII (1904), p. 578.

2. GODEFROY, *op. cit.*, p. 4-6; A. MAY, *Classici auctores e Vaticanis codicibus edicti*, t. III, Rome 1831; BERGER, *art. cit.*; Ch. MÜLLER, *op. cit.*, p. I; E. WÖLFFLIN, *Bemerkungen*, p. 578; A. KLOTZ, « Ueber die Expositio totius mundi et gentium », *Philologus*, t. LXV (1906), p. 112.

3. LIBANIOS, *Or.* XI, 259: « Procurant à chacun la nourriture appropriée, la Fortune a distribué aux riches les produits de la mer, aux autres ceux du lac, et aux deux classes elle a donné en commun le fleuve, qui nourrit pour

Ignore. Non seulement elle l'ignore, mais, lorsqu'elle décrit Alexandrie, elle lui fait justement gloire d'utiliser pour son ravitailllement ces trois sortes de poissons (mer, Nil et lac Mareotis) et d'être la seule au monde à pouvoir le faire ¹. Il y a là une première contradiction qui suffirait à elle seule à faire rejeter l'origine antiochienne de l'écrivain. Mais cette objection n'est pas la seule. Notre auteur étant païen, sa description d'Alexandrie en est une preuve manifeste, comment se fait-il, s'il est d'Antioche, qu'il ne nous parle pas du célèbre sanctuaire de Daphné ? Pourquoi cet amateur des jeux ne rappelle-t-il pas que c'est à Antioche que se célèbrent maintenant les jeux olympiques ? Pourquoi, alors qu'il le fait pour Alexandrie, ne nous parle-t-il pas du caractère frondeur de la population, bien connu par le Misopogon et l'affaire des statues ² ? Pourquoi, enfin, reste-t-il si vague lorsqu'il nous décrit ses monuments célébrés par Libanios dans l'éloge de la ville ³ ?

Passons maintenant à ce qu'il écrit au sujet d'Alexandrie. Nous reconnaissons bien volontiers que ce qu'il en dit rend un son bien différent, et qu'il est difficile de penser qu'il ne la connaît pas de ses propres yeux ; ne dit-il pas, d'ailleurs, « ceux que nous avons vus » en parlant des Égyptiens ⁴, ce qui laisse supposer qu'il y est allé. Mais justement, c'est l'enthousiasme qu'il marque pour la ville qui nous est un premier élément de doute quant à son origine. En effet, il s'agit beaucoup plus d'un enthousiasme de visiteur, de touriste prêt à tout admirer dans une ville célèbre, que d'un enthousiasme d'habitant. Ce qui le montre, c'est que, malgré son admiration, il conserve vis-à-vis de la ville, de ses habitants et de ses traditions, un libre esprit critique. Cet esprit critique apparaît en particulier dans son scepticisme sur l'invention de l'écriture (on peut penser en effet que, s'il

les riches la sorte de poissons qui de la mer remonte jusqu'au fleuve, pour les autres toutes les autres sortes en quantité » (trad. A. J. Festugière, *op. cit.*, p. 35 ; cf. commentaire de R. Martin, *ibidem*, p. 58).

1. Par. 35.

2. JULIEN, *Misopogon*, 13 et 29-31 ; P. PETIT, *Libanios...*, *op. cit.*, p. 234 s.

3. LIBANIOS, *Or.* XI, 196-249 (cf. R. Martin, in Festugière, *op. cit.*, p. 33-56).

4. Par. 34 : « Tamen quos uidimus miramur. »

avait été alexandrin, il aurait affirmé que les Égyptiens l'avaient inventée) ¹, et dans son scandale manifeste devant l'esprit par trop séditieux des habitants de la ville ². De plus, s'il connaît bien Alexandrie, il saute aux yeux qu'il ignore tout, ou à peu près tout, de l'Égypte proprement dite, dont il ne cite aucune autre ville. On peut donc affirmer que, s'il est venu à Alexandrie, il n'en est jamais sorti, et qu'il n'a jamais été en relation avec les habitants de l'intérieur du pays. Dans ces conditions il est tout à fait impossible de le considérer comme un Alexandrin d'origine ou d'adoption.

Les deux solutions traditionnelles ainsi éliminées, devons-nous pour autant abandonner notre recherche en la matière et nous contenter d'affirmer, sans autre précision, que notre auteur est un oriental ?

Nous ne pouvons accepter la théorie de Godefroy, qui reposait en grande partie sur le fait que (même s'il n'a pas osé l'affirmer) il était persuadé de l'attribution du texte à Alypius, originaire d'Antioche. Mais nous pouvons, et même nous devons, tenir pour acceptable le raisonnement par lequel il montre que nous avons affaire à un habitant de la Syrie ³. Cela ressort, en effet, des connaissances géographiques de l'auteur. Tournons-nous à nouveau vers la carte des villes citées, et nous aurons tout à la fois la confirmation de cette nationalité et l'assurance qu'il n'était originaire ni d'Antioche, ni d'Alexandrie.

En Égypte, il ne connaît et ne cite, comme nous venons de le dire, que la ville d'Alexandrie qui, si elle était la seconde ville du monde romain ⁴ et la plus importante de l'Égypte, n'en était pourtant pas la seule ; Ammien Marcellin, dans sa description de la région, ne nomme pas moins de treize villes en plus de la métropole : Syène, Hermopolis, Coptos, Antinoopolis, Péluse (Cassium), Ostracine, Rhinocoroura, Thèbes, Athribis, Oxyrhinchos, Thumis, Memphis et Canope ⁵. On

1. Par. 34 : « Et multis < multa > dicentibus nemo uerum scit nec credi potest » à propos de l'invention de l'écriture.

2. Par. 37.

3. GODEFROY, *op. cit.*, p. 4-6.

4. AMMIEN MARCELLIN, XXII, 16, 7-13.

5. AMMIEN MARCELLIN, XXII, 16, 2-3.

ne peut, certes, s'attendre à ce que toutes ces villes aient été mentionnées dans l'*Expositio* ; mais il est cependant extraordinaire, surtout s'il s'agit d'un écrit alexandrin, que ni Thèbes, ni Memphis ne soient citées. De même, pour le nord de la Syrie, il ne connaît dans la région d'Antioche que les ports de Séleucie et de Laodicée, et il ignore toutes les villes de l'intérieur, en particulier Apamée qui était une cité très importante ¹.

En revanche, sitôt qu'il aborde la description de la Syro-Phénicie et de la Palestine, ses connaissances deviennent précises et abondantes : non seulement il énumère à peu près toutes les villes de la côte, mais aussi celles de l'intérieur, à la seule exception de Jérusalem. Cette extraordinaire omission peut toutefois s'expliquer par le paganisme de l'auteur et son hostilité manifeste à la mémoire de Constantin ² qui a rendu à Aelia Capitolina son ancien nom, et l'a comblée de ses bienfaits ; elle s'explique aussi du fait que Jérusalem n'avait guère d'importance à cette époque au point de vue économique et monumental. Pour toutes les villes citées, il insiste en effet sur leurs principales productions, leur valeur économique, la beauté de leurs monuments ou de leurs distractions, voire même leur importance religieuse païenne. Tout dans cette description nous porte donc à penser que c'est bien là qu'il habite.

Pouvons-nous préciser davantage ? Vassiliev a fort judicieusement remarqué qu'une de ces villes semble lui avoir été particulièrement chère, et que son éloge, quoique très court, était l'un des plus formels de tout le texte. Il s'agit de Tyr. Certes il ne se complait pas dans une longue et dithyrambique description de cette ville, et le paragraphe qu'il lui consacre ne peut en rien rivaliser avec ceux qui traitent d'Alexandrie, de Rome, de Carthage, voire d'Antioche, d'Athènes ou de Nicomédie. Mais ce n'est pas à la longueur d'un hommage qu'il faut estimer l'attachement d'un auteur au pays qu'il décrit ; et souvent, surtout dans l'*Expositio*,

1. AMMIEN MARCELLIN, XIV, 8, 8, la met sur le même plan que Séleucie et Laodicée.

2. Par. 50.

peu de mots valent mieux qu'un long développement. Nous voyons ainsi qu'aussitôt après avoir décrit Antioche, et sans s'occuper le moins du monde de l'ordre géographique, il passe à Tyr, la considérant, en quelque sorte, comme la deuxième ville de Syrie qui mérite d'être citée. De plus, si les autres villes peuvent être célèbres, grandes ou pleines de délices, Tyr seule est *magnifice felix*, c'est-à-dire εὐδαίμων, épithète « véritablement divin » ; elle est aussi puissante par son commerce, et elle l'emporte sur toutes les villes de l'Orient, donc même sur Antioche et Alexandrie, par la densité de sa population ¹. N'est-ce pas là, en quelques mots, l'éloge le plus magnifique que l'on puisse donner d'une ville ? Seul un homme qui lui était profondément attaché, parce qu'il la considérait comme sa patrie, a pu le lui décerner ².

Acceptant l'hypothèse de Vassiliev, nous pensons, cependant, qu'elle peut comporter deux correctifs concernant l'origine de notre auteur. Autrement dit, s'il habite Tyr, s'il y est même peut-être né, nous pensons qu'il n'en est pas originaire. Si notre raisonnement est exact, notre auteur est originaire de Mésopotamie et, avant de venir s'installer à Tyr, sa famille a dû s'établir un temps à Naplouse (Néapolis). Qu'il soit originaire de la province romaine de Mésopotamie nous paraît découler de deux faits : la description de la région et la langue de l'auteur. Quand il fait l'éloge de ce pays, il vante les qualités commerciales de ses habitants, en même temps que leur valeur guerrière, en des termes que l'on ne retrouve guère par ailleurs ³, sauf dans l'éloge de Tyr. C'est en effet dans ces deux seules descriptions que nous trouvons utilisés pour qualifier l'activité du pays ou de ses habitants des mots de même origine : dans l'une *feruentes* et dans l'autre *feruenter*. D'autre part, comme nous le verrons en étudiant la langue de l'*Expositio*, il y a de fortes chances pour que notre auteur soit de langue syriaque. Or le syriaque est par excellence la langue de la Mésopotamie et de l'Osrhoène ; c'est là que se sont développés les principaux centres

1. Par. 24.

2. A.A. VASSILIEV, *art. cit.*, p. 33.

3. Par. 22.

littéraires utilisant cette langue sémitique comme langue de culture ¹.

Son attachement particulier à la ville de Naplouse découle de ce qu'il dit de cette ville. Certes, il ne fait guère que la citer en passant, mais, ce faisant, il la qualifie de « célèbre et tout à fait noble ² ». L'adjectif *gloriosus*, qu'il emploie ici absolument, ne se retrouve qu'à deux autres endroits, à propos des productions de la Syrie ³ et à propos du plan de Carthage ⁴; dans l'un et l'autre de ces deux cas l'adjectif n'est pas pris dans un sens absolu mais est accompagné d'un complément. De même l'adjectif *nobilis* n'est utilisé que cinq fois : trois fois il sert à qualifier une population et non une ville, une fois il est appliqué à une île, l'Eubée, mais Néapolis est la seule ville pour laquelle il soit employé, et, bien plus, sous la forme superlative *ualde nobilis* ⁵.

Le problème des origines de notre auteur étant ainsi résolu, nous devons maintenant nous demander qui il était. A cette question de nombreuses réponses ont été également apportées : rhéteur ou sophiste (Godefroy, Müller, Riese, Klotz) ⁶, marchand (Bücheler, Hahn, Vassiliev, Pigulevskaia, Poliakova ⁷), impresario (Piganiol) ⁸. Mêmes variations au sujet de son degré de culture : pour les uns c'est un homme instruit (par exemple pour Godefroy ou Riese) ⁹, pour d'autres c'est au contraire un homme sans culture, « un homme grossier d'Orient ¹⁰ », un *uir rusticus* ¹¹.

1. J. CHABOT, « Littérature syriaque », *Bibl. cath. des sciences relig.*, t. XXI, Paris, 1934, p. 1.

2. Par. 30 : « Et ipsa ciuitas gloriosa et ualde nobilis. »

3. Par. 31 : « Gloriosae et fructiferae in frumento uino et oleo. »

4. Par. 61 : « Quae dispositione ualde gloriosissima constat. »

5. Par. 34, 40, 58 et 63.

6. GODEFROY, *op. cit.*, p. 3-4; Ch. MÜLLER, *op. cit.*, p. I; A. RIESE, *op. cit.*, p. XXXI; A. KLOTZ, *Philologus*, p. 112-114.

7. F. BÜCHELER « Collectanea », *Rheinisches Museum*, t. XXVII (1874), p. 476; L. HAHN, *op. cit.*, p. 12; A. A. VASSILIEV, *art. cit.*, p. 33; N. FIGULEVSKAIA, *op. cit.*, p. 35; S. V. POLIAKOVA et J. V. FELENSKOVSKAIA, *art. cit.*, p. 294.

8. A. PIGANIOL, *L'Empire chrétien*, p. XI.

9. GODEFROY, A. RIESE, *loc. cit.*

10. A. PIGANIOL, *loc. cit.*

11. C. BARTH, *Aeneas Gazeus et Zacharias Mitylenaeus*, Leipzig 1655, p. 164.

Que notre homme possède un certain degré de culture scolaire, c'est là un fait qui nous semble à peu près indiscutable ; mais être allé à l'école et en avoir conservé un certain bagage classique, est-ce la preuve d'un esprit cultivé ? On peut dire qu'il a appris le latin et le grec dans les deux textes fondamentaux de l'enseignement classique sous l'Empire : Homère et Virgile ¹ ; mais sa connaissance de ces œuvres est très superficielle. Il les cite comme les citerait de nos jours un ancien élève de série A, qui ne les aurait plus pratiquées depuis son baccalauréat et voudrait cependant montrer sa culture. Nous pensons que c'est ainsi que doivent être interprétées les citations de ces auteurs dans notre texte, et que tout ce que l'on a voulu y voir, en particulier des interpolations, doit être rejeté. Mais de là à en faire un rhéteur ou un sophiste, c'est-à-dire un intellectuel de profession, voire un professeur, il y a loin. Quoi qu'en ait écrit Godefroy, le fait de parler longuement des savants égyptiens, de l'école de droit de Beyrouth, des aptitudes administratives de certains habitants de l'Asie Mineure, des écoles d'Athènes ou de l'éducation bilingue des Siciliens ne sort pas du domaine des connaissances courantes, pas plus que les citations de Virgile et d'Homère ². Par contre prendre la Toscane et le Norique pour des villes ³, croire que les provinces du nord de l'Asie Mineure sont situées au milieu des terres ⁴, confondre, vraisemblablement, l'acropole avec un arc de triomphe ne nous paraît guère digne d'un intellectuel ⁵. De plus un rhéteur ou un sophiste aurait su, mieux que notre auteur, équilibrer son ouvrage dont la composition laisse beaucoup à désirer : déséquilibre des parties, maladresse des transitions, retours en arrière ne sont pas la preuve de l'habitude du discours ⁶.

Mais cela ne veut pas dire que nous ayons affaire à un homme dépourvu de toute culture, à un impresario d'artistes.

1. H. I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, 1948 p. 357 (sur l'enseignement du latin en Orient, cf. p. 547-548).

2. Par. 34, 36 et 37 ; 25 ; 44 ; 52 ; 62 ; 42 et 52 ; 42 et 61.

3. Par. 56 et 57.

4. Par. 45.

5. Par. 52.

6. Nous ne tenons pas compte ici de la langue.

On pourrait d'ailleurs discuter de la question de savoir si un impresario peut être un homme grossier : tout dépend de quel spectacle il s'agit. De toute manière, l'impression d'A. Pigniol ne se trouve pas suffisamment étayée par le texte pour qu'elle puisse être retenue. Ce n'est pas parce que l'auteur cite, parmi les célébrités de la Syrie, les artistes et les athlètes professionnels que l'on peut s'y procurer, que l'on doit voir en lui un impresario. Dans cette hypothèse, on devrait bien plutôt le considérer comme un entrepreneur de courses de char, puisque, dans presque toutes les villes, il mentionne les cirques, qu'il insiste souvent sur la valeur des courses qui y sont données ¹, et que, parmi les produits de l'élevage, il ne s'intéresse pratiquement qu'aux chevaux (*animalia* ou *iumenta*) ². Il est plus normal de voir dans toutes ces mentions, non point une preuve des activités de notre homme, mais un témoignage de l'engouement des contemporains pour tout ce qui concernait les jeux. Cet engouement nous est bien connu par ailleurs : « les épistolographes d'alors semblent n'avoir eu d'yeux que pour les jeux du cirque et les déplacements des histrions », a écrit à bon droit J. Bidez ³, dont les propos se trouvent solidement appuyés par les correspondances d'un Symmaque ou d'un Libanios, dont on n'a jamais pensé faire des impresarios.

Par contre de nombreuses allusions de notre texte nous permettent de penser que c'était un homme engagé dans les affaires, et très vraisemblablement, comme nous allons le voir, un commerçant qui avait de puissants intérêts sur mer et dans un certain nombre de ports méditerranéens. C'est ainsi que, dans la mesure où nous ne considérons que la seconde partie de l'ouvrage, l'expression de *Handelsgeographie*, géographie commerciale, que lui a appliquée Sinko ⁴ présente une certaine véracité. Certes, notre auteur ne se présente nulle part comme tel, et rien dans le texte, il faut bien le reconnaître, ne permet de dire d'une manière absolue que nous nous trouvons en présence d'un commerçant.

1. Par exemple à Constantinople, par. 50, et en Sicile, par. 65.
2. Sur le sens de ces mots, cf. commentaire.
3. J. BIDEZ, *Œuvres de Julien*, t. 12, p. VII.
4. Th. SINKO, *art. cit.*

Cependant il faut remarquer que ses préoccupations essentielles sont les productions des pays qu'il décrit, et en particulier celles qui peuvent en être exportées. Cela est vrai pour cette Syro-Palestine qu'il connaît à merveille, et qui expédie de par le monde ses tissus et ses fruits ainsi que ses artistes ¹. Mais cela est vrai également pour un pays dont il ignore à peu près tout, puisqu'il n'est pas capable d'y situer la moindre ville, l'Espagne, dont il sait cependant qu'elle exporte de l'huile, de la sauce, du lard, des vêtements et surtout du sparte ². Comment expliquer tout à la fois ces connaissances et cette ignorance, sinon par le fait que l'auteur, bien que non engagé dans un commerce direct avec ce pays lointain, a eu des rapports indirects avec lui : il devait traiter des affaires avec l'Espagne par l'intermédiaire de correspondants occidentaux, peut-être carthaginois ³.

Commerçant, notre homme a des intérêts sur mer. Nous en voyons la preuve dans sa connaissance des ports de l'Orient méditerranéen (Éphèse, Smyrne, Pergé et Sidé, Tarse, Séleucie et Laodicée, Beyrouth, Tyr et les autres ports de Phénicie, Alexandrie), mais aussi des ports et des îles de la Grèce, des ports de l'Adriatique (en partie tout au moins), des ports orientaux de la Sicile et de Carthage. Cela ressort aussi de l'importance qu'il accorde aux travaux d'agrandissement du port de Séleucie, de la mention des constructions navales de Chypre et de l'éloge du sparte espagnol. Seul, en effet, un possesseur de navires peut, nous semble-t-il, avoir écrit à ce propos que l'Espagne en exportant « par toute la terre son sparte de qualité » passe pour être « indispensable parce qu'il contribue à la sécurité générale de la navigation et surtout à la stabilité du commerce ⁴ ». Quand il écrit ces mots, il doit penser à ses propres navires équipés de cordages espagnols, ou à ceux qui lui apportent les marchandises des terres lointaines.

1. Par. 23 à 32.
2. Par. 59.
3. D'où la description remarquable de Carthage, par. 61.
4. Par. 59 : « Insuper autem et sparti uirtutem omni terrae praestans, uidetur quidem necessaria apud multos, quoniam omne nauium genus saluat et per ipsum quamplurime omne negotium uidetur. »

Il est possible, une fois cela admis, de se faire une idée des produits qui étaient l'objet de ses affaires et des régions avec lesquelles il était en relations plus ou moins régulières. Nous pensons, vu la place de premier plan qu'il donne aux produits de la terre et de l'industrie textile, qu'il était spécialisé dans le commerce en gros des denrées alimentaires, des tissus et des vêtements. Malgré l'éloge enthousiaste qu'il en fait, il ne semble pas, en revanche, s'être spécialisé dans le commerce du papyrus, pas plus que dans le commerce des esclaves : tout ce qu'il dit à leur sujet ne sort pas en effet des banalités d'usage. Quant aux régions avec lesquelles il était en relations directes, elles se cantonnent à la Méditerranée orientale, le port le plus occidental avec lequel il fait des affaires étant Carthage.

III

La composition de l'*Expositio* : discours ou livre.

Si nous étudions la composition de l'*Expositio*, nous voyons qu'elle se divise en deux grandes parties nettement séparées : la première va du début du texte jusqu'au paragraphe 21, c'est une description des pays de l'Orient situés au-delà des limites du monde romain ; la seconde, du paragraphe 22 jusqu'à la fin, est consacrée aux territoires soumis à la domination de Rome.

Considérons la première partie. Après un préambule dans lequel l'auteur expose son dessein, l'ouvrage commence par une description des pays orientaux que nous essayerons de définir par la suite, puis il progresse continûment de l'est vers l'ouest, des pays qu'il connaît peu vers ceux qu'il connaît bien, parce qu'aux frontières de l'Empire. A l'intérieur de cette première partie nous voyons se dessiner parfaitement plusieurs grandes divisions. Après le préambule qui comporte les trois premiers paragraphes, nous abordons la description du pays et des mœurs des Camarines, paragraphes 5 à 7 ; elle se termine par la première des conclusions stéréotypées de l'*Expositio* : « Nous ne venons de dire là qu'une partie des biens de ce peuple ; nous avions encore beaucoup à dire, mais nous sommes passés outre ¹. » De 8 à 12 les peuples bienheureux, autres que les Camarines. Nous voyons apparaître là, à moins de supposer un déplacement, fort douteux du fait que l'ordre est le même dans la *Descriptio*, une première maladresse indiscutable de la composition. En effet le paragraphe 11 nous montre le premier peuple ne jouissant pas de la béatitude parfaite, celui de Nebus, dont les habitants ont des souverains ; pourtant le paragraphe 12 revient sur l'état de béatitude, il se comprendrait

1. Par. 7 : « Et haec quidem huius gentis bona ex parte diximus ; multa enim habentes dicere praetermisimus. »

mieux par conséquent avant le paragraphe 11 et non après. L'énumération des peuples demi-bienheureux, commencée avec celui de Nebus, se poursuit sous la même forme étriquée jusqu'au paragraphe 16 ; à partir de là nous entrons dans des pays bien connus ; Inde, Axoum, Nubie, Perse et pays des Sarrasins.

La conclusion de cette première partie est constituée par le paragraphe 21, éliminé de la *Descriptio*, qui nous pose des problèmes presque insolubles, car il est manifestement corrompu. Mais cet état de corruption n'empêche pas de le reconnaître comme parfaitement à sa place, clôturant la description des pays barbares et annonçant celle des pays romains ¹.

La géographie du monde romain nous est décrite grosso modo suivant un plan qui ne présente pas une grande originalité. Venant du pays des Perses et des Sarrasins, l'auteur commence normalement par les régions qui leur sont limitrophes, c'est pourquoi sa description débute par la Mésopotamie et la Syrie. Mais une fois la Syrie décrite, il s'est trouvé dans l'embarras. La géographie antique considère l'Égypte comme une partie de l'Asie ² estimant que le désert de Libye est une séparation plus nette que la mer Rouge et le Sinaï ; or l'ordre normal, vu son point de départ, aurait dû l'amener à passer immédiatement à l'Asie Mineure. Contre toute logique il a donc traité de l'Égypte immédiatement après la Syrie, et ce n'est qu'une fois la description de ce pays terminée qu'il est revenu très maladroitement à l'Asie Mineure, après avoir dit au passage quelques mots de la province romaine d'Arabie ³. Du paragraphe 39 au paragraphe 49, il se consacre à l'Asie Mineure, suivant un plan assez étrange : tout d'abord il traite des provinces intérieures, puis revenant sur ses pas il décrit les provinces maritimes méditerranéennes (il paraît ignorer l'existence de la mer Noire) de l'Isaurie à la Bithynie.

1. Par. 21 (cf. commentaire ci-dessous).

2. POMONIUS MELA, *De situ orbis*, I, 9, 49 : « Asiae prima pars Aegyptus inter Catabathmon et Arabas » ; OROSE, *Historiae adversus paganos*, I, 2, 3 : « Africae principium est finibus Aegypti urbisque Alexandriae, ubi Paraetonium ciuitas sita est... »

3. Par. 38.

De l'Asie il passe sans transition à l'Europe et décrit tout d'abord, du paragraphe 50 au paragraphe 53, les pays de la péninsule balkanique. Il descend le long de la côte orientale de la péninsule de la Thrace à l'Achaïe, puis remonte le long de la côte occidentale avec l'Épire et la Dalmatie. Il commet alors sa seconde inconséquence. La mention de Dyrrachium et de Salone, têtes de ligne de la navigation vers la côte voisine de l'Italie du Sud, l'entraîne à passer de la Dalmatie à la description de l'Italie qu'il décompose en provinces méridionales et en Italie proprement dite. Mais, après avoir ainsi dit ce qu'il savait de l'Italie aux paragraphes 53 à 56, il s'aperçoit que, s'il traite immédiatement la Gaule, ce qui serait normal, il risque d'oublier les régions danubiennes, qu'il aurait dû étudier immédiatement après la Dalmatie. Il les insère donc à présent dans sa description à l'aide de cette maladroite transition : « nous dirons les provinces et les villes que nous avons oubliées ¹. » Puis il finit normalement, avec les paragraphes 58 et 59, la description de l'Europe par celle de la Gaule et de l'Espagne. Nous sommes là aux extrêmes limites occidentales du monde antique, ce qu'il marque par quelques considérations sur l'océan inconnu.

Malgré ce que l'on pourrait croire en nous lisant, cette description de la Syrie à l'océan Ibérique n'est pas faite d'un seul tenant : elle comporte un certain nombre de points d'arrêt, marqués par des formules de transition du genre de celle que nous avons signalées pour la première partie. Ces transitions se situent au paragraphe 33, à la fin de la description de la Syrie (c'est d'ailleurs une conclusion mélancolique qui vient à l'appui de l'origine syrienne de l'ouvrage) ; au paragraphe 37, à la fin de la longue description de l'Égypte ; enfin au paragraphe 44, après les régions intérieures de l'Asie Mineure.

Après l'Espagne, il franchit le détroit de Gibraltar et décrit les pays du nord de l'Afrique en allant de l'ouest vers l'est, ce qui le ramène, sans la moindre pause, jusqu'à Alexandrie.

1. Par. 57 : « post ergo Italiam quas praetermisimus prouincias et ciuitates dicamus. »

Le tour de la Méditerranée ayant été ainsi bouclé, suivant un usage classique de la géographie descriptive de l'Antiquité¹ il en vient, après une très longue transition, à cheval sur les paragraphes 62 et 63, à la description des îles qui s'étend du paragraphe 63 au paragraphe 67. Cette partie suit également l'ordre Orient-Occident : Chypre, îles de l'Égée, Crète, îles ioniennes, Sicile; mais, lorsqu'il arrive aux îles de la Méditerranée occidentale, il ne connaît que la Sardaigne et une île sur laquelle les deux versions ne sont pas d'accord² : dans cette île nous verrions volontiers la Corse. Enfin, aussitôt après la Sardaigne, il dit quelques mots de la Bretagne, qu'il ne situe d'ailleurs pas, ce qui fait que nous ne pouvons savoir s'il la croit en Méditerranée, ou s'il la place normalement dans l'océan, au-delà de la Gaule.

L'*Expositio* se termine de façon abrupte après la description de la Bretagne, mais la *Descriptio* connaît encore un paragraphe qui devait faire partie de l'original et qui est une conclusion générale.

Le plan de l'*Expositio* ainsi présenté avec ses maladroites, nous devons nous demander quel est le genre de cet ouvrage. Un livre destiné aux lecteurs, ou un discours prononcé devant un auditoire ? Il est évident que ceux qui, comme Godfrey ou Riese, ont considéré que l'auteur était un rhéteur se sont prononcés en faveur de cette seconde hypothèse. Pour ce faire, ils se sont appuyés sur un certain nombre de passages qui peuvent donner l'impression que l'ouvrage a été destiné à une récitation publique. Ces passages sont peu nombreux et faciles à noter. Mais, même si l'auteur n'est pas un rhéteur, l'*Expositio* peut avoir été composée pour une lecture publique ; on peut supposer facilement qu'un grand marchand ait voulu faire une conférence, ou un cycle de conférences, sur la géographie commerciale du monde romain et que, pour faire briller sa culture, il y ait joint un exposé rapide sur les pays mystérieux de l'Extrême-Orient ; par conséquent le problème mérite d'être étudié.

1. POMPONIUS MELA, *De situ orbis*, II, 97-126 ; PSEUDO-AETHICUS, *Cosmographia*, 48 ; AGATHÉMÈRE, *Géographie*, 20.

2. Par. 66 : Cossora pour l'*Expositio*, Stoechades pour la *Descriptio*.

Voici donc la liste des passages que l'on peut invoquer en faveur de l'*Expositio* discours :

- § 7 : *et haec quidem huius gentis bona ex parte diximus.*
- § 21 : *diximus enim Persarum terras.*
- § 22 : *ciuitates... quas uolo dicere.*
- § 23 : *ciuitates... quarum ex parte memoratus delectabo audientes.*
- § 27 : *iam alterae omnes quarum... ex parte necessarium est dicere.*
- § 31 : *quoniam ergo... descripsimus et diximus.*
- § 32 : *et hoc dicere necessarium est.*
- § 33 : *ut non extendere extra opportunum orationem uideamur.*
- § 34 : *in omnibus primos esse dicimus.*
- § 44 : *hic autem de his desinens orationem, iam incipientem sequentia dicere.*
- § 57 : *post ergo Italiam quas praetermisimus < prouincias > et ciuitates dicamus.*
- § 59 : *quorum ex parte dicemus.*
- § 62 : *et haec quidem... quod ex parte dicere potuimus.*
- § 63 : *ut non autem... sic orationem desinam.*
- § 63 : *quarum aliquas ex nomine dicere necessarium est.*

A ces passages qui se rapportent tous à l'idée de parole, par suite de l'emploi du verbe *dicere* ou du nom *oratio*, on peut ajouter un certain nombre de développements de forme oratoire nette :

- § 8 : *post ipsam gentem quid aliud est ?*
- § 32 : *omnia autem quare ? quoniam ibi imperator sedet, necesse est omnia propter eum.*
- § 36 : *et quid est quod sic a nobis laudatur ? Chartas...*
- § 59 : *sed quid ibi esse potest ? Est enim desertum, et, sicut aiunt, est ibi finis mundi.*

Il ne faut pas oublier également que notre texte contient plusieurs morceaux de bravoure : description d'Alexandrie, description de Rome, éloge du sparte espagnol, description de Carthage, qui, malgré l'obscurité de leur latin, donnent l'impression d'exercices de rhétorique. L'éloge du sparte, et

celui du papyrus dans la description de l'Égypte, rappellent dans une certaine mesure ces modèles de rhétorique pure que les maîtres composaient à l'usage de leurs disciples, au IV^e siècle comme aux époques précédentes : par exemple les curieux *Progymnastica* de Libanios¹ ou l'éloge de la mouche par Lucien².

Mais en face de tous ces arguments tirés du texte, nous pouvons en placer toute une série d'autres de même origine et qui militent pour une œuvre destinée à la lecture :

§ 2 : *quaerentes autem scribere.*

§ 21 : *quoniam nunc necessarium est et nostram terram... conscribere, experiar exponere ut possit legentibus prodesse.*

§ 31 : *ut qui legit (Descriptio).*

§ 33 : *et ceteras regiones... scribere possimus.*

§ 34 : *quas describere necessarium est.*

§ 37 : *non enim omnia scribere possibile est.*

§ 62 : *non enim omnia certissime conscribere possibile erat.*

§ 68 : *et haec quidem secundum possibilitatem humanam descripsimus (Descriptio).*

Certes ces derniers sont moins nombreux ; mais ce qui, à notre avis, leur donne une force considérable, c'est qu'ils se trouvent en général dans des paragraphes qui présentent en même temps des allusions à une œuvre récitée. Le cas le plus remarquable est celui de la conclusion de la description des terres continentales, au paragraphe 62, où l'on rencontre, à la suite l'une de l'autre, les expressions en apparence contradictoires *dicere potuimus* et *conscribere possibile erat*. De même, alors que nous trouvons au paragraphe 21 la formule *possit legentibus prodesse* qui milite pour le livre, nous avons au paragraphe 23 *delectabo audientes* qui semble présupposer le discours.

S'il est difficile d'admettre que, dans une œuvre destinée à la récitation publique, il soit fait allusion au lecteur ou à la

1. LIBANIOS, ed. Förster, t. VIII.

2. H. I. MARROU, *op. cit.*, p. 272 s.

nécessité d'écrire tel ou tel passage, il nous semble plus normal de voir employer dans un texte destiné à la lecture des expressions ambiguës comme « nous pouvons dire » ou « je finirai mon discours ». Cela l'est d'autant plus si nous nous souvenons qu'en règle générale un livre n'est pas réellement écrit par son auteur, mais dicté par lui à un secrétaire¹ et que la lecture se fait à haute voix².

Enfin si nous admettons que les premiers paragraphes, conservés seulement dans la *Descriptio*, appartiennent bien à l'original, il ne peut pas faire de doute que nous ayons affaire à un écrit destiné à la lecture : cela par suite de la dédicace « après tous les avertissements que je t'ai prodigués au sujet du perfectionnement de ta manière de vivre, très cher fils, je veux maintenant t'exposer...³ ». Certes il ne faut guère attacher d'importance à l'expression « très cher fils », cela ne veut nullement dire que l'auteur s'adresse réellement à son fils : il s'agit là d'une coutume des écrivains anciens que nous retrouvons dans de nombreux ouvrages d'allure didactique⁴. Cependant, l'expression ne peut guère s'appliquer à un ouvrage destiné à être récité devant un auditoire, qui d'ailleurs, dans le cas présent, aurait difficilement supporté l'absence de liaison entre les divers paragraphes et les énumérations assez fastidieuses que l'on trouve dans notre texte, toutes choses qui peuvent, par contre, passer à la lecture.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait point de rhétorique dans l'*Expositio*, mais cette rhétorique, assez maladroite, vient seulement à l'appui de cette culture scolaire que nous soulignons dans le chapitre précédent.

Un dernier problème concernant l'*Expositio*, ouvrage publié, est celui de savoir quelle était sa division ancienne,

1. SYMMAQUE, *Lettres*, I, 2 ; S. JÉRÔME, *Commentationes in Matthaeum*, prologue ; cf. E. P. ARNS, *La technique du livre d'après S. Jérôme*, Paris 1953.

2. J. MAROUZEAU, « Le style oral latin », *REL*, t. X (1932), p. 147-186 ; H. I. MARROU, *Saint Augustin et la fin de la culture antique*, 4^e éd., Paris 1958, p. 89.

3. Par. 1 : « Post omnes ammonitiones quos tibi commendaui de studio uitae tuae, carissime fili, incipiens nunc uolo tibi exponere... »

4. H. NORDEN, « La composition et le genre littéraire de l'Art poétique d'Horace », *Hermes*, t. XL (1905), p. 481 s.

puisque sa division en paragraphes, telle que nous l'avons adoptée, est le fait des éditeurs modernes et varie suivant ceux-ci¹. La question, si l'on veut, peut se formuler ainsi : l'*Expositio*, malgré son faible développement, était-elle divisée en livres ?

Comme on l'a souvent fait remarquer la division en livres d'une œuvre littéraire antique est conditionnée par l'emploi des rouleaux de papyrus qui ne peuvent excéder une longueur utile de 11,35 m (en général d'ailleurs les rouleaux utilisés pour la transcription d'un ouvrage destiné à la lecture sont beaucoup plus courts), si bien que l'œuvre se trouve naturellement fragmentée en fonction du nombre de rouleaux qu'elle comporte². Cette division en rouleaux-livres est à l'origine de conclusions passe-partout sur la nécessité de s'arrêter, très fréquentes dans les ouvrages didactiques. C'est ainsi, par exemple, que l'on explique les conclusions des *Stromates* de Clément d'Alexandrie, telles que : « Mais arrêtons ici notre premier stromate, recueil de notes pour la science spirituelle selon la véritable philosophie » ou « Qu'ici se termine notre second stromate, en raison de la longueur et du nombre des sujets traités »³. Nous donnerons encore comme exemple la fin du second chapitre du premier livre de l'histoire d'Orose : « Je viens de décrire brièvement, comme j'ai pu, les provinces et les îles du monde ; maintenant je montrerai, dans la mesure où j'en serai capable, les malheurs particuliers de chaque peuple, ainsi qu'ils se sont déroulés sans arrêt depuis le commencement, et comment ils ont débuté pour chacun⁴. »

1. Cf. Appendice I, tableau de concordance.

2. F. G. KENYON, *Books and readers in ancient Greece and Rome*, Oxford 1932, p. 52 ; G. BARDY, *Introduction à l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe de Césarée*, SC 73, Paris 1960, p. 101 s.

3. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromates*, I, 182, 3 ; II, 147, 5 (trad. M. Castrer et Cl. Mondésert, SC 30 et 38, Paris 1951 et 1954).

4. OROSE, *Historiae...*, I, 2, 56 : « Percensui breuiter ut potui, prouincias et insulas orbis uniuersi ; nunc locales gentium singularum miseras, sicut ab initio incessabiliter extiterunt, et qualiter quibusque exortae sunt, in quantum suffecero, proferam. » On peut, avec tout autant de profit, comparer les méthodes de l'auteur de l'*Expositio*, en ce qui concerne les conclusions et les introductions, avec celles de FIRMICUS MATERNUS dans sa *Mathesis*. Bien

Issues de la longueur du rouleau de papyrus, ces transitions sont devenues indépendantes du matériau : il est fort possible, par exemple, que l'histoire d'Orose, vu sa date et son origine, ait été directement écrite sur un *codex* et non sur un *uolumen* ; elles ne signifient plus que le désir de l'auteur de marquer une pause dans son développement, ou, si l'on préfère, d'indiquer le passage d'un livre à l'autre. Or, parmi les transitions de l'*Expositio* que nous avons signalées dans notre étude de sa composition, il en est deux qui présentent le caractère particulier d'être tout à la fois conclusion de ce qui vient d'être traité et introduction à ce qui va l'être : il s'agit du paragraphe 21 qui met fin à la description des pays de l'Orient, et de l'ensemble fin du paragraphe 63-début du paragraphe 64, transition entre la description des terres continentales et celle des îles. Ces transitions qui nous assurent, quoi qu'on en ait dit¹, de l'unité de l'ouvrage par leur similitude, nous montrent que l'auteur a conçu son traité en trois livres, et que, tout aussi bien, il s'est arrêté quelque temps après chaque partie avant de se remettre à l'ouvrage.

qu'elles soient très développées nous donnons deux exemples : tout d'abord le début de la préface du livre II : « Matheseos scripturi libros eos, qui eandem discere uolunt, primum instituire debemus, ut rectis initiis formati facilius pronuntiandi scientiam consequantur ; non enim potest ueram eius scientiam consequi, nisi fuerit primis institutionibus eruditus... » ; et la conclusion du livre III : « Nam et tertio die, sicuti primo, omnia simili ratione decernit ; quae si diligenti fuerint inquisitione decernit collecta, in explicandis factis hominum nunquam poterimus erratica confusione turbari ; quem tractatum, ne quid a nobis praetermissum esse uideatur, in quarti libri principii explicamus. »

1. A. KLOTZ, *art. cit.*, *Rheinisches Museum*, t. LXV.

IV

La religion de l'*Expositio*.

L'auteur de l'*Expositio* est sans conteste un païen, cependant le problème de la religion de l'œuvre, telle qu'elle nous a été transmise, se pose à celui qui l'examine. Un certain nombre de passages présentent en effet une conception religieuse, ou même simplement un aspect formel, qui ont paru à beaucoup en contradiction avec le reste du texte, si bien qu'on y a vu souvent des interpolations chrétiennes.

Le paganisme de l'auteur ressort à la simple lecture cursive des mentions divines et des allusions aux cultes. Nous trouvons ainsi mentionnés, dans l'ordre du texte, les dieux et déesses suivants : Sérapis et Esculape à Alexandrie ¹, Vénus et les Muses sur le mont Liban ², Vénus et Cupidon à Cyzique ³, Jupiter, le Soleil et la Mère des Dieux à Rome ⁴, enfin Apollon et vraisemblablement Latone et Diane dans les Cyclades ⁵. A ces mentions il faut ajouter, bien qu'elles soient moins probantes par suite du contexte, celle de Mercure en tant qu'inventeur des lettres ⁶ et celle de Neptune, ce dernier, il est vrai, utilisé comme synonyme de *mare* ⁷. Mais les professions de foi païenne les plus manifestes sont celles qui concernent la croyance à la présence des dieux sur terre et les cultes. Cette présence des dieux nous est par deux fois affirmée à propos de l'Égypte où les dieux ont habité et habitent toujours ⁸, et à propos du mont Liban où habite Vénus ⁹ : ces formules rappellent les déclarations de l'empe-

1. Par. 35 et 37.
2. Par. 30 et 32.
3. Par. 48.
4. Par. 55.
5. Par. 63.
6. Par. 34.
7. Par. 61.
8. Par. 34.
9. Par. 30.

reur Maximin Daïa dans la lettre contre les chrétiens adressée aux habitants de Tyr : « aussi est-ce justement que notre ville peut être appelée le siège et la demeure des dieux immortels : il est évident par de nombreuses preuves qu'elle est florissante grâce au séjour des dieux célestes ¹ ». C'est cette même croyance qui permet à Hermès Trismégiste, cité par S. Augustin, de déclarer que son aïeul habite la ville qui porte son nom ².

Pour ce qui est des cultes, les deux passages essentiels sont la description de l'Égypte et celle de Rome et de la Toscane. Dans la première nous trouvons exprimée la croyance traditionnelle à l'origine égyptienne des cultes, croyance dont nous citerons les témoignages du premier et du dernier des grands historiens de l'Antiquité. Hérodote nous dit : « En tout cas ce sont les Égyptiens qui, les premiers des hommes, célébrèrent de grandes fêtes religieuses nationales, des processions faisant cortège aux dieux ou accompagnant des offrandes ; et les Grecs en ont appris d'eux la coutume. Une preuve de ce que je dis est que chez les Égyptiens on constate que ces cérémonies sont célébrées depuis beaucoup de temps, tandis que chez les Grecs c'est récemment qu'elles commencent de l'être ³ » ; et Ammien Marcellin lui fait écho en écrivant : « C'est là que tout d'abord, longtemps avant les autres, les hommes découvrirent, dit-on, les divers principes des religions et ils conservent soigneusement dans des écrits secrets les premiers fondements des mystères ⁴. » Nous y trouvons aussi une admiration sans réserve pour la manière dont les Égyptiens de son temps continuent à rendre hommage aux dieux, la fréquence et la beauté des sacrifices, le grand nombre des prêtres de toutes dignités ainsi que la beauté des temples et des lieux consacrés ⁵.

1. EUSÈBE, *Histoire ecclésiastique*, IX, 7, 5 (trad. G. Bardy, SC, 55, Paris 1958, p. 53).
2. S. AUGUSTIN, *Cité de Dieu*, VIII, 26, 2.
3. HÉRODOTE, II, 58 (trad. Ph. E. Legrand, HÉRODOTE, coll. Budé, t. II, Paris, 1936, p. 106).
4. AMMIEN MARCELLIN, XXII, 16, 20 : « Ibi primum homines longe ante alios ad uaria religionum incunabula (ut dicitur) perueniunt et initia prima sacrorum caute tumentur condita scriptis arcanis. »
5. Par. 36.

De même Rome est louée pour le culte qu'elle rend aux dieux, en particulier par l'intermédiaire du collège des Vestales, ainsi que pour la science de ses aruspices. C'est l'aruspicine qui fait le fond de l'éloge de la Toscane. Là aussi nous trouvons une allusion à une tradition bien connue du paganisme qui veut que « la divination par les victimes ait été mise au point par les Étrusques, voisins de l'Italie¹ », et que le nom même de la Toscane, *Tuscia*, dérive du verbe grec *θύειν*, sacrifier². Bien que cela ne soit pas dit dans le texte d'une manière expresse, nous retrouvons ici le fond de la légende du nain divin Tagès qui, sorti de la terre, « fut le premier qui enseigna aux Étrusques l'art de pénétrer les secrets des temps futurs³ ».

Le paganisme de l'*Expositio* ainsi bien établi, nous devons maintenant considérer les points litigieux.

Dans la première partie du texte, lorsque l'auteur examine l'état de béatitude des Camarines, il mentionne que ce peuple n'utilise pas le pain dont nous nous servons, mais « qu'il leur pleut chaque jour du pain⁴ », notion qui est reprise quelques paragraphes plus loin par la phrase « quant aux Camarines, ils reçoivent du ciel le pain quotidien⁵ ». On voit traditionnellement dans ces affirmations, surtout dans la seconde par suite du pain quotidien, des interpolations chrétiennes : d'une part rappel de la manne qui pleuvait chaque jour, sauf celui du Sabbat, pour les Juifs au désert du Sinaï⁶, d'autre part rappel du Notre Père, « donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ». Que faut-il en penser ?

Les rapprochements, certes, impressionnent au premier abord ; mais, au moins pour le second, nous ne devons pas oublier que, si, comme nous le verrons en étudiant la langue

1. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromates*, I, 16, 4 (trad. Caster, SC 30, Paris 1951, p. 104).

2. PLINE, *Histoires naturelles*, III, 50 ; SERVIUS, *Commentaire de l'Énéide*, II, 781 ; ISIDORE DE SÉVILLE, *Origines*, IX, 2, 86 et XIV, 4, 20.

3. OVIDE, *Métamorphoses*, XV, 558-559 (trad. G. Lafaye, OVIDE, *Métamorphoses* coll. Budé, t. III, Paris 1930, p. 139).

4. Par. 4.

5. Par. 12.

6. Th. SINKO, *op. cit.*, p. 533.

de l'*Expositio*, il s'agit d'une traduction latine d'un texte grec, le rapprochement entre la formule de notre texte et celle du Notre Père n'a plus du tout la même valeur. C'est donc uniquement la notion du pain tombé du ciel qui doit nous retenir et non la manière dont elle est exprimée ; nous devons alors examiner si cette notion se retrouve dans le paganisme. Nous rapprocherons de notre texte trois passages concernant la vie des bienheureux, morts ou vivants. Nous emprunterons le premier au dialogue du pseudo-Platon, l'*Axiochos*. A la fin du dialogue, Socrate décrit la vie des justes dans l'au-delà ; parmi leurs béatitudes, il mentionne les banquets servis d'eux-mêmes¹. Cette particularité se retrouve dans l'*Histoire vraie* de Lucien. Lorsque les héros de l'aventure parviennent à l'île des bienheureux ils sont admis au banquet : « Le banquet se tient hors de la ville dans une plaine qu'on appelle Élysée. C'est une prairie délicieuse entourée d'un bois épais de toutes essences, qui ombrage les convives couchés sur un tapis de fleurs. Ce sont les vents qui servent et distribuent les mets, sauf le vin. » Ce dernier vient spontanément dans les coupes que l'on cueille aux arbres. Autrement dit, le récit de Lucien² n'est qu'une amplification de celui de l'*Axiochos*. Dans ces deux cas il s'agit de la nourriture des morts, mais, entre les conceptions qui concernent les morts bienheureux et les sages bienheureux des contrées lointaines il n'y a pas grande différence. C'est pourquoi nous retrouvons ces mêmes notions dans la *Vie d'Apollonios* par Philostrate, dans le passage qui concerne les Brahmes. Lorsque ceux-ci offraient un repas au Roi, « on vit s'avancer d'eux-mêmes quatre trépieds pythiques... et sur ces trépieds étaient des échansons de bronze noir... La terre étendit une couche de gazon plus doux que des coussins. Ensuite des fruits séchés, du pain, des légumes, des fruits de saison firent leur apparition, tous admirablement servis et plus agréablement disposés que s'ils avaient été préparés par des cuisiniers ; des trépieds, deux versaient du vin, et, parmi les deux

1. PLATON, *Axiochos*, 13.

2. LUCIEN, *Histoire Vraie*, II, 14 (trad. E. Chambry, LUCIEN, *Œuvres*, t. II, Paris, s. d., coll. Garnier, p. 59-60).

autres, de l'un coulait de l'eau chaude, de l'autre de l'eau froide ¹ ».

Comme on le voit, bien que ces textes ne nous parlent pas à proprement dire du pain qui pleut régulièrement chaque jour pour les bienheureux, ils nous montrent la croyance en une nourriture miraculeuse, non préparée de mains d'homme, distribuée aux convives également sans intervention humaine. Les deux notions sont si proches l'une de l'autre qu'elles nous semblent devoir se confondre. Dans ces conditions nous sommes autorisés à considérer que tout ce qui concerne la pluie miraculeuse de pain quotidien chez le peuple bienheureux des Camarines est authentique, et reflète, non pas une influence ou une interpolation chrétienne, mais une conception païenne, d'origine sans doute pythagoricienne ². Cette conception dut déborder largement des sphères étroites de la secte pour se mêler en particulier aux conceptions néo-stoïciennes de la cité des bienheureux, cette fameuse cité des îles du Soleil où devait s'égarer un jour le marchand Iamboulos ³.

Une seconde question qui a été soulevée à propos de notre texte est celle de l'emploi au singulier du mot *deus* dans trois passages : la destruction de Dyrrachium par la divinité par suite de la méchanceté de ses habitants ⁴ ; les bonnes qualités des Libyens résultant d'un don de la divinité, alors qu'habitants du désert ils devraient être mauvais ⁵ ; enfin la prédiction de la Sibylle selon laquelle Rhodes sera détruite par la colère de la divinité ⁶. Mais le terme de *deus* est employé absolument au singulier en latin, de même que θεός en grec, par de

1. PHILOSTRATE, *Vie d'Apollonios*, III, 27 (trad. P. Grimal, *Romans grecs et latins*, coll. de la Pléiade, Paris 1958, p. 1123).

2. I. LÉVY, « La légende de Pythagore de Grèce en Palestine » (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fasc. 250), Paris 1927, p. 113-115.

3. J. BIDEZ, « La cité du monde et la cité du Soleil chez les Stoïciens », *Revue des Études anciennes*, t. XXIV (1932), p. 244-294 ; DIODORE DE SICILE, livre II ; KROLL, art. *Iamboulos* dans *PW*, t. IX (1916), col. 681-683 ; E. ROHDE, *Der griechische Roman und seine Vorläufer* (réimpression Hildesheim 1960), p. 241-260.

4. Par. 53.

5. Par. 62.

6. Par. 63.

nombreux auteurs qui ne peuvent être suspectés de christianisme pour autant ¹. De plus, dans le cas de Dyrrachium on peut penser qu'il s'agit d'un dieu particulier ; c'est pourquoi certains auteurs, considérant qu'il s'agit de la destruction par un tremblement de terre d'un port maritime, ont pensé qu'il était ici question de Neptune, c'est-à-dire, suivant la formule homérique, de Poseidon l'ébranleur des terres, tout à la fois maître de la mer et auteur des tremblements de terre ².

Beaucoup plus importante est par contre la question du dieu créateur que l'on trouve mentionné au sujet des turpitudes des Perses commises à l'encontre « du dieu qui les fit ³ » et que l'on retrouve dans la conclusion finale conservée seulement dans la *Descriptio* « seule la divinité créatrice de l'univers peut tout connaître ⁴ ». Par suite de leur teneur, ces deux membres de phrases doivent être, pensons-nous, rejetés ou conservés l'un et l'autre.

Dans les doctrines philosophico-religieuses du IV^e siècle, l'idée d'un Dieu suprême dont émanent tout à la fois les autres dieux et le monde avec ses créatures est très répandue. Nous la trouvons par exemple formulée dans l'œuvre de Julien, pour ne point recourir à l'*Ennéade* plotinienne ⁵, en particulier dans le *Discours sur le roi Soleil*. Il nous présente ainsi un monde éternel émané de l'idée du Souverain Bien dans lequel le Soleil, émané lui aussi, distribue aux autres êtres intellectuels qu'il gouverne, quoique émanés comme lui, les dons qu'il tient du Souverain Bien : c'est de lui qu'émane le monde terrestre auquel il prépose les autres dieux qu'il gouverne ⁶. Si la doctrine de l'empereur philosophe est, dans sa pensée comme dans sa forme, une doctrine émanatiste, c'est-à-dire une doctrine difficilement intelligible pour un esprit non philosophique, il faut recon-

1. G. FRANÇOIS, *Le polythéisme et l'emploi au singulier des mots θεός, δαίμων* (*Bibliothèque de la Fac. de philosophie et lettres de l'Univ. de Liège*, fasc. CXLVII), Paris 1957.

2. L. HAHN, *op. cit.*, p. 11, n. 1.

3. Par. 19 : « et impie faciunt in illum qui fecit eos deum. »

4. Par. 68 : « solus enim deus, qui uniuersa creauit, potest omnia nosse. »

5. Cf. PLOTIN, *Ennéades*, éd. E. Bréhier, coll. Budé, Paris 1924-1938.

6. JULIEN, *Hymne au Roi Soleil*, 13 s.

naître au témoignage de Julien que certains penseurs de l'époque n'ont pas hésité, pour la rendre plus directement compréhensible, à utiliser des formules créationnistes¹. D'ailleurs Julien lui-même, malgré ses dires, confond souvent au cours de son exposé émanation et création. Cela ne doit pas nous étonner, par suite de la complexité de ces doctrines. Pour prendre un autre exemple, c'est ce même mélange que nous voyons apparaître chez Firmicus Maternus lorsqu'il écrit : « Soleil souverainement bon, souverainement grand, qui, chaque jour, par la conduite bien réglée de ton pouvoir suprême, ne cesses de faire succéder création à création, grâce à qui, par une divine disposition, tous les êtres vivants reçoivent en partage une âme immortelle, qui seul ouvres les portes du séjour d'en haut...². »

Nous pensons donc que les formules créationnistes de l'*Expositio* ne sont nullement les traces d'interpolations d'un traducteur ou d'un copiste chrétien, mais qu'elles appartiennent bien en propre au texte original. Autrement dit notre auteur est un témoin intéressant de la pensée religieuse d'un individu moyen de l'époque, ayant reçu une certaine instruction, sans être pour autant un intellectuel. Sa religion est un mélange assez étroit, un syncrétisme si l'on veut, de paganisme traditionnel et de paganisme philosophique.

Paganisme traditionnel : notre auteur croit en l'existence de dieux nombreux, ayant une réalité individuelle marquée par leur habitat terrestre, et dont les hommes peuvent connaître les volontés par des procédés divinatoires tels que l'aruspicine. Mais d'un autre côté, cet homme, qui vit dans la patrie de Maxime de Tyr dont toute la *Dissertation XVII* est consacrée à l'étude du Dieu suprême, croit en l'existence d'un Dieu supérieur qui distribue aux hommes ses bienfaits en fonction de la révérence qu'ils ont à son égard. Suivant la conception philosophique, ce Dieu est le Souverain Bien ; c'est ce qu'il nous affirme lorsqu'il écrit que la Toscane a reçu ce nom des dieux parce que ses habitants disaient qu'ils

1. *Ibidem*, 26.

2. FIRMICUS MATERNUS, *Mathesis*, V, préf. (trad. A. J. Festugière, *Trois dévots païens : I Firmicus Maternus, Prières et conseils de vie*, Paris 1944, p. 16).

étaient le Bien¹. C'est ce dieu qu'il considère comme le créateur de l'univers et c'est contre lui que pèchent les Perses en commettant l'inceste avec leurs mères et leurs sœurs.

Ces conceptions religieuses ne doivent pas nous étonner chez un habitant d'une région où les cultes païens étaient très développés et qui avait donné à la philosophie religieuse syncrétique du temps quelques-uns de ses plus illustres penseurs : de Maxime de Tyr et Numénus d'Apamée à l'illustre Jamblique et à Porphyre le Tyrien². Elles se retrouvent d'ailleurs chez son contemporain l'antiochien Ammien Marcellin³. Ce qui nous étonne, par contre, c'est la limitation des citations concernant les dieux ; son silence sur la présence d'Athéna à Athènes, par exemple. Quant à l'oubli du temple de Daphné, dans la banlieue d'Antioche, il peut s'expliquer par l'ignorance d'un auteur qui n'est jamais allé dans la ville ; il peut s'expliquer aussi par son hostilité au christianisme, qui ne veut pas rappeler le pèlerinage chrétien auprès du tombeau de S. Babylas⁴. Ce païen est en effet hostile au christianisme, et il manifeste cette hostilité d'une manière indirecte, peut-être par crainte, dans sa description de Constantinople. Il apparaît là d'une manière évidente qu'il déteste la mémoire de Constantin, quoique fidèle sujet de Constance⁵ ; cela ne peut guère s'expliquer que parce que Constantin est pour lui l'empereur qui a le premier reconnu et favorisé le christianisme avant que de s'y convertir.

1. Par. 56 : « Quod bonum deos esse dicebant. »

2. Cf. entre autres A. PUECH, « Numénus d'Apamée », *Mélanges Bidez* 1934, p. 745-778 ; J. BIDEZ, *Vie de Porphyre* (travaux publiés par la Fac. de philosophie et lettres de l'Univ. de Gand, fasc. 43) Gand, 1913 ; P. DE LABRIOLLE, *La réaction païenne*, Paris 1934, en particulier 3^e partie, ch. I et 4^e partie, ch. 1 et 2 ; E. A. LEBMANS, « Studie over den wijsgeer Numenius van Apamea met uitgave der fragmenten », *Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres*, t. XXXVII, fasc. 2, Bruxelles 1935 (malheureusement en flamand). Pour la conception de Dieu dans le paganisme syncrétique du temps, cf. A. J. FESTUGIÈRE : *La révélation d'Hermès Trismégiste* t. II, le Dieu cosmique, Paris 1949, ch. I, II et III.

3. P. M. CAMUS, *Ammien Marcellin témoin des courants culturels et religieux de la fin du IV^e siècle* (à paraître aux Belles Lettres, Paris), 3^e partie : « l'Univers religieux d'Ammien ».

4. A. J. FESTUGIÈRE, *Antioche*, op. cit., p. 82.

5. Par. 50 : « Constantinopolis autem omnia praecipua habere potest propter Constantinum. »

V

La première partie de l'*Expositio* et ses problèmes.ΟΔΟΙΠΟΡΙΑ et *Expositio*.

Les paragraphes 1 à 21 de l'*Expositio* présentent des problèmes particuliers. Ils comprennent, comme nous l'avons dit, une géographie des pays et des peuples de l'Extrême-Orient et de l'Orient jusqu'aux confins du monde romain. Cette géographie, à l'opposé du reste de l'ouvrage, prend une forme voisine de celle d'un itinéraire, avec la mention de l'étendue des contrées signalées. Cette forme provient de ce que notre auteur se réfère ici à une source unique, qu'il se contente de résumer ou d'adapter à son plan. L'existence de cette source nous est attestée d'une manière formelle par la première phrase du paragraphe 21, véritable transition entre les pays orientaux et l'Empire romain : « c'est là ce que dit un auteur au sujet des peuples que je viens de citer ¹. » Cette mention, unique dans tout le texte, d'un *historicus*, par ailleurs inconnu, est la preuve manifeste de ce que nous avançons. La question qui se pose donc à nous est celle de savoir si nous pouvons identifier cette source.

Nous devons, pour ce faire, considérer les rapports qui existent entre cette première partie de l'*Expositio* et un autre texte, tout aussi curieux, formé d'une part d'un *Exposé sur les Bienheureux de l'Éden du Paradis*, et d'autre part d'un *Itinéraire de ce même Éden du Paradis jusqu'au pays des Romains* ². Ce texte nous est actuellement connu par cinq manuscrits, que l'on peut dans une certaine mesure considérer comme des versions différentes. Ce sont quatre manuscrits grecs : British Museum, Vatican, Leningrad et Dresde (ce dernier malheureusement détruit au cours des bombarde-

ments de la dernière guerre) ¹ et un géorgien qui ne nous a été accessible que par la traduction qui en a été donnée par Z. Avalishvili ². Placé par ce dernier sous le patronage manifestement fantaisiste de S. Basile le Grand, cet *Itinéraire* se présente sous une forme chrétienne indiscutable, mais de là à considérer avec N. Pigulevskaia, dont les positions sont en quelque sorte durcies par W. Wolska ³, qu'il s'agit d'une œuvre nestorienne, nous semble dans l'état actuel du texte une démarche trop hardie : c'est possible, mais indémontrable. En effet, les arguments mis en avant sont assez fragiles. Le texte mentionne vers sa fin, entre le port d'Eilath, au fond du golfe d'Akaba, et Antioche, un relai intermédiaire qu'il appelle Elam ou Selam. Or la géographie religieuse de la Perse nestorienne connaît en Basse-Mésopotamie un évêché d'Elam : ce serait donc de lui qu'il est ici question ⁴. Cet argument nous semble se heurter à une impossibilité majeure. Si nous considérons l'*Itinéraire*, on ne voit pas pourquoi, alors qu'il a traité de la Perse quelques lignes auparavant, il y reviendrait sans le dire. D'autre part, dans la faible mesure où l'on peut accorder quelque crédit aux distances données, si elles sont un peu fortes pour la distance directe Eilath-Antioche, elles seraient beaucoup trop faibles pour une route passant par la Basse-Mésopotamie ⁵. En fait, le seul argument de poids est que le texte paraît d'origine syrienne, plus exactement de ces

1. *British Museum Mss Add.* 36753, fol. 219-220 v. ; *Bibl. Vat. Mss grecs* 1114, fol. 174-175 r. ; *Bibl. Sallikov* 252, fol. 67-68 ; *Cod. Dresd.* 52, fol. 31-32. Sur la destruction du ms. de Dresde, cf. M. RICHARD, *Catalogue des manuscrits grecs*, 2^e éd., Paris 1958, p. 88. Le manuscrit du British Museum et celui de Dresde ont servi à A. KLOTZ pour son édition citée ci-dessus ; les variantes du manuscrit du Vatican ont été données d'après une collation de Schulz par F. PFISTER, « Die 'Οδοιπορία und die Legende von Alexanders Zug nach dem Paradies », *Rheinisches Museum*, t. LXVI (1911), p. 468-470 ; enfin le manuscrit de Leningrad a été publié par N. Pigulevskaia, *Vizantija na putjakh v Indiju. Iz istorii torgovli Vizantii s vostokom v IV-V vv.*, Moscou 1951, p. 409-410.

2. Z. AVALISHVILI, « Géographie et légende dans un récit apocryphe de S. Basile », *Revue de l'Orient chrétien*, t. XXVI (1927-1928), p. 279-304.

3. W. WOLSKA, *Recherche sur la topographie chrétienne de Cosmas Indicopleustes*, *Bibl. byzantine*, série « Études » n° 3, Paris 1962, p. 256.

4. N. PIGULEVSKAIA, *op. cit.*, p. 120.

5. Eilath-Antioche : 29 étapes se décomposant en 9 et 20.

1. Par. 21 : « Et haec quidem de praedictis gentibus historicus ait. »

2. A. KLOTZ, 'Οδοιπορία από 'Εδέμ τῶν Παράδεισου ἄχρι τῶν Ῥωμαίων, *Rheinisches Museum*, t. LXV (1910), p. 607 s.

parties de la Syrie intérieure qui, gagnées au nestorianisme, gravitèrent autour de la Perse nestorienne avant la conquête arabe¹, mais il s'agit là d'un véritable a priori.

De toute manière ce qui saute aux yeux à la première lecture c'est l'étroite parenté qui existe entre l'*Itinéraire* et la première partie de l'*Expositio*. Cette parenté se marque tout d'abord dans les noms des pays et dans l'ordre selon lequel ils se succèdent. Si les *Camarini* sont devenus dans l'*Itinéraire* les *Macarinoi*, c'est-à-dire les bienheureux habitant l'Éden du Paradis, bienheureux que le texte géorgien, inspiré par la tradition des gymnosophistes africains², appelle les Justes-Nus, les autres noms ne sont guère plus que des variantes, quand bien même ces variantes seraient-elles inspirées par d'autres textes. Ainsi, aux bienheureux nourris par la manne biblique succède le pays des Brahmes, appelé Dragma ou Drachma par les versions grecques et Brachmen par la géorgienne. Puis vient Evilath qui correspond aux Eviltes de l'*Expositio* dont le nom a dû être transformé sous l'influence du pays d'Evilath, proche de l'Éden, dans la *Genèse*³. A Emer correspondent les formes Eiemer, Iemer, Ermen en grec et Myros pour le géorgien ; à Nebus, Nekous, Ekous et Ienoco ; à Disaph, Disimaneis, Dyssomané et Da si moni ; à Ioneum-Choneum de l'*Expositio*, Chonai, Choneon et Khounia. Viennent ensuite Diaba ou Davad pour Diua, puis la Grande Inde suivie du pays d'Axoum, cité sous les formes Axounian, Axomia, Khsana (c'est là ce qui nous permet de restituer Axoum à la place de l'*Eximia regio* de l'*Expositio* et de l'inepte *foris una* de la *Descriptio*). D'Axoum on passe normalement à la Petite Inde à laquelle le texte géorgien donne son autre nom classique de Nubie, puis à la Perse et au pays des Sarrasins. Le texte géorgien nous permet d'éliminer sans discussion une hypothèse de Klotz⁴, selon qui il faudrait comprendre la Nubie dans la Grande Inde et l'Arabie du Sud dans la Petite Inde.

1. N. FIGULEVSKAIA, *op. cit.*, p. 115-128.

2. Cf. le voyage d'Apollonios de Tyane au pays des gymnosophistes, PHILOSTRATE, *Vie d'Apollonios*, VI, 7-23.

3. *Genèse*, 2, 11.

4. A. KLOTZ, *art. cit.*, p. 616 ; cf. N. FIGULEVSKAIA, *op. cit.*, p. 121.

A partir de là, il n'y a plus la moindre ressemblance entre l'*Itinéraire* et la première partie de l'*Expositio*. Aussitôt après le pays des Sarrasins, celle-ci entreprend la description du monde romain, alors que l'*Itinéraire* se poursuit par 5 étapes qui par Eilath, Elam, Antioche, Constantinople et Rome le conduisent jusqu'à la Gaule d'après les versions grecques, mais plus vraisemblablement jusqu'à Gadès, considéré comme l'extrémité occidentale du monde, selon la version géorgienne.

Un autre point de concordance entre l'*Itinéraire* et la première partie de l'*Expositio* réside dans la similitude des chiffres des étapes, à condition de donner aux mois de l'*Itinéraire* une valeur de 30 jours. Nous avons ainsi le tableau suivant :

| <i>Expositio</i> | | <i>Itinéraires</i> | |
|------------------|--------------|----------------------------|-----|
| Camarini | 70 mansiones | Eden à Drachma | 70 |
| Brahmes | 5 — | Drachma-Evilath | 70 |
| Eviltes | 32 — | Evilath-Iemer | 47 |
| Emer | 47 — | Iemer-Nekous | 32 |
| Nebus | 60 — | Nekous-Disimaneis (2 mois) | 60 |
| Disaph | 240 — | Disimaneis-Chonai (8 mois) | 240 |
| Choneum | 120 — | Chonai-Diaba (4 mois) | 120 |
| Diua | 210 — | Diaba-Grande Inde (7 mois) | 210 |
| India major | 210 — | Grande Inde-Axoum (7 mois) | 210 |
| Axoum | 150 — | Axoum-Petite Inde (5 mois) | 150 |
| India minor | 15 — | Petite-Inde-Perse (3 mois) | 90 |
| Perse | ? — | Perse-Sarrasins | 2 |
| Sarrasins | ? — | Sarrasins-Eilath | 7 |

Comme on le voit les seules divergences concernent les Brahmes et la Petite Inde ; on ne peut en effet considérer comme une divergence l'interversion manifeste entre les Eviltes et le pays d'Emer, sans que nous puissions évidemment dire quelle est la mention correcte.

Par contre ces chiffres, comme le montre notre tableau, font apparaître deux conceptions totalement différentes. Pour l'*Expositio*, il s'agit de l'étendue des pays, ce que con-

firmement les formules du genre de « ils habitent un pays d'une étendue de 15 journées de marche ¹ », alors que l'*Itinéraire* considère, et cela est normal pour un itinéraire, les distances qui séparent les pays les uns des autres, ce qui lui permet d'ajouter un certain nombre de notations géographiques intéressantes, c'est-à-dire qu'il distingue entre les routes terrestres et les routes maritimes.

Un autre accord entre nos deux textes concerne l'état de béatitude des peuples les plus éloignés, du fait que l'agriculture n'apparaît pas dès le début, mais seulement à partir du pays de Nebus pour l'*Expositio*, à partir de celui d'Evilath pour l'*Itinéraire*. Tout cela nous montre l'indiscutable parenté qui existe entre les deux.

Trois solutions peuvent se présenter quant à leurs rapports : l'*Expositio*, ou tout au moins sa première partie, dépend de l'*Itinéraire*; l'*Itinéraire* dépend de l'*Expositio*; l'un et l'autre dépendent d'un même texte. Mais avant d'examiner cette question nous devons considérer une opinion qui a été avancée par Klotz dans son article sur l'*Itinéraire* ², et adoptée par Pfister dans son étude sur les rapports de l'*Itinéraire* et de la légende d'Alexandre ³. Pour eux, l'*Expositio*, telle que nous la possédons, serait un texte composite dû à un remanieur du VI^e siècle qui aurait juxtaposé un *Itinéraire* et l'*Expositio* originale qui ne comprendrait que la description du monde romain. Cet amalgame serait postérieur à la date de 526, par suite de la mention, au paragraphe 17, de conflits entre les Perses et l'Inde Mineure, la Petite Inde (peu importe que celle-ci soit la Nubie ou l'Arabie puisque, pour les Anciens, la Nubie s'étendait tout aussi bien sur une partie de notre péninsule arabique), cette mention ne pouvant s'appliquer qu'aux conflits qui opposèrent alors Arabes et Perses ⁴. Mais, comme l'a déjà

1. Par. 18 : « habitant terram mansionum quindecim. »

2. A. KLOTZ, *art. cit.*, p. 616.

3. F. PFISTER, *art. cit.*, p. 466.

4. Il ne peut s'agir que du conflit suscité par la politique anti-chrétienne du roi judaïsant Dou Nowas : cf. M. RODINSON, *L'Arabie avant l'Islam, Histoire Universelle de la Pléiade*, t. II, Paris 1957, p. 32 (et la bibliographie) et R. DEVREESSE, *Le patriarcat d'Antioche*, Paris 1945, p. 257.

fait remarquer N. Pigulevskaïa ¹, les interventions d'Axoum dans ces sortes de conflits sont bien antérieures au VI^e siècle. C'est pourquoi il nous semble que cette référence pourrait tout aussi bien, et même bien mieux, se rapporter à une interprétation erronée par notre auteur des événements qui, au début du IV^e siècle, amenèrent la conquête éphémère de l'Arabie du Sud par les Axoumites ². Dans ces conditions, si, comme nous allons le montrer, notre texte forme bien un tout, on pourrait penser à un apport original de l'auteur de l'*Expositio*, exploitant quelques on-dit qui lui seraient parvenus de ces pays lointains.

Or l'unité de l'*Expositio*, contrairement à ce qu'a écrit Klotz, nous paraît indiscutable. Étant donné que ce que nous avons n'est qu'une traduction (et quelle traduction !), si le texte traduit était un texte composite, la traduction s'en ressentirait dans son vocabulaire et dans ses tours. Il n'y a rien de tel et, comme le montre notre index de la langue, ce sont exactement les mêmes mots et les mêmes tours qui sont utilisés dans la première comme dans la seconde partie de l'*Expositio*. Nous en donnerons un seul exemple : l'emploi du verbe *adiacere* associé à la préposition *post*. Nous avons ainsi au paragraphe 13 (première partie) *post ergo Nebus gentem adiacet regio Disaph* et au paragraphe 52 (deuxième partie) *deinde post africae omnem regionem adiacet et deserta terra*. Cette unité peu discutable nous incite donc à affirmer que l'*Expositio* date en son entier du IV^e siècle et qu'elle ne peut dériver d'un *Itinéraire* que sa christianisation ne permet pas de dater d'avant le V^e siècle.

Pour ce qui est de notre seconde hypothèse : l'*Itinéraire* dépend de l'*Expositio*, c'est-à-dire a réduit l'*Expositio* puis l'a christianisée ; il nous semble qu'elle est également indéfendable. Cette impossibilité nous paraît résulter du fait que la manière dont l'*Itinéraire* se termine, après être arrivé aux pays du monde romain, n'a rien à voir avec le texte de l'*Expositio*. Il ne s'agit pas d'une réduction mais d'autre chose

1. N. PIGULEVSKAIA, *op. cit.*, p. 122.

2. M. RODINSON, *op. cit.*, p. 16.

comme le montrent bien les mentions d'Eilath et d'Elam, inconnues de l'*Expositio*.

Nous sommes donc obligés de considérer, avec N. Pigulevskaia et W. Wolska ¹, qu'indépendants l'un de l'autre nos deux textes découlent d'une source commune, antérieure par conséquent à la composition de l'*Expositio*, et donc au milieu du IV^e siècle. Cette source contenait déjà la description des peuples bienheureux de l'Orient et le chiffre des étapes, représentant l'étendue des pays. Cet ouvrage entre donc dans un genre littéraire, si l'on veut, qui semble avoir été assez florissant à l'époque et dont nous avons d'autres témoins, tel l'*Itinéraire d'Alexandre* ². C'est d'ailleurs au souvenir d'Alexandre que W. Wolska rattache avec raison l'origine de cette littérature, quand bien même certains de ses éléments remontent bien plus haut, puisque nous les trouvons déjà dans l'œuvre d'Hérodote et encore plus dans celle de Ctésias.

Nous devons penser que l'auteur de l'*Expositio* a réduit et adapté ce texte pour l'introduire en tête de son propre ouvrage, mais lui est resté suffisamment fidèle pour ne pas oser se présenter comme le véritable auteur : d'où la mention de l'*historicus*. D'un autre côté, ce même texte a été réduit à la forme squelettique d'un *Itinéraire* qui n'avait plus conservé, en son début, qu'un bref rappel de l'état de béatitude des Camarini. C'est cet abrégé qui a été remanié par la suite par des copistes chrétiens ; ils y ont introduit tout à la fois le christianisme et les souvenirs bibliques d'une part (d'où la transformation des *Camarini* en *Macarinoi*), d'autre part les allusions à la légende d'Alexandre et à la géographie mythique de l'Orient. En cela, notre *Itinéraire* peut être, et a été, mis en parallèle avec l'œuvre plus développée de Cosmas Indicopleustès ³ qui, comme lui, nous montre le christianisme pénétrant parmi les peuples de l'Orient et connaît, comme notre version géorgienne, des pygmées et des hommes

1. N. FIGULEVSKAIA et W. WOLSKA, *loc. cit.*

2. Sur les problèmes de la légende d'Alexandre, cf. en dernier lieu R. MERKELBACH, *Die Quellen des griechischen Alexanderromans, Zetemata*, t. IX, Munich 1954.

3. N. FIGULEVSKAIA et W. WOLSKA, *loc. cit.*

velus. Mais, de ces deux transformations, la plus symptomatique pour nous est celle qui concerne la légende d'Alexandre. Il n'est pas question d'y revenir longuement après Pfister, mais seulement d'en rappeler le point essentiel et d'en ajouter un autre non signalé par Pfister, qui ignorait la version géorgienne.

A propos du pays de Diaba, une interpolation du manuscrit de Dresde nous dit qu'il est le pays où vint Alexandre et où il éleva un certain nombre de statues. C'est pourquoi Pfister a montré que ce nom devait être mis en relation avec le verbe *διαβαίνειν* ; c'est donc le pays du passage, aux confins du monde normal et du monde mystérieux de l'Orient, le pays qui, dans la légende, oblige au franchissement d'un gouffre puis d'un désert ¹. Mais la version géorgienne, en parlant du pays de Iemer, nous dit que c'est le pays des ténèbres. Or la légende d'Alexandre comporte également un passage du héros par le pays de la nuit ². Il est possible, d'ailleurs, que l'introduction dans cette version des peuples monstrueux, peuples dont la connaissance dérive en partie de Ctésias qui a été lu à l'époque byzantine, comme le prouve la *Bibliothèque* de Photius ³, provienne plus simplement du roman d'Alexandre où ils se sont introduits au cours des temps ⁴.

Si tout cela s'applique aux *Itinéraires*, tout cela ne peut s'appliquer à l'*Expositio*, donc à leur source commune, même si, comme le voudrait N. Pigulevskaia, il s'agit d'une source en langue syriaque, ce que rien ne permet d'affirmer ⁵. Dans

1. F. PFISTER, *art. cit.*, p. 460 s. ; *Itinéraire* όπου εισήλθεν Ἀλέξανδρος τῶν Μακεδόνων Βασιλεὺς καὶ ἐποίησεν θηταυρούς καὶ ἔστησεν ἀνδριάντα εἰκόνα ; PSEUDO-CALLISTHÈNE, II, 39, éd. Dubner, coll. Firmin-Didot, Paris 1846.

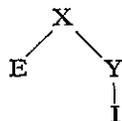
2. « D'Évilat à Iemer, pays des ténèbres, 40 étapes. »

3. PHOTIUS, *Bibliothèque*, 72, éd. R. Henry, t. I, p. 105 s., coll. Budé, Paris 1959.

4. PSEUDO-CALLISTHÈNE, II, 37 : peuple des Daceis velus et mangeurs de poissons que l'on peut rapprocher des Dissaes soumis par Dionysos (NONNOS, *Dionysiaques*, XXVI, 90), cela d'autant plus que le roman de Dionysos a de fortes chances de découler du roman d'Alexandre (H. JEANMAIRE, *Dionysos, histoire du culte de Bacchus*, Paris 1951, p. 351 s.). On pourrait alors se demander si certaines formes des *Itinéraires* (Disimaneis, Da si moni) n'ont pas été influencées par la légende.

5. N. FIGULEVSKAIA, *loc. cit.*

ces conditions nous pourrions représenter les rapports existant entre nos textes par le stemma suivant :



X étant notre source inconnue, E l'*Expositio*, Y l'abrégé en forme d'itinéraire et I nos Itinéraires.

Les rapports entre nos textes ainsi établis, nous pouvons maintenant aborder l'étude de la localisation des pays de la première partie de l'*Expositio*. Pour cela il nous faut distinguer entre les huit premiers et les cinq derniers. Ceux-ci ne posent pas de problèmes à proprement parler, leur localisation nous est bien connue : il s'agit de l'Inde, d'Axoum, de la Nubie-Arabie, de l'Empire perse et des tribus sarrasines aux confins des deux empires. La seule question qu'il soit nécessaire d'envisager à leur propos est celle de leur succession : pourquoi passe-t-on de l'Inde à Axoum, pour revenir ensuite vers la Perse par les pays arabes ? Un fait de géographie de la circulation, spécifié d'ailleurs en toutes lettres par les *Itinéraires*, nous permet de comprendre cette succession. La route de l'Inde à Axoum est une route maritime qui dépend de l'organisation de la mousson dans cette partie de l'océan Indien (mer Érythrée des anciens). C'est d'ailleurs l'existence de ces relations directes entre l'Inde et les régions situées au sud de l'Égypte qui doit être à l'origine de l'existence des diverses Indes de la géographie antique et médiévale ¹.

Par contre les problèmes posés par les premiers sont nombreux et à peu près insolubles. Les deux seuls pays qui, parmi eux, nous soient souvent attestés sont le second, le pays des Brahmes, et le dernier, le pays de Diua. Le pays des Brahmes est en règle générale situé au nord de l'Inde et la vie de ses

1. Sur la conception médiévale des trois Indes, cf. J. RICHARD, « L'Extrême-Orient légendaire au moyen âge : Roi David et Prêtre Jean », *Annales d'Éthiopie*, t. II (1957), p. 225-244.

habitants est toute chargée de légendes conformes à la description de la béatitude des Camarini, ce qui explique le silence de notre texte à ce sujet. Quant au pays de Diua, ou Siélé Diua, également connu sous le nom de Taprobane, on considère traditionnellement qu'il n'est autre que l'île de Ceylan, mais il semble bien plutôt devoir être un composé des îles de l'Insulinde ¹. De toute manière, l'hypothèse formulée par Letronne au début du siècle dernier ne tient pas. Pour lui il s'agirait de la côte orientale de la presqu'île indienne : cette localisation il l'appuyait sur un passage d'Ammien Marcellin qui nous fait connaître un peuple de Deui ², et sur la présence sur cette côte de nombreux toponymes formés avec Deui ou Diui; en plus, il y ajoutait quelques considérations reposant sur les chiffres d'étapes ³. Laissons de côté le dernier argument : il n'aurait de valeur que si ces chiffres signifiaient quelque chose de précis et si Letronne, ce qu'on ne peut évidemment lui reprocher, ne s'était servi de l'édition de Godefroy pour qui l'*Eximia regio* représentait l'*India minima*, c'est-à-dire la région des bouches de l'Indus. Nous devons remarquer que le texte d'Ammien est beaucoup trop vague pour qu'on puisse en tirer quoi que ce soit, puisqu'on a pu tout aussi bien localiser ces mystérieux Deui sur la côte occidentale de l'Inde ou à Ceylan ⁴. Quant au toponyme Deui, l'affirmation qu'on le trouve sur la seule côte orientale de l'Inde est fautive ; nous savons bien qu'il entre dans la composition du nom des îles et des archipels de l'océan Indien, que ce soient les archipels des Maldives ou des Laquedives, ou l'Iabadiou de Ptolémée c'est-à-dire Java, Yavadipa ⁵. Autrement dit, ce toponyme nous assure essentiellement de l'insularité du lieu.

1. P. PARIS, « Note sur deux passages de Strabon et de Plin », *Journal asiatique*, 1951, p. 13-27.

2. AMMIEN MARCELLIN, XXII, 7, 10.

3. J. LETRONNE, *Matériaux pour l'histoire du christianisme en Égypte, en Nubie et en Abyssinie*, Paris 1832, p. 124-128.

4. AMMIEN MARCELLIN, éd. J. C. Rolfe (*Loeb classical Library*), t. II, 3^e réimpr., Londres 1956, p. 212.

5. A. BERTHELOT, *L'Asie ancienne centrale et sud-orientale d'après Ptolémée*, Paris 1930, p. 406.

Cette présence de Diua aux confins de l'Inde et des pays antérieurs nous permet de supposer que ceux-ci doivent être recherchés dans ce que les Anciens considéraient comme l'Inde transgangétique, c'est-à-dire notre actuelle Indochine. Dans ces conditions, où commence notre géographie ? Quel est ce pays des Camarini bienheureux que les adaptateurs chrétiens, entraînés par une vieille tradition, ont considéré comme les habitants de l'Éden ? Étudiant ce mot, Tomaschek a montré qu'il avait de fortes chances d'être un mot géographique bien réel et de nous conduire dans le sud de la presqu'île indochinoise¹. Là, en effet, l'onomastique, aussi bien antique que médiévale ou moderne, nous montre des formes voisines de celle de l'*Expositio* : fleuve Cambari de Plin l'Ancien², peuple des Qimar des géographes arabes du IX^e siècle, notre peuple khmer et notre Cambodge. Mais alors, pourquoi les Brahmes, que la tradition place dans la vallée du Gange, succèdent-ils immédiatement aux Camarini ? Deux solutions peuvent être envisagées. La première a été proposée par Tomaschek : à savoir que les peuples de la presqu'île indochinoise étaient de civilisation brahmanique et que la source initiale de notre écrit le savait. L'autre est de considérer qu'après avoir décrit les Camarini suivant le concept traditionnel de la vie des Brahmes, il a été entraîné, par suite de ses méconnaissances, à les placer côte à côte. Le pays des Éviltes, qui suit celui des Brahmes, a été manifestement confondu par l'*Itinéraire* avec le pays d'Évilat de la Genèse, le pays de l'or qu'entoure le fleuve Phison³ ; nous ne pensons pas qu'il faille l'assimiler à l'India Evilat du cosmographe de Ravenne et de Cosmas Indicopleustès⁴ puisque

1. TOMASCHEK, art. *Camarini*, *PW*, t. III, (1897), c. 1425.

2. TOMASCHEK, art. *Cambari*, *PW*, t. III, (1897), c. 1426 ; PLIN L'ANCIEN, *Hist. nat.*, VI, 55. Ce rapprochement nous semble préférable à celui fait par MÜLLER (au par. 4) avec la ville de Camara, emporium de l'Inde d'après le *Périple de la mer Érythrée*.

3. Cf. le délicieux traité de l'évêque d'Avranches D. HUET, *De situ Paradisi terrestri*, Leipzig 1694, p. 34-37.

4. Anonyme de Ravenne, *Cosmographie*, II, 1 ; cf. B. H. STOLTE, *De Cosmographie van den Anonymus Ravennas, een Studie over de Bronnen van Boek II-V*, Amsterdam 1949, p. 27-28 ; COSMAS, *Topographie*, XI, PG 88, 452 A).

cette dernière est localisée au nord, voire même au nord-ouest de l'Inde. Il nous est, de même, impossible d'identifier les pays d'Emer et de Nebus ; au contraire le pays de Disaph pose un certain nombre de problèmes intéressants. La forme sous laquelle il se présente n'a rien de grec mais est bel et bien sémitique, et c'est là un argument que N. Pigulevskaia aurait pu utiliser en faveur d'un document originel syriaque¹ ; le mot est formé de l'enclitique *di*, très fréquent en araméen, et du mot *saph* qui veut dire en araméen « le seuil ». Il semble donc que ce mot doive être interprété comme marquant un changement de direction ou un changement total de coutumes. D'autre part Tomaschek² s'appuyant sur la ressemblance entre *saph* et *samf*, forme arabe pour désigner la région cochinchinoise, pense qu'il s'agit de cette région.

Nous en arrivons maintenant au dernier pays avant Diua, celui qui est appelé Ioneum dans l'*Expositio* et que *Descriptio* et *Itinéraire* nomment Choneon. A l'exception de Pfister³, tout le monde s'accorde pour considérer qu'il s'agit du même pays que celui que Cosmas Indicopleustès appelle Ouniai, c'est-à-dire le pays des Huns⁴, pays situé aux confins de l'Inde, de la Chine et de l'Indochine.

En nous appuyant sur ces quelques données de localisation, nous pensons qu'il faut considérer que nous avons affaire à une description géographique dont l'ordre est en partie commandé par une conception cartographique semblable à celle qui préside à la *Géographie* de Ptolémée, avec un Gange coulant sensiblement nord-sud et une côte de l'Inde et de l'Indochine orientée en gros ouest-est⁵. Par conséquent, parti d'une région située pour lui à l'extrémité orientale du monde, notre auteur va progressivement vers l'ouest jusqu'aux confins de l'Inde. De là il gagne par navire l'île de Diaba c'est-à-dire l'Insulinde ou Ceylan (ou un com-

1. N. PIGULEVSKAIA, *op. cit.*, p. 37-40. Cf. ci-dessous p. 99.

2. TOMASCHEK, art. *Disaph*, *PW*, t. V, 1, c. 1170-1171.

3. F. PFISTER, *art. cit.*, p. 459, n. 2 ; il les rapproche du peuple des Cones ou Caucones du roman d'Alexandre.

4. COSMAS INDICOPLEUSTÈS, *Topographie*, XI, PG 88, 449 a.

5. A. BERTHELOT, *op. cit.*, p. 262 s. ; cartes 7, 8 9 et 10.

promis entre les deux) puis, toujours par mer, l'Inde proprement dite — c'est-à-dire essentiellement sa côte ouest qui, effectivement, ne peut être atteinte par mer qu'après une longue navigation quand on vient de la région de Ceylan, par suite du mécanisme des vents dans ce secteur de l'océan Indien¹ — enfin, de là, Axoum et la suite. Ce point de départ très éloigné vers le Sud-Est asiatique ne doit pas nous étonner quand nous considérons l'activité des relations économiques indirectes entre ces régions et le monde romain au IV^e siècle².

Mais cet itinéraire n'a été composé que d'après des on-dit et son auteur ignorait tout des peuples qu'il cite, et dont les noms ont dû se déformer au point d'être incompréhensibles. C'est pourquoi il se contente de leur appliquer les lieux communs de toute la littérature antique sur l'âge d'or, tel que le décrivait déjà Hésiode : « Ils vivaient comme des dieux ; le cœur libre de soucis, à l'écart et à l'abri des peines et des misères ; la vieillesse misérable sur eux ne pesait pas ; mais, bras et jarret toujours jeunes, ils s'égayaient dans les festins, loin de tous les maux. Mourants, ils semblaient succomber au sommeil³. » Félicité que l'on rapporte tantôt, comme le fait Hésiode, aux peuples des temps jadis, tantôt aux peuples lointains, situés aux confins du monde. C'est le mythe des îles Fortunées, localisées à l'Extrême-Occident ; celui des îles du Soleil, tel que nous le voyons dans le roman d'Iamboulos⁴, à l'Extrême-Sud ; celui des Hyperboréens à l'Extrême-Nord⁵ ; ou, comme ici, à l'Extrême-Orient, que ce soit le mythe des îles d'or ou celui de l'Éden biblique, Éden pour lequel à l'époque chrétienne « beaucoup d'hommes, dans leur

1. A. BERTHELOT, *op. cit.*, p. 369.

2. Cf. M. WHEELER, *Les influences romaines au-delà des frontières impériales* (trad. M. Thomas), Paris 1960, p. 214 s. Sur les découvertes romaines de Oc eo et autres, L. MALLERET, *L'archéologie du delta du Mékong*, (Public. de l'Ec. fr. d'Extrême-Orient), t. III, 1962, p. 304-454.

3. HÉSIODE, *Les Travaux et les Jours*, 113-116 (trad. A. Mazon), coll. Budé, Paris 1928, p. 90.

4. Cf. ci-dessus ch. IV, p. 52, n. 3 ; LUCIEN, *Histoire Vraie*, II, 4 s.

5. A. RIESE, *L'idéal de justice et de bonheur et la vie primitive des peuples du Nord dans la littérature grecque et latine* (trad. F. Gache et J. S. Piquet), Paris 1885, p. 35.

désir de tout savoir et d'apprendre si le Paradis se trouve dans notre terre à nous, ne craignent pas de s'aventurer jusqu'à ces régions (l'Extrême-Orient). Car s'ils n'hésitent pas à aller aux confins de la terre pour la soie et le misérable commerce, comment hésiteraient-ils à se mettre en route pour contempler le Paradis¹ ? » Mais cette félicité telle qu'elle se présente dans l'*Expositio*, et par conséquent telle qu'elle devait se présenter dans sa source, n'a rien de chrétienne, quand bien même elle aurait incité les auteurs postérieurs à l'assimilation avec l'Éden². Inversement par sa sobriété relative, son refus des fantaisies monstrueuses traditionnelles, on ne peut lui appliquer la formule sarcastique que Lucien écrivait en pensant à Ctésias et à ses pareils : « Il y a un point du moins où je serai véridique, c'est en avouant que je suis un menteur³. »

1. COSMAS INDICOPLEUSTÈS, *Topographie*, I (PG 88, 96 C) ; trad. W. Wolska, *La topographie chrétienne de Cosmas Indicopleustès*, I. I et II.

2. Cf. ci-dessous II^e partie, ch. IV.

3. LUCIEN, *Histoire vraie*, I, 4 (trad. E. Chambry, t. II, p. 32).

VI

Les sources de la seconde partie de l'*Expositio*.

Nous allons examiner maintenant la question des sources de la seconde partie, celle que l'on considère comme une véritable géographie commerciale du monde romain au milieu du IV^e siècle.

Si nous prenons le premier paragraphe, bien qu'il ne nous ait été conservé que dans la *Descriptio*, nous voyons que l'auteur donne trois origines aux connaissances qu'il va exposer : ce qu'il sait personnellement, ce qu'il a lu et ce qu'on lui a dit. Que faut-il penser de cette affirmation ? S'agit-il simplement d'une clause de style ou bien le texte nous permet-il d'y voir l'expression de la réalité ?

Nous pensons qu'il y a vraiment une part d'observation personnelle dans les données de l'*Expositio* : cela se manifeste dans la description de l'Égypte et dans celle de la Syrie. Pour l'Égypte nous avons déjà fait remarquer ce qui est dit au sujet des poissons de mer, de fleuve et d'étang consommés à Alexandrie : ce fait suppose que l'auteur est allé à Alexandrie. C'est la même impression qui se dégage de la description du culte païen dans cette ville, ou encore de ce qu'il dit des émeutes contre les gouverneurs. Mais il y a plus ; l'auteur lui-même affirme qu'il y est allé et qu'il utilise ses souvenirs lorsque, à propos de la religiosité des Égyptiens, il écrit : « Cependant ceux que nous avons vus font notre admiration, et nous affirmons qu'ils sont les premiers en tout ¹. » C'est sûrement au cours de son séjour, ou de l'un de ses séjours, que l'auteur a vu les navires chargés du blé annonaire prendre le départ à destination de Constantinople et des ports antiochiens. La première de ces affirmations n'aurait guère de valeur en soi, étant donné qu'il était

1. Par. 34 : « Tamen quos uidimus miramur et in omnibus primos esse dicimus. »

bien connu de tous, et à plus forte raison d'un commerçant, que l'Égypte ravitaillait la ville de Constantin depuis que l'empereur avait détourné vers sa fondation l'annone jusque-là réservée à Rome ¹. Il n'en est pas de même de la seconde. En effet, l'Égypte ne participait pas normalement au ravitaillement de la région antiochienne ; pour qu'elle le fit, il fallait des circonstances exceptionnelles, et des autorisations administratives tout aussi exceptionnelles dont Julien aussi bien que Libanios nous sont témoins ². C'est là ce qui explique que l'auteur a jugé nécessaire de nous dire qu'il s'agissait bien de semblables circonstances et que le ravitailllement égyptien à destination d'Antioche n'était motivé que « par suite de la présence de l'armée impériale et de la guerre contre les Perses ³ ».

Cette guerre contre les Perses, qui pèse par sa menace sur la Syrie, est évidemment l'une des principales connaissances directes de notre auteur. Il n'a besoin de se référer ni aux on-dit, ni à des textes, pour la connaître et c'est pourquoi nous pensons que, lorsque l'*Expositio* dit à propos de telle ou telle région (Galatie, Arménie mineure, Thrace, Gaule) qu'elle fournit des soldats à l'armée impériale, c'est parce qu'il lui a été donné de les voir parmi les contingents rassemblés à ce moment pour l'expédition persique ⁴.

Pour ce qui est de la Syrie, nous n'y reviendrons pas puisque nous l'avons en fait montré en étudiant la patrie de l'auteur. Nous n'insisterons point davantage sur tout ce qui concerne les produits du commerce, ou sur la valeur du sparte espagnol ⁵. Mais il est une autre notice qui provient sûrement des connaissances directes de l'auteur, c'est celle qui concerne les qualités des administrateurs originaires des régions du Pont, de Paphlagonie, de Galatie et de Cappadoce ⁶. Nous

1. Cf. CLAUDIEN, *Guerre contre Gildon*, 60-62 : « Cum subiit par Roma mihi, diuisaque sumpsit / acquales Aurora togas ; Aegyptia rura / in partem cessere nouam... »

2. JULIEN, *Misopogon*, 29 ; LIBANIOS, *Lettres*, 349 ; 350 ; 356.

3. Par. 36 : « Maxime propter exercitum imperatoris et bellum Persarum. »

4. Par. 41, 43, 50, 58. Sur la présence de Gaulois dans l'armée opposée aux Perses, cf. AMMIEN MARCELLIN, XIX, 5 et 6.

5. Par. 59.

6. Par. 44.

pensons que cela prouve que notre auteur connaît de nom les grands administrateurs de la période. En effet, si nous nous reportons à la succession des préfets du prétoire d'Orient dans cette période, nous remarquons que le pontique Hermogènes eut en 359 pour successeur le paphlagonien Helpidius¹. Il n'y a donc rien d'anormal à ce qu'un grand commerçant syrien de l'époque ait été au courant de ces changements de titulaire de la préfecture du prétoire dont dépendait sa province, et qu'il en ait profité pour généraliser.

Si nous nous tournons vers la deuxième des sources qu'il met en avant, les récits qu'il a pu entendre, nous devons tout d'abord signaler ce qu'il dit de la Bretagne. Là, en effet, il semble bien se référer à ce qu'il a ouï dire, lorsqu'il écrit : « à ce que racontent ceux qui y ont été² ». Cependant, nous ne pouvons pas totalement l'affirmer, du fait que la formule est assez ambiguë et qu'elle pourrait se rapporter pareillement à un récit écrit. Il y a toutefois deux détails qui nous font opter de préférence pour une source orale : c'est la seule fois où il utilise le verbe *narrare* en parlant de ses sources, alors qu'en général il utilise en pareil cas *scribere* ou l'un de ses composés³; de plus l'expression « ceux qui y ont été » laisse supposer qu'il connaît personnellement ceux qui lui ont parlé de la Bretagne. C'est à pareille source orale que nous pensons devoir rapporter tout ce qu'il dit, ou tout au moins une partie de ce qu'il dit de Rome, dans la mesure où, comme nous l'avons dit, cette description est en rapport avec la visite de Constance dans la vieille capitale du monde romain. Sans doute tient-il ces connaissances de quelqu'un qui se trouvait alors à Rome, peut-être même de quelque membre de l'entourage impérial avec qui il était en relations.

Mais il est évident que notre auteur qui, dans sa première partie, a démarqué un ouvrage antérieur, ne s'est pas fait faute pour sa seconde partie de recourir, comme il le précise, à des sources écrites ; le problème est donc de savoir à quel genre d'ouvrages il s'y est référé.

1. AMMIEN MARCELLIN, XIX, 12, 6 ; XXI, 6, 9.

2. Par. 67 : « sicut qui fuerunt narrant. »

3. Par. 42 : « et aliorum... conscribentium. »

Une première question se pose alors à nous : celle des rapports de l'*Expositio* et des excursions géographiques de l'œuvre de son contemporain et compatriote Ammien Marcellin.

Étudiant les sources d'Ammien Marcellin, V. Gardthausen a soutenu, à la fin du siècle dernier, que le dernier des historiens de l'Antiquité s'était servi, pour écrire ses descriptions géographiques¹, d'un ouvrage qu'il a baptisé géographie systématique du monde romain, cet ouvrage serait également la source de l'*Expositio*². Bien que combattue par Mommsen³, cette thèse a été reprise un peu plus tard par A. Romano qui en a fait une application systématique à l'*Expositio*⁴. D'après eux, cette géographie aurait présenté une étude régionale du monde romain dans laquelle chaque province aurait été traitée suivant un plan uniforme en six parties : caractéristiques géographiques de la région, fertilité, rivières, villes, fondation et nom ancien des villes, enfin histoire de la soumission de la province. Mais il suffit de lire Ammien Marcellin aussi bien que l'*Expositio* pour se rendre compte que ni l'un ni l'autre ne se conforment à ce plan. On ne peut tourner la difficulté, comme le fait A. Romano, qu'en affirmant que l'un et l'autre ont laissé de côté tel ou tel paragraphe de leur source. C'est pourquoi cette thèse ne peut être admise, et elle a été rejetée par tous ceux qui se sont occupés de la partie géographique de l'œuvre d'Ammien Marcellin⁵.

Il n'en reste pas moins qu'il y a des rapports indiscutables entre les deux ouvrages, rapports qu'une présentation parallèle de quelques passages met en évidence.

1. AMMIEN MARCELLIN, XIV, 8, description des provinces orientales ; XV, 10-12, description de la Gaule ; XXII, 8, description de la Thrace et des pays de la mer Noire ; XXII, 15-16, description de l'Égypte ; XXIII, 6, description de la Perse et du monde oriental ; XXVII, 4, description de la Thrace.

2. W. GARDTHAUSEN, *Die geographischen Quellen Ammians*, Leipzig 1873.

3. Th. MOMMSEN, « Ammians Geographie », *Hermes*, t. XVI (1881), p. 602-636.

4. A. ROMANO, « Ricerche sulla Anonymi totius orbis descriptio », *Riv. di storia antica, nuova serie*, t. VIII (1904), p. 1-14.

5. Cf. en dernier lieu L. DILLEMANN, « Ammien Marcellin et les pays de l'Euphrate et du Tigre », *Syria XXXVIII* (1961), p. 87 s.

Décrivant l'île de Chypre nos deux auteurs ont des affirmations presque semblables :

Ammien XIV, 8, 14.

Cyprum ilidem insulam procul a continenti discretam et portuosam, inter municipia crebra urbes duae faciunt claram, Salamis et Paphus, altera Iouis delubris, altera Veneris templo insignis. Tanta autem tamque multiplici fertilitate abundat rerum omnium eadem Cyprus, ut nullius externi indigens adminiculi, indigenis uiribus, a fundamento ipso carinae ad supremos usque carbasos, aedificet onerariam nauem, omnibusque armamentis instructam, mari committat.

15 histoire de Chypre.

Donc, pour l'un comme pour l'autre, Chypre est caractérisée par sa richesse et surtout par le fait qu'elle trouve sur son territoire les matériaux nécessaires à la construction d'un navire, de la quille jusqu'aux voiles supérieures. Cependant les différences sont aussi profondes que les ressemblances : l'*Expositio* ignore les villes, contrairement à ce qu'elle fait pour à peu près tous les autres pays ; Ammien Marcellin semble ignorer le détail des produits nécessaires à la construction des navires.

Nous retrouvons des similitudes et des différences analogues dans les descriptions de l'Égypte :

Ammien XXII, 16, 8.

Inibi aurae salubriter spirant, et aer est tranquillus et clemens atque, ut periculum

Expositio 63.

primam et maximam Cyprum,

quae solet nauem conficere ; dicitur non indigens alterius prouinciae pro fabrica nauium : necessaria ipsa insula habet omnia inferius declarata, ligna, aera mentum, ferrum, picem, nec non uero linteamen pro uelaria et funium usum. Dicunt autem et aliis bonis abundare.

Expositio 37.

et aeres uero habet ualde temperatos.

docuit, per uarias collectum aelates, nullo paene die incolentes hanc ciuitatem solum serenum non uident.

Ammien XXII, 16, 12.

His accedunt altis sufflata fastigiis templa, inter quae eminet Serapeum, quod licet minuatur exilitate uerborum...

Ammien XXII, 16, 18.

Medicinae autem, cuius in hac uita nostra nec parca nec sobria, desiderantur adminicula crebra, ita studia augentur in dies ut (licet opus ipsum redoleat) pro omni tamen experimento sufficiat medico ad commendandam artis auctoritatem, Alexandriae si se dixerit eruditum.

Mais, alors que dans la description de Chypre existe une certaine ressemblance de forme, ici il ne s'agit que d'une similitude d'idées.

De même, dans la description de la Syrie nous retrouvons similitudes et dissemblances. Similitudes formelles dans les transitions d'Ammien Marcellin qui utilisent des termes fréquents dans l'*Expositio* : *et prima post Osdroenam quam... ; dein Syria... ; post hanc... regio plena gratiarum et uenustatis, urbibus decorata magnis et pulchris... ; has autem prouincias... ; huic Arabia est conserua, ex alio latere Nabataeis configua...*¹. Mais derrière ces ressemblances, les dissemblances sont grandes. L'*Expositio* nous donne une description de la région qui ignore sa géographie administrative ; c'est ainsi qu'après

1. AMMIEN MARCELLIN, XIV, 8.

Expositio 35.

et dii coluntur eminenter et templum Serapis ibi est, unum et solum spectaculum nouum in omni mundo...

Expositio 37.

itaque et Aesculapius dare ei uoluit medicinae peritiam, ut habeat ; in toto mundo medicos optimos praestare dignatus est ; et quam plurime initium salutis omnibus hominibus illa ciuitas constat.

avoir parlé de l'Osrhoène, elle passe directement à la Syrie proprement dite, ignorant l'existence de la Commagène ou Euphratensis, qu'Ammien Marcellin décrit correctement avec ses villes de Hiérapolis et Samosate. De même, Ammien Marcellin connaît Apamée, décrit le cours de l'Oronte, signale l'absence de cours d'eau navigables en Palestine, cite Jérusalem et en rappelle la soumission au Grand Pompée.

Prenons un dernier exemple en ce qui concerne la Gaule. Dans les deux descriptions, nous trouvons un élément semblable à propos de Trèves, qualifiée par Ammien Marcellin de *domicillum principum clarum*¹ alors que l'*Expositio* déclare que là *habitare dominus dicitur*². Dans les deux également sont rappelées les vertus guerrières des Gaulois. Mais pour le reste, autant la description de notre auteur est étriquée et trahit l'ignorance la plus totale du pays, autant celle d'Ammien est développée et vivante, en particulier avec tout ce qui concerne la navigation rhodanienne, totalement méconnue de l'*Expositio* qui va jusqu'à omettre de citer le Rhône, peut-être parce que l'auteur l'ignorait.

Nous sommes donc amené à penser, à propos des rapports de l'*Expositio* et des digressions géographiques d'Ammien, qu'il est possible que pour certains passages les deux auteurs aient puisé à une source commune; mais cette source se limitait à une description de la Syrie, de l'Égypte, de Chypre. Cette possibilité, nous la déduisons des ressemblances formelles plus que des similitudes d'idées, car toutes celles que nous avons rencontrées ne sortent pas du domaine des lieux communs, que ce soit la construction des navires à Chypre, le climat d'Alexandrie, la célébrité du temple de Sérapis ou la science des médecins alexandrins. Mais nous ne pouvons l'affirmer, car le niveau intellectuel auquel se situe l'*Expositio* est bien inférieur à celui de l'œuvre d'Ammien; de plus, ces ressemblances apparaissent surtout dans la description de pays dont ils étaient l'un et l'autre originaires.

Cela nous amène à résoudre d'une manière négative la question que l'on est en droit de se poser, à savoir si notre

1. AMMIEN MARCELLIN, XV, 11, 9.

2. Par. 58.

auteur a utilisé une description administrative du monde romain, analogue à celle que nous avons conservée sous le nom de *laterculus Veronensis*¹. Non seulement, à l'inverse de la liste de Vérone, l'*Expositio* ignore la division de l'Empire en diocèses, mais, ce qui est beaucoup plus grave, elle commet des erreurs sur la succession des provinces, soit qu'elle en oublie, soit qu'elle les situe mal. Si nous prenons sa description de l'Orient, nous avons vu qu'elle connaît parfaitement la division tripartite de la Syrie, conforme à la géographie administrative de son temps, mais ignore les divisions de l'Égypte, où elle ne connaît que la Thébaïde, l'Égypte proprement dite et Alexandrie. Or, l'Égypte proprement dite ne formait pas une seule province mais deux: l'Égypte jovienne et l'Égypte herculéenne de la liste de Vérone², l'Égypte et l'Augustamnica d'Ammien Marcellin³. Elle ne connaît pas plus les divisions nouvelles de l'Arabie, l'existence de la Commagène-Euphratensis, et en Asie Mineure sa liste est très incomplète. Or ce sont là les pays qu'elle connaît le mieux. On peut alors facilement s'imaginer quelle est sa connaissance administrative du reste de l'Empire!

Mais à ces erreurs administratives viennent s'ajouter des monstruosité géographiques. En Asie Mineure notre auteur nous parle du Caucase, montagne de la province de Lycie, au lieu du Cragus⁴. Erreur encore plus grave, il considère que le Pont et la Paphlagonie sont des provinces continentales, alors qu'en réalité elles s'étendent sur une grande partie du littoral asiatique de la mer Noire⁵. Dans la région danubienne il étend la province de Pannonie, car il s'agit bien pour lui de la province et non du diocèse, jusqu'aux confins de la Gaule et il lui donne comme ville Norique, confondant ainsi la province de Norique avec une ville⁶. Mais surtout, la plus monstrueuse de ses erreurs est indiscutablement celle

1. Éd. O. Seeck, cf. supra p. 15, n. 1.

2. *Laterculus Veronensis*, I, 6 et 7.

3. AMMIEN MARCELLIN, XXII, 16, 1.

4. Par. 46.

5. Par. 45.

6. Par. 57.

qui lui fait prendre la Toscane pour une ville ¹. Bien que cette erreur n'ait jamais été aperçue jusqu'ici par tous ceux qui se sont occupés de notre texte, de Godefroy à Felenkovskaia, elle ne peut être mise en doute. Elle ressort de trois faits : le premier est l'emploi du mot *formositas* pour décrire ses beautés, mot qui dans toute l'*Expositio* n'est utilisé que pour qualifier la beauté des villes ou celle des femmes et des chevaux ². Le second c'est que, alors qu'à peu près toutes les provinces voient accoler à leur nom le qualificatif de *regio* ou de *provincia*, il n'en est pas de même de la Toscane, qui se trouve incluse à l'intérieur de l'Italie, puisque le paragraphe qui la suit commence par la formule « après l'Italie ». Enfin, et surtout, parce que le paragraphe qui la décrit se termine par : « Voilà ce qui concerne Rome et Toscane. Il y a encore en Italie d'autres villes splendides, celles que l'on appelle Aquilée et Milan ³. » S'il y a en Italie d'autres villes que Rome et Toscane, c'est bien que Toscane est une ville pour notre auteur.

Comment expliquer semblables erreurs, qui ne peuvent provenir d'une source écrite ?

Comme l'a montré L. Hahn ⁴, un certain nombre d'expressions de l'*Expositio*, en particulier l'emploi de *supra* pour désigner un pays situé soit au nord ⁵ soit au sud ⁶ ou celui de *in superiori parte* pour marquer que la Cappadoce se trouve au nord de la Cilicie ⁷, celui de *laeva* ou de *dextra* pour désigner l'ouest et l'est ⁸ supposent que l'auteur avait de-

1. Par. 55 et 56.

2. Par. 48, 49, 61 pour les villes ; par. 30 pour les femmes ; par. 40 pour les chevaux.

3. Par. 56 : « Et haec quidem Romae et Tusciae. Italiae uero et aliae ciuitates sunt splendidae quae sic uocantur Aquileia et Mediolanum. »

4. L. HAHN, *op. cit.*, p. 96-98.

5. Par. 43 : « deinde huius supra Armenia minor. »

6. Par. 35 : « supra caput enim Thebaidis Indorum genus. »

7. Par. 40 : « post hanc in superiori parte Cappadocia est. »

8. Par. 34 : « habes ergo de laeva parte... » ; par. 38 : « deinde iam de dextris... » ; cf. J. CULLANDRE, *La gauche et la droite dans les poèmes homériques*, Paris 1944, p. 4 et 5 avec les figures 5 et 6. On pourrait comprendre le début du par. 38 : « de dextris iterum Syriae supra inuenies Arabiam » de la manière suivante : l'observateur situé en Égypte regarde devant lui la Syrie (*supra*) et sur la droite de celle-ci l'Arabie.

vant les yeux une carte du monde. Cela ne doit pas nous étonner, vu ce que nous savons de l'utilisation de ces cartes dans le monde romain, surtout en matière d'enseignement géographique ¹. C'est ainsi que sur les murs du portique de l'école d'Autun se trouvait une carte où étaient représentés « la position de tous les pays avec leurs noms, leur étendue, les distances qui les séparent, ainsi que tous les fleuves du monde avec leur source et leur embouchure, les points où les rivages s'incurvent pour former des golfes et ceux où l'océan entoure la terre de son étreinte ou l'envahit de ses flots impétueux ² ». Mais toutes les cartes utilisées ne devaient pas être aussi complètes que celle que nous décrit Eumène, ou que la copie médiévale qui nous a conservé la carte dite de Peutinger ³. C'est l'utilisation d'une carte à grande échelle qui seule, pensons-nous, permet d'expliquer les erreurs géographiques que nous venons de signaler.

Il est vraisemblable que cette carte était une carte ancienne, qui ne connaissait pas les divisions administratives telles qu'elles étaient issues des réformes de Dioclétien : d'où les insuffisances, en la matière, de l'*Expositio*. De plus cette carte, relativement détaillée pour les régions orientales, ne devait donner qu'un schéma très général des régions occidentales : d'où la disproportion de l'ouvrage, citant vingt villes pour la Syrie, deux pour la Gaule et aucune pour l'Espagne. La carte devait porter les noms des provinces et ceux des villes écrits en caractères de même forme, mais de grandeurs différentes suivant leur importance et c'est là l'origine des confusions. Le Norique et la Toscane devaient être écrits en petits caractères et l'auteur qui ne les connaissait pas les a pris pour des villes d'autant qu'ils se trouvaient non loin d'*Italia* et de *Pannonia* écrits, eux, en gros caractères. La

1. H. I. MARROU, *Histoire de l'Éducation*, ne s'est pas occupé de l'enseignement de la géographie ; il en dit cependant quelques mots, d'après Schanz, lui-même dépendant de Hahn, dans *Saint Augustin et la fin de la culture antique*, p. 135-136.

2. *Panegyriques latins*, V, 20, 3 (éd. E. Galletier, coll. Budé, t. I, Paris 1949, p. 138).

3. Cf. DESJARDINS, *La table de Peutinger*, Paris 1869, et K. MILLER, *Die Peutingersche Tafel oder Weltkarte des Castorius*, Stuttgart 1910.

confusion du Cragus et du Caucase s'explique tout aussi aisément du fait de la croyance géographique en une chaîne unique formée du Taurus et du Caucase¹, s'étendant du sud de l'Asie Mineure jusqu'aux confins de l'Inde. Il faut donc considérer que notre carte portait le dessin d'une seule chaîne à laquelle elle donnait le nom de Caucase : notre auteur n'est pas allé plus loin et il a donné à la partie la plus occidentale de la chaîne le nom du tout. De même, la position continentale des provinces côtières de la mer Noire peut résulter de ce que la carte ne remontait pas jusque-là.

Ayant ainsi défini la source géographique principale de notre traité, nous devons nous demander s'il se réfère à des écrits géographiques proprement dits. Cela est indiscutable. La description de Nicomédie et de Nicée est une description purement livresque, et c'est là, comme nous l'avons dit, ce qui explique sa présence, malgré les destructions du tremblement de terre de 358. Notre auteur l'a trouvée dans un ouvrage qu'il avait à sa disposition, elle lui a semblé digne de figurer dans son œuvre, et il s'est contenté de la recopier sans se préoccuper de son inactualité. C'est la même impression qui se dégage de la description de Carthage avec ses rues présentant l'apparence des rangées d'arbres d'une plantation. Dans ces deux cas on pourrait songer à l'utilisation d'une description de villes célèbres, quelque ouvrage du genre du petit poème d'Ausone², et que nous ne connaissons pas par ailleurs.

Devons-nous aller plus avant et considérer que l'auteur de l'*Expositio* s'est servi d'ouvrages géographiques classiques. On a prétendu retrouver dans le texte des réminiscences de Pomponius Méla. C'est ainsi que Sinko voit dans la mort

1. OROSE, *Historia aduersus paganos*, I, 2, 10 : « In capite Syriae Cappadocia est quae habet... a meridie Taurum montem... » ; 16 : « Mons Caucasus inter Colchos, qui sunt super Cimmericum mare, et inter Albanos, qui sunt ad mare Caspium, primum attolitur. Cuius quidem usque in ultimum orientem unum uidetur iugum, sed multa sunt nomina : et multi hoc ipsum iugum Tauri montis credi uolunt, quia re uera Parcohatras mons Armeniae, inter Taurum et Caucasum medius, continuare Taurum cum Caucaso putatur.

2. AUSONE : *Ordo urbium nobilium*.

des Camarini, donc dans la première partie, l'utilisation du passage de Méla concernant la mort du phénix qui, arrivé à l'âge de 500 ans, se couche sur un tas d'herbes aromatiques, y meurt, renaît de sa pourriture même, puis rassemblant ses ossements anciens va les brûler dans un sanctuaire égyptien sur un bûcher de bois aromatiques...¹ Mais le rapprochement est fort loin d'être concluant. De même, Sinko pense à l'utilisation de Pline l'Ancien. C'est à lui que l'*Expositio* serait redevable de tout ce qui est dit de l'invention des lettres, de l'éloge du papyrus ou de la liste des crus italiens². Là encore, les rapprochements ne sont nullement concluants d'autant plus qu'il s'agit de notions fort générales et sans portée ; il pouvait les trouver dans d'autres auteurs aussi bien que dans ses souvenirs scolaires, ou, plus simplement, tout au moins en ce qui concerne les crus, du fait qu'il les avait vus un jour ou l'autre sur sa table.

Quant à l'utilisation du commentaire de Servius à l'*Énéide* que Sinko a voulu retrouver dans la description de Carthage, elle rentre dans la même série de fausses références. Certes, les deux textes se ressemblent comme il apparaît à la simple lecture :

Servius, ad Aen. I, 367.

*ut emeret tantum terrae,
quantum posset corium bouis
tenere, quam rem leuiter
tangit Vergilius dicendo
« facti de nomine Byrsam ».*

Expositio 61.

*locum emit, quantum corium
bubulum circumtenere po-
luit, ut Virgilius ait, cogno-
mine Byrsa.*

1. POMPONIUS MELA, *De situ orbis*, III, 83 : « Vbi quingentorum annorum aeuo perpetua durauit, super exaggeratam uariis odoribus struem sibi ipsa incubat soluiturque : deinde putrescentium membrorum tale concrenscens, ipsa se concipit, atque ex se rursus enascitur : cum adoleuit, ossa pristini corporis inclusa myrrha Aegyptum exportat, atque in urbe, quam Solis appellant, fragrantibus archio bustis inferens, memorando funere consecrat. » Th. SINKO, *art. cit.*, p. 541, le rapproche également de III, 65 sur la mort des Indiens : « Vbi senectus aut morbus incessit, procul a ceteris abeunt mortemque in solitudine nihil anxii expectant. »

2. PLINE, *Histoire naturelle*, VII, 192 : « Litteras semper arbitror Assyriis fuisse, sed alii apud Aegyptios a Mercurio... » ; Th. SINKO, *op. cit.*, p. 540, 541 ; PLINE, XIII, 68-70 ; XIV, 38.

mais n'est-ce point normal puisqu'ils se réfèrent tous les deux au même texte de Virgile et à la même tradition, connue par ailleurs ¹.

D'ailleurs, on comprend mal pourquoi Sinko se refuse à voir ici une utilisation directe de Virgile par notre auteur, alors qu'il prétend retrouver cette utilisation dans deux autres passages. D'après lui, en effet, l'expression *moenia inclita* qui qualifie les remparts des villes de la Mésopotamie ² dérive du *inclita bello/moenia Dardanidum* de Virgile ³. Certes, comme dans Virgile, *inclita* est suivi de *bello*, mais ce mot a beaucoup plus de chances d'être le complément du verbe qui suit que d'*inclita* lui-même. Mais surtout, ce qui nous amène à repousser sur ce point l'hypothèse de Sinko, c'est que nous avons affaire là à une expression consacrée que nous retrouvons dans le *Code Justinien* appliquée à ces mêmes villes ⁴. Enfin, pour lui, la description des encensoirs d'où s'exhale une odeur divine, dans la description de l'Égypte ⁵, dériverait de la description virgilienne de la chevelure de Vénus qui, parfumée d'ambrosie, exhale elle aussi une odeur divine ⁶. Ce rapprochement d'un encensoir et d'une chevelure, quelle que soit l'odeur qui s'en dégage, ne nous convainc pas. Il faudrait supposer chez notre auteur une pratique constante du poète pour que de pareils rapprochements puissent surgir. Or s'il connaît Virgile, nous l'avons dit, c'est un peu comme un élève, ou plutôt un ancien élève, qui a oublié à peu près tout.

Nous dirons donc, en conclusion, que notre auteur, dans sa partie proprement géographique, s'est servi d'une carte qu'il a commentée avec ses connaissances personnelles, provenant soit de ses lectures, soit de conversations entendues çà et là, soit de ses activités, celles-ci se marquant surtout dans les parties économiques de son traité.

1. Par exemple, JUSTIN, XVIII.

2. PAR. 22, SINKO, *op. cit.*, p. 540.

3. VIRGILE, *Énéide*, II, 241-242.

4. *Code Justinien*, IV, 63, 6.

5. PAR. 36.

6. VIRGILE, *Énéide*, I, 403-404 ; « *Ambrosiaequae comae diuinum uertice odorem/spirauere.* »

VII

Valeur de l'*Expositio*.

Au milieu des insipides compositions géographiques de la fin de l'Antiquité ¹, si l'on fait exception des excursus géographiques d'Ammien Marcellin, l'*Expositio* brille d'un éclat indiscutable. Ce n'est certes pas, comme il est facile de s'en rendre compte à la lecture, une grande œuvre littéraire par sa composition et par son style. Son auteur ne se distingue pas par une intelligence remarquable, ce n'est qu'un homme moyen, d'intelligence et de culture médiocres. Et pourtant son œuvre revêt à nos yeux une importance telle qu'il semble impossible d'étudier le monde romain au milieu du IV^e siècle sans avoir recours à elle ². Cette importance de l'*Expositio* réside dans la conception que l'auteur s'est faite de son œuvre, conception qui fait de lui un véritable précurseur des préoccupations de la géographie moderne. Laissant de côté la géographie mathématique qu'illustre un Ptolémée, la géographie touristique d'un Pausanias, ou la chorographie d'un Strabon, notre auteur se trouve être le premier des géographes économiques de l'histoire, et son importance provient de ce qu'il nous a donné, ou a voulu nous donner, un tableau des ressources du monde romain à son époque. Son œuvre mérite donc bien pleinement l'appellation de *Handelsgeographie* qui lui a été donnée par Sinko ³.

Cela admis, nous n'en avons pas moins le droit, et même le devoir, de nous poser la question de savoir quelle valeur il nous faut attribuer à ses enseignements ; ce que nous avons dit de ses erreurs nous laisse dans l'incertitude à ce sujet.

1. Cf. les nomenclatures d'un Vibius Sequester ou d'un pseudo-Aethicus, dans A. RIESE, *Geographi latini minores*.

2. Cf. l'utilisation de l'*Expositio* par Th. MOMMSEN aux livres XI et XII de son *Histoire Romaine*, ou celle qu'en fait A. FIGANJOL dans l'introduction de son *Empire chrétien*.

3. Th. SINKO, *art. cit.*

Il est un point, jamais mis en évidence et sur lequel nous avons déjà porté notre attention, pour lequel l'*Expositio* nous fournit des données originales, c'est la vie politique de la fin du règne de Constance. Nous nous contenterons donc de rappeler l'essentiel : notre texte nous montre le climat des provinces syriennes au début de la guerre contre les Perses, il témoigne de l'importance de la guerre sarmate et de la rébellion de l'Isaurie ; enfin il nous permet de dater les débuts de l'aventure de la reine Moawia. Mais au point de vue économique qui lui est propre, notre jugement sera beaucoup plus nuancé. En effet, si nous l'en croyons, toutes les provinces de l'Empire, à l'exclusion de la Grèce, « abondent de tous les biens » pour employer une de ses expressions favorites. Or il nous est permis d'en douter. Nous remarquerons tout d'abord une insuffisance notoire de sa documentation. Si l'on fait exception de ce qu'il dit de l'île de Chypre ¹ de la Dalmatie ² et de la Laconie ³, nous ne trouvons dans son œuvre aucune mention d'industries extractives ; de même, au point de vue des industries de transformation, seule l'industrie textile est citée. Au fond, ses connaissances sont très étroitement limitées aux produits alimentaires, aux textiles et aux chevaux de course. Certes, ces trois produits avaient une très grande importance, mais ils ne devaient pas résumer l'activité de toute l'économie d'échange à l'époque. Mais même pour ces produits, et plus exactement pour les produits alimentaires, l'optimisme de notre auteur correspond-il bien à la réalité ?

Par exemple, la situation de l'Italie agricole était-elle très florissante à l'époque ? Certes l'Italie, au sens moderne du mot, était une grande productrice de vins et de viande de boucherie et c'est elle qui fournissait à peu près exclusivement le ravitaillement de Rome pour ces produits ⁴, mais les nombreuses émeutes consécutives aux difficultés du ravi-

1. Par. 63.

2. Par. 53.

3. Par. 52.

4. A. CHASTAGNOL, « Le ravitaillement de Rome en viande au v^e siècle », *Revue Historique*, t. CCX (1953), p. 13-22 ; *La préfecture urbaine à Rome sous le Bas-Empire*, Paris 1960, p. 322-330.

taillement qui ont troublé la vie de Rome à cette époque nous prouvent que tout n'y était pas pour le mieux ¹. Nous ne devons pas nous étonner de cette carence de notre auteur, car il est permis de penser que quelqu'un capable de prendre la Toscane pour une ville ne devait pas être bien au courant de la géographie économique de la région.

Il est remarquable de voir comme, au contraire, il connaît bien les productions de l'Espagne, autres que les productions minières, alors que ses connaissances du pays sont à peu près nulles et qu'il n'y connaît aucune ville. Cela nous est une preuve de l'importance du pays dans l'économie méditerranéenne, et de ses relations commerciales étroites avec les pays de l'Orient. Notre texte ne vient, là encore, que confirmer ce que nous savons par ailleurs ².

Il n'est pas question de passer ici en revue toutes les données de l'*Expositio*, mais seulement de montrer par des exemples le degré de confiance que nous devons lui accorder, c'est pourquoi nous allons insister sur une des affirmations les plus curieuses du texte, la seule où il se préoccupe d'une politique des prix. A propos de la Gaule, notre auteur nous dit que, par suite de la présence d'un empereur sur son territoire, elle a de tout en très grande abondance, mais que tout y est très cher ³. Que faut-il entendre par là ? Nous devons tout d'abord remarquer que cette abondance de biens, d'après le contexte, ne résulte pas de la production locale mais des importations par l'intermédiaire du port d'Arles ; cette notation est, pensons-nous, en grande partie exacte. En effet, au moment où notre ouvrage a été écrit, la Gaule est encore sous le coup du désastre économique qui a accompagné l'usurpation de Magnence et l'invasion germanique concomitante. Une grande partie du pays a été ra-

1. J. R. PALANQUE, « Famines à Rome à la fin du IV^e siècle », *Revue d'Études anciennes*, t. XXXIII (1931), p. 346-356 ; H. P. KOHNS, *Versorgungskrisen und Hungerrevolten im spätantiken Rom*, Bonn 1961, p. 110-128 pour la période contemporaine de l'*Expositio*.

2. Par exemple la vente de chevaux espagnols pour les courses d'Antioche dans SYMMAQUE, *lettre IV*, 62.

3. Par. 58 : « sed propter maioris praesentiam omnia in multitudine abundant, sed plurimi pretii. »

vagée, certaines régions de l'Est sont passées sous le contrôle des Germains qui ont établi aux limites des pays qu'ils occupèrent un véritable *no man's land* par la dévastation systématique de vastes régions ¹. Par là-dessus, la politique de Constance vis-à-vis de ceux qui avaient pris le parti de l'usurpateur dut contribuer à diminuer encore les ressources du pays. Mais la Gaule était une région nécessaire à l'Empire et la lutte menée par Julien contre les Barbares nécessita une politique d'importations massives ². Certes, Ammien Marcelin fait surtout état d'importations britanniques destinées à l'armée du Rhin, mais cela même laisse supposer que le ravitaillement de la population dut être réalisé par des importations venues des pays de la Méditerranée. Tout cela explique à nos yeux les termes de l'*Expositio*, qui nous est ainsi un témoin de la crise économique sévissant alors en Gaule. Cette notation est d'autant plus curieuse que, pour la Gaule comme pour les autres provinces occidentales, les connaissances géographiques de notre auteur sont très maigres. Sans doute faut-il voir là l'apport d'une source orale, un renseignement communiqué par quelqu'un qui revenait de Gaule, voire par un Gaulois installé temporairement ou définitivement en Syrie.

Tout cela nous montre que, si importante que soit l'*Expositio* pour notre connaissance de l'économie romaine, ses données ne peuvent pas être utilisées telles quelles, par suite des insuffisances de sa documentation. Sa valeur est donc malgré tout assez limitée.

Nous ne pouvons parler de cette valeur, cependant, sans aborder l'examen d'un problème soulevé par la « science soviétique », pour employer une expression qui lui est chère. Dans son étude sur l'*Expositio*, S. V. Poliakova a écrit que notre texte était un témoin important de la lutte des classes au IV^e siècle, qu'il montrait le revers du tableau de la prospérité de l'Empire en faisant allusion aux dispositions

1. AMMIEN MARCELLIN, XIV à XXVI passim ; C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, t. VII, Paris 1926, p. 150 s. ; t. VIII, Paris 1926, p. 193 s. ; J. J. HATT, *Histoire de la Gaule romaine*, Paris 1959, p. 291-315 ; E. STEIN-J. R. PALANQUE, t. I (1959), p. 138-141, 142-145.

2. AMMIEN MARCELLIN, XVIII, 2, 3.

d'esprit des masses exploitées et des peuples qui supportaient mal le joug de la domination romaine ¹. Elle appuie cette appréciation sur trois passages : la description des émeutes alexandrines, les révoltes isauriennes et l'appréciation pessimiste sur les habitants de l'Afrique ².

Le troisième de ces passages nous semble assez mal interprété. Voir une allusion aux troubles suscités par les concussions et les donatistes dans l'affirmation « à peu près tous sont trompeurs... ils disent une chose et en font une autre ; aussi est-il difficile d'en trouver un bon parmi eux... » ³ force le sens. Nous avons là, tout simplement, une réminiscence de la *fides punica* : celle-ci est à l'origine de toute une tradition que nous retrouvons dans l'*Histoire Auguste*, lorsqu'elle fait dire à Marc Aurèle : « J'ai donné le commandement de deux cohortes auxiliaires à Albinus, de la famille des Ceionii, gendre de Plautillus, c'est un Africain certes, mais il n'a pas grand' chose à voir avec les Africains... » ⁴ Cette tradition culmine avec la description que donne Salvien des mœurs des Africains chez qui l'on ne trouve pas de mélange de bien et de mal, parce que chez eux tout est mal ⁵. Il nous semble que S. V. Poliakova aurait eu intérêt à citer non point la description des habitants de l'Afrique proconsulaire, mais celle des habitants de la Maurétanie qui ont « une vie et des mœurs de barbares, quoique sujets des Romains » ⁶.

Ce faisant nous retrouverions un peu l'appréciation portée par l'*Expositio* sur les Isauriens. Mais ce que nous savons de l'histoire de ce peuple justifie-t-il la qualification de lutte

1. S. V. POLIAKOVA et J. V. FELENKOVSKAIA, *art. cit.*, p. 238.

2. Par. 37, 45, 61.

3. Par. 61 : « Dolosi enim quamplurimi omnes esse dicuntur, alia quidem dicentes, alia autem facientes : difficile autem inter eos inuenitur bonus... »

4. *Histoire Auguste, vie d'Albinus*, 10 : « M. Aurelius Antoninus praefectis suis salutem. Albino ex familia Ceioniorum. Afro quidem homini, sed non multa ex Afris habenti, Plautilli genero duas cohortes alares regendas dedi. »

5. SALVIEN, *Du gouvernement de Dieu*, VII, 64 : « In Afris uero paene omnibus nihil horum est, quod ad utrumque pertineat, id est, bonum aequae ac malum, quia totum admodum malum. »

6. Par. 60 : « Barbarorum uitam et mores habent, tamen Romanis subditi. »

des classes ? Il nous semble que le savant russe force tout à la fois le sens de l'expression et celui de notre texte. Les populations isauriennes ont toujours été composées de pillards et de pirates, profitant des conditions naturelles de leur pays. Certes, la domination romaine les opprimait en les empêchant de se livrer à leurs fructueuses entreprises, mais nous ne pensons pas que Karl Marx ait jamais considéré que la répression du banditisme pur et simple était une des formes de l'exploitation capitaliste ; des bandits de grand chemin ne sont pas forcément, que nous sachions, des producteurs asservis par une classe possédante.

La question est évidemment plus délicate pour le cas de l'Égypte ; cependant, si l'on peut à bon droit parler de lutte des classes pour les révoltes paysannes de l'Égypte, le cas n'est pas le même pour les émeutes alexandrines de l'époque et notre auteur ne nous parle que de révoltes contre l'autorité des gouverneurs. Là aussi, nous avons affaire à une tradition solidement établie sur les faits ¹. La population de la grande ville du Nil a toujours été prête aux émeutes et celles-ci ne se comptent pas dans son histoire. Les motifs de ces émeutes ont été d'origines diverses, au IV^e siècle elles sont surtout une conséquence de la politique religieuse des empereurs ², ce qui ne nous paraît pas encore être à proprement parler une manifestation de la lutte des classes.

Pour ces motifs, nous n'ajouterons pas à la valeur de notre texte, comme témoin de son temps, les affirmations de S. V. Poliakova qui ne nous paraissent pas suffisamment assurées.

1. Il n'est point question de faire ici une histoire des révoltes d'Alexandrie, nous nous contenterons donc de donner quelques références nullement exhaustives : pour le I^{er} siècle, PHILON D'ALEXANDRIE, *Légation à Gaius*, passim ; pour le II^e siècle, une lettre du matelot CLAUDIUS TERENTIUS à son père : « Sachez que nous sommes très occupés, car nous avons dû réprimer le tumulte et l'anarchie dans la ville », *Pap. Michigan*, t. VIII, n. 477 ; pour le III^e siècle, la révolte contre Caracalla, DION CASSIUS, LXXVII, 22-23.

2. Par exemple lors de la fuite de S. Athanase en 356 (*Apologie pour sa fuite*, 24, SC 56, Paris 1958) ou du massacre de l'évêque arien Georges en 361 (AMMIEN MARCELLIN, XXII, 11,4 ; JULIEN, *Lettre* 60).

DEUXIÈME PARTIE

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

I

La langue de l'*Expositio* et le problème de l'original.

Avant d'aborder l'étude de la langue de l'*Expositio*, nous devons rappeler sommairement comment nous en connaissons le texte.

C'est en 1628 que le grand érudit protestant Jacques Godefroy, Jacobus Gothofredus, le futur éditeur et commentateur du *Code Théodosien*, publiait à Genève, chez l'imprimeur Pierre Chouet, la première édition de notre texte, jusque-là inconnu ¹. Cette édition n'était point faite à partir d'un manuscrit ancien, mais d'après une copie exécutée par l'éditeur de la correspondance de Symmaque, François Juret, et communiquée à Godefroy par l'illustre érudit Claude de Saumaise. Cette copie, aussi bien que le manuscrit original, a été perdue ; tout au plus suppose-t-on que, comme Juret a publié par ailleurs des manuscrits provenant de Dijon, celui de l'*Expositio* aurait la même origine. Par contre nous savons assez bien le moment où se situe la découverte de Juret. En effet, ce dernier a publié plusieurs éditions des œuvres de Symmaque, et notre texte n'apparaît dans ses commentaires qu'à partir de la 4^e édition en 1604 ² : on peut donc estimer que c'est tout au début du XVII^e siècle que se place la découverte.

Outre l'édition de Godefroy et la citation de Juret, nous avons pour quelques passages de l'*Expositio* le témoignage de Saumaise lui-même. Celui-ci a en effet utilisé à plusieurs reprises notre texte, indépendamment de l'édition de Gode-

1. J. GODEFROY, *Vetus orbis descriptio*, P. Chouet, Genève 1628.

2. F. JURET, *Epistolae Symmachi*, Paris 1604.

froy, à partir de l'apographe de Juret, dans son énorme commentaire de Solin¹ et dans son commentaire de l'*Histoire Auguste*². Mais, pour si importantes qu'elles soient pour l'édition, ces citations sont malheureusement trop limitées (par. 28, 31, 32) pour nous permettre de juger l'édition de Godefroy, qui reste ainsi pour nous l'archétype auquel tout éditeur doit forcément recourir.

En présence de l'obscurité et de la mauvaise latinité de ce texte, Godefroy, persuadé qu'il avait affaire à un ouvrage traduit du grec, essaya ses talents de philologue à une tentative de reconstitution de l'original, puis à une traduction latine correcte de sa rétroversion. C'est là ce qui explique la présentation typographique assez déconcertante de son édition : toute la page de gauche est occupée par le texte grec reconstitué, en beaux caractères de l'époque ; la page de droite comporte deux colonnes en petits caractères très serrés, l'une, celle de gauche, représente la traduction latine de son texte grec, l'autre, celle de droite le texte de l'apographe. Cette reconstitution a son importance parce qu'elle explique comment certains auteurs ont, par la suite, pris le grec de Godefroy pour l'original : tel est le cas d'Angelo Mai, éditeur de la *Descriptio*, et tel est celui des auteurs du *Thesaurus linguae graecae*³. Pourtant, ces auteurs auraient dû être mis en garde du fait que l'hypothèse de Godefroy n'avait pas été admise universellement. Dès 1630, le jésuite Denys Petau affirmait dans son commentaire du premier éloge de Constance par Julien que l'auteur était de langue latine⁴, et quelques années plus tard son confrère Philippe Briet prenait violemment à partie Godefroy, reconnaissant dans sa rétroversion son protestantisme⁵. Il est vrai que

1. Cl. DE SAUMAISE, *Exercitationes Pliniana in Solinum*, Paris, éd. de 1689.

2. Cl. DE SAUMAISE, *Adnotationes in Scriptores Historiae Augustae*, Paris 1620.

3. A. MAI, *Classici auctores e Vaticanis codicibus editi*, t. III, Rome 1831, prolégomènes ; *Thesaurus linguae graecae*, t. V, Paris 1842-1846, *ad urbem Libanitis*.

4. D. PETAU, *Juliani imperatoris opera*, Paris 1630, *pars secunda*, p. 255 : « ueteris mundi descriptionis author, Latinus is quidem, non Graecus. »

5. Ph. BRIET, *Parallela geographiae ueteris et nouae*, Paris 1658, p. 10 :

leurs arguments ne semblent pas avoir été d'ordre philologique, mais d'ordre affectif : c'est à l'érudition protestante qu'ils en avaient, car, pour eux, l'hérésie ne pouvait donner rien de bon¹. De plus, Gronov, rééditant le texte de l'apographe, d'après l'édition de Godefroy, à la fin du xvii^e siècle, avait mis en garde dans sa préface les lecteurs de l'édition *princeps* contre pareille méprise².

Posée dès la parution du texte, sans arguments valables, la question de sa langue reste toujours très discutée. Si, à la suite de Godefroy, la plupart des commentateurs pensent à un original grec, et si L. Hahn et A. Klotz ont écrit de savantes études sur les grecismes de l'*Expositio*³, quelques auteurs, Th. Sinko et N. Pigulevskaia en particulier, ont pensé, comme Briet, que notre ouvrage a été écrit directement en latin. Il y a là un premier problème sur lequel vient se greffer celui de savoir dans quelle mesure la langue de l'auteur a subi l'influence des langues sémitiques parlées dans les régions orientales de l'Empire où il écrivait. A ces deux problèmes essentiels s'ajoute celui de la barbarie du texte édité par Godefroy. C'est cette barbarie qui a valu à notre texte les qualificatifs de rustique et d'inepte⁴ et qui a fait comparer sa langue à celle du pseudo-Frédégair⁵. Aussi Hahn et Lumbroso considèrent-ils l'*Expositio* comme un témoin

« Vetus orbis descriptio conceditur Alipio cuidam Antiocheno ; scripta est sub Constantio et Constante Latine tantum ; quae enim nuper prodiit Graece, haeretici malam fidem, et inscitiam loquitur. »

1. Même aventure pour Casaubon, éditeur d'Athénée (cf. A. M. DESROUSSEAUX, *Athénée, Deipnosophistes*, coll. Budé, t. I, Paris 1956, p. L).

2. J. GRONOV, *Geographia antica*, Leyde 1697, prolégomènes : « Interim haec ratio agendi istam inuexit molestiam, quod nonnullos in his quoque terris deceperit, qui Graeca illa pro antiquis adspicientes, illepide et ridicule citarent inde partes ad linguae illius doctrinam probandam, quorum infelicitati parco. »

3. L. HAHN, *op. cit.*, Bayreuth 1898 (ignoré de Sinko, Wölflin, Lumbroso et Klotz) ; A. KLOTZ, *art. cit.*, *Philologus*, 1906.

4. CASPAR VON BARTH, *op. cit.*, p. 245 : « Chorographus incertus... nuper rustico ueteri sermone latino promulgatus » ; SAUMAISE, *Adnotationes*, p. 456 : « Graeci auctoris illius textum ipsum non habemus, sed uersionem tantum antiquam, ab homine inepto et barbaro ac Latinae iuxta Graecaeque linguae imperito curatam, cuius nobis copiam fecit Juretus noster. »

5. A. RIESE, *op. cit.*, p. XXX : « Quae latini sermonis specimina Fredregarii latinitate digna sunt. »

remarquable du passage du latin aux langues romanes. C'est ce dernier problème que nous aborderons tout d'abord ; il nous paraît en effet comme le moins important.

Si l'on se reporte au texte de l'apographe, tel que Godefroy nous l'a transmis, on s'aperçoit dès le premier contact qu'il n'a que de lointains rapports avec ce que nous avons l'habitude de considérer comme le latin classique. Deux brefs exemples vont nous le montrer :

§ 6. *Neque seminant, neque metunt. Sunt enim species excellentes, uariae et pretiosae, ueluti lapides pretiosi, hoc est smaragdus, margaritae, iacinti et carbunculus et saphirus in montibus. Et inde omnes exeunt sic, secundum hunc modum : fluuius exiens exit in montibus per singulos dies ac noctes magis uero adsidet cacumina montium in multitudine aquae cingitur. Proxime gentis astulia inuenit artem per aquas quae exinde exeunt inuenire possit, facientes retias in congesta loca fluuii suscipiunt uentura.*

§ 53. *Post Achaïam est inueniri partes et ciuitas quae sic uocatur Etpirus. Prouincia uero a quibusdam Epirus, a quibusdam Aetolia. Ciuitas Nicopolis, quae piscem mullum marinum habundat, ut odire speciem uidentem aliquantam... Post hanc Britzantium et ipsa oblima cum sit, negocium emittit uestem byrrum, et uinum mullum et oblitum. Post Britziam Lucania regio oblima et ipsa omnibus habundans et lardum mullum foras emittit : propter quod est in montibus cuius aescam animalium uariam.*

Tout cela est certes barbare, mais tout cela est-il du texte ? Prenons un exemple : dans le paragraphe 6, Lumbroso maintient l'aberrant *aquas* dans lequel il voit un renforcement du relatif par le préfixe *a*, renforcement qui aboutit au languedocien *aquel* ou *aqui* ¹. En fait il s'agit vraisemblablement d'une simple erreur d'un copiste, entraînée par la présence à la ligne précédente de *aquae*. Par conséquent il nous semble que l'on doit avancer avec prudence dans la ligne indiquée par Hahn et Lumbroso.

Au point de vue de l'orthographe, les fautes les plus courantes sont les suivantes : confusion de la diphtongue *ae* et

de *e* (que pour *quae*, *aescam* pour *escam*) ; confusion de *b* et de *p* (*oblita* pour *optima*) confusion de *c* et de *t* assibilés (*negocium* pour *negolium*) ; confusion de *u*, *i* et *y* (*Siria* pour *Syria* ; *Pynicam* pour *Punicam*) ; confusion de *f* et de *ph* (*sarcofagum* pour *sarcophagum*) ; emploi abusif de *h* devant *a* (*habundant* pour *abundant*) ou, au contraire, oubli de ce même *h* (*abitatio* pour *habitatatio*) ; imprécision dans l'orthographe des noms propres qui change d'un endroit à l'autre (*Britzantium* et *Britzia* pour *Bruttium* ; *Paplagonia* et *Paplagonia* pour *Paphlagonia*) ; et beaucoup d'autres fautes de ce genre.

Nous devons distinguer parmi ces fautes plusieurs catégories. La confusion *ae e* est-elle réelle ? Comme les manuscrits médiévaux ne font pas, pour la plupart, de différence entre la diphtongue et la lettre, il y a de fortes chances pour que ces fantaisies découlent de la transcription de Juret qui, trouvant partout *e* dans son manuscrit, a recopié machinalement tantôt *ae*, tantôt *e*. Pour les autres, elles sont courantes sitôt que nous nous tournons vers le latin vulgaire des inscriptions ou des papyri. C'est ainsi, par exemple, que la confusion *f ph* se retrouve dans la forme *falancarii* pour *phalancarii* désignant les porteurs de tonneaux du port aux vins de Rome ¹. D'autre part, ces fautes peuvent être des fautes de copistes et non pas des fautes du texte original : c'en est à peu près sûrement une qui a transformé l'*odeum* de Carthage en un incompréhensible *oleum* ².

A ces fautes d'orthographe pures et simples viennent s'ajouter la fantaisie et l'incohérence de l'emploi des cas et des genres : accusatif pour ablatif (*de eas* pour *de iis* ³) ; génitif pluriel pour nominatif pluriel (*praedictae prouinciae et ciuitatum... habent* ⁴) ; neutre pour féminin (*unam rem quod* ⁵ ou *iam allere omnes, quorum et ipsorum nomina... quia singula eorum* ⁶). Enfin un manque de rigueur dans l'emploi

1. *CIL*, VI, 1785 = 31931.

2. Par. 61 (cf. commentaire).

3. Par. 44.

4. *Ibid.*

5. Par. 36.

6. Par. 27.

1. LUMBROSO, *op. cit.*, ad locum.

des voix et des modes verbaux ; mais cela aussi appartient à la langue parlée¹.

Autrement dit, même si le texte, édité par Godefroy, était le texte original, il ne nous paraît pas ce témoin du latin médiéval que l'on a voulu y voir. En quoi, par exemple, serait-il pire que celui de ce papyrus égyptien du début du II^e siècle, lettre par laquelle un soldat de la flotte d'Alexandrie annonce à son père l'envoi d'un colis : *misi tibi, pater, per Martialem imboluculum concosutum in quo habes amicta par unum amictoria par unum saccos par unum glabalulum ligni. Emeram autem illuc con calcitam et pulbino et me iacentem in liburna sublata mi sunt*².

Mais Godefroy nous a-t-il bien transmis le texte de l'apographe ? Bien que nous ne puissions rien affirmer à ce sujet, il nous semble, quand on compare les quelques fragments transmis par Juret et par Saumaise, qu'il a barbarisé dans une certaine mesure le texte qu'il avait devant les yeux. En effet le texte conservé par les deux autres érudits, sans être pour autant du latin classique, est beaucoup plus correct que le texte édité. Certes ils peuvent l'avoir corrigé sans le dire ; mais on ne comprend plus alors pourquoi Saumaise s'excuse de citer un texte en aussi mauvais latin. Nous verrons d'autre part, en étudiant la *Descriptio*, que celle-ci milite en faveur d'un intermédiaire plus conforme à la latinité des textes cités par Juret et par Saumaise. C'est pour toutes ces raisons que nous considérons que le problème de la latinité médiévale de notre texte est, dans une certaine mesure, un faux problème. Nous pourrions conclure, si l'on veut, en disant qu'il s'agit de latin tardif mais non de celui du pseudo-Frédégaire.

Dans ces conditions le problème essentiel reste bien donc celui de savoir dans quelle langue l'original de l'*Expositio* a été écrit ?

Les partisans du grec, dont les tenants les plus représentatifs après Godefroy ont été Müller, Riese, Lumbroso pour les éditeurs, s'appuient sur un certain nombre de grecismes de

1. L. HAHN, *op. cit.*, p. 73 s.

2. *Papyri Michigan*, t. VIII, n° 468.

la langue, soit qu'il s'agisse de particularités grammaticales et syntaxiques, soit qu'il s'agisse de l'emploi de certains mots dans un sens grec et non latin. Pas plus que nous ne l'avons fait pour l'orthographe, nous n'avons l'intention de traiter ici à fond ce problème ; nous indiquerons seulement quelques-uns des points les plus caractéristiques, en renvoyant pour le reste aux deux études magistrales (et complètement indépendantes l'une de l'autre) de Hahn et de Klotz.

Nous commencerons par montrer comment, dans certains cas, l'*Expositio* détourne les mots de leur sens habituel, et comment, lorsque le besoin s'en fait sentir, elle fabrique des mots à partir du grec.

Au § 19 nous trouvons employé le verbe *condormire*. Comme le montre le *Thesaurus*¹, ce mot, bien attesté dans la langue classique signifie normalement « dormir profondément ». C'est dans ce sens que l'emploie Suétone dans le passage bien connu de la vie d'Auguste où il nous montre l'empereur qui, pour récupérer la fatigue de ses insomnies nocturnes, « dort profondément » dans sa litière arrêtée par les embarras de la rue². C'est encore dans ce sens que l'emploie Arnobe le jeune, au début du V^e siècle, quand il décrit l'état de Lazare avant sa résurrection³. Mais, dans notre texte, ce verbe sert à désigner l'infamie des Perses qui « couchent avec leur mère et leurs sœurs⁴ ». Ce sens, nulle part ailleurs attesté, est celui des deux verbes grecs que *condormire* pourrait ici traduire *συγκλίνουμαι* et *συγκοιμάομαι*.

Dans ce même paragraphe nous trouvons le verbe *histo-riari*⁵ dont on ne connaît qu'un seul autre exemple dans les très apocryphes *Actes de Pilate* qui dérivent d'un texte grec⁶. Ce verbe, utilisé ici dans un sens passif, n'est que la transcription latine de *ιστορεῖν* « raconter ». De même le mot *histo-*

1. *Th. L. L., ad uerbum.*

2. SUÉTONE, *Auguste*, 78, 5 : « Sic quoque saepe indigens somni, et dum per uicos deportaretur et deposita lectice inter aliquas moras condormiebat. »

3. PS.-ARNOBE, in *Iohannem*, 4 : « Lazarus in morte condormiebat priusquam Christus ueniret. »

4. Par. 19 : « Matribus et sororibus condormiunt. »

5. *Ibid.* : « qui historianantur. »

6. A. TISCHENDORF, *Euangelia apocrypha*, Leipzig 1886, p. 315.

ria doit-il être pris dans son sens large, celui de description, voire de spectacle ou de fait, d'où le sens d'*historicus* auteur plutôt qu'historien au § 21. Or, si ces sens ne sont pas connus en latin, ou tout au moins y sont rares¹, ils sont en revanche bien attestés en grec, en particulier chez Aristote².

Au § 32 nous trouvons mention, parmi les artistes du cirque et de l'amphithéâtre originaires de Syrie, des *calopectas*, inconnus en latin. Godefroy, lisant dans l'apographe *calopettas*, avait pensé qu'il s'agissait de la simple transcription du grec *κζλοβάτης* et il interprétait « danseurs sur échasses » ; en fait il faut lire comme nous l'avons fait et y voir la transcription de *κζλοπαίκτης*, « funambule », suivant l'hypothèse de Wölfflin, confirmée par les rapprochements faits par J. André³ et par la forme *pyctas* de la *Descriptio*.

De même, au § 22, Lumbroso a montré, avec raison pensons-nous, que l'expression *transigere uitam* qui, partout ailleurs dans notre texte, a le sens de « mener une vie » ne peut se comprendre ainsi dans ce passage. Compte tenu de ce que nous savons des coutumes des peuplades sarrasines, cette expression est ici la simple transcription d'un grec *πορίζειν τὰ πρὸς τὸν βίον* « se procurer les choses nécessaires à la vie ».

Si nous nous tournons maintenant du côté de la syntaxe, nous trouvons également un grand nombre de grécismes bien caractérisés. De ceux-ci le plus fréquent est l'emploi du participe présent (*habens, faciens, emittens, abundans, praesians...*) à la place d'une proposition relative à l'indicatif présent. Inversement nous remarquons l'utilisation constante de formules telles que *qui uocatur, qui dicitur* ; elles ne sont autres que la transcription du participe grec employé avec l'article *ὁ κζλούμενος, ὁ λεγόμενος*. Au point de vue de l'accord du verbe et du sujet, nous voyons que, comme en grec, le

1. Th. L. L., *ad uerbum*.

2. P. LOUIS, « Le mot *ιστορία* chez Aristote », *Rev. de philol., litt. et hist. anc.*, t. XXIX, 1955, p. 39-44.

3. E. WÖLFFLIN, *art. cit.*, p. 574 ; J. ANDRÉ, « Vraies et fausses étymologies grecques », *Rev. des Ét. lat.*, t. XXXVIII (1960), p. 159.

verbe est au singulier après un nominatif neutre pluriel : *fit omnia*¹ ; *deorum mysteria perficitur*².

A cela nous devons ajouter l'emploi fréquent de *ut* avec l'infinitif, correspondant à la construction grecque de *ὥστε* (par exemple *ut non posse*³ ou *ut odire*⁴) et l'abus des conjonctions de coordination qui correspond à l'emploi de *τε... καὶ* ou de *μὲν... δὲ*. Mais ce qui est, à notre avis, l'une des présumptions les plus fortes en faveur d'un original grec se trouve dans la description de Rome : *forum Traiani quae habet*⁵. Ce *quae*, que l'on corrige généralement en *quod*, transcrit le relatif féminin grec qui suivait normalement la mention de l'agora de Trajan *ἡ ἀγορὰ ἦ*. Enfin on ne peut passer sous silence la phrase sur les sénateurs romains qui *propter suorum frui cum securitate uelle*, construction étrange dans laquelle on s'accorde à retrouver un grec *διὰ τὸ τῶν ἑαυτῶν ἀπολύεσθαι μετ' ἀσφαλείας βούλεσθαι*⁶.

Face à ces arguments, les partisans de l'original latin se sont en général contentés d'affirmer plus que de démontrer. Seuls Sinko et Wölfflin ont mis un certain nombre d'arguments en avant. Pour Sinko il s'agit essentiellement de la dépendance de l'*Expositio* vis-à-vis des auteurs latins. Du moment que, pour lui, le texte est formé avant tout de reminiscences de Pline l'Ancien, de Pomponius Méla et de Solin, il a été écrit en latin et l'on doit, ce qu'il ne s'est pas privé de faire, corriger hardiment partout où il y a de prétendus grécismes. Cette position lui a valu une réponse cinglante de Klotz⁷ ; elle est en effet bien difficile à soutenir car on ne voit pas comment expliquer alors la présence de ces grécismes dans le texte transmis. Ce ne peut donc être qu'une prise de position *a priori* qui, en tant que telle, et quelles qu'aient été les compétences philologiques de Sinko, n'a aucune valeur.

1. Par. 36.

2. Par. 34.

3. Par. 40.

4. Par. 53.

5. Par. 55.

6. *Ibid.*

7. A. KLOTZ, *art. cit.*, *Philologues* 1906.

Expositio.

Par contre les arguments formulés par Wölfflin¹ sont plus nuancés ; en conséquence ils ne peuvent être aussi facilement écartés. Pour lui, les grécismes indiscutables de la langue de l'*Expositio* s'expliquent par le fait que l'auteur, s'il écrit en latin, était de langue grecque et utilisait des sources grecques. Le cas serait en quelque sorte le même que pour la *Guerre d'Espagne* du corpus césarien dont la langue présente, elle aussi, de nombreux grécismes et que l'on n'a pourtant jamais considérée comme une traduction.

Mais, comme l'a montré Klotz², si tout cela pouvait s'entendre d'un écrit fait en Occident, et l'on sait que, en particulier par l'intermédiaire des traductions de la *Septante*, un certain nombre d'hellénismes ont pénétré dans le latin tardif³, cela ne tient plus à partir du moment où, et personne ne s'est élevé là contre, l'écrit a été composé par un oriental, en Orient et pour des lecteurs orientaux. On ne conçoit pas, de ce fait, pourquoi il se serait astreint à écrire en latin alors que la plupart de ses lecteurs l'auraient mieux compris en grec. Cette remarque, outre l'abondance des grécismes, vraiment extraordinaire, nous incite à considérer, bien que les thèses de Wölfflin aient été en partie reprises par N. Pigulevskaïa⁴, que nous nous trouvons bien en présence d'une œuvre grecque traduite en latin.

Ceci dit, un second problème subsiste à propos de la langue de notre auteur, celui de ses sémitismes. Déjà Godefroy, dans ses prolégomènes, avait pensé que l'on se trouvait en présence de l'écrit d'un oriental dont la langue subissait l'influence des langues parlées ambiantes⁵. Par la suite on a parlé plutôt d'influences chrétiennes introduites non point par l'auteur mais par le traducteur ; ainsi la traduction seule aurait été marquée de ce cachet oriental⁶. Cette question a été remise à l'ordre du jour par N. Pigulevskaïa, selon qui l'auteur a utilisé des sources syriaques : récits de quelques

1. E. WÖLFFLIN, *art. cit.*, p. 577.

2. A. KLOTZ, *art. cit.*, *Philologus* 1906, p. 113.

3. E. LÖFSTED, *Late latin*, Oslo 1959, ch. V et VI.

4. N. FIGULEVSKAIA, *op. cit.*, p. 33-40.

5. GODEFROY, *op. cit.*, p. 5.

6. Position de Klotz et de Hahn.

commerçants et traditions orales. Seule la première partie aurait utilisé une source grecque que l'auteur aurait traduite dans son latin fortement orientalisé¹. Si nous n'admettons pas l'originalité du texte latin, nous ne repoussons pas pour autant l'idée du syriacisme de l'auteur. Certes les arguments apportés par N. Pigulevskaïa sont peu probants, comme l'ont montré ses compatriotes Poliakova et Felenkovskaïa². Les deux passages qu'elle met en avant *ubi et dominus orbis terrarum sedet*³ et *Sunt ergo Nisibis et Edessa... ornati sunt*⁴ s'expliquent fort bien sans le moindre recours au syriaque. Plus intéressant, par contre, est ce qu'elle écrit à propos des cascades de conjonctions et de particules : l'expression *deinde iterum*⁵ pourrait fort bien n'être autre que la transcription du syriaque *btr dyn* comme elle le dit. En effet, *btr* signifie « après, derrière, contre » et si *dyn* est une particule qui s'ajoute très souvent à un adverbe sans en modifier le sens, elle signifie normalement « or, mais, d'autre part, ... ensuite⁶ ». En outre nous avons déjà signalé l'existence d'un nom propre d'origine sémitique, Disaph, au § 13, et nous devons remarquer qu'au § 31 le nom de Sarepta, que nous avons ainsi corrigé par souci d'uniformité, puisqu'il est ainsi écrit au paragraphe précédent, se présente sous la forme Sarafa, conforme à la toponymie sémitique d'où découle son nom moderne Sarafand⁷.

Au point de vue syntaxique, on a fait souvent remarquer l'abondance de la construction parataxique avec *et* qui correspondrait à l'abondance du *waw* dans l'hébreu classique. Mais, à l'heure actuelle, la question est très controversée, puisque l'on a pensé établir que l'utilisation du *καί* parataxique était fréquente dans le grec vulgaire, bien avant l'apparition de ce que l'on a coutume d'appeler le grec bi-

1. N. FIGULEVSKAIA, *op. cit.*, p. 37.

2. S. V. POLIAKOVA et J. V. FELENKOVSKAIA, *art. cit.*, p. 293.

3. Par. 23.

4. Par. 22.

5. Par. 39.

6. N. FIGULEVSKAIA, *op. cit.*, p. 40 ; cf. L. COSTAZ, *Dictionnaire syriaque-français*, Beyrouth 1963, p. 39 et 63 ; *Grammaire syriaque*, Beyrouth 1955, p. 170.

7. M. DU BUIR, *Géographie de la Terre Sainte*, Paris 1958, p. 222.

blique ¹. Cependant, ce qui paraît nettement plus sémitique, on trouve quelquefois, dans l'*Expositio*, et utilisé dans un sens consécutif : par exemple dans la description de la vie des Camarines *moriuntur enim omnes centum decem et oculo et centum uiginti annorum, et maior minoris mortem non uidet* « en effet ils meurent tous entre cent dix-huit et cent vingt ans. Ainsi un plus âgé ne voit jamais la mort d'un plus jeune ² ». Il est vrai que ce sémitisme se rencontre couramment dans la *Vulgate* ³. Il en est de même du superlatif formé de l'adjectif précédé de *ualde* ; certes cette forme existe en latin classique ⁴, mais elle y est exceptionnelle ; par contre elle devient fréquente dans le latin tardif, sous l'influence des traductions de la Bible ⁵.

A ces considérations il faut ajouter quelques expressions également sémitiques. Tout d'abord le redoublement verbal *fluuius exiens exit* ⁶ qui renforce l'idée exprimée. En hébreu ce redoublement est formé par l'emploi de l'infinitif et du verbe à un mode personnel ⁷, mais l'infinitif est souvent remplacé par le participe présent, dans la *Vulgate* ⁸ comme ici. Ensuite, les deux formules que nous trouvons dans la description de l'Égypte : le Nil qui arrose *omnem faciem terrae* ⁹ et les gouverneurs qui entrent à Alexandrie *cum timore et tremore* ¹⁰. On peut enfin remarquer une certaine tendance aux répétitions paralléliques qui sont elles aussi caractéristiques des langues sémitiques.

Chacun de ces sémitismes pris isolément n'aurait pas grande importance, car il pourrait être le fait du traducteur ; cependant, vu la manière dont le latin est calqué sur le

grec, il faut bien supposer que ces sémitismes se trouvaient déjà dans l'original. Donc, si l'hypothèse de sources sémitiques est difficilement admissible, nous devons du moins admettre que notre auteur, bien qu'écrivant en grec, était de langue sémitique, c'est-à-dire, vu l'époque, de langue syrienne. Ces sémitismes se sont d'autant mieux conservés dans la traduction que celle-ci dut être le fait d'un lecteur des versions latines de la Bible.

Un dernier problème se pose en effet : celui de savoir si nous pouvons déterminer le lieu et le moment où notre traduction a été réalisée. Pour ce qui est du lieu Hahn, s'appuyant sur certaines particularités de la langue de l'*Expositio*, a affirmé qu'elle avait été composée en Gaule ¹. Son opinion ne nous satisfait guère ; ses bases nous semblent en effet assez fragiles. Peut-on affirmer avec lui que l'emploi du mot *messio* est caractéristique de la langue parlée en Gaule ? Nous le trouvons chez Varron ² aussi bien que dans la *Vulgate* ³. *Aeramen* se trouve peut-être chez le pseudo-Frédégair, mais aussi dans Commodien qui ne semble pas avoir été gaulois comme on l'a soutenu ⁴ et dans le *Code Justinien* ⁵. Le fait que Grégoire de Tours emploie *maiores* dans le même sens que l'*Expositio* n'est pas une preuve plus convaincante, puisque nous le trouvons dans de nombreux autres écrits qui n'ont rien de gaulois ⁶. On pourrait ainsi reprendre tous les faits mis en avant par Hahn à l'appui de sa thèse.

A notre point de vue, le seul passage qui mérite notre attention se trouve dans la description de la Gaule. Là, comme nous l'avons vu, l'auteur a voulu symboliser le danger germanique du milieu du iv^e siècle par un nom de peuple, mais ce nom tel qu'il nous a été transmis est aberrant, puisqu'il s'agit de celui des Goths ⁷ qui n'ont jamais fait pression sur

1. S. TRENKNER, *Le style xxi dans le récit attique oral*, Assen 1960.

2. Par. 7.

3. A. BLAISE, *Dictionnaire du latin chrétien, ad uerbum*.

4. CICÉRON, *Lettres à Atticus*, I, 17, 8 : « ualde uehementer. »

5. A. BLAISE, *op. cit.*, ad uerbum.

6. Par. 6.

7. R. P. LAVERGNE, *L'expression biblique*, Paris 1957, p. 46-47.

8. « Gustans gustau », I Rois 14, 43 ; « exspectans exspectau », Psaume 39 ; « audite audientes », Isaïe 6, 9 ; « audiens audiui », Jérémie 31, 18...

9. Par. 34 ; cf. *Genèse* 6, 7.

10. Par. 37 ; cf. *Tobie* 13, 6 ; *Judith* 14, 17 ; *Psaumes* 54, 6.

1. L. HAHN, *op. cit.*, p. 79-82.

2. VARRON, *De re rustica*, I, 50, 1.

3. *Job*, 29, 19.

4. COMMODIEN, *Instructions*, I, 20, 6 (pour la question de sa date et de sa patrie, cf. la bibliographie donnée par E. ALTANER, *Précis de Patrologie*, éd. française, Mulhouse, 1961, p. 576-577).

5. C. J., VIII, 12, 13.

6. A. BLAISE, *op. cit.*, ad uerbum.

7. Par. 58.

la Gaule à la frontière rhénane. Il est vraisemblable que le traducteur a travaillé à un moment et en un lieu où l'emprise des Goths était telle que, pensant à un peuple barbare, leur nom s'est trouvé automatiquement sous sa plume ; cela d'autant plus facilement que le mot qu'il avait devant lui présentait quelque analogie graphique avec celui des Goths. Or les deux pays qui ont eu le plus à souffrir des invasions gothiques, dans les régions de langue latine, sont l'Espagne et l'Italie. Mais, comme nous le verrons par l'étude des manuscrits de la *Descriptio*, de ces deux pays, l'Italie seule doit être retenue.

Deux périodes s'offrent alors à nous : le début du v^e siècle, après l'invasion d'Alaric et la prise de Rome, le début du vi^e siècle avec la domination ostrogothique. Un simple raisonnement conduit à choisir la seconde. Lors de l'invasion d'Alaric, l'Empire romain est encore une réalité pour ses habitants, il semble donc difficile d'admettre qu'un Italien ait totalement ignoré les événements contemporains de l'Occident, au point de commettre une semblable confusion. Par contre, au début du vi^e siècle, l'Empire d'Occident est mort, la Gaule a échappé depuis longtemps à l'autorité romaine, le souvenir des vieux peuples germaniques, autrefois adversaires de l'Empire, s'est estompé, et la confusion se comprend aisément.

Ainsi fixé en Italie, et au début du vi^e siècle, notre texte permet-il des précisions plus grandes ? Il serait tentant de rapprocher notre traduction du travail réalisé par les compagnons de Cassiodore à Vivarium. Nous savons en effet qu'il y eut là une véritable officine de traduction d'œuvres grecques de tous genres ¹, et que les études géographiques y étaient en faveur. Cassiodore lui-même, dans ses conseils aux moines de Vivarium, les incite à cette étude et signale qu'il y avait dans sa bibliothèque 4 traités, de valeur très inégale : la *Cosmographie* de Iulius Honorius, la *Description de Constantinople et de Jérusalem* de Marcellin, la *Périégèse* de Denys et la *Géographie* de Ptolémée ². Malheureusement, il nous est

impossible d'aller au-delà de ce rapprochement : seule une étude systématique du latin de l'*Expositio* et sa comparaison avec la langue des traductions sûrement issues de Vivarium pourraient permettre de résoudre la question, mais cela dépasse nos compétences.

1. P. COURCELLE, *Les lettres grecques en Occident de Macrobe à Cassiodore*, Paris 1943, p. 313 s.

2. CASSIODORE, *Institutions divines*, ch. 25.

II

La *Descriptio totius mundi* et ses manuscrits.

Au XIX^e siècle, notre connaissance de l'*Expositio* a été renouvelée par la découverte d'un nouveau texte : la *Descriptio totius mundi* placée, comme nous l'avons déjà indiqué, sous le patronage d'un soi-disant philosophe du nom de Iunior. Ce texte a été publié pour la première fois en 1831 par Angelo Mai, à partir d'un manuscrit du monastère bénédictin de La Cava et il a vu tout de suite les rapports qui existent entre la *Descriptio* et l'*Expositio*¹. Mais, s'il en a été l'éditeur, A. Mai n'a pas été le découvreur de ce texte, qui avait été déjà signalé à deux reprises auparavant. En effet la *Descriptio* avait été mentionnée dès la fin du XVII^e siècle par dom Mabillon² et au début du XIX^e par Rozan³.

Au milieu du XIX^e, Ch. Müller en découvrait un autre manuscrit dans un *codex* conservé à la Bibliothèque nationale et s'en servait pour son édition de la collection Firmin-Didot⁴. Jusqu'à maintenant, tous les éditeurs de notre texte se sont servis uniquement de ces deux manuscrits, ou plus exactement des éditions de A. Mai et Ch. Müller, puisque seul A. Vassiliev s'est référé, assez superficiellement d'ailleurs, au manuscrit de Paris pour sa traduction de nos deux textes⁵. Or il existe un troisième manuscrit, connu jusqu'ici seulement des paléographes, conservé à la Bibliothèque nationale

de Madrid¹, que nous utilisons pour la première fois pour l'établissement du texte.

Dans ces trois manuscrits, la *Descriptio* se trouve insérée à l'intérieur d'un *codex* réunissant un certain nombre d'œuvres de l'Antiquité ou du Haut Moyen Age. Si ces œuvres ne sont pas absolument identiques dans les trois, il n'en reste pas moins qu'elles militent en faveur de l'existence d'un archétype commun aux trois recueils². De ces œuvres, les plus considérables sont le *De temporibus* de Bède le Vénérable et les *Aratea* de Germanicus, ce dernier ne se trouvant d'ailleurs que dans le manuscrit de Madrid. Nous ne nous occuperons évidemment ici que de ce qui concerne notre *Descriptio* et cela d'autant plus qu'une étude d'ensemble sur le florilège contenu dans ces manuscrits est préparée par Dom Meyvaert³.

Nous ne prendrons pas nos manuscrits dans leur ordre chronologique, mais dans celui de leur utilisation pour l'établissement du texte : c'est-à-dire La Cava, Paris et enfin Madrid.

C = *Cauensis* 3, du folio 391 recto au folio 397 recto. Les coins supérieurs, côté tranche, ont été fortement abîmés par l'humidité sur une hauteur de quatre lignes rendant le texte illisible, cependant la photographie permet, pour quelques lettres du bord interne, une lecture impossible sur le manuscrit⁴. Ce manuscrit, l'un des rares produits du scriptorium du monastère de La Cava⁵, est écrit en écriture bénéventine nettement caractérisée, ce qui est à l'origine de quelques

1. Manuscrit A 16, 19.

2. La liste des œuvres contenues dans les différents manuscrits est donnée par les catalogues : pour C, DOM BERNARDO GAETANI D'ARAGONE, *Manoscritti membranacei della biblioteca della Ss Trinità di Cava de' Terreni*, dans *Codex diplomaticus Cauensis*, Milan, Naples, Pise 1879, t. V, p. 88 ; DOM LEO MATTEI CERASOLI, *Codices Cauenses*, Cava 1935, p. 12-22 ; pour P, *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae regiae*, pars tertia, t. IV, Paris 1744, p. 355 ; pour M, *Inventario general de manuscritos de la Biblioteca nacional*, t. I, Madrid 1953, p. 20-23.

3. Lettre de DOM MEYVAERT.

4. Vérification faite sur le manuscrit grâce à l'obligeance de M. P. Toubert, alors membre de l'École française de Rome.

5. E. A. LOWE, *The beneventan script*, Oxford 1914, p. 69.

1. A. MAI, *Classici auctores e Vaticanis codicibus editi*, t. III, Rome 1831, p. 385-409.

2. DOM MABILLON, *Iter italicum litterarium annis 1685 et 1686*, Paris 1687 p. 116-118.

3. ROZAN, *Lettera dell'abbate de Rozan su de' libri e manoscritti preziosi conservati nella biblioteca della Ssma Trinità di Cava*, Naples 1822, p. 100.

4. CH. MÜLLER, *Geographi graeci antiqui minores*, t. II, Paris 1861, p. XLIV-LI et p. 513-528.

5. A. A. VASSILIEV, *art. cit.*, p. 6.

erreurs de lecture de A. Mai : c'est ainsi qu'au § 52 il a lu *locus* au lieu de *iam*, ce dernier étant écrit avec un *i* long suivi d'un *a* et de l'abréviation. Il a donc confondu, ce qui était facile, *i* et *l*, *a* et *oc*.

Ce manuscrit est soigné, il n'y a ni ratures, ni surcharges, ni oublis, les abréviations sont classiques et ne posent pas de problèmes. Souvent la fin d'un paragraphe est rejetée à l'extrémité de la ligne suivante, isolée du début du nouveau par deux traits à angle droit. Cependant il faut remarquer que les mots sont assez souvent coupés en leur milieu (par exemple dans la première phrase du paragraphe 1 *am monitiones*) ou alors deux mots consécutifs sont liés entre eux (dans la même phrase *destudio*).

On s'accorde à considérer que ce manuscrit date du XI^e siècle¹ par suite, entre autres, du mélange des systèmes d'abréviation d'*omnis* écrit à peu près partout *om̄s* ou *ōms* et d'*omnia* écrit *oīa*, de l'utilisation de l'abréviation *̄* pour *est* ou de celle de *̇* pour *uero*².

Ce manuscrit pose un problème. Trois noms sont écrits en lettres capitales : *Italia* et *Roma* au § 55, ce qui est un hommage à l'importance du pays et de la ville, *Palarmus* au § 65. C'est à cause de cette particularité que Ch. Müller a voulu que le manuscrit soit issu d'un scriptorium panormitain, ce qui est impossible, puisque l'influence de l'écriture bénéventine ne s'étendit en Sicile qu'à la fin du XII^e siècle³ et que le manuscrit comporte à la fin une chronique concernant le monastère de La Cava. Mais, si le manuscrit par lui-même n'est pas sicilien, il est possible que le texte de la *Descriptio* ait été copié à partir d'un manuscrit sicilien qui présentait déjà cette particularité.

P = *Parisiensis* 7418, du folio 264 recto au folio 268 recto. Le manuscrit est écrit sur deux colonnes et en parfait état de conservation ; les majuscules qui commencent les paragraphes sont rehaussées de couleur, en général bleue ou rouge.

L'écriture soignée est assez inégale quant à son épaisseur, 264 verso et 265 recto ayant des traits plus fins que le reste du texte. Le copiste a fait preuve de beaucoup de distraction ; il a ainsi oublié un certain nombre de passages qu'il a dû rajouter en marge à la relecture. De plus, il a commis un certain nombre de fautes ; certaines ont été corrigées, d'autres non. Un copiste de la même époque, d'après l'écriture, s'il ne s'agit pas du copiste du texte lui-même, a rajouté un commentaire marginal au quatrième paragraphe. Un lecteur très postérieur (ou plusieurs lecteurs) a ajouté en marge quelques annotations, en particulier les noms des provinces de manière à avoir un repère dans un texte qui se présente sans le moindre alinéa¹, les lettres en couleur en tenant lieu.

Ce qui caractérise le plus le manuscrit de Paris, c'est l'abondance de ses abréviations dont la contraction est telle que la lecture est souvent assez ardue.

D'après son écriture, le manuscrit est du début du XIV^e s., mais bien que conservé à Paris, il n'est pas d'origine nordique : dans le bas de la page du folio 91 se trouve une annotation ancienne en arabe qui laisse supposer une origine sicilienne ; de toute manière le manuscrit est d'origine italienne².

Le problème le plus intéressant que pose le manuscrit de Paris est celui du manuscrit qui lui a servi d'original. Nous pouvons nous faire une idée de celui-ci d'après un certain nombre de fautes caractéristiques du copiste. Ce sont *chuciclidēs* pour *Thucydides*, *inditos* pour *inclitos*, *meclio* pour *medio*. Ces fautes sont indiscutables puisque dans tout le texte la règle, conforme d'ailleurs au type d'écriture, veut que la haste du *d* soit fortement inclinée vers la gauche. Ces fautes ne peuvent s'expliquer que par l'utilisation par le copiste de P d'un manuscrit dans lequel les *d* et les *cl* étaient faciles à confondre, c'est-à-dire une écriture analogue à la caroline, peut-être un manuscrit du X^e siècle.

1. E. A. LOWE, *op. cit.*, p. 210 s.
2. E. A. LOWE, *op. cit.*, p. 210-211.
3. E. A. LOWE, *op. cit.*, p. 47, n. 3.

1. Il doit s'agir des propriétaires du codex qui au XVI^e siècle ont inscrit leurs noms sur la page de garde.

2. Renseignement communiqué par Dom Meyvaert.

M = *Matritensis* 19, du folio 190 v au folio 201. Le manuscrit est écrit sur deux colonnes, son état de conservation, sans être aussi bon que celui de P, est convenable, seuls deux petits trous dans un folio créent de courtes lacunes faciles à compenser. Le texte a été assez soigneusement revu et un certain nombre de corrections ont été faites soit par surcharge sur des lettres grattées, soit par rature de lettres fautives et correction au-dessus de la ligne. Quelques additions marginales ont été faites par un lecteur postérieur plutôt que par le copiste lui-même, bien que les deux écritures soient assez proches l'une de l'autre. C'est ainsi que les noms des auteurs cités au § 3 ont été écrits correctement dans la marge.

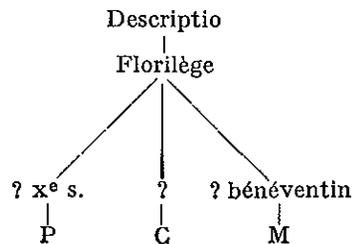
D'après son écriture, le manuscrit peut être daté du XII^e siècle, mais son origine est très discutée. On a voulu y voir un manuscrit bénéventin, mais en fait son écriture ne présente aucun des caractères de cette école¹; d'autres veulent qu'il soit issu du monastère de Ripoll, mais ce n'est guère plus sûr; tout ce que l'on peut dire pour le moment, c'est que nous ignorons le lieu de sa composition. Cependant l'opinion de dom Meyvaert est que de toute manière M est la copie d'un manuscrit en caractères bénéventins, donc lui aussi italien. Bien qu'il n'ait pas encore développé ses arguments paléographiques, nous acceptons d'autant plus volontiers son hypothèse qu'il nous a semblé reconnaître dans ce manuscrit des fautes résultant d'une interprétation maladroite de cette écriture. C'est ainsi que nous comprenons l'indécision des voix pour les verbes à la troisième personne, indécision qui peut s'expliquer par la forme des *t* dans l'écriture bénéventine, forme qui fait que le copiste a pu tantôt prendre le sommet de la boucle pour un signe d'abréviation et mettre un passif au lieu d'un actif comme au § 34 *accipiatur* pour *accipial*, tantôt prendre le signe de l'abréviation pour la boucle du *t* comme au § 64 *dicunt* pour *dicuntur*.

Ayant ainsi présenté les trois manuscrits de la *Descriptio* nous devons examiner maintenant le problème de leurs rapports.

1. E. A. LOWE, *op. cit.*, p. 17 et *addenda corrigenda ad p. 17*.

A part le fait qu'ils découlent tous les trois d'un même archétype du florilège qui les contient, et qu'ils sont tous trois originaires, directement ou indirectement, d'Italie, nos trois manuscrits sont indépendants les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire que ni M ni P ne découlent de C et que P ne provient pas plus de M que de C. Cela se marque par les différences qui existent dans les textes qu'ils nous ont transmis. Par contre l'existence de certaines fautes communes nous montre que, lors de la constitution de l'archétype, le texte de la *Descriptio* était déjà corrompu. C'est cette affirmation seule qui permet d'expliquer qu'au § 22 le membre de phrase : *sunt hae : et Nisibis et Edessa* se rencontre sous les formes *hea e nitidis* C, *eaenilidis* M et *heanilidis* P qui montrent manifestement que les copistes ne savaient pas de quoi il s'agissait. Cela est important pour la suite de notre recherche; nous voyons ainsi que l'auteur du florilège n'est sûrement pas l'auteur de la *Descriptio*, qui lui est forcément antérieure.

Autrement dit, à partir de ces données, nous verrions volontiers l'histoire du texte se présenter de la manière suivante. Tout d'abord la *Descriptio* aurait connu une certaine évolution orthographique au travers de différentes copies. Puis, à partir d'une copie déjà considérablement fautive, l'introduction de la *Descriptio* à l'intérieur du florilège. Celui-ci connaît un succès assez grand pour voir se multiplier les copies et ce sont trois copies indépendantes que nous avons conservées sans pouvoir déterminer les échelons intermédiaires. Nous pourrions représenter cette histoire par le stemma suivant en remplaçant par un ? les échelons intermédiaires.



III

Descriptio et Expositio.

Par rapport à l'*Expositio*, la *Descriptio* se présente à nous comme étant tout à la fois plus complète et moins développée.

Plus complète en effet puisque l'*Expositio*, telle qu'elle nous a été conservée, commence abruptement avec la description des Camarines, alors que la *Descriptio* commence par quatre paragraphes : d'introduction pour ce qui est des trois premiers, de début de la description des Camarines pour le quatrième. Également, la *Descriptio* se termine par un paragraphe de conclusion générale. Moins développée, étant donné que dans l'ensemble la *Descriptio* a le caractère d'un abrégé de l'*Expositio*.

Ce double caractère apparaît clairement dans le tableau suivant :

- paragraphes se trouvant uniquement dans l'*Expositio* : 9 et 21 ;
- paragraphes se trouvant uniquement dans la *Descriptio* : 1 à 4, 68 ;
- paragraphes identiques à quelques variantes près : 5 à 8, 10 à 18, 29, 31, 38, 39, 41, 43, 46, 51, 57, 60, 66 ;
- paragraphes plus longs dans l'*Expositio* que dans la *Descriptio* : 19, 23 à 28, 30, 32 à 37, 40, 42, 44, 47 à 50, 52 à 56, 58, 59, 61 à 65 ;
- paragraphes plus longs dans la *Descriptio* que dans l'*Expositio* : 20, 22, 64, 67.

L'identité est souvent quasi textuelle, une fois l'orthographe corrigée, comme le prouvent les quelques exemples que voici :

Expositio 18

Post hos India minor cuius gens regitur a maioribus et ad eos elephantorum innumerabilis multitudo.

Descriptio 18

Post hos est India minor cuius gens regitur a maioribus. Est autem apud eos elephantorum innumera multitudo.

29

Deinde aliae iam ciuitates omnes ; Ascalon et Gaza, ciuitates eminentes et in negotio bullientes et abundantes omnibus, mittunt omni regioni Syriae et Aegypto uinum optimum

45 in fine

Post quam est Pamphylia regio optima et sibi sufficiens, oleum autem mullum faciens et alias regiones implens. Habet autem duas ciuitates splendidas Pergen et Siden.

A d'autres endroits la *Descriptio* semble provenir d'une simple abréviation de l'*Expositio* par suppression de certains membres de phrases jugés superflus par le rédacteur de la seconde version :

55

Et post eam Italia quae et nominata uerbo solum aut in nomine gloriam suam ostendit, nullas et uarias ciuitates habens et omnibus bonis plena regitur a prouidentia. Inuenies enim in ipsa Italia uinorum nulla genera : Picenum, Sabinum, Tiburtinum, Tuscum, etenim Tuscia adiacet praedictae prouinciae cuius formositatem non post mullum narremus.

29

Similiter aliae ciuitates, Ascalon et Gaza, in negotio eminentes et abundantes omnibus bonis ; mittunt omni regioni Syriae et Aegypti uinum optimum.

45 in fine

Post quam est Pamphylia regio optima et ualde sibi sufficiens, oleum mullum faciens et replens alias regiones ; duas habet Pergen et Siden ciuitates.

A d'autres endroits la *Descriptio* semble provenir d'une simple abréviation de l'*Expositio* par suppression de certains membres de phrases jugés superflus par le rédacteur de la seconde version :

55

Post haec Italia sequitur

multas habens et uarias ciuitates et plena omnibus bonis.

Sunt igitur in ea uinorum genera nulla : Picenum, Sabinum, Tiburtinum et Tuscum, nam et Tuscia illi prouinciae adiacet.

58

Post Pannoniam Gallia prouincia, quae, cum maxima sit et imperatorem semper egeat, hunc ex se habet. Sed propter maioris praesentiam omnia in multitudine abundat, sed plurimi pretii. Ciuitatem autem maximam dicunt habere quae uocatur Triueris, ubi et habitare dominus dicitur, et est mediterranea.

En présence de ces ressemblances, pour ne pas dire de ces identités, nous sommes en droit de nous poser la question de savoir si la *Descriptio* ne serait pas le texte original qui aurait été développé par la suite par un compilateur maladroit. En fait nous ne pouvons y répondre que par la négative et cela pour de multiples raisons.

Examinons tout d'abord quelles sont les principales différences de contenu qui distinguent nos deux textes l'un de l'autre. Deux propositions ont été soutenues : la *Descriptio* a éliminé le paganisme du texte, elle a éliminé les passages se rapportant à des faits antérieurs qui n'avaient que peu de chances d'être connus à l'époque de sa composition¹. Si ces propositions sont exactes, il va de soi que la *Descriptio* est postérieure à l'*Expositio*.

Nous remarquons en effet que la *Descriptio* ne contient pas la plupart des nombreuses allusions au paganisme de l'*Expositio*. Ont ainsi disparu les mentions divines : les femmes du Liban ne voient plus leur beauté rapportée à la présence de Vénus², et il en est de même pour celles de Cyzique³. Dans la description de l'Égypte, il n'est plus question de l'impor-

1. A. RIESE, *op. cit.*, p. xxxii; M. SCHANZ, C. HOSIUS, G. KRÜGER, *Geschichte der römischen Literatur bis zum Gesetzwesen des Kaisers Justinians*, t. IV, 2, Munich 1920, p. 127.

2. Par. 30.

3. Par. 48.

58

Post Pannoniam Galliarum prouincia quae maxima est et propter imperatorem, quo semper eget,

in multitudine omnibus bonis abundat, sed plurimi pretii; cuius maxima ciuitas Triueris

in qua dominus gentis inhabitat; est enim mediterranea.

tance historique du pays dans la religion païenne, Esculape et Sérapis ne sont plus mentionnés et il n'y a plus rien sur l'organisation du culte dans les temples égyptiens¹. Dans celle de Rome, si nous trouvons toujours mention des édifices divins, étant donné qu'il s'agit uniquement du qualificatif des empereurs défunts qui a été appliqué aux empereurs chrétiens, comme à leurs prédécesseurs, ont par contre disparu toutes références aux Vestales, à Jupiter, au Soleil et à la Mère des dieux². De même l'habitat homérique des dieux sur l'Olympe et la divinité recouverte par l'Etna ont été éliminés de la *Descriptio*³.

Un passage se présente à peu près de la même manière dans les deux textes, c'est celui qui concerne les motifs de la résistance des villes mésopotamiennes, mais dans la *Descriptio* il se présente sous une forme vidée de tout sentiment polythéiste : la sagesse des dieux et de l'empereur y devient en effet le gouvernement de Dieu et la prudence de l'empereur⁴. De même les passages qui concernent l'existence d'un Dieu suprême, et que nous avons dit se rattacher aux conceptions païennes de l'époque de l'*Expositio*, subsistent en général dans la *Descriptio*, à l'exception de ce qui est dit des mœurs contre nature des Perses⁵.

Cependant, contrairement à ce que l'on pourrait s'imaginer d'après ce que nous venons de dire, la *Descriptio* n'a pas absolument éliminé toutes les marques de paganisme. Certaines de celles qui y restent n'ont pas une très grande importance. Que la mer soit qualifiée de Neptune dans la description de Carthage⁶ n'a guère de valeur païenne, puisque le nom du dieu de la mer est utilisé comme nom commun. Il en est de même du maintien de la légende faisant de Mercure l'inventeur des lettres⁷; cela cadre parfaitement avec les affirma-

1. Par. 34, 35, 36 et 37.

2. Par. 55.

3. Par. 52 et 65.

4. Par. 22 : « Istae autem praedictae ciuitates gubernaculo dei stare uidentur et imperatoris prudentia. »

5. Par. 19.

6. Par. 61.

7. Par. 34.

tions de S. Augustin dans la *Cité de Dieu*, selon qui Mercure ou Hermès n'est autre qu'un homme ayant réellement existé et qui fut divinisé par les autres hommes après sa mort¹. Mais il y a plus grave : la mention des auspices et celle de Latone et des divins jumeaux.

Dans la description de la Toscane, il est dit qu'entre autres biens elle possède celui d'avoir été la première à utiliser les augures. Contrairement à ce que l'on pourrait croire à la lecture des éditions antérieures, la *Descriptio* diffère ici de l'*Expositio* en ce qu'il y est question des augures, *auspices* (la concordance des trois manuscrits en fait foi), et non pas des aruspices². Cette différence ne va pas contre l'esprit du texte puisque les techniques augurales passaient, au même titre que l'aruspicine, pour une création des Étrusques³, mais comment expliquer qu'un texte qui a éliminé tout ce que nous venons de dire, et qui a pris ainsi une allure monothéiste indiscutable, cite pendant ce procédé de divination ?

Si la *Descriptio* est chrétienne, même alors il ne nous paraît pas que cette mention des augures puisse faire grande difficulté. L'interprétation des signes est tellement ancrée dans l'esprit humain qu'un auteur chrétien, peut-être pas très intellectuel, peut fort bien la mentionner et en faire gloire aux Étrusques suivant la tradition. Certes tous les procédés divinatoires avaient été interdits au cours du IV^e siècle⁴, mais malgré ces interdictions ils restaient vivaces. La tradition hostile au christianisme, que représente Zosime, prétend que, lors du siège de Rome par Alaric, le préfet de la Ville Pompeianus sollicita du pape Innocent I^{er} l'autorisation de recourir aux consultations aruspicales ; devant la détresse de la ville, ce dernier aurait donné la permission demandée pourvu que les consultations eussent lieu clandestinement⁵. Si nous en croyons Salvien, au milieu du V^e siècle, les

consuls continuaient à consulter les poulets sacrés et le vol des oiseaux¹. A la fin du même siècle, des chrétiens considéraient comme normal de participer aux rites païens des Lupercales². Il n'y a donc rien à tirer, ni pour, ni contre, de cette mention.

Il en est de même de celle de Latone donnant naissance à Diane et à Apollon dans l'île de Délos. Il s'agit là d'une légende si connue que l'on peut considérer qu'elle a perdu toute valeur religieuse. D'ailleurs notre texte se contente de rappeler cette naissance, sans faire la moindre allusion au culte des dieux.

Nous voyons ainsi que la *Descriptio* est réellement dépourvue de toute religiosité païenne, qu'elle diffère donc profondément sur ce point de l'*Expositio* et qu'elle lui est forcément postérieure. Il n'empêche que les traces de superstition, plutôt que de religion, païenne qui subsistent dans notre texte ont amené certains auteurs à considérer que le problème de la religion de la *Descriptio* ne se posait pas ou, tout au moins, ne permettait pas de résoudre le problème chronologique des rapports entre les deux textes. C'est pourquoi ils ont surtout insisté sur le second des points que nous avons signalés³, la suppression des allusions aux événements qui ne représentaient plus d'intérêt au moment de l'élaboration de la version courte.

Quelles sont donc ces suppressions ? Tout d'abord ce qui a trait à la guerre perse de la fin du règne de Constance. C'est-à-dire que, si, dans la description des villes mésopotamiennes, il est toujours question de leur résistance à l'ennemi traditionnel et de l'interdiction de livrer à celui-ci du fer et du cuivre, il n'est plus question des concentrations militaires de la région antiochienne⁴, ni des fournitures

A. CRASTAGNOL, *La préfecture urbaine à Rome sous le Bas-Empire*, Paris 1960, p. 166-167.

1. SALVIEN, *De gubernatione dei*, VI, 12 : « Numquid non consulibus et pulli adhuc gentilium sacrilegiorum more pascuntur, et uolantis pennae auguria quaeruntur, ac pene omnia fiunt quae etiam illi quondam pagani ueteres friuola atque inridenda duxerunt ? »

2. GÉLASE I^{er}, *Lettre contre les Lupercales* (éd. G. Pomarès, SC 65, Paris 1959).

3. RIESE, *loc. cit.*, A. KLOTZ, *art. cit.*, *Philologus*, p. 100.

4. Par. 27 et 28.

1. S. AUGUSTIN, *Cité de Dieu*, VIII, 23.

2. Par. 56. Les deux mots sont, il est vrai, paléographiquement voisins.

3. Cf. le recours aux augures étrusques lors de la construction du temple de Jupiter au Capitole : TRÉ LÈVE, I, 55.

4. C. Th. IX, 16 ; C. J., I, 11.

5. ZOSIME, V, 41 ; SOZOMÈNE IX, 6. Sur cette affaire voir en dernier lieu

égyptiennes en leur faveur ¹. Dans la description des provinces intérieures, ou supposées telles, de l'Asie Mineure il n'est plus fait mention des compétences ni des fonctions administratives des habitants de ces régions ² : en particulier, il n'est plus question des deux cours impériales d'Orient et d'Occident. De même, dans le paragraphe qui lui fait suite, si la *Descriptio* rappelle la qualité de brigands des Isauriens, elle ne fait plus aucune allusion à leur révolte ³. Pour la Gaule nous ne trouvons plus l'incise, sur laquelle nous nous sommes appuyés pour dater le texte original, « elle a un empereur pour elle ⁴ ». Plus d'allusion également au rôle joué par le sparte espagnol dans la navigation ⁵.

Mais, à côté de ces suppressions, il reste encore un grand nombre d'éléments historiques qui font que cet argument, serait-il le seul, serait peu satisfaisant. Les principaux sont évidemment le maintien de ce qui concerne les résidences impériales à Antioche, en Pannonie et à Trèves ⁶.

Considérant qu'il n'y a aucun doute sur l'antériorité de l'*Expositio*, par rapport à la *Descriptio*, nous devons maintenant rechercher si cette dernière a été faite à partir du texte latin de l'*Expositio*, à partir de l'original grec, ou à partir d'une édition bilingue.

Si nous comparons le texte de la *Descriptio* à celui de l'*Expositio* nous voyons tout de suite, comme le montrent les quelques passages que nous avons donnés en parallèle, que les rapports entre les deux sont très étroits. La seule grande différence qui existe entre les deux est que le latin de la *Descriptio* est plus correct que celui de l'apographe de Juret, surtout en ce qui concerne l'orthographe. En effet, du point de vue de la grammaire, nous y retrouvons quelques-unes des caractéristiques hellénico-orientales de l'*Expositio* : abondance des propositions participiales, abondance des *quae uocatur, quae dicitur*. Cela pourrait donc faire penser à l'em-

ploi du texte grec. Un autre argument à l'appui de cette hypothèse réside dans une ineptie de la *Descriptio*. Au § 17, correspondant à l'impossible *eximia* du texte publié par Godefroy, nous trouvons dans la *Descriptio* la formule *foris una* qui nous obligerait à comprendre « en dehors le pays qui leur est limitrophe », ce qui ne veut rien dire. Or nous avons vu que les *Itinéraires* nous permettent de restituer ici le pays d'Axoum. Son orthographe grecque est très variable d'un texte à l'autre ¹, et tout autant celle de ses habitants : pour ceux-ci nous trouvons parfois des formes telles que *Ἐξωμίται* ² ou *Exomitae* qui présupposent une forme *Ἐξωμίς* ou *Exomia*, *Ἐξωμία* pour le nom du pays. Nous devons en déduire que le texte véritable de l'*Expositio* était, comme nous avons corrigé, *Exomia regio*. Comment alors est-on passé de là au *foris una* ? Cela ne se conçoit guère à partir du texte latin, mais cela devient tout à fait naturel à partir du texte grec. Comme l'avait déjà pressenti Ch. Müller ³, l'adaptateur de la *Descriptio*, ne reconnaissant pas le pays d'Axoum, a traduit comme s'il y avait deux mots et non un seul : *foris una* = *ἔξω μία*. Dans ces conditions, il aurait eu devant les yeux le texte grec. Mais nous devons tout d'abord éliminer l'hypothèse qu'il n'avait devant lui que le texte grec. Il serait en effet impensable que, traduisant ce texte d'une manière totalement indépendante, il eût retrouvé les mêmes termes que le premier traducteur. Autrement dit, les ressemblances sont trop grandes entre les deux versions pour que l'on puisse soutenir l'indépendance de la seconde par rapport à la première.

Cette hypothèse écartée, le même raisonnement à propos de l'interprétation d'*Exomia* vaudrait pour l'utilisation par l'adaptateur d'un bilingue formé de notre *Expositio* et de son original grec. Nous ne le croyons pas. Il faut remarquer en effet que, dans notre *Descriptio*, l'auteur a purement et simplement supprimé un certain nombre de passages qui ne sont entachés ni de paganisme, ni d'inactualité, mais qui se

1. Par. 36.

2. Par. 44.

3. Par. 45 : « Isauria quae uiros fortes et latrocinantes emittit. »

4. Par. 58.

5. Par. 59.

6. Par. 23, 57 et 58.

1. Cf. PIETSCHMANN, art. *Axomis*, *PW*, t. II (1896), c. 2634-2635.

2. THÉOPHANE, *Chronique*, ad annum 6035.

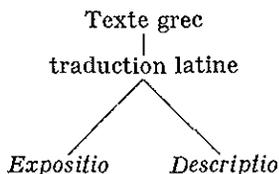
3. *Ad locum*.

présentent dans l'*Expositio* comme tellement calqués sur le grec qu'ils en sont incompréhensibles en latin : c'est le cas du *ut odire speciem aliquantam uidentem* de la description de Nicopolis d'Épire ¹ et du *propter suorum frui cum securitate uelle* qualifiant l'inactivité de la classe sénatoriale romaine ². De même il serait étonnant, si l'adaptateur avait eu le texte grec devant lui, qu'il ne nous ait pas donné à partir de celui-ci une interprétation correcte du *quae et nominata uerbo solum aut in nomine gloriam ostendit* qui sert dans l'*Expositio* à définir la célébrité de l'Italie ³.

Nous pouvons donc dire que l'adaptateur n'avait devant lui que la version latine de notre texte, mais que, sachant un peu de grec et ne reconnaissant pas le pays d'Axoum dans Exomia, il a retranscrit le mot en grec puis l'a traduit comme s'il s'agissait de la préposition et du nombre.

Dans ces conditions la *Descriptio* est une preuve de ce que nous avons avancé au sujet de la langue de l'*Expositio*. Contrairement à ce que l'on soutient d'ordinaire ⁴, elle n'est pas dans une langue plus correcte que l'*Expositio* parce que son auteur a mis le texte qu'il avait sous les yeux en meilleur latin, mais parce qu'elle nous fait connaître l'état ancien de la version latine originale avant qu'elle n'ait été déformée par les copistes, et, peut-être, par Juret et Godefroy lisant mal un texte fortement abrégé, du genre du manuscrit P de la *Descriptio* ⁵.

Nous pourrions donc résumer nos conclusions sur les rapports des deux textes par le stemma suivant :



1. Par. 53.

2. Par. 55.

3. Par. 55.

4. Par exemple A. Klotz, *art. cit.*, *Philologus*, p. 101.

5. Cf. apparat critique.

IV

Problèmes de la *Descriptio*.

Dans ce chapitre, deux questions vont retenir notre attention : la discussion des théories de Sinko sur la *Descriptio*, le problème des interpolations.

Dans l'article précédant son édition du texte, Th. Sinko a formulé un certain nombre de remarques au sujet de notre *Descriptio*, remarques qui tendent à lui ôter toute valeur pour une reconstitution de l'*Expositio*. Pour lui, la version courte n'est pas une version du texte publié par Godefroy, mais un faux géographique composé au XII^e siècle, à partir de l'*Expositio* et d'autres textes par un moine du mont Cassin habitué de ce genre de travaux, Pierre le Diacre ¹.

Il est évident que sous cette forme son hypothèse est insoutenable. Comment en effet supposer que Pierre le Diacre ait pu rédiger un texte qui nous est connu par des manuscrits qui lui sont antérieurs ? Il est vrai que Sinko a négligé l'étude des manuscrits. Mais l'impossibilité de son hypothèse ne concerne que ce qui a trait à Pierre le Diacre ; pour le reste, elle mérite un examen plus approfondi.

L'argument essentiel qu'il met en avant est que la *Descriptio* a intégré dans son texte des éléments qui appartiennent aux *Origines* d'Isidore de Séville. Si nous laissons de côté, pour le moment, le premier des textes qu'il invoque, cet argument ne vaudrait que pour un seul passage concernant le Tibre. Nous trouvons en effet dans la *Descriptio*, immédiatement après le nom du fleuve, l'incise suivante : « qui a reçu le nom de Tibre de Tiberinus, car auparavant il était appelé Albula ². » Ce passage correspondrait à Isidore : « le Tibre, fleuve d'Italie, que l'on dit être ainsi appelé de Tiberinus, car

1. Th. SINKO, *art. cit.*, p. 539.

2. Par. 55 : « Qui a Tiberino Tiberis uocabulum sumpsit ; nam prius Albula dicebatur. »

avant il eut le nom antique d'Albula¹. » La notion du double nom du fleuve est conforme à toute la tradition romaine et elle n'appartient pas plus à la *Descriptio* qu'à Isidore², c'est donc la forme seule qui doit entrer en ligne de compte et c'est bien ainsi que le conçoit Sinko. Certes cette forme est très proche dans les deux textes, mais elle n'est cependant pas identique et l'on peut alors se demander pourquoi la *Descriptio*, si elle a emprunté le passage à Isidore, s'en est éloignée à ce point. C'est pourquoi nous concluons non à une dépendance de la *Descriptio* par rapport à Isidore, mais à une dépendance des deux textes par rapport à une source commune. Dans ces conditions il y aurait de fortes chances pour que le passage en question, bien qu'il ne se trouve que dans la version courte, ait appartenu à l'original que l'apographe de Juret nous aurait ainsi transmis sous une forme lacunaire. Le fait qu'il s'agisse d'une tradition latine³ ne nous paraît pas une objection suffisante pour écarter cette hypothèse. Cette tradition nous est en effet également rapportée par des auteurs grecs⁴ et son degré d'expansion doit avoir été tel qu'un auteur oriental du iv^e siècle pût en avoir eu connaissance au même titre qu'un évêque espagnol du vi^e-vii^e siècle. Cependant le parallélisme formel, plus que la ressemblance, nous invite à une certaine prudence, c'est pourquoi nous n'avons pas jugé bon, en définitive, d'introduire cette incise dans le texte de l'*Expositio*⁵.

Mais le gros problème posé par la *Descriptio* est celui qui résulte de la présence dans les premiers paragraphes, conservés uniquement par cette version, d'un certain nombre

1. ISIDORE DE SÉVILLE, *Origines*, XIII, 21, 24 : « Italiae fluvius, a Tiberino rege Albanorum dicitur appellatus, qui in hunc fluvium cecidit, et de exitu suo nomen dedit. Nam autem Albula antiquum nomen a colore habuit quod niubus albus sit. » Comme on le voit, Sinko a tronqué la citation d'Isidore pour la faire mieux concorder avec la *Descriptio*.

2. Cf. J. LE GALL, *Le Tibre, fleuve de Rome dans l'Antiquité*, Paris 1953, p. 50-53 ; *Recherches sur le culte du Tibre*, Paris 1953, p. 37-38.

3. FESTUS (éd. Lindsay), p. 4, 16-18 ; p. 503, 3-4.

4. DENYS D'HALICARNASSE, I, 71.

5. Cela ne veut pas dire que nous considérons qu'il puisse y avoir eu une influence d'Isidore sur la *Descriptio*, mais qu'une glose marginale empruntée à Isidore a pu s'introduire dans le texte qui servit d'archétype au florilège.

d'interpolations bibliques indiscutables et d'un passage que l'on a pu mettre en parallèle avec un passage similaire de Théophile d'Antioche. Il nous faut donc reprendre la question du début du texte dans son ensemble.

Que ces quatre paragraphes fassent partie du texte original nous paraît absolument indiscutable, par suite de l'unité de style qui existe entre eux et le reste de l'ouvrage. Mais il est tout aussi indiscutable que nous ne les possédons pas dans leur forme originale. En effet, si les deux premiers ne posent aucun problème, il n'en va pas de même des deux suivants. Dans le paragraphe 3, la première phrase nous paraît originale, ne serait-ce que par les difficultés qui se présentent à nous sitôt que nous voulons l'accorder avec ce qui suit. Un examen tant soit peu sérieux des manuscrits nous montre en effet que le texte établi par Müller à partir du manuscrit de Paris, puisque nous sommes ici dans une lacune du *Cavensis*, est complètement fautif. Alors qu'entraîné par la suite il a lu : « Par où nous faut-il donc commencer, si ce n'est tout d'abord par Moïse » a *Moyse*, il faut lire « par les mages », a *magis*. Tel est le texte du manuscrit de Paris, que confirme celui du manuscrit madrilène¹. Cette notion de mages pour désigner les sages écrivains de l'Antiquité ne nous semble pas extraordinaire au iv^e siècle et la suite immédiate du texte nous paraît en harmonie avec cette première phrase : « car les premiers des nôtres (ou ceux de nos prédécesseurs) qui se sont efforcés d'écrire sur ces sujets ont pu dire pas mal de choses ». Mais à ce moment nous entrons dans une première interpolation : « Seul Moïse, prophète des Juifs, rempli de l'Esprit Saint, a écrit ce qui est certain. » Nous nous trouvons ici en présence de l'un des thèmes les mieux connus de l'apologétique judéo-chrétienne, celui de l'antériorité de Moïse par rapport à tous les auteurs gréco-latins². Ce thème n'a évidemment aucune place dans l'écrit païen original que nous a révélé l'étude de l'*Expositio*. Il n'a pu être introduit ici

1. Cf. apparat critique *ad locum*.

2. Sur le problème voisin de l'antériorité de Moïse par rapport à Homère, cf. J. PÉPIN, « Le 'challenge' Homère-Moïse aux premiers siècles chrétiens », *Rev. de Sciences religieuses*, t. XXIX (1955), p. 105-122, qui fait remonter la tradition jusqu'à Aristobule au ii^e siècle a. C.

que par un copiste au courant de cette tradition, ou par le remanieur, ou encore par le compilateur du *codex*. L'apparition malencontreuse de Moïse s'explique assez facilement par l'emploi du terme de mage à la phrase précédente. Cette même tradition nous représente en effet le libérateur du peuple juif de la domination égyptienne comme ayant été instruit dans sa jeunesse de toute la sagesse des Égyptiens ¹, et la Bible nous le montre rivalisant avec les magiciens de Pharaon ². Une confusion de sens sur le mot « mage » a donc tout naturellement amené l'interpolation. Celle-ci se prolonge sûrement au début de la phrase suivante, puisque le *post hunc* qui la commence est une référence à Moïse. Mais devons-nous considérer comme interpolées toutes les citations d'auteurs qui suivent ? Nous ne le pensons pas, pour deux motifs. Le terme de mages ³ s'applique parfaitement au premier des auteurs cités, le Chaldéen Bérosee, et peut à la rigueur s'appliquer également à Manéthon. D'autre part le mot *sequentia* qui sert à caractériser l'œuvre de Bérosee n'est autre, comme l'a montré Riese suivi par Lumbroso, que la transcription du grec ἀκόλουθα ⁴. Ce sens nous est donc une preuve que la phrase faisait partie du texte grec primitif.

Après Manéthon nous trouvons cités un « philosophe égyptien » du nom d'Apollonios et Flavius Josèphe, avec référence à la *Guerre Juive*. Le second est sûrement une interpolation, ce qui laisse supposer qu'il en est de même pour le premier. Qui est donc cet Apollonios ? Si nous en croyons notre texte, le parallèle qui est fait entre lui d'une part, Bérosee, Manéthon et, d'après l'interpolateur, Josèphe (il est évident que, si ce dernier est cité comme auteur de la *Guerre Juive*, c'est cependant aux *Antiquités Judaïques* que revient

1. PHILON D'ALEXANDRIE, *Vie de Moïse*, I, 5, 21 ; *Actes des Apôtres*, 7, 22 ; CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromates*, I, 23 ; GRÉGOIRE DE NYSSE, *Vie de Moïse*, I, 16.

2. *Exode*, 8-9.

3. La référence aux Égyptiens et aux Chaldéens est fréquente dans les écrits didactiques. C'est ainsi que FIRMICUS MATERNUS y a constamment recours dans sa *Mathesis*, par exemple : « Quicquid Aegypti ueteres sapientes ac diuini uiri Babyloniique prudentes de ui stellarum ac potestatibus diuinae nobis doctrinae magisterio tradiderunt. » (I, pr. 6).

4. A. RIESE, *op. cit.*, p. 104 ; G. LUMBROSO, *ad locum*.

le mérite de sa mention), ce devrait être un historien égyptien ayant écrit une vaste chronique des origines du monde jusqu'à son temps. Malheureusement nous ne connaissons aucun Apollonios qui corresponde à ces exigences, ou plus exactement nous en connaissons bien un, mais sur lequel nous ne savons rien. Nous trouvons en effet par deux fois, dans les *Livres à Autolykus* de Théophile d'Antioche, mention d'un Apollonios l'Égyptien qui aurait spéculé sur l'âge du monde : « D'autres lui ont avoué une origine, et ont dit qu'il s'était écoulé déjà quinze myriades d'années plus trois mille soixante-quinze ans. C'est ce que rapporte Apollonios l'Égyptien ¹. » Comme, dans le second passage de ce même ouvrage où il est question de ce calcul d'Apollonios, Théophile le met en rapport avec Hérodote et Thucydide, Sinko a pensé que toute cette liste était interpolée à partir de Théophile, puisqu'il est le seul à connaître Apollonios ².

Cette dépendance par rapport aux *Livres à Autolykus* nous semble bien suspecte, parce qu'elle fait appel à des passages différents de cette œuvre. Certes nous y trouvons bien référence à Bérosee, Manéthon et Josèphe, Thucydide, Hérodote et Ménandre ³, mais ces références ne sont pas groupées de la même manière. D'autre part, à l'exception d'Apollonios, elles se retrouvent sous la plume de nombreux auteurs, et cela au moins depuis Josèphe lui-même ⁴ qui nous paraît être à l'origine de toutes les citations de ce genre chez les auteurs chrétiens.

Dans ces conditions, si la mention d'Apollonios est une interpolation dérivant d'un texte chrétien, on est en droit de se demander s'il n'y a pas eu confusion, et cela dès Théophile d'Antioche, et si cet auteur ne devrait pas se confondre avec l'Apollonios cité par Josèphe, c'est-à-dire l'écrivain

1. THÉOPHILE D'ANTIOCHE, *Trois livres à Autolykus* (éd. Bardy-Sender, SC 20, Paris 1948), III, 16.

2. THÉOPHILE D'ANTIOCHE, *op. cit.*, III, 26 ; Th. SINKO, *art. cit.*, p. 538.

3. THÉOPHILE D'ANTIOCHE, *op. cit.*, III, 20-21 pour Manéthon, Bérosee et Ménandre ; III, 26 pour Hérodote, Thucydide et Xénophon.

4. FLAVIUS JOSÈPHE, *Contre Apion*, *passim* ; cf. TATIEN, *Discours aux Grecs*, 31, 36-41 ; TERTULLIEN, *Apologétique*, 19 ; COSMAS INDICOPLEUSTÈS, *Topographie chrétienne*, XII.

anti-juif Apollonios Molon, qui était rhodien et non égyptien¹. Mais l'interpolation ne nous semble pas absolument assurée.

Il faut remarquer en effet que beaucoup d'auteurs géographiques ont ainsi accumulé au début de leurs œuvres des références à des auteurs antérieurs qu'ils n'avaient pas forcément lus² et que nous connaissons effectivement un Apollonios, dont nous ne savons guère plus, qui se trouve cité, non plus par un auteur chrétien, mais par Athénée de Naucratis dans les *Deipnosophistes*³. Cependant, ce qui milite en faveur de l'interpolation est le fait que tous les auteurs cités sont des historiens, alors que l'ouvrage est un traité géographique et que le paragraphe 2 ne laisse aucun doute sur les intentions de l'auteur. Si bien qu'en définitive nous nous demandons si le texte primitif ne comportait pas à la suite de la mention de Bérose, de Manéthon et peut-être d'Apollonios, un certain nombre d'autres auteurs plus nettement géographiques qui auraient été remplacés par un copiste, ou le remanieur, en fonction des traditions apologétiques. De toute manière, les deux dernières phrases du paragraphe sont tellement de la langue de la *Descriptio* qu'elles doivent être considérées comme provenant de l'original⁴.

Le problème posé par la mention de la *Genèse* dans le quatrième paragraphe est beaucoup plus simple. L'interpolation est tout à la fois évidente et facile à expliquer, sans avoir besoin de recourir aux hypothèses de Sinko. Pour celui-ci, dans son désir de voir dans la version courte un faux géographique, ce paragraphe est la marque même de l'utilisation d'Isidore de Séville par l'auteur. Cette utilisation ressortirait du parallélisme existant entre le texte tel que nous l'avons et un passage des *Origines* :

1. W. SCHMID, art. *Apollonios* n° 85, *PW*, t. II, 1896, col. 141-144.

2. Cf. l'introduction de l'*Épitomè d'Artémidore d'Éphèse* par MARCIEN D'HÉRACLÉE, (E. MILLER, *Périple de Marcien d'Héraclée*, Paris 1839, p. 109).

3. ATHÉNÉE, *Deipnosophistes*, V, 191 à propos des repas sacrificiels des Égyptiens. Il est fort possible qu'il s'agisse dans l'un et l'autre cas d'Apollonios d'Aphrodisias, vraisemblablement de Letopolis d'Égypte, auteur d'ouvrages nombreux, entre autres de *Carica* : cf. SUIDAS, A, n° 3424 ; SCHWARTZ, art. *Apollonios* n° 73, *PW*, t. II, col. 134-135.

4. Cf. la formule *experiar exponere* que l'on retrouve au § 21 de l'*Expositio*.

Descriptio 4

...in partibus orientis, cuius terram Moyses et Eden nominando descripsit; unde et fluvius maximus exire dicitur et diuidi in quattuor flumina...

Origines XIV, 3, 2

Paradisus est locus in orientis partibus constitutus... hebraice Eden dicitur... e cuius medio fons prorumpens... diuiditur in quattuor nascentia flumina...

Malgré leur ressemblance, il est difficile de dire que le texte de la *Descriptio* présuppose l'utilisation d'Isidore de Séville, l'un et l'autre ne sont que la transcription de la Bible : « Yahvé Dieu planta un jardin en Éden, à l'Orient... Un fleuve sortait d'Éden pour arroser le jardin et de là il se divisait pour former quatre bras¹... » Par contre on voit très bien le mécanisme de l'interpolation : il s'agit de l'introduction dans le texte d'une glose marginale.

Un copiste ou un lecteur en présence du texte a constaté que l'idée de l'auteur au sujet de la vie bienheureuse des Camarines était très proche de la description biblique et il a noté en marge la référence à la *Genèse*, à la hauteur de l'*in partibus orientis*. Un autre copiste, en présence du texte glosé, a, pour les mêmes motifs, cru que la glose était partie intégrante du texte et que le copiste précédent l'avait oubliée puis rétablie dans la marge. Autrement dit, il a cru se trouver en présence du même accident que ceux que nous avons signalés dans le manuscrit de Paris, où de nombreux passages oubliés par le copiste ont été rétablis dans la marge.

De ces deux interpolations majeures découle celle que nous trouvons au début du paragraphe 2, *quando mundus a deo fuerit institutus*. Elle leur sert en quelque sorte d'introduction et diffère par sa langue du reste de l'ouvrage, puisqu'elle emploie le verbe *institulo* là où ailleurs nous trouvons le verbe *creo*².

En vertu du même principe il est vraisemblable que, si nous avons un autre manuscrit copié sur celui de Paris, nous trouverions dans le texte, après la mention des Camarines,

1. *Genèse*, 2, 8-10.

2. Cf. *Index verborum*, s. v.

une incise qui nous les dépeindrait comme des pygmées. En effet le copiste de *P* a glosé dans la marge un récit de la vie de ces peuples demi-mythiques à partir des écrits d'un certain Michorius, inconnu par ailleurs. Cette interpolation nous poserait alors des problèmes complexes puisque la glose, ne tenant aucun compte de la suite du texte, les qualifie tout à la fois de chrétiens et d'agriculteurs ¹.

D'après ce que nous venons de dire au sujet de ces interpolations, nous ne devons pas considérer l'auteur de la version courte comme en étant responsable. Il est par contre fort possible que ce soit le compilateur du florilège qui ait introduit ces gloses de lecteur dans le texte.

Il est une dernière interpolation qui mérite notre attention. Dans la description de la Sicile la version brève a introduit aux côtés de Syracuse et de Catane, seules villes connues de l'*Expositio*, la ville de Palerme. Bien plus, dans *C*, cette dernière se trouve écrite en lettres capitales au même titre que Rome et l'Italie. Müller avait pensé que cette particularité provenait de ce que *C* avait été écrit dans un scriptorium sicilien, plus exactement panormitain ; mais nous avons vu que cette hypothèse ne peut être retenue. Il faut donc admettre soit que le copiste n'a fait que recopier une particularité qu'il trouvait dans son modèle, ce qui est le plus vraisemblable, soit qu'il était lui-même de Palerme. De toute manière, ce qui est important est l'interpolation elle-même. Elle nous montre en effet que le texte, tel que nous l'avons conservé, a de fortes chances d'avoir été rédigé en Sicile, ou tout au moins en Italie du Sud ². Malheureusement rien ne nous permet de lui donner une date très précise.

Le seul élément de datation qui puisse être mis en avant, d'après nous, est en effet assez vague. Il s'agit de la description

1. *Parisiensis*, folio 264 verso : « Pingmei sunt populi cubitales, et morantur in montibus in die maioris. Regio quorum confinatur mari magno, quod dicitur oceanum, totam terram circumdans, ultra quod non est iam aer. In uno anno sunt personae aetatis, in nono senes. Et omni anno bis pungnam faciunt cum grubus, de quibus multos interficiunt grues scilicet tempore messis. Debiles sunt et christiani ac omnes agricultores. Referre in hostoria Michorri, ubi dicitur de paruis.

2. Ch. MÜLLER, *op. cit.*, p. XLV ; A. RIESE, *op. cit.*, p. XLIII.

de l'Isaurie. Comme nous l'avons dit, la *Descriptio* ne fait plus mention des révoltes et se contente de rappeler la tendance au brigandage des populations de cette région, mais elle ajoute un nouvel élément aux dires de l'*Expositio* quand elle écrit que l'Isaurie « envoie » ses hommes ¹, c'est-à-dire qu'elle les exporte sans doute en tant que soldats. Comment quelqu'un qui écrit en Italie du Sud ou en Sicile peut-il avoir été au courant de ces activités isauriennes dans l'Empire byzantin, sinon à un moment où des troupes isauriennes se trouvaient en Italie ? Autrement dit, si ce raisonnement est exact, la *Descriptio* aurait été rédigée au moment des guerres de Justinien, lorsque les troupes byzantines, formées en partie d'Isauriens, opéraient en Italie contre les Goths. Dans ces conditions la *Descriptio* serait de peu postérieure à l'*Expositio* et l'on peut penser que si elle a conservé la mention du brigandage des Isauriens c'est parce que ceux-ci n'ont pas toujours eu une conduite irréprochable pendant les guerres gothiques ².

Si nous pouvons ajouter une nouvelle hypothèse à celles qui précèdent, nous considérerions volontiers que, tout comme l'*Expositio*, la *Descriptio* a de fortes chances d'être un produit de Vivarium. Par la suite le compilateur du florilège, ayant les deux versions à sa disposition, aurait choisi la plus courte, peut-être parce que moins entachée de paganisme, et devant l'absence de nom d'auteur aurait inventé le *Iunior philosophus* pour indiquer qu'il choisissait le texte le plus récent.

1. Par. 45 : « Post Ciliciam currit Isauris, quae viros fortes et latrocinantes emittit. »

2. E. STEIN, *op. cit.*, t. II, p. 339-368 et 564-611 où l'on trouvera les références au texte de Procope.

V

Éditions et traductions.

A la suite de l'édition princeps de Jacques Godefroy, dont nous avons précédemment indiqué les caractéristiques, l'*Expositio* a connu un certain nombre d'autres éditions, soit à partir du texte de l'apographe de Juret, soit à partir de la *Descriptio*. Certaines de ces éditions ne sont que des reprises de travaux antérieurs, d'autres au contraire présentent un effort critique de la part de leurs auteurs.

De l'édition de Godefroy jusqu'à la publication de Mai, le texte de l'*Expositio* a été publié deux fois dans des recueils généraux de traités de géographie antique. La première de ces éditions est celle de J. Gronov dans ses *Geographica antiqua* parus à Leyde en 1697. Gronov a repris le texte publié par Godefroy, mais il y a ajouté un certain nombre de conjectures personnelles et des prolégomènes où il examine dans un esprit critique le travail de son prédécesseur¹. Après cette édition, nous trouvons, au début du XVIII^e siècle, celle de J. Hudson dans son recueil des géographes grecs mineurs ; elle se contente d'ailleurs de reprendre sans plus le texte de Godefroy et à ce titre ne présente que fort peu d'intérêt².

En 1831, c'est la publication par A. Mai du texte de la *Descriptio* à partir du manuscrit de La Cava. L'édition présente l'inconvénient d'avoir été faite à partir du manuscrit qui nous est parvenu dans le plus mauvais état. Mai a donc dû essayer de combler les lacunes, mais parfois il oublie d'indiquer ce qui est restitution, parfois aussi il n'indique pas la lacune et se contente, lorsque cela présente un sens, de mettre bout à bout les passages qui l'encadrent. D'autre part, il semble avoir été gêné par l'écriture bénéventine et ses lec-

tures ne sont pas toujours très sûres. Les prolégomènes sont très brefs et il n'y a aucun commentaire au texte¹. L'édition de Mai a été reprise telle quelle, quelques années plus tard, par G. Bode dans son recueil des écrivains mythiques récemment découverts².

C'est en 1861, dans son recueil des petits géographes grecs de la collection Didot, que Ch. Müller a donné la seule édition parallèle des deux textes, utilisant pour la première fois le manuscrit de Paris qui venait compléter les lacunes de celui de La Cava. Cette publication double a permis de revoir d'un point de vue critique le texte de l'*Expositio* et c'est lui qui, le premier, a utilisé systématiquement la *Descriptio* pour essayer de retrouver ce qu'avait pu être le texte latin primitif. Les deux textes sont publiés l'un au-dessus de l'autre : la *Descriptio* est marquée du sigle A et l'*Expositio* du sigle B. Au bas de chaque colonne se trouvent des notes qui groupent tout à la fois commentaire et apparat critique. Dans ses prolégomènes il reproduit la majeure partie de ceux de Godefroy et y ajoute ses conceptions personnelles. Malheureusement cette édition n'est pas irréprochable. Müller a eu le tort de ne connaître le *Cauensis* que par l'édition de Mai, et il ne s'est pas reporté au manuscrit lui-même. Ce faisant, il a pris trop souvent les conjectures de Mai pour les leçons du manuscrit et les a parfois préférés au texte même du manuscrit de Paris. De plus ses lectures de ce dernier ne sont pas toujours très sûres³.

Après Müller, A. Riese a édité le texte dans ses petits géographes latins en 1878. Voulant donner le texte dans son entier, mais un texte unique, il a publié les premiers paragraphes de la *Descriptio*, en petits caractères, puis le texte de l'apographe de Juret. Alors que Müller avait systématiquement corrigé le latin de l'*Expositio*, en fonction de celui de la *Descriptio* d'une part, et d'autre part d'une certaine cor-

1. A. MAI, *Classici auctores e Vaticanis codicibus editi*, t. III, Rome 1831, p. 385-409.

2. G. H. BODE, *Scriptores rerum mythicarum latini tres Romae nuper reperti*, t. II, Ceilis 1834, p. v-xix.

3. Ch. MÜLLER, *Geographi graeci minores*, t. II, Paris 1861, p. XLIV-LI et 513-528.

1. J. GRONOVIVS, *Geographica antiqua*, Leyde 1697, p. 253-271.

2. J. HUDSON, *Geographiae ueteris scriptores graeci minores*, t. III, Oxford 1712.

rection latine, Riese a conservé un certain nombre des caractères barbares de l'apographe. Son appareil critique est double : dans l'un, il donne les leçons rejetées de l'apographe et les conjectures de Godefroy et de Müller, dans l'autre il donne les variantes de la *Descriptio*, mais uniquement d'après Müller et sans avoir consulté les manuscrits qu'il ne décrit dans ses prolégomènes qu'en fonction de ses prédécesseurs. C'est également dans ses prolégomènes que se trouvent ses conjectures sur la date, l'auteur et le genre de l'écrit ¹.

Attiré vers l'*Expositio* par ses études sur l'Égypte, G. Lumbroso en a donné deux éditions consécutives, la première en 1898 dans les Mémoires de l'Académie des Lincei ², la seconde en 1903 en édition indépendante ³. Bien que ces deux éditions ne soient pas exactement semblables, elles sont si proches que nous ne pouvons les distinguer ici. L'idée dominante de Lumbroso est que l'*Expositio*, telle que nous la connaissons par l'apographe de Juret, est la traduction latine originale de l'ouvrage. En tant que telle, elle est donc un témoin essentiel pour l'étude du passage du latin aux langues romanes et l'on ne doit point chercher à en corriger le texte sous peine de lui faire perdre ses caractères spécifiques. Dans ces conditions, Lumbroso édite le texte de Godefroy en se contentant d'y introduire entre parenthèses les variantes de la *Descriptio* et, comme Riese, de publier en petits caractères les paragraphes qui ne se trouvent que dans cette dernière. Les éditions de Lumbroso ne comportent pas de prolégomènes, mais le texte y est accompagné d'un commentaire très développé comportant des hypothèses sur le texte, de nombreux parallèles et des études linguistiques. Travaillant sur l'*Expositio*, il n'a pas recouru aux manuscrits et s'est contenté d'utiliser l'édition de Müller ainsi qu'un exemplaire de Mai collationné par Mommsen ; d'autre part, il a eu

le tort d'appeler A la version B de Müller et réciproquement. Il n'en reste pas moins que le travail de Lumbroso est de loin ce qui a été écrit de meilleur sur notre texte et que sa finesse lui a permis d'élucider quelques-uns des passages les plus désespérés de l'ouvrage.

Cette étude des éditions se termine évidemment par le travail de Sinko, dont nous avons déjà souvent parlé ¹. Il n'a voulu éditer que l'*Expositio*, puisqu'il refuse toute valeur à la *Descriptio* ; en conséquence son texte commence de même que l'apographe de Juret. Contrairement à Lumbroso, il n'a rien de conservateur et porte hardiment le fer dans le texte reçu : c'est ainsi qu'il n'hésite pas à éditer un texte sans rapport avec celui de l'apographe lorsqu'il considère que celui-ci est fautif. L'exemple peut-être le plus caractéristique de sa méthode se présente au paragraphe 5, lorsque le texte reçu *fluuius exiens exit in montibus per singulos dies ac noctes manans* se transforme en *fluuius Exiens (pro Exos, nomen fluuii) exit in montibus, per singulos diuisus alueos manans* ². Son édition est accompagnée d'une étude que nous avons souvent rencontrée ; quant au texte lui-même, il est assorti d'une liste de *testimonia* et d'un appareil critique dans lequel Sinko a intégré les conjectures formulées par Ed. Wölfflin sur son exemplaire de l'édition de Lumbroso. C'est cette dépendance par rapport à l'édition de Lumbroso qui l'a sans doute amené à utiliser comme ce dernier les sigles A et B à l'inverse de Müller.

Depuis Sinko notre texte n'a plus trouvé d'éditeur, mais seulement des traducteurs. A ce point de vue, nous devons distinguer les traductions partielles des traductions intégrales.

Si, dans les ouvrages historiques, nous trouvons souvent des passages de l'*Expositio* cités en traduction, nous devons cependant mettre à part l'*Histoire romaine* de Th. Mommsen. Celui-ci, dans sa description du monde romain, n'a pas hésité

1. A. RIESE, *Geographi latini minores*, Heilbronn 1878, p. xxix-xxxii, xlii, et 108-126.

2. G. LUMBROSO, « *Expositio totius mundi et gentium annotata dal Socio Giacomo Lumbroso* », Memoria proposta nella seduta del 20 novembre 1898, *Atti della reale Accademia dei Lincei*, anno CCXCV, série V, Classe di scienze morali, storiche e filologiche, vol. VI, Rome 1898, p. 124-168.

3. G. LUMBROSO, *Expositio totius mundi et gentium*, Rome 1903.

1. Th. SINKO, « Die *Descriptio orbis terrae*, eine Handelsgeographie aus dem 4 Jahrhundert », *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik*, t. XIII, 1904, texte p. 543-571.

2. *Op. cit.*, p. 544.

à donner en notes la traduction d'un grand nombre de paragraphes de notre texte. Mais, pour paraphraser le proverbe bien connu, ses traductions sont de véritables trahisons qui n'ont souvent que des rapports lointains avec le texte ¹. Ce qui est dommage, c'est que les traducteurs de Mommsen n'aient pas eu recours au texte lui-même et se soient contentés de traduire sa traduction; ils ont ainsi perpétué ses contresens et ses à peu près ².

Une autre traduction partielle est celle réalisée par G. Coedès pour les paragraphes 4 à 16, à partir de l'édition de Riese. Cette traduction nous paraît un peu trop élégante, vu le texte, et pas toujours très sûre. Elle fait partie de son recueil des textes grecs et latins concernant l'Extrême-Orient, recueil extrêmement précieux pour la recherche des parallèles ³.

C'est à A. A. Vassiliev qu'il était donné de faire la première traduction intégrale de l'*Expositio* et de la *Descriptio* à la suite de son article du *Seminarium Kondakovianum*. Cette traduction anglaise nous fait regretter qu'il n'ait point tenté par la même occasion une édition des textes. En effet, il ne s'est pas contenté de traduire le texte reçu de Müller, mais il a recouru pour la *Descriptio* au manuscrit de Paris et a formulé un certain nombre d'hypothèses en général heureuses. Bien que nous séparant souvent de ses interprétations, nous reconnaissons volontiers tout ce que nous lui devons ⁴.

Enfin récemment a paru une traduction russe de l'*Expositio* seule, œuvre de S. V. Poliakova et J. V. Felenkovskaïa ⁵. Malheureusement, comme écrivait mélancoliquement M. Ros-

1. Cf. commentaire, en particulier § 36.

2. Pour ne pas accuser à la légère Mommsen, nous avons soigneusement confronté son texte et la traduction de Cagnat-Toutain.

3. G. COEDÈS, *Textes d'auteurs grecs et latins relatifs à l'Extrême-Orient depuis le IV^e siècle a. C. jusqu'au XIV^e* (Documents historiques et géographiques relatifs à l'Indochine, t. I), Paris 1910.

4. A. A. VASSILIEV, *Expositio totius mundi. An anonymous geographic treatise of the fourth century a. D.*, *Seminarium Kondakovianum*, t. VIII, 1936, traductions p. 8-28.

5. S. V. POLIAKOVA et J. V. FELENKOVSKAIA, *Anonimnyi geografičeskij traktat « Polnoje opisande vselennoj i narodov »*, *Vizantijskij Vremennik*, t. VIII, 1956, traduction p. 277-288.

tovzev, *Rossica sunt, non leguntur* ¹; autrement dit, elle ne nous a pas été directement accessible et nous n'avons pu l'utiliser que grâce à l'obligeance d'un de nos collègues slavisant qui a bien voulu nous la traduire. Autant qu'il nous a semblé, elle ne présente pas un intérêt majeur et donne l'impression d'avoir été inspirée d'assez près par la traduction de Vassiliev.

En présence des travaux de nos prédécesseurs nous avons adopté une solution nouvelle : édition double et traduction unique.

Édition double, c'est-à-dire que nous publions parallèlement, comme avait fait Ch. Müller, l'*Expositio* et la *Descriptio*. Pour cette dernière nous avons soigneusement collationné les trois manuscrits, l'édition de Mai et celle de Müller dont les variantes apparaissent dans notre apparat critique. Le recours au manuscrit nous a permis d'éliminer un certain nombre d'erreurs qui se perpétuaient sous l'influence de Mai; en particulier l'utilisation du manuscrit de Madrid nous a montré que l'orthographe de la *Descriptio* originale était beaucoup plus correcte que ne permettaient de le penser les deux autres manuscrits. Pour ce qui est de l'*Expositio*, nous n'avons pas hésité, malgré l'opinion de Sinko, à recourir à la *Descriptio* pour tenter de rétablir un texte plus proche de ce que nous pensons avoir été l'original.

Au point de vue orthographique, sans adopter les principes de Müller qui a partout systématiquement corrigé l'orthographe, nous avons éliminé un grand nombre de fautes qui nous sont apparues, ainsi que nous l'avons dit, comme appartenant aux méconnaissances des copistes bien plus qu'à la traduction originale ². Par contre, au point de vue syntaxique,

1. M. ROSTOVZEV, *Storia economica e sociale dell'impero romano*, Florence 1946, p. 135, n. 37.

2. Prenons, si l'on veut, un exemple : par deux fois, au § 6 et au § 64, nous trouvons à la place du nominatif pluriel de la 1^{re} déclinaison l'accusatif, soit *margaritas* et *insulas*; devons-nous maintenir ces formes étant donné qu'en bas-latin l'accusatif tend à supplanter le nominatif et qu'au VIII^e siècle l'évolution est achevée (D. NORBERG, *Syntaktische Forschungen auf dem Gebiete des Spätlateins und des frühen Mittellateins*, Uppsala Universitets Årsskrift, 1943, 9, p. 27-29) ? Nous ne le croyons pas, car ces deux seuls cas paraissent beaucoup plus le fait d'une faute accidentelle que d'une règle.

nous nous sommes refusé à corriger tout ce qui nous a semblé provenir d'un décalque du grec. Ne disposant d'aucun manuscrit, nous avons rassemblé dans notre appareil critique les formes de l'apographe de Juret tel qu'il fut édité par Godefroy, et la plupart des variantes proposées par les éditeurs postérieurs. Nous y avons ajouté les témoignages des passages cités, antérieurement à Godefroy, par Juret et par Saumaise, ainsi que certaines des hypothèses formulées dans les ouvrages qui ont étudié l'*Expositio*, à l'exception de Hahn dont le point de vue conservateur est très proche de celui de Lombroso.

Ceci fait, nous souvenant de ce qu'écrivait S. Reinach à propos de l'anonyme *De rebus bellicis*, « le jour où l'on donnera une édition sérieuse du *De rebus bellicis*, on agira sagement en l'accompagnant d'une traduction, seul moyen de prouver qu'on ne se contente pas de poser au lecteur d'indéchiffrables énigmes sans faire effort pour les éclairer¹ », nous avons accompagné notre texte d'une traduction. Mais, contrairement à ce qu'a réalisé A. A. Vassiliev, nous nous sommes contenté de traduire l'*Expositio*, en y ajoutant cependant la traduction des paragraphes conservés dans la seule *Descriptio*. Nous avons pensé que traduire intégralement cette dernière ne présentait pas grand intérêt, aussi bien pour l'intelligence du texte que pour les problèmes géographiques ou historiques qu'il soulève. Ainsi que Godefroy, Müller et Lombroso, nous n'hésitons pas, enfin, à faire suivre notre traduction d'un commentaire, dans lequel nous avons rassemblé un certain nombre de *testimonia*, des discussions géographiques et historiques, et le pourquoi des leçons que nous avons adoptées.

1. S. REINACH « Un homme à projets du Bas-Empire », *Revue archéologique*, t. II (1922), p. 215.

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie ne comporte que les ouvrages et articles se rapportant directement à l'*Expositio*, à la *Descriptio* et aux *Itinéraires*.

I. Éditions.

- J. GODEFROY : *Vetus orbis descriptio*, Genève 1628.
 J. GRONOV : *Geographica antiqua*, Leyde 1697.
 J. HUDSON : *Geographiae ueteris scriptores graeci minores*, t. III, Oxford 1712.
 A. MAI : *Classici auctores e Vaticanis codicibus editi*, t. III, Rome 1832.
 G. H. BODE : *Scriptores rerum mythicarum tres Romae nuper reperti*, t. II, 1834.
 C. MÜLLER : *Geographi graeci minores*, coll. Firmin-Didot, t. II, Paris 1861.
 A. RIESE : *Geographi latini minores*, Heilbronn 1878.
 G. LUMBROSO : « *Expositio totius mundi et gentium annotata dal Socio Giacomo Lombroso. Memoria proposta nella seduta del 20 novembre 1898* », *Atti della reale Accademia dei Lincei*, anno CCXCV, Serie quinta, Classe di scienze morali, storiche e filologiche, vol. VI, Rome 1898.
 G. LUMBROSO : *Expositio totius mundi et gentium*, Rome 1903.
 Th. SINKO : « *Die Descriptio orbis terrae* », *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik*, t. XIII, Leipzig 1904.

II. Ouvrages et articles

- Z. AVALISHVILI : « Géographie et légende dans un récit apocryphe de S. Basile », *Revue de l'Orient chrétien*, 3^e série, t. 6 (26), Paris 1927-1928, p. 279-304.
 BERGER : art. *Expositio totius mundi*, *P. W.*, t. VI, Stuttgart 1909, c. 1693-1694.
 F. BÜCHELER : « *Collectanea* », *Rheinisches Museum für Philologie*, t. XXVII, Frankfurt a. M. 1874, p. 476.

- C. FRICK : Recensions de Lumbroso, Sinko et Wölflin, *Berliner philologische Wochenschrift*, t. XXV, Berlin 1905, p. 409-416.
- W. GARDTHAUSEN : *Die geographischen Quellen Ammians*, Leipzig 1873.
- L. HAHN : *Die Sprache der sogenannten Expositio*, Inaugural-Dissertation... der Universität Erlangen, Bayreuth 1898.
- A. KLOTZ : « Ueber die Expositio totius mundi », *Philologus, Zeitschrift für das klassische Alterthum*, t. LXV, Leipzig 1906, p. 97-127.
- A. KLOTZ : Ὀδοιπορία ἀπὸ Ἑδέμ τοῦ Παραδείσου ἄχρι τῶν Ῥωμαίων, *Rheinisches Museum für Philologie*, t. LXV, Frankfurt a. M. 1910, p. 607-616.
- G. MERCATI : « Description du manuscrit du Vatican de l'Ὀδοιπορία », *Rheinisches Museum für Philologie*, t. LXVI, Frankfurt a. M. 1911, p. 160.
- Th. MOMMSEN : « Ammians Geographie », *Hermes*, t. XVI, Berlin, 1881, p. 602-636.
- F. PFISTER : « Die Ὀδοιπορία und die Legende von Alexander, Zug nach dem Paradies », *Rheinisches Museum für Philologie*, t. LXVI, Frankfurt a. M. 1911, p. 458-468.
- F. PFISTER : « Collation du manuscrit du Vatican de l'Ὀδοιπορία », *Rheinisches Museum für Philologie*, t. LXVI, Frankfurt a. M. 1911, p. 469-470.
- N. FIGULEVSKAIA : *Vizantija na putjakh v Indiju. Iz istorii torgovli Vizantii s vostokom v IV-V vv*, Moscou-Leningrad 1951.
- S. POLIAKOVA et I. FELENKOVSKAIA : « Anonimnyi geograficeskij traktat Polnoje opisande vseleonnj i narodov », *Vizantijskij Vremennik*, t. VIII, Moscou 1956, p. 277-305.
- A. ROMANO : « Ricerche sulla Anonymi totius orbis descriptio », *Rivista di storia antica (nuova serie)*, t. VIII, 1904, p. 1-14.
- Th. SINKO : « Die Descriptio orbis terrae ; eine Handelsgeographie aus dem IV Jahrhundert », *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik*, t. XIII, Leipzig 1904, p. 530-543.

- K. SITTL : Recension de A. Riese, *Bursians Jahresbericht*, t. LV, Leipzig 1888, p. 247.
- A. VASSILIEV : « Expositio totius mundi. An anonymous geographic treatise of the fourth century A. D. », *Seminarium Kondakovianum*, t. VIII, Prague 1936, p. 1-39.
- E. WÖLFLIN : « Bemerkungen zu der Descriptio orbis », *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik*, t. XIII, Leipzig 1904, p. 573-578.
- W. WOLSKA : *Recherches sur la topographie chrétienne de Cosmas Indicopleustès : théologie et science au VI^e siècle*, Paris 1962.

CONSPECTUS SIGLORUM

E = Expositio totius mundi et gentium.

- J = apographum Juretianum a Gothofredo editum, 1628.
- Go = Gothofredi coniecturae.
- Gr = Gronovius, 1697.
- Mu = Müller, 1861.
- Lu 1 = Lumbroso, 1898.
- Lu 2 = Lumbroso, 1903.
- Lu = consensus Lu 1 et Lu 2.
- Wo = Wöflin (adnotationes in Lumbroso).
- Si = Sinko, 1904.
- Kl = Klotz (Philologus, 1906).

D = Descriptio totius mundi.

- C = cod. Cavensis 3, saec. XI.
- M = cod. Matritensis, A 16, saec. XII.
- P = cod. Parisiensis 7418, saec. XIV.
- Ma = Mai 1831.
- Mu = Müller, 1861.

[] = interpolatio.

< litterae dictae « *italiques* » > = restitutio editorum.

< litterae dictae « en romain » > = textus reffectus seu restitutio ex D.

**D Incipit liber Iunioris philosophi in quo continetur
totius mundi descriptio.**

I. Post omnes ammonitiones quas tibi commendaui de studio uitae tuae, carissime fili, incipiens nunc uolo tibi exponere historias plurimas et ammirabiles quarum quidem aliquas uidi, ceteras uero ab eruditis auditu percepi, 5 quasdam lectione didici. Haec igitur sensibus comprehendens non solum multa utilia cognoscebis, sed et tuam ornare sapientiam ex huiuscemodi rerum uarietatibus praeualebis.

II. Quaerentes autem scribere, debemus dicere primum [quando mundus a deo fuerit institutus, dehinc] quae gentes ab oriente usque ad occidentem constitutae sint; post hoc quanta sint genera barbarorum, deinde 5 omnem Romanorum terram, quot sint in omni mundo prouinciae, uel quales in substantia ac potestate; quae ciuitates in singulis prouinciis habeant et quid in unaquaque prouincia aut ciuitate possit esse praecipuum. Munificum enim hoc opus et studiosum mihi esse uidetur.

III. Vnde ergo nos oportet incipere nisi primum a magis? Nam priores nostri qui de his rebus scribere conati

Titulum : philosophi : phy *P unde physici Vassiliev*

1 ammonitiones : adm- *Ma Mu* || 2 carissime : kar- *M* || 3 ammirabiles : adm- *Mu om. Ma* || 3-4 quidem : eiusdem *C M ipsemet Ma* || 4 auditu : -as *Ma* || 6 cognoscebis : -sces *Ma Mu* || et tuam : etiam *Ma* || 7 huiuscemodi : huius scemodi *sic C*

II 3 occidentem : -te *C* || 6 potestate : -tes *C M P* || 7 habeant : -tur *Mu* || 7-8 unaquaque : -quaeque *C* -quaeque *correct. in* -quaque *M* || 8 possit : potest *C M P*

**D Ici commence le livre du philosophe Iunior
qui contient la description du monde tout entier.**

I. Après tous les avertissements que je t'ai prodigués au sujet du perfectionnement de ta manière de vivre, très cher fils, je veux maintenant, pour commencer, t'exposer un grand nombre de faits admirables : quelques-uns d'entre eux, je les ai vus; d'autres, j'en ai entendu le récit de la bouche d'hommes savants; certains, je les ai appris par la lecture. Lors donc que tu les auras assimilés dans ton intelligence, non seulement tu reconnaîtras que beaucoup sont utiles, mais encore tu te prévaudras de leur diversité pour étayer ton savoir.

II. Mais, désireux d'écrire, nous devons dire tout d'abord [quand le monde a été créé par Dieu, ensuite] quelles nations ont été établies de l'Orient jusqu'à l'Occident; après cela combien il y a de races de barbares, ensuite toute la terre des Romains : combien il y a de provinces dans tout le monde ou quelles sont leurs ressources et leur puissance; quelles sont les villes qui se trouvent dans chaque province et ce qu'il peut y avoir de remarquable dans chaque province ou dans chaque ville. C'est là, me semble-t-il, un travail généreux et profitable.

III. Par où nous faut-il donc commencer si ce n'est tout d'abord par les mages? Car ceux de nos prédécesseurs qui se sont efforcés d'écrire sur ces sujets ont pu

III 1-2 nisi [...] nostri *lacuna C* : nisi < abs Iudaeorum libris? namque aliarum gentium historici > qui *Ma* || magis : -gus *M* Moyse *Mu Lu Ri* || 2 nostri *om. Ma Mu* || rebus *om. Ma* || 2-3 cona [ti... dice]re *lacuna C* : cona < ti sunt nihil sincerum dice > re *Ma*

sunt, aliquanta dicere potuerunt, [solus autem Moyses, diuino spiritu plenus Iudaeorum propheta, quod est certum scripsit. Post hunc] de prouinciis et temporibus sequentia dixit Berosus, Chaldaeorum philosophus, cuius litteras secuti sunt Manethon, Aegyptius propheta, et Apollonius, similiter Aegyptiorum philosophus, [Josephus quoque, uir sapiens, Iudaeorum praeceptor, qui captus a Romanis scripsit iudaicum bellum.] Post istos uero Menander Ephesius et Herodotus ac Thucydides similia conscripserunt, sed non ualde de antiquis. Et haec quidem illi. Ego autem de quibus memorati scripserunt, experiar tibi breuiter exponere.

IV. Gentem aiunt esse Camarinorum in partibus orientis, [cuius terram Moyses et Eden nominando descripsit]; unde et fluuius maximus exire dicitur [et diuidi in quatuor flumina, quorum nomina sunt haec: Geon, Phison, Tigris et Euphrates.] Isti autem homines, [qui praedictam terram inhabitant,] sunt ualde pii et boni, apud quos nulla malitia inuenitur, neque corporis neque animi. Si autem uis aliquid certius discere, dicunt eos quod neque pane hoc nostro communi utantur, nec aliquo simili cibo, nec igne quo nos utimur; sed panem quidem eis plui per singulos dies asserunt, et bibere de agresti melle et pipere; ignis autem eorum solis esse perhibetur < antae > fragrantiae ut, statim quod de caelo in terram diffunditur, potuissent omnes exuri, nisi se cito in fluuium mitterent, in quo tam

3-4 Moyses [...] Iudaeorum lacuna C || 5 scripsit [...] de lacuna C || et: uero et Ma || 6 Berosus: uerosus P uero sus CM Berosus in margine M || 7 litteras: lic- P || Manethon: Manechon P repetit in margine M || Aegyptius: Egypt- CP Egipt- M || 8 Apollonius: Apolli- C repetit in margine M || Aegyptiorum: Egypt- CP Egipt- M || Josephus: Josephus CM P in margine Josephus M || 11 Herodotus: Er- P || ac: et Ma Mu || Thucydides: Thuci- CM || ac Thucydides: acchuciclidides P ||

IV 1 gentem: -tes Ma Mu || 2 et Eden: Eden P Ma Mu || 3 fluuius: -ium M || maximus: -um M || dicitur: dici M || 3-4 quat-

dire pas mal de choses [mais seul Moïse, prophète des Juifs rempli de l'Esprit Saint, a écrit ce qui est certain. Après lui] la succession des provinces et des temps a été dite par Bérosee, philosophe des Chaldéens, dont les écrits ont été suivis par Manéthon, prophète égyptien, et par Apollonius, philosophe des Égyptiens également [ainsi que par Josèphe, sage maître des Juifs, qui, fait prisonnier par les Romains, a écrit la Guerre Juive]. Après ces gens, il y a certes Ménandre d'Éphèse, Hérodote et Thucydide qui ont écrit des œuvres du même genre, mais ils ne sont pas remontés tout à fait aussi haut dans le temps. Voilà certes ce qu'ils ont écrit. Quant à moi, ce que les auteurs que je viens de mentionner ont écrit, je vais tenter de te l'exposer brièvement.

IV. On dit que le peuple des Camarines se trouve dans ces parties de l'Orient [que Moïse a décrites sous le nom d'Éden]; de là sort, dit-on, un très grand cours d'eau [qui se divise en quatre fleuves dont voici les noms: le Géon, le Phison, le Tigre et l'Euphrate]. Mais ces hommes, [qui habitent le pays dont je viens de parler], sont au plus haut point pieux et bons, et chez eux on ne peut trouver aucun défaut du corps ni de l'esprit. Mais si tu veux connaître quelque chose de plus précis, on dit qu'ils n'utilisent ni ce pain dont nous servons communément, ni aucun aliment semblable aux nôtres, ni le feu dont nous faisons usage; mais en vérité on assure qu'il leur pleut chaque jour du pain et qu'ils prennent une boisson faite de miel sauvage et de poivre. On rapporte aussi que le feu du soleil est chez eux d'une ardeur < telle > que, aussitôt qu'il se répand du ciel sur la terre, ils pourraient être tous brûlés s'ils ne se précipitaient immédia-

tuor: quatuor Ma || 4 Phison: Fison CP || 4-5 Tigris: Ty- C || 5 Euphrates: Euf- C M P || 6 apud: -ut C Ma || 7 autem om. Ma || 7-8 uis aliquid: a. u. Ma Mu || 9 nec aliquo: neque a. Mu || nec igne: ne i. C neque i. Mu || 11 bibere: pro uiuere Lu || ignis: ing- P || 12 < tantae >: suppleui cum Mu || fragrantiae: fragan- P flagran- Mu || 13 quod: quum Mu || de: om. P e Mu

D diu uoluntur donec idem ignis in locum suum denuo reuertatur.

E V. Sunt autem et sine imperio se regentes uidelicet. Escam uero non utuntur omnibus communem. Scilicet quod neque malitiam corporis nostri habent; neque enim pulex, neque pediculus, nec cimex aut lendes apud eos 5 inuenitur, aut in corpore aliquid infirmum. Neque enim uestimenta utuntur omnibus communia: sed ita inlibata est uestis eorum quae neque insordidari potest; et si hoc contingat, per ignis † gladium † loturam expectant, ardens enim melior fit.

VI. Neque seminant, neque metunt. Sunt enim species excellentes, uariae et pretiosae, ueluti lapides pretiosi, hoc est smaragdi, margaritae, iacinti et carbunculus et saphirus in montibus. Et inde omnes exeunt sic, secundum hunc modum: fluuius exiens exit in montibus per singulos dies ac noctes manans, magis uero abscedit cacumina montium < et eorum crusta > in multitudine aquae cingit; proximae gentis astutia inuenit artem per quam

V 1 Sunt: hic incipit E || se regentes: Sere gentes J -es g. Go -ae g. Si || uidelicet om. Mu || Serae gentes uidelicet: interpolatio Si || 3 quod: quin Go || 4 pediculus: -dulus J Lu Si || cimex: -es J Lu Si || lendes: lin- J Lu Si || 5 enim: etiam Go Mu uero Si || 7 quae: que J Lu || 8 ignis gladium: i. globum Lu (?) i. radium Ri ignem solis uel ignem sordis Mu ignem labium Si || expectant: -petant J Lu -petunt Go Mu Si -pediant Go (?)

VI 1 enim: item Go || 2 excellentes: -celtes J sed correctum supra Go || pretiosae: -se J Lu || 3 margaritae: -as J Ri Lu Si || iacinti: hyacinthi Mu || 4 saphirus: sapp- Mu || 4-5 secundum hunc modum: interpol. Si || 5 exiens: nomen fluuii pro Exos Si -inde Mu || 6 dies ac noctes: diuisus alueos Si || abscedit: adsidet J Mu Ri Si adsidet et Go abscedit uel abscondit Lu || magis uero adsidet: interpol. Si || 7 < et eorum crusta >: suppleui cum Lu || multitudine: -em Mu || 8 cingit: -tur J Ri Lu || proximae: -me J Lu || 8-9 per quam quae: p. aquas que J Lu ut p. quae Go

D V. Sunt autem et sine imperio semet ipsos regentes. In quibus sicut nulla malignitas inuenitur, ita neque pulices,

D tement dans le fleuve où ils se baignent aussi longtemps que le feu n'est pas retourné derechef à sa place.

E V. Mais il est clair qu'ils se gouvernent sans autorité suprême. Ils ne se servent pas de la nourriture commune à tous les hommes. Comme ils n'ont aucun des défauts de notre corps, on ne trouve chez eux ni puce, ni pou, ni punaise, ni lente ou quelque infirmité que ce soit. Et ils ne se servent pas davantage des vêtements communs à tous, mais leur habit est si pur qu'il ne peut être souillé; et si cela arrive, ils comptent pour le purifier sur † le glaive † du feu, car en brûlant il devient meilleur.

VI. Ils ne sèment ni ne moissonnent. Il y a chez eux des produits excellents, divers et précieux, comme les pierres précieuses, c'est-à-dire les émeraudes, les perles, les hyacinthes, ainsi que l'escarboucle et le saphir; on les y trouve dans les montagnes. C'est de là que toutes proviennent de la manière suivante: le fleuve, en sortant des montagnes où il coule à longueur de jour et de nuit, rongé davantage leurs sommets et entraîne < leurs débris > dans l'abondance de ses eaux. L'ingéniosité des riverains

D neque pediculos, neque cimices aut aliquid quod est noxium habere possunt. Vestimenta eorum sordidare nesciunt; 5 quod si contigerit, per ignem solis loturam expectant, ardens enim melior fit.

VI. Sunt autem apud eos lapides pretiosi et uarii; hoc est smaragdi, margaritae, iacinti, carbo et saphirus in montibus, de quibus omnes secundum hunc modum abundant. Decurrens enim fluuius diebus ac noctibus montem 5 abscedit et illius crusta aquarum impetu trahit. Astutia

V 1 semet: seme dipsos C || 3 pediculos: pedu- M peducl- C || 5 contigerit: contin- P || expectant: exsp- Mu

VI 2 smaragdi: -is M C || iacinti: hyac- Ma Mu || carbo: -bunculus Ma Mu || saphirus: sapph- Ma Mu || 3 de om. Ma Mu || 3-4 abundant: hab- C M P || 4 montem: -te P || 5 abscedit: -det C P -det correct. in -dit M -scindit Ma Mu || impetu: -tum C || trahit: -het C P -het correct. in -hit M || astutia: -cia P || 6 per: a P || quam: qua P

Expositio.

E quae exinde exeunt inuenire possit; facientes retias in
10 coangusta loca fluuii suscipiunt uentura.

VII. Cum tanta uero felicitate neque laborant neque
aegrotant, solum autem moriuntur scientes et diem mor-
tis suae: moriuntur enim omnes centum decem et octo et
centum uiginti annorum, et maior minoris mortem non
5 uidet, nec parentes filiorum. Scientes singuli diem mortis
suae sibi faciunt sarcophagum de aromatibus uariis, quoniam
ad eos aromata omnia abundant, et ponens se ibi expectat
expetentem animam; uentura autem hora omnes salu-
tans et omnibus ualedicens sic debitum reddit, et est
10 multa securitas. Et haec quidem huius gentis bona ex parte
diximus; multa enim habentes dicere praetermisimus.
Habitatio autem terrae eorum est mansionum septua-
ginta.

9 facientes: ia- *Wo Si* || retias: -ia *Go Mu* || 10 coangusta:
cong- *J Si* -stata *Lu 1 ang- Go Mu Ri*

VII 2 aegrotant: egr- *J Lu* || 3 omnes: -ium *J Ri Lu* -ino *Go*
Si || 3-4 decem et octo et centum uiginti: *interpol. Si* || 5 uidet:
uolet *J Lu* dolet *Go Si* || 6 sarcophagum: -phagum *Mu* || uariis:
-ium *J Go Mu Ri Lu* || 8 expetentem: < horam > exp- *Si* exspi-
rantem *Go Mu* || 10 haec: hoc *J Go Ri Lu*

D uero gentis hanc inuenit artem per quam quae inde exeunt
habere possint: facientes retia et in angusta fluuii loca
ponentes, ea quae de superiori parte descendunt sine ulla
difficultate suscipiunt.

VII. In tanta ergo felicitate uiuentes nesciunt laborare,
nec aliqua infirmitate aut aegritudine fatigantur, nisi hoc
solum quod de corpore exeunt, sed diem obitus sui ante
mortem habentes praecognitum. Omnes enim centum anno-
rum et uiginti moriuntur, et maior minoris mortem non
5 uidet, nec parentes filios plangent. Cum ergo unicuique
illorum dies mortis coeperit propinquare, facit sibi sarco-

E a trouvé un procédé qui leur permet de trouver ce qui sort
de là: ils placent des filets dans les étranglements du
fleuve et ramassent ainsi ce qui y vient.

VII. Comme ils possèdent une si grande félicité, ils ne
souffrent ni ne sont malades, mais seulement ils meurent
en connaissant le jour de leur mort: en effet, ils
meurent tous entre cent dix-huit et cent vingt ans. Ainsi
un plus âgé ne voit jamais la mort d'un plus jeune, ni les
parents celle de leurs enfants. Chacun d'entre eux con-
naissant le jour de sa mort se fait un sarcophage avec
divers bois aromatiques — toutes sortes de bois aroma-
tiques se trouvent chez eux en abondance — et il s'y
couche pour y attendre celui qui lui réclame sa vie.
Lorsque l'heure va venir, il salue tous les assistants et
après avoir dit adieu à tout le monde, il rend à la nature
son tribut, et cela en toute sérénité. Nous ne venons de
dire là qu'une partie des biens de ce peuple; nous avions
encore beaucoup à dire, mais nous sommes passé outre.
Le pays où ils habitent s'étend sur soixante-dix journées
de marche.

D phagum ex aromatibus uariis, quoniam apud eos aromata
multa sunt; et, cum uiuenti ultima uenerit hora, omnes
10 salutans omnibusque ualedicens in eodem se sarcophago
ponit et ita cum securitate maxima naturae debitum reddit.
Et haec quidem huius gentis bona. Habitatio autem terrae
eorum est mansionum LXX.

7 possint: -sit *C Ma*

VII 1 tanta: hac *Ma* || 1-2 uiuen [tes...] aliqua lacuna *C*: uiuen < tes
nec laborant > a. *Ma* || 2-3 aegritudine [...] solum lacuna *C*: ae. < uexan-
tur > s. *Ma* || 3-4 obi [...] tem lacuna *C* || sui om. *Mu* || 4-5 anno [...] mori-
untur lacuna *C* || 6 plangent: -unt *Ma Mu* || 7 dies: die s *suprascript.*
M || 7-8 sarcophagum: -fagum *C P* || 8 uariis: -ium *M C Ma Mu* || apud:
-ut *C Ma* || 10 sarcophago: -fago *C P* || 12 terrae om. *Ma Mu* || 13 mansio-
num: maxio- *P*

E VIII. Post ipsam gentem quid aliud est ? Venientibus ad occidentem Braxmani degunt ; et ipsi sine imperio transigunt bene et detinent uicinorum bonitatem. Et est habitatio eorum mansionum quinque.

IX. Post hos ad < iacet > altera regio Euiltarum ; et ipsi sine imperio et paene deorum uitam uiuentes. Et horum terra mansionum triginta duo.

X. Post hos altera gens quae uocatur Emer, et ipsa uiuens sine imperio transigit legaliter. Et habitant terram mansionum quadraginta septem.

XI. Post hos regio quae appellatur Nebus, a qua inuenitur tyrannorum initium ; et regitur a maioribus. Et est mansionum sexaginta.

XII. Hinc seminatio et messio. Praedictae autem gentes, sine Camarinis, uiuunt pomis et pipere et melle ;

VIII 1 ipsam : ist- *Wo* || quid : q. terrae *Si* || 2 occidentem : -es *J Ri Lu Si* || 3 Braxmani : Brach- *Go Mu Ri* || 4 habitatio : ab- *J Lu*

IX 1 adiacet : ad *J Go* adest *Ri, om Mu* || Euiltarum : Euileorum *Go* || 2 paene pe- *J Lu* || 2-3 et horum : et est horum *Mu*

XI 1 Nebus a qua : Nebusa qua *J Go Lu* 1 Nebus aqua *Lu* 2 || 2 initium : principium *Kl*

XII 2 sine : sinre *J* || Camarinis : -as *J Go Ri Lu Si* || sine Camarinis : *interpol. Si* || 2-3 et piper... accipiunt : *interpol. Si* || pipere : piper *J Go Ri Lu Si* || melle : -la *J Ri Lu Si*

D VIII. Post hanc gentem ex alio latere Brachmanas referunt habitare qui, et ipsi cum sint sine imperio, uicinorum bonitatem tenentes feliciter uiuunt. Et est habitatio eorum mansionum quinque.

IX. *Deest.*

X. Post hos alia gens quae uocatur Emer et ipsa sine imperio uiuens regulariter transiit. Et habitat terram mansionum quadraginta septem.

E VIII. Après ce peuple qu'y a-t-il d'autre ? En venant vers l'Occident vivent les Brahmes ; eux aussi, sans autorité suprême, mènent une vie bonne et ils possèdent les mêmes biens que leurs voisins. Le pays qu'ils habitent s'étend sur cinq journées de marche.

IX. Après eux < se trouve > une autre région qui leur est limitrophe, celle des Éviltés ; eux aussi sont sans autorité suprême et mènent une vie presque semblable à celle des dieux. Leur pays s'étend sur trente-deux journées de marche.

X. Après eux il y a un autre peuple que l'on appelle Emer ; vivant lui aussi sans autorité suprême, il mène une vie conforme à la loi naturelle. Ils habitent un pays d'une étendue de quarante-sept journées de marche.

XI. Après eux il y a le pays que l'on appelle Nebus ; c'est à partir de lui que l'on trouve les premiers souverains. Il est gouverné par des grands. Il s'étend sur soixante journées de marche.

XII. C'est ici que commencent semailles et moissons. En effet les peuples dont nous venons de parler, à l'exception des Camarines, vivent de fruits, de poivre et de miel.

D XI. Post eos regio quae appellatur Nebus, ubi iam tyrannorum principum imperium inuenitur, et regitur a maioribus et est mansionum sexaginta.

XII. Isti et seminant et metunt : nam supradictae gentes, sine Camarinis, pomis transigunt et cibo mellis

VIII 1 Brachmanas : Brachm- *P Brachm- C M* || 4 quinque : *V P Mu*
X 1 hos : eos *Mu* || 2 transiit : -igit *P Ma Mu* || 3 quadraginta septem : *XLVII M P Mu*

XI 1 eos : hos *Ma Mu* || 2 principum : -lum *P Mu* -atus *Ma* || imperium : *om. C P Ma Mu superscript. in M* || 3 sexaginta : *LX M P Mu*

XII 1 isti et : i. *P* || 2 transigunt : -agunt *C M P*

E Camarini panem enim caelestem cotidianum accipiunt. Inter eos omnes nec irascuntur, nec iudicium appetunt, 5 neque rixa, neque cupiditas neque dolum uel aliquid mali est.

XIII. Post ergo Nebus gentem adiacet regio Disaph, quam qui habitant reguntur bene quomodo uicini. Et habitant terram tenentem mansiones ducentas quadraginta.

XIV. Post hanc gens sic appellanda Choneum, cuius homines eodem modo uicinantibus uiuentes uitam < bene > transigere putant; indifferens enim ad eos uita. Et habitant terram centum uiginti mansionum.

XV. Deinde Diua gens eodem modo reguntur a maioribus; habentes terram mansionum ducentarum decem.

XVI. Deinde est India maior, a qua < sericum > et omnia necessaria exire dicuntur. Similiter proximis uiuentes

3 Camarini : -na *J Go Lu* || caelestem : cel- *J Lu* || 4 omnes irascuntur : -is -scitur *J et omnes editores* || 5 dolum : -us *Mu -osum Go* || aliquid : -it *J Ri Lu*

XIII 1 Disaph : Nisaph *pro Nisai Go* || 2 reguntur bene : < eodem modo > r. < a maioribus ; uiuentes > b. *Lu*

XIV 1 Choneum : loneum *J et omnes editores, pro Imaeum Go* || 3 < bene > : *suppleui cum Lu* || putant : -atur *Si*

XV 1 Diua : *pro Daha uel Dira Go* || 2 ducentarum : -as *J Lu*

XVI 1 sericum : triticum *J correxi cum D et Si*

D utuntur et pipere. Camarinae autem super haec bona, sicut ante diximus, et panem caelestem accipiunt cotidianum, 10 quia nec ira, nec iudicium, nec cupiditas, nec rixa, nec dolor est apud illos, nec aliquod malum.

XIII. His adiacet regio Dysap, quam regunt inhabitantes quomodo et uicini. Est autem haec regio ducentarum mansionum.

XIV. Post haec gens quae appellatur Choneum, cuius

E Quant aux Camarines ils reçoivent du ciel le pain quotidien. Chez eux tous, personne ne se met en colère, ils ne réclament pas de jugement, et il n'y a ni rixe, ni convoitise, ni tromperie, ni quoi que ce soit de mal.

XIII. Après le peuple de Nebus on trouve donc la région limitrophe de Disaph. Ceux qui l'habitent sont bien gouvernés, à la manière de leurs voisins. Le pays qu'ils habitent contient deux cent quarante journées de marche.

XIV. Après cette région vient le peuple que l'on appelle Choneum. Ses hommes vivent de la même manière que leurs voisins et on pense qu'ils vivent < bien > car leur genre de vie ne diffère en rien de celui des autres. Ils habitent un pays d'une étendue de cent vingt journées de marche.

XV. Vient ensuite le peuple de Diua. Il est gouverné de la même manière par des grands. Son pays a une étendue de deux cent dix journées de marche.

XVI. Il y a ensuite l'Inde Majeure ; c'est de là, dit-on, que proviennent < la soie > et toutes les choses nécessaires. Ses habitants vivent de la même manière que leurs

D homines eodem modo uiuentes ad similitudinem uicinarum ; est enim apud eos indifferens uita. Habitant terram CXXX mansionum.

XV. Deinde Diua gens, quae similiter a maioribus regitur, habens terram mansionum ducentarum decem.

XVI. Sequitur India maior, unde sericum et omnia necessaria exire dicuntur. Similiter proximorum more

3 pipere : -is *Ma Mu* || Camarinae : -ni *Ma Mu Came-P* || 5 ira : am- *C M P* || 6 dolor : -us *Ma Mu* || apud : -ut *C Ma* || nec : neque *Mu*

XIII 1 Dysap : Di- *M Dip-P* || 2 ducentarum : CC *C d-* et XL *P Mu*

XIV 2-3 uicinarum : mino- *M* || 3 apud : ut *C Ma* || habitant : -andum *P* || 4 CXXX : CXXX^a *M CXX P Mu*

XV 2 ducentarum decem : -orum *X P CCX C CCXX Ma*

XVI 1 sericum : sir- *C M P* || 2 similiter : hi s. *Ma Mu*

E bene transigunt. Et habitant terram magnam et bonam mansionum ducentarum decem.

XVII. Deinde adiacet Exomia regio, quae dicitur uiros habere fortes et ualde industrios in bellis et utiles in omnibus. < Vnde > India minor, cum ei motus fuerit belli a Persis, petit auxilium. Qui in omnibus abundant. Et 5 habitant terram mansionum centum quinquaginta.

XVIII. Post hos India minor, cuius gens regitur a maioribus; et ad eos elephantorum innumerabilis multitudo, et Persae ab ipsis accipiunt propter multitudinem. Habitant terram mansionum quindecim.

XIX. Post hos sunt Persae, Romanis propinquantes, qui historiantur ualde in malis omnibus [...] et < in > bellis esse fortes. Et impietates ab eis magnas agi dicunt: non cognoscentes naturae dignitatem, sicuti muta anima-

XVII 1 Exomia: Eximia J Go Mu Ri Lu Exim (?) iam Si || 3 < unde >: *suppleui* < inde > *suppl. Mu Ri Si* || 4 qui: quo J Lu Si || in omnibus: inter *uel* ante omnes Si

XVIII 2 elephantorum: *elef- J Go Ri Lu* || 3 Persae: -e J Lu

XIX 2 historiantur: *ist- J Lu Si* || ualde in malis omnibus [...]: *lacunam puto* u. < ? > i. m. o. *uel* i. o. u. mali Lu u. mali i. o. Si || 2-3 < in > bellis esse fortes: in *suppleui* f. in bellis Lu || 4 cognoscentes: c. < enim > Si || muta: *bruta Ri*

D uiuentes, bene transigunt. Et habitant terram magnam et bonam mansionum ducentarum decem.

XVII. Quibus adiacet foris una regio quae dicitur fortes habere uiros et ualde industrios in bellis et in omnibus utiles; unde India minor petit auxilium quotiens ei a Persis bellum mouetur; qui omnibus abundant. Et habitant terram centum L mansionum.

XVIII. Post hos est India minor, cuius gens regitur a

E voisins et ils vivent bien. Ils habitent un pays grand et bon d'une étendue de deux cent dix journées de marche.

XVII. On trouve ensuite le pays limitrophe d'Axoum. On dit qu'il a des hommes pleins de valeur et tout à fait actifs dans les guerres; ils sont utiles en tout. C'est < de là > que l'Inde Mineure, lorsque les Perses lui déclarent la guerre, réclame du secours. Ils ont de tout en abondance. Ils habitent un pays d'une étendue de cent cinquante journées de marche.

XVIII. Après eux il y a l'Inde Mineure dont le peuple est gouverné par des grands. Il y a chez eux une multitude innombrable d'éléphants, si bien que les Perses en reçoivent de chez eux par suite de cette multitude. Ils habitent un pays d'une étendue de quinze journées de marche.

XIX. Après eux sont les Perses qui sont voisins des Romains. On raconte qu'ils sont tout à fait remarquables dans tout ce qui est mal et pleins de valeur dans les guerres. On dit qu'ils commettent de grandes impiétés: ignorant la dignité de la nature, ainsi que des animaux

D maioribus. Est autem apud eos elephantorum innumerabilis multitudo; ab his Persae accipiunt elephantos. Et habitant terram quindecim mansionum.

XIX. Post hos sunt Persae Romanis propinquantes, quos historiae tradunt pessimos esse et fortes in bellis; qui, non cognoscentes dignitatem naturae, sicuti muta animalia

3 bene: *om. Mu* || transigunt: -egunt *C M P* || 4 ducentarum decem: -orum decem *M CCX C CXX Ma*

XVII 2-3 in omnibus utiles: u. i. o. in *suprascript. M* || 4 abundant: hab- *M C* habundat *P* || 5 centum L: *CL C*

XVIII 2 autem *om. M* || apud: -ut *C Ma* || elephantorum: -tum *P C* || innumerabilis: -mera *Ma Mu* || 3-4 elephant [...]: bitant *lacuna C*

XIX 1 hos: hoc *C* haec *M* || 2 historiae: hys- *P* ist- *C* || 3 muta: multa *Mu*

Es lia, matribus et sororibus condormiunt. Et impie faciunt in illum qui fecit eos deum. Alias autem abundare dicuntur in omnibus; data enim < potestate negotii gentibus adpropinquantibus suae regionis, ad eos omnia > abundare uidentur.

XX. Horum autem prope Sarracenorum gens degit, < arcu et > rapina sperantium suam uitam transigere. < Sunt similes Persis impii ac periuri et sponsiones non custodientes neque belli neque alterius negotii >. Et 5 mulieres aiunt in eos regnare.

XXI. Et haec quidem de praedictis gentibus historicus ait. Quoniam uero necessarium est et nostram terram, hoc est Romanorum, conscribere, experiar exponere, ut possit legentibus prodesse. Incipiamus ergo. † Diximus enim Persarum terras, quot mansionum esse dixerunt qui conscripserunt et † [quia impii ac periuri et sponsiones non custodientes neque belli neque alterius negotii].

5-6 et impie... deum : *interpolatio Ri Si* || 6 abundare : hab- *Ri Si* || 7-8 potestate... omnia : potestate ad eos adpropinquantibus gentibus negotii suae regionis *Lu* || 8-9 abundare : hab- *J Ri Lu Si*

XX 1 Sarracenorum : *Sarac- Mu* || 2 < arcu et > : *suppleui cum Lu et D* || sperantium : *oper- Si* || 3-5 < sunt... negotii > *suppleui cum D et Si* || sunt similes : sunt autem *Si* || 5 et mulieres... regnare : *haec Lu refert ad Persas*

XXI 1-6 Et haec... quia : *del. Si, loc. ualde corruptum Lu* || historicus : *-ria Go* || diximus... quia *loc. desper.* || 6-7 impii... negotii *refero ad Sarracenos*

D matribus et sororibus nefando concubitu sociantur. Data 5 propinquis gentibus potestate negotii, bonis omnibus abundare uidentur.

XX. His sociantur Saracenorum gens et arcu et rapinis uitam suam transigens; qui similes Persis impii et peiores

E sans raison, ils couchent avec leurs mères et leurs sœurs. Ils agissent ainsi d'une manière impie à l'égard du dieu qui les fit. Mais, d'autre part, on dit qu'ils ont de tout en abondance; en effet, comme ils donnent < la possibilité de commercer aux peuples limitrophes de leur pays >, ils paraissent posséder < de tout > en abondance.

XX. Mais non loin d'eux vit le peuple des Sarrasins. Ils se procurent par < l'arc et > la rapine tout ce dont ils ont besoin pour vivre. < Ils ressemblent aux Perses en ce qu'ils sont impies et parjures, incapables de tenir un serment, à la guerre comme en n'importe aucune autre affaire. > On dit que les femmes règnent sur eux.

XXI. C'est là certes ce que dit un auteur au sujet des peuples que je viens de citer. Mais puisqu'il est maintenant nécessaire de décrire notre pays, c'est-à-dire celui des Romains, je vais tenter de l'exposer pour pouvoir être utile aux lecteurs. Commençons donc. † Nous avons dit en effet les pays des Perses, de combien de journées de marche est leur étendue aux dires de ceux qui les ont décrits, et † [qu'ils sont impies et parjures, incapables de tenir un serment, à la guerre comme en n'importe aucune autre affaire].

D sunt, sponsiones non custodientes, neque belli neque alterius negotii; quibus mulieres imperare dicuntur.

XXI. *Deest.*

4 nefando : *neph- M* || 5 negotii : *-is P* || abundare : hab- *M P*

XX 1 sociantur : *-iatur Ma Mu* || Sarracenorum : *Sarra- M* || et : *om. C Ma Mu* || arcu : *-us C P -us correct. in -u M* || 2 impii : *-iis P* || peiores : *-ri P peiuris C periuris M periuri forsitan Mu*

E XXII. Post hos nostra terra est. Sequitur enim Mesopotamia et Osdroena. Mesopotamia quidem habet ciuitates multas et uarias, quarum excellentes sunt quas uolo dicere. Sunt ergo Nisibis et Edessa, quae in omnibus uiros 5 habent optimos et in negotio ualde acutos et bene uenantes. Praecipue et diuites et omnibus bonis ornati sunt : accipientes enim a Persis ipsi in omnem terram Romanorum uendentes et ementes iterum tradunt, extra aeramen et ferrum, quia non licet hostibus dare aeramen aut fer- 10 rum. Istae autem ciuitates semper stantes deorum et imperatoris sapientia, habentes moenia inclita, bello semper uirtutem Persarum dissoluunt ; feruentes negotiis et transigentes cum omni prouincia bene. Deinde Osdroenae Edessa et ipsa ciuitas splendida.

XXIII. Deinde iam regio Syriae omnis partitur in tres Syrias : Punicam et Palestinam et Coelam. Et habent

XXII 4 Edessa : *forsitan Amida Lu* || 5-6 uenantes : nantes *J pugn- Kl nau- Mu nauig- Go uener- Gr uendentes Si nascentes pro natos nobiles Lu, loc. desp. Ri* || 7 enim a Persis : enim < ea > a *P. Si* || 8 aeramen : er- *J Lu* || 10 deorum : dum *J deum Mu Lu pro deorum uel dei uel domini Go domini Si diuina Ri* || et : *del. Ri Si* || 11 moenia : menia *J Lu* || inclita : inclyta *Si*

XXIII 1 Syriae : Sir- *J Lu* || 2 Syrias : Sir- *J Lu* || Punicam : *Py- J Ri Lu Phoenicem Go* || Palestinam : *Palaes- Go Mu Ri Si* || Coelam : -en *Go*

D XXII. Post hos terrarum nostrarum secuntur initia : habes ergo in primis Mesopotamiam et Osdroenam. Et Mesopotamia quidem habet ciuitates multas et uarias quarum excellentes sunt hae : et Nisibis et Edessa. Quae maxime 5 uiros habent optimos in negotio et ualde praecipue uenantes et diuites et omnibus bonis ornatos. Accipientes enim a Persis ipsi in omnem terram Romanorum uendunt et ementes quae necessaria sunt iterum tradunt extra aeramen et ferrum (has enim species duas, hoc est aeramen et ferrum, 10 non licet hostibus dare). Istae autem praedictae ciuitates gubernaculo dei stare uidentur et imperatoris prudentia.

E XXII. Après eux il y a notre pays. En effet, viennent ensuite la Mésopotamie et l'Osrhoène. Certes la Mésopotamie possède des villes nombreuses et diverses, dont certaines, que je veux citer, sont remarquables. Il y a donc Nisibe et Édesse qui possèdent les hommes les meilleurs en tout; ils sont fort avisés en affaires et bons chasseurs. Mais surtout, ils sont riches et pourvus de tous les biens : ils reçoivent en effet des Perses ce qu'ils vendent dans tout le pays des Romains, et ce qu'ils y achètent, ils le leur vendent à leur tour, sauf le bronze et le fer, car il n'est pas permis de donner aux ennemis le bronze et le fer. Quant à ces villes, elles sont toujours debout grâce à la sagesse des dieux et de l'empereur, leurs murailles sont remarquables et elles repoussent toujours à la guerre la valeur des Perses ; bouillonnantes d'affaires elles mènent une vie bonne ainsi que toute la province. Il y a ensuite Édesse d'Osrhoène qui est elle aussi une ville splendide.

XXIII. Vient ensuite tout le pays de Syrie qui se divise en trois : Syrie-Phénicie, Syrie-Palestine et Coélé-

D Habentes autem muros inclitos uirtutem Persarum semper in bello dissoluunt ; feruentes rebus et transigentes cum omni prouincia. Deinde Osdroena et Edessa et ipsae ciuitates 15 splendidae.

XXIII. Deinde iam Syriae regio omnis quae diuiditur in Syrias tres : Punicam, Palestinam et Coelam. Habentes

XXII 1 secuntur : sequ- *Mu* || initia : -cia *P* || 2-3 Mesopotamia : -am *C -am correct. in -a M* || 4 hae et Nisibis : hea e Nitidis *C heanitidis P caenitidis M* hae Nisibis *Ma Mu* || 5 uenantes : e et a *suprascript. M* || 7 uendunt : -ent *C M P* || 8 tradunt : -ent *C P -entes M* || 12 muros : moros u *suprascript. P* || inclitos : inditos *correct. in margine P incly- Ma Mu* || 14 Osdroena : -nae *Mu* || et : est *Mu* || ipsae : -a *Mu* || ciuitates : -tas *Mu* || 15 splendidae : -da *Mu*

XXIII 2 Punicam : Phoenicen *Ma* || Palestinam : et *P. Mu* || Coelam : Coelen *Mu*

E ciuitates uarias et excellentes et maximas quarum ex parte memoratus delectabo audientes. Est ergo Antiochia
5 prima, ciuitas regalis et bona in omnibus, ubi et dominus orbis terrarum sedet; ciuitas splendida et operibus publicis eminens, et multitudinem populorum < undique > accipiens, omnes sustinet; abundans omnibus bonis.

XXIV. Iam alterae ciuitates ueluti Tyrus quae, omnium negotium feruenter agens, magnifice felix est; nulla enim forte ciuitas orientis est eius spissior; in negotio et diuites uiros habens et potentes in omnibus.

XXV. < Post istam > Berytus, ciuitas ualde deliciosa et auditoria legum habens per quam omnia iudicia Romanorum < stare uidentur >. Inde enim uiri docti in omnem orbem terrarum adsident iudicibus et scientes leges custodiunt prouincias, quibus mittuntur legum ordinationes.

3 ciuitates uarias et: c. < multas > et u. < sed > Lu² || quarum: quo- J Go Ri Lu || 4 memoratus: -rans Mu || delectabo: -bor J Go Ri Lu Si || 6 ciuitas splendida: -tem -dam J Ri Lu Si || 7 populorum < undique >: suppleui p. < habens u. > Lu || 8 accipiens: a. < negotia > Lu || omnes: -is J Mu Ri Si -eis Go || abundans: hab- J Ri Lu Si

XXIV 3 spissior: spissior J s. < populis > forsitan Lu s. < populis et feruentior > Si

XXV 1 post istam: p. ipsam Si portis tam J iam etiam Go || Berytus: Beri- J Lu || deliciosa: -tiosa J Go Mu Ri Lu || 2 per quam: p. quae Go || 3 < stare uidentur >: lacuna Ri, suppleui cum D Lu et Si || 4 adsident: adse- J Lu Si || 5 mittuntur: nituntur Barth (Aeneas Gazeus et Zacharias Mitylenaeus, Leipzig 1655, p. 245).

D ciuitates uarias, excellentes et magnas, quarum prima Antiochia, ciuitas regalis in omnibus, ubi et dominus orbis
5 terrarum sedet: ciuitas splendida et operibus publicis eminens et multitudine populorum ornata; undique accipiens omnes sustinet, abundans omnibus bonis.

E Syrie. Elles possèdent des villes diverses, remarquables et très grandes; je charmerai mes auditeurs en rappelant quelques-unes d'entre elles. Il y a donc tout d'abord Antioche, ville royale et bonne en tout point; c'est là que réside le maître du monde. C'est une ville splendide qui se distingue par ses édifices publics, et par une foule de peuples venus de partout; elle subvient aux besoins de tous: elle a de tous les biens en abondance.

XXIV. Il y a ensuite d'autres villes comme Tyr. Celle-ci se livre avec ardeur à tous les commerces, ce qui lui assure un bonheur magnifique. Il n'y a peut-être pas dans tout l'Orient une ville qui ait une population aussi dense; elle a des hommes d'affaires riches et capables en tout.

XXV. < Après celle-ci > il y a Beyrouth. C'est une ville tout à fait charmante qui possède des écoles de droit, si bien que c'est elle < qui paraît assurer la stabilité > de toute l'administration romaine. De là en effet sortent des hommes instruits qui vont siéger par tout le monde aux côtés des gouverneurs et veillent par leur connaissance des lois sur les provinces; c'est à eux que sont envoyés les décrets d'application des lois.

D XXIV. Tyrus quoque ciuitas in omnibus felix, spissior populis uiros habet ex negotio diuites et potentes in omnibus.

XXV. Post ipsam Berytus, ciuitas ualde deliciosa et auditoria legum habens, per quam omnia romanorum iudicia stare uidentur.

|| 4 Antiochia: Anthiocia C M || 7 abundans: hab. C M P

XXIV 1 Tyrus: Ti- M -rurus C

XXV 1 Berytus: Veritos C M P || deliciosa: -tiosa P || 2 romanorum: roma P norum addit. in margine

E XXVI. Iam etiam et Caesarea ciuitas est similiter delicioſior et abundans omnibus et dispositione ciuitatis in multa eminens. Tetrapylon enim eius nominatur ubique, quod unum et nouum aliquod spectaculum.

XXVII. Iam alterae omnes, quarum et ipsarum nomina ex parte necessarium est dicere, quia singulae earum habent praecipua. Est ergo et bona ciuitas et Laodicia, quae suscipiens omne negotium et emittens Antiochiae 5 magnifice adiuuit et <exercitui>.

XXVIII. Similiter et Seleucia ciuitas optima, quae et ipsa omnia quae ueniunt praedictae Antiochiae offert, et fiscales species et priuatas. Dominus orbis terrarum, imperator Constanti[n]us, uidens quod sic utilis est ei et exercitui, montem maximum secavit et introduxit mare, et portum fecit magnum et bonum, ubi uenientes naues saluantur et fiscale onus non periret.

XXVI 1 etiam om. Si || et om. Mu || 1-2 delicioſior : delit- J Go Mu Ri Lu || 2 abundans : hab- J Go Ri Lu Si || in multa : i. -as pro i. m. < ciuitates > Lu || 3 tetrapylon : tetraphylon J Lu || 4 et : est J Go Ri Lu Si || aliquod : -quid J Go Ri Lu Si

XXVII 1 alterae : -re J Lu || quarum : quo- J Go Ri Lu || ipsarum : -orum J Go Ri Lu || 2 quia : quid Go Ri Si || singulae : -la J Ri Lu || earum : eorum J Ri Lu || 3 habent praecipua : hab- Pr- J Go Ri Si Lu¹ < singulare aliquod > hab- Pr- Mu || et Laodicia : et del. Mu om. Si Laodicia Go Ri Ladicia J Mu Lu Si || 4 omne : omnem J Lu || 5 adiuuit : -at Go Mu || exercitui : exercet. His J Go, Mu Ri

XXVIII 1 similiter : his s. J Go Mu Ri || optima (Salmasius, ad scriptores historiae augustae, p. 15) : ob- J Go Ri Lu Si || 4 Constanti[n]us : sic J || est : esset Salm. loc. cit. || 5 introduxit mare : m. i. Salm. loc. cit.

D XXVI. Similiter et Caesarea, ciuitas delicioſissima, cuius tetrapylum nominatur ubique, quod unum et nouum spectaculum praebet.

E XXVI. Il y a aussi ensuite Césarée. C'est également une ville tout à fait charmante qui a de tout en abondance et se distingue fort par son plan. Son tétrapyle est célèbre partout, c'est une curiosité unique en son genre.

XXVII. Il y a enfin toutes les autres villes dont il est nécessaire de citer en partie les noms, car chacune d'elles possède quelques particularités remarquables. Il y a donc aussi la bonne ville de Laodicée qui pratique tout commerce et est magnifiquement venue par ses envois à l'aide d'Antioche et <de l'armée>.

XXVIII. Il y a de même la très bonne ville de Séleucie ; elle aussi livre à la susdite Antioche tout ce qu'elle reçoit, aussi bien les denrées fiscales que les privées. Le maître du monde, l'empereur Constance, considérant les nécessités de la ville et de l'armée, fit tailler une très grande montagne et y fit pénétrer la mer ; il créa ainsi un port vaste et sûr, où les navires qui y viendraient seraient en sécurité et où les cargaisons fiscales ne risqueraient pas de se perdre.

D XXVII. Laodicia uero, ciuitas optima, quae similiter omnia negotia suscipit et Antiochiae mittit.

XXVIII. Deinde Seleucia, ciuitas magna, quae omnia bona suscipit et ipsa similiter praedictae Antiochiae mittit. Quamobrem Constanti[n]us imperator maximum montem secavit et introducens mare fecit portum bonum et magnum, 5 ubi uenientes naues saluantur.

XXVI 1 delicioſissima : -tiosissima P || 2 tetrapylum : -pylum Mu
XXVII 1 Laodicia : -docia C₂M P || 2 Antiochiae : -ciae C Anthiochiae M Anthiochiae P

XXVIII 1-2 Deinde... mittit : in margine P || 2 Antiochiae : -ciae C Anthiochiae M || 3 Constanti[n]us : sic mss

Expositio.

E XXIX. Deinde aliae iam ciuitates omnes. Ascalon et Gaza, ciuitates eminentes et in negotio bullientes et abundantes omnibus, mittunt omni [negotio] Syriae et Aegyptio uinum optimum.

XXX. Neapolis et ipsa ciuitas gloriosa et ualde nobilis. Tripolis et Scythopolis et Byblus et ipsae ciuitates in industria positae. Heliopolis quae propinquat Libano monti mulieres speciosas pascit, quae apud omnes nominantur Libanitides, ubi Venerem magnifice colunt : dicunt enim eam ibi habitare et mulieribus gratiam formositatis dare. Sunt autem iterum ciuitates et ipsae Sidon, Sarepta, Ptolemais, Eleutheropolis optimae similiter et Damascus.

XXXI. Quoniam ergo ex parte praedictas ciuitates descripsimus et diximus < † ..., necessarium mihi uidetur ut etiam quidnam unaquaeque ciuitas proprium habet exponamus, ut qui legit certam eorum scientiam habere possit. † >. In linteamina sunt

XXIX 1 omnes : forsitan Iamnia *Mu* || 3 negotio : regioni *Ri Si*, *deleui*

XXX 2 Scythopolis : Scyto- *J Lu Si* || Byblus : Bibilus *J Lu Si* || ipsae ciuitates : -a -as *J Go Ri Lu Si* || 3 positae : -a *J Go Ri Lu Si* || Heliopolis : Hael- *J Lu* || 4 quae apud : que apud *J Lu* quae apud *Ri Si* || 4-5 Libanitides : -otides *Si* -otidas *J Go Ri Lu* || 7 iterum : etiam uel item *Lu 2* || ipsae : -a *J Go Ri Lu Si* || Ptolemais : -es *J Lu Si* || 8 optimae : optima *J Ri Lu Si*

XXXI 2 descripsimus : describ- *J Ri Lu* || 2-5 < † ... posit > : lacunam suppleui cum *D* < necessarium est dicere quid singulae eorum habent > *Si* < singula earum > *pro* < singularia earum > *Lu 1* < singula earum praecipua > *Lu 2* || 5 linteamina : litore enim *Si*

D XXIX. Similiter aliae ciuitates, Ascalon et Gaza, in negotio eminentes et abundantes omnibus bonis, mittunt omni regioni Syriae et Aegypti uinum optimum.

XXX. Neapolis, ciuitas gloriosa et ualde nobilis, Tripolis et Scythopolis et Byblus et ipsae ciuitates industriosae.

E XXIX. Viennent maintenant toutes les autres villes. Ascalon et Gaza sont des villes distinguées qui bouillonnent d'activité commerciale et ont de tout en abondance. Elles expédient dans toute la Syrie et en Égypte un vin de très bonne qualité.

XXX. Néapolis est elle aussi une ville célèbre et tout à fait noble. Tripolis, Scythopolis et Byblos sont elles aussi très industrieuses. Héliopolis, proche du mont Liban, nourrit de belles femmes, connues de tous sous le nom de Libanitides, qui rendent là un culte magnifique à Vénus. On dit en effet que la déesse réside en ce lieu et qu'elle y accorde aux femmes la grâce de la beauté. Mais il y a encore les villes de Sidon, Sarepta, Ptolemais, Éleuthéropolis qui sont elles aussi très bonnes, de même que Damas.

XXXI. Puisque nous avons décrit en partie les villes susdites et nous avons dit < ... il me semble nécessaire d'exposer encore ce que chacune d'elles a en propre, afin que le lecteur puisse en avoir une connaissance exacte >. Les villes suivantes sont < re-

D Heliopolis, Libano monti proximans, nutrit pulcherrimas mulieres quas Libanitidas appellant. Sunt iterum optimae 5 ciuitates : Sidon, Sarepta, Ptolemais, Eleutheropolis et Damascus.

XXXI. Quoniam ergo ex parte supradictas descripsimus ciuitates necessarium mihi uidetur ut etiam quidnam unaquaeque ciuitas proprium habeat exponamus, ut qui legit

XXIX 2 abundantes : hab- *M P* || omnibus bonis mittunt : bis in *C* || 3 Aegypti : E. *C P Egi- M -to Ma*

XXX 1 Neapolis : -im *M* || 2 Scythopolis : Scyto- *M Scito- C P* || Byblus : Bi- *M C P* || 2-3 Byblus... Heliopolis : in margine *P* || 3 monti : -is *C M* || nutrit : mittit *Ma* || pulcherrimas : pulcer- *Mu* || 4 Libanitidas : Libanididas *M Liyani didas C* || 5 Sidon : Sy- *C M P* || Ptolemais : Ptol- *C M P* || Eleutheropolis : Eule- *M*

XXXI 1 supradictas : -ta *C* -tis *P* supra dicta *Mu*

E hae : Scythopolis, Laodicia, Byblus, Tyrus, Berytus quae linteamen omni orbi terrarum emittunt, et sunt eminentes in omni abundantia. Similiter autem et Sarepta et Caesarea et Neapolis, quomodo et Lydda, puram alithinam. Omnes autem praedictae ciuitates gloriosae et fructiferae in frumento, uino et oleo; † hi et omnibus bonis abundant † : Nicolaum itaque palmulam in Palaestinae regione, loco qui sic uocatur Iericho, similiter et Damascenam et alteram palmulam 15 minorem et psittacium et omne genus pomorum habent.

XXXII. Quoniam autem oportet et singula earum describere, quid ad singulas ciuitates delectabile esse potest, et hoc dicere necessarium est. Habes ergo Antiochiam quidem in omnibus delectabilibus abundantem, maxime 5 autem circensibus. Omnia autem quare? Quoniam ibi imperator sedet, necesse est omnia propter eum. Ecce si-

6 hae : ae J Lu || Scythopolis : Scito J Lu Scyto- Si || Laodicia : Ladi- J Mu Lu Si || Byblus : Bi- J Lu Si || Tyrus : Ti- Lu Si Tipus J || Berytus : Beri- J Lu Si || 8 eminentes in omni : *suprascriptum in J secundum Go* || 8-9 Sarepta : Sarafa J Lu -rafta Si -phta Go || quomodo : om. Si || 10 alithinam : aliti- Go Si alti- J Lu || 11 hi et J Salmasius (*Exercitationes... in Solinum, II, 928 b*) : his et (?) Lu habent et cum Go habundant et Si hi deleu. Mu Ri || 12 abundant : deest in J secundum Go sed Salmasius testat || Nicolaum : -laam Si Nicho- J secundum Go Lu sed Salmasius testat Nicolaum || 13 || Palaestinae : -nis J Go Lu -nes Mu Ri Si || regione : -gio J secundum Go Lu -gionis Mu Si (*Salmasius regione*) || 14 Damascenam : -na J Salmasius Lu, om. Si || 14-15 alteram palmulam minorem : -a -a -e J secundum Go Mu Lu || 15 psittacium : psittacium J Go Ri Lu Si pistacium Salmasius pistacio Mu || habent : testat Salmasius habitantem J secundum Go habundanter Go Si habundantem Lu Ri abundantem Mu

XXXII 1 earum : eo- J Go Mu Ri Lu || 2 ad : a J Lu || delectabile : -es J Lu || 3 necessarium : -iu J Lu || 4 abundantem : hab- J Go Ri Lu Si || maxime : -ae J Lu

D certam eorum scientiam habere possit. Scythopolis igitur, 5 Laodicia, Byblus, Tyrus, Berytus omni mundo linteamen

E nommées > pour leurs toiles : Scythopolis, Laodicée, Byblos, Tyr et Beyrouth ; elles exportent de la toile dans le monde entier et se distinguent par l'abondance de leurs productions. De même Sarepta, Césarée et Néapolis, ainsi d'ailleurs que Lydda < exportent > leur pourpre bon teint. Toutes les villes que je viens de citer sont aussi célèbres par leurs productivité en blé, en vin et en huile. Elles ont aussi de tous les biens en abondance : c'est pourquoi elles produisent la datte de Nicolas dans le pays de Palestine, au lieu appelé Jéricho ; aussi bien que la prune de Damas, une autre datte plus petite, la pistache et toutes sortes de fruits.

XXXII. Puisqu'il faut aussi décrire leurs particularités, il est nécessaire de dire également ce qui peut faire le charme de chaque ville. Tu as donc en abondance à Antioche toutes sortes d'agréments, et par dessus tout son cirque. Mais pourquoi tout cela ? Parce que c'est là que l'empereur a sa résidence et que tout cela est rendu nécessaire par sa présence. Il y a également un cirque à Laodicée,

D emittunt. Sarepta uero, Caesarea, Neapolis et Lydda puram praestant. Omnes autem fructiferae uino et oleo et frumento ; Nicolaum uero palmulam inuenies abundare in Palaestina regione, in loco qui dicitur Hiericho ; similiter 10 et Damasco minores palmulas sed utiles et pistacium et omne genus pomorum.

XXXII. Iam nunc dicendum est quid etiam in se singulae ciuitates de quibus loquimur habeant delectabile. Habes ergo Antiochiam in ludis circensibus eminentem, similiter

4 Scythopolis : Scito- C M P || 5 Byblus : Bi- M P || Tyrus : Ti- M || Berytus : -tos C M P || linteamen : literaturam Ma || 6 emittunt : mittunt Ma || Sarepta : Laretta P || uero : *suprascript. M* || Lydda : Lid- M P || 7 et oleo : o. Ma || 8 Nicolaum : Nicho- P Nikolaorum Ma Nykolaum C || palmulas : multis P || 8-10 inuenies... palmulas : in paginae fronte P || abundare : hab- C M P || 9 Hiericho : Ier- M || 10 Damasco : -ci Ma Mu XXXII 1 dicendum : dd' P || 3 Antiochiam : -ciam C Anthiociam M Anthiociam P

E milititer Laodicia circenses et Tyrus et Berytus et Caesarea; sed Laodicia mittit aliis ciuitatibus agitadores optimos, Tyrus et Berytus mimarios, Caesarea pantomimos, Heliopolis choraulas, maxime quod a Libano Musae illis inspi-
10 rent diuinitatem dicendi. Aliquando autem et Gaza habet bonos auditores; dicitur autem habere eam et pammacharios, Ascalon athletas luctatores, Castabala calopectas.

XXXIII. Omnes autem per negotia stant et uiros habent diuites in omnibus et oratione et opere et uirtute. Et aeres temperatos habent. Et haec quidem Syriae ex parte. Praetermissimus enim multa, ut non extendere extra
5 opportunum orationem uideamur, et ceteras regiones quoque et < ciuitates > scribere possimus.

XXXIV. Habes ergo de laeua parte Syriae et Aegypti et Alexandriae et totius Thebaidis partes, quas describere necessarium est. Habes ergo omnem Aegypti regionem

7 Laodicia : Ladi- *J Salmasius (Adnotationes 211) Mu Lu Si Laodicea Juretus (Symmachi epistolae, 1604, 179) || Berytus : Beritus J Salmasius Lu Si || 8 sed : et Si || Laodicia : Ladi- Salmasius || mittit : -et J secundum Go Lu Si || optimos : ob- J secundum Go Ri Lu Si || 9 Berytus : Beri- J Salmasius Lu Si || 9-10 Heliopolis : Elio- J Juretus Lu || 10 choraulas : cor- Salmasius Juretus || 13 Ascalon : Asch- Juretus || luctatores : interpol. Si || Castabala : -tabetia J Juretus Lu || calopectas : -pettas J Juretus Lu Si -petas Go Mu Ri*

XXXIII 2 diuites : d. < et excellentes > Si || 3-4 ex parte : e. p. < diximus > Si || 5 ceteras : cae- J Go Ri Lu || 6 < ciuitates > Lu : prouincias J Go Mu Ri Si || scribere : desc- Si

XXXIV 1 laeua : le- J Lu || 2 quas : -e J Lu -ae Ri Si

D et Laodiciam et Tyrum et Berytum et Caesaream. Et Laodicia mittit aliis ciuitatibus agitadores optimos, Tyrus et Berytus mimarios, Caesarea pantomimos, Heliopolis choraulas, Gaza pammacharios, Ascalon athletas luctatores, Castabala pycetas.

E Tyr, Beyrouth et Césarée; mais de plus Laodicée envoie aux autres villes de très bons cochers, Tyr et Beyrouth des mimes, Césarée des pantomimes et Heliopolis des choristes, cela surtout parce que les Muses du Liban leur inspirent une voix digne des dieux. Enfin Gaza a aussi de bons diseurs. On dit qu'elle a aussi des pancratistes, Ascalon des lutteurs athlétiques et Castabala des acrobates.

XXXIII. Toutes doivent leur stabilité à leurs affaires et possèdent des hommes riches en tous biens : parole, travail, valeur. Et elles ont un climat tempéré. Ce n'est certes là qu'une partie de ce qui concerne la Syrie. Nous avons en effet laissé de côté beaucoup de ses particularités pour ne pas paraître étendre notre discours hors de propos et pour pouvoir aussi décrire les autres pays et < les autres villes >.

XXXIV. Tu as donc sur la gauche de la Syrie les contrées de l'Égypte, d'Alexandrie et de la Thébaïde tout entière, et il est nécessaire de les décrire. Tu as donc tout le pays d'Égypte que ceinture le fleuve que l'on appelle

D XXXIII. Omnes autem temperatos aeres habent. Et haec quidem Syriae ex parte dicta ut potuimus.

XXXIV. Habes ergo de laeua parte Syriae Aegypti et Alexandriae et totius Thebaidis partes. Quae regio Aegypti

4 Laodiciam : -dociam M C P || Tyrum : Ti- M || Berytum : -rynthum P || 4-5 Laodicia : -dociam M C || 5 mittit : -et C M P || agitadores : sagittap || Tyrus : Ti- M || 6 Berytus : -rytos C M -rintos P || Heliopolis : Helyo- P || 7 Gaza : -zam C P || pammacharios : pan- C M P pau- Ma pammacharios uel parmularios Mu || Ascalon : -lona C M P || athletas : ati- P || 8 pycetas : pic- C M P

XXXIII 1 tempera [...] quidem lacuna C : tempera < to aere utuntur Atque haec > q. Ma || 2 quidem om. P secundum Mu, sed falso || Syriae ex parte : ex parte de Syria Ma || dicta : d. sint Ma

XXXIV 1 h[abes...p] arte lacuna C : h < abes autem ex laeua p > arte Ma || Syriae : S. ex parte dic < ta > C || 1-2 [...] et totius : < Aegyptum > et t- Ma Alexandriae om. C. (?) || Aegypti : Egi- P Egi- M || Aegypti : Egi- P Egi- M

E coronatam fluuio qui sic uocatur Nilus, qui ueniens rigat
 5 omnem faciem terrae, et fructum fert omnem, sine oleo :
 triticum autem, hordeum, legumen et uinum abundanter ;
 uiros similiter nobiles, deos colentes eminenter : nusquam
 enim deorum mysteria sic perficitur quomodo ibi ab anti-
 quo et usque modo, et paene ipsa omni orbi terrarum tra-
 10 didit deos colere. Dicunt autem Chaldeos melius colere,
 tamen quos uidimus miramur et in omnibus primos esse
 dicimus. Etenim ibi deos habitasse aut et habitare scimus.
 Aliqui autem et litteras ab eis inuentas esse dicunt, alii
 autem a Chaldeis, alii autem a Punicis, quidam autem
 15 Mercurium inuentorem esse litterarum uolunt ; et multis
 < multa > dicentibus, nemo uerum scit nec credi potest.
 Tamen uiros sapientes prae omnem mundum Aegyptus
 abundat. < In > metro < poli > enim eius Alexandria
 omnem gentem inuenies philosophorum < et > omnem
 20 doctrinam. Itaque aliquando certamine facto Aegyptio-
 rum et Graecorum, quis eorum Musium accipiat, argu-
 tiores et perfectiores inuenti Aegyptii et uicerunt, et Mu-

4 coronatam : coronat eam Si || fluuio : -ius J Lu Si || 5 et : ea Si || fructum : -tuam Si || fert : feret J Lu Si || omnem : -ia J Go Ri Lu Si || 6 abundanter : hab- Si habundantem J Go Ri Lu || 8 mysteria : mis- J Lu Si || perficitur : -iuntur Si || 9 paene : pe- J Lu || orbi terrarum : t. o. Mu || 11 uidimus : -demus J et omnes editores praeter Go || 13 litteras : lite- J Lu || 14 Punicis : Phoenicibus Go || 15 litterarum : lite- J Lu || 16 < multa > : suppleui cum Mu et Lu 2 || 17 prae : praeter Mu || 18 < in > metro < poli > : metro sic J || 19 omnem : in omnem J, deleui in cum Mu et Lu 2, omnem deleui Si, omnem pro omnes Lu 2 || gentem : -es Lu 2 || philosophorum : philiforum sic J philisoforum Lu || < et > : suppleui cum Mu et Lu 2 || 19-20 omnem doctrinam : pro omnia praecepta Lu 2

D Nilo flumine circumdatur quo irrigante fructus uberes nas-
 cuntur, sine oleo tantum : nam triticum et hordeum et legu-
 5 men et uinum in abundantia profert, et uiros nobiles habet.
 Quidam autem et litteras ab eis inuentas esse dicunt, alii
 a Chaldeis, alii a Phoenicibus, alii autem Mercurium inuen-
 torem asserunt litterarum, et multis multa dicentibus nemo

E Nil et dont le cours arrose toute la surface du pays. Elle
 donne tous les produits de la terre, à l'exception de l'huile ;
 c'est-à-dire du blé, de l'orge, des légumes et du vin en
 abondance. Elle engendre de même des hommes de noble
 race qui sont d'éminents adorateurs des dieux : les
 mystères des dieux ne sont en effet célébrés nulle part
 ailleurs comme ils le sont là depuis les temps les plus
 anciens et jusqu'à nos jours, et elle fut presque la seule
 à enseigner au monde le culte des dieux. On dit, certes, que
 les Chaldéens honorent mieux les dieux, cependant ceux
 que nous avons vus font notre admiration et nous affir-
 mons qu'ils sont les premiers en tout. Nous savons en
 effet que les dieux ont habité là, bien plus ils y habitent
 encore. Certains disent aussi qu'ils ont inventé les lettres,
 mais d'autres disent que ce sont les Chaldéens, d'autres les
 Phéniciens, et d'autres veulent que Mercure soit l'inven-
 teur des lettres : devant la multiplicité des opinions, il
 apparaît que personne ne sait la vérité et que personne ne
 peut être cru sur ce sujet. Cependant plus que le reste du
 monde l'Égypte possède en abondance des sages. Tu trou-
 veras en effet < dans > Alexandria sa métropole toutes
 sortes de philosophes < et > toutes sortes de doctrines.
 C'est pourquoi, comme l'on avait fait un jour un concours
 entre les Égyptiens et les Grecs pour savoir qui des deux
 peuples recevrait le Musée, les Égyptiens furent reconnus
 les plus subtils et les plus complets : ils l'emportèrent donc

D quod uerum est dicere potuit. Tamen uiros sapientes praeter
 10 omnem mundum Aegyptus abundat : in metropoli enim
 eius Alexandria omnem gentem inuenies et omnia philoso-
 phorum praecepta, omnemque doctrinam. Itaque aliquando
 certamine facto Aegyptiorum et Graecorum quis eorum
 Musium accipiat, argutiores et perfectiores Aegyptii inuenti

3 flumine : fluuio Ma || 4 triticum : tricium ti *suprascript.* M || hordeum : ord- C M P || 5 abundantia : hab- C M P || 6 litteras : lite- Mu || 7 Phoenicibus : Phe- C P || 8 litterarum : lite- Mu || 9 uiros : -is Ma || sapientes : -ibus Ma || omnem... abundat : om. M qui scripsit omnem gentem inuenies || Aegyptus : Eg- C P || abundat : hab- C P || 11 omnem : -es Ma Mu || gentem : -tes Ma Mu || 13 Aegyptiorum : Egypt- C P Egypt- M || 14 accipiat : -itur M || Aegyptii : Egypt- C P Egypt- M

E sium ad eos iudicatum est. Et impossibile est in quacumque re inuenire uolueris sapientem quomodo Aegyptium; et
 25 ideo omnes philosophi et qui sapientiam litterarum scientes ibi semper morati sunt, meliores fuerunt: non enim est ad eos ulla impostura, sed singuli eorum quod pollicentur certe sciunt, propter quod non omnes omnium, sed quisque sua per suam disciplinam ornans perficit negotia.

XXXV. Alexandria autem ciuitas est ualde maxima et eminens in dispositione et abundans omnibus bonis et escis diues: piscium enim tria genera manducatur, quod altera prouincia non habet, fluminale et stagnense et marinum.
 5 Omnes autem species aut aromatibus aut aliquibus negotiis barbaricis in ea abundant: supra caput enim habens Thebaidis Indorum genus et accipiens omnia praestat omnibus. Et dii coluntur eminenter et templum Serapis ibi est, unum et solum spectaculum nouum in omni
 10 mundo: nusquam enim terra aut aedificium < tale > aut dispositio templi < talis > aut religio talis inuenitur; undique autem Musium ei reddi uideatur.

23 iudicatum: -us *J Lu* || 24 inuenire uolueris: u. i. *Mu Lu Si* XXXV 2 et abundans: et non habet *Salmasius* (*Adnotationes* 456) et hab- *J secundum Go, Ri Si* || 4 stagnense: -nese *J secundum Go Lu* || 6 abundans: hab- *J secundum Go, Ri Lu Si* || 9 unum et: u. est *J secundum Go, Ri Lu 1* || 10 < tale >: *suppleui cum Mu* 11 templi < talis >: *suppleui* || religio talis (*Salmasius*): religionis *J secundum Go, Ri Mu* || 12 reddi: reddere *corr. in reddi J secundum Go Lu* reddere *Salmasius* redire *Mu* circumiacere *Si locus desperatus Ri* || uideatur: -etur *Si*

D 15 sunt; et post uictoriam Musium ad eos pertinere iudicatum est. Et impossibile est in quacumque re inuenire sapientem quomodo Aegyptium, et ideo omnes philosophi ibi semper morati meliores esse fuerunt; non enim est in eis aliqua impostura, sed unusquisque eorum hoc se pollicetur implere
 20 quod certe se nouit scire; propter quod non omnes omnium sed quisque sua per suam disciplinam ornat negotia.

E et le Musée leur fut attribué. Il est impossible, en quoi que ce soit que tu voudras, de trouver aussi savant qu'un Égyptien; c'est pourquoi de tous les philosophes et de tous ceux qui connaissent la sagesse des lettres les meilleurs ont été ceux qui ont toujours demeuré dans ce pays. Il n'y a en effet, chez eux aucune imposture; chacun d'entre eux connaît bien le savoir qu'il propose; car aucun d'entre eux ne prétend tout savoir, mais chacun fait ses affaires en enseignant les matières pour lesquelles il est réputé.

XXXV. Alexandrie est vraiment une très grande ville, remarquable par son plan, ayant en abondance tous les biens, et riche en nourriture: on y mange en effet trois sortes de poissons, ce que l'on ne trouve en aucune autre province, poisson de fleuve, poisson d'étang et poisson de mer. On y trouve également en abondance toutes sortes de produits, aussi bien des aromates que des marchandises d'origine barbare. En effet, par delà les limites de la Thébaïde, elle touche au peuple des Indiens, et tout ce qu'elle en reçoit elle l'exporte partout. On y honore les dieux d'une manière remarquable, et il y a là le temple de Serapis qui est une curiosité unique au monde: nulle part en effet sur terre on ne trouve un < semblable > monument, ni un temple ayant un plan < semblable >, ni une semblable dévotion. Partout aussi on sait que c'est à Alexandrie qu'appartient le Musée.

D XXXV. Alexandria autem, quam superius nominauimus, ciuitas est ualde maxima et eminens in dispositione, abundans omnibus bonis et escis; nam piscium tria genera comedit, quod altera prouincia non habet, stagnale, marinum et
 5 fluminale. Haec cum Indis et barbaris negotia gerit merito; aromata et diuersas species pretiosas omnibus regionibus mittit.

16 sapientem: -tes *Ma Mu* || 17 Aegyptium: Egypt- *C P Egipt- M Aegyptii Ma* -tios *Mu* || 18 esse: om. *Mu* || eis: eos *C M P* || 19 impostura: ipost- *C* || sed: set *P* || 21 quisque: unusquisque *Ma Mu P*

XXXV 1 nominauimus: -bimus *C* || 2 est: et *Mu* || 2-3 abundans: hab- *M C* || 3-4 comedit: -et *C M P* || 5 merito: mercatu *forsitan Mu* medica *forsitan Ma* || 6 pretiosas: prec- *M*

E XXXVI. Possidet cum omnibus quibus habet bonis et unam rem, quae nusquam nisi in Alexandria et in eius regione fit, < sine > cuius neque iudicia neque priuata negotia regi possunt, sed paene per ipsam rem omnis hominum natura stare uidetur. Et quid est quod sic a nobis laudatur? Chartas quas ipsa faciens et omni mundo emit-
 5 tens utilem speciem omnibus ostendit; sola hoc supra omnes ciuitatesque et prouincias possidens, sed sine inuidia praestans suorum bonorum. Et Nili autem bonitatem
 10 supra omnem prouinciam, qui Nilus fluuius aestatis hora descendens rigat omnem terram et ad seminationem parat, quem seminati habitantes magna benedictione implentur: ad eos enim una mensura centum et centum uiginti
 15 mensuras facit; et sic per singulum annum terra reddens, et aliis prouinciis utilis est. Constantinopolis enim Thraciae ab ea quam plurime pascitur; similiter et orientales partes, maxime propter exercitum imperatoris et bellum Persarum: propterea non posse aliam prouinciam sufficere nisi diuinam Aegyptum. Quem et nominans a diis
 20 plus esse puto, ubi deos, uti praediximus, colentes bene historias maxime < eis > offerunt. Et sunt sacra omnia et templa omnibus ornata; aeditimi enim et sacer-

XXXVI 1 possidet: -edit *J secundum Go Lu Si* || habet: -undat *Si* || 2 quae: quod *J Salmasius Ri Lu* || 2-3 et in eius regione: et regione eius *J secundum Go Mu Ri Si* || 3 < sine >: *suppleui cum D et Kl* || cuius: c. < penuria > *Si* || 4 paene: pe- *J secundum Go Lu* || 6 chartas: carta *J secundum Go Ri Lu Si* cartam *Go* charta *Mu* || quas: quod *J Salmasius Go Ri Lu* quam *Mu Si* || || 7 ostendit: -ere *J secundum Go -et Ri -et < et > Si* ostendere uidetur *Lu* || 8 ciuitatesque: ciuitatesquae *J secundum Go Lu* ciuitates quoque *Wo Si* || prouincias: -iae *J secundum Go Lu* || 9 Nili: -us *J Ri Lu* || 10 aestatis: est- *J Lu* || 12 quem: quam *Mu* || habitantes: *scriptum super* habundantes *J* habundanter *Go* abundantes *Mu* || 15-16 Thraciae: Tra- *J Lu Si* || 17 maxime: -ae *J Lu* || exercitum: -tium *J Lu* || 18 propterea: propter *Si* || 19 quem: quam *Go Mu Si* || 21 historias: -ia *J Lu -iae Go Ri Mu Si* || maxime: -ae *J Lu -a Go* || < eis >: *suppleui* || 22 ornata aeditimi: hornatae ditimi *J Lu*

E XXXVI. Elle possède, en plus de tous ses biens, un produit qui n'existe nulle part ailleurs qu'à Alexandrie et dans son pays, un produit < sans > lequel on ne peut faire fonctionner ni l'administration, ni les entreprises privées, et qui semble presque à lui seul soutenir l'humanité tout entière. Qu'est-ce donc que nous louons ainsi? le papier. C'est elle qui le produit et qui l'envoie dans le monde entier, montrant ainsi à tous cette utile marchandise. Elle est la seule de toutes les villes et de toutes les provinces à le posséder, mais, comme elle n'est pas avare de ses biens, elle l'exporte. Et plus que le reste de la province elle jouit des bienfaits du Nil, ce fleuve Nil qui, à la saison de l'été, arrose de son inondation toute la terre et la prépare pour les semailles. La terre une fois semée, les habitants sont remplis d'une grande bénédiction: chez eux, en effet, une mesure rend de cent à cent vingt mesures; comme c'est chaque année que la terre rapporte de cette manière, elle est utile aux autres provinces. C'est de là en effet que Constantinople de Thrace reçoit la majeure partie de sa nourriture, ainsi que les provinces orientales, et cela surtout par suite de la présence de l'armée impériale et de la guerre contre les Perses: aucune autre province que la divine Égypte ne peut y suffire. Je pense en la célébrant, qu'elle doit surtout sa renommée aux dieux, car là, comme nous l'avons déjà dit, ils sont surtout honorés par l'offrande de représentations. Il y a là toutes sortes de lieux consacrés et des temples pourvus en tout;

D XXXVI. Sed et in hoc ualde laudanda est quod omni mundo sola chartam emittit, quam speciem licet uilem sed nimis utilem et necessariam, in nulla prouincia nisi tantum apud Alexandriam inuenies abundare; sine qua
 5 nullae causae, nulla possunt impleri negotia. Hanc igitur uniuerso orbi ministrans plurimum utilitatis praestare

XXXVI 1 laudanda: lauda *P* || 2 sola: -o *C P* || chartam: -tham *C M -tas Mu Ma* cartam *P* || emittit: -at *M C P* || 3 nulla: -am *C M P* || prouincia: -iam *M C P* || 4 abundare: hab- *M C P*

Edotes et ministri et aruspices et adoratores et diuini optimi abundant; et fit omnia ordine: aras itaque inuenies semper igne splendentibus et sacrificiorum et ture plenas, uittas simul et turibula plena aromatibus diuinum odorem spirantia in uenies.

XXXVII. Iam et ciuitatem iudicibus bene regentem inuenies; in contemptum se facile mouet solus populus Alexandriae: iudices enim in illa ciuitate cum timore et tremore intrans, populi iustitiam timentes; ad eos enim ignis et lapidum emissio ad peccantes iudices non tardat. Et est in omnibus ciuitas et regio incomprehensibilis. Et totius orbis terrae paene de ueritate philosophiae ipsa sola abundat, in qua inuenitur plurima genera philosophorum. Itaque et Aesculapius dare ei uoluit medicinae peritiam ut habeat: in toto mundo medicos optimos praestare dignatus est, et quam plurime initium salutis omnibus hominibus illa ciuitas constat. Et aeres uero habet ualde temperatos. Et haec quidem de praedicta regione

23 optimi: ob- J Ri Lu Si || 24 abundant: hab- J Ri Lu Si || fit: fiunt Si || 25 ture: -is Si || plenas: -os J Ri Lu || 26 turibula: tura- J Lu Si || odorem: ordinem J || 26-27 spirantia inuenies: spiraven J spirantia Go Mu spirantibus Ri spirare Si

XXXVII 1 regentem: regnatam Ri || 2 in contemptum: in contemptu J Go Mu Ri Lu Si in contemptus Gr incomptentus Kl || < se facile mouet > suppleui: semen J locus desperatus Ri Mu semper uel semel Lu eminet Gr est enim Kl || 2-3 in contemptu... Alexandriae: interpol. Si || 6 incomprehensibilis: inrepre- Mu || paene: pe- J Lu || 7 de: del. Si || ueritate: uarietate Lu || 8 abundat: hab- J Ri Lu Si || in qua... philosophorum: interpol. Si || 9 Aesculapius: Asco- J Lu Si || 10 < et > ut: suppleui cum Go Mu Si || optimos: ob- J Ri Lu Si || 11 quamplurime: -a J Lu || initium: -cium J Lu || 12 et aeres... temperatos: post possibile est J Go Mu Ri || 13 de: diximus Si || praedicta: -as J Ri Lu Si || regione: -es L Ri Lu Si || 14 ciuitate: -es J Ri Lu Si || scribere: descr- Si descr- uel conser- Lu 2.

D uidetur. Cuius adiacentia Nilo rigante copiosas afferunt fruges, ubi una mensura centenario fructu multiplicata res-

En y trouve en effet en abondance des portiers, des prêtres, des ministres du culte, des aruspices, des adorateurs et de très bons devins; tout s'y accomplit suivant le rite: c'est pourquoi tu y trouveras les autels constamment illuminés du feu des sacrifices et remplis d'encens, des bandelettes aussi bien que des encensoirs pleins d'aromates qui exhalent une odeur divine.

XXXVII. Tu trouveras enfin que c'est une ville qui impose ses volontés à ses gouverneurs; comme le peuple d'Alexandrie et lui seul < se met facilement > en rébellion, les gouverneurs font leur entrée dans cette ville avec crainte et tremblement, car ils ont peur de la justice du peuple: chez eux en effet on ne tarde pas à jeter des torches et des pierres contre les gouverneurs coupables de fautes. Et ce sont en tout une ville et un pays insaisissables. Presque seule de toute la terre, elle a en abondance la vérité philosophique; on y trouve des philosophes de la plupart des écoles. C'est pourquoi Esculape a voulu lui donner en propriété l'art de la médecine; aussi l'a-t-il jugée digne d'envoyer dans le monde entier de très bons médecins, si bien que cette ville paraît à tous les hommes être par excellence la source de la santé. Son climat est

D pondet; unde Constantinopolis Thraciae et omnis Oriens pascuntur.

XXXVII. Nam in illa ciuitate propter populi libertatem cum timore et tremore iudices res publicas administrant: quisquis enim iudicum ibidem a iustitia declinauerit, commotione populi facta, aut igni aut lapidibus occiditur. Est ergo in omnibus et ciuitas et regio inreprehensibilis; philo-

7 afferunt: eff- Mu || 9 Thraciae: Trachiae C M P

XXXVII 1 ante nam, forsitan lacuna Mu || 2-3 r[es...] quisquis lacuna C: r < es controuersas rectissime definiunt > q. Ma || administrant: adm- Mu || 3-4 iustitia [...] motione lacuna C: i. < deflectit > motione Ma || declinauerit: -uit Mu || commotione: motione Mu || 4 lapi [dibus...] est lacuna C: lapi < dibus necatur > e. Ma || occiditur: -etur M P || est om. M

E quoque et ciuitate ex parte, non enim omnia scribere possibile est.

XXXVIII. Deinde iam de dextris iterum Syriae supra inuenies Arabiam, cuius ciuitas maxima est Bostra, quae negotia maxima habere dicitur, propinqua Persis et Saracenis, in qua publicum opus tetrapyli mirantur.

XXXIX. Deinde iterum regio Ciliciae, quae faciens multum unum laetificat et alias prouincias, et habet ciuitatem magnam et bonam quae sic uocatur Tarsus.

XL. Post hanc in superiori parte Cappadocia est, quae habet uiros nobiles et ciuitatem maximam Caesaream. Frigora autem maxima habere dicitur, ut non posse hominem imperitum locorum sine aliquo artificio habitare. Negotia autem haec optima ubique mittere eam aiunt : leporinam uestem et babyloniarum pellium et illorum diuinorum animalium formositatem.

XXXVIII 2 Arabiam : -ia Lu || Bostra : Nonstra J || 4 tetrapyli : -poli J Lu

XXXIX 3 Tarsus : Tharsum J Go Ri Lu

XL 1 hanc : haec J et omnes editores || 2 Caesaream : -riam J et omnes editores || 3 ut : et Si || 4 negotia : merces Go || 5 optima : ob- J Ri Lu Si || 6 babyloniarum : babillonicum J Lu babillonicarum Si || 7 formositatem : formunsi- J Ri Lu Si

D sophis et medicis abundans. Aeres uero ualde temperatos habet. Haec de praedicta regione dixisse sufficiat.

XXXVIII. Iterum a dextris Syriae supra inuenies Arabiam cuius est maxima ciuitas Bostra, quae maxima negotia habere dicitur, propinqua Persis et Saracenis, in qua publicum opus tetrapili mirabile nominatur.

XXXIX. Deinde regio Ciliciae, quae faciens multum unum laetificat prouincias plurimas. Habet autem ciuitatem bonam et magnam quae Tarsus uocatur.

E tout à fait tempéré. Voilà donc en partie ce qui concerne la ville et le pays dont nous venons de parler, car il n'est pas possible de tout écrire.

XXXVIII. En revenant ensuite sur la droite de la Syrie tu trouveras au-dessus l'Arabie qui possède une très grande ville, Bostra. On dit qu'elle fait de très grandes opérations commerciales, étant proche des Perses et des Sarrasins ; on y admire un monument public, le tétrapyle.

XXXIX. Ensuite il y a de l'autre côté le pays de Cilicie qui produit beaucoup de vin pour la joie des autres provinces. Il possède une grande et bonne ville que l'on appelle Tarse.

XL. Après ce pays, mais au-dessus de lui, il y a la Cappadoce : elle possède des hommes de noble race et une très grande ville, Césarée. Mais on dit qu'elle a de très grands froids, si bien que quelqu'un qui n'en a pas l'habitude ne peut y habiter sans recourir à quelque artifice. On dit qu'elle expédie partout les excellentes marchandises que voici : vêtements en poil de lièvre, belles peaux de Babylone et beaux chevaux des haras impériaux.

D XL. Post hanc superius habes deinde Cappadociam quae uiros habet nobiles in qua est ciuitas maxima quae uocatur Caesarea, quae frigora magna habere dicitur. Haec ubique leporinam uestem emittit et babyloniarum pellium et 5 diuinorum animalium pulchritudinem.

6 abundans : hab- C M

XXXVIII 3 Saracenis : Sarra- M || 3-4 publicum : pulicum p in margine unum publicum P || 4 tetrapyli : -pili C M P || mirabile : memo- Mu

XXXIX 3 Tarsus : -sos C M P

XL 1 deinde om. Ma Mu || Cappadociam : Capa- P || 4 emittit : -at P || babyloniarum : babillonica sic P babillonicum M C || 5 pulchritudinem : puleri- P

Expositio.

E XLI. Inde obuiat Galatia prouincia optima sibi sufficiens. Negotiatur uestem plurimam; aliquotiens uero et milites bonos dominis praestat. Et habet ciuitatem maximam quae dicitur Ancyra. Diuinum panem et eminentissimum manducare dicitur.

XLII. Iterum Phrygia, et ipsa regio bona, et ipsa fortes uiros possidens secundum scripturas antiquorum, Homeri quoque et Vergilii et aliorum qui bellum ipsorumque Phrygum et Graecorum conscribentium. Quae et ciuitatem maximam habere dicitur Laodiciam, quae uestem solam et nominatam emittat, quae sic uocatur laodicensis.

XLIII. Deinde huius supra Armenia minor quam equitem et sagittarios praestare aiunt utiles ad bellum.

XLIV. Deinde Paphlagonia et Pontus uirorum diuitum habitatio et ualde eminentium, similiter Cappadociis et Galatis, in doctrina quoque et in omnibus bonis. Et mulieres speciosas < habent >. Historia uero de iis dicit

XLI 1 obuiat : obuia uenit *Lu* 2 || Galatia : -cia *J Lu* || optima : ob- *J Ri Lu Si*

XLII 1 Phrygia : Fri- *J Ri Lu Si* || 2 scripturas : scrib- *J Ri Lu Si* || 3 et aliorum qui : et al- *Mu Ri* aliorumque *Si* || ipsorumque : -quae *J Lu* || 3-4 Phrygum : Fri- *Ri Si* Prigium *J Lu* || 4 Graecorum : Grego- *J Lu* || 6 laodicensis : laodiciam *J Lu* laodicinam *Ri* laodicensis *Si*

XLIII 1 quam : -ae *J Go Ri Lu*

XLIV 1 Paphlagonia : Paphla- *J Lu Si* || 2 Cappadociis : -cus *J Lu* -cibus *Mu Si* || 4 < habent > : *suppleui cum Mu Lu Si* -et *suppl. Ri* || de iis : de eas *J Go Ri Lu* dicit eas *Si* || dicit : *del. Si*

D XLI. Inde obuiat Galatia, prouincia optima sibi sufficiens, quae plurimam uestem emens ac uendens, fisco bonos milites praestat. Habet et ciuitatem magnam Ancyram, quae diuinum panem et uehementissimum dicitur manducare.

XLII. Iterum Phrygia et ipsa regio bona, quae fortes pos-

E XLI. Ensuite se présente la très bonne province de Galatie, qui se suffit à elle-même. Elle pratique un commerce considérable de vêtements; mais elle fournit aussi quelquefois de bons soldats aux empereurs. Elle possède une très grande ville, appelée Ancyre. On dit que l'on y mange un pain digne des dieux et tout à fait remarquable.

XLII. Il y a encore la Phrygie qui est, elle aussi un bon pays; et elle aussi possède des hommes valeureux au témoignage des écrits des anciens: Homère aussi bien que Virgile et les autres qui ont écrit sur la guerre de ces mêmes Phrygiens contre les Grecs. On dit qu'elle possède une très grande ville, Laodicée, qui exporte des vêtements d'une seule pièce, fameux sous le nom de « laodiciens ».

XLIII. Il y a ensuite, au-dessus de cette dernière, l'Arménie Mineure qui, dit-on, fournit des cavaliers et des archers utiles à la guerre.

XLIV. Il y a ensuite la Paphlagonie et le Pont où résident des hommes riches et tout à fait distingués — il en est de même pour les Cappadociens et les Galates — en savoir comme dans tous les biens. < Elles ont > de

D sidens uiros habet maximam ciuitatem quae Laodicia dicitur, de qua uestis exit nominata quae dicitur Laodicensis.

XLIII. Huic superius Armenia minor coniungitur quae equites et sagittarios utiles mittit.

XLIV. Deinde Paphlagonia et Pontus, quae uiros eminentes et diuites habens, sicuti Cappadoces et Galatae, in doctrina quoque et in omnibus bonis ornati sunt. Mulieres

XLI 1 Galatia : -cia *P* || 2 ac : et *Ma* || 3 Ancyram : Anci- *C Acy-P* || 4 uehementissimum : eminent- *Ma Mu*

XLII 1 Phrygia : Fri- *C M P* || 1-2 possidens : -det *P* || 2 Laodicia : Laodo- *M P* || 2-3 dicitur : uocatur *Mu* || 3 exit : -iet *C M*

XLIV 1 Paphlagonia : Paphla- *C M P* || 2 et diuites *om. M* || Galatae : -thae *P* || 3 in *om. Ma Mu* || in *om. Ma Mu* || ornati : -tae *Mu*

E5 speciosas esse et candidas nimis ut uisae deae esse putentur. Viros itaque praedictae prouinciaeque et ciuitates, hoc est Pontus et Paphlagonia et Galatia et Cappadocia, habent et prudentes uiros. Si autem uis et prudentiam uiro- rum audire, aspice in duo comitata orientis quoque et
10 occidentis et multos ibi inuenies quam in aliis ciuitatibus aut prouinciis quomodo Ponticos aut Paphlagonos et Cappadoces et Galatas; propterea et temptari per eos iussione imperatorum negotia putantur, sunt enim ualde fideles, diuitia naturae bonum in se habentes; sic maiori-
15 bus et melioribus proficere urgentur. Hic autem de his desinens orationem, iam incipiam sequentia dicere.

XLV. Sunt enim media terrena. Quoniam autem necessarium est significare partes propinquantes mari, iterum autem de Cilicia est et Isauria, quae uiros fortes habere dicitur, et latrocinia aliquando facere conati sunt, magis
5 uero et aduersarii Romanorum esse uoluerunt, sed non potuerunt inuictum nomen uincere. Post quam est Pamphylia, regio optima et sibi sufficiens, oleum autem multum faciens et alias regiones implens. Habet autem duas ciuitates splendidas Pergen et Siden.

6 uiros : -rosae *Go* -riosae *Mu* || itaque : *pro* nihilominus *Go* || prouinciaeque : prouinciae quae *J* pr- quoque *Ri Si* pr- quoque *Lu* || ciuitates : -tum *J Lu* || 7 hoc est... Cappadocia : *interpol.* *Si* || Paphlagonia : Pappaglo- *J Lu* Papla- *Si* || 8 habent et : *del.* et *Mu Ri* || uiros : *del.* *Mu Ri* || 10 multos : multo (?) *Mu* multos *Ri* || quam : *pro* ut etiam *Ri*, *del.* aut multo plures... quam *Mu* magis quam *Lu* || in aliis : ex a. (?) *Go Mu* || 11 aut : et *Si* || Ponticos : -cus *J Lu* || Paphlagonos : Papla- *J Lu Si* || 12 propterea : praeterea *Go* || 13 putantur : -ant *J Mu Ri Lu* || 14 diuitia : de- *J* diuitias *Lu 1* -tia *Lu 2* deuotique (?) *Mu* debitis *Ri Si* || naturae : a natura *Si* || bonum : b. istud *Go* -orum *Lu 1* || 16 orationem : ratio- *J Ri Lu*

XLV 1 media terrena : mediterranea *Mu* || 3 autem de : initium de (?) *Ri* ut diximus *Si* || 6-7 Pamphylia : -philia *J Lu Si* || 7 optima : ob- *J Ri Lu Si*

D uero nimis candidas habent et uiros prudentes et ualde fideles, naturae in se bonum habentes.

E belles femmes. On raconte même à leur sujet qu'elles sont si belles et qu'elles ont le teint d'une blancheur si éclatante que l'on croirait voir des déesses. Quant aux hommes voici ce qui les concerne : les provinces dont je viens de parler et leurs villes, c'est-à-dire le Pont, la Paphlagonie, la Galatie et la Cappadoce, possèdent des hommes « prudents » (des prud'hommes). Si tu veux en effet entendre parler de la « prudence » de ces hommes, regarde vers les deux cours, celle d'Orient comme celle d'Occident, et là tu trouveras, plus que dans toute autre ville ou toute autre province, de nombreux Pontiques ou Paphlagoniens, et des Cappadociens et des Galates. Voilà pourquoi l'on pense qu'ils traitent les affaires par ordre des empereurs : ils sont en effet tout à fait dignes de confiance, car le bien est en eux une richesse naturelle ; ils sont ainsi poussés à servir les grands et les notables. Mais ici je finis de parler d'eux ; je commencerai maintenant à parler de la suite.

XLV. Ces pays sont en effet au milieu des terres. Mais puisqu'il est nécessaire de signaler les régions proches de la mer, il y a, de l'autre côté de la Cilicie, l'Isaurie que l'on dit posséder des hommes valeureux. Ils se sont parfois essayés au banditisme, bien plus ils ont voulu même devenir les ennemis des Romains : mais ils n'ont pu vaincre le nom invaincu. Après celle-ci, il y a la Pamphylie : c'est un très bon pays qui se suffit à lui-même et produit beaucoup d'huile dont il comble les autres pays. Elle possède deux villes splendides, Pergé et Sidé.

D XLV. Post Ciliciam currit Isauria, quae uiros fortes et latrocinantes emittit. Post quam est Pamphylia, regio optima et ualde sibi sufficiens, oleum multum faciens et replens alias regiones ; duas habet Pergen et Siden splendidas ciuitates.

5 in se : *repetit. in P*

XLV 1 currit : occ- *Ma Mu* || Isauria : -iam *P* Insauria *C* || 2 Pamphylia : -ilia *M P* -illiam *C* || 4 regiones : *repetit. in P*

E XLVI. Post hanc Lycia regio sibi sufficiens ; et habet montem maximum qui Caucasus dicitur, quo maiorem sub caelo non esse aiunt.

XLVII. Post Lyciam Caria. Et sic est maxima Asia quae eminet in omnem prouinciam et habet ciuitates innumerabiles ; maximas uero et ad mare multas quidem habet, ex quibus nominare duas necessarium est : Ephesum quoque quae portum praecipuum habere dicitur, similiter autem Smyrna et ipsa ciuitas splendida. Regio autem tota lata et frugifera in omnia bona : uina uaria, oleum, oridiam, purpuram bonam, alicam. Et est ualde admirabilis, cuius laudes permultas ponere difficile est.

XLVIII. Post hanc est Hellespontus, regio frugifera, frumento, uino et oleo ornata. Ciuitates autem habet antiquas illas, Troiam et Ilium, horum autem maiorem Cyzicum quae et positione et magnitudine et ornamento et

XLVI 1 Lycia : Li- J Lu Si || 2 Caucasus : Cragus (?) Mu || quo : qui J Go Ri Lu || maiorem : -or J Go Ri Lu || 3 caelo : coe- J

XLVII 1 Lyciam : Li- J Lu Si || et sic est maxima : pro et deinde e. m. Lu 2 et tum e. m. Lu 1 huic est proxima Si || 4 duas : duo J Go Ri Lu || 6 Smyrna : -nam Si || 7 lata : lae- Go || uaria : u. proferens Si || 8 oridiam : hori- J Lu ory- Ri oridzam Si hordeum Go || bonam : del. Si || alicam : -cem J Lu -tem Go -tinam Si locus desperatus Ri || 9 laudes : -em J Go Ri Lu Si || permultas : -a Lu 2 Si

XLVIII 1 Hellespontus : Ellespontum J Lu -um Ri || 2 autem : a J locus desperatus Ri || 3 Ilium : Ol- J Lu || 4 positione : -ni J Ri Lu Si || magnitudine : -ni J Ri Lu Si

D XLVI. Post hanc Lycia regio sibi sufficiens habet montem maximum, nomine Caucasum, quo non est alius, ut aiunt, maior sub caelo.

XLVII. Post Lyciam maxima Asia, quae omnibus prouinciis eminet, et habet innumerabiles ciuitates, maximas uero et circa mare multas quidem habet : ex quibus Ephesum

E XLVI. Après celle-ci vient le pays de Lycie, qui se suffit à lui-même ; il possède une très grande montagne que l'on appelle le Caucase, la plus grande, dit-on, qu'il y ait sous le ciel.

XLVII. Après la Lycie, la Carie. Et voici la très grande Asie, qui se distingue parmi toutes les provinces et possède d'innombrables villes. Elle en a certes de très grandes, dont beaucoup sont au bord de la mer ; parmi elles, il est nécessaire d'en citer deux : Éphèse, qui, dit-on, possède un port remarquable, de même pour Smyrne qui est, elle aussi, une ville splendide. Mais tout le pays est vaste et produit toutes sortes de bonnes récoltes : vins variés, huile, riz, pourpre de qualité et épeautre. Il est tout à fait admirable, et il est difficile d'exprimer ses mérites tant ils sont grands.

XLVIII. Après celle-ci il y a l'Hellespont, pays fertile bien pourvu en blé, en vin et en huile. Mais il possède ces antiques villes de Troie et d'Ilion, et une ville qui est plus grande qu'elles, Cyzique, qui surpasse tout éloge

D nominare necessarium puto ; haec portum dicitur habere praecipuum. Similiter autem et Smyrna ciuitas splendida. Regio autem tota frugifera, uina uaria proferens, oleum quoque, orizam, alicam et purpuram bonam.

XLVIII. Post hanc sequitur Hellespontus, regio frugifera frumento, uino et oleo ; ornata ciuitatibus antiquis Cyzico, Troia et Ilio quae et positione et magnitudine et

XLVI 1 P[ost...] regio lacuna C || Lycia : Li- M P || 2 ma[ximum... Cau]casum lacuna C || 3 coelo : [...] lum C < coe > lum Ma

XLVII 1 Lyciam : Li- C M P || 4 dicitur habere : h. d. Mu || 7 orizam : -icam P -izans M -yzam Mu || alicam : hal- M P et a- Mu

XLVIII 1 Hellespontus : -tius P Ellespontus C || 1-3 regio... quae : for- sitan regio frugifera ; frumento, uino et oleo ornata ; ciuitatibus antiquis, Troia et Ilio, ornata. habet autem unam, Cyzicum, quae || 3 Cyzico : Ci- C M P

E formositate omnem laudem superare potest. Et ibi enim Venus mulierum pulchritudinem, sagitta Cupidinis ornata, constituere uoluit.

XLIX. Post Hellespontum est inuenire admirabilem Bithyniam, quae maxima et optima, quae sic omnem fructum facit. Ciuitates habet < maximas > quidem et admirabiles, Nicaeam et Nicomediam. Et Niceae quidem ciuitatis dispositionem difficile est alibi inuenire; regulam autem putat aliquis impositam esse omni ciuitati propter aequalitatem et formositatem, < ita ut omnia aedificiorum culmina aequali decorata libramine splendidum intuentibus praebere uideantur adspectum >; et est in omnibus ornata et constans. Nicomedia uero et ipsa eminens et admirabilis est in omnibus abundans; et habens opus publicum optimum basilicam antiquam, qua diuinum ignem de caelo descendisse et combussisse eam dicunt, et condita est postea a Constantino. Habet autem et circenses, structuram ualde bonam in qua eminet circensium spectaculum < quod > diligentius spectatur.

5 formositate : formons- Go Mu formonsitati J Ri Lu Si ||
6 Cupidinis : -dis J Lu || ornata : -am Lu Si

XLIX 1 Hellespontum : Elles- J Lu || 1-2 Bithyniam : Bitti- J Lu Biti- Si || maxima : m. est Si || optima : ob- J Ri Lu Si || quae : atque Si || sic : sibi Ri Si || 3 maximas : multas J et omnes editores || || 3-4 et admirabiles : set ad- Ri Si sed ad- Go Mu < sed maximas > et ad- Lu || 4 Nicaeam : Niciam J Ri Lu Si || Nicomediam : Nicho- J Lu || Niceae : -ciae J Ri Lu Si || 4-5 ciuitatis : -ti J Lu || 5 dispositionem : -ni J Lu Kl || 7 aequalitatem : aequitatem J Ri Lu || formositatem : formons- J Go Ri Lu Si || 7-9 < ita ut ... adspectum > suppleui cum D || 11 abundans : hab- J Go Ri Lu Si || 12 qua : quae J Lu atque Si || 13 caelo : colo J || 14-15 circenses : -se Si || 15 eminet : enim et Si del. Ri Mu || 16 < quod > : suppleui cum Go

D ornamento et formositate omnem laudem superare potest; et ibi enim pulchritudo mulierum laudabilis est.

E par sa situation, sa grandeur, son décor et sa beauté. C'est là que Vénus, armée de la flèche de Cupidon, voulut donner aux femmes la beauté.

XLIX. Après l'Hellespont on en vient à trouver l'admirable Bithynie qui, étant très grande et très bonne, produit de la sorte tous les fruits. Elle possède certes de < très grandes > et admirables villes : Nicée et Nicomédie. Et certes il est difficile de trouver ailleurs une ville qui ait un plan < semblable > à celui de Nicée : on dirait en effet, par suite de sa régularité et de sa beauté, que l'on ait tiré la ville à la règle, < de telle sorte que les faites de tous les édifices, placés au même niveau, paraissent offrir à ceux qui les regardent une vue splendide >. Elle est solidement pourvue de tous les biens. Quant à Nicomédie c'est elle aussi une ville distinguée et admirable qui a de tout en abondance. Elle possède un très bel édifice public, une antique basilique qui, dit-on, fut incendiée par le feu divin descendu du ciel; elle fut ensuite restaurée par Constantin. Elle possède aussi un cirque, une très belle construction, où l'on se presse pour assister au spectacle des jeux, qui sont très brillants.

D XLIX. Post Hellespontum sequitur admirabilis Bithynia omnem fructum habens. In hac sunt maximae ciuitates : Nicaea et Nicomedia. Sed dispositionem Niceae ciuitatis difficile est in aliis urbibus inuenire : regulam enim putat aliquis impositam ciuitati, ita ut omnia aedificiorum culmina aequali decorata libramine splendidum intuentibus praebere uideantur aspectum. Similiter et Nicomedia omnibus bonis abundans; diligenter in ea spectaculum exhibetur.

4 formositate : formons- C M Ma Mu || omnem laudem : -es -es Ma ||
5 pulchritudo : pulcr- P

XLIX 1 Bithynia : Bithi- M Biti- C Bithyniam P || 3 Nicomedia : Nicomedia C M || 5 aedificiorum : hedi- P || 7 praebere : -uere C || aspectum : adsp- Mu || Nicomedia : Nicho- P || 8 abundans : hab- M P || diligenter : -ent M

E L. Post Bithyniam iterum Thracia prouincia et ipsa diues in fructibus et maximos habens uiros et fortes in bello; propter quod et frequenter inde milites tolluntur. Habet autem ciuitates splendidas Constantinopolim et 5 Heracleam. Quae Constantinopolis, cum esset aliquando Byzantium, Constantinus conditae suum cognomen ciuitati imposuit. Heraclea uero excellens opus habet et theatrum et regale palatium. Constantinopolis autem omnia praecipua habere potest propter Constantinum. Nec non 10 uero etiam circensium spectaculum saeuissime spectatur.

LI. A Thracia ergo obuiantem inuenies Macedoniam quae, abundans omnia, negotium uero eicit ferrum et plumam, aliquotiens enim et lardum et caseum dardanicum, adiacet enim ei Dardania. Et habet ciuitatem splendidam 5 Thessalonicam, quae est et ipsa una eminentium.

LII. Post Macedoniam Thessalia multa ferens < frumenta > et < in > aliis < sibi > sufficere dicitur. Et

L 1 Bithyniam: Bitti- J Lu Biti- Si || Thracia: Trachia J Lu Tracia Si || 2 diues: duces J Lu || 3 tolluntur: -entur J Lu Si || 5 Heracleam: Aera- J Lu || quae: cui Go || 6 conditae: -tam J Lu -didit eam Si || suum: et s. Si || 7 excellens: -entem J Go Ri Lu || 7-8 theatrum: tea- J || 10 etiam: et Si || saeuissime: seu- J Lu || spectatur: sect- J Lu

LI 1 Thracia: Trachia J Lu Tracia Si || 2 abundans: hab- J Go Ri Lu Si || 2-3 plumam: plumbum Go Mu Ri Lu || 3 aliquotiens enim: a. autem Mu a. etiam Ri

LII 1-2 < frumenta >: suppleui < tritico > suppl. Si || 2 < in >: suppleui || < sibi >: suppleui

D L. Post Bithyniam sequitur Thraciae prouincia et ipsa diues in fructibus et uiros eiciens fortes in bello. Habet ciuitates splendidas, Constantinopolim et Heracliam. Quam Constantinopolim, cum esset aliquando Byzantium, Constantinus imperator condidit, et suum cognomen ciuitati imposuit. Heraclia uero excellentissimum opus habet in 5 theatro et regale palatium; nam in Constantinopoli circense opus et perniciose et saeuissima contentione spectatur.

E L. Après la Bithynie il y a à son tour la province de Thrace, qui est elle aussi riche en fruits et possède des hommes très grands et valeureux à la guerre; c'est pourquoy on y lève fréquemment des troupes. Elle possède des villes splendides: Constantinople et Héraclée. Cette Constantinople s'appelait autrefois Byzance, mais Constantin imposa son surnom à la ville qu'il venait de fonder. Héraclée possède un remarquable ouvrage, son théâtre, et un palais royal. Quant à Constantinople elle peut avoir toutes sortes de choses remarquables à cause de Constantin; en outre on s'y passionne furieusement pour le spectacle du cirque.

LI. En venant de la Thrace tu trouveras donc sur ton chemin la Macédoine qui, comme elle a de tout en abondance, exporte du fer et des broderies, parfois même du lard et du fromage de Dardanie, car la Dardanie lui est limitrophe. Elle possède une ville splendide, Thessalonique, qui est elle aussi l'une des plus distinguées.

LII. Après la Macédoine la Thessalie, qui produit beaucoup < de froment > et, dit-on, se suffit < à elle-même

D LI. A Thracia uero obuiante inuenies Macedoniam. Haec abundans omnibus bonis eicit ferrum, plumam, lardum et caseum dardanicum (adiacet enim et Dardania). Et habet ciuitatem splendidissimam, quae est una eminentium, uocabulo Thessalonica.

LII. Post Macedoniam Thessalia, quae multo abundans tritico habet montem excelsum qui uocatur Olympus. Post

L 1 Bithyniam: Bithi- C M P || Thraciae: Tra- P Thrai- M Thraicae C || 2 in fructibus: f. P || 3 Heracliam: Er- M C P || quam: legere non potuimus in M || 4 Byzantium: Biz- C M Bisancium P || 6 Heraclia: -lio P || 7 in Constantinopoli: i. -im MP Constantinopoli Ma Mu || 8 opus et: o. C M || perniciose: -tiosa P || contentione: -tiosa ne P

LI 1 obuiante: -tem Ma Mu || Macedoniam: -ia M || 2 abundans: hab- M P || eicit: eicit C P eicit correct. in eicit M || plumam: plumbum Ma Mu || 5 Thessalonica: -am Ma Mu Thesa- C M Thesalonicha P

LII 1 Thessalia: Thesa- P || multo: -ta C || abundans: hab- C M P || 2 habet: -ens P || excelsum [...] post lacuna C || Olympus: Olim- M P

E habet montem Olympum, quem deorum habitaculum Homerus ait. Post Thessaliam Achaiae, Graeciae et Laconicae terra, quae in se < studia > habens non sic < in > aliis sufficere sibi potest; nam et ipsa prouincia breuis est et montuosa, et non tantum frugifera potest esse: oleum uero ex pauco generat, et mel atticum et magis fama doctrinarum et orationum glorificari potest; in aliis enim
 10 quamplurime non sic. Ciuitates autem habet has: Corinthum et Athenas. Corinthum enim ciuitatem multum in negotio < uigentem > et habentem opus praecipuum amphitheatri; Athenas uero < studia > et historias antiquas et aliquid dignum nominatum, arcum ubi multis stantibus
 15 stantibus mirabile est uidere dicendum antiquorum bellum. Laconica uero solo Crocino lapide, quem dicunt Lacedaemonium, ornari putatur.

LIII. Post Achaiam est inueniri Epiri partes et ciuitatem quae sic uocatur Epirus; prouincia uero a quibusdam Epirus, a quibusdam Aetolia. < Post hanc ciuitatem >

3 Olympum: Olim- J Lu Si || 4 Achaiae: -ia Mu Lu || Graeciae: -ie J Lu -ia Mu || Laconicae: -a Mu || 5 quae: q. pauca Si || < studia >: *suppleui cum Mu Ri Lu* || sic: *del. Ri* || < in >: *suppleui cum Ri Lu* || 6 sufficere sibi potest: *ante sic Si* || 8-9 doctrinarum: -am J -ae Ri || 10 quamplurime: -ae J Lu -is Mu || 10-11 Corinthum: -tum J Lu Si || 11 multum: -am Mu || 12 negotio: -iis Mu || < uigentem >: *suppleui* < uiget > uel < est > *suppl. Lu 2* || habentem: -ens J Go Ri Lu || 13 Athenas: Ate- J Lu || < studia >: *suppleui cum Lu* || 14 nominatum: -tu Mu Si -tim Go || arcum: arcem Mu Si acrum Go Ri Lu || 16 Laconica: Li- J Lu || Crocino: Cronico J

LIII 1-2 ciuitatem: -tas J Go Ri Lu || 2 Epirus: Etpi- J Lu Ephi- Go Ephyra Mu || 3 < post hanc ciuitatem >: *suppleui*

D Thessaliam Achaiae et Graeciae et Laconicae terram, quae sola in se studia habens sufficere sibi tantum potest. Est enim prouincia breuis et montensis, quae fruges gignit, oleum perraro paucum et mel atticum, et magis fama doctrinae et oratorum gloria decoratur. Habet autem ciuitates

E pour > les autres produits. Elle possède le mont Olympe qui, dit Homère, est la demeure des dieux. Après la Thessalie il y a le pays d'Achaïe, de Grèce et de Laconie qui a pour lui < ses écoles >, mais ne peut se suffire pour le reste. C'est en effet une province petite et montagneuse qui ne peut être grosse productrice: elle donne cependant un peu d'huile et le miel de l'Attique, mais elle peut plutôt se glorifier de la renommée de ses savants et de ses orateurs; pour le reste il n'en est pas du tout de même. Elle possède aussi les villes que voici: Corinthe et Athènes. Corinthe est en effet une ville au commerce très < actif > qui a une construction remarquable, son amphithéâtre. Quant à Athènes elle a < ses écoles >, ses écrits anciens et, ce qui mérite d'être mentionné, un arc de triomphe sur lequel il est admirable de voir raconter par les nombreuses statues qui s'y dressent une guerre d'autrefois. Pour ce qui est de la Laconie elle n'a qu'une seule production remarquable, la pierre de Crocinum que l'on appelle Lacédémonienne.

LIII. Après l'Achaïe, on en vient à trouver les régions de l'Épire et la ville que l'on appelle Ephyra; la province, elle, est appelée par certains l'Épire, par d'autres l'Étolie.

D optimas: Corinthum et Athenas. Corinthus negotiis uiget, habet et opus praecipuum amphitheatri; Athenae uero
 10 sola studia litterarum; Laconica Crocino tantum lapide, quem dicunt Lacedaemonium, ornari putatur.

LIII. Post Achaïam Epiri partes et ciuitas Ephyra. Post hanc Nicopolis quae piscem multum marinum abundat.

3 Thessaliam: Thesalia P || Achaiae: -ia Ma Mu || Graeciae: -ia Ma Mu || Lac [...] quae lacuna C: Lac < onica et Attica > Ma || Laconicae: -a Mu || terram om. Mu || 4 sibi... potest lacuna C: si < bi uix po > test Ma || 5 montensis: -tesis P monte sis C M || 6 atticum: ati- P || 8 Athenas: Atthe- M || Corinthus: -thum C M P || 9 amphitheatri: -trum Ma Mu || 10 litterarum: licte- P lite Mu || 11 quem: quae M P

LIII 1 Epiri: Epy- C Epiri M || Ephyra: -rus Ma Epyrus C Epirus M P || 2 Nicopolis: Ny- C || piscem: -e Ma -ibus P || multum marinum -o -o Ma marinis multum P || abundat: habundant C M P

E ciuitas Nicopolis, quae piscem multum marinum abundat,
 5 ut odire speciem uidentem aliquantam. Post hanc paulo
 superius Dalmatia est, quae in negotiis eminens esse dicitur.
 Caseum itaque dalmatenum et tigna tectis utilia, similiter
 et ferrum, tres species cum sint utilia abundans emittit.
 Et habet ciuitatem splendidam Salonam; Dyr-
 10 rachium enim propter habitantium malitiam a deo
 < destructa >, magis uero, ut dicunt, descendit et non
 apparuit. Deinde iam ordine prouinciae: Calabria, quae,
 frumentifera cum sit, abundat in omnibus bonis; post hanc
 Bruttium et ipsa optima cum sit negotium emittit uestem
 15 birrum et uinum multum et optimum; post Bruttium
 Lucania regio optima et ipsa omnibus abundans et lardum
 multum foras emittit, propter quod est in montibus cuius
 esca animalium uaria.

LIV. Post eam Campania prouincia, non ualde quidem
 magna, diuites autem uiros possidens et ipsa sibi sufficiens
 et cellarium regnanti Romae.

4 abundat: hab- J Go Ri Lu Si || 5 ut... aliquantam: locus quasi
 desperatus Ri || ut: et Si || odire: abire Si || uidentem: uident inde
 Si || 8 tres... utilia: interpol. Si || abundans: hab- J Go Ri Lu Si || 9-
 10 Dyr-rachium: Dirracium J Lu Si || 10-11 propter... dicunt:
 interpol. Si || a deo: adō J || 11 < destructa >: suppleui || magis
 uero: m. uere Mu maris uersa Gr mari mersa Ri < irascente euersa
 est > m. u. Lu || descendit: < absorpta > d. Lu || 13 abundat:
 hab- J Go Ri Lu Si || 14 Bruttium: -tia Mu Brittia Ri Brittzan-
 tium aut Brittzia J Lu || optima: ob- J Ri Lu Si || negotium:
 -cium J Lu || 15 birrum: byr- J Lu Si birram Mu || optimum: ob-
 J Go Ri Lu Si || Bruttium: -tiam Mu Brittiam Ri Brittziam J Lu
 Si || 16 optima: ob- J Go Ri Lu Si || abundans: hab- J Go Ri Lu
 Si || 17 propter: propterea Mu || quod: del. Wo Si || est: esse
 Wo Si || cuius: eius Ri Mu Si || 18 esca: aescam J Go Lu escam
 Si pascua (?) Ri || 18 animalium: animaliaque (?) Ri || uaria:
 -iam J Go Lu Si

LIV 1 Post eam: p. i eam J p. enim Go Lu p. iam Si || 3 regnanti:
 -e J Lu || Romae: -o J Lu

D Post hanc paulo superius Dalmatia est negotiis uigens et
 species tres utiles mittens: caseum, tigna et ferrum. Et
 5 habet ciuitatem splendidam quae uocatur Salona. Dyr-

E < Après cette ville > on trouve celle de Nicopolis qui a
 une telle abondance de poissons de mer que, lorsqu'on
 en voit une telle quantité, on s'en dégoûte. Après cette
 province il y a, un peu au-dessus, la Dalmatie qui, dit-on,
 se distingue dans les affaires. Le fromage dalmate, le bois
 de charpente ainsi que le fer sont trois produits utiles
 qu'elle a en abondance et qu'elle exporte. Elle possède
 une ville splendide, Salone; en effet Dyrrachium < a été
 détruite > par la divinité par suite de la méchanceté de
 ses habitants, ou plutôt, à ce que l'on dit, elle a été sub-
 mergée et a disparu. Viennent ensuite, dans l'ordre, les
 provinces que voici: la Calabre qui, productrice de blé,
 a de plus de tous les biens en abondance; après elle, le
 Bruttium qui est lui aussi une très bonne province et
 exporte le vêtement appelé « birrus » ainsi que beaucoup
 de très bon vin; après le Bruttium, la Lucanie, qui est
 elle aussi un très bon pays ayant de tout en abondance,
 exporte au loin beaucoup de lard parce qu'elle possède dans
 ses montagnes diverses pâtures bonnes pour les animaux.

LIV. Après elle la province de Campanie, qui n'est
 certes pas très grande, mais qui possède des hommes
 riches et, se suffisant à elle-même, elle est le grenier de
 Rome, reine du monde.

D chium uero propter malitiam habitantium destructa est
 et in profundum deo irascente submersa non comparuit.
 Post hanc sequitur Calabria frumentifera in omnibus bonis.
 Post hanc Bruttia quae uestem et uinum multum et opti-
 10 mum mittit. Post hanc Lucania regio optima et omnibus
 bonis abundans, lardum multum aliis prouinciis mittit,
 quoniam montes eius et uariis abundant animalibus et
 plurima pascua.

LIV. Post hanc sequitur Campania prouincia non ualde
 magna, sed sibi sufficiens et uiros diuites habens.

3 Dalmatia: -cia P || 5 Salona: -as C M P -ae Ma Mu || 5-6 Dyr-ra-
 chium: Dirracium C M P || 8 sequitur: post hanc s. in margine M ||
 Calabria: -iam M C P || 9 Bruttia: Brutia Ma Britia C M Brycia P || 11
 abundans: hab- C M P || 13 plurima: -is Ma || pascua: -is Ma paschua P

E LV. Et post eam Italia, quae et nominata uerbo solum aut in nomine gloriam suam ostendit, multas et uarias ciuitates habens et omnibus bonis plena, regitur a prouidentia. Inuenies enim in ipsa Italia uinorum multa genera : Picenum, Sabinum, Tiburtinum, Tuscum, etenim Tuscia adiacet praedictae prouinciae cuius formositatem non post multum narremus. Italia ergo omnibus abundans insuper et hoc maximum bonum possidet : ciuitatem maximam et eminentissimam et regalem, quae de nomine uirtutem ostentat et uocatur Roma; quam aiunt condidisse Romulum puerum. Est itaque quam maxima et aedificiis diuinis ornata : quisque enim < ex > antefactis imperatorum, aut nunc qui sunt, in eam condere aliquid uoluerunt, et singuli eorum opus qualecumque in nomine suo faciunt. Si enim uolueris Antoninum < memorare >, opera inuenies innumerata; sicut et quae dicitur forum Traiani, quae habet basilicam praecipuam et nominatam. Habet autem et circenses bene positos et aeramento multo ornatos. Sunt autem in ipsa Roma et uirgines septem ingenuae et clarissimae, quae sacra deorum pro salute ciuitatis, secundum antiquorum morem,

LV 1 post eam : postea in *J Go Lu I* postea iam *Si* || Italia : -am *J Lu* || 2 aut : uel *Si* || 5 Tiburtinum : Deuortinum *J Lu* || Tuscum : -cium *J Lu* || 6-7 cuius... narremus : post Roma *Lu* || formositatem : formos- *Go Ri Mu Si* formositate *J Lu* || narremus : -rabimus *Si* || 7-8 abundans : hab- *J Go Ri Lu Si* || 10 ostentat : -dat *J* -dit *Go Mu Lu Si* || 11 Romulum : -lus *J Go Ri Lu* || puerum : puer *J Go Ri* puer < Martis > *Lu 2* || 12 aedificiis : ed- *J Lu* || < ex > : *suppleui cum Go Si* aut ex *Mu* || 12-13 antefactis : ante actis *Go* || 13 imperatorum : -ibus *Go Mu* || in eam : in ea *Mu* || 14 qualecumque : qualemque *J Lu* || 15 faciunt : -cit *J Go Ri Lu* || 15-16 < memorare > : *suppleui* || 16 innumerata : -mera *Mu* || quae : quod *Mu Si* || 18 circenses : -se *Go Si* || positos : -tum *J Lu Si Go* || 19 ornatos : -tum *J Go Lu Ri Si*

D LV. Post hanc Italia sequitur multas habens et uarias ciuitates, et plena omnibus bonis. Sunt igitur in ea uinorum genera multa : Picenum, Sabinum, Tiburtinum et

E LV. Et après elle l'Italie qui, ce mot à lui seul étant si renommé, fait paraître sa gloire dans son nom. Elle possède des villes nombreuses et diverses et, remplie de tous les biens, elle est gouvernée par la providence. Tu trouveras en effet dans cette Italie de nombreux crus : vins du Picenum, de Sabine, de Tibur, de Toscane, car Toscane dont nous dirons bientôt la beauté est aux limites de la susdite province. L'Italie a donc de tout en abondance et, en outre, elle possède ce très grand bien : la plus grande et la plus distinguée des villes, la ville royale qui met en évidence sa valeur par son nom même, celle que l'on appelle Rome ; on dit qu'elle fut fondée par le jeune Romulus. C'est pourquoi elle est pourvue au plus haut point d'édifices dignes des dieux : en effet tous les empereurs, ceux des temps passés comme ceux de maintenant, ont voulu y fonder quelque monument et chacun d'eux y a établi quelque ouvrage à son nom. Si tu veux en effet < penser > à Antonin, tu trouveras des ouvrages innombrables ; de même que le forum dit de Trajan, qui possède une basilique remarquable et renommée. Il y a aussi un cirque bien situé et décoré de nombreuses statues de bronze. Il y a aussi dans cette Rome sept vierges de naissance libre et clarissimes, qui, pour le salut de la ville, accomplissent selon la coutume des anciens les cérémonies

D Tuscum (nam et Tuscia illi prouinciae adiacet). Super hoc maximum possidet bonum, ciuitatem eminentissimam et regalem quae dicitur Roma, splendoribus diuinorum aedificiorum ornata. Omnes enim imperatores ob gloriam suae uirtutis unusquisque illorum proprium opus suo nomini dedicarunt. Quis enim Antonini dinumeret opera ? Quis Traiani uel ceterorum explicet in operibus publicis ornamenta ? In qua et circenses bene dispositos inuenies ordines

LV 1 hanc : haec *Mu* || Italia : in magnis litteris *C* || habens et : h. *C M* || 2 plena : -as *P Mu* || 3 Tiburtinum : De- *C M P* || 4 Tuscum : Thus- *C M* Thuscum *P* || Tuscia : Thus- *C M P* || 5 bonum : -am *M* || 5-6 ciuitatem... dicitur : om. *Ma* || 6 Roma : in magnis litteris *C* || 7 ornata : -tam *Ma Mu* || 8 illorum : eorum *Ma Mu* || nomini : -ne *Ma Mu* || 9 opera : -as *P*

Expositio.

E perficiunt, et uocantur uirgines Vestae. Similiter et fluuium habet multis notum Tyberim, qui utilis est praedictae ciuitati; qui incidens eam peruenit in mare, et per ipsum omnia quae ueniunt de peregre ascendunt ad decem et octo milia: et sic ciuitas omnibus bonis abundat. Habet autem et senatum maximum uirorum diuitum: quos si per singulos probare uolueris, inuenies omnes iudices aut factos aut futuros esse aut potentes quidem, nolentes autem propter suorum frui cum securitate uelle. Colunt autem et deos, ex parte Iouem et Solem; nec non et sacra Matris deum perficere dicunt, et aruspices ad eos < esse > certum est.

LVI. < Post > hanc habes uicinam Tusciam. Quae Tuscia quamplurime hoc a diis nomen maximum accepit: unde enim aiunt ab origine inuentam esse haruspiciam, et quod bonum deos esse dicebant. Nam et ipsa abundans omnibus bonis et hoc possidet maxime circa deos haruspicia multa, etenim huius rei certum ad eos esse dicitur.

23 Tyberim: Ti- Mu Tybrim Ri || 24 qui incidens: quia i. Si || 25 ascendunt: -dent J Lu Si || ad: a J et omnes editores || 26 milia: -ibus Mu Si || abundat: hab- J Go Ri Lu Si || 27 diuitum: d. < et eloquentium > Lu || quos: quod J Go Ri Lu || 28 singulos: -as J Lu || 30 suorum: suum Si || securitate: dignitate Si || colunt: -ent J Lu || 31-32 sacra Matris: sacramentis corr. supra J || 32 dicunt: -tur Si || aruspices: ha- Mu || < esse >: suppleui cum Mu Si, locus desperatus Ri

LVI 1 < Post >: suppleui < ab > Lu || hanc: hoc Si huic (?) Mu || habes: -et Ri Si || uicinam Tusciam: -a -a J Go Ri Mu || 2 quamplurime: -ae J Lu < inter > quam plurima Mu || a diis: ab iis Si || 3 unde: inde Go Mu Ri || inuentam: -ta Go Mu Ri || haruspiciam: -ia J Go Mu Ri Lu -cinam Wo Si || et: del. Si || 4 bonum: b. < maximum > Lu 2 || abundans: hab- J Go Ri Lu Si || 5 maxime: -ae J Lu || 5-6 deos: ad eos Si || circa... dicitur: interpol. Si || 6 huius rei: haruspices (?) Mu || certum: ortum Ri

D abundantissimo aeramine decoratos. Habet et fluuium utilem sibi qui a Tiberino Tiberis uocabulum sumpsit (nam prius Albula dicebatur), qui incidens urbem peruenit in mare; et per ipsum omnia suscipit quae de peregrinis

E en l'honneur des dieux: ce sont elles que l'on appelle les vierges de Vesta. Elle possède pareillement un fleuve connu de beaucoup, le Tibre; il est utile à la susdite ville, car il la traverse avant d'arriver à la mer et c'est par lui que tout ce qui vient de l'extérieur remonte jusqu'au dix-huitième mille: et c'est ainsi que la ville a de tous les biens en abondance. Elle possède aussi le très grand Sénat formé d'hommes riches. Si tu veux examiner ses membres les uns après les autres, tu trouveras que tous ont été gouverneurs de province, ou le seront, ou pourraient l'être; mais ils ne le veulent pas, préférant jouir de leurs biens en toute tranquillité. Ils honorent aussi les dieux, entre autres Jupiter et le Soleil; on dit, de plus, qu'ils accomplissent les cérémonies sacrées en l'honneur de la Mère des dieux, et il est certain qu'ils ont des aruspices.

LVI. < Après > cette ville tu as Toscane sa voisine. Cette Toscane a, par dessus tout, reçu des dieux ce très grand nom, parce que c'est là, dit-on, que fut découverte, à l'origine, l'aruspicine, et qu'ils disaient que les dieux étaient le Bien. D'autre part elle a de tous les biens en abondance et surtout elle possède celui-là: une très grande connaissance des présages envoyés par les dieux au moyen de l'aruspicine; cette connaissance est en effet, dit-on,

D ueniunt regionibus. Habet et Senatum maximum uirorum diuitum et eloquentium, quos, si per singulos probare uolueris, inuenies omnes iudices et potentes.

LVI. Sequitur Tuscia quae inter omnia bona fertur quod

12 abundantissimo: hab- C habundantissimos M P || 13 a om. P || Tiberino: Tyb- C P || Tiberis: Tyb- C Tyberinos P || 14 dicebatur: uocabatur M || 15 mare [...] quae lacuna C: < et per ipsum omnia ascendunt > Ma || suscipit: ascendunt Mu || de: e Ma Mu, forsitan C || 16 regionibus: r. < decem et octo milibus et sic ciuitas omnibus bonis abundat > addidit Mu || habet[...] maximum lacuna C: habet < autem et senatum ma > ximum Ma || 17 [quos...] probare lacuna C: < quod si per singula > probare Ma || 18 potentes: -testates Ma Mu

LVI 1 Tuscia: Thus- M C || bona: b. < hoc a diis maximum accepisse > addidit Mu

E Et haec quidem Romae et Tusciae. Italiae uero et aliae ciuitates sunt splendidae, quae sic uocantur Aquileia et Mediolanum.

LVII. Post ergo Italiam quas praetermisimus < prouincias et > ciuitates dicamus : Moesiam et Daciam, prouincias sibi quidem sufficientes, frigora autem magna habentes, quarum ciuitas magna Naïssus dicitur. Deinde
5 Pannonia regio, terra diues in omnibus, fructibus quoque et iumentis et negotiis, ex parte et mancipiis. Et semper habitatio imperatorum est. Habet autem et ciuitates maximas, Sirmium quoque et Noricum, unde et uestis norica exire dicitur. Haec Pannonia regio. Quae adiacet trans
10 flumen Danuuium, gens barbarorum Sarmatum est.

LVIII. Post Pannoniam Gallia prouincia, quae, cum maxima sit et imperatorem semper egeat, hunc ex se habet. Sed propter maioris praesentiam, omnia in multitudine abundat, sed plurimi pretii. Ciuitatem autem maxi-

LVII 1-2 < prouincias et > : *suppleui* || 2 Moesiam : *My- J Ri Lu Si* || 4 quarum : *quo- J Lu Si* || Naïssus : *Nes- J Lu Naes- Go Si* || 5 Pannonia : *-iae Mu Si* || 6-7 habitatio : *h. ibi Si* || 8 Sirmium : *Syr- Si Syrmi J Lu* || norica : *-cus J Go Lu* || 9 Pannonia : *-iae Si*
LVIII 1 Gallia : *-iam J Go Ri Lu I* -iarum *Mu Si* || prouincia : *-iam J Go Ri Lu I* || 2 egeat : *-et J Ri Lu Si* || hunc : *nunc Wo* || habet : *-uet Go* || 3 sed : *et Si* || maioris : *maris Go* || 4 abundat : *hab- J Go Ri Lu Si* || sed : *et Si* || plurimi : *-ma J Lu I*

D ex ea auspices primum prodierint. Sequitur Aquileia et Mediolanus, ciuitates splendidae et diuites opum.

LVII. Post Italiam superiora currentes quas praetermisimus prouincias memoremus : Moesiam scilicet et Daciam, prouincias sibi quidem sufficientes, frigora autem magna habentes, quarum est Naïssus ciuitas opulenta. Deinde
5 Pannoniae regio, terra diues in omnibus, non solum fructibus et iumentis, sed et negotiis et mancipiis, in qua semper

E bien établie chez eux. Voilà ce qui concerne Rome et Toscane. Il y a encore en Italie d'autres villes splendides, celles que l'on appelle Aquilée et Milan.

LVII. Après l'Italie nous citerons donc < les provinces et > les villes que nous avons oubliées. La Mésie et la Dacie sont des provinces qui se suffisent à elles-mêmes, mais elles ont de grands froids ; elles possèdent une grande ville appelée Naïssus. Il y a ensuite la région de Pannonie, pays riche en tout, aussi bien en récoltes qu'en chevaux et en produits d'échange, entre autres des esclaves. Elle est toujours la résidence des empereurs. Elle possède aussi de très grandes villes, Sirmium aussi bien que Noricum d'où provient, dit-on, le vêtement norique. Voilà pour la Pannonie. Elle a pour voisine, de l'autre côté du fleuve du Danube, une race de barbares, les Sarmates.

LVIII. Après la Pannonie, la province de Gaule. Comme elle est très grande et a toujours besoin d'un empereur, elle en a un pour elle. Mais par suite de la présence du prince, elle a de tout en surabondance, malheureusement à très haut prix. On dit qu'elle possède une

D imperatorum est habitatio delectabilis. Habet autem maximas ciuitates, Sirmium et Noricum, unde et uestis norica exire dicitur. Haec Pannonia regio ; quae adiacet trans
10 flumen Danubium gens barbarorum et Sarmatum.

LVIII. Post Pannoniam Galliarum prouincia, quae maxima est et propter imperatorem, quo semper eget, in multitudine omnibus bonis abundat, sed plurimi pretii ;

2 auspices : *haruspices Ma Mu* || prodierint : *-runt Ma Mu* || 3 Mediolanus : *-num Ma Mu*

LVII 1 superiora : *-rem M* || 2 memoremus... prouincias : *om. P restitut. in margine* || Daciam : *-tiam P* || 4 Naïssus : *-sos M P Nayssos C* || 5 Pannoniae : *Panoniae P* || 8 Sirmium : *Syrmin C M* || 10 Danubium : *-nuuium C* || et : *forsitan est Mu*

LVIII 3 abundat : *hab- C M P*

E⁵ mam dicunt habere quae uocatur Triueris, ubi et habitare dominus dicitur, et est mediterranea. Similiter autem habet alteram ciuitatem in omnibus ei adiuuantem, quae est super mare, quam dicunt Arelatum, quae ab omni mundo negotia accipiens praedictae ciuitati emittit. Omnis
10 autem regio uiros habet fortes et nobiles : in bello itaque plurimum exercitum et fortem Gallorum esse dicuntur. Et est in omnibus prouincia admirabilis. Et habet adiacentem gentem barbaram Gothorum.

LIX. Deinde a Gallia Spania terra lata et maxima et diues, uiris doctis < et omnibus bonis ornata et > in omnibus negotiis < pollens >, quorum ex parte dicemus : oleum enim et liquamen et uestem uariam et lardum et
5 iumenta mittens, omni mundo sufficiens. Omnia bona possidens et praecipua in omnibus bonis, insuper autem et sparti uirtutem omni terrae praestans, uidetur quidem necessaria apud multos, quoniam omne nauium genus saluat et per ipsum quamplurime omne negotium uide-
10 tur; apud multos autem debilis esse uidetur. Inde Oceanum esse dicitur et huius partem quam nemo hominum

5 dicunt : dicuntur Si || 11 fortem : -tia J Go Ri Lu Si || dicuntur : -unt Mu Si || 13 Gothorum : Chatt- Lu

LIX 1 a : ad J Go Mu Ri Si || Gallia : -ias Go Mu Ri Si || Spania : Hisp- Go || 2 < et... et > : *suppleui* < ornata et > Lu 2 < et habundans > Si || 3 < pollens > : *suppleui* < bulliens > uel < feruens > uel < eminens > Lu 2 || dicemus : -cimus J Go Lu || 7 uidetur : < quae > u. Go Mu || 8 apud : -ut J Go Lu || 9 ipsum : -am Mu || quamplurime : -ae J Lu || omne : -em J Go Ri Lu || 9-10 uidetur : < stare > u. Lu 2 et Si || apud : -ut J Go Ri Lu || 10 apud... uidetur : *interpol.* Si || 11 quam : quae J Go Ri Lu, del. Mu

D cuius maxima ciuitas Triueris dicitur, in qua dominus
5 gentis inhabitat; est enim mediterranea. Habet alteram iuxta mare priori similem ciuitatem, quam Arelata uocant, quae accipiens omnia mundi negotia supradictae ciuitati

E très grande ville appelée Trèves, où réside, dit-on, le maître; celle-ci est au milieu des terres. Elle a aussi une autre grande ville qui vient en tout à l'aide de Trèves; elle est située au bord de la mer et on l'appelle Arles; elle reçoit des marchandises du monde entier et les réexpédie à la susdite ville. Toute la région possède aussi des hommes valeureux et de noble race; c'est pourquoi, dit-on, l'armée des Gaulois est en temps de guerre très nombreuse et valeureuse. C'est en tout une province admirable. Il y a à ses frontières une race barbare, celle des Goths.

LIX. Ensuite, en partant de la Gaule, il y a l'Espagne. C'est un pays vaste, très grand et riche, < pourvu > en hommes doctes < et en tous les biens >, < distingué > par tous ses produits commerciaux dont voici quelques-uns : elle exporte en effet de l'huile, de la sauce, des vêtements divers, du lard et des chevaux, et elle fournit le monde entier. Elle possède tous les biens et elle est exceptionnelle en tous, mais en outre elle exporte par toute la terre son sparte de qualité; < aussi > beaucoup la considèrent comme indispensable parce qu'elle contribue à la sécurité générale de la navigation et par lui surtout à celle du commerce. Pourtant beaucoup la considèrent comme une province pauvre. Au-delà, dit-on, se trouve l'océan, la partie de celui-ci que personne ne peut décrire.

D emittit. Omnis autem regio uiros habet fortes in proelio et nobiles in omni negotio. His adiacens gens multa Gothorum.

LIX. Post Gallias Hispania, terra lata, diues et maxima, uiris doctis et omnibus bonis ornata, quae omnibus negotiis pollet, oleum uero multum et liquamen emittit, uestem quoque uariam et iumenta; lardo et sparto abundans, non
5 solum omnia bona sed et praecipua habet. Inde Oceanus

4 Triueris : -beris Mu -berim P Treuir Ma Tyberim C Tiberim M || 6 priori : -re M || Arelata : -tam M relata a *initiale superscript.* P || 7 ciuitati : -tis P || 9 his : hos C M || adiacens : -et Ma Mu

LIX 2 om[...]-nis *lacuna* M || 3 pol[...]-nis *lacuna* M || 4 lardo : -que Ma lardumque C P Mu lardum *correctum in* lardo M || et sparto : et spartum P Mu expartum C || abundans : hab- C M P || 5 sed : set *repetit.* P

E narrare potest. Sed quid ibi esse potest ? Est enim desertum et, sicut aiunt, est ibi finis mundi.

LX. Deinde † girantem † ad austri terram inuenies terram Mauretianam. Homines < qui inhabitant > barbarorum uitam et mores < habent >, tamen Romanis subditi. Quae prouincia uestem et mancipia negotiatur, et 5 frumentum abundat, et habet ciuitatem Caesaream. Deinde post Mauretianam Numidia prouincia fructibus abundans et sibi sufficiens, et negotia habet : uestem uariam et animalia optima.

LXI. Ab hac prouincia Africae regio diues in omnibus inuenitur ; omnibus bonis ornata est, fructibus quoque et iumentis, et paene ipsa omnibus gentibus usum olei praestat. Quae multas et differentes ciuitates possidens unam 5 praecipuam et admirabilem nimium habet, quae sic uocatur Kartago ; quam condidit mulier Tyria nomine Dido, quae, cum Libyam uenisset, locum emit quantum corium

12 quid : qui Ri quis Si

LX 1 girantem : gyr- Mu girans te Si || terram : < partes > Si || 2 < qui inhabitant > : suppleui || 3 < habent > : suppleui cum Si -entes Mu || 5 abundat : hab- J Go Ri Lu Si || 7 abundans : hab- J Go Ri Lu Si || 8 optima : ob- J Go Ri Lu Si

LXI 1 ab : ad Go Ri Si || hac prouincia : hanc -iam J Go Ri Lu Si || 3 paene : pe- Lu poe- J 6 Kartago : Carthago Mu || 7 Libyam : -biam J Lu Si

D esse dicitur, cuius partes nullus hominum potuit enarrare, est enim heremi solitudo et, sicut aiunt, ibi est finis mundi.

LX. Deinde, girante circulo a partibus austri, inuenies Mauritaniae terram in qua gens inhabitat hominum barbarorum uitam et mores ferus habens. Haec prouincia in uestibus negotiatur et in mancipiis, frumento multo abundat. 5 Habet et ciuitatem bonam quae dicitur Caesarea. Post Mauritaniam sequitur Numidia fructibus abundans et sibi

E Mais que peut-il y avoir là ? c'est en effet le désert et, comme on dit, c'est là le bout du monde.

LX. Ensuite, en te tournant vers les régions méridionales, tu trouveras le pays de Maurétanie. < Ses habitants ont > une vie et des mœurs de barbares, quoique sujets des Romains. Cette province fait le commerce du vêtement et des esclaves, elle a du froment en abondance et elle possède la ville de Césarée. Ensuite, après la Maurétanie, il y a la province de Numidie qui produit des fruits en abondance et se suffit à elle-même ; elle possède des produits de commerce : vêtements divers et très bons chevaux.

LXI. A partir de cette province on trouve la région d'Afrique qui est riche en tout : elle est pourvue de tous les biens, récoltes aussi bien que chevaux, et presque à elle seule, elle fournit à tous les peuples l'huile dont ils ont besoin. Possédant des villes nombreuses et distinguées, elle en a une qui est exceptionnelle et tout à fait admirable, on l'appelle Carthage. Elle fut fondée par une tyrienne, du nom de Didon qui, à son arrivée en Libye, y

D sufficiens ; negotia autem haec agit uariarum uestium et animalium optimorum.

LXI. Ab hac prouincia Africae regio diues in omnibus inuenitur ; omnibus enim bonis ornata est, fructibus quoque et iumentis, et paene ipsa omnibus gentibus usum olei praestare potest. Quae multas et differentes possidens ciuitates unam habet praecipua et admirabilem ualde, quae uocatur Carthago, quam condidit mulier Tyria nomine Dido. Quae, cum Libyam uenit, locum emit quantum

7 heremi : e- Ma, Mu

LX 1 girante : gyr- Mu || 3 habens : -entes C M P- entium Ma Mu || 4 negotiatur : -tiat M || abundat : hab- C M P || 6 abundans : hab- C M P || 6-7 et sibi sufficiens om. Ma || 7 h[acc...] et lacuna C : h < acc habet uestis uariae > et Ma || agit : habet Mu || 8 optimorum : opti morum M

LXI 1 hac : hanc C M hinc Ma || 1-2 om[...] enim lacuna C || 3 paene : pe[ne] C || 5 ammirabilem : adm- Ma Mu || 7 Dido : Dy- C P || Libyam : -biae M P Lybiae C

E bubulum circumtenere potuit, ut Virgilius ait, cognomine Byrsa. Quae dispositione ualde gloriosissima constat, ¹⁰ < etenim ordinem arborum habet in uicos aequales ; formositatem uero locum pro loco possidens, habet odeum > et portum super omne nouum uisum habens, Neptunum sine timore nauium serenum praestare uidetur, securitatis enim plenus est. Et iterum praecipuum inuenies opus publicum ¹⁵ in ea, uicum argentariorum. In delectabilibus uero unum solum spectaculum ualde contentiose expectant habitantes : munerum. Ipsa autem regio Africae est ualde maxima et bona et diues, homines autem habens non dignos patriae : regio enim multa et bona, homines non ²⁰ sic ; dolosi enim quamplurimi omnes esse dicuntur, alia quidem dicentes, alia autem facientes ; difficile autem inter eos inuenitur bonus, tamen in multis pauci boni esse possunt.

LXII. Deinde post Africae omnem regionem adiacet et deserta terra maxima in austri partibus, ubi aiunt in minima parte ipsius deserti habitare barbarorum <prauam>

9 Byrsa : -sam Si || 10-11 < etenim... odeum > : formositatem uero locum pro loco possidens habet oleum, etenim ordinem arborum habet ; in uicos aequalis sic J (locum : -i Mu -orum Si || locu : luo Go Mu lacu ? Mu del. Si || oleum : < et > o. Si -iuam Go olium Mu || aequalis : -es Mu (?) Ri) || 12 omne : o. < bonum > Si || uisum : -su Go || 13-14 securitatis... est om. Si || 15 ea : eam J Go Ri Lu Si || 16 expectant : spect-Mu Si || 20 quamplurimi : -me Si || omnes : -nis J Go Ri Lu || 22-23 tamen... possunt : interpol. Si || multis : m. malis Lu 2.

LXII 2 et : del. Si || 3 prauam : paucam J Go Ri Si pessimam Lu

D corium bubulinum circumtenere potuit, quae, ut Virgilius ait, cognomine Byrsa, id est corium. Haec dispositione ¹⁰ ualde gloriosissima constat, quae, in directione uicorum et platearum aequalibus lineis currens, magnum adhuc super omnia bonum habet in portu quod securitatis est plenus et, nouo uisu, Neptunum sine timore nauibus prae-

E acheta tout le terrain que put contenir une peau de bœuf, d'où, aux dires de Virgile, son surnom de Byrsa. Son plan apparaît tout à fait digne d'éloges : < en effet la régularité de ses rues est celle d'une plantation. Elle est assurément belle en tous ses lieux, elle a un odéon > et un port tout à fait curieux à voir, qui paraît fournir, tant il est sûr, une mer sereine et sans crainte aux navires. Tu y trouveras encore un édifice public exceptionnel, la rue des orfèvres. Pour ce qui est des distractions, les habitants ne s'y passionnent que pour un seul spectacle, les jeux de l'amphithéâtre. Bien que cette région d'Afrique soit extrêmement grande, bonne et riche, elle a des hommes indignes du pays de leurs pères. En effet, si la région est grande et bonne, les hommes ne le sont pas ; à peu près tous sont trompeurs, à ce que l'on dit ; ils disent une chose et en font une autre ; aussi est-il difficile d'en trouver un bon parmi eux, cependant, dans un si grand nombre, il peut y en avoir un petit nombre de bons.

LXII. Ensuite, après toute la région d'Afrique, il y a à ses limites méridionales un très grand pays désert : on dit que dans un coin de ce désert habite une race perverse de barbares que l'on appelle Maziques et Éthiopiens.

D stare uidetur. Praecipuum uero alius in ea opus inuenies ¹⁵ publicum, uicum argentariorum. Hoc autem in ea culpabile reperitur quod contentiose nimis expectant. Ipsa autem regio Africae est ualde bona, diues et ampla, homines autem indignos habens patriae, dolosi enim esse dicuntur, alia quidem dicentes et alia facientes, licet inter plurimos ²⁰ malos pauci boni possint forsitan inueniri.

LXII. Deinde, post omnem Africae regionem, adiacet terra deserta ualde latissima in partibus austri, ubi aiunt barbarorum gentem pessimam habitare qui Mazices et

9 Byrsa : Bir- M || 12 portu quod : p. qui Ma Mu || 16 contentiose : -temptiose P || nimis expectant : n. spec- Ma Mu forsitan n. < munerum > sp- Mu

E gentem quae sic uocatur Mazicum et Aethiopum. Post hos
 5 inuenitur regio Pentapolitana, pauca sed fructibus et iu-
 mentis diues, quae ciuitates habet antiquas duas, Ptole-
 maidem et Cyrenem, quas dicunt in tempore regnasse.
 Post quam altera prouincia Libyae nomine, propinquans
 et ipsa ab occasu Alexandriae, quae non accipit aquam de
 10 caelo, non pluenta ei per singulos annos. Viros quidem
 habet paucos, tamen bonos et pios et prudentes; puto
 autem quod bonum eis inest nisi a dei eruditione. Deinde
 iam iterum Alexandria. Et haec quidem orbis terrae, Ro-
 manorum quoque et barbarorum terram, quod ex parte
 15 dicere potuimus. Non enim omnia certissime conscribere
 erat; tamen etsi forte latuit nos aliqua pars, tamen, ut
 opinor, non ualde < multa >.

LXIII. Vt non autem solam totam historiam praeter-
 mittere uidear, nam et insulas quae medio mari positae
 sunt et ipsarum memoratus, sic orationem desinam.
 Habes ergo ab oriente insulas sic: primam et maximam
 5 Cyprum, quae solet nauem conficere; dicitur non indigens
 alterius prouinciae quicquam pro fabrica nauium: neces-

4 hos: hoc *J Go Mu Lu* || 5 Pentapolitana: Ponti-*J Lu* || pauca:
 parua *Lu 2* || 6 quae: quam *J Lu* || duas: duo *J Go Ri Lu Si* || 6-
 7 Ptolemaidem: -de *J Lu -da Go Ri* || 7 Cyrenem: -im *Go Quire-*
nim J Lu Quirenem Si || 8 Libyae: -biae *J Lu Si* || 10 caelo: coe-
J Lu || non... annos: post eruditione *J Go* || ei: eis *J Go Mu Ri*
Lu || 11-12 puto... eruditione: *interpol. Si* || 12 inest: non est
Mu || eruditione: locus desperatus *Ri* || 13 Alexandria: -iam *J Go*
Ri Lu || 14 quod: del. *Mu* quae *Si* quoad (?) *Ri* || 15-17 non enim...
 non ualde: *interpol. Si* || 17 < multa >: *suppl. Lu 2*

LXIII 1 solam: -idam *Lu* insularum *Mu Si*, locus desperatus
Ri || historiam: ist- *J Lu Si* || 2 nam et: iam et *Go Mu Ri* < di-
 cam > iam et *Si* || medio: < in > m. *Si* || 3 ipsarum: -as *Mu*

D Aethiopes uocantur. Post quos Pentapolitana regio sequitur,
 5 modica quidem sed diues fructibus et iumentis, quae duas
 ciuitates antiquas, Ptolemaidem et Cyrenem, quas dicunt
 aliquando regnasse. Post quam altera prouincia, quae
 Libya dicitur, ab occasu Alexandriae proxima. Quae non

E Après eux on trouve la région de la Pentapole, petite mais
 riche en récoltes et en chevaux. Elle possède deux très
 vieilles villes, Ptolémaïs et Cyrène, qui furent, dit-on,
 jadis royales. Après celle-ci il y a une autre province du
 nom de Libye; elle touche aux limites occidentales
 d'Alexandrie, et elle ne reçoit pas d'eau du ciel, car il n'y
 pleut pas tous les ans. Elle n'a qu'un petit nombre
 d'hommes, cependant ils sont bons, pieux et prudents; je
 pense d'ailleurs que ces qualités sont chez eux unique-
 ment un don de la divinité. Et nous voici enfin revenus
 à Alexandrie. C'est là tout ce que nous avons pu dire du
 monde, aussi bien du pays des Romains que de celui des
 barbares. Il n'était pas possible, en effet, de tout décrire
 d'une manière très complète; cependant, si quelque partie
 nous a par hasard échappé, je ne pense pas qu'elle soit
 très < importante >.

LXIII. Mais pour ne pas paraître oublier totalement
 une seule description, c'est-à-dire celle des îles qui sont
 situées au milieu de la mer, je finirai mon discours par
 leur rappel. Tu trouves donc à partir de l'Orient les îles
 suivantes. Tout d'abord la très grande île de Chypre, qui
 a l'habitude de construire des navires; on dit qu'elle n'a
 besoin d'aucune autre province pour ces constructions,

D accipiens aquam e caelo inops est ualde et uiros paucissi-
 10 mos habet, sed bonos, prudentes et pios. Vnde autem eis
 hoc bonum? Puto quod ab eruditione diuina. Deinde iam
 sequitur Alexandria. Haec est autem totius orbis terrae
 descriptio quam ex parte potuimus enarrare.

LXIII. Nunc iam etiam de insulis pauca dicamus. Habes
 ergo ab oriente primam insulam et maximam Cyprum, quae
 non eget alterius prouinciae in his quae ad faciendam nauem

LXII 4 Aethiopes: Eth- *C M P* || 5 iumentis: iu[...] lacuna *M* || 6 Pto-
 lemaidem: Ptolomaidam *C Ptholomaidam P* [...] dam lacuna *M* || Cyrenem:
 Cir- *C M -nen Mu* || 8 Libya: -iae *M P Lybiae C* || proxima quae: proxi-
 maque *M* || 11 iam: locus *Ma* || 12 Alexandria: -ae *Ma* || autem: om. *M*

LXIII 3 prouinciae: -iis *M*

E saria ipsa insula habet omnia inferius declarata : ligna, aeramentum, ferrum, picem, nec non uero lintheamen pro uelaria et funium usum. Dicunt autem et aliis bonis omnibus abundare. Deinde Euboeam et ipsam insulam nobilem esse dicunt. Inde quae sic uocantur Cycladas, insulas plurimas numero quinquaginta tres, quae omnes suum iudicem habent; quarum aliquas ex nomine dicere necessarium est. Namque Rhodum, insulam et ciuitatem maximam, quae, sicut prophetauit Sibylla, ab ira dei esset peritura. Est autem in ipsa ciuitate statua, quam omnes Colossus nominant, nouum visum magnitudinis; dolus enim in ipsa fuit, secundum prophetiam praedictae Sibyllae. Iam et alteram < insulam, Delum, quae in medio Cycladum sita in qua Latona enixa est Dianam et Apollinem >; et < inde > Apollinis Tenedos. Ad ipsas inuenies Imbrum quae Imbrus leporinam uestem multam eicit propter abundantiam ipsius rei, ibi < enim > animalium multitudo,

7 ligna : -um *Mu* || 9 uelaria : -iis *Go* || 9-10 omnibus : homini- *J* || 10 abundare : hab- *J Go Ri Lu Si* || Euboeam : Etb- *J Lu* || ipsam : -a *J Go Ri Lu Si* || insulam : -a *J Go Ri Lu Si* || 11 inde : i. < inuenies > *Si* || uocantur : -atur *J* || 12 numero quinquaginta tres : *interpol. Si* || suum : unum *Si* || 14 namque : nam quae *J* nam quae *Lu* nempe *Mu Ri Si* || Rhodum : Ro- *J Lu Si* || 15 prophetauit : profe- *J Go Ri Lu Si* || Sibylla : Sibi- *J Go Lu Si* || ab ira dei : *interpol. Si* || ira : cra sic *J* || esset : esse *J Lu est Go Ri* || 15-16 peritura : peruersa *Ri* || 16 ipsa : -am *J Go Ri Lu Si* || ciuitate : -tem *J Go Ri Lu* || 16-17 colossus : -seum *J Go Mu Ri Lu* || 17 uisum : uirum *J mirae Ri* || 17-18 dolus... Sibyllae : post peritura *Si* || 17 dolus : pro dolor *Lu* || 18 prophetiam : profe- *J Go Ri Lu Si* || Sibyllae : Sybi- *J Lu Sibi- Si* || 19 alteram : -a *Mu* < Delus et > altera *Si* || < insulam... Apollinem > : *suppleui cum D* || 21 et : est *Mu Si* || < inde > : *suppleui* || Apollinis : -nes *J Lu*, post hoc lacuna *Ri* || ad : ab *Mu Ri Lu* ab corr. in ad *J secundum Go* || ipsas : -os *J Go Lu -a Mu Ri* || Imbrum : Ym- *J Lu* || 22-23 abundantiam : hab- *J Go Ri Lu Si* || 23 < enim > : *suppleui*

D sunt necessaria : in se enim habere omnia perhibetur, hoc est ligna diuersa, aeramentum, ferrum, picem, linum < in uelorum > et restium usum et alia multa bona dicitur abundare. Deinde Euboeam quam esse ualde nobilem ferunt et

E car cette île possède tous les produits nécessaires que je vais énumérer : le bois, le cuivre, le fer, la poix, ainsi que le lin pour les voiles et les cordages. On dit aussi qu'elle a de tous les autres biens en abondance. On dit qu'il y a ensuite l'Eubée qui est aussi une île célèbre. Puis viennent les îles appelées Cyclades, il y en a beaucoup, leur nombre est de cinquante-trois, mais elles n'ont pour elles toutes qu'un seul gouverneur. Il faut donner les noms de quelques-unes d'entre elles. C'est ainsi qu'il y a Rhodes, une île et une très grande ville, qui, selon les prophéties de la Sibylle, devrait périr par la colère de Dieu ; il y a aussi dans cette ville une statue que tout le monde appelle le Colosse, c'est une merveille de grandeur ; or il y avait en lui une impiété selon la prophétie de la susdite Sibylle. Il y a ensuite une autre île, < Délos, qui est située au milieu des Cyclades ; c'est là que Latone donna le jour à Diane et à Apollon >; puis Ténédos, également consacrée à Apollon. Près de ces îles tu trouveras Imbros, Imbros qui exporte une grande quantité de vêtements en poil de lièvres par suite de l'abondance de ce produit, < car > il y a là une multitude

D multis bonis ornatam. Post ipsam insulas inuenies Cycladas quae, licet multae sint, omnes tamen suum iudicem habent, quarum aliquas ex nomine memorare necesse est. In primis ergo Rhodum ponamus, in qua ciuitas maxima fuit quae ab ira dei subuersa est ; in hac statua mirae magnitudinis, quam Colossus nominant, posita est. Sequitur Delus quae in medio Cycladum sita, in qua Latona enixa est Apollinem et Dianam. Inde Tenedus, inde Imbrus ; quae Imbrus multam uestem leporinam eicit pro abundan-

4 in se : ipse *M* || 5-6 in uelorum : *suppleui cum Mu* || 6 restium : -scium *P -ssium C* || alia : -iis *Ma* || multa : -tis *Ma* || bona : -nis *Ma* || 6-7 abundare : hab- *C M P* || 7 Euboeam : Eub[...]*m C -oea Ma Mu* || nobilem : noui- *C* || 8 insulas : [...]*las C* || 10 ex : et *Ma* || 11 Rhodum : Ro- *C M P* || 11-12 maxima fuit : fuit magna *P* || 13 quam : qua *C M P* || Colossus : -sseum *C M -seum P* || 14 Delus : Deius *P* || medio : meclio *P* || Latona : -nae *C M -on P* || nixa : enixa *P Ma Mu* || 15 Dianam : Dya- *P* || 16 eicit : -et *C P* || 16-17 abundantia : -iam *Ma Mu* hab- *C M P*

E in ceteris uero rebus moderata. < Inde Lemnus > ipsa 25 sibi sufficiens, unum autem multum faciens Macedoniae et Thraciae regioni < emittens >.

LXIV. Postea Creta insulam, quae centum numero ciuitatibus ornata est; et est in omnibus diues et mirabilis, < unum autem optimum ferens >. Quae habet maximam ciuitatem nomine Gortynam, in qua et circenses esse 5 dicunt; et habet uiros diuites ex parte et eruditos. Deinde Cythera alia insula, inde Zacynthus et Cephalonia insulae habentes et abundantes omnia bona.

LXV. Post quas insulas omnes optima et maxima Sicilia insula, quae < propter > soliditatem terrae differens < ceteris insulis inuenitur >. Multa enim bona Sicilia generat, et emittit negotia utilia in abundantiam: lanam 5 < et frumentum >, similiter et iumenta. Habet autem et

24 ceteris: cac- J Lu || moderata: -te Mu Si || < inde Lemnus >: *suppleui* < inde Lemnus adiacet et > Si || ipsa: i. < moderate > Si || 26 Thraciae: Trachiae J Lu Traciae Si || < emittens >: similans J Mu submittens Go sic mittens Lu Si, locus desperatus Ri

LXIV 1 postea: post eas (?) || 3 < unum... ferens >: *suppleui cum D* || 4 Gortynam: -dinam J Lu -tinam Go Si || et om. Mu || circenses: -se Go Si || 6 Cythera: Ci- J Go Lu Si || Zacynthus: -zinthus J Lu -cinthus Si || insulae: -as J Lu || 7 et: del. Ri || abundantes: hab- J Go Lu Si habundanter Ri

LXV 1 omnes: -is J Go Ri Lu || 2 quae: neque Si || < propter >: *suppleui cum D Mu et Lu* || soliditatem: -dam J -dum Si; locus desperatus Ri || 3 < ceteris insulis inuenitur >: *suppleui cum D Mu et Lu* || 4 utilia: -les J Lu -lis Ri || abundantiam: hab- J Go Ri Lu Si || 5 < et frumentum >: infinitam J et omnes editores, correxi cum D

D tia animalium quae in eadem fuit. Inde Lemnus adiacet et ipsa moderante sibi sufficiens, et unum plurimum ferens Macedoniae mittit et Thraciae regioni.

XLIV. Post Cycladas Cretam inuenies insulam magnam quae centum numero ciuitatibus ornata refertur, et est in

E de ces animaux; pour ce qui est des autres produits, elle en a modérément. < C'est ensuite Lemnos > qui se suffit à elle-même et qui produit aussi beaucoup de vin qu'elle exporte en Macédoine et en Thrace.

LXIV. Il y a ensuite l'île de Crète qui est réputée pour ses cent villes; elle est en tout riche et admirable, < elle produit aussi du très bon vin >. Elle possède une très grande ville du nom de Gortyne, où il y a, dit-on, un cirque. Elle a des hommes particulièrement riches et instruits. Ensuite il y a une autre île, Cythère, puis Zacynthe et Céphalonie qui sont des îles qui ont de tous les biens en abondance.

LXV. Après toutes ces îles, il y a la très bonne et très grande île de Sicile dont la supériorité < sur les autres îles résulte de > la massiveté de son territoire. La Sicile produit aussi de nombreux biens et elle expédie partout en grande quantité des marchandises utiles: laine < et froment > ainsi que chevaux. Elle possède aussi des hommes

D omnibus diues et ualde mirabilis. Quae etiam unum optimum ferens habet inter alias maximam ciuitatem quae 5 uocatur Gortyna, in qua et circenses et uiri ex parte eruditi esse dicuntur. Inde Cythera, Zacynthus et Cephalonia habentes abundanter omnia bona.

LXV. Post has optima sequitur et maxima Siciliae insula, quae propter soliditatem terrae differens ceteris insulis inuenitur. Multa enim et magna bona generans omnibus mittit; lana quoque, frumento et iumentis abundat.

17 Lemnus: Lim- C M P || 18 moderante: -rate Ma Mu || 19 regioni: -num M

LXIV 1 Cycladas: Ci- P || 2 ornata: -tam C M P || 4 inter om. M C || 5 Gortyna: gratiosa C M P || 6 dicuntur: -eunt M || Zacynthus: Zacathus P || Cephalonia: Celphanolia P || 7 abundanter: hab- C M P

LXV 3 bona: om. P || 4 abundat: hab- C P ab- h *suprascript.* M ||

Expositio.

E uiros diuites et eruditos omni doctrina, Graeca quoque et Latina. Ciuitates autem habet splendidas Syracusam et Catanam, in quibus spectaculum circensium bene completur: animalia enim bona et fortia habentes, contendunt 10 delectantes animalium uirtute. In qua insula < esse > et montem qui sic uocatur Aetna: si dignum est < credere > diuinitas est in illo monte, quoniam diebus noctibusque ardet in capite montis, unde et fumus ascendere apparet. Qui mons in girum uineta multa habens generat 15 uina praecipua.

LXVI. Deinde † Cossora. † Post hanc alia insula quae sic uocatur Sardinia, et ipsa ditissima fructibus et iumentis et est ualde splendidissima.

LXVII. Deinde alia quae sic uocatur Britannia insula, sicut qui fuerunt narrant, ualde et praecipua; in omnibus < bonis abundans et habens uiros quoque pugnatores et fortes >.

6 Graeca quoque: q. G. J Go Lu || 8 Catanam: -thanam Go Si -thenam J Lu || 9 habentes: -ens J Lu || 10 < esse >: suppleui < inuenies > Si || 11 montem: mons est (?) Ri montem habent Mu || Aetna: Het- J Lu Si || si: del. Si || dignum: < fide > d. Go Mu < aliquid > d. Lu < et aliquid nominatu > Si || 11-12 < credere >: suppleui || 12 diuinitas est: interpol. Si || 13 ardet: a. < ignis > Si || 14 girum: gy- Mu

LXVI 1 Cossora: locus desperatus Corsica (?) || alia insula: -am -am J Go Ri Lu || 2 Sardinia: -iam J Go Ri Lu || iumentis: -tibus J Lu

LXVII 2 qui fuerunt: q. < ibi > f. Ri || 3-4 < bonis... fortes > suppleui cum D

D 5 Habet autem eruditos et diuites uiros graeco latinoque sermone. Inter ceteras uero tres habet splendidas ciuitates, Syracusam, Palarmum et Catinam, in quibus et spectacula circensium exhibentur. Habet et montem qui Aetna uocatur, qui diebus ac noctibus ardens in circuitu suo uites optimas 10 nutrit, quae uinum bonum afferre dicuntur.

E riches et instruits en toute culture, grecque aussi bien que latine. Elle possède aussi des villes splendides, Syracuse et Catane, où le spectacle du cirque est réussi; en effet, elles ont de bons et vaillants chevaux dont la valeur les fait rivaless et les enchante. Dans cette île < il y a > une montagne que l'on appelle l'Etna; si la chose est croyable, il y a une divinité dans cette montagne, car jour et nuit son sommet est en feu et une fumée qui s'élève y apparaît. Les flancs de cette montagne portent de nombreux vignobles qui produisent des vins de grands crus.

LXVI. Il y a ensuite † Cossora †; après cette île il y en a une autre appelée Sardaigne, elle est également très riche en fruits et en chevaux, et elle est extrêmement splendide.

LXVII. Il y a ensuite une autre île que l'on appelle la Bretagne; à ce que racontent ceux qui y ont été, elle est tout à fait grande et remarquable; elle a de tous < les biens en abondance et elle possède des hommes aussi combattifs que valeureux >.

D LXVI. Post Siciliam Stoechades. Deinde Sardinia et ipsa fructibus et diuitissima et iumentis, est nimis splendida.

LXVII. Deinde Britannia insula ualde maxima et praecipua quae omnia in multitudine proferens uiros quoque pugnatores et fortes < habet >.

5 diuites: diues M || 7 Syracusam: -as Mu || Palarmum: in magnis litteris C || 8 et montem: m. P || Aetna: Ethna C M P || 9 ac: et P Mu

LXVI 1 Siciliam: Ci-P || Stoechades: Stoca- C M P || 2 ipsa... iumentis: ipsa fructibus < ornata > et diuitissima et iumentis < abundans > fortasse legendum putauit || diuitissima: di- Ma Mu || est: et P Mu

LXVII 1 Britannia: Britannia Mu || 2 quae om. Ma Mu || 3 habet: suppleui

Explicit Expositio Totius Mundi et Gentium.

D LXVIII. Et haec quidem secundum possibilitatem humanam descripsimus ; si enim latuerunt nos aut prouinciae aut ciuitates aut insulae non multae ut mihi uidetur. Latuerunt autem pro eo quod impossibile est homini certius omnia nosse ; solus enim deus, qui uniuersa creauit, potest omnia nosse.

D LXVIII 3 ciuita [...]t lacuna C || 1-5 certius om. Ma Mu || 5 cr [...] uit lacuna C || 6 p [...] est lacuna C

Ici se termine l'exposé de la totalité du monde et des peuples.

D LXVIII. Voilà ce que, dans la mesure des possibilités humaines, nous avons décrit ; si, en effet, des provinces, des villes ou des îles nous ont échappé, il n'y en a pas beaucoup à ce qu'il me semble. Si elles nous ont échappé, c'est qu'il est impossible à un homme de tout connaître, et que seule la divinité créatrice de l'univers peut tout connaître.

COMMENTAIRE

Titulum. Philosophi : mot donné sans la moindre discussion possible par C et M ; A. A. Vassiliev (*art. cit.*, p. 6) remarque que dans P il se présente sous la forme abrégée *phy* qui a été lue *physici* par les auteurs du catalogue de la bibliothèque royale. Cette interprétation ne tient évidemment pas devant le consensus des deux autres manuscrits. Le mot *philosophus* est toujours écrit dans P sous la forme abrégée *ph* suivie de la désinence du cas. On peut donc admettre que l'*y* pour *i* n'est que le résultat d'une distraction du copiste.

Descriptio : l'apographe de Juret se termine par *explicit expositio totius mundi et gentium*, le problème est donc de savoir lequel de ces deux titres est le plus correct. Th. Sinko (*art. cit.*, p. 537) a adopté *descriptio totius mundi*, comme équivalent de κοσμογραφία. Ed. Wölflin, pour sa part, accepte *expositio* ; mais il lui donne le sens d'abrégé, par comparaison avec la formule *experiar breuiter exponere* du paragraphe 3 (recension de Lumbroso, *Archiv für lateinische Lexikographie*, t. 13, 1904, p. 451). Cependant le titre d'*expositio* avec le sens traditionnel d'exposé, équivalent soit d'ἐξήγησις (A. Klotz, *art. cit.*, *Philologus*, 1906, p. 105), soit d'ἐκθεσις que l'on retrouve au début des *Itinéraires*, semble bien préférable.

I, 6. Cognoscebis : malgré son incorrection nous conservons cette forme bien attestée par les trois manuscrits et conforme aux habitudes du latin de la basse époque (A. Ernout, *Morphologie historique du latin*, 3^e éd., Paris 1953, p. 160-161).

II. Ce paragraphe nous donne le plan suivi par l'auteur et auquel il se conforme en fait, contrairement à ce que l'on a dit (par exemple G. Lumbroso, *op. cit.*, *ad locum*). Il faut en

effet comprendre par les *gentes ab oriente usque ad occidentem constitutae* les peuples bienheureux de l'Orient semi-mythique ; par les *barbares* les peuples intermédiaires, entre eux et le monde romain, en particulier les Perses et les Sarrasins.

III. Nous proposons pour ce paragraphe fortement interpolé (cf. p. 121) la reconstitution suivante :

Unde ergo nos oportet incipere nisi primum a magis ? Nam priores nostri qui de his rebus scribere conati sunt, aliquanta decere potuerunt. De prouinciis... et Apollonius, similiter Aegyptiorum philosophus. Post istos...

Nous maintenons en définitive Apollonius, sans doute comme auteur des *Carica*, Ménandre et les autres par suite du *non ualde de antiquis* qui nous paraît original.

12. *sed non ualde de antiquis* : c'est-à-dire que leurs ouvrages historiques ne remontent pas aussi haut dans le temps que ceux des auteurs précédents. Ceux-ci ont commencé leurs livres à la création du monde.

IV, 1. *Camarinorum gentem* : au paragraphe 9 les deux versions concordent dans cette appellation qui ne doit pas être rejetée au profit du nom de Macarini des *Itinéraires* (cf. p. 66). L'interprétation de Tomaschek à laquelle nous nous sommes en définitive rallié (peuples de l'Indochine, cf. p. 66) ne doit pas faire oublier que d'autres solutions ont été proposées. Godefroy et Müller ont rapproché ce nom de celui de l'*emporium* indien de Kamara, cité par le *Périple de la mer Érythrée* (paragraphe 60) aux côtés de ceux de Podouké et de Sopatma sur la côte de Coromandel (cf. A. Berthelot, *L'Asie ancienne centrale et sud-orientale d'après Ptolémée*, Paris 1930, p. 330-332 ; M. Wheeler, *Les influences romaines au-delà des frontières impériales*, trad. française, Paris 1960, p. 155). Godefroy l'a également rapproché de celui des îles Camari en Arabie, connues par Pliny l'Ancien (*Histoire naturelle*, VI, 151) et par Étienne de Byzance (éd. Dindorf, p. 232). Il est évident que les îles arabiques sont à rejeter. Pour ce qui est de la ville indoue, sa situation ne cadre pas avec notre texte.

3. *fluuius maximus* : pour Tomaschek (*loc. cit.*), il pourrait s'agir du Cambari, fleuve du pays des Sères d'après Pliny l'Ancien (*Histoire naturelle*, VI, 151). Nous ne chercherons pas à l'identifier.

Vu l'emploi de *maximus* dans notre texte, une fois l'interpolation éliminée, la traduction de G. Coedès « le plus grand fleuve » aussi bien que celle de A. A. Vassiliev « the largest river in the world » nous apparaissent comme fautives.

6. *ualde pii et boni* : ces mots résument par avance tout ce qui va être dit des Camarini. La piété et la bonté des peuples bienheureux sont souvent signalées par les auteurs : par exemple Ammien Marcellin (XXIII, 6, 62) qualifie les Iaxartes et les Galactophages d'hommes pieux et doux (*homines miles et pios*).

6-7. *nulla malitia inuenitur* : cf. paragraphe 5.

9. *cibo* : Coedès traduit, on ne sait pourquoi, par *boisson*.

10. *panem eis plui... asserunt* : malgré la ressemblance avec le texte de l'*Exode* concernant la manne « Je vais vous faire pleuvoir du pain du haut du ciel. Les gens sortiront et en recueilleront au jour le jour leur ration quotidienne » (16, 4), nous avons dit pourquoi, même si le traducteur a été influencé par la Bible, nous considérons ce passage comme original (cf. p. 50). Aux citations que nous avons alors données par suite des conceptions philosophico-mystiques qui les inspirent, nous ajouterons un texte d'Élien (*Histoire des animaux*, XVI, 7) : « la terre des Indiens est arrosée pendant le printemps par une pluie de miel. »

11. *bibere* : la correction *bibere = vivere* proposée par Lumbroso et adoptée par A. A. Vassiliev et S. V. Poliakova n'est pas conforme à l'esprit du texte. En effet après avoir cité la nourriture solide des Camarini, l'auteur passe normalement à leur boisson.

de agresti melle et pipere : nous pensons qu'il s'agit d'un breuvage composé de miel et de poivre, une sorte d'hydromel épicé. L'utilisation du miel passait pour assurer la longévité des hommes (Athénée, *Deipnosophistes*, II, 47 a) ; quant au poivre, c'est la production la plus caractéristique des peuples de l'Orient. Nous n'avons pas retrouvé d'allusion à semblable breuvage, cependant nous pensons pouvoir le

mettre en rapport avec l'eukraton, boisson des moines (ou eukration), « décoction de poivre, de cumin et d'anis » (A. J. Festugière, *Les moines d'Orient*, t. I : *Culture ou sainteté*, Paris 1961, p. 47). Cette dernière est mentionnée par Théodore le Stoudite (*Constitutiones studitanae*, 30 = PG 99, 1716 B) et surtout par Cyrille de Scythopolis (E. Schwartz, *Kyrrillos von Skythopolis*, *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur*, t. 49, 2, Leipzig 1939 ; *Vie de Sabas*, p. 135, 2 ; *Vie de Jean l'Hésychaste*, p. 216, 1 ; *Vie de Cyriace*, p. 225, 6) ; cf. A. J. Festugière, *op. cit.*, t. III/2, p. 61 ; t. III/3, p. 27 et 41).

15-16. ignis autem... reuertatur : il y a là le rappel d'une croyance ancienne sur la chaleur du soleil chez les Indiens : « Chez ces peuples, le soleil est le plus ardent pendant la matinée, non pas à midi comme chez les autres peuples, mais depuis le moment où il paraît au-dessus de l'horizon jusqu'à l'heure où finit le marché ; pendant ce temps il brûle bien plus qu'en Grèce à midi, à tel point que les gens se tiennent alors, dit-on, plongés dans l'eau » (Hérodote, III, 104, trad. Ph. E. Legrand, coll. Budé, Paris 1939, p. 147-148). Une tradition parallèle nous parle de certains peuples de l'Afrique sub-équatoriale qui avaient en haine le soleil et se cachaient dans les marais, dès qu'il commençait à paraître au-dessus de l'horizon (Strabon, XVII, 822).

V, 1. se regentes : c'est ici que commence l'apographe de Juret. Si nous en croyons l'édition de Godefroy, il aurait porté *Serae gentes*. C'est-à-dire que l'*Expositio* commencerait par une étude sur les peuples les plus orientaux connus de l'Antiquité occidentale. Mais au-delà de la Chine (pays des Sères) elle aurait cependant connu les *Camarini*, par suite de leur mention au paragraphe 12. Sinko, qui a voulu maintenir le texte de Godefroy, a donc été obligé de considérer le paragraphe 12 comme interpolé. Le fait que nous accordions à la version courte une grande valeur pour l'établissement du texte nous oblige à refuser l'interprétation de Sinko et à considérer que le texte de Godefroy résulte logiquement de sa connaissance de la géographie antique. Pour lui, qui n'avait pas à sa disposition la *Descriptio*, il était nor-

mal d'interpréter comme il l'a fait ce passage ; et cela d'autant plus que les traditions concernant les Sères rappellent celles qui sont exprimées ici (cf. les textes de Bardesane, des *Recognitiones* du pseudo-Clément, de Georges le Moine et autres cités par Coedès, *op. cit.*, p. 77-79, p. 90).

uidelicet : Coedès traduit : « ils n'ont pas de gouvernement et s'administrent sans doute eux-mêmes » ; Vassiliev supprime l'adverbe et donne : « there are some peoples without any supreme authority. » Vassiliev considère donc que le texte ne s'applique pas aux seuls Camarini, mais à l'ensemble des peuples sans gouvernement, ce que contredit la suite du texte qui montre bien qu'il s'agit uniquement ici des Camarini. Nous avons traduit *uidelicet* par « apparemment = il est clair », sens correct en latin et qui correspond au grec δηλον οτι.

3. neque malitiam corporis nostri habent : les traditions concernant l'état de santé des peuples de l'Orient nous sont souvent attestées : « aucun Indien ne souffre de la tête ni des yeux ni des dents ni d'ulcères à la bouche et ne fait jamais d'abcès purulent » (Ctésias d'après Photius, *Bibliothèque*, trad. R. Henry, coll. Budé, t. I, Paris 1959, p. 139). De même pour Pline l'Ancien « les Indiens ne crachent pas, ne sont affligés d'aucuns maux de tête de dents ou des yeux et ont rarement mal à une autre partie du corps » (*Histoire naturelle*, VII, 22 : *non expuere, non capitis aut dentium aut oculorum ullo dolore adfici, raro aliarum corporis partium*).

4. pediculus : l'interférence des formes *pediculus peduculus* que l'on retrouve dans les manuscrits de la *Descriptio* et qui est conforme au latin vulgaire (H. Schuchardt, *Der Vokalismus des Vulgärlateins*, Leipzig 1867, t. II, p. 230) ne nous autorise pas à conserver, avec Lombroso et Sinko, le *pedulus* de Godefroy qui n'est qu'une mélecture d'un *pediculus* avec barre d'abréviation sur l.

5-9. neque uestimenta... melior fit : le vêtement des Camarini est à rapprocher du vêtement des Brahmes fait d'une étoffe fournie par la terre : « La laine de leur vêtement est une laine produite spontanément par le sol, blanche comme celle de Pamphylie, mais plus souple, et il en sort une graisse pareille à de l'huile » (Philostrate, *Vie d'Apollonios*,

III, 15, trad. P. Grimal, *Romans grecs et latins*, Pléiade, Paris 1958, p. 1114). Il avait au témoignage de Pline (*Histoire naturelle*, XIX, 19) et de Hiéroclès (Ch. Müller, *Fragmenta historicorum graecorum*, t. IV, Paris 1851, p. 430) la propriété de se nettoyer au feu. Il s'agit vraisemblablement de l'amiante c'est-à-dire étymologiquement « l'incorruptible » ἀμικντος ce que traduit très exactement le *neque insordidari potest*.

8. *per ignis gladium* : la *Descriptio* se contente d'interpréter en écrivant *per ignem solis* ; aucune des solutions proposées n'est satisfaisante. Sans doute faut-il penser avec Godefroy à un ἕϊφος τοῦ πυρός mal traduit. De toute manière ce feu est celui du soleil, le seul qu'ils connaissent.

VI, 1. *neque seminant neque metunt* : la forme de la phrase est certes inspirée de la Vulgate (*Luc* 12, 24), ce qui se conçoit aisément si le traducteur est un moine, mais l'idée découle normalement de ce qui a été dit au paragraphe précédent de la nourriture des Camarini.

species : Hahn (*op. cit.*, p. 8), rapproche *species* de *negotium*, de l'italien *spezie* et du français « épices ». Le mot est employé pour désigner n'importe quel produit (cf. Blaise, *Dictionnaire, ad verbum*).

2-4. *lapides pretiosi... saphirus* : la croyance à la production de pierres précieuses dans les eaux des fleuves de l'Extrême-Orient est traditionnelle, au moins depuis Ctésias (Photius, *op. cit.*, p. 140). Nous en citerons comme témoin presque contemporain S. Jérôme qui écrit (lettre 125, 3 trad. J. Labourt modifiée, *Lettres de S. Jérôme*, coll. Budé, t. VII, Paris 1962, p. 116) « Là (dans le Gange) naissent l'escarboucle, l'émeraude et les perles éclatantes, et les grosses perles qui allument les convoitises des femmes de la noblesse » (*Ibi nascitur carbunculus et smaragdus, et margarita candentia, et uniones, quibus nobilium feminarum ardet ambitio*).

5. *exiens exit* : nous avons dit plus haut (p. 100) pourquoi nous maintenions le texte contre Müller (*exinde exit*) et Sinko (*Exiens pro Exos nomen fluvii*).

5-8. *fluuius... cingit* : si l'on ne corrige pas le texte de l'apographe on obtient des traductions comme celle de Coedès « le fleuve a sa source dans les montagnes, il coule pendant

des jours et des nuits entières, et (le niveau s'élevant) il se rapproche de plus en plus des sommets, qui se trouvent ainsi entourés d'une grande masse d'eau » ou celle de Vassiliev « a river takes its origin in the mountains flowing by day and by night, more than that, it tears off the mountain peaks and winds in a large stream » qui ne signifient pas grand-chose. C'est pourquoi nous avons introduit dans notre texte *eorum crusta* emprunté à la *Descriptio*, corrigé avec elle *adsidel* en *absidel*, et remplacé le passif *cingitur* par l'actif. Cette dernière correction peut ne pas en être une si Juret, ou un copiste, a pris une tache pour un signe d'abréviation, ou si le manuscrit d'où découle le passif était en écriture bénéventine (cf. ci-dessus p. 108).

9. *retias* : nous maintenons, contre Godefroy et Müller, la forme féminine archaïque, que l'on retrouve chez les écrivains tardifs (cf. Blaise, *Dictionnaire, ad verbum*). C'est elle seule qui explique, par exemple, le jeu de mot de Cassiodore (*Variae* VII, 4) sur la province de Rétie (*Retiae namque munimina sunt Italiae et claustra prouvinciae*).

VII, 1-5. *cum tanta uero... filiorum* : il s'agit là de thèmes classiques sur l'âge d'or que l'on peut comparer avec le *Carmen apologeticum* de Commodien (v. 934 s.). Pour l'âge de la mort Sinko considère comme interpolé *decem et octo et centum uiginti* ; à considérer qu'il y ait interpolation, ce qui est possible car le texte avec son double chiffre se comprend assez mal, il faudrait conserver *centum et uiginti* et non *centum* seul. L'âge de 120 ans est encore considéré de nos jours comme l'âge optimum de la vie, il fut considéré dans l'Antiquité comme celui des peuples heureux ou de certains hommes exceptionnels. Moïse vécut trois fois 40 ans (Égypte, désert, Exode) et mourut à la fin de sa cent vingtième année (*Deutéronome*, 34, 7) ; les Éthiopiens vivent en moyenne jusqu'à 120 ans (Hérodote, III, 23). Pline, d'après Onésicrite, fait vivre les Indiens 130 ans, et il dit, ce qui est très proche de l'esprit de notre texte, qu'ils ne connaissent pas la vieillesse et meurent dans la force de l'âge (*Onesicritus, quibus locis Indiae umbrae non sint, corpora hominum cubitorum quinque et binorum palmorum existere, et uiuere*

annos CXXX nec senescere, sed ut medio aeuo mori.) (*Histoire naturelle*, VII, 28).

On rapprochera évidemment ce passage de la description de la vie des Hyperboréens dans la X^e Pythique de Pindare « Ni les maladies ni la vieillesse n'atteignent cette race sainte, ignorante des labeurs et des combats » (trad. A. Puech, Pindare, t. II, coll. Budé, Paris 1922, p. 148).

5-6. scientes singuli diem mortis suae : c'est là encore une tradition conforme à l'idéal des hommes heureux : connaître le moment de sa mort est un don divin. Point n'est besoin ici de recourir avec Sinko (*art. cit.*, p. 541) au récit de la mort du phoenix selon Pomponius Méla (III, 83-84). Il nous paraît par contre plus normal de rapprocher ce passage de la mort volontaire des sages : stoiciens comme Zénon, Cléanthe (Diogène Laërce, *Vie des philosophes*, VII, 28, 176) ou Euphrate (P. Grimal, *Deux figures de la correspondance de Pline : le philosophe Euphratès et le rhéteur Isée*, Latomus, t. XIV, 1955, p. 370-383) ; Indiens comme le fameux Calanos qui se fit brûler devant Alexandre (Arrien, *Anabase*, VII, 2-3 ; Cicéron, *Tusculanes*, II, 52), sans oublier leur imitateur Pérégrinus (Lucien, *Sur la mort de Pérégrinus*). Autrement dit les peuples heureux connaissent par avance l'heure de leur mort, le sage fixe son heure quand il estime avoir assez vécu.

6. sarcofagum de aromatibus uariis : nous conservons l'orthographe avec f par suite de la confusion constante du ph et de f dans la langue vulgaire ; par contre nous avons corrigé le *uarium* de l'apographe en *uariis*, non pas, comme Sinko, pour mettre notre texte en harmonie avec le récit de Méla sur le phoenix, mais pour une raison de logique. Il nous semble plus normal de croire que l'auteur a voulu écrire qu'ils se faisaient un sarcophage avec divers bois aromatiques plutôt qu'un sarcophage marqueté de bois aromatiques, sans qu'il faudrait donner au texte si on le conservait tel quel.

7. ad eos aromata omnia abundant : les pays de l'Orient étaient les grands producteurs de bois aromatiques avec l'Arabie ; c'était de l'Inde que Rome importait la plupart des aromates quelle utilisait, aussi bien que les bois précieux comme l'ébène et l'épine (Pline, *Histoire naturelle*, XII, 17-

33 ; cf. le commentaire de A. Ernout, coll. Budé, Paris 1949, p. 70-77).

8. expetentem : aucune des corrections proposées ne nous satisfait, nous conservons donc le texte ; mais, au lieu de voir dans ce participe un qualificatif d'*animam*, nous lui donnons une valeur de complément d'*expectat* ayant lui-même pour complément *animam*.

9-10. et est multa securitas : ce petit membre de phrase résume tout ce qui vient d'être dit de la mort de ces sages. Il s'agit là du thème de la diatribe classique (cf. A. Oltramare, *Origines de la diatribe romaine*, Genève 1926, p. 48, thèmes 25 et 25 b, p. 269 thème 25 chez Sénèque).

10-11. et haec quidem... praetermisimus : c'est là, comme nous l'avons dit (p. 39) la conclusion de tous les grands développements de l'*Expositio*. La répétition de cette formule passe-partout (par. 33 et 37) est un des meilleurs indices de l'unité de l'ouvrage.

11-12. habitatio terrae eorum : c'est l'équivalent de *habitatio terram* des paragraphes suivants ; cette formule n'est pas particulière à notre texte (cf. Blaise, *Dictionnaire, ad uerbum*, n° 1).

12. mansionum : par opposition à la *mutatio*, le relai où l'on change les bêtes, la *mansio* est le gîte d'étape (cf. *Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem : Fit omnis summa a Constantinopoli usque Hierusalem... mutationes LXVIII, mansiones LVIII* (éd. G. Parthey et M. Pinder, Berlin 1848, par. 601), mais aussi la journée de marche, c'est-à-dire la distance qui sépare deux gîtes d'étape (*Hoc in perpetuo ieiunio praeceptum sit ut longo itinere uires perpetuo supparentur, ne in prima mansione currentes corruamus in mediis*. « Quant au jeûne perpétuel, c'est un long voyage ; qu'il soit prescrit un apport continu de force à peu près égales, afin d'éviter que, courant dès la première étape, nous ne nous écroulions dans celle du milieu » S. Jérôme, *lettre 107*, 10, trad. J. Labourt, coll. Budé, t. V, Paris 1955, p. 155).

C'est évidemment ce second sens qui doit être retenu. Nous voyons apparaître ici la différence essentielle qui sépare notre texte des *Itinéraires d'Éden au pays des Romains*, et qui rend toute discussion numérique fallacieuse, l'*Expositio*

nous donne la durée de la traversée des pays qu'elle étudie, alors que les *Itinéraires* nous donnent la durée du voyage d'un pays à l'autre.

VIII, 1. ipsam : Wöhlflin corrige en *istam* par analogie avec le paragraphe 25 *post istam Berytus*. Mais au paragraphe 25 il s'agit d'une restitution (cf. ci-dessous), d'autre part *ipse* a souvent perdu dans le latin tardif sa valeur propre pour n'être plus que l'équivalent de *hic* (cf. A. Blaise, *Dict. des auteurs chrétiens*, p. 473, *ad uerbum*, n° 5) et il en est ainsi dans notre texte.

quid aliud est ? : Klotz (*art. cit.*, *Philologus*, 1906, p. 119) s'est élevé contre l'interrogation dans laquelle il voit une faute du traducteur, qui avait devant lui μετὰ τοῦτο τὸ ἔθνος ὃ τι ἄλλο ἐστὶν ἐλθοῦσι πρὸς δύσεις βραχμᾶνοι διάγουσιν. Il repousse l'emploi emphatique de l'interrogation comme n'étant pas du style du texte. Cela est faux : nous trouvons ailleurs cette forme, en particulier au paragraphe 36 *quid est quod sic a nobis laudatur ?* et au paragraphe 59 *sed quid ibi esse potest ?* Nous maintenons donc la forme interrogative.

2. Braxmani : nous maintenons l'orthographe avec le X grec en vertu d'Isidore de Séville : « Xristus, parce qu'on l'écrit en grec avec un X. De même Xrisma » (« *Xristus, quia grecum est per X scribendum. Ita et Xrisma* » *Origines* I, 27, 27).

Notre auteur, s'étant constamment inspiré des traditions antiques sur les Brahmes pour décrire la vie des Camarini, se trouve maintenant pris de court.

3. uicinorum bonitatem : Coedès traduit « et jouissant de la bienveillance de leurs voisins » faisant entrer en ligne de compte des rapports, en quelque sorte internationaux, entre les peuples de l'Orient. Mais cela est contraire à l'esprit du texte et, surtout, au sens des mots. Vassiliev force le sens de *detinent* quand il traduit « they imitate the goodness of their neighbours ».

IX, 1. adiacet : l'apographe ne comporte que *ad*, ce qui n'a aucun sens, d'où les deux solutions adoptées par les éditeurs : soit supprimer purement et simplement le mot, soit le

développer comme nous l'avons fait en fonction de la présence du verbe *adiacet* dans d'autres paragraphes (cf. index uerborum).

2. paene deorum uitam uiuentes : plus qu'un rappel de l'âge d'or il y a ici un véritable jeu de mot grec. Les *Euillae* ce sont les εὐίλατοι ou les εὐίλαοι, termes qui s'emploient pour qualifier les dieux propices. Le jeu de mot se trouve dans Philon d'Alexandrie : « (le Phison) danse comme une ronde autour de la terre d'Évilat, ce qui veut dire : il met tous ses soins à rester dans la bienveillance, la douceur et l'affabilité » (Philon, *Allégories des lois*, I, 66, trad. C. Mondésert, *Œuvres de Philon*, t. 2, Paris 1962, p. 77 τοῦτο δὲ ἐστὶ τὴν εὐμενῆ καὶ πραεῖαν καὶ ἡλεων κατὰστασιν περιέπει). Il s'agit là d'une forme tardive (Septante, *Psaume* 98, 8) formée de ἴλαοι (cf. Eschyle, *Euménides*, 1040) et du préfixe εὐ qui vient renforcer la valeur du mot, en quelque sorte les « très propices » ou les « très bienveillants ».

X, 2. transigit legaliter : comment concevoir que des gens qui vivent sans autorité, vivent cependant selon la loi ? Il s'agit évidemment de l'opposition entre la loi écrite et la loi naturelle ou divine. La non-observance de la seconde entraînant la création de la première. Cette idée se retrouve souvent dans les textes qui concernent les peuples bienheureux : c'est cette loi naturelle, coutume de leurs pères, qui préside à la vie des Sères (Ammien Marcellin, XXIII, 6, 67 ; pseudo-Césaire de Nazianze, *Dialogues*, PG 38, c. 847 s.). C'est au fond l'idée exprimée par Cicéron, sans doute à partir du stoïcisme : « la Loi est la raison souveraine incluse dans la nature, qui nous ordonne ce que nous devons faire et nous interdit le contraire » (*lex est ratio summa, insita in natura, quae iubet ea quae facienda sunt, prohibetque contraria*. : *De legibus*, 18, trad. G. de Plinval, coll. Budé, Paris 1959, p. 11, cf. commentaire p. 112). Elle s'oppose à la conception juudaïque de la Loi, donnée par Dieu à Moïse sur le Sinaï, qui sépare ceux qui l'observent du reste des peuples.

XI, 2. tyrannorum initium : Klotz (*art. cit.*, *Philologus*, 1906, p. 123) considère qu'il y a ici un contre-sens du tra-
Expositio.

ducteur, résultant de la double signification d'ἀρχή, commencement et pouvoir. Pour lui le véritable texte aurait signifié : « à partir de ce peuple on trouve le pouvoir des souverains. » Si nous nous reportons à la *Descriptio*, il est permis de se demander si le remanieur n'a pas eu la même pensée que Klotz. En effet, alors que le manuscrit de Paris porte, ce qui est conforme au texte reçu de l'*Expositio, tyrannorum principium*, le manuscrit de La Cava a *tyrannorum principum*, ce qui n'a pas grand sens, mais celui de Madrid ajoute *imperium*. Autrement dit il comprend « on trouve ici le pouvoir des princes souverains » ou « des premiers souverains » ; mais *imperium* se trouve en surcharge au-dessus de la ligne. La question qui se pose, et qui est de fait insoluble, est celle de savoir quel est le texte le plus correct. Cependant, vu l'indépendance de P par rapport aux deux autres manuscrits, les plus grandes présomptions sont en faveur de son texte ; M aurait interprété une faute de copiste que C aurait conservée sans chercher à comprendre.

De toute manière, le texte de l'*Expositio* nous paraît conforme aux idées qui se dégagent du récit. Après avoir étudié les peuples sans gouvernement qui agissent selon la loi naturelle, c'est-à-dire les peuples bienheureux, l'auteur passe maintenant aux peuples barbares : c'est-à-dire ceux qui ont besoin d'une autorité suprême.

a maioribus : le terme, dans le latin tardif, est très imprécis ; il peut signifier tout aussi bien les anciens que les grands ou les supérieurs, donc les chefs. Il est difficile de choisir entre les deux derniers sens ; mais on peut éliminer le premier, car a priori on est en droit de penser que les souverains ne se recrutent pas parmi les anciens, c'est-à-dire les plus âgés.

XII, 1. Hinc seminatio et messio : l'édition de Godfroy rattache ces mots au paragraphe précédent. Mais, étant donné que tous les paragraphes de la première partie se terminent par l'étendue du territoire, il semble bien préférable de les rattacher au paragraphe 12. Cette mention, suivie du rappel des conditions de vie des peuples bienheureux, est destinée à bien séparer ces derniers des habitants de Nébus et du reste du monde.

2. pomis : A. A. Vassiliev traduit par « apples », suivi par S. V. Poliakova et J. V. Felenkovskaia. Il est clair pourtant qu'il s'agit ici des fruits en général et non pas des pommes.

2-3. et pipere... accipiunt : Sinko considère tout ce passage comme une interpolation ancienne, antérieure à la fabrication de la *Descriptio* où il se retrouve. Il en déduit donc l'interpolation de *sine Camarinis*. Il élimine la première partie parce que le miel et le poivre ne peuvent être considérés comme des aliments (*cibi*), la seconde parce que chrétienne. En fait il n'y a aucune contradiction entre ce qui est dit ici et le paragraphe 4. Tout au plus on peut remarquer, outre l'influence du christianisme du traducteur sur la forme *panem cotidianum*, une certaine maladresse dans la position de *sine Camarinis* qui, comme le prouve le paragraphe 4, ne s'applique en fait qu'à *pomis*.

4-5. inter eos... mali est : c'est le développement de la tradition concernant le peuple heureux des Hyperboréens qui ignore la discorde (*discordia ignota*, Pline, *Histoire naturelle*, IV, 89 ; *discordiam nesciunt*, Solin, 16, 3), celui des Sères pleins de justice (*genus plenum iustitiae*, Mela, III, 60) ou encore celui des Dyrbéens « riches et très justes, qui ne font de tort à personne, ne tuent personne, n'emportent pas ce qu'ils trouvent sur le chemin » (Ctésias d'après Étienne de Byzance *ad verbum* Δυρβαῖοι).

XIII, 2. reguntur : la *Descriptio* donne *regunt* ce qui donne un sens facile : « ses habitants la gouvernent bien. » Mais ce sens n'est pas en rapport avec l'esprit du texte, il est vraisemblable que l'adaptateur a été, tout comme nous gêné par le passif. Quant à la correction de Lumbroso, faite à partir du paragraphe suivant, *eodem modo reguntur a maioribus, uiuentes bene quomodo uicini*, elle ne s'impose nullement.

XIV, 1. Choneum : par suite du texte reçu des Itinéraires nous avons préféré la forme de la *Descriptio*, confirmée par les trois manuscrits, au *Ioneum* de l'apographe de Juret. Nous l'interprétons avec la plupart des commentateurs comme un nominatif mis en apposition à *gens* par suite du parallélisme avec des formes telles que *gens quae uocatur*

Emer (paragraphe 10). Wölflin (*op. cit.*, p. 576) y voit un génitif pluriel, de même que dans *gens barbarorum et Sarmatum* (paragraphe 57) ou *gens multa Gothorum* (paragraphe 58). Contre l'hypothèse de Wölflin on peut faire remarquer que *Choneum* se présente comme un attribut et qu'il paraît donc plus normal d'y voir un nominatif plutôt qu'un génitif complément d'un mot sous-entendu.

3. **bene** : la restitution proposée par Lumbroso s'impose, sinon la phrase n'aurait guère de sens.

3-4. **indifferens enim ad eos uita** : nous comprenons de même que Coedès « car elle n'en diffère pas » et de même que S. V. Poliakova et J. V. Felenkovskaia. Par contre A. A. Vassiliev traduit « they are indifferent in life ». Cette traduction ne tient pas compte de la pensée exprimée par le texte, c'est-à-dire la similitude des genres de vie de tous ces peuples. Le mot doit donc être pris dans son sens étymologique *in* négatif et *differens* ainsi que le grec ἀδιέφορος.

XVI, 1. **sericum** : nous adoptons le texte de la *Descriptio* étant donné que l'Inde, intermédiaire sur la route de l'Extrême-Orient, passait pour produire la soie, d'où l'*India serica* de l'*Anonyme de Ravenne* (II, 3). *Triticum* donné par Godefroy, comme provenant de l'apographe de Juret, est doublement aberrant. Tout d'abord l'Inde n'a jamais été considérée comme productrice de blé ; ensuite le mot n'est pas courant dans l'*Expositio* où, à part cet endroit, il ne se trouve qu'une fois à propos de l'Égypte au paragraphe 34. Il doit s'agir d'une erreur de copiste, voire d'une mélecture de Juret.

2. **necessaria** : pris absolument, ce sont « les objets nécessaires à la vie ». Cela se comprendrait aisément et correspondrait à un certain nombre de formules, telles que *omnia abundans* ou *abundans omnibus*, s'il s'agissait des productions de l'Inde pour son usage ; mais il est question ici uniquement d'exportations. En l'absence d'autre explication plausible, nous sommes forcé d'accepter l'interprétation de Lumbroso qui y voit les produits de luxe exportés par l'Inde vers l'Occident romain (Pline, *Histoire naturelle*, XII, 8-17 ; *Périple de la mer Érythrée*, 8 ; 9... ; *Digeste*, XXXIX, 4, 16, 7).

2-3. **similiter... transigunt** : la connaissance de l'Inde de notre auteur est assez sommaire ; l'idée qu'il se fait de ses habitants se réfère aux traditions semi-légendaires d'où le rapprochement avec le genre de vie des habitants des pays dont il vient de parler.

XVII, 1. **Exomia regio** : cf. p. 117.

1-3. **uiros... in omnibus** : cette définition des axoumites est contraire aux affirmations de Strabon (XVII, 819) qui considère les Éthiopiens comme de piètres guerriers. Elle se conçoit à notre époque par suite du développement de la royauté axoumite, qui étend sa puissance au détriment des peuples voisins, en particulier du vieux royaume de Méroé, et cela depuis le III^e siècle (cf. p. 61).

3-4. **unde India minor petit auxilium** : c'est en s'appuyant sur ce passage, qu'il considère comme interpolé, que A. Klotz a attribué à l'*Expositio* telle que nous la possédons une date postérieure à 526 (*art. cit.*, Rheinisches Museum, 1910, p. 61). Mais le passage ne semble nullement interpolé et les conflits entre les Perses et les tribus arabes ont connu une telle permanence à l'époque que nous ne pouvons absolument rien conclure de ce texte (cf. p. 60).

4. **in omnibus abundant** : les richesses d'Axoum à l'époque et son importance dans les relations économiques de l'Occident avec l'Orient nous sont bien connues (pseudo-Ambroise, *de moribus Brachmanorum*, PL 17, 1131-1146, de même Cosmas Indicopleustès, *Topographie chrétienne*, I, PG 88, 139 s., trad. W. Wolska, *op. cit.* ; M. Rostovzev, *Histoire économique et sociale de l'Empire romain*, éd. italienne, Florence 1946, p. 357-360).

XVIII, 1. **India minor** : Klotz (*art. cit.*, Rheinisches Museum, p. 61) considère que l'*India maior* du paragraphe 16 est la Nubie, région intermédiaire entre l'Égypte et le pays d'Axoum, et que l'*India minor* représente les pays de l'Arabie du Sud. Cette interprétation est totalement erronée, la mention de la soie dans la grande Inde, aussi bien que celle des éléphants dans la petite en sont la preuve manifeste. L'*India maior* est bien notre Inde, quant à l'*India minor*,

c'est la Nubie, mais une Nubie qui s'étend sur les pays qu'Ammien Marcellin considère comme peuplés par les Sarrasins « des Assyriens aux cataractes du Nil et aux confins des Blemmyes » (Ammien Marcellin, XIV, 4, 3 : *apud has gentes quarum exordiens initium ab Assyriis ad Nili cataractas porrigitur et confinia Blemmyarum, omnes pari sorte sunt belatores.*) Cela ressort du paragraphe 35, qui nous parle de l'Inde aux confins de la Thébaïde, aussi bien que des *Ilinéraires*.

Cette conception d'une Inde africaine est absolument classique dans l'Antiquité et nous en avons de nombreux témoignages. De ceux-ci nous citerons, parce que caractéristiques, ceux de Virgile : « il reculera les limites de son empire plus loin que le pays des Garamantes et des Indiens » (*Énéide*, VI, 794-795 *super et Garamantos et Indos / proferet imperium*, trad. A. Bellessort, coll. Budé, t. I, 8^e éd., Paris 1956, p. 193) et « Saisis de terreur, tous les Égyptiens, Indiens, Arabes, Sabéens, tournaient le dos » (*ibidem*, VIII, 705 *omnis eo terrore Aegyptus et Indi, / omnis Arabs, omnem uerlebant terga Sabaei*, t. II, 5^e éd., 1952, p. 73). Dans l'un comme dans l'autre passage, l'association des Indiens avec les peuples de l'Afrique et de l'Arabie montre bien que Virgile les situe en Afrique. Cette présence des Indiens en Afrique fait également partie des données de la géographie médiévale (cf. J. Richard, *art. cit.*).

2. elephatorum : nous corrigeons, à l'inverse de ce que nous avons fait pour *sarcophagum*, parce que les manuscrits de la *Descriptio* portent *elephatorum* et non *elefantorum*.

La Nubie était l'une des grandes régions de chasse à l'éléphant de l'Antiquité, c'était là que les Ptolémées allaient capturer les bêtes nécessaires à leurs armées (Strabon, XVI, 770). La fameuse inscription d'Adoulis, conservée par Cosmas Indicopleustès (*Topographie chrétienne*, II, PG 88, 141-142) rappelle cette pratique. C'est vraisemblablement aux éléphants d'Afrique que se rapporte le passage de Juvénal (*Satires*, XI, 123-127) au sujet de l'ivoire : « ces belles choses se confectionnent avec les défenses que nous envoient les portes de Syène, les Maures agiles, l'Indien plus basané que le Maure, et les forêts nabathéennes où l'éléphant les dépose

quand, devenues trop lourdes, elles le gênent à la tête » (*ex illis quos militi porta Syenes / et Mauri celeres et Mauro obscurior Indus / et quos deposuit Nabateo belua saltu / iam nimios capitique graues*; trad. P. de Labriolle et F. Villeneuve, coll. Budé, 5^e éd., Paris 1951, p. 144). Le Maure, c'est le caravanier du désert qui apporte vers les ports de la pentapole tripolitaine l'ivoire de l'Afrique noire ; les portes de Syène représentent le commerce avec le royaume de Méroé ; l'Indien, l'Éthiopien ; le Nabatéen, l'Arabe. Nous retrouvons donc dans ce texte les mêmes données géographiques que dans les passages de Virgile que nous venons de citer.

3. Persae ab ipsis accipiunt : il y a là, tout au moins dans les termes, une contradiction flagrante avec ce qui a été dit au paragraphe précédent ; on voit mal, en effet, comment les habitants de l'Inde Mineure peuvent être tout à la fois les ennemis des Perses et leurs fournisseurs en éléphants de guerre. Nous pensons qu'il y a eu confusion entre les deux Indes dans l'esprit de l'auteur : il savait que les Perses utilisaient des éléphants indiens, mais ignorait, ou a oublié que la grande Inde était elle aussi un pays d'éléphants.

XIX, 2-3. in malis... fortes : le texte, tel qu'il se présente dans l'apographe de Juret, n'offre guère de sens, il doit donc être corrigé. Ce faisant nous avons cherché à remanier le moins possible le texte tout en conservant le parallélisme de la construction, assez fréquent dans l'*Expositio*, mais nous avons préféré ne pas proposer d'adjectif pour la première partie du membre de phrase. A. A. Vassiliev adopte la correction de Sinko « *ualde mali* » et traduit « they are reported to be very evil in all respects and bold in war ».

4. muta : Riese propose de corriger en *bruta*, ce qui marque de sa part une incompréhension totale du texte. Il s'agit ici de l'opposition classique entre l'homme pourvu de raison (λόγος) et l'animal dépourvu de raison (ἄλογον ζῷον) (cf., parmi beaucoup d'autres, Philon d'Alexandrie, *De somniis*, I, 109 « : Car l'ignorance parente de la nature des bêtes brutes, ἀλόγου φύσεως, est une honte, tandis que la culture intellectuelle, de même nature que la raison, λόγου, est son ornement propre » ; trad. P. Savinel, Œuvres de Philon, t. 19, Paris

1962; ou Cicéron, *Epistulae ad Quintum fratrem* I, 1, 24: *qui mutis pecudibus praesit*).

5. matribus et sororibus condormiunt : cette affirmation coïncide avec les traditions concernant les Perses (cf. F. Cumont, « Le mariage entre proches à Doura et chez les Perses », dans *CRAI*, 1924, p. 53).

En fait il faut ici distinguer deux accusations : mariage consanguin et inceste maternel. Les mariages entre frères et sœurs étaient fréquents dans les pays orientaux ; bien que réprouvés par les Romains, ils se sont maintenus longtemps en Égypte (M. Hombert et Cl. Préaux, « Les mariages consanguins dans l'Égypte romaine », dans *Hommages à J. Bidez et F. Cumont*, coll. Latomus, t. II, Bruxelles 1949, p. 135-142 ; des mêmes, *Recherches sur le recensement dans l'Égypte romaine*, Leyde 1952, p. 149-154). La condamnation de cette pratique par notre auteur est donc une preuve supplémentaire de ce qu'il n'est pas d'origine égyptienne. L'inceste maternel est par contre reproché traditionnellement aux Perses. Cette pratique remonterait à Semiramis qui « s'unit en cachette et sans le savoir avec son fils ; ensuite, quand elle s'en fut rendu compte, elle le garda publiquement comme mari et depuis lors, le fait de prendre sa mère pour femme, qui avait paru abominable auparavant, devint un acte honorable et légal chez les Mèdes et les Perses » (Conon, *Narrations* d'après Photius, *Bibliothèque*, n° 186, 9, trad. R. Henry, coll. Budé, t. III, Paris 1962, p. 12-13 ; ce texte a échappé à P. Grimal, *Dictionnaire de mythologie grecque et romaine*, Paris 1951, *ad uerbum*, et cela bien qu'il cite l'article de R. Holland, *Konon über Semiramis*, *Philologische Wochenschrift*, Leipzig 1924, p. 496-498).

Un témoin remarquable de cette double accusation est Théodoret de Cyr : « Non, les scélérats les plus endurcis n'ont certainement pas commis tous les crimes dont vous accusez le père des Dieux, le plus élevé et le plus grand de tous. Ceux-ci en effet, esclaves de la pédérastie, ne touchent pas la femme d'autrui ; ceux-là qui sont tombés dans l'adultère respectent leurs plus proches parentes ; et si quelqu'un vient à s'éprendre de sa sœur, il n'a pas du moins une passion enragée pour sa mère, ni une passion furieuse pour sa fille, mais

il respecte la nature et ne rivalise pas en brutalité avec les animaux sans raison (τῶν ἀλόγων). Les Perses sont les seuls à commettre des actions de ce genre, obéissant à une antique et abominable coutume, sans se rendre compte qu'ils agissent contre la loi. Mais celui-là même qu'Homère a appelé le père des dieux et des hommes a pris pour épouse Héra qui était sa sœur et il a eu la folie de s'unir à Rhéa qu'on nomme aussi Déo et Déméter, et qui était sa mère » (*Thérapeutique des maladies helléniques*, III, 96-97, trad. P. Canivet, *SC* 57, Paris 1958, p. 198-199).

5-6. et impie... deum : cf. p. 53.

7-8. data... regionis : le texte de Juret est peu compréhensible, il nous semble qu'il y a eu un déplacement de mots. La traduction de A. A. Vassiliev, conforme au texte non corrigé, « granting their neighbours the liberty of trading in their land, they seem to have abundance of all » montre bien l'incohérence du texte. On ne voit pas en effet ce qu'ajoute au sens le fait que le commerce étranger se fasse à l'intérieur des terres perses.

L'affirmation de Sinko, que le commerce des Perses est par ailleurs inconnu, est en contradiction formelle avec le rappel qu'il fait lui-même des foires de Batnae (Ammien Marcellin, XIV, 3, 3) qui montrent tout au moins l'existence d'un commerce de transit. Ce commerce nous est affirmé par Hérodien (IV, 10) lorsqu'il rapporte les propositions d'accord économique de Caracalla à Artaban. Au Bas-Empire, ce commerce est sévèrement contrôlé, tout au moins du côté romain, et limité à quelques points depuis le traité de Nisibe de 298 (cf. S. J. De Laet, *Portorium, étude sur l'organisation douanière chez les Romains*, Travaux de la Faculté de Gand, n° 105, Gand 1949, p. 456 s.).

XX, 1. Sarracenorum gens : ce sont les tribus arabes sises aux confins de l'Orient romain et de l'Empire perse qui intervinrent tout au long des conflits entre les deux empires, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; parfois même elles se partageaient entre les deux camps. Le nom de *Sarraceni* apparaît assez tardivement : d'après Ammien Marcellin (XXIII, 6, 13) ce sont eux que l'on appelait auparavant les Scénites. Ils

fournirent à l'Empire romain six cohortes à l'époque de Valérien (*Histoire Auguste, vie de Probus*, 4, 1 ; cf. V. Chapot, « La frontière romaine de l'Euphrate », dans *BEFR*, t. 99, Paris 1909, p. 109) ; au temps de Valens à la suite de l'accord avec Moawia, ils combattirent contre les Goths aux côtés des Romains (cf. p. 25) et la *Notitia dignitatum* connaît deux corps de cavaliers sarrasins cantonnés en Phénicie à la disposition de son duc (*Notitia dignitatum, pars orientalis*, éd. O. Seeck, Berlin 1876, XXXII, 27 et 28) et un en Égypte (*Notitia*, XXVIII, 17). A la fin du IV^e siècle, leur désert se peuple de moines (S. Jérôme, *Lettre* 7, 1 ; *Vie du bienheureux Malchus*, *PL* 23, 55 ; cf. R. Mouterde et A. Poidebard, *Le limes de Chalcis*, Paris 1945, p. 238). Les limites du pays des Sarrasins sont assez lâches, aussi Ammien Marcellin entend sous ce nom tous les peuples des pays désertiques aux confins de la Perse, de l'Orient romain et de l'Égypte : « toutes les nations qui s'étendent depuis les Assyriens jusqu'aux cataractes du Nil et aux confins des Blemmyes » (XIV, 4, 3, *has gentes quarum exordium initium ab Assyriis ad Nili cataractas porrigitur et confinia Blemmyarum*).

2. **arcu et** : avec Lumbroso nous introduisons dans l'*Expositio* cette mention de la *Descriptio* qui nous paraît absolument conforme à l'esprit du texte et à la nature de ces peuples nomades vivant de rapines.

suam uitam transigere : nous adoptons pour ces mots l'interprétation de Lumbroso dans sa seconde édition du texte. On ne voit pas en effet, si nous donnons à cette expression le même sens qu'au paragraphe 14, c'est-à-dire celui de passer sa vie, comment la mettre en rapport avec ses compléments (cf. p. 96).

3-5. **dicuntur... negotii** : là encore il nous semble que le texte transmis par la *Descriptio* a le plus de chance de nous avoir conservé le texte primitif et cela bien que Lumbroso (seconde édition) pense qu'il s'agit d'une interpolation n'ajoutant rien à ce qui précède : un peuple qui vit de rapine étant par définition impie, parjure...

5. **et mulieres... regnare** : allusion au règne de Moawia (cf. p. 25).

XXI, 1-2. historicus ait : sur la valeur de cette référence à une source écrite, cf. p. 56.

4-7. **diximus... negotii** : cette phrase placée immédiatement après la formule « commençons donc », *incipiamus ergo* pose des problèmes d'autant plus complexes que tout le paragraphe manque dans la *Descriptio* où, comme nous l'avons vu, la perfidie et la mauvaise foi sont uniquement rapportées aux Sarrasins. Or ce paragraphe est sûrement original puisqu'il assure la transition entre les pays barbares et la description du monde romain. Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées : le paragraphe de transition s'arrêta à *incipiamus ergo* et tout le reste est le résultat d'un déplacement et doit être rattaché à la fin du paragraphe 19, ce qui expliquerait le *sunt similes Persis* du paragraphe précédent. On peut également concevoir, et c'est l'hypothèse à laquelle nous nous rallions le plus volontiers, qu'en fait ce paragraphe est double et résulte de la division en livres de l'ouvrage. Le premier livre se terminerait à *ait* ; puis au début du second livre l'auteur, après avoir dit son intention de décrire maintenant les pays romains, rappelle sommairement où il en était arrivé aux frontières de l'Empire, c'est-à-dire aux Perses, puisqu'il va commencer à la Mésopotamie. La mention des Perses l'amène alors à rappeler, pour faire ressortir la valeur des habitants de l'Empire romain, la méchanceté de ce peuple. Dans cette hypothèse comme dans la précédente, nous sommes obligé d'admettre une lacune à la fin du paragraphe 19, lacune qui, dans ce dernier cas, aurait consisté dans la formule stéréotypée *et habitant terram mansionum...*, en fonction du *quot mansionum...*

Cette corruption est ancienne ; elle est antérieure à l'élaboration de la *Descriptio*. C'est pourquoi l'adaptateur de cette dernière, se trouvant devant le même problème que nous, a choisi la solution du moindre effort et supprimé purement et simplement tout le paragraphe, sans se rendre compte que ce faisant il rendait le texte boiteux par la suppression d'une transition nécessaire.

XXII, 1. post hos nostra terra est : cette formule milite en faveur de la seconde des hypothèses que nous venons

d'envisager pour le paragraphe précédent puisque, aux frontières de la Mésopotamie, les Sarrasins ne s'interposaient pas entre les deux empires rivaux. Par cette courte phrase notre auteur marque également sa fierté d'être citoyen de l'Empire romain ; c'est sa patrie, *nostra terra*.

1-2. Mesopotamia et Osdroena : ce sont là les deux provinces les plus orientales du diocèse d'Orient, au sommet du croissant fertile. L'Osrhoène, longtemps autonome sous la direction de ses princes, puis totalement rattachée à la Mésopotamie, en avait été détachée pour former une province indépendante à la fin du III^e siècle (la liste de Vérone la compte à part parmi les provinces du diocèse d'Orient). A elles deux, Mésopotamie et Osrhoène, ne représentent plus qu'une partie de la grande province de Mésopotamie résultant des conquêtes de Trajan. Productrices de blé (Ammien Marcellin, XVIII, 7, 4), elles furent constamment disputées entre Rome et les Perses, puis entre l'Empire byzantin et les Perses.

2-3. ciuitates multas et uarias : la plupart des villes de Mésopotamie étaient des places fortes que nous voyons apparaître dans les récits des guerres entre Romains et Perses, en particulier chez Ammien Marcellin (livres XVIII et XIX). Cf. V. Chapot, *La frontière romaine de l'Euphrate, passim*.

4. Nisibis : la plus célèbre des villes de la région, bien qu'elle n'en fût pas la capitale. Place forte de la frontière et place de commerce sur la route d'Antioche à Ctésiphon, le traité de 298 entre Dioclétien et les Perses en avait fait, ou avait tenté d'en faire, la place unique des échanges entre les deux empires, soit pour des motifs politiques (W. Seston, « Dioclétien et la tétrarchie », dans *BEFR*, t. 162, Paris 1946, p. 175), soit pour des motifs économiques (S. J. De Laet, *Porlorium, étude sur l'organisation douanière chez les Romains*, travaux de la Fac. des Lettres de l'université de Gand, t. 105, Bruges 1949, p. 456-457). La ville a joué également un grand rôle intellectuel, en particulier dans le christianisme de langue syriaque : c'est, entre autres, la patrie de S. Éphrem.

Edessa : nous avons dit (p. 21) pourquoi il fallait penser

avec Lumbroso que le texte original portait mention d'Amida, capitale de la Mésopotamie et l'une des principales places fortes de la frontière. Certes on pourrait penser que notre auteur connaissant mal la région a utilisé deux sources de dates différentes dont l'une antérieure à la séparation des deux provinces donnait Édesse en Mésopotamie. Cela d'autant plus que, comme le rappelle L. Dillemann (*Haute Mésopotamie orientale et pays adjacents*, Institut fr. de Beyrouth, Bibl. archéo. et hist., t. LXXII, Paris 1962, p. 105-110), la séparation de l'Osrhoène de l'ancienne Mésopotamie a été source de confusions constantes dans les écrits postérieurs. Mais l'auteur semble bien connaître la région.

On pourrait également penser à l'existence de deux villes du même nom, l'une en Mésopotamie et l'autre en Osrhoène ; c'est là l'opinion vers laquelle tendait K. Miller (*Mappae-mundi. Die ältesten Weltkarten, V Heft, Die Ebstorkarte*, Stuttgart 1896, p. 46). Mais s'appuyer sur une carte du XIII^e siècle pour interpréter un document du IV^e siècle nous paraît une gageure.

5. in negotio ualde acutos : située sur l'une des grandes voies de communication entre la Méditerranée et les pays de l'Asie intérieure, commandant la navigation fluviale vers le golfe Persique, la Mésopotamie était un pays de commerce et de commerçants. L'un de ceux-ci, à l'époque de l'*Expositio*, est bien connu : c'est le *mercator Antoninus* qui, injustement accusé, se venge en se mettant au service des Perses dont il guide l'offensive contre les territoires romains (Ammien Marcellin, XVIII, 5 ; XIX, 9 ; XX, 6 ; Libanios, *Lettres*, 210 ; cf. P. Petit, *Libanius et la vie municipale à Antioche au IV^e siècle*, p. 160).

5-6. bene uenantes : l'apographe de Juret porte *bene nantes*, ce qui ne présente aucun sens satisfaisant. Tous les éditeurs et commentateurs se sont efforcés d'interpréter le texte : les uns ont voulu y voir une allusion au commerce de la région, c'est ainsi que Godefroy interprète *bene nauigantes* et Sinko *bene uendentes* ; d'autres y ont vu un rappel des qualités guerrières des habitants, et Klotz propose *bene pugnantes* (art. cit., *Philologus*, 1906, p. 101) ; Ch. Müller donne *bene nauantes* qui peut s'appliquer à n'importe quelle sorte

d'activité ; Riese pour sa part se contente d'affirmer la corruption du texte sans proposer d'interprétation. Enfin Lumbroso, suivi par Vassiliev, comprend *bene nascentes* pour *bene nati* équivalent de *nobiles*. Nous rejetons toutes ces hypothèses et préférons adopter le texte de la *Descriptio*, *bene uenantes*, qui présente un sens clair et conforme à la géographie de la région, aussi bien qu'aux traditions qui la concernent. En effet *bene uenantes*, c'est-à-dire bons chasseurs, nous rappelle que la Mésopotamie est le pays attribué par la Bible à Nemrod « grand chasseur devant l'Éternel » (*Genèse*, 10, 9), mais aussi qu'elle était un grand pays de chasse au lion (Ammien Marcellin, XVIII, 7), où les empereurs se procuraient des bêtes pour les jeux du cirque et de l'amphithéâtre (*C. Th.*, XV, 1, 2).

8-9. **extra aeramen et ferrum** : notre auteur fait preuve ici d'une connaissance parfaite de la législation concernant le commerce extérieur de l'Empire. Cette limitation était ancienne comme le montre le texte d'Hérodien sur les négociations de Caracalla et Artaban (IV, 18) ; nous la retrouvons au *Digeste* (XXXIX, 4, 11, de Paul) pour la fin de l'époque des Sévères et pour l'époque constantinienne dans la fameuse lettre de Sapor à Constantin (Eusèbe, *Vie de Constantin*, IV, 8, 13). En même temps que les articles dont l'exportation était interdite devenaient plus nombreux, le commerce extérieur se voyait limité à quelques places contrôlées par le *comes merciorum* (*C. J.*, IV, 53, 1, 4 ; cf. S. J. De Laet, *op. cit.*, p. 431 et 477 ; G. Vismara, *Limilazioni al commercio internazionale nell'impero romano e nella comunità cristiana medioevale*, Scritti in onore di C. Ferrini, *Vita e pensiero*, t. I, Milan 1947, p. 443-470).

10-11. **deorum et imperatoris sapientia** : l'apographe porte *dum* abréviation manifeste dans laquelle on s'accorde à voir *deorum* avec Godefroy plutôt que *domini* comme écrit Sinko. L'opinion de Godefroy se trouve d'ailleurs confirmée par la *Descriptio* qui christianise en *dei gubernaculo*. Lumbroso rapproche justement ce passage du discours qu'Ammien Marcellin fait prononcer à l'empereur Julien au début de sa campagne contre les Perses : « si vous êtes sans crainte sous la conduite prudente de la divinité et de moi-même »

(Ammien Marcellin, XXIV, 3, 4 : *si imperterrili deo meque caute ductante*).

11. **moenia inclita** : sur les rapports de cette formule avec Virgile et le *Code Justinien*, cf. p. 82.

12. **uirtutem Persarum dissoluunt** : cet éloge de la vertu guerrière des Perses est à la gloire de ces villes : Nisibe, sous le seul règne de Constance, repoussa par trois fois l'assaut des Perses, en 338, 346 et 350.

12-13. **feruentes... omni prouincia bene** : nous comprenons cette phrase en considérant que les villes, aussi bien que la province de Mésopotamie, par suite de leurs activités économiques sont dans un état prospère. Vassiliev et Felenkovskaia comprennent que les villes sont en bons rapports avec toutes les provinces « they are very active in trade and are on good terms with all provinces ». Cette traduction ne tient pas compte de la distinction, dans toutes les descriptions de l'*Expositio*, entre les villes et la province où elles se trouvent situées, ni du sens habituel qu'y a *transigere*.

14. **Edessa** : la ville se trouve maintenant mentionnée à sa place normale de capitale de la province d'Osrhoène. Elle méritait l'épithète de *splendida* tant par son passé (elle fut la capitale d'un royaume protégé jusqu'en 216) que par son rôle commercial sur la route terrestre de l'Extrême-Orient, et par son rôle intellectuel, qui peut être symbolisé par la personnalité de Bardesane au III^e siècle. Comme Nisibe, elle eut souvent à repousser l'assaut des Perses, par exemple lors du siège célèbre de 256. Elle mérite aussi pleinement cette épithète par ses monuments et surtout par son abondance en eaux ; auprès des chrétiens, elle tenait sa célébrité de la légende d'Abgar et du portrait du Christ ainsi que de son école (cf. dom H. Leclercq, *art. Edesse*, *DACL*, t. IV, Paris 1921, col. 2058-2110).

XXIII, 1-2. **tres Syrias : Punicam et Palestinam et Coelam** : cette division de la Syrie ne correspond pas à la géographie administrative du IV^e siècle, mais à celle du III^e siècle, c'est-à-dire à la situation créée par Septime Sévère. La Coelé-Syrie ou Syrie proprement dite, ainsi que l'appelle encore Ammien Marcellin (XIV, 8, 8), avec Antioche pour

capitale, la Syrie Phénicie avec Damas et la Palestine. Mais à l'époque de l'*Expositio*, comme le montre Ammien Marcellin (XIV, 8, 7-12), la partie nord de la Coelé-Syrie, l'ancien royaume protégé de Commagène, forme l'Euphratensis avec pour villes principales Hiérapolis et Samosate. Ces données d'Ammien concordent avec les enseignements de la liste de Vérone qui nous fait connaître également le détachement de la province du Liban, séparée de la Phénicie ; nous nous trouvons là en présence d'un problème complexe, bien connu de ceux qui ont étudié la géographie administrative de ces régions au IV^e siècle : celui des interpolations de la liste de Vérone. Si E. Honigmann (*art. Syria*, dans *PW* 2^e série, t. IV², 1932, col. 1680-1727) considère que ces deux provinces sont interpolées parce qu'elles ne se trouvent pas sur la liste des provinces représentées au concile de Nicée, W. Seston (*Dioclétien et la tétrarchie*, appendice III, p. 373-376) pense que seule l'Euphratensis est interpolée et que la province du Liban date bien de Dioclétien. D'autres, par contre, admettent la création des deux provinces par Dioclétien et rejettent en conséquence l'interpolation supposée de la liste de Vérone (M. Besnier, *L'Empire romain de l'avènement des Sévères au concile de Nicée*, Histoire générale publiée sous la direction de G. Glotz, *Histoire romaine*, t. IV¹, Paris 1937, p. 305-309 ; R. Mouterde et A. Poidebard, *Le limes de Chalcis*, p. 11 pour l'Euphratensis). Il est donc malheureux que les fantaisies de l'*Expositio* en matière de géographie administrative ne permettent pas, malgré sa connaissance très poussée de la Syrie, de l'utiliser dans ce débat (sur les positions récentes cf. E. Stein-J. R. Palanque, *Histoire du Bas-Empire*, t. I², p. 437, n. 23).

4. **memoratus** : la correction *memorans* de Müller n'est nullement nécessaire ; l'emploi du passif, entraîné par le grec *μνησθησάμενοι*, étant courant chez les auteurs tardifs (cf. Blaise, *Dictionnaire*, ad uerbum *memoror*, p. 524).

5. **prima** : cet adjectif n'indique pas un ordre géographique, mais un ordre de préséance ; de même Ausone écrit (*ordo urbium nobilium*, v. 1) *prima urbes inter, diuum domus, aurea Roma*. Contrairement à la traduction de Vassiliev, « the first regal city », il ne modifie pas le sens de *ciuitas regalis*.

regalis : Antioche mérite à plusieurs titres cette épithète : elle est royale parce qu'elle fut fondée par Séleucus et porte le nom d'Antiochus, elle l'est également parce qu'elle fut la capitale de la monarchie séleucide, mais elle l'est aussi par sa splendeur et parce qu'elle accueille souvent dans ses murs les empereurs.

bona in omnibus : comme d'autres sont dites *optima* ; l'expression ne nous semble pas avoir une valeur bien précise.

5-6. **ubi et dominus sedet** : souvent au cours du IV^e siècle, par suite des nécessités de la lutte contre les Perses, cette ville fut résidence impériale (cf. pour Constance p. 4).

6-7. **operibus publicis eminens** : le meilleur témoignage sur la beauté des édifices antiochiens nous est fourni par Libanios dans le discours qu'il composa à la gloire de sa cité : outre le cirque dont il sera parlé plus loin, on y trouvait des palais, des temples, des rues à arcades et des tétrapyles, de nombreux aqueducs, des thermes et des fontaines... (Libanios, *Or.* XI, 196 s. ; traduction et commentaire archéologique par R. Martin, dans A. J. Festugière, *Antioche païenne et chrétienne*, p. 23-61 ; cf. P. Petit, *op. cit.*, p. 127).

7-8. **multitudinem populorum undique accipiens** : Antioche était la ville la plus peuplée de l'Orient, à égalité avec Alexandrie (« pour les deux un même rang » *ambarum locus unus*, Ausone, *Ordo urbium nobilium*, v. 17). Sa situation de ville de carrefour, au point de rencontre des grandes routes terrestres de l'Orient et de la voie maritime, lui donnait une population très mélangée, dont la dépravation, passée sous silence par Ammien Marcellin dans sa description de la Syrie (XIV, 8, 8), nous est affirmée par Ausone (*Ordo urbium nobilium*, v. 17-19) et par Libanios (*Or.* XLI, *passim*) qui rejoignent ainsi les célèbres invectives de Juvénal sur l'Oronte qui se déverse dans le Tibre (Juvénal, *Satire* III, v. 62 : *iam pridem Syrus in Tiberim defluxit Orontes*) ; cette dépravation est sous-jacente à toute la prédication antiochienne de S. Jean Chrysostome. De plus, la population était très frondeuse vis-à-vis du pouvoir, comme le montrent son opposition à Julien, source du Misopogon, et la fameuse affaire des statues de 387 (cf. R. Browning, « The riot of A. D. 387 » dans *JRS*, t. XLII, 1952, p. 13 s. ; P. Petit, *op. cit.*,

p. 238-245). D'après Libanios, et c'est là où son témoignage rejoint celui de notre texte, cette dépravation n'était pas le fait des vieux Antiochiens mais, comme l'écrit P. Petit (*op. cit.*, p. 139), celui « d'une certaine plèbe, particulièrement avilie et pourrie, composée d'étrangers immigrés, de gens de sac et de corde, d'apatrides et de paresseux invétérés sans oublier les esclaves ». Parmi ces gens, S. Jean Chrysostome faisait ressortir la misère des marins dont le navire hivernait dans l'un ou l'autre des ports de la ville (*Homélie sur l'aumône*, PG 51, col. 261). Tout cela est passé sous silence par notre auteur, ce qui est normal. Ce qui l'est moins, par contre, comme nous l'avons dit, c'est son silence au sujet du fameux sanctuaire de Daphné ; il est donc permis de penser que sa connaissance de la ville n'est pas directe, et que, malgré tout ce qu'il en dit, il n'y est jamais venu.

Pour ce qui est du texte, nous y introduisons *undique* en fonction de la *Descriptio* qui nous interdit, pensons-nous, d'admettre la correction de Lumbroso *multitudinem populorum* < *habens, undique* > *accipiens* < *escas* >. Sa seconde adjonction est inutile devant *abundans omnibus bonis* de la fin du paragraphe ; quant à la première, elle dénature le texte. Il est normal, en effet, pour une ville, de nourrir ses habitants, mais ce qui distingue Antioche, c'est qu'elle nourrit de surcroît une énorme population immigrée. Vassiliev, prenant le texte tel quel, traduit « and receiving a multitude of people, maintains all of them » de même pour Felenkovskaia qui comprend « elle accueille et retient dans ses murs une grande quantité de peuple ». Ces deux traductions très voisines ne nous semblent pas donner un sens bien clair.

8. *abundans omnibus bonis* : formule clichée de l'*Expositio* ; elle explicite ici *omnes sustinet* et correspond bien à ce qu'écrit Ammien Marcellin : « Antioche, cité bien connue du monde entier, avec laquelle aucune autre ne peut rivaliser tellement elle abonde en ressources tant locales qu'importées » (XIV, 8, 8 *Antiochia, mundo cognita civitas, cui non certauerit alia aduecticiis ita affluere copiis et internis*).

XXIV, 1. *Tyrus* : le vieux port phénicien reste toujours au IV^e siècle l'une des principales places de commerce de

l'Orient méditerranéen (cf. S. Jérôme, *in Ezech.*, IX, 27, 16 ; IX, 28, 2 ; sur les aménagements du port lui-même, cf. A. Poidebard, *Un grand port disparu. Tyr*, Institut français d'archéologie de Beyrouth, Bibliothèque archéologique et historique, t. XXIX, Paris, 1939).

3. *spissior* : à quoi faut-il rapporter ce comparatif ? Le texte de l'apographe, tel qu'il est édité par Godefroy, semble le rattacher à *in negotio*, d'où l'hypothèse de Lumbroso selon qui *spissior* est équivalent de *παχύς*, ce qui amènerait à traduire « plus riche dans son commerce ». Nous préférons, pour notre part, séparer *spissior* de *in negotio* et comprendre avec la *Descriptio* : *spissior populis*. Nous y voyons ainsi une allusion à l'extrême densité de la population entassée en grande partie dans la vieille ville de l'île rattachée au continent par Alexandre à la suite de sa résistance.

3-4. *in negotio... in omnibus* : plutôt que de supposer avec Sinko une lacune, nous comprenons, par suite de ce que nous venons de dire, *in negotio* comme complément de *diuites*, faisant parallélisme avec *in omnibus* complément de *potentes*. Le premier membre de la proposition symboliserait ainsi l'activité commerciale des Tyriens, conforme à l'enseignement de S. Jérôme (*in Ezech.* IX, 27, 16 « on trouve encore aujourd'hui chez les Syriens une ardeur innée pour le commerce, eux qui parcourent le monde entier poussés par le désir du lucre, et qui ont une telle folie du commerce, que, en ce moment même où le monde romain est envahi, ils recherchent les richesses au milieu des épées et du massacre des malheureux, et ils fuient la pauvreté dans le danger. Tels sont les marchands de Tyr », *usque hodie aulem permanet in Syris ingenitus negotiationis ardor, qui per totum mundum lucri cupiditate discurrunt, et tantam mercandi habent uesaniam, ut, occupato nunc orbe romano, inter gladios et miserorum neces quaerant diuitias et paupertatem periculis fugiant. Islusmodi homines negotiatores Tyri sunt.*) Quant au second membre on peut considérer qu'il est une évocation de l'importance industrielle de la ville.

XXV, 1. *post istam* : nous adoptons la correction de Müller, mais nous pourrions tout aussi bien adopter la leçon

de Sinko, conforme au texte de la *Descriptio, post ipsam*, voire *post hanc* ou *post eam*; de toute manière le sens resterait le même. Les corrections de Müller et de Sinko sont préférables par suite du texte transmis. L'apographe termine en effet le passage sur Tyr par l'impossible *in omnibus portis*, d'où la correction *post is-*. Notre paragraphe, lui, aurait commencé par *tam* peut-être précédé de *ī* ce qui explique le texte donné par Godefroy *iam etiam*.

Si la *Descriptio* ne nous avait pas invité à ce texte, nous aurions pu conjecturer pour la fin du paragraphe précédent la lecture *potentes in omnibus portibus*, lecture qui aurait fait allusion à l'importance du commerce tyrien dans les ports de la Méditerranée.

Berytus : De l'activité des villes qu'il cite maintenant, l'auteur ne retient que les particularités qui lui semblent les plus dignes d'éloge; c'est ainsi qu'il passe sous silence les installations portuaires et les activités commerciales de Beyrouth.

2. auditoria legum : *auditorium*, c'est le lieu où l'on entend, donc celui où l'on se fait entendre et ici le lieu où l'on enseigne. C'est ainsi que l'*Histoire auguste* nous dit qu'Alexandre Sévère attribua des *auditoria* aux rieurs, aux grammairiens, aux médecins... (*Vie d'A. Sévère*, 44, 4). L'école de droit de Beyrouth, « la mère des lois » selon Zacharias de Mitylène (Aeneas Gazeus et Zacharias Mitylanaeus, éd. C. Barth, Leipzig 1655, p. 164), fut la plus célèbre des écoles de droit de la fin de l'Antiquité (cf. P. Collinet, *Études historiques sur le droit de Justinien*, t. II, *Histoire de l'École de droit de Beyrouth*, Paris 1925).

omnia iudicia : l'école de droit, par son enseignement, doit rendre plus solides, plus équitables les sentences des juges, telle est la première idée qui vient à l'esprit en lisant ces mots; mais les *iudices* auprès de qui siègent les anciens élèves de l'école de Beyrouth, s'ils ont des fonctions judiciaires importantes, ne sont pas uniquement des juges au sens actuel du mot. Suivant la terminologie administrative de l'époque, ils sont avant tout les gouverneurs de province (cf. par. 55, à propos des sénateurs romains). Dans ces conditions, il ne nous semble pas que l'on doive adopter pour *iudicium* le sens

classique de jugement, voire de justice (c'est ce dernier sens qu'adopte Felenkovskaia). Nous comprenons donc sous ce nom ceux qui servent d'assesseurs et de conseillers aux *iudices* et forment ainsi les cadres de l'administration provinciale, d'où notre traduction. Vassiliev pour sa part a adopté une formule ambiguë en traduisant « from which (originate) all the legal proceedings of the Romans ».

L'interprétation que nous donnons de ce passage est en totale contradiction avec celle de P. Collinet (*op. cit.*, principalement p. 163-166). Accordant une confiance absolue aux hypothèses de Sinko, mais ne s'étant pas rendu compte que son texte A est le texte B de Müller et vice versa, il voit dans la fin du paragraphe, à partir de *inde enim*, une interpolation du v^e siècle en rapport avec la célébrité de ceux qu'il appelle les « maîtres oecuméniques » par suite du rayonnement de leurs enseignements, et il ne veut voir dans les *uiri docti* que des « assesseurs auprès des juges ordinaires ». Nous n'acceptons pas cette hypothèse d'une interpolation. D'autre part, les arguments de P. Collinet se retournent contre lui lorsque l'on considère le rayonnement de l'école de Beyrouth au milieu et à la fin du iv^e siècle, tel qu'il nous est montré au travers des textes de Libanios cités par Collinet lui-même (*op. cit.*, p. 35-39), à savoir *Discours*, II, 44; XLVIII, 11; LXII, 21-23. Textes auxquels il faut ajouter de nombreuses lettres : cf. P. Petit, *Les étudiants de Libanios*, Études propographiques, t. I, Paris 1957, p. 181-183.

XXVI, 1. iam etiam et : exemple caractéristique des cascades de particules de notre texte; Godefroy traduit en grec par $\nu\acute{\nu}\nu$ $\kappa\alpha\iota$ $\delta\grave{\epsilon}$.

1-2. Caesarea... deliciosior : comme Beyrouth, Césarée est qualifiée de *deliciosa*, plus exactement de *deliciosior*, le comparatif étant pris dans son sens intensif. S'appliquant à l'ancienne fondation du roi Hérode le Grand, cet adjectif pourrait signifier « voluptueuse », mais il est manifeste que, dans l'esprit de l'auteur, il s'agit d'un éloge; par conséquent ce sens ne peut être retenu. Il faut donc comprendre que le séjour dans ces villes est agréable par suite de leur situation, de la beauté de leur cadre ou de l'intérêt de leurs distractions.

2. dispositio : le mot est employé dans son sens technique architectural : « la *dispositio* est la distribution congruente des parties et l'effet élégant de l'œuvre résultant de leur disposition avec caractère » (Vitruve, I, 2, 2 : *dispositio autem est rerum apta conlocatio elegansque compositionibus effectus operis cum qualitate*). Le terme de plan nous a paru être celui qui se rapproche le plus de la définition de Vitruve, bien qu'en réalité il s'agisse non seulement du plan de la ville mais aussi de la beauté de ses constructions.

Comme les villes créées de toutes pièces par la volonté d'un homme, Césarée avait un plan régulier, géométrique (cf. Flavius Josèphe, *Antiquités judaïques*, XV, 9, 63 ; *Guerre juive*, I, 21, 5).

3. tetrapylon : il s'agit d'un monument situé au centre d'un carrefour et formé de quatre arcs reliés entre eux ou de quatre pylones. Ce motif architectural était assez fréquent dans les villes orientales (cf. R. Martin, commentaire de l'Antiochikos de Libanios, dans A. J. Festugière, *op. cit.*, p. 44) et, si rien ne nous reste de celui de Césarée, nous connaissons les ruines de ceux de Palmyre (J. Starcky, « Palmyre », dans *Orient ancien illustré*, t. VII, Paris 1952, p. 108), de Corycos (*Monumenta minoris Asiae*, t. II, Manchester, 1930, p. 124-125) et de Stroba (R. E. Brunnow et A. Von Domaszewski, *Die provincia Arabia*, t. III, Strasbourg 1909, p. 160-161).

4. unum et nouum aliquod spectaculum : nous corrigeons *est* en *et*, en fonction du paragraphe 35 (*unum et solum spectaculum nouum*) où il est indiscutable. Ce faisant nous supprimons le verbe de la proposition, mais pareille tournure n'est pas rare dans l'*Expositio*. Nous rejoignons ainsi Vassiliev qui traduit « a unique and marvelous spectacle ».

XXVII, 1. iam alterae omnes : l'auteur nous donne, ou veut nous donner, l'impression qu'il est débordé par la multitude des villes qui se présentent à lui, aussi va-t-il faire un choix en fonction des particularités les plus remarquables qu'elles présentent.

1-3. quarum... praecipua : malgré les multiples corrections qui ont été apportées à ce texte par les différents édi-

teurs, nous le conservons tel quel à l'exception des pronoms que nous remettons tous au féminin, et cela d'autant plus qu'il peut s'agir d'une simple faute de copiste, voire même d'une simple faute de lecture de la part de Juret ou de Godefroy.

3. Laodicia : pourquoi Laodicée se présente-t-elle la première ? Si notre auteur voulait suivre un ordre géographique logique, il eût dû commencer sa description par Séleucie qui se trouve être, parmi celles qu'il cite, la ville la plus proche d'Antioche. Nous ne voyons qu'une seule explication possible, de grande importance pour l'histoire des guerres contre les Perses : c'est que, comme le suggère la phrase suivante, Laodicée avait été choisie comme port principal de ravitaillement pour les troupes qui s'apprêtaient à aller combattre l'ennemi traditionnel, choix qui s'explique du fait que Séleucie assumait déjà en grande partie l'approvisionnement de la métropole syrienne. Il faut remarquer d'ailleurs qu'Ammien Marcellin met Laodicée, Séleucie et Apamée, dont ne parle pas notre texte, sur le même plan économique (XIV, 8, 8). Le port de Laodicée était également célèbre par son phare, représenté sur les monnaies (cf. H. Seyrig, *Antiquités syriennes* 52 : « le phare de Laodicée », dans *Syria*, t. 29, 1952, p. 52).

5. adiuuit et exercitui : nous maintenons le verbe à la forme passée contrairement à Godefroy et Müller ; mais pour la suite nous adoptons la correction proposée par Lumbroso dans sa seconde édition. Le texte de l'apographe ne présente pas en effet un sens satisfaisant *adiuuit et exercet*. Vassiliev qui le conserve est obligé de paraphraser lorsqu'il écrit « carrying on all trades and exporting to Antioche is magnificently prosperous and active ». Or le paragraphe suivant commence par un *his* qui ne présente guère plus de sens si on le compare à l'emploi de *similiter* dans le reste du texte où il est toujours sans complément « ce *his* est donc le *ui* de *exercitui* devenu *uis* par influence de l'*s* suivant, puis finalement corrompu en *his* » (Lumbroso², *ad locum*). On pourrait objecter la construction de *adiuare* avec le datif, mais elle est fréquente dans le latin tardif (cf. Blaise, *Dictionnaire*, ad uerbum) de même que dans certaines régions de notre Midi on dit « aider à quelqu'un ».

XXVIII, 1. Seleucia : de Laodicée, nous remontons la côte syrienne vers le nord, pour arriver à Séleucie de Piérie, à l'embouchure de l'Oronte : le port naturel d'Antioche (cf. V. Chapot, « Séleucie de Piérie », dans *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. 66, 1906). Certes, cette dernière pouvait être considérée comme un port de mer, par suite des travaux d'aménagement du fleuve (Pausanias, VIII, 29, 3) qui nécessitaient un entretien assez délicat (*C. Th.* X, 23, *lex unica*; cf. Chr. Courtois, « Les politiques navales de l'Empire romain », dans *Revue historique*, t. CLXXXVI, 1939; p. 230-234); mais ce port devait être insuffisant pour les besoins de la ville : d'où le développement de Séleucie.

3. fiscales species et priuatas : c'est là la grande division qui existe à l'époque entre les produits destinés au commerce libre et ceux perçus et distribués par l'État (cf. *Édit de Dioclétien*, fragments d'Aphrodisias, B lignes 4 et 20, *Année épigraphique*, 1947, n° 149). Ces cargaisons fiscales sont évidemment des cargaisons annonnaires, mais à qui sont-elles destinées ? Peut-être à la population, car nous savons qu'à plusieurs reprises dans cette période, par suite de disettes dans la ville d'Antioche, les empereurs autorisèrent l'envoi vers la métropole orientale d'une partie du blé égyptien de l'annone constantinopolitaine (cf. G. Downey, « The economic crisis at Antioch under Julian », *Stud. in Econ. and Soc. Hist. in Honour of A. C. Johnson*, Princeton 1951, p. 313-321; P. Petit, « Libanius et la vie municipale », *op. cit.*, p. 107-120). Mais, comme le montre la suite de la phrase, *ei et exercitui*, ainsi que le paragraphe 36 (l'Égypte envoie du blé en Orient « surtout par suite de la présence de l'armée impériale et de la guerre contre les Perses »), plus encore qu'à des mesures épisodiques, c'est à l'annone militaire que fait penser ce texte, au ravitaillement de l'armée opérationnelle réunie dans la région antiochienne pour l'expédition prévue contre l'Empire perse.

5-6. montem... bonum : les travaux effectués par Constance (d'où la correction adoptée par tous les éditeurs *Constantius* au lieu de *Constantinus*) dans le port de Séleucie ont profondément frappé l'esprit des contemporains, aussi les trouvons nous rappelés chez Julien (*Or.* I, 33) comme chez

Libanios (*Antiochikos*, 263) et S. Jérôme (*Chronique*, ad annum 347). Malheureusement il est très difficile de savoir quels furent ces travaux, qui ne semblent pas avoir eu l'ampleur que leur attribuent nos sources. Notre texte, ainsi que celui de Julien, laisse supposer qu'il y eut tout à la fois agrandissement et travaux de sécurité, sans doute par la création de nouveaux bassins.

6. saluarentur : on ne peut rien déduire de l'emploi de ce verbe de la langue chrétienne. Certes Klotz (*art. cit.*, *Philologus*, 1906, p. 111) s'en sert pour démontrer contre Sinko que l'*Expositio* a été écrite en grec parce qu'un auteur païen du iv^e siècle n'aurait jamais employé ce verbe; mais cela n'est nullement probant, car, si les chrétiens ont utilisé ce verbe, ils n'ont pas dû l'inventer; et, même dans ce cas, il a fort bien pu passer de la langue chrétienne à la langue vulgaire.

XXIX, 1-2. Ascalon et Gaza : nous passons maintenant aux deux ports les plus méridionaux de la Syrie-Palestine; sur le rôle économique et maritime de ces deux villes (nous comprenons sous le nom de Gaza la ville et son port de Maïouma) nous trouvons un certain nombre de renseignements pour le début du v^e siècle dans la vie de Porphyre de Gaza (cf. Marc le diacre, *Vie de Porphyre*, 6 et 58, éd. H. Grégoire, coll. Budé, Paris 19-30).

3. negotio : la *Descriptio* nous invite à voir ici une faute de copiste, répétant le *negotio* de *in negotio bullientes*; mais il n'est point nécessaire d'y substituer *regioni*, avec Riese et Sinko.

4. uinum optimum : ces vins étaient très recherchés par suite de leurs vertus médicinales; ils étaient exportés, non seulement vers l'Égypte et le reste de la Syrie, mais aussi jusqu'en Gaule, et cela encore à l'époque de Grégoire de Tours (cf. l'étude de H. Grégoire dans le commentaire de la *Vie de Porphyre*, éd. Budé citée ci-dessus, p. 124-126).

XXX, 1. Neapolis... gloriosa : Naplouse, l'héritière de l'antique Sichem, doit-elle cette qualification au rôle de la ville qui l'a précédée dans l'histoire d'Israël, ou au fait que

l'auteur en était originaire ? Vu le paganisme de l'auteur, la seconde hypothèse paraît la plus vraisemblable (cf. p. 33-34).

nobilis : la traduction de Vassiliev, « very noted », nous semble faible par suite de l'association de *nobilis* et de *gloriosa* ; la gloire suppose en effet la notoriété.

2. Tripolis et Scythopolis et Byblus : l'ordre géographique est absolument incohérent, l'auteur cite les villes comme elles lui viennent à l'esprit. On ne voit pas en effet quelle peut être la succession logique entre Naplouse, en plein cœur de la Samarie, Tripolis le port de la côte nord de la Phénicie, Scythopolis (Beth Sean), ville de la décapole paléstinienne proche du Jourdain, et Byblos, port phénicien situé entre Beyrouth et Tripolis.

2-3. in industria positae : annonce le paragraphe suivant.

3. Heliopoli quae propinquat Libano monti : c'est Baalbek, dans la plaine de la Bekka entre le Liban et l'Anti-Liban. Cette formule doit traduire, comme l'écrit Lumbroso dans sa seconde édition, un ἡ πόλις Λιβάνου distinguant cette Héliopolis de ses homonymes.

3-4. mulieres speciosas pascit : la *Descriptio* confirme la teneur de ce passage. Contrairement à ce que dit Müller, suivi par les éditeurs postérieurs, le manuscrit de Paris porte d'une manière indiscutable *nutrit* et non la leçon *mittit* ; il est ainsi d'accord avec ceux de La Cava et de Madrid. Il faut sans doute voir dans ces femmes, dites Libanitides, les prostituées sacrées du culte de la déesse syrienne.

5-6. ubi Venerem... dare : nous retrouvons ici la croyance, déjà signalée (p. 48), en l'habitat réel des divinités du paganisme dans un lieu déterminé. Cette Vénus n'est autre que la *dea Syria*, la seule des divinités de la triade héliopolitaine que retienne notre auteur (cf. Pseudo-Lucien, *la déesse syrienne* ; H. Seyrig, « Questions héliopolitaines », *Antiquités syriennes*, n° 57, dans *Syria*, t. 31, 1954, p. 80). Il est vraisemblable que notre auteur a en vue non seulement le temple d'Héliopolis, mais aussi celui d'Aphaca où, comme l'écrit joliment Lenain de Tillemont, « il y avait un bois et un temple de Vénus, qui était une vraie école de toutes sortes de crimes ; et un homme d'honneur n'eût pas seulement osé

y aller » (*Histoire des Empereurs... qui ont régné durant les six premiers siècles de l'Église*, t. V, Paris 1697, p. 206). Notre texte ne va pas contre l'affirmation d'Eusèbe (*Vie de Constantin*, III, 55) selon qui Constantin fit détruire ces deux temples, mais il prouve que les assertions de Tillemont, « il (Constantin) obligea ceux du lieu à être chastes au moins par la crainte de la sévérité de ses lois, s'ils ne l'étaient pas par l'amour de la chasteté » (*loc. cit.*), ne peuvent être prises au pied de la lettre.

7-8. Sidon... Damascus : l'incohérence géographique continue. Pour la fin de la phrase Vassiliev interprète très librement quant il écrit « and like wise the wealthiest, Damascus flourishing with industry ».

XXXI, 1-5. Quoniam... possit : le texte de l'apographe de Juret est manifestement lacunaire, aussi avons-nous essayé de le compléter à l'aide de celui de la *Descriptio*. Mais, pour obtenir un ensemble cohérent, nous aurions dû relier les deux textes par des restitutions arbitraires, aussi avons-nous préféré laisser une lacune.

Notre auteur, qui n'est pas grand expert dans l'art de la composition, s'est aperçu que, dans sa description des villes syriennes, il avait oublié un certain nombre d'éléments importants ; il va donc maintenant essayer de combler ses principales lacunes.

5-6. linteamina : ce sont les tissus de lin dont la fabrication et le commerce faisaient la richesse des villes citées : ceux de Scythopolis, de Laodicée et de Byblos se retrouvent dans l'*Édit de Dioclétien* (XXVI, 13 ; 15, 16, 18, 20, 21, 23, 25, 26, 34, 36, 37, 39, 41, 42... ; XXVII, 8, 10, 11, 13, 15, 16...) La manufacture de Scythopolis nous est également connue par le *Code théodosien* (X, 20, 8) et celle de Tyr par Ammien Marcellin (XIV, 7, 20 et 9, 7). Il est fort possible, d'ailleurs, que sous ce mot notre auteur désigne ici tous les produits de l'industrie textile, en particulier les tissus de soie qui faisaient la gloire de l'industrie de Beyrouth et de Tyr (cf. L. C. West, « Commercial Syria under the Roman Empire », dans *Trans. and proceed. of the American philological Ass.*, t. LV, 1924, p. 159-189).

8. *eminentes in omni abundantia* : par suite du parallélisme de cette phrase avec de nombreux autres passages, on pourrait être tenté de comprendre : « elles sont remarquables parce qu'elles ont de tout en abondance ». Mais, en fait, il s'agit d'une explication de la proposition précédente : elles exportent dans tout le monde parce qu'elles produisent en abondance des produits textiles.

similiter autem : faut-il comprendre par là que les villes qu'il va citer sont, comme les précédentes, célèbres par leur industrie textile en même temps que par leurs teintureriers ? L'existence de Sarepta d'une industrie textile de luxe attestée par l'*Histoire Auguste* (*Vie de Claude*, 27) peut le laisser supposer. Dans ces conditions, il faudrait aussi admettre que ce qui est dit de l'industrie de la pourpre s'applique également aux villes énumérées précédemment. Il est étrange, en effet, que la pourpre de Tyr ne soit pas citée.

9. *quomodo et Lydda* : ce rejet de Lydda (Diospolis) à la fin de la liste, précédé de l'inhabituel *quomodo et* (seul cas dans tout le texte) nous paraît marquer une certaine hésitation de la part de l'auteur. Cette hésitation s'explique du fait qu'à la suite de l'insurrection juive de 352 (Aurelius Victor, *de Caesaribus*, 42, 11), Lydda avait été détruite par le César Gallus qui « livra aux flammes les villes des révoltés Diocæsarea, Tibériade et Diospolis, ainsi que de nombreuses places » (S. Jérôme, *Chronique*, ad annum 352 *ciuitates eorum Diocæsariam, Tiberiadem et Diospolim plurimaque oppida igni tradidit*). On peut donc se demander quel était l'état de son industrie au moment où écrivait notre auteur.

10. *purpuram alithinam* : cet hapax, simple transcription du grec ἀλιθινή, pose un problème de sens. Plutôt que l'opposition entre la véritable pourpre et ses imitations, il doit s'agir d'une qualité supérieure. Xénophon oppose ainsi les tissus de pourpre bon teint à ceux de mauvais teint (*Économique*, X, 3 πορφυρέδης ἐξιτέλους φάριν ἀλιθινὰς εἶναι) et l'édit de Dioclétien nous fait connaître une pourpre de Milet qualifiée de même, mais qui, tout en étant de bonne qualité, est loin d'être parmi les plus chères (XXIV, 6 πορφύρας Μειλησίας καλλίστης διδάφου ἀλιθινῆς λίτρα α' * \bar{M} β).

11. *fructiferae* : sur la richesse agricole des provinces sy-

riennes à l'époque romaine, nous possédons de nombreux témoignages : par exemple la Palestine passait pour avoir « de nombreuses terres cultivées et prospères » (Ammien Marcellin, XIV, 8, 11 *Palaestina... cultis abundans terris et nitidis*; cf. L. C. West, *art. cit.*; M. Rostovzev, *Storia economica e sociale dell' impero romano*, Florence 1946, p. 311 s.; F. Heichelheim, « La Syrie romaine », dans T. Frank, *An economic survey of ancient Rome*, t. IV, Baltimore 1938, p. 128 s.).

uino : aux crus déjà cités d'Ascalon et de Gaza, il faut joindre ceux de Tripoli, de Beyrouth et de Tyr (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XIV, 74).

11-12. *hi... abundant* : faute de solution meilleure à ce texte quasi désespéré tel qu'il se présente dans l'édition de Godefroy, nous avons adopté le texte donné par Saumaise (cf. apparat critique) en comprenant *hi* pour *hae*; mais il nous est impossible de savoir si *abundant* est une conjecture de Saumaise, ou si son absence chez Godefroy est un oubli de ce dernier.

12. *Nicolaum palmulam* : il s'agit évidemment des dattes, et non du palmier comme traduit Felenskajaia. Les dattes de Nicolas étaient très célèbres et se distinguaient des autres espèces par leur grosseur (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XIII, 45); elles tiraient sans doute leur nom de l'historien Nicolas de Damas (Athénée, *Deipnosophistes*, XIV, 625 a).

14. *Iericho* : la palmeraie de Jéricho passait pour la plus importante de Palestine tant pour la quantité que pour la qualité de sa production (Flavius Josèphe, *Guerre juive*, I, 18, 5; Strabon, XIV, 763).

Damascenam : les prunes de Damas étaient réputées dans tout le monde méditerranéen (Athénée, *Deipnosophistes*, II, 49 c), en particulier pour leurs vertus médicinales : « elles déchargent d'ordinaire un ventre dur » (Martial, XIII, 29, 2 *solent duri soluere uentris onus*). Leur célébrité a survécu jusqu'à nos jours dans l'appellation de « damascène », donnée aux prunes d'Agen.

14-15. *palmulam minorem* : ce sont les dattes communes, celles que Pline qualifie de *plebeiae* et de *tragemata*

(*Histoire naturelle*, XIII, 48). L'édit du maximum nous apporte un certain nombre de renseignements concernant la valeur des diverses qualités de dattes sur le marché du monde romain : « les dattes de Nicolas, première qualité, les huit, 4 deniers ; dattes de Nicolas, qualité ordinaire, les seize, 4 deniers ; dattes ordinaires, les vingt-cinq, 4 deniers » (VI, 81-83 *dactulos Nicolaos optimos, n. octo, * quattuor* ; *dactulos Nicolaos sequentes, n. sedecim, * quattuor* ; *palmulas, n. XXV, * quattuor*). Nous voyons ainsi combien les dattes de Nicolas étaient recherchées des gourmets.

15. psittacium : malgré Saumaise, nous conservons l'orthographe donnée par Godefroy parce que conforme à celle de l'*Édit de Dioclétien* (VI, 55). Il s'agit là d'une autre célébrité locale très recherchée par suite des propriétés médicinales qu'on lui attribuait pour le traitement des morsures de serpents (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XIII, 51).

omne genus pomorum : ce sont les fruits en général, et non les pommes comme traduisent Vassiliev et Felenkovskaia. En plus des dattes et des pistaches, la Syrie produisait des prunes (cf. ci-dessus), des poires (Virgile, *Géorgiques*, II, 87 ; Columelle, V, 10 ; Martial, V, 78, 13), des figues (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XIII, 51), mais pas de pommes.

XXXII, 2. delectabile : ce qui est source de délices, de voluptés, donc tout ce qui a trait aux spectacles (cf. l'emploi de *uoluptas* dans les lois du Code Théodosien concernant les acteurs : *C. Th.*, XV, 7). Il s'agit là d'un véritable terme technique comme le montre l'utilisation du mot dans ce même sens par S. Augustin (*Cité de Dieu*, VIII, 5 ; XXI, 6).

L'importance accordée par notre auteur à ces préoccupations, qui sont à l'origine de l'hypothèse de A. Piganiol (cf. p. 34), confirme, si cela était nécessaire, l'engouement des gens du IV^e siècle pour les jeux du cirque.

5. circensibus : comme partout dans l'*Expositio, circenses* représente le cirque et non les jeux. Le traducteur n'est pas le seul à employer cette métonymie, elle se retrouve dans la traduction latine, du V^e siècle, de Théodore de Mopsueste (cf. Blaise, *Dictionnaire, ad verbum*).

Sur la manière dont les Antiochiens se passionnaient pour les jeux, nous avons de nombreux témoignages, aussi bien dans l'œuvre de Libanios que dans celle de S. Jean Chrysostome.

5-6. quoniam ibi imperator sedet : (pour l'utilisation de ce passage au point de vue de la datation du texte cf. p. 13). Vouloir expliquer la splendeur des jeux par la présence impériale est une pure exagération : l'empereur n'était pas à Antioche lorsque la ville fut surprise par les Perses en 260, pendant une représentation (Ammien Marcellin, XXIII, 5, 3).

8. agitadores : c'est le terme technique pour désigner les conducteurs des chars du cirque (cf. Plaute, *Ménechmes*, 160) ; un bon cocher atteignait facilement la gloire (G. Millet, « Les noms des auriges dans les acclamations de l'Hippodrome », dans *Mélanges N. Kondakov*, Prague 1926, p. 274 s. ; pour les cochers de Constantinople à l'époque byzantine, cf. L. Bréhier, *Le monde byzantin*, t. III, *la civilisation byzantine*, Évolution de l'humanité n° 32 ter, Paris 1950, p. 93 s.).

9. mimarios... pantomimos : témoignage concordant de l'*Histoire Auguste* : « Verus fit venir de Syrie des histrions... il menait avec lui des joueuses de lyre, des joueurs de flûte et des histrions, des bouffons, des mines et des illusionnistes, et toutes ces sortes d'esclaves qui repaissent de leur volupté la Syrie et Alexandrie. » (*Vie de Verus 8 : histriones eduaxit e Syria... adduxerat secum et fidicinas et tibicines et histriones, scurrasque mimarios et praestigiales, et omnia mancipiorum genera, quorum Syria et Alexandria pascitur uoluptate*).

CIL VI, 10115 nous fait connaître sur une tessère un pantomime syrien au milieu d'une liste de pantomimes.

10. choraulas : le sens classique voudrait que l'on traduise par joueurs ou joueuses de flûte, mais le fait qu'ils sont dits avoir reçu des Muses la *diuinitatem dicendi* oblige à considérer que ce sont des chanteurs, peut-être accompagnés de la flûte. Les choristes syriens étaient d'ailleurs bien connus et Claudien nous parle des bords de l'Oronte accoutumés aux chœurs (*Contre Rufin*, II, 33-35 *Syriae tractus uastantur amoeni / assuetumque choris, et laeta plebe canorum / proferit imbellem sonipes hostilis Orontem*).

12. auditores : il faut comprendre ceux que l'on écoute, et non pas les auditeurs. C'est la traduction du grec ἀκροάματα = tous ceux qui se font entendre, donc les déclamateurs, les lecteurs... ; d'où notre traduction.

12-13. pammacharios : c'est le terme, dérivé du grec, qui a remplacé au IV^e siècle celui de pancratiaste (également grec). C'est le lutteur de pancrace, lutte dans laquelle tous les coups sont permis, ancêtre du catch moderne.

13. athletas luctatores : athlète spécialisé dans un genre de lutte analogue à notre lutte gréco-romaine, demandant moins de brutalité et plus d'adresse que le pancrace.

Castabala : à l'exception de Félenkovskaia qui conserve le Castabetia de l'apographe et y voit une ville syro-phénicienne inconnue par ailleurs, tous les éditeurs et commentateurs comprennent, avec la *Descriptio*, Castabala. Certes il y a là une erreur géographique, puisque cette ville faisait partie de la Cilicie ; mais, comme elle se trouvait presque à la limite des deux provinces, l'erreur s'explique aisément.

Il est dommage, pour notre connaissance du texte, que Saumaise ne l'ait cité que jusqu'à *auditores* (*Adnotationes*, p. 211) ; ainsi nous ne pouvons savoir ce qu'il lisait, mais c'est justement peut-être parce qu'il ne comprenait pas Castabetia qu'il a arrêté là sa citation.

calopectas : après la mention des pancratiastes et des lutteurs, on s'attendrait à trouver ici les représentants du troisième type de lutteurs, les pugilistes, c'est-à-dire les boxeurs, en vertu du texte d'Aulu-Gelle « il eut trois fils, l'un fut boxeur, un autre pancratiaste et le troisième lutteur » (*Nuits attiques*, III, 15 : *tres filios, unum pugilem, alterum pancratiastem, tertium luctatorem*). C'est d'ailleurs ainsi que l'a compris la *Descriptio* qui écrit *Gaza pammacharios, Ascalon athletas luctatores, Castabala pycelas*. Mais en fait le texte ne doit pas être changé car *calopectas* est la simple transcription d'un mot grec assez bien attesté (cf. ci-dessus p. 96).

Le texte de la *Descriptio* doit s'expliquer ainsi : son rédacteur avait devant lui un *calopectas* ou *calopictas* qu'il ne comprenait pas ; entraîné par ce qui précédait, il a compris *pycelas* précédé d'un adjectif qu'il a laissé tomber.

La fin de ce paragraphe nous permet de voir les fantaisies

des traductions de Mommsen ; nous trouvons en effet dans son histoire romaine ce passage transformé de la manière suivante : « Antioche possède en abondance tout ce qu'on peut désirer ; mais surtout elle a ses courses de chevaux. Laodicée exporte des jockeys, Tyr et Béryte des acteurs, Césarée des danseurs (*panlomimi*), Héliopolis du Liban des joueurs de flûte (*choraulae*), Gaza des musiciens (*auditores* mauvaise traduction du mot ἀκροάματα), Ascalon des lutteurs (*athletae*), Castabala (en Cilicie) des pugiles » (*Histoire romaine*, t. XI, trad. R. Cagnat-J. Toutain, Paris 1889, p. 22, n. 1) ; ce qui ne correspond ni à l'*Expositio*, ni à la *Descriptio*.

XXXIII. L'ensemble du paragraphe est une transition maladroite, bien caractéristique du texte, mais où transparait une certaine mélancolie que l'on ne trouve pas dans les autres passages similaires. L'auteur s'incline devant l'*opportunum*, la nécessité de respecter une certaine mesure entre ses diverses parties, mais c'est à contre-cœur quand il s'agit de cette « région pleine de grâces et de beauté » (Ammien Marcellin, XIV, 8, 9 : *regio plena gratiarum et uenustatis*).

5-6. regiones quoque et ciuitates : la leçon de l'apographe, *regiones quoque et prouincias*, est impossible à maintenir ; il s'agit d'une erreur de copiste. Nous adoptons ici la correction de Lumbroso, mais, compte tenu du caractère interchangeable des mots *regio* et *prouincia*, nous pourrions tout aussi bien avoir *prouincias quoque et ciuitates*.

XXXIV, 1. de laeua parte : si l'on considère la manière habituelle de s'orienter, qui était déjà celle des anciens (cf. H. Weinhöld, *Die Astronomie in der antiken Schule*, Munich 1912, p. 56), l'observateur regardant vers le nord trouve bien l'Égypte à la gauche de la Syrie. Dans la conception homérique (cf. J. Cuillandre, *op. cit.*, *loc. cit.*) l'auteur regardant devant lui voit normalement l'Égypte à sa gauche. Mais s'il regarde sa carte, comme nous le pensons, il en est de même. Nous ne pouvons donc accorder une grande importance à cette notation.

De toute manière, et cela va contre la théorie déjà rencontrée de l'utilisation d'une géographie systématique dont

Expositio.

se serait également servi Ammien Marcellin (cf. p. 73), notre auteur situe correctement l'Égypte par rapport à la Syrie et aux autres pays qui l'entourent (cf. Ammien Marcellin, XXII, 15, 2).

1-2. Aegypti et Alexandriae et totius Thebaidis partes : la suite du texte montre qu'il entend par Égypte le delta et par Thébaïde la Haute-Égypte qu'il ne connaît pratiquement pas. Quant à l'isolement d'Alexandrie par rapport à l'Égypte, il s'agit là d'une conception traditionnelle. Les anciens ne parlent pas d'Alexandrie d'Égypte, mais d'Alexandrie qui est près de l'Égypte (Ptolémée, *Géographie*, IV, 5, 46). On retrouve d'ailleurs les mêmes distinctions que dans notre texte dans la *Chronique pascale* « d'Alexandrie et de l'Égypte jusqu'à la Thébaïde » (éd. Dindorf, p. 491, 1, ἀπὸ Ἀλεξανδρείας καὶ Αἰγύπτου καὶ ἕως Θεβαΐδος). Cela s'explique du fait qu'Alexandrie forme un district à part avec son organisation particulière que symbolise la citoyenneté alexandrine (cf. Pline le Jeune, *Lettres*, X, 5, 6, 7).

4. coronatam fluuiio : la correction de Sinko *coronat eam fluuius* nous paraît inutile, par contre nous admettons volontiers son interprétation : l'image de la couronne découle du tracé des divers bras du Nil sur une carte, ils forment comme une couronne autour des terres du Delta. Interprétation d'autant plus vraisemblable que ce sens dérivé n'est pas particulier à notre texte mais se retrouve aussi bien pour le verbe *coronare* que pour son équivalent grec στεφανῶω et surtout au moyen (cf. *Dictionnaires*, ad uerba).

ueniens rigat : cette association de verbes pour désigner l'action du Nil est fréquente ; par exemple Isidore (*Origines* XIV, 3, 28) *circumfluens irrigat* ; Photius (*Bibliothèque* 3 a, Nonnosos) ὁ Νεῖλος πολὺς ἐπὶ τὴν Αἴγυπτον ἐρχόμενος πελαγίζει τε καὶ κατάρθει τὴν γῆν.

5. omnem faciem terrae : sémitisme caractérisé qui rappelle la *Genèse* (6, 7). Nous ne pensons pas, comme le soutient Vassiliev, qu'il y ait là une allusion au cours semi mythique du Nil : soit à la tradition qui le fait venir de l'Atlantique (Sénèque, *Questions naturelles*, IV, 25 ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, V, 51 ; Vitruve VIII, 2, 7...) ; soit à la tradition orientale qui en fait la prolongation de l'Euphrate (Pau-

sanias, II, 5, 3). Notre auteur n'a en vue que la seule terre d'Égypte, comme le montre tout le contexte.

fructum fert : on peut comprendre indifféremment que c'est l'Égypte qui produit toutes sortes de récoltes, ou que c'est le Nil qui, par ses inondations est à l'origine de ces productions. Cette richesse de l'Égypte est bien connue (cf. A. C. Johnson, « Roman Egypt » dans T. Frank, *An economic survey of ancient Rome*, t. II, Baltimore 1936, p. 1 s.).

sine oleo : il ne s'agit pas de l'olive, comme traduit Felentkovskaia, mais de l'huile d'olive. L'absence en Égypte de l'olivier était l'un des principaux sujets d'étonnement des Anciens pour qui l'olivier jouait un rôle considérable dans l'alimentation. Certes les Ptolémées les avaient implantés surtout dans le Fayoum (cf. M. Rostovzev, *Economic and social history of the Hellenistic World*, t. I, Oxford 1941, p. 355) mais sans grand succès, semble-t-il, puisque le monopole royal porte sur les huiles autres que celle d'olive (W. Tarn, *La civilisation hellénistique*, trad. française, Paris 1936, p. 174-175 ; M. Rostovzev, *op. cit.*, t. I, p. 302). Sur cette absence de l'olivier voir en particulier Strabon XVII, 809 qui écrit qu'à part le nome Arsinoïte, « tout le reste de l'Égypte ne possède pas d'oliviers, à l'exception des jardins de la banlieue d'Alexandrie où ils produisent suffisamment d'olives mais pas d'huile ».

6. triticum, hordeum, legumen : ce sont là les trois principales productions de l'agriculture égyptienne ; vouloir citer les références s'y rapportant, tant chez les auteurs que dans les papyri, serait une gageure, vu leur abondance.

uinum : les papyri nous montrent l'importance des livraisons de vin par les cultivateurs mais, à côté des vins ordinaires, l'Égypte possédait quelques crus : vins de Saïs (*Édit de Dioclétien*, II, 5) ; vins de Maréotis, de la Bande (Tainiôtikos), d'Antylla, de Thébaïde et de Coptos (Athénée, *Deipnosophistes*, I, 33 cef) ; vins médicinaux (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XIV, 74 et 117).

8. deorum mysteria sic perficitur : hellénisme caractéristique : sujet pluriel neutre et verbe au singulier.

9-10. et paene... deos colere : il s'agit là d'un véritable lieu commun de la pensée religieuse traditionnelle de l'Anti-

quité, nous en prendrons pour témoins le père de l'histoire et le dernier des grands historiens. Hérodote écrit : « En tout cas ce sont les Égyptiens qui, les premiers des hommes, célébrèrent de grandes fêtes religieuses nationales, des processions faisant cortège aux dieux ou accompagnant des offrandes ; et les Grecs en ont appris d'eux la coutume. Une preuve de ce que je dis est que chez les Égyptiens on constate que ces cérémonies sont célébrées depuis beaucoup de temps, tandis que, chez les Grecs, c'est récemment qu'elles commencent de l'être » (Hérodote, II, 58, trad. Ph. Legrand, coll. Budé, Paris 1936, p. 106). Et Ammien Marcellin lui fait écho : « C'est là que tout d'abord, longtemps avant les autres, les hommes découvrirent, dit-on, les principes divers des religions, et ils conservent soigneusement dans des écrits secrets les premiers fondements des mystères » (Ammien Marcellin XXII, 16, 20 *ibi primum homines longe ante alios ad uaria religionum incunabula (ul dicitur) peruenerunt et inilia prima sacrorum caute tuentur condita scriptis arcanis*).

10. dicunt autem Chaldeos melius colere : la rivalité entre Égypte et Chaldée est un thème classique de la littérature pour tout ce qui touche les disciplines intellectuelles (cf. ci-dessous pour les lettres ; sur les survivances isidorienne de ces traditions cf. J. Fontaine, *Isidore de Séville, op. cit.*, p. 394-396 et p. 466). L'antériorité des Chaldéens en matière religieuse est affirmée, par exemple, par Diodore de Sicile (I, 28, 81).

11. uidimus : l'apographe, suivi par tous les éditeurs sauf Godefroy, porte *uidemus* ce qui a été exploité par les partisans de l'origine égyptienne de l'écrit. Lumbroso y voit une formule conventionnelle analogue à celle de Justin « les Vénètes que nous voyons habiter sur la mer supérieure » (*Historiæ philippiques*, XX, 1 : *Venetos, quos incolas superi maris uidemus*). Mais le raisonnement de Lumbroso n'est nullement convaincant. Dans Justin, il s'agit d'un fait géographique indiscutable, ici au contraire il s'agit d'une prise de position. C'est pourquoi, compte tenu du fait que la description d'Alexandrie laisse supposer que l'auteur y a séjourné, nous nous permettons de corriger le présent en parfait et d'y voir justement une référence à ce séjour.

12. ibi deos habitasse aut et habitare scimus : en présence du *aut et* de l'apographe les traducteurs ont éliminé soit l'une soit l'autre des particules, ce faisant ils ont affaibli le sens de la phrase car *aut et* n'est autre que la transcription d'ἄλλως τε καί. Pour la conception de l'habitat terrestre des dieux du paganisme cf. p. 48.

13. aliqui autem... nec credi potest : ce passage forme un contraste assez plaisant par son scepticisme avec les affirmations de ce qui précède. Sur l'invention de l'écriture par les Égyptiens, les deux textes classiques sont l'histoire de Toth d'après Platon (*Phèdre*, 58) et le récit de Tacite (*Annales*, XI, 14). Pour ce qui est des diverses origines de l'écriture, nous pouvons rapprocher notre passage d'un texte de Théophile d'Antioche, sans y voir avec Sinko une filiation : « récente est pour les Grecs la fréquentation de cette littérature : eux-mêmes le reconnaissent quand ils prétendent que les lettres ont été trouvées chez les Chaldéens suivant les uns, chez les Égyptiens suivant d'autres, chez les Phéniciens suivant d'autres encore » (Théophile d'Antioche, à *Autolykos*, III, 30, trad. J. Sender, Sources chrétiennes, t. 20, Paris 1948).

19-20. omnem gentem... doctrinam : contrairement à Vassiliev et à Felenkovskaia, « philosophers of all nationalities and of all doctrines », tout en acceptant la correction de Müller et de Lumbroso, nous dissociions *omnem gentem philosophorum* de *omnem doctrinam*. Ce faisant nous donnons au premier terme de la phrase le sens qu'ils donnent à l'ensemble et nous donnons à *doctrina* le sens général de doctrine philosophique. Nous y voyons donc une explicitation du *sapientes* de la phrase précédente, un symbole de la richesse intellectuelle d'Alexandrie que concrétise à la fin du siècle la philosophe Hypatie, correspondante de Synésius et martyre du paganisme, fille du mathématicien Théon, mathématicienne elle-même (cf. Praechter, *art. Hypatia* dans Pauly-Wissova, t. IX, 1916, col. 242-249).

20-23. itaque... iudicatum est : cette légende d'un concours entre Grecs et Égyptiens ne nous est pas connue par ailleurs ; mais quel fut l'enjeu de cette rivalité ? Autrement dit quel sens attribuer à *musium* ? Il nous semble qu'en tra-

duisant, comme on le comprend d'ordinaire, par « prix » on affaiblit considérablement le texte. A notre avis il ne peut s'agir que du Musée, l'illustre établissement d'enseignement et de recherche scientifique créé à Alexandrie par les Ptolémées.

25-26. omnes philosophi et qui sapientiam litterarum scientes : c'est l'organisation classique de l'enseignement supérieur de type hellénistique qui survit dans cette phrase : enseignement qui repose sur la dualité philosophie rhétorique (cf. H. I. Marrou, *Histoire de l'Éducation dans l'Antiquité*, Paris 1948, p. 268-296).

26-30. non enim... negotia : c'est là un magnifique éloge de l'enseignement alexandrin, que l'auteur semble bien opposer à celui des Grecs. Les uns enseignent n'importe quoi, et l'on songe aussitôt aux reproches de Socrate à l'enseignement des sophistes, les autres n'enseignent que ce pour quoi ils ont des compétences.

XXXV, 2. eminens in dispositione : la beauté du plan d'Alexandrie était célèbre dans tout le monde antique comme le montrent les descriptions de Strabon (XVII, 793-794) ou d'Achille Tatius (*Leucippé et Clilophon*, V, 1). Son créateur Deinocratès de Rhodes lui avait donné un plan régulier en forme de chlamyde (cf. P. Lavedan, *Histoire de l'architecture urbaine*, Paris 1926, p. 150-153).

2. abundans in omnibus : grâce à ses ports, dont il n'est curieusement fait aucune mention ici, Alexandrie recevait les produits des contrées intérieures de l'Égypte ainsi que ceux du monde entier (Strabon, XVII, 792-793 ; cf. E. Leider, *Der Handel von Alexandria*, Hambourg 1933).

3. piscium enim tria genera manducatur : comme l'indique le texte, ce sont les poissons de mer, ceux du Nil et ceux du lac Maréotis au sud de la ville : sur l'erreur contenue dans ce passage cf. p. 30.

7. Indorum genus : sur la présence des Indiens au sud de l'Égypte cf. p. 230.

7-8. praestat : contrairement aux traductions de Vassiliev et Felenkovskaia « receiving everything (Alexandria) stands above all », nous traduisons le verbe *praestare* par

exporter, fournir un pays en quelque chose ; c'est un emploi en quelque sorte technique, ce verbe est toujours employé en ce sens dans notre texte. Ce rôle de redistribution des produits importés fut de tout temps très important pour Alexandrie (Strabon, XVII, 798).

8. et dii coluntur eminenter : citant les particularités d'Alexandrie, il retrouve naturellement celles qui lui sont communes avec toute l'Égypte (cf. Achille Tatius, V, 2, description des fêtes de Sérapis).

8-11. et templum... inuenitur : le temple de Sérapis était le plus illustre de tous les temples alexandrins. C'est à lui que se rapporte tout ce qui est dit du plan et de la dévotion. Ce membre de phrase se présente d'une manière peu intelligible chez Godefroy, mais la citation qu'en fait Sau-maise permet de rétablir ce qui devait être le texte du manuscrit et de l'apographe.

12. undique autem Musium ei reddi uideatur : y a-t-il un lien entre les deux parties de ce membre de phrase ? Entre ce membre de phrase et le précédent ? Si nous laissons de côté l'interprétation de Sinko, qui dénature à l'excès le texte reçu, nous nous trouvons en face de l'hypothèse habituelle, suivie par les traductions de Vassiliev et Felenkovskaia, qui rapporte *musium* au temple de Sérapis d'où « it seems that first place is adjudged to this temple in all countries ».

Comme nous l'avons dit plus haut nous n'acceptons pas le sens de prix donné à *musium* et nous y voyons une allusion à cet autre illustre monument de la cité, mais nous n'acceptons pas ce faisant l'hypothèse de Lumbroso, dans sa seconde édition, à savoir que, s'il s'agit du Musée, on doit mettre un point après *musium* et comprendre la dernière phrase « revenons à la cité ». Notre interprétation nous amène donc à conserver le texte tel qu'il était corrigé sur le manuscrit d'après Godefroy et à y voir une répétition de l'affirmation du paragraphe précédent.

XXXVI, 2-3. in Alexandria et in regione eius : normalement nous devrions comprendre Alexandrie et le pays qui en dépend administrativement, sa $\chi\acute{\omega}\rho\alpha$. Mais en fait le

papyrus était cultivé dans de nombreux endroits de l'Égypte, on peut concevoir que notre auteur, qui ne semble pas être sorti d'Alexandrie, se soit imaginé qu'il n'était cultivé que dans les environs de la métropole égyptienne. Contre Godefroy nous suivons le texte de Saumaise.

5-6. quid est quod sic a nobis laudatur : sur l'utilisation de l'interrogation emphatique, cf. p. 224.

6. chartas : le papyrus, ou plus exactement le papier de papyrus (cf. N. Lewis, *L'industrie du papyrus dans l'Égypte gréco-romaine*, Paris 1934, p. 59) symbolisait pour les Anciens la richesse de l'Égypte. Certes on en trouvait ailleurs (cf. A. Ernout, commentaire de Pline l'Ancien, XIII, 71-73, coll. Budé, Paris 1956, p. 93), mais celui d'Égypte était le seul à être utilisé pour le papier (N. Lewis, *op. cit.*, p. 6). L'éloge que nous en trouvons ici rappelle le début du passage consacré par Pline à cette plante : « Avant toutefois de quitter l'Égypte, j'exposerai encore la nature du papyrus, car l'emploi du papier est essentiel pour le développement de la civilisation, en tout cas pour en fixer les souvenirs » (XIII, 68, trad. A. Ernout : *prius tamen quam digrediamur ab Aegypto, et papyri natura dicetur, cum chartae usu maxime humanitas uilae constet, certe memoria*). Il doit y avoir là un lieu commun de la pensée antique.

11. descendens : c'est le terme propre pour désigner la montée des eaux, l'inondation ; c'est celui qu'emploie Quinte-Curce pour décrire le flux de la marée (Q. Curce, IX, 9, 10 : *identidem inlumescent mare, et in campos paulo ante siccos descendere superfusum*).

ad seminationem parat : l'inondation, en amenant les boues de la haute vallée, fertilise les sols et diminue les façons culturales puisqu'il suffit de semer sur la boue encore fraîche.

12. quem seminati habitantes : comme l'écrit Vassiliev le passage est peu clair. D'après Godefroy le manuscrit portait *habitantes*, que nous conservons donc, mais gratté et surchargé d'un *abundanter* que l'on corrige d'ordinaire en *abundantes* (Müller, Lumbroso). Nous comprenons *quem* comme équivalant à *quam = et eam* complément de *seminati* ayant valeur de participe déponent (= aoriste moyen).

13-14. centum et centum uiginti mensuras facit : ce chiffre s'inspire de la même arithmologie que celui de l'âge des Camarines, il ne doit donc pas être pris à la lettre. La fertilité des terres égyptiennes était bien connue des Anciens. Elle produisait au centuple d'après Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, XVIII, 95), soixante-dix fois plus pour une bonne terre et une bonne montée des eaux d'après Ammien Marcelin (XXII, 15, 13).

15. aliis prouinciis utilis est... nisi diuinam Aegyptum : il y a là un résumé du rôle joué par l'Égypte dans le ravitaillement du monde méditerranéen. C'était la grande exportatrice de blé qui, après avoir vendu un peu partout (cf. L. Casson, « The grain trade of the hellenistic world », dans *Trans. and Proceed. of the Am. philological Ass.*, t. 85, 1954, p. 168-187), avait vu sa production réservée à l'annonne romaine, puis à celle de Constantinople. Cependant, comme nous l'avons dit (cf. p. 248), les empereurs pouvaient en cas de nécessité affecter une partie de sa récolte à telle ou telle région en difficulté ou aux besoins de l'armée.

19-21. quem et nominans... offerunt : comme à la ligne 12 *quem = quam*. Malgré l'obscurité de ce passage, nous nous contentons de deux corrections minimes : adjonction de *eis*, reprenant *diis*, et transformation de *historia* en *historias*.

Pour le sens, Vassiliev interprète sans corriger « in celebrating (this country) I think it has its very great importance from the gods : there the people, as we have said above, well worshipping the gods contribute to history much more (than other peoples) ». Autrement dit il est obligé de sous-entendre pas mal de choses et sans pour cela arriver à un sens bien clair. En quoi les Égyptiens contribuent-ils à l'histoire plus que les autres peuples ? Comme le dit Felenkovskaia, cela n'est pas satisfaisant. Pour sa part elle traduit « en faisant ainsi l'éloge de ce pays, je pense qu'il est redoublé de tout cela aux dieux, car les hommes, ici, comme nous l'avons déjà dit, les honorent saintement et par là même acquièrent une certaine renommée ».

Pour la fin le problème est celui du sens de *historia* : histoire, renommée, récit ? Il est possible que l'auteur envisage

les bas-reliefs décorant les temples et qui racontent l'histoire des dieux auxquels ils sont offerts en hommage par leurs fidèles ; dans ces conditions on pourrait penser, comme nous l'a suggéré M. J. Fontaine, à une allusion aux textes hiéroglyphiques décorant les temples égyptiens. Mais il nous semble préférable d'y voir une reprise des *mysteria* du par. 34 ; *historia* aurait alors le sens de « représentation en l'honneur des dieux » (cf. E. Löfstedt, *Vermischte Studien zur lateinischen Spachkunde und Syntax*, Lund, 1936, p. 97).

21-22. sacra omnia et templa omnibus ornata : les *sacra*, par opposition aux *templa*, ce sont tous les lieux consacrés : chapelles, enclos... Quant au verbe *ornare* il ne doit pas être compris dans le sens de décorer, mais dans celui tout aussi classique de être pourvu.

22. aeditimi... abundant : il y a là énumération de tous ceux qui ont affaire avec les *sacra* et les *templa*. Les *aeditimi* (correction évidente du *ditimi* de l'apographe) forment une catégorie inférieure du clergé, ce sont ceux que l'on appelle en général les néocrates. Après eux on attendrait, non pas les prêtres, les *sacerdotes*, mais une autre catégorie inférieure celle des ζαλοφοι ; il est à peu près certain que le traducteur entraîné par la ressemblance extérieure des deux mots a pris les uns pour les autres. Viennent ensuite les prêtres proprement dits, les ιερεϊς que le traducteur, ayant déjà employé *sacerdotes*, a traduit par *ministri*. Ayant ainsi donné les diverses fonctions du clergé normal d'un temple, il nomme ensuite d'autres personnages à fonction religieuse : les aruspices, nombreux en Égypte, qui, d'après une tradition rapportée par Hérodote (II, 57), y auraient appris leur art et dont l'importance à Alexandrie nous est attestée par l'*Histoire Auguste* (*Vie de Saturninus* 7) ; les adorateurs, terme assez mystérieux dans lequel nous verrions volontiers une allusion aux reclus du temple de Sérapis connus par les papyrus (cf. bibliographie dans W. Tarn, *op. cit.*, p. 333) ; enfin les devins sur lesquels il n'est pas besoin d'insister tant leur renommée était grande : ce sont les devins magiciens de l'histoire de Moïse (*Exode*, 7, 11-12).

24. fit omnia ordine : construction grecque.

25. uittas : de quelles bandelettes s'agit-il ? Celles des victimes, des sacrificateurs ou les guirlandes qui décoraient les autels ? Il nous semble qu'il y a ici une lacune, ou que l'inutile *simul* a pris la place d'un mot qui manque.

26. diuinum odorem : la correction de l'impossible *ordinem* de l'apographe, simple répétition de l'*ordine* qui précède s'impose. Cette odeur est divine parce qu'elle est destinée aux dieux et qu'elle est digne d'eux.

26-27. spirantia inuenies : là encore la correction s'impose à la place du *spirauen* de l'apographe.

Nous terminerons le commentaire de ce paragraphe par les traductions de Vassiliev et de Mommsen pour cette dernière phrase. La première pour montrer nos différences d'interprétation, la seconde comme témoignage de l'à peu près de ses traductions.

Vassiliev : « All the shrines and temples are adorned lavishly ; temple-wardens, priests, ministers, soothsayers by the entrails of animals, worshippers, and the best diviners abound (there) ; everything is performed in proper order. Therefore you will always find the altars resplendent with fire and abounding in sacrifice and incense, as well as wreaths and censers filled with perfumes and emitting a divine odor. »

Mommsen : « Il y a en Égypte des sanctuaires de toute sorte, des temples magnifiquement ornés ; dans la foule se trouvent des sacristains, des prêtres, des prophètes, des croyants, d'excellents théologiens, et tous sont rangés d'après leur ordre hiérarchique ; toujours la flamme brille sur les autels, les prêtres sont ornés de leurs bandeaux, et les encensoirs exhalent leurs violents parfums » (sic ! Mommsen, *Histoire romaine*, t. XI, trad. Cagnat-Toutain, Paris 1889, p. 200, n. 1).

XXXVII, 1. iudicibus bene regentem : la traduction qui se présente normalement à l'esprit est celle adoptée par Vassiliev « You will find that the city is well governed by judges ». Mais cette traduction est tellement en opposition avec ce qui suit qu'il ne nous semble pas possible de l'adopter, et cela d'autant plus que la logique voudrait alors un passif et non un actif.

2. **in contemptum se facile mouet** : l'apographe porte *in contemptu semen* ce qui ne veut rien dire, d'où les nombreuses conjectures (cf. apparat critique). Le raisonnement nous semble postuler la présence d'un verbe qui explique cette attitude du peuple alexandrin, d'où notre restitution qui a l'avantage de conserver la majeure partie des lettres de l'impossible *semen*. Pour le sens de *contemptus*, cf. *Histoire Auguste, Vie des deux Galliens*, 5.

4. **intrans** : ce verbe donne nettement l'impression que l'entrée en charge du gouverneur s'accompagnait d'une cérémonie officielle d'intronisation au cours de laquelle les gouverneurs, comme les souverains hellénistiques et les empereurs, « entraient dans leur bonne ville » (cf. E. Pax : art. *Epiphanie*, V, b¹ in *Reallexikon für Antike und Christentum*, t. V, 1962, c. 844-846).

4-5. **ad eos... non tardat** : la population alexandrine avait la réputation justifiée de se soulever fréquemment et sans grand motif ; comme toute foule en fureur elle pratiquait alors la lapidation de ses adversaires et l'incendie des bâtiments publics et privés (par exemple : Philon d'Alexandrie, *Ambassade à Gaius* ; Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, VI, 41, 1-9 ; *Histoire Auguste, Vie d'Émilien*, 22). Souvent les troupes casernées dans la ville étaient obligées d'intervenir : « Sachez que nous sommes très occupés, car nous avons réprimé le tumulte et l'anarchie dans la ville » (lettre du soldat Claudius Terentianus à son père au II^e siècle, *Pap. Michigan*, t. VIII, n^o 477, inventaire 5399, 1, 29-32).

6. **incomprehensibilis** : la contradiction entre la folie du peuple et la sagesse des philosophes explique suffisamment le sens du mot de l'apographe. *L'irreprehensibilis* de la *Description*, préféré par Müller, affaiblit considérablement le texte.

6-8. **et totius... philosophorum** : nous avons là une reprise du thème développé au paragraphe 34 qui va permettre d'introduire la médecine alexandrine. De toute manière la correction *uarietate*, au lieu de *ueritate*, proposée par Lumbroso et adoptée par Vassiliev et Felenkovskaia, ne s'impose absolument pas.

Bien que non cité par lui, ce texte ainsi que celui du paragraphe 34 confirment ce qu'écrivit H. I. Marrou (« Synesius of

Cyrene and alexandrian neoplatonism », dans *The conflict between paganism and christianity in the fourth century*, Essays edited by A. Momigliano, Oxford 1963, p. 126-150) sur la non-existence à Alexandrie d'écoles organisées à la manière de celles d'Athènes à la même époque.

9-12. **itaque et Aesculapius... constat** : héritiers des grands médecins de l'Alexandrie hellénistique, les médecins alexandrins ont conservé, sous l'Empire, une très grande réputation ; nous rappellerons le médecin de Plinius le Jeune (*Lettres* X, 5, 6 et 7), l'admirable chirurgien qui soigna l'ami de S. Augustin, Innocent (*Cité de Dieu*, XXII, 8) et l'affirmation d'Ammien Marcellin : « il suffit à un médecin, pour établir son autorité dans son art, de dire qu'il a fait ses études à Alexandrie » (XXII, 16, 18 *pro omni tamen experimento sufficiat medico ad commandandam artis auctoritatem, Alexandriae si se dixerit eruditum*).

12-13. **et aeres... temperatos** : notation climatique conforme à la tradition (cf. Ammien Marcellin, XXII, 16, 8 « là les vents soufflent avec salubrité, l'air est tranquille et doux », *inibi aerae salubriter spirant, et aer est tranquillus et clemens*).

13-15. **et haec quidem... possibile est** : conclusion habituelle, mais beaucoup plus sèche que pour la Syrie ; malgré son admiration pour l'Égypte, l'auteur n'a aucun scrupule à en terminer la description pour passer à une autre région, et cela d'autant plus qu'il ne sait rien de ce qui la concerne en dehors d'Alexandrie.

XXXVIII, 1. **deinde iam de dextris iterum Syriae supra** : cette cascade de particules, dont on voit mal le sens, a de fortes chances d'être d'origine sémitique (cf. p. 99). *Syriae* est complément de *de dextris* et s'explique, comme le de *laeva parte* du paragraphe 34, beaucoup plus par l'utilisation d'une carte que de toute autre manière. Le problème est celui de l'interprétation de *supra* : au-dessus de la Syrie ou au-dessus de l'Égypte ? La logique voudrait au-dessus de l'Égypte, mais en l'absence de carte de l'époque il est impossible de décider, d'autant que, comme nous l'avons dit, *supra* peut se rapporter à la Syrie située au-dessus de l'Égypte

pour un observateur situé en Égypte et regardant vers l'est (cf. ci-dessus p. 257).

2. Arabiam : il s'agit de la vieille province d'Arabie créée à la suite des conquêtes de Trajan aux confins des déserts de Syrie et d'Arabie, et non des provinces dites *Arabia* constituées au IV^e siècle au détriment de la Syrie.

Bostra : métropole de la province, elle était une étape importante sur les routes caravanières, en rapport avec la Syrie et l'Égypte, puissamment défendue par ses murailles (Ammien Marcellin, XIV, 8, 13).

4. tetrapyli : le tétrapyle de Bostra n'est pas connu par ailleurs mais son existence est possible, sinon vraisemblable. Cependant on peut se demander si notre auteur n'entend pas par là l'arc monumental élevé dans cette ville sous Philippe l'Arabe par le préfet de l'*ala noua prima milliaria catafractariorum* en l'honneur du préfet de la *legio prima Parthica* (cf. Brünnow-Domaszewski, *Arabia, op. cil.*, t. III, p. 14-20).

XXXIX. 1. deinde iterum regio Ciliciae : on voit mal comment notre auteur peut passer directement de l'Arabie à la Cilicie, étant donné qu'elles n'ont aucune frontière commune. La solution se trouve peut-être dans le sens à accorder à *iterum*. Au paragraphe précédent, nous l'avons traduit par « en revenant ». Ici ce sens paraît insuffisant : c'est pourquoi nous le traduisons par « de l'autre côté », nous plaçant toujours par rapport à la Syrie qui sert de point de repère pour la localisation des provinces orientales.

1-2. faciens multum uinum : la fertilité de la Cilicie Pédiade nous est attestée par Strabon (XIV, 668) et par Ammien Marcellin qui la qualifie de « terre riche en tous les biens » (Ammien Marcellin, XIV, 8, 11 : *Cilicia spatii porrigitur late distentis, diues bonis omnibus terra*) ; mais sa production viticole n'est pas autrement célèbre, c'est à l'Isaurie voisine qu'Ammien Marcellin l'attribue (XIV, 8, 1).

3. Tarsus : la capitale de la Cilicie, sur le Cydnus, à quelques kilomètres de la mer, passait pour l'une des plus belles villes de l'Orient ; célèbre par ses écoles de rhétorique (Strabon, XIV, 674), elle l'était aussi par son industrie textile du lin (Dion Chrysostome, *Or.* XXXIV, 21 ; *Éd. de Dioclétien*,

ch. 26, 27 et 28 *passim*) qu'il est curieux de ne pas voir mentionner ici. A cette industrie il faut joindre celle du poil de chameau pour la fabrication des tentes qu'aurait pratiquées S. Paul d'après la tradition (*Actes des Apôtres*, 18, 3).

XL, 1. in superiori parte : donc au nord ; encore une notation qui évoque l'utilisation d'une carte par l'auteur.

2. uiros nobiles : on reviendra plus loin (par. 44) sur les qualités de la population ; nier celles-ci, en vertu d'une scholie de Perse « les Cappadociens ont un penchant naturel à préférer les faux témoignages » (ad. uers. VI, 77 *Cappadoces... habere studium naturale ad falsa testimonia preferenda*), comme le fait Sinko, est pour le moins exagéré.

Caesaream : Césarée de Cappadoce, qui conserve encore ce nom, Kaisarieh, est l'antique Mazaca ; appelée ainsi par Tibère, elle était bien située au pied du mont Argée et avait une population nombreuse au témoignage d'Ammien Marcellin (XX, 9, 1 : *Caesaream... antehac Mazacam nominatam, opportunam urbem et celebrem, sub Argaei montis pedibus sitam*).

2-3. frigora autem maxima : notation conforme aux rigueurs de l'hiver sur les hauts plateaux d'Anatolie, rigueurs dont souffrirent S. Basile pendant son épiscopat (Basile de Césarée, *Lettres* 27 et 30, ed. Y. Courtonne, coll. Budé, t. I, Paris 1957) et S. Jean Chrysostome pendant sa captivité (S. Jean Chrysostome, *Lettres à Olympias*, XII, 1^a, ed. A. M. Malingrey, Sources chrétiennes, t. XV, Paris 1947).

4. sine aliquo artificio : il faut entendre qu'il est nécessaire de bien se couvrir et de bien se chauffer.

5-6. Ieporinam uestem : vêtements en poil de lièvre ; il s'agit des *strictoriae leporinae* de l'Édit de Dioclétien (XIX, 62) ; l'utilisation du poil de lièvre, semblable à celle du lapin angora de nos jours, nous est également attestée par le *Digeste* qui nous montre l'extension du terme laine au duvet des oiseaux : « (si l'on a légué de la laine) je crois que les laines léguées comprennent même la laine de lièvre, la laine d'oie et la laine de chèvre » (D. XXXII, 70, 9... *lana legata etiam leporinam lanam, et anserinam, et caprinam credo conlineri*). De toute manière, Vassiliev et Felenkovskaia commettent un

contresens en traduisant par « vêtements en peaux de lièvres », « clothing of hare skin ».

6. **babyloniarum pellium** : ce sont les *pelles uabulonicae* (sic) de l'*Édit de Dioclétien* (VIII, 1) ; il s'agit de peaux préparées de telle sorte qu'elles acquéraient une très grande souplesse et pouvaient servir à de nombreux usages tels que la reliure de *codices*, comme le montrent les conseils de S. Jérôme à Laeta pour l'éducation de sa fille Paule : « au lieu des gemmes et de la soie, qu'elle aime les volumes divins. Ce n'est pas dans la mosaïque enluminée d'or ou de cuir de Babylone qu'elle cherche son plaisir, mais dans la netteté correcte et savante des textes » (S. Jérôme, *Lettre* 107, 12, trad. J. Labourt, coll. Budé, t. V, Paris, 1955 : *Pro gemmis et serico diuinis codices amet, in quibus non auri et pellis Babyloniae uermiculata pictura, sed ad fidem placeat emendata et erudita distinctio* ; texte non utilisé, en ce qui concerne la reliure des *codices*, par E. Arns, *La technique du livre d'après S. Jérôme*, Paris 1953) ; ou encore pour la fabrication des tentes (Zonaras, XIII, 5). De toute manière il s'agit d'un produit de luxe. Là encore Vassiliev et Felenkovskaia, en comprenant « vêtements en peaux de Babylone » (« clothing... of Babylonian skins »), nous paraissent commettre un contresens.

6-7. **illorum diuinorum animalium** : ces *animalia* ne peuvent être, suivant les usages de la langue du iv^e siècle, que les chevaux. Les chevaux de Cappadoce étaient très renommés (Oppien, *Cynégétiques*, I, 171 et 198 ; Némésien, *Cynégétiques*, 246-247), en particulier ceux des élevages impériaux dont il est ici question, ainsi que le prouve l'adjectif *diuinus*. Les haras de l'Empereur étaient placés sous la direction du *comes diuinarum domorum per Cappadociam* (C. Th. VI, 30, 2 ; Libanios, *Lettre* 1222 ; O. Seeck, « Die Briefe des Libanios zeitlich geordnet », dans *Texte und Untersuchungen*, neue Folge t. XV, Leipzig 1906, p. 36-37), et un titre de loi leur est consacré au *Code Théodosien* (C. Th. X, 6 *de grege dominico* ; cf. le commentaire de Godefroy qui s'appuie, comme il est normal de sa part, sur ce passage de l'*Expositio*). Felenkovskaia affaiblit le sens de *diuinorum* en traduisant par « célèbres » ; quant à Vassiliev, il poursuit ses

contresens en comprenant qu'il s'agit encore de vêtements en peaux : « as well as fine (clothing of the skins) of its famous animals. »

XLI, 1-2. sibi sufficiens : comme le remarque justement Lumbroso, il y a une véritable hiérarchie économique des provinces dans notre texte. En bas les provinces qui ne se suffisent pas à elles-mêmes et doivent importer leur nourriture (cas de la Grèce), au milieu celles qui se suffisent à elles-mêmes comme la Galatie, enfin au sommet celles qui non seulement se suffisent à elles-mêmes, mais peuvent exporter comme l'Égypte.

2. **negotiatu uestem plurimam** : comme toutes les régions intérieures de l'Asie Mineure la Galatie était un pays d'élevage, donc d'industrie textile, mais celle-ci nous est fort mal connue (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXIX, 33). Elle produisait d'autre part le *coccus*, sorte de cochenille du chêne que l'on prenait pour un fruit, qui était utilisé dans l'industrie tinctoriale (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, IX, 134 et 141 et commentaire de E. de Saint-Denis, coll. Budé, t. IX, Paris 1955, p. 137 ; *ibid.*, XVI, 32 et commentaire de J. André, coll. Budé, t. XVI, Paris 1962, p. 107 et 111). D'autre part, les commerçants galates étaient assez réputés : ils vendaient de tout (Ammien Marcellin, XXII, 7, 8) et en particulier des esclaves (Claudien, *Contre Eulrope*, I, 58-61).

3. **milites bonos dominis praestat** : les Galates jouissaient de la même réputation militaire que les Gaulois, leurs frères de race : « la société aristocratique des seigneurs celtes (de Galatie) se montra très loyale envers l'Empire, elle fournissait d'excellents soldats » (A. Piganiol, *Histoire de Rome*, coll. Clio, t. III, 3^e éd., Paris 1949, p. 372). C'est avec des contingents galates qu'Auguste avait créé en 9 de notre ère la *legio XXII Deiotariana* ; nous connaissons également une *cohors II Galatarum Arieldela* cantonnée en Palestine à la fin de l'Empire (*Notitia dignitatum, pars Orientalis*, éd. O. Seeck, *op. cit.*, XXXIV, 44). Ils fournissaient vers la même époque le recrutement des bucellaires (cf. E. Böcking, *Notitia dignitatum*, 1839-1855 Bonn, t. I, p. 208 ; t. II, p. 26 et 1045.)

Expositio.

4. **Ancyra** : la vieille capitale des Tectosages était devenue la métropole de la province. Elle était située à un carrefour très important sur la grande route de Constantinople à Tarse (cf. A. Gren, *Kleinasien und der Ostbalkan in der wirtschaftlichen Entwicklung der römischen Kaiserzeit*, Uppsala 1941, p. 44 et 162-163). Ce fut la route que suivit Julien pour aller de Constantinople à Antioche (Ammien Marcellin, XXII, 9).

4. **diuinum panem** : cette indication montre l'imprécision de notre auteur sur les spécialités locales des provinces intérieures de l'Asie Mineure. Nous ne trouvons nulle part ailleurs mention d'une spécialité de pain galate ; au contraire, nous connaissons bien la réputation du pain de Cappadoce. Au témoignage d'Athénée (*Deipnosophistes*, III, 28), il était fait de farine pétrie avec du lait, de l'huile et du sel ; c'est sans doute lui que loue S. Jean Chrysostome dans une lettre écrite de Césarée de Cappadoce, au cours de son voyage d'exil (*Lettre 120 à Théodore*, PG, t. 52, col. 674).

Pourquoi ce pain est-il qualifié de *diuinum* ? L'adjectif doit-il être pris dans son sens technique, comme au paragraphe précédent ? Nous devrions alors comprendre qu'il est fait avec le blé récolté sur les terres impériales, c'est possible. Il nous semble cependant qu'il vaut mieux comprendre *diuinum* dans son sens le plus fréquent dans l'*Expositio*, c'est-à-dire « digne des dieux. » En effet le fait d'être pétri avec du blé impérial ne suffit pas à expliquer la mention de ce pain, c'est sa haute qualité qui en fait une friandise recherchée.

XLII, 1. iterum : on voit difficilement comment interpréter ce nouvel emploi de la particule ; c'est pourquoi nous nous contentons de traduire par « encore » dont le vague correspond à nos hésitations.

Phrygia : la mention de cette province du diocèse d'Asie au milieu des provinces du diocèse du Pont est aberrante ; c'est une des preuves du dédain, ou de l'ignorance, de notre auteur pour tout ce qui concerne la géographie administrative.

1-2. **fortes uiros** : c'est là un qualificatif que l'on ne s'attend guère à voir appliquer aux Phrygiens qui, comme le rap-

pelle justement Sinko, avaient plutôt une réputation de mollesse, due en grande partie aux prêtres eunuques de la Grande Mère ; c'est le Phrygien efféminé (cf. Ausone, *Tech-nopaegnia*, v. 87 *femineus Phryx*). Mais la connaissance qu'a notre auteur des Phrygiens est une connaissance purement livresque, datant de ses études scolaires ; pour lui ce sont les Troyens. De plus, il ne faut pas oublier que la *Notitia dignitatum* nous fait connaître, et en Palestine, une *cohors quarta Frygum* (*Nol. dign., pars orientalis*, XXXIV, 41, éd. O. Seeck) ce qui permet de penser que la réputation traditionnelle de ce peuple n'était pas méritée.

2-3. **Homeri quoque et Vergili** : point n'est besoin de voir dans cette citation, avec Sinko, une interpolation ; la mention des Phrygiens-Troyens doit amener fatalement sous la plume d'un homme qui possède une certaine culture scolaire gréco-latine la mention des deux auteurs fondamentaux de l'enseignement classique (cf. H. I. Marrou, *Histoire de l'éducation*, op. cit., p. 373).

4. **conscriptentium** : en soi cette faute est horrible, nous la conservons cependant car, si elle peut être la faute d'un copiste, elle peut aussi fort bien être le fait du traducteur entraîné par la construction grecque. Lumbroso la rapproche justement d'une faute similaire de la Vulgate (Luc, 7, 32) *infantibus qui in foro sedentibus* résultant du grec *παιδίοις τοῖς ἐν ἀγορᾷ καθήμενοις*.

5-6. **quae uestem... laodicena** : Laodicée de Phrygie sur le Lykos était un gros centre de commerce et d'industrie ; elle possédait, entre autres, une puissante industrie textile qui travaillait la laine comme le lin, et dont les produits sont constamment cités dans les chapitres de l'Édit de Dioclétien sur les tissus et la teinturerie (*Éd. de Diocl.*, ch. XIX à XXVIII) ; cf. W. Ramsay, *Cities and bishoprics of Phrygia*, t. I, Londres 1895, p. 40 s. ; T. R. S. Broughton, *Roman Asia*, dans T. Frank, *Economic survey of ancient Rome*, t. IV, Baltimore, 1938, p. 814-821).

Parmi les spécialités de cette industrie, notre texte ne retient qu'un vêtement appelé du nom de la ville *laodicena* et qu'il qualifie de *sola et nominata*. Que faut-il entendre par là ? La traduction littérale, telle que l'ont adoptée Vassiliev et

Felenkovskaia, est assez ambiguë du fait que Laodicée exportait toutes sortes de vêtements et non pas une seule qualité. Aussi une autre interprétation a-t-elle été proposée depuis longtemps : parmi les productions de l'industrie textile de Laodicée figure un vêtement dit *φιβουλατώριον Λαδικήνον ἀπλοῦν* ; le premier terme se comprend aisément, il s'agit d'un vêtement drapé qui tenait à l'aide d'une fibule sur l'épaule (*Éd. de Diocl.*, XIX, 16), mais que veut dire le second adjectif, que l'on retrouve plusieurs fois dans ce même chapitre de l'Édit, malheureusement dans des passages tellement mutilés qu'il n'y a rien à en tirer pour le moment (*ibid.* 14 r, 14 v). Si nous en croyons Hésychius (*ad uerbum*) *ἀπλοῦς, μικρόν ἱμάτιον* ; il s'agirait donc de vêtement d'un seul tenant (d'après Broughton, *loc. cit.*) de petite taille. C'est ainsi que W. Ramsay (*op. cit.*, p. 40, n. 3) interprète notre texte à la suite d'une hypothèse de Ch. Waddington ; pour eux *sola* ne serait autre que la traduction maladroite d'*ἀπλοῦς*. Nous avons donc compris : « Laodicée exporte des vêtements d'une seule pièce connus sous le nom de laodiciens ».

Il y a cependant une objection à cette interprétation, qui aurait pu nous empêcher de l'adopter : comment se fait-il que parmi tous les produits de l'industrie de Laodicée notre auteur n'ait retenu que celui-là, alors qu'il semble bien avoir été un produit de qualité ordinaire ?

XLIII, 1. deinde huius supra Armenia minor : ce texte est aussi difficile à comprendre que celui de la *Descriptio* : *huic superius Armenia minor coniungitur*. Comment la province romaine d'Arménie, dont il s'agit ici, peut-elle être dite limitrophe de la Phrygie et au-dessus d'elle, c'est-à-dire au Nord ? Nous ne voyons d'autre explication qu'une inadvertance, non de l'auteur, mais de la carte qu'il utilisait.

1-2. equites et sagittarios : vraisemblablement des archers à cheval. La réputation des archers arméniens était bien connue comme le montre Lucien : « tu me parais en effet déterminé à pousser jusque chez les Arméniens et les Parthes, peuples belliqueux et adroits à tirer de l'arc » (*Le navire ou les souhaits*, 33, trad. E. Chambry, *Œuvres complètes* de Lucien, Classiques Garnier, t. III, Paris 1934,

p. 226) ; d'autre part la *Nolitia dignitatum*, nous fait connaître des *comites sagittarii Armeni* (*Nol. dign.*, *pars orientalis*, ch. VI, 31). Mais ces corps de troupes étaient plutôt recrutés parmi les barbares de la Grande Arménie (V. Chapot, *La frontière romaine d'Asie*, *op. cit.*, p. 116) ; il y a donc confusion entre les deux Arménies, ce qui ne doit pas nous étonner vu l'ignorance de la région que manifeste notre auteur.

XLIV, 1. Paphlagonia et Pontus : c'est toute la région bordière du Pont-Euxin au nord de la Cappadoce et de l'Arménie. Il s'agit ici des régions géographiques plus que des divisions administratives, puisque le diocèse du Pont recouvrait des régions beaucoup plus vastes et que la province du Pont n'existait pas en tant qu'unité administrative. Il y avait en effet deux provinces du Pont : à l'ouest l'Helénopontus ou Diospontus et à l'est le Pontus Polemoniacus (*Laterculus Veronensis*, II, 1 ; 6 et 7).

1-2. uirorum diuitum : l'auteur, ne sachant pas grand-chose sur ces régions, se rattrape en insistant sur la réputation des indigènes dont il a pu entendre parler.

3. in doctrina : la vigueur intellectuelle des habitants de ces régions se marque par la célébrité des Pères Cappadociens (S. Basile de Césarée, S. Grégoire de Nazianze, S. Grégoire de Nysse ou encore Amphiloque d'Iconium), Pontiques (S. Grégoire le thaumaturge ou Évagre), Galates (Palladius). L'œuvre de Libanios nous a conservé les noms de beaucoup de ses élèves, tant chrétiens que païens, originaires de ces pays : 12 cappadociens, 16 galates et 20 arméniens (P. Petit, *Les étudiants de Libanios*, p. 124-135). Il ne faut pas oublier non plus que c'est à Macellum, non loin de Césarée de Cappadoce, que le jeune Julien fit ses études au temps de son internement. C'est là qu'il connut le futur évêque d'Alexandrie, Georges de Cappadoce, comme il le rappelle dans les lettres qu'il écrivit après le massacre de ce dernier par la population de la ville en 361. Il nous le décrit comme un fin lettré qui « avait une très vaste et importante bibliothèque, où figuraient les philosophes de toutes sortes et beaucoup de commentateurs », qu'il avait mise à sa dispo-

sition : « pour ma part je connais les livres de Georges, si pas tous, du moins en grande partie. Car il m'en a communiqué quelques-uns lorsque j'étais en Cappadoce, pour que j'en eusse une copie, puis il les a repris » (*Lettres*, 106 et 107, trad. J. Bidez, coll. Budé, t. I, 2).

in omnibus bonis : ce cliché de l'*Expositio* n'a ici aucune valeur particulière, il est simplement destiné à équilibrer la phrase.

4-6. mulieres... putentur : la beauté des femmes de ces régions ne nous est pas autrement attestée ; mais il faut souligner, avec Lumbroso, l'emploi de l'adjectif *candida* pour les désigner, non pas simplement blanc mais brillant de même que λευκή, car il caractérise le teint des déesses. Cela explique qu'il entraîne automatiquement la proposition *ut uisae deae esse putentur*, sans que l'on ait besoin de faire intervenir, comme le voudrait Sinko, des réminiscences d'Ovide. Cela nous semble d'accord avec la tradition qui prêtait aux femmes gallo-grecques, comme à leurs sœurs gauloises, un teint de lait, ainsi qu'à la présence dans ces mêmes régions des Leuko-syriens (Strabon, XII, 452). Peut-être faut-il voir dans tout ce passage, comme pour les Libanitides, une évocation des sanctuaires à prostituées sacrées bien connus en Asie Mineure (culte du Mâ de Comana en Cappadoce et dans le Pont ; Strabon, XII, 535, 559).

6-8. uiros itaque... prudentes uiros : la répétition au début et à la fin de la phrase de *uiros* peut sembler étrange ; nous pensons cependant qu'elle doit être maintenue, elle manifeste la volonté d'insister sur les vertus de ces hommes. De toute manière la correction de Godefroy et de Müller *uirosae* ou *uiriosae* est absurde, par suite du caractère péjoratif de cet adjectif en contradiction formelle avec l'esprit du texte ; tout au plus pourrait-on accepter l'autre conjecture de Müller, suivie par Riese, c'est-à-dire la suppression du *uiros* final et de l'*et* qui le précède. Autre correction inutile, celle de Sinko transformant *provinciae* en *provincia* et supprimant *hoc est... et Cappadocia*. Cette correction va contre le sens général du paragraphe qui associe étroitement les habitants de ces diverses régions.

Pour ce qui est du sens de *prudentes*, nous nous contentons

d'employer l'adjectif *prudens*, en mettant entre parenthèses son explication de prud'homme ; ce faisant nous lui donnons son sens ancien et juridique, celui qui connaît la prudence, la jurisprudence comme nous disons de nos jours, la *prudentialia* comme dit la phrase suivante.

9. in duo comitata : nous maintenons l'orthographe de l'apographe, simple transcription de l'accusatif grec, plutôt que de la corriger en *comitalus*. Il ne semble pas qu'il faille attacher à ce mot un sens technique très précis, cependant cette dualité de la cour correspond bien à ce que nous avons dit de la date de l'*Expositio*, puisqu'il y a alors deux empereurs, Constance et Julien, donc deux *comitalus*.

10-12. multos ibi... et Galatas : la correction de Lumbroso (introduction de *magis*), est inutile ; en effet, l'ellipse de *magis* est courante dans le latin tardif (cf. E. Löfstedt, *Vermischte Studien*, p. 25).

Nous pensons que le passage signifie ceci : les « prudents » de ces pays ont une telle valeur qu'ils sont utilisés de préférence à tous autres dans l'administration impériale, si bien que l'on en trouve très peu auprès des simples gouverneurs de provinces. Quant à *quomodo*, il faut le comprendre, par analogie avec la phrase du début, comme l'équivalent de *similiter* ; le texte groupe en effet les pays deux par deux : d'une part la Paphlagonie et le Pont, d'autre part la Galatie et la Cappadoce. Quant à la Phrygie et à l'Arménie, elles n'interviennent plus, ce qui nous amène à nous demander si dans l'original elles occupaient bien cette place qui, nous l'avons dit, est aberrante.

12-13. temptari... putantur : la traduction littérale offre un sens suffisamment satisfaisant pour que l'on ne soit pas obligé de recourir à l'interprétation de Lumbroso : « c'est pourquoi on leur confie volontiers la direction des affaires qui dépendent plus directement de la *iussio* impériale. »

14. diuitia : l'apographe porte un incompréhensible *deuitia* qui a été à l'origine de restitutions aussi nombreuses que les commentateurs. Celle que nous proposons a l'avantage de modifier le moins possible le texte transmis. Nous comprenons, par analogie avec ce qui est dit au paragraphe 62 des

peuples du désert, que le bien est inné chez eux : c'est un don de la nature, une richesse qu'ils tiennent directement d'elle. Comme le remarque Lumbroso, dans sa seconde édition, nous aurions là un calque de l'expression grecque $\pi\lambda\acute{o}\tau\omicron\varsigma$ τῆς φύσεως.

15. maioribus et mellioribus : nous conservons à ces deux termes un sens très général bien que le contexte permette d'y voir les empereurs, Augustes ou Césars.

Tout ce passage est en conformité avec l'histoire des préfets du prétoire au IV^e siècle, à la fin du règne de Constance (cf. p. 72).

XLV. 1. sunt enim media terrena : comment expliquer cette monstruosité qui fait ignorer à notre auteur toute la côte méridionale du Pont-Euxin et un port aussi important que Sinope ? Utilisation d'une carte imprécise avons-nous dit (p. 78), peut-être mention sur cette carte de la vieille appellation de *Pontus mediterraneus* pour les régions intérieures du Pont (cf. V. Chapot, *Le monde romain*, coll. « Évolution de l'Humanité » n° 22, 2^e éd., Paris 1951, p. 230).

1-2. quoniam... mari : exemple remarquable du style volontiers redondant des transitions de l'*Expositio*. Nous allons reprendre la géographie des régions côtières là où elle a été laissée : c'est-à-dire aux frontières de la Cilicie.

3. Isauria : pour tout ce qui concerne les Isauriens cf. p. 22-23.

6-7. Pamphylia regio optima : cela n'est valable que pour la plaine côtière « vaste... abritée des vents du nord, bien arrosée par le Kestros, l'Eurymédon et le Mélas » (H. Metzger, « Les routes de S. Paul », dans *Cahiers d'archéologie biblique*, t. IV, Neuchâtel-Paris 1954, p. 15) et la région avoisinante.

7-8. oleum multum faciens : cette production destinée à l'exportation ne nous est pas connue autrement.

9. Pergen et Siden : association normale des deux grandes villes de la Pamphylie, la première célèbre par son temple d'Artémis (Strabon, XIV, 667) siège de panégyries annuelles, la seconde grand port, en partie artificiel (L. Robert, « Le port de Sidé », dans *Hellenica*, t. V, Paris 1948, p. 69-76 ;

A. M. Mansel, *Die Ruinen von Side*, Berlin 1963, pour le port : p. 43-47).

XLVI, 1. Lycia... dicitur : on pourrait songer à un simple lapsus ou à une faute du traducteur, mais la proposition suivante montre bien qu'il s'agit effectivement du Caucase. Sur l'origine vraisemblable de cette erreur, cf. p. 80.

XLVII, 1. Post Lyciam Caria. Et sic est maxima Asia : la manière dont est mentionnée la Carie est bizarre, d'autant qu'elle ne s'accompagne d'aucune description. C'est cette bizarrerie qui explique que l'auteur de la *Descriptio* l'ait purement et simplement supprimée.

Il faut penser que notre auteur, connaissant le nom de la Carie, la distinguait mal de l'Asie dont il la considérait comme faisant partie, d'où le *et sic* qui doit être compris dans un sens explicatif et non dans un sens de succession.

L'adjectif *maxima* ne fait pas corps avec le nom de la province, il n'en est qu'un attribut. L'Asie dont il est ici question ne correspond à aucune réalité administrative : elle est beaucoup plus petite que l'ancienne province ou que le diocèse, mais elle est beaucoup plus vaste que la nouvelle province, puisqu'il faut y inclure, outre la Carie, la Lydie dont il n'est pas question ailleurs.

3. maximas uero et ad mare multas : comme pour ce qui était des archers d'Arménie, nous nous trouvons en présence d'une expression amphibologique, mais, quelle que soit l'explication que l'on adopte, le sens final ne change guère.

4-6. Ephesum... splendida : quand on songe au luxe de détails sur les ports de la côte syrienne, on ne peut qu'être étonné d'une pareille sécheresse sur ceux de l'Asie occidentale, tant au point de vue économique qu'au point de vue monumental et religieux.

L'adverbe *similiter* reprend pensons-nous l'idée de port et veut dire que Smyrne, comme Éphèse, possède un port remarquable, d'où notre traduction.

6-7. regio autem tota lata : la correction de Godefroy *laeta* ne s'impose nullement, nous trouverons au para-

graphie 59 *Spania terra lala* : l'adjectif marque tout à la fois l'étendue et la richesse du pays.

7. *frugifera in omnia bona* : sur cette richesse cf. T. R. S. Broughton, *Roman Asia*, dans T. Frank, *Economic survey*, t. IV, *op. cit.*, p. 607 s.).

uina uaria : l'Asie possédait de nombreux crus, tels ceux d'Éphèse, de Smyrne, de Cnide, du Tmolos ou du Mésogis (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XIV, 74 s. ; cf. commentaire de J. André, *ad. loc.*). Cependant, malgré la richesse de ses crus, l'Asie ne produisait pas que pour la consommation de luxe. On y trouvait également des vins ordinaires qui étaient, eux aussi, destinés en grande partie à l'exportation (cf. T. R. S. Broughton, *op. cit.*, dans *Economic survey*, t. IV, p. 609-611 et p. 878).

8. *oridiam* : l'apographe porte *horidiam* que Godefroy a corrigé en *hordeum*, d'où les traductions de Vassiliev et Felenkovskaia « barley, orge ». En fait, l'erreur de l'apographe réside seulement dans le *h* initial et, comme nous y invite la *Descriptio* qui porte *oryzam*, il faut lire *oridiam*, doublet du précédent, et comprendre non point l'orge mais le riz. Ce dernier était l'une des principales céréales cultivées en Asie Mineure à l'époque romaine (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XVIII, 81), il était parfois utilisé à des fins médicinales (Horace, *Salires*, II, 3, 155).

purpuram bonam : l'Édit de Dioclétien nous fait connaître, entre autres, la pourpre de Milet. La traduction de Felenkovskaia est une paraphrase « tissus magnifiques teints de véritable pourpre ».

alicam : là encore l'apographe porte un mot inconnu, tout au moins dans sa transcription par Juret-Godefroy, *alicem*. Godefroy, entraîné par ce qui est dit de la pourpre syrienne (paragraphe 31), corrige en *alilinam*, Mais la *Descriptio* permet de rétablir le texte avec une minime correction (il peut s'agir tout aussi bien d'une faute de copiste que d'une faute de lecture de Juret). L'*alica* c'est essentiellement une semoule à gros grains (Caton, *de l'agriculture*, 76 ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XVIII, 81), mais Columelle connaît un *semen alicastrum* (*de l'agriculture*, II, 6, 3 ; II, 9, 8) que les *Origines* d'Isidore assimilent à l'*alica* (Isidore de

Séville, *Origines*, XVII, 3, 9). On s'accorde à penser qu'il s'agit de l'épeautre (Vassiliev : « spelt »).

Ce passage laisse cependant subsister une difficulté insurmontable : pourquoi la pourpre est-elle citée au milieu des produits agricoles ?

9. *cuius laudes... difficile est* : le texte se comprend parfaitement sans qu'il soit nécessaire de corriger *ponere* en *exponere*, comme le propose Lumbroso dans sa seconde édition. Par contre nous avons le choix entre garder *laudem* et corriger *permultas* en *permulla*, ou conserver *permultas* et mettre *laudes*. Cette seconde façon de faire nous a paru celle qui permettait d'arriver au sens le plus satisfaisant de la manière la plus simple. De toute manière l'une ou l'autre interprétation du texte aboutissent au même sens.

XLVIII, 1. *Hellespontus... ornata* : nous passons maintenant à la région nord-ouest de l'Asie Mineure, baignée tout à la fois par la mer Égée et par la Propontide. La richesse agricole de certains terroirs nous est bien connue : district de Lampsaque (Strabon, XIII, 589) ou district de Cyzique (Aelius Aristide, *Or.* XXVII, passim ; cf. A. Boulanger, « Aelius Aristide et la sophistique dans la province d'Asie au II^e siècle de notre ère », dans *Bibl. des écoles fr. de Rome et d'Alhènes*, t. 126, Paris 1923, p. 344).

2. *ciuitates autem* : bien que Riese considère le passage comme désespéré, le développement du *a*. de l'apographe en *aulem*, proposé par Müller et accepté par Lumbroso et Sinko, nous semble s'imposer, vu l'utilisation de cette particule dans l'*Expositio*.

3. *Troiam et Ilium* : les deux villes ne se confondent pas ; il s'agit sans doute d'Ilion, héritière de la Troie homérique (Strabon, XIII, 602) et de la ville hellénistique d'Alexandria Troias (Strabon, XIII, 604).

3-5. *Cyzicum... potest* : cette description est conforme à la réputation de Cyzique (cf. Aelius Aristide, *Or.* XXVII). Ce qui est loué tout d'abord c'est bien sa *positio*, et non comme pour Alexandrie ou Nicomédie, sa *dispositio*. En effet ce qui frappait le plus les Anciens c'était la situation de la ville sur son île rattachée au continent par l'action de

l'homme et entourée de ports remarquables aux multiples bassins (cf. W. Ruge, *art. Kyzicos* dans *PW*, t. 23, 1, c. ol. 228-232).

5-7. ibi enim Venus... uoluit : certes Cyzique était surtout célèbre par son temple d'Adrastée, la Grande Mère (Strabon, XIII, 588) ; mais, contrairement à ce que pensait Godefroy, c'est bien de Vénus et de son fils qu'il est ici question. Son culte dans la ville nous est attesté par sa présence sur les monnaies (*Catalogue of greek coins in the British Museum, Mysia*, Londres, 1892, Cyzique, n° 102) et par l'existence dans la ville d'une fontaine de Vénus dont les eaux agissaient comme un philtre (Isidore de Séville, *Origines* XIII, 13, 3). La réputation des femmes de Cyzique semble avoir correspondu à ce que dit notre auteur, puisqu'elles étaient recherchées en Perse comme demoiselles d'honneur (Aélien, fragment 46). Pour ce qui est du texte, nous maintenons *ornata* de l'apographe, rapporté à Vénus, dans le sens de « pourvue, munie », ici donc, puisqu'il s'agit de flèches, « armée ». La correction *ornatam* de Lumbroso et Sinko qui rapporte le mot à *pulchritudinem* oblige à de véritables acrobaties pour donner un sens satisfaisant : « Venere volle farvi belle le donne, di una bellezza (come si suol dire) munita (negli occhi) della freccia d'Amore ». (Lumbroso, première édition). Tout en conservant le texte reçu Vassiliev traduit en paraphrasant « and Venus, provided with the arrow of Cupido, wished to make this place famous for beautiful women » ; par contre Felenskovaia comprend comme nous.

XLIX, 1-2. admirabilem Bithyniam : après les brèves mentions bourrées d'erreurs qui concernent les autres provinces de l'Asie Mineure, notre texte retrouve un certain souffle avec la Bithynie, comme si l'auteur avait eu à sa disposition une source plus développée, ou le témoignage de quelqu'un qui y était allé. Il faut cependant remarquer son ignorance totale de la géographie administrative, puisque cette province est traitée à un endroit tel que le lecteur est en droit de supposer qu'elle fait partie de l'Asie, alors qu'elle était une des provinces du diocèse du Pont.

2-3. omnem fructum facit : la région côtière de la province participe à la richesse agricole des autres plaines du

pourtour de l'Asie Mineure, mais la source ne s'occupait que des villes, d'où la sécheresse de cette notation.

3. maximas : le texte reçu, *nullas*, est en contradiction avec la suite où seules Nicée et Nicomédie sont citées ; d'où notre correction qui s'appuie sur la *Descriptio*.

4-10. Nicaeae... constans : le texte de l'apographe est manifestement lacunaire, c'est pourquoi nous l'avons complété à l'aide du passage correspondant de la *Descriptio* qui explique ce que sont la « régularité et la beauté » de la ville. Cet éloge de Nicée est conforme à toute la tradition antique sur cette ville : « le tour de la ville a la forme d'un carré, d'une longueur de soixante stades ; elle est située dans une plaine et a quatre portes ; ses rues se coupent à angle droit de telle sorte que d'une pierre située au milieu du gymnase on peut voir les quatre portes » (Strabon, XII, 565-566).

A cette régularité du plan (*dispositio*), notre texte ajoute l'égalité de hauteur des édifices, telle qu'ils semblent avoir été alignés à l'aide d'un niveau, d'où son *aequalitas*. Malgré tout cette description est assez superficielle, puisqu'aucun monument de la ville n'est cité.

Contrairement à Lumbroso, nous ne pensons pas que le *constans* qui termine le passage reprenne *aequalitatem et formositatem* ; l'expression *in omnibus* laisse supposer qu'il s'agit suivant l'usage des *bona* de la ville, c'est pourquoi nous le comprenons comme une sorte de superlatif du verbe *ornare*, tel qu'il est employé dans l'*Expositio* dans le sens de « pourvu de ».

10-11. Nicomedia... admirabilis : métropole de la province, Nicomédie avait été au temps de Dioclétien la véritable capitale de l'Empire. Il en résulte de la part de celui-ci une vaste politique monumentale par laquelle « il s'efforça d'égaliser Nicomédie à Rome » (Lactance, *sur la mort des persécuteurs*, VII, 10 *Nicomediam studens urbi Romae coaequare*) ; mais il n'y a aucune allusion à l'œuvre de Dioclétien ici.

Le gros problème que pose cette description est celui de son inactualité si, comme nous le pensons, l'ouvrage date de 359 ; sur cette question, cf. p. 19-20.

12-14. opus publicum... a Constantino : l'incendie de cette basilique par la foudre (*diuinum ignem*) eut bien lieu sous le règne de Constantin, en 333 ou 334 (Cédrenus et Théodoret).

phane, *Chronographie*, ad annum), mais nous ne savons rien de la date de sa reconstruction. Elle fut à nouveau détruite lors du tremblement de terre de 358, puisque Libanios la cite dans sa monodie (Libanios, *Or.*, LXI). D'après J. Moreau (Lactance, *de mortibus persecutorum*, éd. J. Moreau, *Sources Chrétiennes* 39, Paris 1954, II, p. 246) elle aurait été construite par Dioclétien, mais rien ne permet de l'affirmer et cela cadre mal avec l'*antiquam* de notre texte.

15. circenses : le cirque de Nicomédie, lui, est véritablement une construction de Dioclétien qui l'inaugura un an après la célébration des fêtes de ses *uicennalia*, alors qu'il était gravement malade (Lactance, *sur la mort des persécuteurs*, XVII, 4 : *Nicomediam uenit morbo iam graui insurgente : quo cum se premi uideret, prolatus est tamen, ut circum quem fecerat dedicaret anno post uicennalia repleto*).

15-16. in qua... spectatur : le texte, tel qu'il se présente dans l'apographe est manifestement corrompu; nous adoptons la correction de Godefroy qui a l'avantage de présenter un sens satisfaisant sans dénaturer à l'excès le texte conservé. On pourrait à la rigueur admettre celle de Sinko : *in qua enim est* au lieu de *in qua eminet* ; elle est dans le style de l'*Expositio* et présente les mêmes avantages que celle de Godefroy. Mais il faut rejeter l'interprétation de Vassiliev, suivant les conjectures de Lumbroso, qui donne comme sujet à *eminet* la ville, parce que, en parlant d'autres cités, notre texte emploie la formule *operis publicis eminentes*, d'où : « *Nicomedia has also a circus, a very fine building, for which the city is famous, the games in this circus are very sedulously attended.* » Felenkovskaia, pour sa part, a adopté la correction de Müller et Riese, suppression de *eminet*, et traduit : « il y a également un très bel édifice de cirque ; les jeux qui s'y déroulent provoquent un énorme intérêt. »

L, 1. Thracia : nous quittons l'Asie pour l'Europe sans qu'il y soit fait la moindre allusion, ce qui peut sembler curieux. Notre auteur ignore-t-il les détroits ? Évidemment non. Décrivant les terres et non les mers, il ne lui semble pas nécessaire de les signaler, pas plus qu'il ne signalera au paragraphe 59 le détroit de Gibraltar entre l'Espagne et l'Afrique.

2. diues in fructibus : il s'agit ici uniquement des récoltes de céréales, car la Thrace avait la réputation de ne pas produire de fruits, et même pas de raisins (Pomponius Méla, II, 16 *raro usquam pomiferam arborem, uitem frequentius tolerat : sed eius quidem fructus maturat ac miligat*).

2-3. maximos... tolluntur : la haute taille et la valeur militaire des Thraces nous est bien connue. Nous rappellerons la description des Thraces de l'armée de Persée (Plutarque, *Vie de Paul-Émile*, 17), le portrait de l'empereur Maximin le Thrace, un ancien pâtre (fils, il est vrai, d'un Goth et d'une Alaine) entré dans l'armée pour sa taille gigantesque et sa force colossale (*Histoire Auguste, Vie des deux Maximins*, 2), ou encore le portrait qu'en donne Méla : « l'aspect de leurs corps est farouche et repoussant » (Pomponius Méla, II, 16 : *Viros benignius alii, non ad speciem tamen; nam et illis asper atque indecens corporum habitus est*). C'est là ce qui explique qu'ils étaient recherchés comme gladiateurs. A la fin de l'Empire la *Nolitia dignitatum* nous fait connaître un corps de Thraces parmi les *auxilia palatina* à la disposition du *magister militum praesentalis* de la partie orientale de l'Empire (*Nolitia dignitatum, pars orientalis*, VI, 60) ainsi que des cohortes en Égypte, en Arabie (*Not. dign., pars orientalis*, XXVIII, 45; XXXVII, 31, 32), en Bretagne et en Pannonie (*Not. dign., pars occidentalis*, XL, 50; XXXII, 59).

7-8. Heraclea... regale palatium : c'est l'antique Périnthe, dont le nom fut changé au temps de la tétrarchie en l'honneur de Maximien Hercule. Elle fut à plusieurs reprises résidence impériale (par exemple : sous Constantin en 326 et en 329, *C. Th.*, IX, 3, 2; 7, 1; XI, 30, 13; XII, 1, 17); d'où l'existence d'un palais impérial. Cet éloge contraste avec ce qui est dit de Constantinople.

8-10. Constantinopolis... spectatur : dans tout ce passage le parti pris hostile à Constantinople est évident. Cette ville n'a aucun mérite à posséder des monuments, à être riche ou bien ravitaillée, puisque c'est à Constantin qu'elle doit tout. De même, alors que toutes les autres villes citées, à l'exception de Carthage, sont louées pour leurs cirques et leurs jeux, Constantinople seule est condamnée.

LI, 1-2. Macedoniam quae, abundans omnia : au point de vue des produits végétaux, la Macédoine était productrice de blé (César, *Guerre civile*, III, 34) et de bois de construction (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XVI, 197).

2. eicit ferrum : la Macédoine était surtout célèbre par ses mines d'or et d'argent, en particulier autour de Philippes et de Datum (Strabon VII, fr. 33, 34 et 37) ; par contre il ne semble pas qu'elle ait produit du fer, tout au moins en quantité appréciable. Le texte de Sénèque auquel se réfère Lumbroso : « Philippe fit descendre dans une ancienne mine depuis longtemps abandonnée un très grand nombre d'hommes chargés de reconnaître combien elle était riche » (Sénèque, *Questions naturelles*, V, 15, 1, trad. P. Oltramare, coll. Budé, t. II, Paris 1929 *demissos quamplurimos a Philippo in metallum antiquum olim desilulatum, ut explorarent quae ubertas eius esset...*) concerne, comme le montre le contexte, uniquement des mines d'argent.

Nous avons d'ailleurs le droit de penser que notre auteur, qui ne connaît pas la région, a confondu avec les mines de fer du Norique, dont les produits devaient être exportés vers l'Orient par le port de Thessalonique.

2-3. plumam : contre tous les éditeurs, commentateurs et traducteurs, nous maintenons le texte de l'apographe et nous refusons de le corriger en *plumbum*, bien que la présence de ce métal semble naturelle dans un pays producteur d'argent. Mais *pluma* qui veut dire plume, duvet ou, comme nous l'avons vu, laine d'oiseau peut s'appliquer à des oreillers ou à des tissus utilisant ces matériaux. Malheureusement nous n'avons guère de renseignements sur cette industrie, aussi ce sens nous paraît-il assez douteux. Or *pluma* veut dire aussi broderie, et c'est à cette interprétation que nous nous rallions. En effet, l'abondance de la production aurifère de la région devait y encourager le travail des *barbaricarii*, brodeurs utilisant des fils d'or (Donat, *commentaire de l'Énéide*, XI, 77) que l'on trouve mentionnés dans l'Édit de Dioclétien au chapitre des brodeurs et des ouvriers de la soie (*Éd. Diocl.*, XX, 5-7). (Cf. K. Scherling, *art. pluma et plumarii*, dans *PW*, t. XXI, 1951, col. 612.)

3. lardum et caseum dardanicum : l'élevage des porcs

dans la haute vallée de la Morava, l'antique Dardanie, est resté jusqu'à nos jours l'une des principales productions de la région, au point de jouer un rôle essentiel dans les rapports de l'empire austro-hongrois et la Serbie dans les années qui précéderent la guerre de 1914 (cf. P. Renouvin, *La crise européenne et la Grande Guerre*, coll. « Peuples et Civilisations », t. XIX, Paris 1934, p. 31). Quant au fromage, nous n'avons aucune raison de douter que cette région en ait été productrice, au même titre que la Dalmatie sa voisine.

5. Thessalicam : située à l'extrémité de la *uia Egnatia* la ville reste prospère et son port envoie vers l'Orient les produits de l'intérieur des Balkans. L'importance de sa population nous est attestée par le nombre (7 000) des victimes du massacre de 390 (cf. J. R. Palanque, *S. Ambroise et l'Empire romain*, Paris 1933, p. 227 s.).

5. una eminentium : cela s'applique à sa valeur économique, mais aussi à la valeur artistique de ses monuments (cf. P. Lemerle, *Philippes et la Macédoine orientale à l'époque chrétienne*, dans *Bibl. de l'Éc. fr. de Rome et d'Athènes*, t. 158, Paris 1945, p. 70 s. pour son rôle économique et administratif).

LII, 1-2. Thessalia... dicitur : nous croyons nécessaire de corriger doublement le texte de l'apographe. Tout d'abord entraîné par le passage correspondant de la *Descriptio, multo abundans trilico*, nous introduisons *frumenta* ; ce faisant comment interpréter *aliis sufficere* ? Le sens qui se présente à l'esprit est alors « qu'elle suffit aux autres », c'est-à-dire aux autres provinces ; comme traduit Vassiliev « it supports other (countries) ». Mais ce sens ne nous satisfait pas, car nous ne connaissons pas, par ailleurs, d'exportations massives de la Thessalie vers les autres pays du monde romain. En fait son seul produit d'exportation, qu'il est d'ailleurs curieux de ne pas voir citer ici, était les chevaux de ses élevages. C'est pourquoi nous réintroduisons la notion que nous avons déjà rencontrée du pays qui se suffit à lui-même par l'adjonction de *in* et de *sibi*. La Thessalie, qui produit beaucoup de blé et doit donc en exporter une partie, se suffit pour ce qui est des autres productions.

Expositio.

3-4. **montem Olympum...** **Homerus ait** : point n'est besoin de supposer une citation, l'association Olympé-Homère est normale sous la plume d'un auteur possédant une certaine instruction, et qui cherche à faire étalage de ses connaissances littéraires.

4-5. **Achaiae, Graeciae et Laconicae terra** : la correction de Müller qui met les noms de pays en apposition à *terra* suivant l'usage habituel du texte ne s'impose pas, mais quel sens a cette liste ? Lumbroso propose de lire le premier terme au nominatif et de comprendre « la terre d'Achaïe, c'est-à-dire celle de Grèce et de Laconie ». En effet, l'Achaïe était une province dont on pourrait considérer que la Grèce, en donnant à ce mot le sens de Grèce continentale, et la Laconie, Grèce péninsulaire, ne sont que des régions. Mais le raisonnement de Lumbroso n'est pas convaincant car, si l'Achaïe est le nom d'une province qui contient la Grèce continentale et le Péloponèse, elle est aussi une vieille région de cette même Grèce.

Aussi considérons-nous, en définitive, que *terra* se rapporte aux trois et que c'en est l'ensemble qui forme la *provincia* du membre de phrase suivant.

5. **quae** : reprend *terra*, donc l'ensemble des trois régions.

5-6. **in se... potest** : nous adoptons la correction proposée par Müller, d'après le texte de la *Descriptio, in se studia habens*, ce qui nous amène à introduire, avec Lumbroso, *in* devant *aliis*, sinon la phrase n'aurait aucun sens.

Vassiliev, suivi par Felenkovskaia, n'admet aucune correction et traduit : « By her own resources (Greece) can support herself, but no others. » De son côté Sinko propose d'introduire *pauca* à la place de *studia* et de ne point apporter d'autre correction, ce qui donnerait : « qui, ayant peu par elle-même, peut se suffire, mais ne peut suffire aux autres provinces. » Ces deux traductions ne peuvent être acceptées, car elles sont en contradiction formelle avec la suite et avec le fait bien connu que la Grèce ne pouvait se suffire à elle-même et devait importer la majeure partie de sa nourriture.

6. **provincia breuis** : elle s'oppose ainsi à l'Asie et à l'Espagne qui, comme nous l'avons vu, sont dites *lata*.

7. **oleum** : la production de l'huile reste sous l'Empire

la principale ressource de la Grèce, en particulier de l'Attique, comme nous le rappellent les mesures prises par Hadrien pour réorganiser le commerce de l'huile (*IG*, III, 38 = *IG*², II, 1100 = F. Abbott et A. C. Johnson, *Municipal administration in the roman Empire*, Princeton 1926, p. 411-413 n° 90 ; cf. P. Graindor, « Athènes sous Hadrien », dans *Recueil de travaux de la Fac. des Lettres*, Le Caire 1934, p. 74 s. ; J. Day, *An economic history of Athens under roman domination*, Columbia, p. 189 s. ; B. d'Orgeval, *L'empereur Hadrien : œuvre législative et administrative*, Paris 1950, p. 231-233).

8. **mel atticum** : point n'est besoin de rappeler longuement la célébrité du miel de l'Hymette : « le meilleur est toujours celui qui se dépose dans les calices des meilleures fleurs, comme celui de l'Hymette » (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XI, 32, trad. A. Ernout, coll. Budé, Paris 1947 : *ibi optimus semper, ubi optimorum doliolis conditur, hoc est Hymetto*).

8-9. **fama doctrinarum et orationum** : cette renommée des sciences et des discours d'Athènes, c'est-à-dire de ses savants, ou de ses sages, et de ses orateurs, reprend les *studia* des lignes précédentes.

Malgré le mépris affiché par Synésius pour l'enseignement athénien (Synésius, *Epist.* 136), l'Université d'Athènes au IV^e siècle passait pour la première du monde romain et elle devait conserver cette primauté jusqu'à sa fermeture par ordre de Justinien en 529. Grâce au renom de ses maîtres, elle attirait les étudiants venus d'un peu partout, tant chrétiens que païens (cf. Grégoire de Nazianze, *Poème sur sa vie*, I, 333 ; Eunape, *Vie de Prohérésius*).

11-12. **Corinthum in negotio uigentem** : s'il faut en croire notre texte, Corinthe aurait retrouvé, malgré sa mise à sac par les Hérules en 267, toute sa prospérité économique ; cela est fort vraisemblable, étant donné sa situation hors de pair sur les grandes routes commerciales méditerranéennes.

12-13. **opus praecipuum amphitheatri** : cet amphithéâtre, non encore fouillé, se trouve à l'est de la ville ; c'est là que se donnaient les combats de gladiateurs dont il est fait mémoire dans Lucien (*Démonax*, 57).

13. Athenas uero : la mention de l'amphithéâtre de Corinthe amène tout naturellement notre auteur à décrire ce qui fait la gloire d'Athènes.

13-14. studia et historias antiquas : nous rétablissons, avec Lumbroso et d'après la *Descriptio*, les écoles d'Athènes, ce qui ne crée pas de difficulté ; il n'en est pas de même des *historias antiquas*. On pourrait penser à « l'antiquité de son histoire », mais le mot *historia* n'a jamais ce sens dans l'*Expositio*. « Les traditions », comme comprennent Vassiliev et Felenkovskaia, nous semble bien vague ; c'est pourquoi, vu le sens général d'*historia*, nous traduisons par « ses écrits anciens », y voyant une allusion à la gloire des écrivains antiques.

14-16. arcum... bellum : devant le silence de la *Descriptio*, nous conservons l'*arcum* de l'apographe qui peut n'être, nous le reconnaissons volontiers, qu'une simple erreur de lecture. Il nous semble cependant que, si l'original grec faisait mention de l'Acropole et du décor belliqueux dont Attale avait gratifié son mur sud (Pausanias, I, 25, 2), le traducteur n'a pas compris. Connaissant les arcs de triomphe, décorés de scènes de bataille, il a cru qu'il s'agissait d'un monument de ce genre, et après avoir peut-être correctement traduit par *arcem*, a écrit en définitive cet *arcum* qui est parvenu jusqu'à nous.

16. Laconica uero : il y a là une maladresse de construction du paragraphe, étant donné que nulle part, auparavant, l'auteur n'a spécifié de quelle région précise il parlait. *Laconica*, nom de pays, fait donc le pendant d'Athènes et de Corinthe, noms de villes.

Crocino lapide : Godefroy voulait voir ici une mention des émeraudes, mais il est évident qu'il s'agit du « marbre vert » de Laconie dont il est souvent question dans les textes (Pausanias, III, 21, 4 ; Lucien, *Hippias*, 5 ; *Édit de Dioclétien*, fragments trouvés en Italie, cf. M. Guarducci, *Il primo frammento scoperto in Italia dell'edito di Diocleziano*, dans les *CR* dell'Acc. pontif. d'archéol., t. XVI, 1940, = An. épigr., 1946, n° 101, l. 6 ; Libanios, *epist.* 471). Ce n'est d'ailleurs pas du marbre à proprement parler mais du porphyre (cf. U. Kahrstedt, *Das wirtschaftliche Gesicht Grie-*

chenlands in der Kaiserzeit, Berne 1954, p. 200) ; il fut utilisé, entre autres, pour le pavement de l'orchestre de l'Odéon de Lyon (cf. P. Wuilleumier, *Les fouilles de Fourvière*, Lyon 1952, p. 12).

LIII. 1. Epiri partes : peut-être y a-t-il là une allusion au découpage de l'Épire en *Epirus noua* et *Epirus uetus*, tel qu'il ressort de la *Liste de Vérone* (V, 9-10), mais cela semble douteux du fait que l'*Epirus noua* était formée de la majeure partie de l'ancienne Illyrie, et que sa capitale était Dyrrachium, dont l'auteur va nous parler à propos de la Dalmatie.

2. Epirus : comme le montre la *Descriptio*, il s'agit de la ville d'Ephyra qui ne nous est pas très connue (cf. A. Philippon, *art. Ephyra* n° 7, dans *PW*, t. VI, 1909, col. 21).

2-3. prouincia uero... Aetolia : il s'agit pour l'auteur d'expliciter des confusions possibles par suite de l'identité des noms de la province et de la ville ; ce faisant, il fait surtout preuve de son ignorance, puisque l'Étolie n'a jamais fait partie de l'Épire, mais de la province romaine d'Achaïe.

3. post hanc ciuitatem : le texte, tel qu'il se présente dans l'apographe, est forcément corrompu ; il ne montre en effet aucune relation entre la première phrase et la seconde. C'est pourquoi nous complétons en fonction de la *Descriptio* qui écrit : *ciuitas Ephyra. Post hanc Nicopolis*.

4-5. Nicopolis... aliquantam : le texte de la *Descriptio* : *quae piscem multum marinum abundat*, s'il confirme notre texte, n'aide guère à le comprendre. Rejetant l'hypothèse de Sinko (*et abire speciem uident inde aliquantam*) qui repose essentiellement sur son refus d'un original grec, nous admettons l'équivalence *ul odire speciem uidentem aliquantam* = ὥστε μισεῖν τοὺτους τὸν ἰδόντα τινάς. Nous n'avons trouvé nulle part trace de la célébrité de ces pêcheries. La gloire d'Actium suffisait au renom de la ville qu'Auguste avait fondée pour commémorer sa victoire (cf. Suétone, *Vie du divin Auguste*, 18, 3).

5-6. paulo superius Dalmatia : nous retrouvons ici l'une de ces notations qui invitent à considérer que l'auteur avait sous les yeux une carte.

7. **caseum dalmatenum** : l'un des plus connus est celui de Doclea qui fournissait une importante exportation à l'époque de Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, XI, 240 *Alpes Dalmaticae Docleatem mittunt*).

tigna tectis utilia : les bois des forêts dalmates avaient servi jadis à la construction des fameuses liburnes des pirates de l'Adriatique qui amenèrent l'intervention de Rome dans ces régions (cf. H. A. Ormerod, *The piracy in ancient world : an essay in Mediterranean history*, Londres-Liverpool 1924, p. 166-185). Les forêts dalmates auraient été détruites au moyen âge pour fournir les pilotis nécessaires à la construction de Venise (cf. Lombroso, *ad locum*).

8. **ferrum** : sous le règne de Théodoric, le comte Siméon reçoit l'ordre de prospecter les mines de fer de Dalmatie (Cassiodore, *Variae*, III, 5) ; il ne semble pas cependant que le fer de Dalmatie ait été exploité dans l'Antiquité. Il est fort possible que nous ayons là une confusion entre la province de Dalmatie et le diocèse d'Illyrie dont elle faisait partie, et qui comprenait le Norique, gros producteur de fer (cf. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 145 : H. Blümler, *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen und Römern*, t. IV, Leipzig 1887, p. 79).

9. **splendidam Salonam** : malgré l'épithète de *splendida*, qui marque surtout son rôle de métropole provinciale, l'importance de la ville au IV^e siècle est passée sous silence. On s'attendrait à voir citer son port, dont l'importance nous est attestée en particulier par les fragments d'Aphrodisias de l'édit de Dioclétien (fragment A, 35, 49, 65) et, surtout, le palais de Dioclétien ; or il n'en est rien.

9-12. **Dyrrachium... non apparuit** : Épidamne, la vieille cité commerçante de l'Adriatique, devenue Dyrrachium avait une très grande importance économique : tête de ligne de la navigation vers Brindes (*Digeste*, XIV, 1, 1, 12), elle était aussi le point de départ de la *uia Egnatia* en direction de la partie nord de l'Égée. Après les remaniements provinciaux du début du IV^e siècle, elle était devenue la métropole de l'*Epirus noua*, rattachée au diocèse de Macédoine et séparée de la Dalmatie proprement dite par la *Praevalitana*, dont il n'est point question ici. Nous avons donc là une

preuve supplémentaire de l'ignorance de notre auteur en matière de géographie administrative.

La destruction de la ville à la suite d'un tremblement de terre est datée par la *Chronique* de S. Jérôme de 346, et donnée comme contemporaine des travaux du port de Séleucie (*Dyrrachium terrae motu conruil et tribus diebus ac noctibus Roma mutauit plurimaeque Campaniae urbes ueratae. Magnis reipublicae expensis in Seleucia Suriae portus effectus*). C'est donc la date que nous avons adoptée avec Godefroy, Riese, Lombroso et tous les autres éditeurs et commentateurs de l'*Expositio*, et cela bien que très souvent l'on avance la date de 317 pour ce tremblement de terre (Philippson, *art. Dyrrachium*, *PW*, t. V, 1905, col. 1882-7), de 314 (P. Romanelli, *art. Durazzo*, *Enciclopedia italiana*, t. XII, éd. 1949, p. 298) ou même de 337 (A. Hermann, *art. Erdbeben*, dans *Reallexikon für Antike und Christentum*, fasc. 39, 1962, col. 1106).

Il n'y a pas de raisons de douter, au nom d'un soi-disant christianisme du texte, de l'authenticité du passage *propter... dicunt* (cf. p. 52), mais, tel qu'il nous a été conservé, il est manifestement lacunaire. Il nous semble cependant que la simple introduction de *destructa* suffit à rendre le texte intelligible, à condition de considérer que *descendit* a le sens « d'être submergé ».

Le mauvais renom des habitants de la ville explique leur *malitia* : « les Épidamniens sont de grands noceurs et de grands buveurs ; la ville abonde en intrigants et en escrocs de tout poil. Et les filles de joie donc ! Il n'y a pas de pays, dit-on, où elles sachent mieux vous prendre. C'est pour cela qu'on a donné à la ville le nom d'Épidamne : c'est parce qu'on n'y peut séjourner qu'à son dam » (Plaute, *Ménechmes*, 258-264, trad. A. Ernout, coll. Budé, t. IV, Paris 1956 : in *Epidamnicis/Voluptariis atque potatores maxumi ;/Tum sycophantiae et palpatores plurimi/In urbe hac habitant ; tum meretrices mulieres/Nusquam perhibentur blandiores gentium./Propterea huic urbi nomen Epidamno inditumst/Quia nemo ferme sine damno huc deuortitur*. Même thème exprimé en 338-345). Quant au châtement des mauvais par l'inondation envoyée par les dieux, le thème est si fréquent dans le folklore mondial qu'il n'est point besoin d'insister ; il nous suffit

de rappeler les déluges et les personnages de Oum-napishti, Noé et Deucalion, ou encore la légende de la ville d'Is.

12. deinde iam ordine : ordine doit être compris comme équivalent de *ex ordine*, dans l'ordre, l'une après l'autre. Le passage de la Dalmatie à l'Italie du Sud s'explique par la proximité géographique des deux régions, séparées seulement par le canal d'Otrante, que l'auteur ne cite pas plus que le Bosphore et les Dardanelles.

12-13. Calabria quae frumentifera : Par Calabre il faut comprendre non seulement la Calabre proprement dite, c'est-à-dire la pointe sud-est de l'Italie, mais aussi l'Apulie, conformément (pour une fois) à la géographie administrative de l'époque.

La richesse de cette région reposait sur l'importance de ses ports, en particulier celui de Brindes, plus que sur l'agriculture et l'élevage : cependant il ne faut pas oublier que l'élevage y était florissant, comme le rappelle à plusieurs reprises Horace (*Odes*, I, 31, 5 ; *Épodes*, I, 25, 30), et que l'Apulie était productrice de blé (Varron, *De l'agriculture*, I, 2, 6 ; Symmaque, *Lettres*, VI, 12). Au point de vue industriel, les laines de Tarente étaient très estimées comme le prouve le tarif de l'Édit de Dioclétien (XXV, 1).

14. Bruttium : de la pointe sud-est nous passons normalement à celle sud-ouest. S'il est exact que le Bruttium possédait des crus assez recherchés comme ceux de Rhégium (Athénée, *Deipnosophistes*, I, 26 e) et qu'il fournissait au IV^e siècle des prestations en nature pour le ravitaillement de Rome en vin (*C. Th.*, XIV, 4, 4), son industrie textile ne nous est pas connue. C'est pourquoi nous pensons qu'il y a confusion avec l'Apulie dont les *birri*, de Canusium, avaient une grande renommée. A l'origine manteaux assez grossiers, les *birri* avaient fini par devenir des vêtements de luxe très recherchés, si bien que l'Édit de Dioclétien, nous donne des prix qui varient de 10 000 à 1 500 deniers (les plus luxueux, ceux des Nerviens, ayant perdu leur prix sur l'inscription) ; parmi ceux-ci, les *birri* de Canusium se placent vers le milieu avec un prix de l'ordre de 4 000 deniers (XIX, 26 à 42). Quant à l'étymologie même du mot de *birrus*, elle est très discutée : A. Ernout (*Dictionnaire étymologique de la langue latine*,

4^e éd., Paris 1960, p. 71) y voit un emprunt à une langue celtique plutôt qu'une dépendance de l'adjectif *birrus* ou *burrus* (βίρρος) qui signifie roux.

16. Lucania : elle ne formait qu'une seule région administrative avec le Bruttium ; comme lui elle possédait des crus de valeur, tels ceux de Buxentum (Athénée, *Deipnosophistes*, I, 27 a) et participait au ravitaillement de Rome en vin (*C. Th.*, XIV, 4, 4).

16-17. lardum multum : les porcs de Lucanie étaient très célèbres, au point que le *lucanicum* est le produit par excellence du pays, c'est-à-dire la saucisse ou le saucisson : « fille lucanienne d'une truie du Picénum, j'arrive : grâce à moi, on peut donner à la bouillie blanche comme neige une agréable garniture » (Martial, XIII, 35, trad. H. J. Izaac, coll. Budé, t. III, Paris 1961, p. 200 : *Lucanicae : Filia Picenae uenio Lucanica porcae : /pullibus hinc niueis grala corona datur*). Cette province contribuait au ravitaillement de Rome en viande de porc (c'est-à-dire essentiellement en lard) (*C. Th.*, XIV, 4, 4) et cela jusque sous la domination ostrogothique (Cassiodore, *Variae*, XI, 39).

17-18. propter... uaria : ou nous devons, comme nous le faisons, conserver *est* et mettre *esca uaria* au nominatif, ou conserver *escam uariam* et transformer *est* en *esse*. De toute manière il ne nous paraît nullement nécessaire de transformer *esca* en *pascua*, comme le propose Riese, étant donné que les deux mots sont synonymes, ni de corriger *cuius* en *eius*. On ne s'étonnera pas de nous voir traduire *esca* par pâture, car nous ne devons pas oublier que pendant toute l'Antiquité, comme au Moyen Age et même plus tard, on mène les porcs paître. Quelles sont ces pâtures propres à l'engraissement des porcs ? Peut-être le cytise ou luzerne argentée dont Pline vante les mérites (*Histoire naturelle*, XIII, 130 ; cf. A. Ernout coll. Budé, Paris 1956, p. 111 : « ils nommaient *cytisos* une grande luzerne nord-africaine introduite chez eux dès les temps anciens, aujourd'hui encore répandue dans les îles de l'Archipel et dans l'Italie méridionale, où on la cultive ». Columelle, *De l'agriculture*, V, 12). Certes, au moins pour ce qui concerne les porcs, ce cytise était utilisé sec, mais vu la réputation des pâturages de Lucanie (cf. Horace, *Épodes* I,

28-29) on peut penser qu'un auteur lointain a pu confondre pâturage et nourriture à la porcherie ; mais comment un traducteur habitant dans le pays, ou tout au moins très près si nos hypothèses sont exactes, aurait-il laissé passer cette bévue ? Nous sommes donc obligé d'en conclure que, même s'ils n'allaient pas manger le cytise sur pied, les porcs devaient aller à la glandée dans les forêts lucaniennes.

LIV, 1. Campania... prouincia, non ualde quidem magna : il faut comprendre que, si la Campanie est une province, elle est cependant petite. Il n'y a pourtant pas d'équivalence entre le *non ualde magna*, que nous trouvons ici, et le *breuis* qui qualifie la Grèce ; nous n'avons en effet ici qu'une notion d'étendue, alors que dans *breuis*, opposé à *lala*, il y a surtout une notion de valeur économique.

2. diuites uiros : ses hommes, c'est-à-dire ses habitants, sont dits riches sans plus, c'est donc bien de leurs richesses matérielles qu'il est question. Il ne peut donc s'agir que des grands propriétaires de la Campanie, en règle générale de classe sénatoriale (cf. *C. Th.*, IX, 30, 2 : interdiction aux procureurs et aux régisseurs des domaines sénatoriaux de Campanie de se servir de chevaux).

2-3. ipsa sibi sufficiens et cellarium regnanti Romae : grenier de Rome, la Campanie le fut par la richesse de son sol et par l'activité de ses ports. Il faut noter cependant qu'à la fin du IV^e siècle sa richesse agricole connut un sérieux déclin, au point qu'en 395 l'empereur Honorius fut obligé d'accorder des exemptions fiscales pour 528 042 jugères retournés à l'état de désert inculte (*C. Th.*, XI, 28, 2).

Comme le remarque Lumbroso, l'expression *regnanti Romae* fait penser à une formule clichée que l'on peut rapprocher de la célèbre invocation de Rutillius Namatianus : « Écoute, ô reine si belle d'un monde qui t'appartient, ô Rome, admise parmi les astres du ciel ! » (*Sur son retour*, I, 47-48, trad. J. Vessereau et F. Préchac, coll. Budé, Paris 1933 : *Exaudi, Regina tui pulcherrima mundi, | inter sidereos Roma recepta polos*). De plus nous retrouvons cette expression textuellement dans une inscription de Gortyne en l'honneur de l'illustre Vettius Agorius Praetextatus ὁ λαμπρότατος

ἀπὸ ἐπάργων τῆς βασιλευσύνης Ῥώμης (M. Guarducci, *Inscriptiones Creticae*, t. IV, n° 316 ; cf. A. Chastagnol, *Les Fastes de la Préfecture de Rome au Bas-Empire*, Études prosopographiques, t. II, Paris 1962, p. 177).

LV, 1. et post eam Italia : le texte de l'apographe, *et postea in Italia*, ne présente pas grand sens et demande à être corrigé. Nous avons adopté la conjecture de Müller, qui correspond au *postea hanc* de la *Descriptio*, de préférence à celle de Sinko, *post iam*, qui, tout en étant du style de l'*Expositio*, s'éloigne de celle de la version courte.

La notion qu'a notre auteur de l'Italie est excessivement confuse : ce n'est pas la notion géographique générale, la péninsule, puisqu'il a déjà traité toutes les régions méridionales ; ce n'est pas, non plus, la notion administrative de l'époque. Nous savons en effet que, au IV^e siècle, il y avait plusieurs manières de concevoir le mot Italie au sens administratif : 1) le diocèse d'Italie qui comprenait la péninsule, les îles et une partie des Alpes ; 2) l'Italie, ou Italie annonaire, c'est-à-dire la plaine du Pô, les régions sous l'autorité du vicaire d'Italie à Milan ; 3) l'Italie urbicaire ou suburbicaire, c'est-à-dire le centre et le sud de la péninsule sous l'autorité du vicaire de la Ville de Rome (cf. A. Chastagnol, *La préfecture urbaine à Rome sous le Bas-Empire*, Publ. de la Fac. des Lettres d'Alger, t. XXXIV, Paris 1960, p. 38-42 ; L. Ruggini, *Economia e Società nell' « Italia annonaria », Rapporti fra agricoltura e commercio dal IV al VI secolo d. C.*, Milan 1961, p. 1 s. ; A. Chastagnol, *L'administration du diocèse d'Italie au Bas-Empire*, *Historia*, t. XII, 1963, p. 348-379). Il n'est ici question d'aucune de ces trois possibilités : l'Italie de notre auteur couvre l'Italie annonaire et une partie de l'Italie urbicaire ; nous ne pouvons expliquer cette anomalie que par le recours à une carte imprécise et mal comprise.

1-2. quae et nominata... ostendit : certes la gloire de l'Italie est bien connue ; mais, si elle laisse entrevoir ce que veut dire le texte, elle ne nous permet pas d'en donner une explication convenable. Nous avons cherché dans notre traduction à donner le sens général, tout en conservant le plus possible le contenu même du texte. Nous retrouvons ainsi les

préoccupations de Vassiliev qui traduit : « After this Italy, which is so famous that she reveals her glory by this very word or name alone » ; alors que Felenkovskaia s'est contentée de donner le sens général ; « la seule mention de ce nom dit déjà sa gloire. »

3-4. regitur a providentia : c'est là un lieu commun des descriptions de l'Italie (cf. par exemple, Denys d'Halicarnasse, *Antiquités*, I, 37).

4. uinorum multa genera : les vins d'Italie, crus et vins ordinaires, étaient nombreux et célèbres : on en trouve des listes aussi bien dans l'*Édit de Dioclétien* (II, 1-7) que dans Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, XIV, 59-71), dans Athénée (*Deipnosophistes*, I, 26 c-27 d) ou dans Martial (XIII, 109-124), et, comme le dit Pline, elles sont sûrement incomplètes.

5-7. Tuscia... narremus : nous devons distinguer deux parties dans ce membre de phrase. Tout d'abord *Tuscia adiacet praedictae provinciae* que Lumbroso comprend en fonction de Clément d'Alexandrie « les Étrusques voisins de l'Italie (péninsulaire) » (Clément d'Alexandrie, *Stromate* I, 74, 4, trad. M. Caster, Sources chrétiennes, t. XXX, Paris 1951 : Τοῦσχοι, Ἰταλίας γειτόνεος). Mais si cela se comprend dans Clément, qui entend par Italie la partie méridionale de la péninsule, cela ne se comprend plus dans le contexte de l'*Exposilio*. Nous ne pouvons cependant traduire par « Toscane qui fait partie de l'Italie », vu le sens d'*adiacet* partout ailleurs dans notre texte. Nous pensons qu'il y a là le résultat des connaissances plutôt obscures de notre auteur concernant l'Italie. Il sait vaguement qu'il y a une région de ce nom, d'où le verbe, d'autre part sa carte l'amène à considérer *Tuscia* comme un nom de ville. En effet l'emploi de *formositas*, dans la seconde partie de ce membre de phrase, aussi bien que le paragraphe suivant nous montrent d'une manière indiscutable qu'il a en vue une ville ; ce mot n'est nulle part employé en parlant d'une province.

Lumbroso a compris la difficulté que représentait la présence de *formositas* ; c'est pourquoi il a avancé l'hypothèse qu'il y avait eu un déplacement et qu'il fallait transférer la proposition *cuius... narremus* après *et uocatur Roma*. Cela se heurte à une difficulté insurmontable : pourquoi dirait-il

qu'il va en parler « bientôt, *non post multum* », alors qu'il commence aussitôt la description des beautés de la ville. Il faut donc s'en tenir à ce que nous avons dit plus haut de cette erreur monstrueuse de notre auteur (cf. p. 78).

7-8. insuper et : Vassiliev considère *insuper* comme une préposition introduisant un complément sous-entendu du verbe *abundans*, et il traduit « *abounding in every thing above (other countries)* ». Il nous semble plus correct de concevoir l'ensemble *insuper et* comme une locution adverbiale dépendant de *possidet* ; elle correspondrait à un *πρὸς τοῦτοις δέ*.

8. maximum bonum : il faut comprendre *bonum*, non point dans le sens de bien matériel, mais dans celui de bien moral et artistique.

9-10. quae de nomine uirtutem ostentat : le jeu de mot sur *Roma* = *ῥώμη* (la force) est un véritable lieu commun de la littérature antique (Aelius Aristide, *Or.* XXVI, 7 ; Solin, I, 1 ; Aurelius Victor, *Origine du peuple romain*, 21 : *nam, Graeca lingua ῥώμην uirtutem dici certum est*).

10-11. Romulum puerum : devant la difficulté que représente l'emploi de *puer* pris absolument pour désigner Romulus, fondateur de Rome, Lumbroso veut introduire *puer Martis*. Cela n'est pas nécessaire : en effet la conception antique des différents âges de la vie comporte plusieurs variantes. Si la plus fréquente, en rapport avec les conceptions astronomiques mésopotamiennes, divise la vie en 7 périodes de 7 ans, et fait ainsi se terminer la *puerilia* à 14 ans, il existe une autre conception assez courante qui divise la vie en 4 périodes. Dans cette conception d'origine pythagoricienne, la *puerilia*, considérée non plus comme le second âge mais comme le premier, se termine à 20 ans. C'est elle que doit adopter Cicéron, lorsqu'il appelle Octavien *puer*, dans une lettre de mars 44 (*Ad familiares*, XII, 25, 4) alors que ce dernier a 19 ans (cf. G. Höhn, *Die Einteilungsarten der Lebens und Weltalter bei Griechen und Römern*, Programm des Kgl. humanist. Gymnasiums Lohr a. M., Würzburg 1911-1912, p. 3-34).

11. aedificiis diuinis : l'expression est assez ambiguë : en effet tout ce qui suit laisse supposer que ces édifices divins

sont les constructions des *diui*, c'est-à-dire des empereurs défunts et divinisés aussi bien que des empereurs vivants. Autrement dit, il y a de fortes chances pour que l'adjectif soit utilisé ici comme au paragraphe 40, mais nous ne pouvons pas l'affirmer d'une manière absolue, d'où notre traduction.

12-14. quisque enim... faciunt : la restitution de *ex*, avec Müller, s'impose par suite du parallélisme du texte : d'une part les empereurs du passé, d'autre part ceux du présent ; mais non celle de *aut*.

Ce texte rappelle l'attitude de Constance, lors de sa visite à Rome en 357, telle que nous la rapporte Ammien Marcelin, « délibérant longtemps de ce qu'il ferait, il décida d'ajouter à la parure de la ville » (XVI, 10, 17 *deliberansque diu, quid ageret, urbis addere statuil ornamentis*). Certes les empereurs du IV^e siècle ont laissé leurs noms à de nombreux monuments romains, mais il faut bien reconnaître qu'ils se sont le plus souvent contentés d'être des restaurateurs plutôt que des bâtisseurs. Ainsi le pont Valentinien n'est-il autre que le vieux pont d'Agrippa, déjà restauré une première fois sous Antonin le Pieux (cf. J. Le Gall, *Le Tibre, fleuve de Rome*, p. 295 s.).

15-18. si enim uolueris... nominatam : la *Descriptio*, qui se contente de rappeler brièvement les constructions d'Antonin et de Trajan, ne nous permet pas de voir si le texte reçu est lacunaire, ou non. La mention du forum de Trajan pourrait faire penser à une formule telle que : *Sicut et Traianum inuenies*. Cependant, le texte transmis peut se comprendre comme il est : nous nous contentons donc d'y introduire *memorare*.

Si nous laissons de côté les problèmes posés par la mention du forum de Trajan, problème de langue et problème de date, dont nous avons traité ci-dessus (cf. p. 97 et 16), une question se pose : celle du sens à attribuer au nom impérial d'Antonin. Il ne nous semble pas qu'il doive être pris dans son sens le plus strict, c'est-à-dire celui d'Antonin le Pieux dont les travaux romains ont été surtout des travaux de restauration, mais dans un sens beaucoup plus large, c'est-à-dire tous les empereurs qui ont porté dans leur titulature le nom d'Antonin. Autrement dit nous devons ajouter à l'œuvre

personnelle d'Antonin le Pieux celles de Marc-Aurèle, de Commode, de Caracalla, voire même celle d'Élagabal (cf. « les listes de monuments romains », données dans L. Homo, *Rome impériale et l'urbanisme dans l'Antiquité*, Évolution de l'humanité, t. 18 bis, Paris 1951, p. 345-346).

18-19. circenses... ornatos : la mention des statues de bronze permet d'affirmer qu'il s'agit ici du Grand Cirque dont le mur d'enceinte était orné en son sommet de statues à la manière étrusque (Vitruve, III, 3, 5 *ornanturque signis fictilibus aut aereis inauratis earum fastigia tuscanico more, uli est ad Circum Maximum*) et dont la *spina* était ornée des sept dauphins de bronze d'Agrippa (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXVI, 71) et des deux bornes de bronze doré de Claude (Suétone, *Vie de Claude*, 21, 7).

19-22. sunt autem... uirgines Vestae : sur le rapport possible de ce passage avec les mesures de Constance en faveur des Vestales lors de son séjour romain cf. p. 16. La réputation de sainteté des Vestales a été, dans la lutte du paganisme romain et des empereurs du IV^e siècle, l'un des grands arguments de l'opposition païenne. Ce passage évoque plusieurs passages du rapport de Symmaque sur l'affaire de l'autel de la Victoire en 384, entre autres, à propos de l'interdiction des héritages : « les ministres des saints mystères, les nobles vierges de Vesta, sont seuls exclus du droit d'hériter ! Que leur sert-il de dévouer leur chasteté au salut de la patrie, d'appuyer l'Éternité de l'Empire sur le secours du ciel, d'étendre sur vos armes et sur vos aigles la salutaire influence de leurs vertus, et de faire pour tous les citoyens des vœux efficaces, si nous ne les laissons pas jouir même du droit commun ? » (Symmaque, *Relatio* III, 14, trad. G. Boissier, *La fin du paganisme*, t. II, Paris 1894, p. 276-277, que nous préférons à celle de P. Lavarenne, *Prudence*, coll. Budé, t. III, Paris 1948, p. 111 : *tantum nobiles uirgines et salarium sacrorum ministri excludentur praesidiis hereditate quaesitis ? Quid iuuat saluti publicae castum corpus dicare et imperii aeternitatem caelestibus fulcire praesidiis, armis uestris, aquilis uestris amicas adplicare uirtutes, pro omnibus efficacia uota suscipere, et ius cum omnibus non habere ?*).

23. Tyberim : la mention du fleuve est suivie dans la

Descriptio (comme nous l'avons dit p. 119-120) d'un rappel étymologique. Le problème qui se pose à nous est celui de savoir si ce rappel faisait partie de l'original grec. A cette question nous ne pouvons donner aucune réponse sûre ; nous devons cependant remarquer que son contenu est tellement conforme aux traditions gréco-romaines qu'il n'y a aucune impossibilité à cela, mais que ce peut être aussi une glose interpolée.

23-26. qui utilis est... abundat : notation conforme au rôle du Tibre dans le ravitaillement de Rome : il est le trait d'union entre les ports de son embouchure et les ports de Rome même, c'est lui d'autre part qui amène à la ville une bonne partie des productions de sa haute vallée (cf. J. Le Gall, *op. cit.*, passim). L'exactitude de cette notation contraste avec l'ignorance d'Ostie et du Portus.

senatum maximum uirorum diuitum : le très grand Sénat, le seul que reconnaisse notre auteur, alors qu'il s'est refusé à parler de celui de Constantinople, qui d'ailleurs « n'eut jamais le même prestige que celui de l'ancienne Rome » (L. Bréhier, *Le monde byzantin*, t. II *les institutions byzantines*, Évolution de l'Humanité, t. 32 bis, Paris 1949, p. 181). L'appellation de *uiri diuites* nous semble résulter de leur richesse foncière bien connue : « beaucoup de familles romaines tiraient annuellement de leurs propriétés un revenu d'environ 4 000 livres d'or, sans compter le blé, le vin et toutes les autres sortes de produits dont la vente rendait le tiers des rentrées en or » (Olympiodore d'après Photius, *Bibliothèque*, trad. Henry (corrigée), coll. Budé, t. I, Paris 1959, p. 185-186). Lumbroso veut y voir un équivalent de *nobiles* = *bene nati* ; mais cette mention n'ajouterait vraiment rien à la qualité des sénateurs.

27-30. quos si... uelle : cette peinture des sénateurs romains est tout à la fois un éloge, puisqu'ils sont dignes d'être gouverneurs de province et une critique assez dure : ils préfèrent au service du pays une vie, sinon de plaisir, tout au moins de mollesse. Ce jugement de notre auteur n'est pas isolé et nous le retrouvons en particulier sous la plume d'Ammien Marcellin dans sa description de la population romaine (XIV, 6).

Lumbroso s'est demandé s'il ne fallait pas, à la suite de la *Descriptio*, lire *iudices et potestates* ; malheureusement cette conjecture repose sur une mélecture de Mai, reprise par Müller ; nos trois manuscrits portent en effet, et cela d'une manière indiscutable, *potentes* (l'erreur de Mai s'explique par le caractère assez contourné de l'écriture bénéventine du manuscrit de La Cava). Il a la valeur de *δυναμειοι*.

Pour l'interprétation du grecisme *propter suorum frui cum securitate uelle* cf. p. 97.

31. Iouem et Solem : l'association des deux divinités est habituelle à l'époque, comme le prouve la fête de Jupiter et du Soleil dans le calendrier de 354 (cf. H. Stern, *Le calendrier de 354. Étude sur son texte et ses illustrations*, Institut fr. d'arch. de Beyrouth, Bibl. arch. et hist., t. 55, Paris 1953, p. 110).

Ce sont là les deux grands dieux de l'Empire : le Soleil, au moins depuis Aurélien, bâtisseur de son temple romain, joue le rôle essentiel dans la théologie impériale (cf. A. Piganiol, *L'empereur Constantin*, Paris 1932, p. 45-53 et 119-131). Il ne perd une partie de ce caractère, au profit de Jupiter, que sous Dioclétien (cf. W. Seston, *Dioclétien et la tétrarchie*, *op. cit.*, p. 210-230).

31-32. sacra Matris deum : le texte de l'apographe porte *sacramantis deum*, ce qui n'offre aucun sens, d'où la correction acceptée par tous et qui se trouvait peut-être déjà sur le manuscrit si nous en croyons Godefroy. Il s'agit évidemment de la Mère des Dieux dont le culte jouissait d'une grande faveur à Rome au IV^e siècle au témoignage d'Ammien Marcellin. Nous trouvons en effet dans son œuvre la description de la procession annuelle qui lui était dédiée : « le sixième jour des calendes d'Avril, jour où à Rome on célèbre la procession annuelle de la Mère des Dieux, et où, rapporte-t-on, le char sur lequel on porte sa statue est lavé dans les eaux de l'Almon » (Ammien Marcellin, XXIII, 3, 7 : *diem sextum kalendas Apriles, quo Romae Matri deorum pompae celebrantur annuales, et carpentum, quo uehitur simulacrum, Almonis undis ablui perhibetur*).

32. aruspices : l'aruspicine romaine était si puissante au IV^e siècle que ses pratiques ont été longtemps reconnues par

les Empereurs chrétiens à condition qu'elles aient lieu publiquement (*C. Th.* XVI, 10, 1 de Constantin en 320 sur l'interprétation des foudres; *C. Th.* IX, 16, 9 de Valentinien en 371, autorisant l'aruspicine à condition qu'elle ne soit pas pratiquée dans l'intention de nuire).

LVI, 1. uicinam Tusciam : le fait que Toscane soit voisine de Rome est une preuve supplémentaire de ce que notre auteur la considère comme une ville. En effet, dans l'*Expositio*, lorsque rien n'est spécifié, c'est une province qui succède à une autre, ou une ville à une ville.

Le texte de l'apographe *hanc habes uicina Tuscia* ne peut être conservé. La solution que nous avons adoptée tient tout à la fois compte des habitudes de notre texte et du contenu du passage parallèle de la *Descriptio* : *sequitur Tuscia*.

2. hoc a diis nomen accepit : il y a là une référence à la tradition qui faisait dériver le nom de *Tuscia* du verbe grec θύειν sacrifier, telle qu'elle nous est rapportée par de nombreux auteurs : « les Étrusques sont ainsi appelés du grec à partir du rite sacrificiel » (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, III, 50 : *a sacrificio ritu lingua Graecorum Thusci sunt cognominati*; Denys d'Halicarnasse, *Antiquités*, I, 30; Festus, ad uerbum *Tuscos*; Isidore de Séville, *Origines*, IX, 2, 86; Servius, commentaire à l'*Énéide*, II, 781).

3. ab origine inuentam esse haruspiciam : l'aruspicine, qu'elle soit par les entrailles des animaux ou par l'interprétation des foudres, était la discipline étrusque par excellence, et reconnue comme telle par tous les auteurs de l'Antiquité : elle passait pour leur avoir été enseignée par le mystérieux Tagès qui « le premier enseigna aux Étrusques à découvrir les sorts futurs » (Ovide, *Métamorphoses*, XV, 528-529 *Tagen, qui primus Etruscum / edocuit gentem casus aperire futuros*; cf. J. Heurgon, *La vie quotidienne chez les Étrusques*, Paris 1962, p. 279-293 avec la bibliographie).

4. quod bonum deos esse dicebant : nous adoptons l'interprétation de Lumbroso, conforme d'ailleurs à la construction. L'aruspicine est la récompense accordée par les dieux aux Étrusques pour avoir su reconnaître leur véritable nature qui est le Bien. « Si c'est par leur bonté qu'existent les

êtres et s'ils ont participation au bien, le principe premier doit être nécessairement supersubstantiel et bon » (Saloustios, *Des Dieux et du Monde*, éd. trad. G. Rochefort, coll. Budé, Paris 1960, V, 3). Nous retrouvons donc là l'idée platonicienne du Bien, telle qu'elle est reprise par la pensée philosophico-religieuse païenne de la fin de l'Empire (cf. citation de Platon, *République*, I, 19 par Julien, *Sur le Roi Soleil*, 5).

La traduction de Vassiliev : « and they say that the gods gave this blessing », reprise par Felenkovskaia : « ce sont les Dieux qui l'ont donné comme une faveur » est à notre avis un contre-sens.

4-5. abundans omnibus bonis et hoc possidet : la construction de ce paragraphe est étrange et laisserait supposer une corruption grave du texte : tout, aussi bien dans la première phrase que dans la seconde, tourne en effet autour de l'aruspicine, d'où une impression de redite. À la réflexion, cependant, cette étrangeté disparaît : la première phrase est une explication du nom ; la seconde est la constatation de ce qui est, au moment où écrit l'auteur. Il semble, de plus, qu'il y ait un certain parallélisme avec ce qui a été dit de l'Italie et que *bona* ne doive pas être pris seulement dans son sens économique mais aussi et surtout dans son sens moral.

5-6. circa deos haruspicia multa : il est impossible de traduire littéralement ces mots par suite du sens amphibologique du mot « aruspice » en français ; aussi avons-nous dû développer la pensée de l'auteur.

Sur l'importance de la science des aruspices étrusques dans la vie romaine nous nous contenterons de rappeler le condensé de lois religieuses donné par Cicéron : « que les prodiges et les monstres soient déferés aux aruspices étrusques, si le Sénat en ordonne ainsi ; que l'Étrurie enseigne cette discipline aux premiers de ses citoyens » (*Traité des lois*, II, 21 : *prodigia portenta ad Etruscos haruspices, si senatus iussit, deferunto, Etruriaque principes disciplinam docelo*).

7. et haec quidem Romae et Tusciae. Italiae uero : ces quelques mots nous fournissent la preuve la plus indiscutable de la confusion de notre auteur à propos de la Toscane.

8-9. Aquileia et Mediolanum : le port et la capitale de l'Italie du Nord. Ausone (*Ordo urbium nobilium*, 35-45 et

64-72) les classe respectivement au neuvième et au septième rang. Certes la place qu'il accorde à Aquilée résulte de son rôle dans la chute de l'usurpateur Maxime, l'assassin de son ancien élève Gratien. Il n'en reste pas moins que la ville et son port jouaient à l'époque un très grand rôle, et que les fragments de l'*Édit de Dioclétien*, trouvés à Aphrodisias (A 25, 36 ; B, 25), nous montrent ses relations avec la Méditerranée orientale et Ravenne. Quant à Milan, son rôle de siège du vicaire d'Italie, et plus encore de résidence impériale, justifie sa présence ici. Nous ne devons pas oublier que Constance vint y résider entre la chute de Magnence (353) et son départ pour les régions danubiennes (357), sauf pendant son bref séjour romain (Ammien Marcellin, XIV, 10, 16 ; XV, 3, 1).

Les paragraphes 54 et 56 ont été abondamment utilisés par F. M. De Robertis (*La produzione agricola in Italia dalla crisi del III secolo all'età dei Carolingi*, Annali della Fac. di economia e commercio dell' Università di Bari, n. s., t. VIII, 1948, p. 71-239) à l'appui de sa thèse sur le développement de l'agriculture italienne au IV^e siècle. Sans vouloir nier ce dernier, bien que les thèses de De Robertis doivent être souvent nuancées (cf. L. Ruggini, *Economia e Società*, p. 22, n. 26 et K. Hannestad, *L'évolution des ressources agricoles de l'Italie du IV^e au VI^e siècle de notre ère*, Historik-filosofiske Meddelelser udgivet af det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab, 40, n° 1, Copenhague, 1962, p. 11-12), nous nous refusons à considérer une œuvre qui prend le Pirée pour un homme, en l'occurrence la Toscane pour une ville, comme un document valable pour l'étude de l'économie italienne à son époque. Il est manifeste que notre auteur ne fait que répéter, sans que nous puissions savoir quelles sont ses sources et de quand elles datent.

LVII, 1-2. post ergo... dicamus : il nous semble nécessaire de restituer dans notre texte *prouincias et*, puisqu'il va être question des provinces et de leurs villes.

L'auteur s'aperçoit qu'en passant directement de la Dalmatie à l'Italie du Sud qui lui fait face, il a oublié de traiter des provinces qui assurent, au nord, la liaison entre la pres-

qu'île balkanique et la presqu'île italienne : d'où le *praetermisimus*.

2. Moesiam et Daciam : il s'agit évidemment de la Dacie et de la Mésie du Bas-Empire. C'est-à-dire que (comme il ne peut être question du diocèse de Mésie qui comprenait la Dacie, mais aussi la Dardanie dont il a déjà été question) nous avons affaire à la Mésie première, la région à l'est de Sirmium, et aux deux Dacies. Mais il n'est à peu près sûrement pas question de la Mésie seconde qui faisait partie du diocèse de Thrace et se trouvait à l'est de la Dacie.

3-4. frigora autem magna habentes : nous avons là une notation climatique exacte, qui correspond au climat continental de ces régions. Cette exactitude contraste avec les ignorances manifestes de l'auteur concernant ces pays dont il ne dit rien de plus que l'affirmation sans grande valeur : « elles se suffisent à elles-mêmes. »

4. ciuitas magna Naïssus : la ville de Nich, en Dacie, (d'après notre texte, en fait c'était la capitale de la Dardanie) était à l'époque l'une des places les plus importantes de la défense danubienne, parce qu'elle commandait l'accès de la péninsule balkanique par la haute vallée du Margus (Morava) (Ammien-Marcellin, XXI, 10, 5 *copiosum oppidum*). Aussi fut-elle à plusieurs reprises résidence impériale (cf. C. Th. éd. J. Godefroy, t. VI, *topographia, ad uerbum* ; Ammien Marcellin, XXI, 10, 5 ; 12, 1 et 21 ; XXVI, 5, 1).

5-6. Pannonia... negotiis : la Pannonie, c'est-à-dire la plaine hongroise, mérite ces qualificatifs : Solin la déclare « fertile et féconde grâce à ses plaines » (Solin, 24 : *et solo plano laeta atque uber*). Comme dans les autres passages où le mot est employé, nous traduisons *iumenta* par chevaux ; bien que ceux-ci ne se trouvent pas dans les poèmes de Grattius Faliscus ou de Némésien, il n'y a aucune raison de douter de leur élevage dans ces régions de plaines autrefois comme de nos jours.

Pour l'importance commerciale de la région, nous devons rappeler que c'est en Pannonie, malheureusement nous ne savons exactement où, que les empereurs établirent à la fin du siècle les centres obligatoires d'échange avec les barbares transdanubiens (Thémistius, *Or.* X, 135 c ; *CIL*, III, 3653 ; cf. S. J. De Laet, *Portorium*, p. 457).

Quelque chose manque dans ce passage à la gloire de la Pannonie, c'est l'éloge de ses habitants : « la Pannonie vaillante par ses hommes » (Solin, *loc. cit.* : *Pannonia uiro fortis*) ; « l'Italie certes est la maîtresse des nations par l'antiquité de sa gloire, mais la Pannonie l'est par son courage » (Mamertin, *Panegyrique de Maximien*, I, 2, 2 : *Italia quidem sil gentium domina gloriae uelustate, sed Pannonia uirtute*).

6. ex parte et mancipiis : sur ce commerce d'esclaves et sa relation avec les campagnes de Constance contre les Sarmates cf. p. 17-18.

6-7. semper habitatio imperatorum : sur le sens à accorder à cette proposition cf. p. 12. Mais peut-être faut-il y voir de plus une allusion au fait que la région a vu naître un grand nombre d'empereurs : Dèce près de Sirmium (Aurelius Victor, *de Caesaribus*, 29, 1), Aurélien près de Sirmium également (*Histoire Auguste, Vie d'Aurélien*, 3) ou en Dacie (*ibid.* ; Aurelius Victor, *Épitomé*, 35, 1), Probus à Sirmium même (Aurelius Victor, *Épitomé*, 36, 1), Maximien à Sirmium ou ses environs immédiats (Aurelius Victor, *Épitomé*, 40, 10 ; Mamertin, *Panegyrique de Maximien*, I, 2, 2 et II, 3, 9), enfin Constantin né à Naissus (Anonyme de Valois, *Origine de l'empereur Constantin*, 2, 1 cf. Lenain de Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. IV, Paris 1697, p. 615-616).

8. Sirmium : aucun problème ne se pose du fait de la mention de cette ville, capitale de la Pannonie, l'une des principales villes de la région danubienne, à la frontière de la Mésie, résidence habituelle des empereurs lorsqu'ils devaient séjourner près de la frontière du Danube.

Noricum : aucune ville de ce nom n'a existé dans l'Antiquité et l'on ne peut retenir les affirmations de Lumbroso qui s'appuie sur un texte du xiv^e siècle pour y voir Regensburg, ni sur le texte de la donation de Justinien aux Lombards (Procope, *Guerre gothique*, III, 34, 35) qui parle d'une ville norique et de citadelles pannoniennes. Nous avons affaire, comme nous l'avons dit, à la réédition de l'erreur concernant la Toscane : la province a été prise pour une ville.

uestis norica : l'industrie textile du Norique nous est assez bien connue, quant à ses productions, par l'Édit de Dioclétien ; il semble que c'était une industrie de luxe vu les

prix. Nous trouvons ainsi des *birri* au prix de 8 000 deniers la pièce (XIX, 35) ; des *banata* (vêtements féminins ?) à 20 000 deniers (XIX, 43) ; des *bedoces* (?) à 10 000 deniers ; enfin des *singiliones* à 1 500 deniers. Ces derniers doivent se confondre avec les *singiliones* de Dalmatie, cités par l'*Histoire Auguste* dans la liste des cadeaux envoyés par Gallien au futur empereur Claude (*Vie de Claude*, 17) ; c'étaient peut-être des ceintures, étant donné que Claude en aurait reçu 10, pour une *chlamyde*, une *paenula*, une cape et deux capuchons rustiques.

10. gens barbarorum Sarmatum : cf. p. 17.

LVIII, 1. Post Pannoniam Gallia prouincia : là encore il n'y a aucun respect de la géographie, puisque d'une part la Pannonie n'était pas limitrophe des Gaules, mais en était séparée par la partie nord de l'Italie annonaire, que d'autre part il n'y avait pas une province gauloise, mais plusieurs provinces gauloises.

Pour ce qui est du texte, l'apographe porte *Galliam prouinciam* ce qui nécessiterait un *habes* sous-entendu ; nous préférons cependant mettre les deux mots au nominatif par suite des habitudes de notre texte (cf. ci-dessus par. 53 par exemple *post hanc Bruttium... post Bruttium Lucania regio*). La correction *Galliarum prouincia* adoptée par Müller et Sinko, bien que conforme au texte de la *Descriptio*, ne nous semble pas s'imposer dans le contexte.

1-4. quae cum maxima sit... sed plurimi pretii : c'est là, comme nous l'avons vu (cf. p. 11-12) l'un des passages les plus discutés de l'*Expositio*, par suite de sa valeur chronologique. Mais le problème de la personnalité impériale qui se cache derrière le texte n'est pas le seul.

Lumbroso considère en fait que toute la partie qui suit *maxima sil*, jusqu'à *propter*, est une parenthèse et que la grandeur de la province entraîne seulement l'abondance de ses ressources. Mais le raisonnement nous semble faux car le texte ne met nullement en rapport la grandeur et l'abondance : la grandeur entraîne la nécessité d'un empereur pour administrer le pays et le défendre contre la poussée germanique, la présence de l'empereur entraîne les importations, mais à

haut prix, qui permettent à la province de vivre (sur ces importations cf. p. 85-86).

Enfin une dernière question se pose à nous, c'est la justification de l'interprétation de *ex* « pour », que nous avons adoptée à la suite de Lumbroso et Vassiliev. Faute d'autre explication, nous devons remarquer, d'une part, que le sens habituel de *ex* est ici impossible (cf. p. 11-14) pour des raisons de logique historique; d'autre part, qu'il existe une tradition chez les écrivains du Bas-Empire concernant la nécessité pour la Gaule d'avoir un empereur particulier (*Historia Auguste, Vie d'Albinus, 1 : quod et ipsi suum specialem principem habent*).

5-6. Triueris ubi et habitare dominus dicit : c'est le centre administratif de la Gaule, résidence habituelle de l'Empereur lorsqu'il se trouve dans le pays : c'est elle que chante Ausone : « depuis longtemps la Gaule belliqueuse aspire à être célébrée, ainsi que le trône de la ville de Trèves qui, proche du Rhin, vit des jours tranquilles comme au sein de la paix, car c'est elle qui nourrit les forces de l'Empire, les vêt et les arme » (Ausone, *Ordo urbium nobilium*, 28-31 *Armipotens dudum celebrari Gallia gestit / Treuericaeque urbis solium, quae proxima Rheno / pacis ut in mediae gremio secunda quiescit, / imperii vires quod alit, quod uestil et armat*).

L'importance de Trèves à cette époque se manifeste par ses monuments, dont il n'est point question ici, autre preuve des ignorances de notre auteur en ce qui concerne les provinces occidentales de l'Empire (sur les basiliques de Trèves, cf. A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine, III, l'architecture, I, L'urbanisme, les monuments*, Paris 1958, p. 541 s., avec bibliographie).

8. Arelatum : l'éloge d'Arles correspond à l'importance de cette ville et de son port au IV^e siècle et aux siècles suivants. Par suite des nécessités de la défense de la frontière nord-est et de la facilité des communications vers celle-ci par le Rhône, la Saône et le Rhin ou la Moselle, Arles a totalement supplanté Narbonne. C'est cette grandeur que célèbre Ausone : « Ouvre, Arles la double, agréable hôtesse, tes ports, Rome gauloise, Arles, toi qui es près de Narbonne fille de Mars et de Vienne enrichie par les colons alpins... » (Ausone, *Ordo*, 73 s.

Pande, duplex Arelate, tuos blanda hospita portus, / gallula Roma, Arelas quam Narbo Martius et quam / accollit Alpinis opulenta Vienna colonis...). Nous retrouvons ces mêmes éloges au V^e siècle dans la célèbre lettre d'Honorius et Théodose II au préfet du prétoire Agricola (*MGH, Epp.*, t. III, 1, ep. 8 ; cf. L. Constans, *Arles antique*, Paris 1921, p. 213).

Il est, par contre, curieux de constater qu'elle n'est point qualifiée de résidence de l'empereur, alors que Constantin y résida et l'embellit, que Constance lui-même y séjourna en 353-354 (cf. L. Constans, *op. cit.*, p. 99-102).

Le contenu de ce passage, montrant la relation entre la prospérité de la ville et sa situation sur la mer, va contre l'hypothèse formulée par Godefroy et reprise par Felenkovskaia qui veut comprendre la seconde phrase du paragraphe comme s'il y avait *maris* au lieu de *maioris* ; il y aurait alors une répétition totalement inutile.

10-11. uiros habet... dicuntur : suivant la manière dont on ponctue on peut soit rattacher *in bello*, comme nous l'avons fait, à *esse dicuntur*, soit, avec Lumbroso, le rapporter à *fortes et nobiles*.

La réputation guerrière des Gaulois, qui remonte aux origines mêmes de Rome, restait intacte au IV^e siècle. Ammien Marcellin nous apprend que l'on continuait à lever en Gaule des troupes de grande valeur, méprisant les dangers, résistant au froid et à la fatigue (Ammien Marcellin, XV, 12, 3 : *ad militandum omnis aetas aptissima ; et pari pectoris robore senex ad procinctum ducitur et adullus, gelu duratis artibus et labore adsiduo, nulla contemplurus et formidanda*). Ce sont elles qui se distinguèrent au siège d'Amida par une sortie particulièrement néfaste pour les assiégés (Ammien Marcellin, XIX, 6, 1-13) et la *Notitia dignitatum* nous a conservé les noms de nombreux corps de troupes d'origine gauloise tant en Orient qu'en Occident (*pars orientalis* : XXVIII, 28 ; XXXII, 31 ; XL, 46 ; *pars occidentalis* : XL, 41 ; XLII, 28 et 32).

13. Gothorum : sur cette mention anachronique et le sens qu'il faut lui attribuer cf. p. 101-102.

LIX, 1. a Gallia Spania : l'apographe donne *ad Gallia* qu'à la suite de Godefroy tous, à l'exception de Lumbroso,

ont corrigé en *ad Gallias*. Mais l'*Expositio* ne connaît que la Gaule et la formule, d'autre part, n'a pas grand sens ; le texte de la *Descriptio*, *post Galliam*, nous invite par contre à adopter la restitution de Lumbroso qui est en accord avec le style de l'ouvrage (par. 51 *a Thracia* ; par. 61 *ab hac prouincia*).

Quant à l'orthographe *Spania* pour *Hispania*, elle est tout ce qu'il y a de plus normal au IV^e siècle, qui retrouve ainsi l'orthographe ancienne (cf. Schulten, *art. Hispania*, *P. W.*, t. VIII, 1913, c. 1965).

2-3 uiris doctis... pollens : le texte de l'apographe est lacunaire. mais il se restitue aisément grâce à celui de la *Descriptio*. Bien qu'*eminens* soit plus conforme aux habitudes de notre texte, le *pollet* de la *Descriptio* nous invite à restituer ici *pollens*.

Pour ce qui est de la célébrité de ses *uiri docti*, nous n'oublierons pas qu'elle fut la patrie de Sénèque, de Lucain et de Martial, qu'elle passait pour enfanter des hommes éminents dans tous les domaines : « c'est elle qui enfante les soldats les plus résistants, les généraux les plus expérimentés, les orateurs les plus éloquents, les poètes les plus illustres : elle est la mère des gouverneurs et des empereurs » (Pacatus, *Panegyrique de Théodose*, 4, 5, trad. E. Galletier, *Panegyriques latins*, t. III, coll. Budé, Paris 1955 : *Haec durissimos milites, haec experientissimos duces, haec facundissimos oratores, haec clarissimos uales parit, haec iudicum mater, haec principum est.*) Nous n'oublierons pas également qu'elle devait être au VII^e siècle le refuge du savoir romain avec Isidore de Séville (cf. J. Fontaine, *Isidore de Séville et la culture classique dans l'Espagne wisigothique*, Études augustiniennes, Paris 1959).

La richesse économique de l'Espagne nous est encore mieux connue, c'est pourquoi nous nous contenterons de renvoyer aux descriptions qu'en donnent Justin (*Histoires Philippiques*, XLIV, 1-5) Strabon (III, *passim*), Méla (II, 6, 85-96) ou encore pour notre siècle Pacatus (*Panegyrique de Théodose*, 4, 2-4).

4. oleum : l'Espagne reste au IV^e siècle le principal producteur d'huile et le principal fournisseur de Rome, peut-être après l'Afrique. Son heure de gloire avait été aux III^e et

III^e siècles, lorsque les amphores qui avaient transporté cette huile vinrent s'accumuler non loin du port urbain de Rome pour constituer le monte Testaccio (cf. R. Étienne, *Les amphores du monte Testaccio au III^e siècle*, Mém. de l'École fr. de Rome, t. LXI, 1949, p. 151-182 ; « Quadragesima ou Quinquagesima Hispaniarum », *Rev. des Études anciennes*, t. LIII, 1951, p. 62-70).

liquamen : c'est le *garum*, la sauce de poisson analogue au ngoc-mam annamite (P. Grimal et Th. Monod, « Sur la véritable nature du garum », *Rev. des Études anciennes*, t. LIV, 1952, p. 27-38 ; Cl. Jardin, « Garum et sauces de poisson de l'Antiquité », *Rev. des Études ligures*, 1961, p. 70-96).

L'Espagne en était grosse productrice grâce à ses nombreuses pêcheries : l'un des plus renommés était celui de Barcelone, célébré par Ausone dans une lettre à Paulin (*Lettres*, 21) mais il y en avait également des fabriques dans le Sud (Strabon, III, 156 et 158). A Carthagène, à l'époque classique, il y avait une fabrique qui passait pour produire le meilleur *garum* existant, elle appartenait à une société par actions (?) : ce *garum sociorum* nous est connu par Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, XXXI, 43) et par Martial (XIII, 102).

uestem uariam : l'industrie textile de l'Espagne reposait sur la laine de ses troupeaux (Strabon, III, 144) et sur le lin qui était cultivé dans plusieurs régions en particulier dans celle de Tarragone (Strabon, III, 160). Au I^{er} siècle, l'un des principaux centres d'industrie du lin se trouvait à Ampurias d'après Strabon. Les tissus de lin espagnol étaient réputés pour leur finesse ; ils servaient également à la fabrication des voiles de navires, d'où le double sens du mot *carbasum* (A. Ernout, *Dictionnaire étymologique*, 4^e éd., p. 99).

5. iumenta : la célébrité des chevaux espagnols était très grande (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, VIII, 166 ; Justin, *Histoires Philippiques*, XLIV, 3 ; Oppien, *Cynégétiques*, 278 ; Némésien, *Cynégétiques*, 256-263). Au IV^e siècle, il existait là des haras de chevaux de course, propriétés de quelques grands seigneurs, qui fournissaient non seulement à l'Occident, mais aussi aux lointaines contrées de l'Orient. C'est

ainsi que la correspondance de Symmaque nous le montre se procurant des chevaux espagnols pour les jeux de la préture de son fils (Symmaque, *Lettres*, IV, 58 à 65) ou servant d'intermédiaire entre Eupraxius, propriétaire d'un haras, et des envoyés d'Antioche allant en Espagne pour acheter des attelages de quadriges (IV, 62 : *et amicitia nostra in ore multorum est, et laus equorum tuorum longinqua penetrauit. Hinc filii ut suae quisque patriae magistratus meae commendationis opem postulet, gregum tuorum fama illectus. Ea propter summates Antiochensium missi ad mercandas quadrigas, iuuari apud te sermonis nostri conciliatione uoluerunt. Annue, quaeso, longum peregrinatis et electionis, et pretii iustam benignitatem quae homines opinionem blandam secutos de tuo studio meoque merito uerum sperasse confirmet*).

7. sparti uirtutem : le sparte espagnol était et est récolté dans la région de Tarragone, et plus encore dans celle de Carthagène qui était appelée de ce fait *Carthago spartaria* (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXI, 94) ; la plaine voisine où on le trouvait était le *campus spartarius* (Strabon, III, 160). C'est un produit de cueillette et non une culture, c'est pourquoi la traduction de *spartaria* par plantation de sparte (Pline, *Histoire naturelle*, XI, 18 trad. A. Ernout, coll. Budé, Paris 1947) nous semble forcer le sens du mot. Les abeilles qui butinaient les fleurs des champs de sparte donnaient un miel d'un goût particulier (Pline, XI, 18), mais de très mauvaise qualité (Columelle, *Sur l'agriculture*, IX, 4, 7).

Le sparte est toujours exploité dans ces régions et a donné lieu à une législation assez stricte à la fin du XVIII^e siècle (Ordres royaux du 31 janvier 1749, du 15 janvier 1783, du 9 septembre 1783) ; à la fin du XIX^e siècle son exploitation était mise en adjudication aux enchères pour une durée de trois ans (par exemple : annonce de la *Gaceta de Madrid* du 12 février 1896).

7-8. uidetur... multos : la suite du raisonnement nous amène à considérer que le sujet de *uidetur* est l'Espagne et non le sparte, de même que Vassiliev et Felenkowskaia : « it supplies the whole earth with the best sort of material for making rope, which is apparently needed by many people. » ;

« elle fournit aux autres pays du sparte, dont beaucoup ont besoin ».

8-9. omne nauium genus saluat : cet éloge du sparte espagnol rappelle par son style celui du papyrus. Le sparte peut sauver les navires parce qu'il sert à la fabrication des cordages des navires, grâce à son imputrescibilité et à sa résistance (Strabon, III, 160 ; Solin, 23, 3) ainsi qu'au calfatage (Varron, d'après Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XVII, 3).

9-10. et per ipsum... uidetur : la manière dont Vassiliev et Felenkowskaia traduisent rompt justement la suite des idées en considérant le sparte comme le produit essentiel du commerce espagnol : « the most important part of (spanish) trade seems to consist of this ». Alors qu'il est normal de considérer que le sparte en sauvant les navires, c'est-à-dire en permettant la navigation, assure la prospérité du commerce.

10. apud multos... uidetur : ce passage considéré comme interpolé par Sinko, parce qu'en contradiction avec les éloges qui précèdent, a donné lieu à de nombreuses interprétations. Pour Godefroy, il voudrait dire que certains trouvent le sparte espagnol de mauvaise qualité, ce qui paraît peu vraisemblable. Pour d'autres, en particulier Vassiliev et Felenkowskaia, cela signifierait que d'autres pays possèdent aussi du sparte, mais que ce sparte est de moins bonne qualité que l'espagnol. Autrement dit ces deux interprétations se rapprochent en ce qu'elles rapportent *debilis* à *spartum*. Il nous semble cependant, avec Lumbroso, qu'il est plus logique de voir dans cette proposition une conclusion sur la richesse de l'Espagne : malgré elle, l'Espagne peut être considérée comme une région pauvre par certains.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cette notation n'est nullement absurde sous la plume de notre auteur qui a dû la trouver dans une de ses sources : ce n'est qu'une constatation géographique, l'opposition entre les plaines fertiles et la désolation des hauts plateaux et des plaines mal arrosées. Constatation que nous trouvons formulée sous la plume de Pomponius Méla, espagnol de Tingentera dans la région d'Algésiras, lorsqu'il écrit que « l'Espagne est si fertile que, là où la sécheresse l'épuise et la rend différente d'elle-même, elle

produit cependant du lin et du sparte » (Méla, II, 86 *et adeo fertilis, ut, sicubi ob penuriam aquarum effeta ac sui dissimilis est, linum lamen aut spartum alat.*) Ce texte de Méla explique parfaitement le nôtre en montrant comment la mention du sparte a entraîné celle de la pauvreté de certaines régions du pays.

10-13. inde Oceanum... finis mundi : peut-être l'auteur veut-il dire que les régions océaniques au large de l'Espagne sont inconnues, alors qu'à l'époque on connaissait relativement bien le golfe de Gascogne, la Manche et la mer du Nord (bien qu'il n'en parle pas quand il décrit la Bretagne).

Que faut-il entendre par ce désert situé au bout du monde ? Lumbroso y voit une allusion aux terres océaniques de la géographie et de la légende antiques (cf. E. Rohde, *Der griechische Roman*, éd., Hildesheim 1960, p. 220 s.). Cela est très vraisemblable. Cependant nous devons noter que la tradition situe dans l'océan des pays peuplés et non des déserts ; c'est pourquoi nous pensons que c'est l'océan lui-même, au-delà des eaux côtières de l'Espagne, qui est qualifié de désert par notre auteur.

De toute manière il ressort clairement de tout ce paragraphe que notre auteur ignore tout de l'Espagne et qu'il n'en parle que par ouï-dire ou, plus vraisemblablement, d'après les produits espagnols qu'il connaît. La carte dont il se servait devait être, elle aussi, d'une rare indigence sur cette région, puisque notre texte ne cite aucune ville de la péninsule ibérique ; c'était vraiment pour lui une *terra incognita*.

LX, 1. girantem : le texte de la *Descriptio*, *girante circulo a partibus austri*, ne permet pas de rapporter, comme on pourrait être tenté de le faire, ce participe à *Mauretanium*. Il ne permet pas non plus d'accepter la correction tentante de Sinko : *girans le ad*. Nous sommes donc obligé d'admettre que ce passage est fortement corrompu, et que, si l'on en comprend parfaitement le sens général, il est impossible d'en fournir une justification parfaite. Est-ce le lecteur qui doit se tourner vers le sud ; est-ce le pourtour de la Méditerranée, le *circulum* de la *Descriptio*, qui s'infléchit vers le sud ? Les deux sont possibles et conciliables.

2. Mauretanium : que représente exactement ce terme pour notre auteur ? Il est à peu près sûr, vu son ignorance de la géographie administrative, qu'il entend par là toute la région occidentale de l'Afrique du Nord portant ce nom de Maurétanie, qu'elle soit de la juridiction espagnole (Maurétanie Tingitane) ou de la juridiction africaine (Maurétanie césarienne) (cf. J. Carcopino, *Le Maroc antique*, Paris 1943, p. 231 s.).

2-4. homines... subditi : les restitutions que nous proposons nous semblent nécessaires pour le sens de la phrase. Celle-ci présente une opposition remarquable, qui rappelle le passage sur les Isauriens : les habitants sont des barbares et pourtant ils sont sujets des Romains. Il y a là comme un écho du paragraphe XIV de la liste de Vérone : *item gentes quae in Maurelania sunt* (cf. J. Carcopino, *loc. cit. supra*).

4. uestem : l'Édit de Dioclétien ne connaît pas de vêtements originaires de la Maurétanie. Lumbroso rapproche ce passage du célèbre tarif de Zarat (*CIL*, VIII, 4508) qui nous donne, en 202, une liste des objets soumis à taxation au bureau douanier de la localité : parmi ceux-ci se trouvent un certain nombre d'objets vestimentaires. Mais ce rapprochement ne tient pas, car il n'est nullement dit que ces vêtements soient originaires de Maurétanie, nous sommes même sûrs du contraire pour ceux de Laodicée (c'est ainsi que nous interpréterions volontiers le *lodicem* de l'inscription ; une couverture ne nous semblant guère à sa place entre une tunique et une saie) et pour le *uestis afra in singulas lacinias*.

Comme ce texte est le seul qui nous parle de cette industrie (cf. R. M. Haywood, *Roman Africa*, dans T. Frank, *Roman survey*, t. IV, p. 117), nous pensons qu'il s'agit d'une extrapolation de l'auteur qui, connaissant l'industrie textile africaine, a pensé que la Maurétanie y participait.

4. mancipia : la présence d'un commerce d'esclaves à partir de la Maurétanie est, par contre, beaucoup plus vraisemblable : soit qu'il s'agisse d'esclaves provenant des régions insoumises de l'Afrique semi-désertique, soit qu'il s'agisse de rebelles du territoire soumis à l'autorité romaine.

5. Caesaream : la vieille capitale du roi Juba, Cherchel, l'antique Iol, « ville opulente et noble » (Ammien Marcellin,

XXIX, 5, 18) *urbs opulens et nobilis*), reste l'une des places les plus importantes de la côte septentrionale de l'Afrique, avant sa destruction par les Maures de Mazuca, frère de Firmus et de Gildon, en 372 (Ammien Marcellin, XXIX, 5, 18-19, 42).

6-7. Numidia... sibi sufficiens : terre agricole la Numidie ne se contentait pas de se suffire à elle-même, mais elle exportait même en direction de Rome (cf. H. Camps-Fabrer, *L'olivier et l'huile dans l'Afrique romaine*, Publications du gouvernement général, Alger 1953, passim).

7-8. uestem uariam : l'édit de Dioclétien nous mentionne un certain nombre de vêtements venus de Numidie : les *birri numidici* au prix de 3 000 deniers la pièce (XIX, 39) et les *singiliones numidicae* au prix de 600 deniers la pièce (XIX, 49) ; vu leurs prix, ils ne devaient pas être de très bonne qualité. Par contre nous savons qu'il existait dans le port de Collo (Chullu) une importante teinturerie de pourpre, utilisant du murex local (cf. G. Charles-Picard, *La civilisation de l'Afrique romaine*, Paris 1959, p. 77), qui devait faire partie des teintureries placées à la fin de l'Empire sous l'autorité du *procurator baphiorum omnium per Africam* (*Notitia dignitatum, pars occidentalis*, XI, 69 ; Solin, 27).

9. animalia optima : les chevaux numides étaient très estimés, en particulier pour leur endurance. En fait, on les élevait aussi bien en Numidie qu'en Maurétanie. Ils passaient pour conserver longtemps leur vigueur, mais pour ne l'acquérir que tardivement : « l'assurance pour une longue course leur vient tard ; mais, à l'âge de la retraite, ils ont encore une vigueur juvénile » (Némésien, *Cynégétiques*, v. 256-287 ; 284-285 *horum tarda uenit longi fiducia cursus ; his etiam emerilo vigor est iuuenilis in aeuo* ; Oppien, *Cynégétiques*, I, 289-293). Ils ont contribué à la réputation de la cavalerie numide qui a joué un grand rôle dans l'histoire romaine depuis les guerres contre Carthage.

LXI, 1. Africae regio : c'est l'Afrique au sens restreint de la géographie administrative romaine : la Proconsulaire et la Byzacène, c'est-à-dire en gros la Tunisie actuelle, l'Ifrikia.

2. fructibus : il s'agit des récoltes céréalières qui faisaient

la principale illustration de l'Afrique. Au IV^e siècle, elle assurait presque seule le ravitaillement de Rome en blé, depuis que Constantin avait détourné les récoltes égyptiennes pour la nourriture de Constantinople : « la Libye restait notre unique espoir » (Claudien, *Guerre contre Gildon*, v. 62-63 : *Spes unica nobis / restabat Libye*). D'où l'importance de l'Afrique dans la législation du Code Théodosien concernant le ravitaillement de la capitale et dans l'organisation de la *praestatio nauicularia* (cf. Ch. Saumagne, *Un tarif fiscal au quatrième siècle de notre ère*, dans *Karthago*, t. I, 1950, p. 105-200).

3. iumentis : il s'agit toujours des chevaux suivant la langue de l'*Expositio* ; bien que notre auteur ne le dise pas, les habitants de l'*Africa*, comme le prouve le grand nombre de mosaïques en l'honneur des chevaux et des courses, étaient des passionnés du cirque (cf. G. Charles-Picard, *L'Afrique romaine*, p. 261-262, et p. 391, n. 57 ; *CRAI*, 1964, p. 101-118).

3-4. et paene ipsa... usum olei praestat : s'il faut en croire l'*Expositio*, les exportations d'huile africaine auraient retrouvé l'importance qu'elles avaient avant l'époque des Sévères et la domination de l'huile espagnole sur le marché romain. De toute manière l'abondance des huileries sur son territoire nous est bien connue (cf. H. Camps-Fabrer, *op. cit.*).

4. differentes : le mot est ici employé dans son acception post-classique d'équivalent du grec *διάφορος* (cf. A. Klotz, *art. cit.*, *Philologus*, 1906, p. 124 ; L. Hahn, *op. cit.*, p. 23).

6-9. quam condidit... cognomine Byrsa : le rappel de la fondation légendaire de Carthage, assorti de la référence à l'*Énéide*, a suscité ici de graves objections, quant à la date du texte, de la part de Sinko. Pour lui en effet la référence semble découler non de Virgile, mais du commentaire de Servius à l'*Énéide* (Servius, I, 367, éd. Thilo-Hagen, Leipzig 1886 : *adpulsus ad Libyam Dido cum ab Hiarba pelleretur, petit callide, ut emeret tantum terrae, quantum posset corium bouis tenere*). Il y a ressemblance certes, mais non pas identité ; de plus, Servius n'invente pas, il se contente de faire allusion à une légende ancienne, demeurée implicite dans Virgile (*Énéide* I, 365-368 : *deuenero locos, ubi nunc ingentia cernes / moenia sur-Expositio*).

gentemque nouae Karthaginis arcem, / mercatique solum, facti de nomine Byrsam, / taurino quantum possent circumdare tergo). Ce passage de Virgile nous paraît d'ailleurs, quoi qu'en ait pensé Sinko, aussi proche de notre texte que celui de Servius.

9. quae dispositione... constat : fondée en tant que colonie de César, la Carthage romaine l'a été suivant l'usage selon un plan établi d'après les règles de la *castrametatio*, c'est-à-dire selon un plan régulier (cf. Ch. Saumagne, *Notes de topographie carthaginoise*, dans *B. A. C.*, 1930-1931, p. 641 s.). Ce plan survécut à la destruction de Carthage lors du gigantesque incendie de l'époque d'Antonin (A. Audollent, *Carthage romaine*, Paris 1901, p. 58 ; Colette Picard, *Carthage*, Paris 1951, p. 12).

10-11. etenim... odeum : le texte de l'apographe, *formosilalem uero locum pro locu possidens habet oleum, etenim ordinem arborum habet ; in uicos aequalis*, est manifestement corrompu : interversion de propositions et fautes d'orthographe le rendent incompréhensible. Vassiliev, se refusant à toutes corrections, est obligé de renoncer à le traduire en son entier, et même ce qu'il traduit est bien obscur : « the city is very famous for its plan ; possessing beauty (...) it has oil ; for it has regular rows of trees in its straight streets ». De son côté Felenkovskaia se contentant d'accepter la correction de Müller (correction du texte et non celle du commentaire) *lacu* au lieu de *loco*, traduit approximativement : « Carthage est remarquable par son plan et elle est pittoresquement disposée près d'un lac (lacune) et elle est riche en huile d'olive : les rues droites sont plantées de rangées d'arbres. »

Notre restitution s'appuie sur les conjectures de Lumbroso, qui nous semblent seules capables d'éclairer le sens du texte. Elles consistent à considérer qu'un copiste a interverti les membres de la phrase : par conséquent *elenim... aequales* (la correction *aequalis aequales* ne présentant aucune difficulté) est une explicitation de la beauté du plan de la ville. Sa régularité est telle que ses rues semblent tirées au cordeau de même que les rangées d'arbres d'une plantation. Cette restitution est conforme, sinon au texte, tout au moins à l'esprit du passage correspondant de la *Descriptio* : *in directione uicorum et platearum aequalibus lineis currens*.

Après avoir ainsi traité du plan de la ville l'auteur en vient à sa *formositas*. La formule *locum pro locu* qui n'offre aucun sens peut alors être facilement corrigée en *locum pro loco* avec une idée de succession « lieu après lieu », c'est-à-dire en tous ses lieux. Mais la *formositas* ne s'applique qu'aux beautés monumentales et non aux productions agricoles, c'est pourquoi le maintien d'*oleum* est impossible. Il faut donc, là encore, admettre la correction de Lumbroso : puisqu'il s'agit d'un monument, il ne peut être question que de l'odéon de Carthage. Cet édifice, dont on a retrouvé les ruines (cf. Colette Picard, *op. cit.*, p. 42-43, et plan V) était suffisamment célèbre pour être l'un des rares monuments de la ville citée par Victor de Vita (*Histoire de la persécution dans la province d'Afrique*, I, 3 ; cf. Chr. Courtois, *Victor de Vita et son œuvre, étude critique*, Alger 1954, p. 41). Quant au passage du *d* à *l*, il peut résulter soit d'une faute de lecture d'un copiste, soit d'une déformation du mot résultant de l'interchangeabilité des deux lettres (cf. M. Niedermann, *Phonétique historique du latin*, 4^e éd., Paris 1959, p. 89-90).

12-14. portum... plenus est : le port de Carthage reste au IV^e siècle l'un des plus grands ports de la Méditerranée : c'était le grand entrepôt, et le point de départ, des blés destinés à l'annonne romaine. La description, qui en est donnée ici, n'a rien d'original ; la seule particularité du texte, digne d'être signalée, est l'emploi de *Neptunus* pour désigner la mer, réminiscence de la langue poétique. Peut-être, si nous avons affaire à un lecteur de l'*Énéide*, y a-t-il là un souvenir du rôle du Dieu apaisant la tempête soulevée par Éole à la demande de Junon, et conduisant Énée et ses compagnons dans un port près de Carthage (*Énéide*, I, v. 124-169).

14-15. opus publicum, uicum argentariorum : contrairement à l'interprétation de Vassiliev : « the street of the bankers », conforme au sens traditionnel du mot, il ne s'agit pas ici des banquiers, mais des orfèvres. Cette rue nous est bien connue grâce à S. Augustin : elle était située en contrebas du forum, si bien que les boutiques qui la bordaient étaient engagées sous la place, comme le montre l'aventure arrivée à Alypius, l'un de ses camarades : « il se promenait donc seul devant le Tribunal avec ses tablettes et son stylet,

lorsqu'un jeune homme, un étudiant, le voleur pour de bon, s'étant secrètement muni d'une hache, s'attaqua, sans qu'Alypius l'eût remarqué, à la balustrade de plomb qui domine la rue des orfèvres et se mit à découper le plomb. Au bruit des coups de hache, les orfèvres qui étaient au-dessous, commencèrent à grogner et envoyèrent des gens pour appréhender celui qu'ils trouveraient... » (*Confessions*, VI, 14, trad. P. de Labriolle modifiée, coll. Budé, t. I, Paris 1933 : *Quippe ante tribunal deambulabat solus cum tabulis ac silo, cum ecce adulescens quidam ex numero scholasticorum, fur uerus, securim clanculo apportans illo non sentiente ingressus est ad cancellos plumbeos, qui uico argentario desuper praeminent, et praecidere plumbum coepit. Sono autem securis audito submurmurauerunt argentarii, qui subter erant, et miserunt qui apprehenderent quem forte inuenissent*).

Que ces *argentarii* étaient bien des orfèvres, et non des banquiers, nous est prouvé par un texte de la *Cité de Dieu* qui se scandalise de ce qu'ils pratiquaient une division du travail très poussée, comme s'il était nécessaire de se mettre à plusieurs pour faire un travail qu'un seul aurait pu mener à bien (*Cité de Dieu*, VII, 4 : *Ridemus quidem, cum eos uidemus figmentis humanarum opinionum partilis inter se operibus distributos, tamquam minuscularios uectigalium conductores uel tamquam opifices in uico argentario, ubi unum uasculum, ut perfectum exeat, per multos artifices transit, cum ab uno perfecto perfici potest*).

Pourquoi cette rue est-elle qualifiée d'*opus publicum*, terme en général réservé aux cirques et aux tétrapyles ? Peut-être parce que les boutiques des orfèvres faisaient partie intégrante du forum, qui, lui, mérite cette appellation.

17. munerum : alors que tous les *delectabilia* cités jusqu'ici se rapportent aux courses de chevaux, nous voyons ici apparaître pour la première fois, mais aussi pour la dernière, les jeux de l'amphithéâtre. L'amphithéâtre de Carthage se trouvait au nord de la ville (cf. Colette Picard, *op. cit.* p. 68-69 et plan X) ; c'est lui qui avait vu le martyr de nombreux chrétiens, entre autres celui de Perpétue et Félicité ; de plus, la passion de la population carthaginoise pour ces jeux était célèbre dans le monde romain (cf. Tertullien, *De spectaculis*,

12, 19... ; S. Cyprien, *Lettre* 59 ; cf. A. Audollent, *op. cit.*, p. 688-690).

Ce texte pose la question de la survivance des jeux de l'amphithéâtre, en dehors de Rome, sous l'Empire chrétien, malgré l'interdiction portée par Constantin en 325 (*C. Th.*, XV, 12, 1). Le fait qu'il n'en parle qu'ici laisse supposer le respect à peu près général de la loi (cf. G. Ville, « Les jeux de gladiateurs dans l'Empire chrétien », dans *Mél. de l'Éc. fr. de Rome*, t. LXXII, 1960, p. 273-335).

17-23. ipsa autem regio... possunt : toute cette fin de paragraphe est curieuse par son style antithétique et ses répétitions qui lui donnent très nettement une saveur orientale.

Pour son contenu, elle se présente comme une réminiscence manifeste de la *fides punica*, telle que nous la trouvons encore exprimée, vers la même époque, par l'*Histoire Auguste* quand elle fait dire à Marc-Aurèle : « j'ai donné le commandement de deux cohortes alaires à Albinus, de la famille des Ceionii, un africain certes, mais qui n'a pas grand'chose d'un africain, le gendre de Plautillus... » (*Vie d'Albinus*, 10 : *Albino ex familia Ceioniorum, Afro quidem homini, sed non multa ex Afris habenti, Plautilli genero duas cohortes alares regendas dedi*).

LXII, 1. post Africae omnem regionem : bien qu'il n'en ait rien dit par ailleurs, cette expression laisse supposer que notre auteur comprend dans l'*Africa* la Tripolitaine.

2. deserta terra maxima in partibus austri : allusion évidente au Sahara.

3-4. barbarorum prauam gentem : l'apographe porte *paucam gentem*, ce qui pourrait à la rigueur se comprendre, les populations du désert étant peu nombreuses. Mais la *Descriptio a pessimam gentem* d'où notre correction. Le passage de *paucam* à *prauam* s'explique facilement du fait que *pauca* est synonyme de *parua* et qu'un copiste distrahit, ou se trouvant en présence d'un texte difficile à lire a pu confondre aisément *praua* et *parua*. Autrement dit nous serions passé successivement de *praua* à *parua* puis de *parua* à *pauca*.

4. Mazicum : les Maziques doivent symboliser ici les populations pillardes du désert ; il ne faut pas chercher à les lo-

caliser précisément, étant donné qu'il s'agit là « d'un ethnique largement répandu à travers tous les pays berbères et dont l'extension même et son application à la toponymie permettent de considérer comme le véritable nom du peuple berbère. » (G. Camps, « Aux origines de la Berbérie. Massinissa ou les débuts de l'histoire », *Libyca*, t. VIII, 1960, p. 26 s., avec tableau des références antiques qui peut être considérablement allongé, par exemple : Claudien, *éloge de Stilicon* I, 356 : *pavidus proieclat missile Maza*, ou Palladius, *Vie de S. Jean Chrysostome*, "Οξων, τὴν γειτόνα τῶν Μαζικῶν).

Aethiopum : par opposition aux Maziques blancs, les Éthiopiens représentent les populations noires de l'Afrique suivant la géographie humaine traditionnelle de l'Afrique chez les Anciens (cf. M. Cary et E. Warmington, *Les explorateurs de l'Antiquité*, éd. fr., Paris, 1932, p. 70), et cela même si en fait les peuples appelés Éthiopiens dans certains textes géographiques sont des peuples de race blanche à peau foncée (cf. G. Camps, *op. cit.*, p. 30-33).

post hos : l'apographe aurait porté *post hoc*, mais ce neutre ne signifie pas grand'chose ; c'est pourquoi nous lisons *post hos*, après ces peuples, nous conformant ainsi aux indications de la *Descriptio* qui écrit à cet endroit *post quos*. Les peuples dont il vient d'être question étant situés au sud, dans le désert et au-delà, nous revenons vers le nord, vers la côte de la Méditerranée avec la Pentapole cyrénaïque.

5-6. fructibus et iumentis diues : la richesse de la Cyrénaïque, au point de vue agricole, était très célèbre dans l'Antiquité : elle produisait du blé et surtout le fameux et mystérieux silphium (cf. F. Chamoux, *Cyrène sous la dynastie des Balliades*, Paris 1953, p. 246 s. ; L. Homo, « Les Romains en Tripolitaine et en Cyrénaïque », dans *Revue des deux mondes*, t. 20, 6^e s., Paris 1914, p. 389-423 ; C. H. Coster, « The economic position of Cyrenaica », dans *Studies... in honour of A. C. Johnson*, Princeton, 1951, p. 3-26). Quant à l'illustration de ses chevaux, il nous suffit de nous tourner vers les œuvres de Pindare célébrant les victoires des rois de Cyrène aux courses de char des jeux pythiques pour nous en rendre compte (Pindare, *Pythiques* IV et V).

Au v^e siècle, alors que la Cyrénaïque est bien déchue, elle

exporte encore son silphium et ses chevaux (Synésius, *Lettres* 40 et 134).

6-7. antiquas duas... regnasse : il faut nécessairement comprendre par là que Ptolémaïs et Cyrène eurent autrefois des rois. Pour leur situation à la fin du iv^e siècle, cf. Synésius, *Catastasis*, I ; *Lettres*, passim.

8. prouincia Libyae nomine : au point de vue de la géographie administrative, la Libye, ou plus exactement les Libyes, s'étendait de la Tripolitaine à l'Égypte et incluait la Cyrénaïque. Ici il ne peut s'agir que de la région désertique de la Libye, de celle qu'Ammien Marcellin appelle *aridior Libya* (XXII, 16, 5). C'est là ce qui explique que nous considérons avec tous les éditeurs, que la proposition *non pluenle... annos*, qui se trouve dans l'apographe après *dei eruditione*, doit être placée après *aquam de caelo* qu'elle explicite.

10-12. uiros quidem... a dei eruditione : il y a opposition entre les mœurs de ces Libyens et celles des populations habituelles des pays désertiques qui, par définition en quelque sorte, sont des gens sans foi ni loi comme les Sarrasins ou les Mazices. Notre texte n'est pas le seul témoin de cette réputation des populations de la partie désertique de la Libye pour la période : leur vertu d'hospitalité et la douceur de leurs mœurs sont également célébrées par Synésius (*Lettre* 4) et par Sulpice Sévère (*Dialogues*, I, 4-5). Ces peuples sont ainsi les héritiers, à moins qu'ils ne se confondent avec eux, des Psylles de la tradition classique : « ce peuple, loin de se contenter de son propre salut, veille sur ses hôtes ; contre les monstres malfaisants, le Psyille prête assistance à l'étranger » (Lucain, *Pharsale*, IX, 909-911 : *nec solum gens illa sua contenta salute | excubat hospitibus, contraque nocentia monstra | Psyllus adest populis* ; trad. M. Ponchont, coll. Budé, t. II, Paris 1949).

L'origine de cette anomalie est expliquée par la suite de la phrase : c'est un don divin. Peut-être faut-il mettre cette affirmation en rapport avec la présence dans ces régions désertiques de l'oasis d'Ammon (bien que Lucain, IX, 511, le mette sur le territoire des sauvages Garamantes). On pourrait penser alors que, dans l'idée de notre auteur, ou tout au moins de sa source, ce serait Zeus Ammon qui aurait accordé

ce privilège aux habitants de ces régions, en récompense du culte qu'ils lui rendaient. Cependant nous ne devons pas oublier que la fréquentation de l'oracle de l'oasis d'Ammon était tombée en désuétude, et cela dès l'époque augustéenne (Strabon, XVII, 813).

En conséquence de ce que nous venons de dire, la traduction de Vassiliev « I think that this blessing comes from their recognition of a god » nous semble assez obscure, tout en aboutissant au même sens que celui que nous avons adopté.

13-17. et haec quidem... non ualde multa : cette phrase est une véritable conclusion, c'est la fin de la description des terres continentales. L'auteur y utilise ses formules habituelles : c'est-à-dire qu'il s'excuse de ses insuffisances, tout en estimant qu'elles ne doivent pas être bien graves. C'est pourquoi la lacune après *ualde* est évidente, de même que la restitution de *multa*.

LXIII, 1-3. ut non autem... desinam : cette phrase de transition est la réponse à l'objection qui doit se présenter normalement au lecteur à la fin du paragraphe précédent : et les îles ?

Contre Müller, Sinko et Vassiliev, nous maintenons dans le texte le *solam* de l'apographe qui nous semble bien répondre à la question supposée du lecteur. C'est pour le même motif que nous nous refusons à corriger *nam et* en *iam et* ; nous y voyons une explication de *solam*.

En revanche, nous ne pensons pas qu'il faille voir, avec Lombroso, dans l'expression *medio mari* la définition d'un certain type d'îles, celles qui sont loin de la terre ferme, par opposition aux îles proches du continent ; en effet l'Eubée ou la Sicile ne nous semblent guère répondre à la définition de Lombroso. Si l'on voulait à tout prix voir dans cette formule une spécification, il faudrait comprendre les îles de la mer par opposition aux îles fluviales ; cela nous semble cependant totalement inutile.

4. ab oriente : notre auteur reprend, pour présenter les îles, le même ordre que pour les pays situés au nord de la Méditerranée (de l'Orient vers l'Occident) ; mais il n'y a là

aucune particularité de la géographie antique, c'est ainsi que, si le pseudo Aethicus suit le même ordre que l'*Expositio*, Agathémère suit l'ordre inverse.

4-5. primam et maximam Cyprum : *primam* doit être pris dans son sens numérique : l'île de Chypre est la première que l'on rencontre en venant de l'Orient. *Maximam* peut s'entendre tout aussi bien au sens spatial, elle a une très grande superficie, qu'au sens moral, elle est très célèbre ; double sens qui se retrouve d'ailleurs dans l'expression française de « très grande ».

5-9. quae solet... funium usum : sur la ressemblance de ce texte avec le passage d'Ammien Marcellin consacré à Chypre (XIV, 8, 14) cf. p. 74. La construction des navires était une vieille spécialité de l'île, qui passait pour avoir inventé certains types de bâtiments, tels que les *cercuri*, navires à voiles et à rames de faible tonnage, utilisés pour le commerce comme pour la guerre (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, VII, 56 ; cf. E. Roschach, *art. cercurus*, dans *Dictionnaire des Antiq.*, t. 12, p. 1020).

9-10. aliis bonis omnibus abundare : la correction de Godefroy *omnibus* au lieu d'*hominibus* nous paraît s'imposer vu le style et les habitudes de composition de l'auteur ; cela correspond à la *fertilitas* de l'île vantée par Ammien Marcellin (*loc. cit.*).

10-11. deinde Euboeam... dicunt : le passage de l'île de Chypre à celle de l'Eubée, avant les Cyclades, est contraire à la géographie : il s'explique, peut-être, par le fait que dans un espace maritime déterminé, ici la mer Égée, notre auteur classe les îles non d'après leur situation, mais d'après leur importance. Sur la valeur économique de l'île sous l'Empire, le meilleur témoignage est celui de Dion Chrysostome dans l'*Euboïque* (cf. trad. P. Mazon, dans *Lettres d'Humanité*, t. II, Paris 1943, p. 59-80). Nous n'avons aucun renseignement sur elle pour le IV^e siècle.

11-13. inde quae sic uocantur Cyclades... habent : il ne s'agit pas à proprement parler des Cyclades, dont le nombre était bien inférieur (de 12 à 20 selon des auteurs), mais des îles qui constituaient la *prouincia insularum*, créée sans doute par Vespasien (Sextus Rufus, *Breviarium*, 10).

C'est d'ailleurs sur notre texte que l'on s'appuie pour déterminer le nombre des îles de cette province (cf. J. Marquardt, *Organisation de l'Empire romain*, trad. fr., t. II, Paris 1892, p. 260), nombre que l'on retrouve chez Isidore de Séville (*Origines*, XIV, 6, 20) alors qu'Orose donne le chiffre de 54 (*Historiae adversus paganos*, I, 2, 51).

Le gouverneur des îles résidait à Rhodes, comme nous l'apprend une loi de Théodose (*C. J.*, I, 40, 6).

14. Rhodum insulam et ciuitatem maximam : parlant de la province des îles, il est normal que notre auteur commence par son chef-lieu, dont il a une connaissance conforme à la réalité géographique, distinguant fort correctement l'île et la ville du même nom. Celle-ci, située dans la région nord de l'île, possédait de très bons ports tels « qu'aucune cité ne pouvait être dite son égale, ni presque son égale, et encore moins sa supérieure » (Strabon, XIV, 652).

15-16. quae sicut prophetauit Sibylla... peritura : nous connaissons les prophéties de la Sibylle, concernant la destruction de Rhodes, par Pausanias (II, 7, 1) aussi bien que par la collection des *Oracles sibyllins* (III, 444-449 ; IV, 99-101 ; VIII, 160). Elles se réfèrent aux tremblements de terre qui ont souvent ravagé l'île. Pausanias, qui écrit après l'un de ses séismes, considère la prophétie comme réalisée ; il en est de même de la *Descriptio*, sans que l'on puisse d'ailleurs utiliser cette donnée pour sa datation.

Pourquoi la colère de la divinité doit-elle s'appesantir sur l'île ? Comme nous le montre le passage sur la destruction de Dyrachium, ce ne peut être que par suite de la méchanceté des habitants. Effectivement les Rhodiens passaient, selon la tradition, pour orgueilleux et blasphémateurs (Plaute, *Epidicus*, v. 300 ; Plutarque, *Du désir des richesses*, 5 ; Aulugelle, *Nuits attiques*, VI, 3, 50).

16-17. Colossum : un copiste, pensant au Colisée, doit être à l'origine du *Colosseum* de l'apographe ; mais la faute est ancienne, puisqu'elle se retrouve dans la *Descriptio*.

Statue-tour élevée à l'entrée du port principal de la ville, dont elle marquait la passe, le Colosse, emblème de la superbe des Rhodiens, avait été renversé par un séisme dès 225 av. J.-C., mais ses ruines restèrent sur place jusqu'à la conquête

arabe (cf. A. Gabriel, « La construction et l'emplacement du Colosse de Rhodes », dans *B. C. H.*, t. LVI, 1932, p. 331-359 ; G. Roux, « Qu'est-ce qu'un *κολοσσός* ? Le colosse de Rhodes ; les colosses mentionnés par Eschyle, Hérodote, Théocrite et par diverses inscriptions », dans *Rev. des Ét. anc.*, t. LXII, 1960, p. 5-40).

17-18. dolus enim... Sibyllae : l'interprétation de ce passage est difficile. Sinko le considère comme déplacé, et le transfère après *peritura* ; Lumbroso comprend *dolus* comme équivalent de *dolor* ; quant à Vassiliev, il traduit : « according to the prophecy of the aforesaid Sibylla, in that (statue) there was a cunning contrivance ». Dans le premier cas, ce serait une explication de la colère de la divinité contre les Rhodiens, une explicitation de leur méchanceté ; dans le second cas une affirmation de la douleur qui aurait saisi les Rhodiens lors de la destruction du Colosse ; enfin l'interprétation de Vassiliev, cherchant à être une traduction aussi littérale que possible, n'offre pas grand sens.

Pour notre part nous pensons que le texte ne doit être ni corrigé, ni déplacé et qu'il se rapporte à une tradition conservée par Strabon. Lorsque celui-ci nous décrit la ville de Rhodes, il commence par rappeler la construction et la destruction du Colosse, puis il ajoute que « suivant l'ordre d'un oracle les Rhodiens ne le relevèrent pas » (XIV, 652). Nous ne connaissons pas par ailleurs cet oracle, mais nous pouvons considérer qu'il était connu de notre auteur et que c'est à lui qu'il se réfère en parlant de la prophétie de la susdite Sibylle. Dans ces conditions nous pouvons interpréter le passage comme un rappel de l'oracle : le mal qui s'abattit sur lui étant tout à la fois sa ruine et la cause de sa ruine, celle-ci étant la démesure, l'ὑβρις, manifestée par les Rhodiens en élevant le Colosse.

18-21. iam et alteram... Tenedos : le texte de l'apographe, bien que correct dans sa forme, est manifestement lacunaire comme le montre la *Descriptio* ; nous l'avons donc corrigé en fonction de cette dernière. Cependant cette restitution pose un problème. S'il est normal d'introduire, surtout dans un texte païen, la mention de la naissance divine d'Apollon et de Diane dans l'île de Délos, devons nous éli-

miner l'*Apollinis* qui précède Ténédos dans l'apographe en le considérant comme un vestige du texte primitif sur Délos ? Nous ne le pensons pas par suite de l'existence dans cette île d'un temple à Apollon Sminthée qui, sans être aussi célèbre que celui de Délos, n'en était pas moins très réputé (Strabon XIII, 604).

De toute manière, ce paragraphe suppose l'utilisation par notre auteur d'une source assez précise dans laquelle il a puisé au gré de sa fantaisie.

21-24. ad ipsas inuenies Imbrum... moderata : nous maintenons le texte corrigé de l'apographe, *ad* au lieu de *ab*, et nous nous contentons de transformer *ipsos* en *ipsas* pour le faire accorder avec *insulas* sous-entendu.

L'île d'Imbros, dont il est ici question, Imbros la rocheuse comme l'appelle Homère (*Iliade*, XXIV, 78), mérite d'être dite *moderata* pour ses productions. Si nous ignorons tout de son industrie antique du poil de lièvre, dont notre texte lui fait honneur, nous devons remarquer qu'elle n'a rien d'impossible. En effet « les bois de l'île sont très giboyeux. On y rencontre des animaux sauvages de plusieurs espèces, surtout des sangliers, des lièvres et des lapins », de plus « l'unique industrie de l'île consiste dans la fabrication de tapis communs en laine » (V. Cuinet, *La Turquie d'Asie, géographie administrative et statistique*, t. I, Paris 1890, p. 484-487).

24. inde Lemnus : la succession dans l'apographe de *moderata* et de *ipsa sibi sufficiens* montre bien qu'il ne s'agit plus de la même île. Nous sommes donc amené à accepter le texte de la *Descriptio* qui introduit ici l'île de Lemnos. Celle-ci, surtout par comparaison avec les autres îles de l'Égée, est riche au point de vue agricole : « c'est l'une des rares îles de l'Égée où l'on puisse cultiver le blé » (J. Humbert, ed. des *Hymnes homériques*, coll. Budé, Paris 1936, p. 80, n. 2). Elle peut donc être dite capable de subvenir aux besoins de ses habitants.

25-26. uinum... emittens : l'incompréhensible *similans* de l'apographe doit être corrigé en fonction de la *Descriptio* (*uinum plurimum ferens Macedoniae mittit*), mais à *submitlens* (Godefroy) ou à *sic mittens* (Lumbroso et Sinko) nous préférons *emittens* qui appartient à la langue de l'*Expositio*.

Les vins de Lemnos, déjà connus d'Homère (*Iliade*, VII, 467), sont assimilés aux vins de Thrace par Athénée (*Deipnosophistes*, I, 31 b).

En conclusion, au sujet de ce paragraphe, nous devons rappeler deux faits, déjà signalés : la précision relative des connaissances exprimées et le petit nombre d'îles citées. Le premier de ces faits milite, nous l'avons dit, pour l'utilisation d'une source assez précise ; le second pourrait s'expliquer par un état lacunaire ancien de notre texte, antérieur à la rédaction de la *Descriptio*. Cependant nous ne le pensons pas : dans ce cas en effet notre auteur aurait laissé de côté cette préoccupation constante de son esprit, formulée à plusieurs reprises : ne pas dépasser certaines limites, conserver un certain équilibre entre ses diverses parties. Autrement dit, il a dû choisir parmi les îles celles qui lui ont semblé les plus importantes, mais nous ne distinguons pas les raisons de son choix.

LXIV, 1. postea : il ne faut évidemment pas comprendre « après Lemnos », ce qui serait d'une géographie curieuse, mais « après les Cyclades », les îles de l'Égée étant considérées comme formant un tout, la province des îles.

1-2. Cretam... ornata est : « la Crète aux cent villes », véritable cliché de la littérature antique depuis Homère (*Iliade*, II, 649 ; Plin, *Histoire naturelle*, IV, 58 ; Solin, XI, 4), souvenir vraisemblable de la richesse de la Crète minoenne auquel il ne faut pas attacher de valeur absolue, pas plus qu'à l'autre tradition homérique qui lui attribue quatre-vingt-dix villes au lieu de cent (Homère, *Odyssée*, XIX, 174).

2-3. in omnibus diues et mirabilis : la richesse de l'île provient, comme le rappelle Strabon, de ses plaines : « l'île est montagneuse et boisée, mais elle a également des vallées fertiles » (Strabon, X, 474). De ces plaines, la plus riche est celle de Cnossos, où les celliers du palais minoen témoignent de cette richesse dès la plus haute Antiquité.

3. uinum optimum ferens : cette mention qui ne se trouve que dans la *Descriptio* est indiscutablement du texte original, vu les préoccupations de l'auteur sur ce sujet. Ce vin, s'il était abondant, ne méritait pas aux yeux des Ro-

mains l'épithète d'*optimum*. La spécialité crétoise était en effet le *passum*, le Κρητικός par excellence, vin de raisins secs dont les écrivains agronomes et Pline l'Ancien nous ont laissé la recette : « Après le *passum* de Crète, on estime ceux de Cilicie et d'Afrique. On sait qu'en Italie aussi et dans les provinces limitrophes on le fait avec le raisin que les Grecs nomment *psithia* et nous *apiana*, et aussi avec la *scripula*, en laissant se confire longtemps les grappes sur pied au soleil ou en les trempant dans l'huile bouillante. Certains le font avec tout raisin doux, pourvu qu'il soit très mûr et blanc : on le laisse sécher au soleil jusqu'à ce qu'il perde un peu moins de la moitié de son poids, on l'écrase et on le presse légèrement. On ajoute ensuite au marc une quantité d'eau de puits égale à celle du jus exprimé, pour obtenir encore un *passum* de seconde qualité. Si l'on y veut apporter plus de soin, après avoir employé la même méthode de séchage, on égrene les raisins, on les fait tremper sans la rafle dans d'excellent vin, jusqu'à ce qu'ils gonflent, on les presse (c'est, de tous, le *passum* le plus estimé) et, comme pour l'autre, on ajoute de l'eau pour faire un *passum* de seconde qualité » (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XIV, 81-82, trad. J. André, coll. Budé, *op. cit.*, cf. *ibid.*, p. 115 ; Columelle, *De l'agriculture*, XII, 39 ; Palladius, *De l'agriculture*, XI, 19. Le texte de Columelle XII, 27 cité par J. André ne se rapporte pas au *passum*, mais au vin cuit).

Si le texte de Pline laisse penser que ce *passum* crétois était estimé, Martial et Juvénal nous montrent l'inverse : « *passum* : la vendange cnoissienne de la Crète de Minos l'a engendré pour toi ; il a coutume d'être le vin doux des pauvres » (Martial, XIII, 106 *Passum* : *Gnosia Minoae genuit uindemia Cretae / hoc tibi, quod mulsum pauperis esse solet*) ; « vendeur perdu et misérable d'un sac de mauvaise odeur, qui te réjouis de ramener du rivage de la Crète antique un épais *passum* et des bouteilles concitoyennes de Jupiter » (Juvénal, *Satire*, XIV, v. 269-271 *perditus ac utilis sacci mercator olentis, / qui gaudes pingue antiquae de lilore Cretae / passum et municipes Iouis aduexisse lagonas*).

3-4. maximam ciuitatem nomine Gortynam : deuxième ville de la Crète, après Cnossos, à l'époque d'Au-

guste (Strabon, X, 476), Gortyne était devenue, ou redevenue, par la suite la première cité de l'île. Sa prospérité économique dépendait en grande partie de son port et emporion, Leben (Strabon, X, 478 ; Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane*, IV, 34). Les fouilles italiennes ont montré qu'au IV^e siècle elle conservait toute son importance (cf. M. Rostovtzev, *Storia, op. cit.*, p. 360-361 et note 50¹, avec bibliographie).

5. uiros diuites ex parte et eruditos : dans ce rappel de la sagesse des habitants de la Crète il faut évidemment mettre en premier lieu les souvenirs de la tradition concernant Minos « excellent législateur » (Strabon, X, 476 *ιστόρηται δ' ὁ Μίνως νομοθέτης γενέσθαι σπουδαῖος* ; cf. P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris 1951, art. *Minos*, p. 297-299) et peut-être ceux de ses lois (cf. « loi de Gortyne », dans Dareste, Haussoulier et Th. Reinach, *Inscriptions juridiques grecques*, t. I, Paris 1891, p. 352), rappelées par Platon (*Lois*, I, 631, 634, 635), Aristote (*Politique*, II, 10), Polybe (VI, 43 s.), louées par Éphore (cité par Strabon, X, 480). De plus la Crète passait pour avoir été l'inventrice de la rame, des flèches, de la musique, d'un certain nombre de danses... (Strabon, 480-481 ; Solin, 11). Sur tous ces problèmes cf. H. van Effenterre, *La Crète et le monde grec de Platon à Polybe*, Paris 1948, p. 56 s.).

6. Cythera... Zacynthus et Cephalonia : l'ordre dans lequel ces îles sont énumérées est absolument normal, c'est celui sous lequel elles se présenteraient pour un navigateur remontant de la Crète occidentale vers la mer Adriatique.

La richesse des îles de Zacynthe et Céphalonie est réelle : elles produisent en particulier des céréales et des olives (cf. P. Birot et J. Dresch, *la Méditerranée*, coll. Orbis, Paris 1953, p. 85-86) et, comme tous les pays méditerranéens, de la vigne dont le vin passait pour être de mauvaise qualité (Athénée, *Deipnosophistes*, I, 33 b).

LXV, 1-2. optima et maxima Sicilia : la prééminence de la Sicile sur toutes les autres îles est un lieu commun de la géographie antique. Nous en prendrons comme témoins Pline l'Ancien : « La Sicile l'emporte sur toutes les autres îles par

sa célébrité » (*Histoire naturelle*, III, 86), et Strabon : « c'est la plus grande et la meilleure de nos îles » (II, 123 αὐτῆ δὲ καὶ τῶν ἄλλων ἐστὶ μέγιστη τῶν καὶ ἡμᾶς καὶ ἀρίστη).

2-3. **quae propter soliditatem... inuenitur** : de même que Müller, Lombroso, Vassiliev et Felenkovskaia nous corrigeons le texte de l'apographe à partir de celui de la *Descriptio*. Mais quel sens faut-il donner à cette phrase ? Vassiliev traduit : « which because of the firmness of its earth differs (from other islands) », il est suivi par Felenkovskaia : « (la Sicile) qui se distingue (de toute les autres îles) par la solidité de son sol » : ces traductions nous semblent en contradiction évidente avec la réalité sicilienne ; l'île, par suite de la violence et de la fréquence de ses tremblements de terre, ne peut être célébrée pour la stabilité de son sol. Lombroso considère que la phrase signifie que la Sicile, à l'inverse des autres îles situées *medio mari*, s'en distingue parce qu'elle n'est séparée du continent que par le détroit de Messine. Il rapproche notre texte d'un passage des *Histoires* de Salluste : « il appert que la Sicile a été unie à l'Italie ; mais l'espace intermédiaire a été noyé par un abaissement » (fragm. 4, 35 *Italiae Siciliam coniunctam fuisse constat ; sed medium spatium per humilitatem obrutum est*), passage dont nous retrouvons la teneur chez Pomponius Méla (II, 115 : *Sicilia, ut ferunt aliquando continens, et agro Bruttio annexa, post freto maris Siculi abscissa est*). Autrement dit la Sicile est solidaire du continent.

Pour notre part, considérant le sens de *differens* dans l'*Expositio*, nous pensons qu'il n'est pas question d'une différence de la Sicile par rapport aux autres îles, mais d'une supériorité ; cette supériorité c'est sa *soliditas*, qui ne peut donc être sa proximité de l'Italie, mais vraisemblablement, suivant un sens classique du mot, sa massivité, c'est-à-dire tout à la fois sa forme et sa superficie, comme le dit Pomponius Méla : « elle est très grande et s'avancant par trois promontoires dans des directions différentes elle affecte la forme de la lettre grecque appelée delta » (II, 175 : *Ipsa ingens et tribus promontoriis in diuersa procurrens, graecae litterae imaginem, quae delta dicitur.*) Nous nous rallions ainsi à l'hypothèse formulée par A. Klotz (*art. cit.*, *Philologus*, 1906, p. 99, n. 5).

3. **multa bona** : la richesse de la Sicile découle normale-

ment de sa double qualité d'*optima et maxima*. Ces mots annoncent l'énumération qui va suivre.

4. **lanam** : les terres sèches de l'intérieur de l'île se prêtent remarquablement à l'élevage du mouton. C'est d'ailleurs parmi les bergers des grands propriétaires que se recrutèrent à la fin de la République les troupes des révoltes serviles (cf. J. P. Brisson, *Spartacus*, Club français du livre, 1959, p. 55 s.). Les peaux et la laine de ces troupeaux étaient au début de l'Empire expédiés vers Rome (Strabon, VI, 273) ; d'autre part, Horace nous rappelle l'existence d'une industrie locale de vêtements de laine teinte à l'aide de la pourpre de l'Afrique voisine (Horace, *Odes*, II, 16, v. 35-37 : *te bis Afro / murice tinclae / uestiunt lanae*).

5. **et frumentum** : nous restituons ici, avec la *Descriptio*, ce *frumentum* qui s'impose. Comment supposer, en effet, que l'auteur parle des richesses de la Sicile sans rappeler celle qui fit sa gloire dans le monde romain (cf. Cicéron, *Verrines*, II, 3 de *frumento*). Encore au v^e siècle, nous voyons l'île contribuer au ravitaillement en blé de la Gaule ostrogothique menacée par la famine (Cassiodore, *Variae*, IV, 7).

La question qui se pose est évidemment celle de savoir ce que représente l'*infinitam* de l'apographe, que Vassiliev traduit par « a great quantity of wool » ? Nous pensons qu'il s'agit là de la mélecture d'un texte abrégé, soit par un copiste, soit même par Juret. Le passage paléographique entre *et frumentum* et *infinitam* est en effet facile à expliquer si le *et* était représenté par le sigle 7 pris pour un *i* abréviation de *in*, et si *frumentum* se terminait, ce qui est à peu près certain par un *ū* pris pour un *ā*.

iumenta : il s'agit toujours des chevaux, dont l'élevage était très important en Sicile. Les chevaux siciliens étaient d'ailleurs très renommés en tant que chevaux de course. Ce sont eux qui avaient assuré jadis les victoires des tyrans de Syracuse et d'Agrigente aux jeux panhelléniques (Pindare, *Olympiques*, I, II, III, IV, V, VI ; *Pythiques*, I, II, III, *Néméennes*, I) ; leur réputation est célébrée aussi bien par Virgile (*Énéide*, III, 704) et Horace (*Odes*, II, 16, v. 34-35) que par Oppien (*Cynégétiques*, I, 172 et 270), sans oublier Grattius Faliscus (*Cynégétiques*, v. 528 s.).

6-7. uiros... Latina : la civilisation et la langue grecque se sont maintenues fort longtemps en Sicile. On peut, à l'appui de ce passage sur le bilinguisme sicilien au IV^e siècle, évoquer la carrière du *grammaticus graecus Citarius* de Syracuse, professeur à Bordeaux au temps d'Ausone (*Commemoratio professorum Burdigalensium*, 13).

7-8. Syracusam et Catanam : ce sont au IV^e siècle les deux plus grandes villes de Sicile (Ausone, *Ordo urbium nobilium*, 92-97). La *Descriptio* y ajoute Palerme (Panorme), mais il nous est impossible de déterminer si, ce faisant, elle nous livre le contenu du texte original, ou s'il s'agit de l'interpolation d'un copiste, ou plus vraisemblablement du rédacteur puisque cette ville se trouve dans nos trois manuscrits. Ce qui nous ferait pencher plutôt vers cette solution, c'est le fait que, dans le manuscrit de La Cava, Palerme est écrit en lettres capitales (cf. p. 106).

9-10. animalia enim... uirtute : en vertu de l'interférence des termes dans la langue du IV^e siècle, *animalia* reprend *iumenta*. Tout ce passage reprend et développe le *spectaculum circensium* de la proposition précédente, mais que veut-il dire exactement ? Notre traduction — proche de celle de Vassiliev : « having suitable and strong animals, they compete in enjoying their fierceness » et de celle de Felenkovskaia « disposant de magnifiques chevaux les habitants se réjouissent de leur vitesse », — ne nous satisfait pas pleinement car elle accorde un sens trop précis au verbe *contendunt*. Ce dernier semble évoquer une véritable rivalité entre les deux villes, d'où le « compete » de Vassiliev, mais est-ce une rivalité de spectacles ou une rivalité d'écuries ? Autrement dit, ces deux villes rivalisent-elles pour savoir laquelle des deux a les plus belles courses de char, ou pour savoir laquelle des deux possède les meilleurs chevaux, ceux-ci participant aux courses dans l'une et l'autre ville ? Faute d'autres renseignements sur semblable rivalité, nous sommes obligés de laisser la question sans solution. C'est pourquoi notre traduction force le sens.

11-12. si dignum est credere : le *si dignum est* de l'apographe ne veut rien dire, il faut donc supposer une lacune et procéder à une restitution. La solution la plus simple est de

restituer, comme nous avons fait, *credere*, ou, avec Godefroy, *fide* (*si fide dignum est*). A cette restitution, Lumbroso objecte que, vu la mentalité religieuse de notre auteur, il paraît improbable qu'il ait pu mettre en doute la présence d'une divinité à l'intérieur de l'Etna, alors qu'il affirme, par exemple, que les dieux habitent en Égypte. Certes, mais il faut remarquer qu'à partir du moment où il a abandonné les régions orientales, ses affirmations sont fréquemment hésitantes, même en matière religieuse, et s'assortissent de nombreux *dicunt, dicuntur*, voire de références. Dans ces conditions *dignum credere* ne semble pas plus choquant que *montem Olympum quem deorum habitaculum Homerus ait* du paragraphe 52.

13. ardet : il n'est pas nécessaire de supposer, avec Sinko, la chute d'un *ignis*, encore qu'elle simplifierait l'interprétation du texte ; il vaut mieux penser à un sens impersonnel de ce verbe d'état.

La description de l'Etna, d'où s'élèvent flammes et fumée, est conforme tout à la fois à la réalité et aux descriptions des auteurs antiques, de même que la mise en rapport de ces phénomènes volcaniques avec la présence d'un être divin sous la montagne (cf. entre autres : Pindare, *Pythiques*, I, 25-55 ; Virgile, *Énéide*, III, 571-587 ; Strabon, VI, 273-274 ; Pomponius Méla, II, 7 ; et surtout le *Poème de l'Etna*).

14-15. uineta... praecipua : la richesse des terrains volcaniques, reconnue de tout temps (cf. Strabon, *loc. cit. supra*), fait des régions voisines du volcan de riches régions agricoles dont les vignobles étaient réputées dans l'Antiquité : « le quatrième rang fut donné dans les banquets publics par le divin Jules — c'est lui qui les mit en vogue, comme le montre sa correspondance — aux Mamertins des environs de Messine, en Sicile ; le *Potulanum*, ainsi nommé d'après son créateur, le plus proche de l'Italie, est le plus renommé d'entre eux. On loue encore le Taormine, sicilien lui aussi, dont on fait souvent passer les flacons pour du mamertin » (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XIV, 66, trad. J. André. *Quartum curriculum publicis epulis obtinuerunt a Diuo Iulio — is enim primus auclorilatam iis dedit, ut epistulis eius apparet — Mamertina circa Messanam in Sicilia genita ; ex iis Potulana, ab*

audore dicta illo cognomine, proxima Italiae laudantur praecipue. Est in eadem Sicilia et Tauromenitanis honos lagonis pro Mamerlino plerumque subtilis. Cf. Martial, XIII, 117 et Athénée, *Deipnosophistes*, I, 27 d.).

LXVI, 1. deinde Cossora : l'île de Cossora ou Cossyra, la moderne Pantellaria, n'est guère qu'un îlot rocheux au sud-ouest de la Sicile, entre celle-ci et l'Afrique. Elle était cependant importante, au point de vue des communications maritimes, comme point de relâche sur les routes de mer, ce qui explique son ancienne occupation phénicienne : c'est à ce titre qu'elle se trouve citée dans l'*Itinéraire d'Antonin* (517,6).

Ce n'est donc pas le nom de l'île qui pose problème, mais sa mention, et surtout le fait que la *Descriptio* cite à sa place les Stoechades, les îles d'Hyères actuelles. Comment l'expliquer ?

Nous constatons tout d'abord que la Sardaigne vient immédiatement après et que la Corse, traditionnellement associée à la Sardaigne ne se trouve point traitée dans nos textes. Nous sommes donc amené à penser que Cossora a pris purement et simplement la place de la Corse. Sans doute un copiste a-t-il lu sur le texte qu'il avait entre les mains Cossora pour Corsica, étant donné la parenté paléographique des deux mots. Cette faute est ancienne et se trouvait déjà dans le manuscrit utilisé par le rédacteur de la *Descriptio*. Celui-ci, considérant le peu d'importance de cette île et le fait qu'il était anormal de la citer entre la Sicile et la Sardaigne, l'a éliminée et l'a remplacée par les Stoechades, parce que celles-ci se trouvent au nord de la Sardaigne et parce qu'il était, ou parce que son monastère était en rapport avec les moines de ces îles, ce qui fait qu'il en connaissait le nom (sur le monachisme aux îles d'Hyères cf. Jean Cassien, *Conférences*, préface à XI-XVIII).

Si notre hypothèse est exacte nous devons également considérer qu'il y a eu un déplacement dans notre texte et que la mention de la Corse se trouvait placée à la fin du paragraphe sur la Sardaigne.

2-3. Sardinia... valde splendidissima : bien qu'assez

pauvre à nos yeux, la Sardaigne passait dans l'Antiquité pour une île riche. Elle contribuait au ravitaillement en blé de Rome, comme nous le montre la présence d'une mosaïque des naviculaires de Caralis à la place des corporations d'Ostie (cf. G. Calza, « Il piazzale delle corporazioni e la funzione commerciale di Ostia », *Bullettino comunale*, t. 43, 1915, p. 178), ainsi que la mention des *domini nauium sardorum* sur une inscription de 173 ap. J.-C. (*CIL* XIV, 4142). Ce rôle nous est encore affirmé à la fin de l'Empire par le *Code Théodosien* (VIII, 5, 16) et par les mésaventures du navire d'un naviculaire, ami de S. Paulin de Nole, obligé d'aller chercher du blé en Sardaigne par suite d'une disette romaine, et ce malgré l'hiver (Paulin de Nole, *Lettre* 49).

Pour ce qui est des chevaux sardes, ils nous sont connus par la loi que nous venons de citer et qui ordonne leur réquisition pour les besoins du *cursus publicus*. Cependant il ne semble pas que les chevaux sardes aient été bien célèbres ; l'île en avait comme tous les pays d'alors, sans plus.

Les connaissances de notre auteur sur cette île sont bien maigres ; il y a là deux lacunes considérables : les mouflons, dont le cuir était très recherché (Strabon, V, 225) et les mines (Solin, IV). De plus, nous n'y trouvons aucune référence à la peste du climat de l'été sarde, lieu commun de la littérature géographique sur le pays (Strabon et Solin, *loc. cit.*).

On s'attendrait à trouver, pour terminer la description des îles de la Méditerranée, un paragraphe sur les Baléares ; mais ou notre auteur les ignorait, car elles n'étaient pas sur sa carte, ou il les a considérées comme faisant partie intégrante de l'Espagne.

LXVII, 1. Britannia : les connaissances de notre auteur sur la Bretagne (Grande-Bretagne) ne sont, comme il le reconnaît, que des connaissances par ouï-dire. On est même en droit de se demander s'il sait où elle se trouve exactement, et s'il ne s'imagine pas qu'il s'agit d'une île méditerranéenne ; cependant le *sicut qui fuerunt narrant* laisse supposer que, s'il ne sait pas où elles sont, il ne commet pas cette erreur.

2-4. in omnibus... fortes : la restitution, après *in omni-*

bus, du texte conservé par la *Descriptio* s'impose, en vertu des habitudes de l'auteur et de la réputation des Bretons d'être de farouches combattants (César, *Guerre des Gaules*, IV, 24 s. ; Tacite, *Vie d'Agricola*, en particulier 11 et 12). A la fin de l'Empire la *Notitia dignitatum* nous fait connaître un certain nombre de corps de troupes formés de soldats bretons, tant en Orient qu'en Occident (*pars orientalis* : XXXI, 45 ; *pars occidentalis* : V, 206, 207).

Cette réputation de vaillance les faisait rechercher pour les combats de gladiateurs à Rome ; c'étaient des gladiateurs montés sur char, les *essedarii*, qui combattaient à la mode indigène (cf. G. Lafaye, art. *essedarius*, dans *Dict. des Antiq.*, t. II, p. 817).

LXVIII, 1. et haec quidem : l'*Expositio* se termine brutalement après *omnibus* par la mention *Explicit Expositio totius Mundi et Gentium* dont nous avons déjà parlé (cf. p. 215). Mais nous avons vu que, dans le courant du texte, chaque partie se terminait par un court passage de conclusion, où s'expriment en particulier les regrets de l'auteur sur l'insuffisance de son texte ; il serait donc anormal qu'il n'y ait point eu de conclusion générale. C'est pourquoi nous considérons que le paragraphe 68 faisait bien partie de l'original même s'il semble répéter la conclusion du paragraphe 62.

4-5. impossibile est homini certius omnia nosse : c'est là, semble-t-il, un thème assez fréquent : nous le retrouvons par exemple dans la *Description du monde* de Denys le Périégète (II, 66 s.), qui, elle aussi, se réfère aux dieux qui peuvent seuls tout connaître.

5. qui uniuersa creauit : sur la notion, non forcément chrétienne, d'un dieu créateur de l'univers cf. p. 53.

APPENDICE I

TABLEAU DE CONCORDANCE DES ÉDITIONS.

G. = Godefroy ; E. = *Expositio* (Müller et notre édition) ; D. = *Descriptio* (Müller et notre édition) ; M. = Mai ; R. = Riese ; Lu. 1 = Lumbroso 1898 ; Lu. 2 = Lumbroso, 1903 ; S. = Sinko.

| G. | E. | D. | M. | R. | Lu. 1 | Lu. 2 | S. |
|----|-------|-------|-------|----|---------|---------|----|
| | deest | 1 | 1 | 1 | 1-4 | 1-6 | |
| | — | 2 | | 2 | 5-9 | 6-13 | |
| | — | 3 | 2 | 3 | 9-17 | 13-22 | |
| | — | 4 | 3 | 4 | 17-25 | 23-34 | |
| 1 | 5 | 5 | | 5 | 26-31 | 35-43 | 1 |
| | 6 | 6 | 4 | 6 | 31-39 | 43-53 | |
| | 7 | 7 | 5 | 7 | 39-48 | 53-66 | |
| 2 | 8 | 8 | 6 | 8 | 48-50 | 66-69 | 2 |
| 3 | 9 | deest | deest | 9 | 51-52 | 70-72 | |
| 4 | 10 | 10 | 7 | 10 | 52-54 | 72-74 | |
| 5 | 11 | 11 | 8 | 11 | 54-56 | 74-77 | |
| 6 | 12 | 12 | | 12 | 56-59 | 77-83 | |
| 7 | 13 | 13 | 9 | 13 | 59-61 | 83-86 | 3 |
| 8 | 14 | 14 | 10 | 14 | 61-64 | 86-89 | |
| 9 | 15 | 15 | 11 | 15 | 64-65 | 89-91 | |
| 10 | 16 | 16 | 12 | 16 | 65-67 | 91-94 | |
| 11 | 17 | 17 | | 17 | 67-71 | 94-99 | |
| 12 | 18 | 18 | 13 | 18 | 71-73 | 99-102 | |
| 13 | 19 | 19 | 14 | 19 | 73-80 | 102-110 | 4 |
| 14 | 20 | 20 | 15 | 20 | 80-81 | 110-112 | |
| 15 | 21 | deest | deest | 21 | 81-85 | 112-120 | |
| 16 | 22 | 22 | 16 | 22 | 85-97 | 120-135 | 5 |
| 17 | 23 | 23 | 17 | 23 | 97-104 | 135-143 | 6 |
| | 24 | 24 | | 24 | 104-107 | 143-147 | |
| | 25 | 25 | | 25 | 107-110 | 147-152 | |
| | 26 | 26 | | 26 | 111-113 | 152-156 | |
| | 27 | 27 | | 27 | 113-116 | 156-160 | |
| | 28 | 28 | | 28 | 116-121 | 160-166 | |
| | 29 | 29 | | 29 | 121-123 | 166-170 | |

| G. | E. | D. | M. | R. | Lu. 1 | Lu. 2 | S. |
|----|----|----|----|----|---------|---------|----|
| | 30 | 30 | | 30 | 123-129 | 170-178 | |
| | 31 | 31 | 18 | 31 | 129-141 | 178-195 | |
| | 32 | 32 | 19 | 32 | 141-150 | 195-207 | |
| | 33 | 33 | | 33 | 150-153 | 207-212 | 7 |
| 18 | 34 | 34 | 20 | 34 | 153-174 | 212-240 | |
| | 35 | 35 | 21 | 35 | 174-184 | 240-253 | 8 |
| | 36 | 36 | | 36 | 184-201 | 253-279 | |
| | 37 | 37 | | 37 | 201-214 | 279-294 | |
| 19 | 38 | 38 | 22 | 38 | 214-216 | 294-298 | 9 |
| 20 | 39 | 39 | 23 | 39 | 217-218 | 298-300 | |
| 21 | 40 | 40 | | 40 | 218-223 | 300-306 | |
| 22 | 41 | 41 | | 41 | 223-226 | 306-311 | |
| 23 | 42 | 42 | 24 | 42 | 226-230 | 311-316 | |
| 24 | 43 | 43 | | 43 | 230-231 | 317-318 | |
| 25 | 44 | 44 | | 44 | 231-242 | 318-332 | |
| 26 | 45 | 45 | | 45 | 242-248 | 332-340 | 10 |
| 27 | | | | | | | |
| 28 | 46 | 46 | | 46 | 248-249 | 340-342 | |
| 29 | 47 | 47 | 25 | 47 | 249-256 | 342-350 | |
| 30 | | | | | | | |
| 31 | 48 | 48 | 26 | 48 | 256-260 | 350-356 | |
| 32 | 49 | 49 | | 49 | 260-271 | 356-370 | |
| 33 | 50 | 50 | 27 | 50 | 271-278 | 371-380 | 11 |
| 34 | 51 | 51 | | 51 | 278-281 | 381-385 | |
| 35 | 52 | 52 | 28 | 52 | 281-293 | 385-402 | 12 |
| 36 | | | | | | | |
| 37 | 53 | 53 | | 53 | 293-306 | 402-412 | |
| 38 | | | | | | | |
| 39 | | | | | | | |
| 40 | | | 29 | 54 | | 412-420 | |
| 41 | | | | | | | |
| 42 | 54 | 54 | | | 306-307 | 420-422 | 13 |
| 43 | 55 | 55 | 30 | 55 | 307-336 | 422-460 | |
| | | | 31 | | | | |
| 44 | 56 | 56 | 32 | 56 | 336-341 | 460-467 | |
| 45 | | | | | | | |
| 46 | 57 | 57 | 33 | 57 | 341-348 | 468-377 | 14 |
| 47 | | | | | | | |
| 48 | | | | | | | |
| 49 | 58 | 58 | 34 | 58 | 348-358 | 477-489 | 15 |
| 50 | 59 | 59 | 35 | 59 | 358-368 | 489-502 | 16 |
| 51 | 60 | 60 | 36 | 60 | 368-372 | 502-508 | 17 |
| 52 | | | | | | | |
| 53 | 61 | 61 | 37 | 61 | 372-391 | 508-533 | |

| G. | E. | D. | M. | R. | Lu. 1 | Lu. 2 | S. |
|-------|-------|----|----|-------|---------|---------|-------|
| 54 | | | | | | | |
| 55 | 62 | 62 | 38 | 62 | 391-403 | 533-550 | |
| 56 | | | | | | | |
| 57 | | | | | | | |
| 58 | 63 | 63 | 39 | 63 | 403-410 | 550-560 | 18 |
| | | | 40 | 64 | 410-422 | 560-575 | |
| | 64 | 64 | 41 | 65 | 422-427 | 575-581 | |
| | 65 | 65 | 42 | 66 | 427-438 | 581-596 | 19 |
| | 66 | 66 | 43 | 67 | 438-440 | 596-599 | |
| | 67 | 67 | | 68 | 440-442 | 599-602 | |
| deest | deest | 68 | 44 | deest | deest | deest | deest |

APPENDICE II

L'ITINÉRAIRE DE L'ÉDEN AU PAYS DES ROMAINS.

A. — Introduction critique.

Le texte que nous présentons ici, et que nous avons souvent utilisé dans notre étude de la première partie de l'*Expositio-Descriptio*, a été édité pour la première et dernière fois par Klotz en 1910, à partir de deux manuscrits (*B* et *D*) conservés l'un au British Museum, l'autre à Dresde. L'année suivante un troisième manuscrit (*V*) était signalé par Mgr Mercati à la Bibliothèque du Vatican ; ses variantes étaient publiées par F. Pfister, selon une recension de Schulz-Göttingen, comme complément à son étude sur l'Ὀδοποιία et la légende du voyage d'Alexandre au Paradis. Une version géorgienne (*G*) de ce même texte paraissait en traduction française en 1928 par les soins de Z. Avalishvili. Enfin en 1951 Mme N. Pigulevskaïa donnait, en appendice de son ouvrage sur les rapports de Byzance et de l'Orient, le texte d'un quatrième manuscrit (*L*) conservé à la Bibliothèque publique d'État de Saltikov à Leningrad.

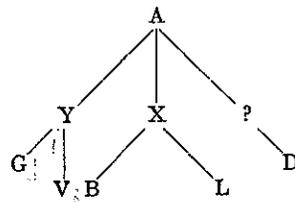
D ayant été détruit lors du bombardement de Dresde, notre édition repose sur les trois manuscrits *BLV*, dont nous avons pu avoir des reproductions par l'intermédiaire de l'Institut de recherche et d'Histoire des textes. Pour les variantes de *D*, nous n'avons donc pu recourir qu'à l'apparat critique de l'édition de Klotz ; c'est pourquoi nous ne les donnons que sous toutes réserves, la collation que nous avons faite de son édition avec *B* nous a en effet montré que nous ne pouvions accorder une confiance absolue à ses lectures.

Notre texte ne se présente complet que dans *B* et *V* ; complet, c'est-à-dire comportant tout à la fois le discours sur les Bienheureux et l'Itinéraire du Paradis au pays des Romains. *D* ne comportait pas le discours ; quant à *L*, il a à la place un exposé sur les quatre fleuves du Paradis qui semble bien n'être qu'une paraphrase développée de notre texte et se termine par deux phrases concernant la nourriture des Bienheureux. Ces deux phrases ne sont autres, à quelques faibles variantes près, que celles de notre texte ; c'est pourquoi nous les avons utilisées pour notre apparat critique. Mais, tout en reproduisant un même texte initial, nos manuscrits présentent entre eux des différences notables qui résultent de nom-

breuses interpolations et de nombreuses lacunes, auxquelles viennent s'ajouter de multiples variantes orthographiques. Dans ces conditions notre édition ne peut être que conjecturale ; cependant elle repose sur l'idée que ce sont les versions les plus brèves qui doivent être en principe les meilleures ; aussi avons-nous accordé le plus souvent notre confiance aux textes de *V* et de *L*, et avons-nous laissé volontiers de côté les leçons de *D* qui est hourré d'interpolations manifestes.

Nos manuscrits s'échelonnent considérablement dans le temps : si *B* et *D* sont presque contemporains — *B* est daté de 1198, *D* est « wenig jünger » (Klotz) donc du début du XIII^e siècle —, *V* est de la fin du XIII^e ou du début du XIV^e siècle ; quant à *L* il est daté de 1661, c'est-à-dire qu'il est contemporain du manuscrit de la version géorgienne. Tous font partie de recueils plus ou moins factices qui comportent des textes divers, en particulier chronologiques (listes d'évêques et de patriarches).

Pour en établir un stemma nous devons examiner la question du lien entre le discours sur les Bienheureux et l'itinéraire proprement dit : lien affirmé par Klotz et nié par Pfister. Entre ces deux opinions nous croyons devoir nous rallier à la première. Il est normal en effet qu'un itinéraire de l'Éden au pays des Romains commence par une description de cet Éden. D'autre part, comme nous l'avons dit, cette description ne manque absolument que dans le seul *D*. De plus, quoi qu'en ait dit Pfister, la description du pays des Camarines dans l'*Expositio-Descriptio* milite en faveur de l'unité de nos deux textes *B*, comme nous l'avons dit dans notre introduction (ch. V, *La première partie de l'Expositio et ses problèmes*), *Expositio* et Ὀδοποιία dérivent d'une source commune. Les dernières lignes de notre texte peuvent nous permettre d'établir des relations entre les divers manuscrits et la version géorgienne. *V* se termine simplement par la mention du total des étapes et de la longueur de l'étape, ce qui est nécessaire et suffisant à la compréhension du texte. *D*, semble-t-il, n'avait que le chiffre total des étapes, alors que *B* et *L* se lancent dans des considérations numériques peu compréhensibles, parallèles mais non identiques (par suite de leur langue, celles de *L* semblent assez récentes). Ces diverses considérations nous amènent à proposer le stemma suivant à partir d'un archétype que nous appellerons *A*, comme Pfister, mais que nous considérons comme ayant contenu le discours et l'itinéraire.



De l'archétype se détachent trois branches : l'une, après avoir abandonné le discours, s'encombre d'interpolations et aboutit, après un certain nombre d'intermédiaires, à *D*. Une deuxième se charge à la fin de considérations numériques et aboutit à *B* et à *L* ; ce dernier, quoique beaucoup plus récent, est plus proche de l'archétype par suite de son absence d'interpolations à l'intérieur du texte, mais il est défiguré par de nombreuses lacunes. Enfin la troisième branche aboutit à *V* qui paraît dépourvu d'interpolations et de considérations numériques. C'est à cette troisième branche que semble devoir se rattacher la version géorgienne ; en effet, malgré ses développements internes, elle reste assez près de *V*, en particulier par suite de l'absence de toutes considérations numériques à la fin de son texte.

B. — Conspectus siglorum.

- B* = British Museum, Addit. 36753, 219-220, a. 1198.
D = cod. Dresd. 52, s. XIII^e.
L = Leningrad, Bibl. publ. d'État de Saltikov, mss grecs
 n° 252, 67-69, a. 1661.
V = Vatican, mss grecs 1114, 173 v-175, s. XIII^e-XIV^e.
G = version géorgienne (cf. Z. Avalishi).
Kl = A. Klotz, Rheinisches Museum, 1910.
Pi = N. Pigulevskaia, *op. cit.*

Ἐκθεσις λόγων περὶ Μακαρινῶν.

Ἐδὲμ καὶ οἱ Μάκαρινοὶ ἐκκλησίαν μίαν ἔχουσιν, ἀνθραξ ὄρος
μονόλιθον, ἑπτὰ μίλια μήκος, τρία πλάτος· ἔχει ἑπτὰ θυσιαστήρια,
τὸ βῆμα αὐτοῦ ξ β βαθμῶν· ὑποκάτω αὐτοῦ ἐκπορεύεται ποταμὸς ἐκ
5 τὸν παράδεισον, ἐκεῖθεν μερίζεται εἰς τέσσαρας ἀρχάς· ἐκβαίνουσιν
δὲ Γεὼν καὶ Φισῶν ἐπὶ μεσημβρίαν· Τίγρις καὶ Βύφρατης ἐπὶ βορ-
ρᾶν. Ἡ δὲ τροφή τῶν ἐκεῖ ἀνθρώπων σπῶρα καὶ μέλι ἄγριον καὶ
ἄλευρον ἐαρινὸν καὶ μάννα· τὸ γὰρ μάννα ἄρχεται βρέχειν ἀπὸ τοῦ
μεγάλου σαββάτου τοῦ Πάσχα μέχρι ἡμερῶν ἑπτὰ· ἐξέρχεται δὲ ζ
10 ἐκ τὸν παράδεισον ὡς ἀήρ ὀμίχλης ἄλευρος· καὶ ἐξ αὐτῶν διοικοῦνται
αἶ καὶ πάντοτε. Οὐτε οἱ οὗτοι θερίζουσιν, οὐδὲ σπείρουσιν, οὐδὲ
θερίζουσιν, εἰ μὴ ἐν δοξολογίᾳ Θεοῦ εἰσιν οἱ τοιοῦτοι ἄνθρωποι.

Ὁδοιπορία ἀπὸ Ἐδὲμ τοῦ παραδείσου
ἄχρι τῶν Ῥωμαίων.

15 Ἀπὸ Ἐδὲμ ἕως Δραχμᾶν μοναὶ δ· ὄδον παρὰ τὸν ποταμὸν τὸν
λεγόμενον Φισῶν. Ἀπὸ Δραχμᾶν ἕως Εὐλίλατ μοναὶ δ· ἐκεῖ σπεί-
ρουσιν καὶ θερίζουσιν· ἔχουσιν δὲ τὰ πάντα κοινὰ καὶ ἀμέριστα· οἱ
δὲ ἄνθρωποι Χριστιανοί.

Ἀπὸ Εὐλίλατ εἰς Ἰεμήρ μοναὶ μζ.

20 Ἀπὸ Ἰεμήρ ἕως Νέκουσ μοναὶ λβ.

Explication sur les Bienheureux.

Les Bienheureux d'Éden ont une église, montagne monolithe de
diamant, de sept milles de long et trois de large. Elle a sept autels
de sacrifice, et son soubassement 62 marches. En dessous coule le
fleuve qui vient du Paradis; à partir de là il se divise en quatre
bras. Coulent vers le sud le Géon et le Phisôn; vers le nord le Tigre
et l'Euphrate. Les habitants de ce pays se nourrissent de fruits, de
miel sauvage, de farine naturelle et de manne. La manne en effet
commence à pleuvoir à partir du Grand Sabbat de la Pâque (et
cela) jusqu'au septième jour. Elle sort pendant six jours du Paradis
comme un brouillard aérien de farine. Et ils se nourrissent de ces
aliments toujours et partout. Ces gens ne moissonnent pas, ils ne
sèment pas et ne moissonnent pas; de tel hommes n'existent que
pour la gloire de Dieu.

Itinéraire du Paradis d'Éden au pays des Romains.

D'Éden à Drachma 70 étapes, la route suit le fleuve nommé
Phisôn.

De Drachma à Évilat 70 étapes; là ils sèment et moissonnent;
ils ont tout en commun et sans partage¹. Les habitants sont chré-
tiens.

D'Évilat à Iémer 47 étapes.

D'Iémer à Nékouss 32 étapes.

1. Ils ont des vignes, de l'or et de l'argent en abondance; tout y est sans
partage et sans autorité supérieure... D.

1 Ἐκθεσις K1 : -εως BV || λόγων : -ου V || 2 ἀνθραξ ὄρος : ὄ. ἄ. V ||
3 μίλια : μή- B || 4 ξ β : ἐξήκοντα καὶ δύο B || ὑποκάτω : -ο B || ἐκ : εἰς
V || 5 τέσσαρας : -ης B -εις K1 || ἐκβαίνουσιν K1 : -σι V -νουσιν B ||
6 Φισῶν : -σον B Φήσος V || μεσημβρίαν : μεσημ- B || Τίγρις : -ης V ||
Βύφρατης : Ἐφ- V Ἰφράτης B || 7 τροφή : τρυ- BV || ἐκεῖ : -η B ἐκεῖσε
L || σπῶρα : σπό- BL || μέλι : -η B || 8 μάννα : μέλανον L || γὰρ om.
B || ἄρχεται : ἄχρι L || ἀπὸ om. VL || 9 μεγάλου om. VL || τοῦ σαβ-
βάτου : τὸ -ον VL || μέρι...επτὰ : καὶ βρέχει ἐπὶ ἡμέρας ζ VL ||
μέρι : -η B || 9-10 Ἐξέρχεται ...ἀλευρος : καὶ τὸ ἄλευρον ἐκ τὸν παρὰ-
δεισον ὡς ἀήρ ὀμίχλης VL || 10-12 καὶ ...ἄνθρωποι om. VL || 11 οἱ
...θερίζουσιν οὐδὲ : deleu. K1 || σπείρουσιν : σπέ- B || 12 μῆ : μί B ||
ἄνθρωποι : post verbum lacuna K1 || 13 ὀδοιπορία : περὶ ὁ. L ὁ. τοῦ
αἰῶνος BD -α K1 || ἀπο om. L || Ἐδὲμ : τῆς Ἐ. L Ἐδὲν B || 14 ἄγρι :
-η B εἰς VD || τῶν : τὴν VD || Ῥωμαίων : Ῥώμην καὶ Γαλλίαν D ||

ἄχρι τῶν Ῥωμαίων om. L || 15 Ἐδὲμ : -εν B Ἀδάμ L || ἕως : εἰς
D || Δραχμῶν : Δραχ- L Δραχμὰ D || ὁ : ὁ falso legit K1 ἐβδομήκοντα pro
ἐβδομήκοντα L || ὄδον : -ος D, om. L || παρὰ : τὸ π. D || 16 τὸν λεγόμενον :
τοῦ καλουμένου D || Φισῶν : -ον B Φη- D Φυ- L Φισῶν V || ἀπο : καὶ
ἀ. L || Δραχμᾶν : Δραχ L Δραμαν D || Εὐλίλατ : Ἐδηλάτ L || ὁ : εἰ D ||
σπείρουσιν : σπη- D σπέρουν BV σπέρουσαν L || 17 θερίζουσιν : -ζου-
BVL || ἔχουσιν : -σι BV || τὰ om. V || τὰ ...ἀμέριστα : καὶ ἀμπελοῦνας,
χρυσίον δὲ καὶ ἀργύριον πολύ· πάντα δὲ ἀμέριστα καὶ ἀβραϊκευτά D ||
18 ἄνθρωποι : ἀ. οἱ κατοικοῦντες ἐν αὐτῇ εἰσὶ B || 19 Εὐλίλατ : Ἰεδηλάτ
L || εἰς : ἕως L || Ἰεμήρ : Ἰεμέρ V Ἐμήρ L Μυρόν D || μζ : μ BVL
|| 20 Ἰεμήρ : Ἰεμέρ V Ἐμήρ L Μυρόν D || εως : ἡ V || Νέκουσ :
Ἐ. D

'Από Νέκουσ εἰς Δισιμανεῖς μῆνας β̄. "Ἐως ὧδε ἀμέριστα ποτίζεται ἡ γῆ αὐτῶν ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ Φισῶν· εἶδωλα ἐν αὐτοῖς οὐ κέκτηνται οὐδὲ πρὸ Χριστοῦ οὐδὲ μετὰ Χριστοῦ· ἀλλὰ πάντες θεοσεβεῖς καὶ ἀληθεῖς.

25 'Απὸ Δισιμανεῖς ἔθνος λεγόμενον Χῶναι, μεγάλην ἔχοντα ὁδοικοπορίαν μηνῶν ἧ̄ πάντες Χριστιανοί.

'Απὸ Χωναιῶν ἕως Διαβά ὁδὸς μῆνας δ̄· καὶ αὐτοὶ Χριστιανοί· ἔχει τόπους ἀνδρῶν μονῶν κθ̄.

30 'Απὸ Διαβά παραπλέων τὸν αἰγιαλὸν ἔρχεται εἰς 'Ἰνδιάν τὴν μεγάλην, καὶ πλέει μῆνας ζ̄. Εἰσὶ Χριστιανοί καὶ 'Ἑλληγες.

'Απὸ 'Ἰνδίας εἰς 'Ἀξομίαν παραπλέει μῆνας ζ̄. Εἰσὶ Χριστιανοί καὶ 'Ἑλληγες.

'Απὸ 'Ἀξομίαν παραπλέει τὴν 'Ἐρυθρὰν Θάλασσαν· ἔρχεται εἰς 'Ἰνδιάν τὴν μικρὰν διὰ μηνῶν ε̄· εἰσὶν Χριστιανοί καὶ 'Ἑλληγες.

35 'Απὸ 'Ἰνδίας παραπλέει ἕως Περσίδος μῆνας γ̄· εἰσὶ δὲ ἄνθρωποι ἄνομοι, μάγοι καὶ φαρμακοί.

'Απὸ Περσίδος εἰς Σαρακηνὴν μοναὶ β̄· ἀπὸ Σαρακηνῆς ἀποπλέει εἰς 'Αἰλὰτ τὴν 'Ἐρυθρὰν Θάλασσαν, εἰς τὸν λιμὲν τῆς Περσίδος καὶ 'Ἰνδικῆς καὶ ἀπὸ Αἰγύπτου, μοναὶ ζ̄· 'Ἑλληγες καὶ Χριστιανοί.

40 'Απὸ 'Αἰλὰτ εἰς 'Ἐλαμὴν μοναὶ θ̄.

21 εἰς : ἕως L || Δισιμανεῖς : Δηση- V Δυσομανῆ D || μῆνας : μοναὶ BDVL corr. KI || ἕως : αὐταὶ γὰρ αἱ χῶραι καὶ οἱ τόποι ἕως B || ἀμέριστα : ἀ. καὶ ἀδολοκίματα D || ποτίζεται : ποτή- L || 22 ἡ : δὲ ἡ BDL || ἀπὸ om. L || τοῦ ποταμοῦ Φισῶν : τ. Φ. π. L || Φισῶν : Φυ- L Φήσου V || εἶδωλα : καὶ εἶ- KI -ολα L || ἐν : δὲ ἐν B || αὐτοῖς : -ῶ D || 23 κέκτηνται : -τινται B -τησται D || οὐδὲ : οὔτε L || πρὸ Χριστοῦ : π. τοῦ X. L π. τῆς παρουσίας X. D || οὐδέ : οὔτε L || μετὰ Χριστοῦ : μ. τοῦ X. L || οὐδὲ μετὰ Χριστοῦ om. D || πάντες : -α L || 24 καὶ ἀληθεῖς : om. D. in L falso Pī ἀγαθεῖς || 25 ἀπὸ : ἀ. δὲ B || Δισιμανεῖς : -μανῆς B Δυσομανῆ D || ἔθνος : ἐ. μέγα D || λεγόμενον Χῶναι : Χωνεον λ. D || μεγάλην ἔχοντα ὁδοικοπορίαν : -γα ἔ. -λαι V τὸ δὲ ἔθνος τοῦτο μέγα· ἔχων ὁδοικοπορίαν L καὶ βασιλείαν ἔχει· ἔχει δὲ D || 26 μηνῶν : μονῶν D || ἧ̄ : ὁκτώ BV || πάντες Χριστιανοί : om. L πολὺ τὰδε X. οἱ τοῦτοι οὗ του τόπου B πάντες δὲ X. οἱ τοῦ τοσούτου τόπου KI || 27 ἀπὸ ... Χριστιανοί om. L || ἀπὸ : ἀ. δὲ B || Χωναιῶν : -έων V || Διαβά : Βα Β Δ- ὅπου εἰσῆλθεν 'Αλέξανδρος τὸν Μακεδόνων βασιλεὺς καὶ ἐποίησεν θησαυροὺς καὶ ἔστησεν ἀνδριάντα εἰκόνα D || μῆνας : μοναὶ BVD || δ̄ : τεσσαρῆς B -ρῶν D || 28 ἔχει : ἐ. δὲ D ἔ. δὲ καὶ L || τόπους : -οις falso Pī || ἀνδρῶν : ἀνή- L, falso ἀνήδρους Pī || μονῶν : μη- BL, om. D qui add. εἰς ἕνα τόπον μοναὶ ιζ̄ καὶ εἰς ἕτερον τόπον μοναὶ ζ̄ εἰς ἄλλον τόπον μοναὶ τε || 29 Διαβά : ἀβά L || παραπλέων : -πλήη L ὁδοὺς π. πλείων V ||

De Nékous à Disimaneis 2 mois. Leur terre jusque-là indivisible est arrosée par le fleuve Phisôn. Chez eux il n'y a jamais eu d'idoles, ni avant le Christ, ni après le Christ ; mais tous sont de véritables adorateurs de Dieu.

De Disimaneis au peuple appelé Chonai il y a un long itinéraire de huit mois. Tous sont chrétiens.

Des Chonai à Diaba la route est de 4 mois, et eux aussi sont chrétiens. C'est le désert pendant 29 étapes.

De Diaba ¹, en naviguant le long de la côte, on arrive à la Grande Inde ; et on navigue 7 mois. Il y a des chrétiens et des hellènes.

De l'Inde à Axoum on navigue 7 mois. Il y a des chrétiens et des hellènes.

D'Axoum on navigue par la mer Érythrée et on arrive dans la Petite Inde en 5 mois. Il y a des chrétiens et des hellènes.

De l'Inde on navigue jusqu'en Perside en 3 mois. Les habitants y sont sans loi : ce sont des mages et des sorciers ².

De la Perside à la Sarracène 2 étapes.

De la Sarracène on navigue sur la mer Érythrée jusqu'à Eilat, c'est le port de la Perside, de l'Inde et de l'Égypte, 7 étapes. Il y a des hellènes et des chrétiens.

D'Eilat à Élam 9 étapes.

1. C'est le pays où entra Alexandre, roi des Macédoniens, et il y construisit des trésors et y éleva des statues. D.

2. Des Marcionites (?) et des Juifs, des Samaritains et des Ophites, des hellènes et des chrétiens. D.

αἰγιαλὸν : αἰγυαλῶν L || ἔρχεται : καὶ ἔ. L || 'Ἰνδιάν : τὴν 'I. L || 30 καὶ om. D || πλέει : -ον L, om. D || μῆνας : μο- V || ζ̄ : δ̄ D || εἰσὶ : εἰ δὲ L -τιν δὲ B || 'Ἑλληγες : -αις L || 31-32 ἀπὸ ... 'Ἑλληγες om. D || 'Ἰνδίας : -αν V || παραπλέει : -πλήη B || μῆνας : μό- B || εἰσὶ .. 'Ἑλληγες om. L || εἰσὶ : ἐ- δὲ B || 'Ἑλληγες : 'Ἐ. οἱ τοῦτοῦτοι B || 33 'Ἀξομίαν : -ίας L Ἐξο- V || παραπλέει : -εῆη B || τὴν 'Ἐρυθρὰν Θάλασσαν : τῆ 'Ἐ-α Θ-η BV τῆ 'Ἐ-α Θ-η KI || 34 μικρὰν : μι- BL || μηνῶν : μο- D || ε̄ : πέντε D θ̄ V || εἰσὶν : ἐ. δὲ καὶ L || Χριστιανοί καὶ 'Ἑλληγες : 'Ἐ-αις κ. X. L 'Ἐ. κ. X. V || 35 'Ἰνδίας : -ικῆς D || παραπλέει : -εῆη B || ἕως : εἰς D || Περσίδος : -ας V -α D || γ̄ : ἰ D || εἰσὶ δὲ om. BVD || ἄνθρωποι om. L || 36 ἄνομοι : om. D οἱ ἄ- L || φαρμακοί : add. D μαρκεῖνοί τε καὶ 'Ιουδαῖοι, Σαμαρεῖται καὶ 'Οφίται, 'Ἑλληγες καὶ Χριστιανοί || 37 Περσίδος : -α D || εἰς : παραπλέει D || Σαρακηνὴν : -κηνὴν B -κηνίαν L τὴν Σαρακηνικήν D || μοναὶ : μῆνας D || β̄ : δύο D || Σαρακηνῆς : -ινῆς B -ηνὴν L -ινὴν D || ἀποπλέει : -εῆη B πλέει L παραπλέει D || 38 'Αἰλὰτ : Ἐῦτι- BD τὴν 'Ἐβί- L || εἰς 'Αἰλὰτ τὴν 'Ἐρυθρὰν Θάλασσαν : τὴν 'Ἐ. Θ. εἰς Ἐῦλὰτ D || εἰς τὸν λιμὲν : om. D ἐ. τὴν λ. L || καὶ om. L || 39 'Ἰνδικῆς : -δικας L || καὶ : ζ̄ L || ἀπὸ om. D || μοναὶ : μῆνας D || ζ̄ : ἰ D || 'Ἑλληγες : -αις L || Χριστιανοί : X. εἰτὶν L || 40 'Αἰλὰτ : Ἐῦλὰτ BD 'Ἐβη- L || 'Ἐλαμὴν : 'Ἐλὰμ D 'Ἐλαμὴ L 'Ἐλαμὴν V Σελαμὴν B || θ̄ : γθ̄ B ἰθ̄ ὁμοῦ μοναὶ σσ̄ D

Expositio.

'Απὸ Ἐλαμῆν εἰς Ἀντιόχειαν μοναὶ $\bar{\alpha}$.

'Απὸ Ἀντιοχείας εἰς Κωνσταντίνου πόλιν μοναὶ $\bar{\lambda}\beta$.

'Απὸ Κωνσταντίνου πόλεως ἕως Ῥώμης μοναὶ $\bar{\pi}\zeta$.

'Απὸ Ῥώμης εἰς Γαλλίαν μοναὶ $\kappa\zeta$.

45 Ὅμοῦ μοναὶ $\bar{\alpha}\nu\kappa\epsilon$, ἡ μονὴ ἔχει μίλια $\bar{\xi}$.

Τέλος τῆς ὁδοιπορίας ἀπὸ Ἐδὲμ τοῦ παραδείσου ἄχρι τῶν Ῥωμαίων.

41 Ἐλαμῆν : -μη L Ἰβλαμῆν V || εἰς : ἕως L || Ἀντιόχειαν : -α L -χίαν B || 42 ἀπό : καὶ ἄ. D || Ἀντιοχείας : -γίας B -γίαν D || Κωνσταντίνου πόλιν : Κωνσταντινούπολιν B || 43 ἀπό : καὶ ἄ. D ἄ. δὲ B || Κωνσταντίνου πόλεως : Κωνσταντινουπόλεως B κ. πόλιν DVL || Ῥώμης : -ην BD || 44 Γαλλίαν : Γαλίαν B Χαλίαν L Γαδείραν forte Pfister op. cit. || 45 ὁμοῦ : ἡ V || $\bar{\alpha}\nu\kappa\epsilon$: χίλια τετρακόσια $\bar{\pi}\epsilon$ B || $\bar{\xi}$: ἐξήκοντα B qui

D'Élam à Antioche 20 étapes.

D'Antioche à la ville de Constantin 32 étapes.

De la ville de Constantin à Rome 86 étapes.

De Rome à la Gaule (Gadès ?) 27 étapes.

Total des étapes 1 425 ; l'étape vaut 60 milles.

Fin de l'itinéraire du Paradis d'Éden au pays des Romains.

add. εἰσὶν ἀμφοτέρα μίλια χιλιάδες ἐξήκοντα τρεῖς καὶ ἐννακόσια || ὁμοῦ...
 $\bar{\xi}$: ἡ μονὴ ἔχει $\bar{\xi}$ κάμουν ὅλα μίλια χιλιάδες ρθ καὶ $\bar{\varphi}$ ἦγουν χιλιάδες ἑκατόν ἐννέα καὶ πεντακόσια L || ἡ μονὴ... $\bar{\xi}$ om. D || 46 τέλος... Ῥωμαίων om. VD || τέλος τῆς om. B || ὁδοιπορίας : -ται B || ἀπό om. L || Ἐδὲμ : τεις (sic) Ἐ. L || ἄχρι : -η B || ἄχρι τῶν Ῥωμαίων om. L

La Version géorgienne (G).

(Traduction par Z. Avalishvili d'après un manuscrit géorgien du xvii^e s., mais le texte est également connu par un manuscrit géorgien du x^e, Z. Avalishvili, *art. cit.* p. 279, reproduite avec l'autorisation du Père F. Graffin.)

Épître de S. Basile le Grand, sage de par Dieu, à son précepteur Éveylos concernant les justes-nus et la mesure de la terre, de l'Orient à l'Occident.

Description de l'Éden, Demeure des justes-nus. Leur nourriture, etc.

C'est dans l'Éden, où les justes-nus ont leur demeure, à proximité du Paradis, qui est l'endroit où le soleil se lève à côté du Paradis. Ils ont une église pareille à une montagne. Il y a aussi cette pierre Anthrac, longue de sept milles et large de trois, et sept autels au dedans. On y accède par douze escaliers (?). Au-dessous passe le fleuve du Paradis en se divisant ensuite en quatre (cours d'eau) : le Géon et le Phison qui coulent vers le midi, et le Tigre et l'Euphrate vers le septentrion.

Quant à la nourriture de ces hommes (elle se compose) des fruits des arbres, du miel agreste et de la pluie de manne. Or il en tombe (à partir du) samedi saint, sept jours ; et la farine (pour) l'hiver s'étend en sortant du Paradis comme un brouillard.

Itinéraires et distances. Mesure de la terre.

Il y a de l'Éden jusqu'au (pays des) Brachmen soixante-dix étapes, et de (chez les) Brachmen le chemin suit le rivage du fleuve qu'on appelle Phison et va, en soixante-quinze étapes, en Évilat. En amont de là on fait des semailles et des moissons. On a cependant tout en commun, sans partage. Ces gens sont chrétiens ; mais petits de taille, n'ayant — quelques-uns et pas tous — qu'une coudée.

D'Évilat à Iehmer, pays des Ténèbres, quarante étapes.

De Iehmer à Ienoco (on compte) trente-deux étapes.

Et de Ienoco à Da-sim(o)ni deux étapes ; jusque-là, tout ce (pays) est irrigué par le fleuve Phison, car il n'y tombe pas de pluie. Et ce sont des hommes de bien en tout point, serviteurs de Dieu. Et il n'y eut pas chez eux d'idolâtrie ni avant ni après Jésus-Christ, et ils restent dans la vraie foi.

De Da-sim(o)ni (le chemin) va jusqu'au peuple nommé Khounia. Et long est ce chemin, à savoir huit mois de marche. Et tous sont chrétiens et orthodoxes.

Or ceux d'entre Khounia et Davad sont également chrétiens orthodoxes et ils ont des terres non irriguées (sur un parcours de) vingt-neuf étapes.

De Davad on arrive au bord de la mer et l'on va en navire jusqu'à la Grande Inde, distance de sept étapes.

A partir de là il y a des chrétiens et aussi des païens : des têtes-canines et des hommes avec un œil. Et de l'Inde on voyage à Khsoma par bateau : sept mois de navigation. Il y a des chrétiens et des païens.

De Khsoma, par la mer Rouge, on arrive en Nubie en cinq mois. On y trouve des chrétiens et des païens.

Ensuite de Nubie on se rend jusqu'en Perse, en trois mois. Ceux de ce pays-là sont thaumaturges et empoisonneurs, mages et adorateurs du feu.

De la Perse au pays des Saracènes : deux étapes.

Des Saracènes, par la petite mer Rouge, on va en dix étapes, à Evlath, le port des marchands indiens, perses et saracènes, ainsi que des égyptiens.

Il y a des chrétiens et des païens.

Or il y a neuf étapes d'Evlath à Élam.

D'Élam à Antioche vingt étapes.

D'Antioche à Constantinople trente-deux étapes.

Et de Constantinople à Rome quatre-vingt-six étapes.

De Rome à Ghardini vingt-quatre étapes.

En tout, il y du Paradis où le soleil se lève jusqu'à Ghalia où il s'achève, mille quatre cent vingt-cinq étapes.

Or chaque étape vaut soixante milles ; un mille vaut deux mille coudées ou sept stades et demi.

Le chemin du sabbat a la même longueur.

Voilà quelle est la mesure de la terre en passant par son juste milieu.

Quant aux golfes et îles, considère toi-même leur grandeur.

Mais il faut qu'on sache encore ceci : la distance de la terre au ciel est égale à celle du Paradis où le soleil se lève à Ghadirni où le soleil se couche¹.

1. Ce texte se continue par deux passages sans rapport avec l'itinéraire proprement dit et avec l'*Expositio-Descriptio* : d'une part un développement sur l'origine des Justes-nus assimilés aux Rébachites (*Jérémie* 35) ; d'autre part une courte notice sur les débuts de la vie monastique.

Z. Avalishvili a bien vu le rapport existant entre ce texte et la première partie de l'*Expositio-Descriptio*, mais il a ignoré la version grecque. De même, s'il a vu les rapports existant entre certains passages et la légende d'Alexandre (la mention du pays des ténèbres), il a ignoré l'article de Pfister consacré justement à ces problèmes. Également il n'a pas abordé le problème des peuples fantastiques, que nous devons considérer comme des interpolations provenant de l'utilisation par le remanieur (géorgien, ou plus vraisemblablement grec) soit du roman d'Alexandre lui-même, soit de la géographie de Cosmas Indicopleustès plutôt que d'un emprunt direct à la géographie de Ctésias. Quant à la mention finale sur les dimensions du cosmos elle est empruntée à la notion d'un univers cubique bien connue pour l'époque du haut moyen âge byzantin (cf. W. Wolska, *Topographie chrétienne...*, p. 133-136 ; p. 147 s.).

INDEX

Le chiffre donné est le n° du paragraphe ; lorsque cela est nécessaire, il est suivi d'un chiffre entre parenthèses indiquant le nombre de citations de ce mot ou de cette forme dans ledit paragraphe ; l'italique indique les paragraphes du début conservés dans la seule *Descriptio*. Les abréviations indiquent, s'il est besoin de les spécifier, le cas, le genre et le nombre (ainsi n. n. pl. = nominatif neutre pluriel).

Les chiffres entre < > ou précédés de + indiquent que le mot se trouve dans un passage restitué.

INDEX NOMINVM

- ACHAIA : -ae (g.) 52 ; -am 53.
AEGYPTIUS : -ius 3 ; -ium (ac. m.) 34 ; -iorum (g. m. pl.) 3, 34.
AEGYPTUS : -us 34 ; -um 36 ; -i 34 (2) ; -o (d.) 29.
AESCULAPIUS : -us 37.
AETHIOPIES : -um 62.
AETNA : -a (n.) 65.
AETOLIA : -a (n.) 53.
AFRICA : -ae (g.) 61 (2), 62.
ALEXANDRIA : -a (n.) 35, 62 ; -ae (g.) 34, 37 ; -ae (d.) 62.
ANCYRA : -a (n.) 41.
ANTIOCHIA : -a (n.) 23 ; -am 32 ; -ae (d.) 27, 28.
ANTONINUS : -um 55.
APOLLO : -inem < 63 > ; -inis 63.
APOLLONIUS : -ius 3.
AQUILEIA : -a (n.) 56.
ARABIA : -am 38.
ARELATUM : -um (ac.) 58.
ARMENIA : -a (n.) 43.
- ASCALON : -on 29, 32.
ASIA : -a (n.) 47.
ATHENAE : -as 52 (2).
ATTICUS : -um (ac. n.) 52.
- BABYLONICUS : -icarum 40.
BEROSUS : -us 3.
BERYTUS : -us 24, 31, 32 (2).
BITHYNIA : -am 49, 50.
BOSTRA : -a (n.) 38.
BRAXMANUS : -i (n. pl.) 8.
BRITANNIA : -a (n.) 67.
BRUTTIUM : -um (n.) 53 ; -um (ac.) 53.
BYBLUS : -us 30, 31.
BYRSA : -a (n.) 61.
BYZANTIUM : -um (n.) 50.
- CAESAREA (Cappadocia) : -am 40.
CAESAREA (Mauretania) : -am 60.
CAESAREA (Palestina) : -a (n.) 26, 31, 32 (2).

CALABRIA : -a (n.) 53.
 CAMARINUS : -i (n. pl.) 12 ;
 -orum 4 ; -is (ab.) 12.
 CAMPANIA : -a (n.) 54.
 CAPPADOCES, -IUS : -es (ac.)
 44 ; -iis (d.) 44.
 CAPPADOCIA : -a (n.) 40, 44.
 CARIA : -a (n.) 47.
 CASTABALA : -a (n.) 32.
 CATANA : -am 65.
 CAUCASUS : -us 46.
 CEPHALONIA : -a (n.) 64.
 CHALDEUS : -eos 34 ; -eorum
 3 ; -eis (ab.) 34.
 CHONEUM : -um (n.) 14.
 CILICIA : -ae (g.) 39 ; -a (ab.) 45.
 COELA (Syria) : -am 23.
 COLOSSUS : -um 63.
 CONSTANTINOPOLIS : -is (n.)
 36, 50 (2) ; -im 50.
 CONSTANTINUS : -us 50 ; -um
 50 ; -o (ab.) 49.
 CONSTANTIUS : -us 28.
 CORINTHUS : -um 52 (2).
 COSSORA : -a (n.) 66.
 Creta : -am 64.
 CROCINUS : -o (ab.) 52.
 CUPIDO : -inis 48.
 CYCLADAE : -as 63 ; -um
 < 63 >.
 CYPRUS : -um 63.
 CYRENIS : -em 62.
 CYTHERA : -a (n.) 64.
 CYZICUS : -um 48.
 DACIA : -am 57.
 DALMATIA : -a (n.) 53 ; -tenum
 (ac. n.) 53.
 DAMASCUS : -us 30 ; -enam 31.
 DARDANIA : -a (n.) 51 ; -icum
 (ac. n.) 51.
 DELUS : -um < 63 >.
 DIANA : -am < 63 >.
 DIDO : -o 61.

DISAPH : -ph 13.
 DIVA : -a (n.) 15.
 DYRRACHIUM : -um (ac.) 53.
 EDEN : -en 4.
 EDESSA : -a (n.) 22 (2).
 ELEUTHEROPOLIS : -is (n.) 30.
 EMER : -er 10.
 EPHEMUS : -um (n.) 47 ; -ius 3.
 EPIRUS (prouincia) : -us 53 ;
 -i 53.
 EPIRUS (ciuitas) : -us 53.
 EUROEA : -am 63.
 EUPHRATES : -es 4.
 EVILTAE : -arum 9.
 EXOMIA : -a (n.) 17.
 GALATIA : -a (n.) 41, 44 ; -tas
 44 ; -tis (d.) 44.
 GALLIA : -a (n.) 58 ; -a (ab.)
 59 ; -lorum 58.
 GAZA : -a (n.) 29, 32.
 GEON : -on 4.
 GORTYNA : -am 64.
 GOTHI : -orum 58.
 GRAECIA : -ae (g.) 52 ; -ca
 (ab.) 65 ; -corum 34, 42.
 HELIOPOLIS : -is (n.) 30, 32.
 HELLESFONTUS : -us 48 ; -um
 49.
 HERACLEA : -a (n.) 50 ; -am 50.
 HERODOTUS : -us 3.
 HOMERUS : -us 52 ; -i 42.
 IERICHO : -o 31.
 ILIUS : -um 48.
 IMBRUS : -us 63 ; -um 63.
 INDIA : -a (n.) 16, 17, 18 ;
 -dorum 35.
 IOSEPHUS : -us 3.
 ISAUARIA : -a (n.) 45.
 ITALIA : -a (n.) 55 (2) ; -am
 57 ; -ae (d.) 56 ; -a (ab.) 55.

IUDAEUS : -orum 3 (2) ; -dai-
 cum (ac. n.) 3.
 IUPITER : Iouem 55.
 KARTHAGO : -o 61.
 LACEDAEMONIUS : -um (ac.)
 n.) 52.
 LACONICA : -a (n.) 52 ; -ae (g.)
 52.
 LAODICIA (Syria) : -a (n.) 27,
 31, 32 (2).
 LAODICIA (Phrygia) : -am 42 ;
 -cena (n. f. s.) 42.
 LATINUS : -a (ab. f.) 65.
 LATONA : -a (n.) < 63 >.
 LEMNUS : -us < 63 >.
 LIBANUS : -o (d.) 30 ; -o (ab.)
 32 ; -nitides (n. f. pl.) 30.
 LIBYA : -am 61 ; -ae (g.) 62.
 LUCANIA : -a (n.) 53.
 LYCIA : -a (n.) 46 ; -am 47.
 LYDDA : -a (n.) 31.
 MACEDONIA : -am 51, 52 ; -ae
 (g.) 63.
 MANETHON : -on 3.
 MAURETANIA : -am 60 (2).
 MAZICES : -um 62.
 MEDIOLANUM : -um (n.) 56.
 MENANDER : -er 3.
 MERCURIUS : -um 34.
 MESOPOTAMIA : -a (n.) 22 (2).
 MOESIA : -am 57.
 MOYSES : -es 3, 4.
 MUSA : -ae (n. pl.) 32.
 NAÏSSUS : -us 57.
 NEAPOLIS : -is (n.) 30, 31.
 NERUS : -us 11, 13.
 NEPTUNUS : -um 61.
 NICAEEA : -am 49 ; -ae (g.) 49.
 NICOLAUS : -um 31.
 NICOMEDIA : -a (n.) 49 ; -am 49.

NICOPOLIS : -is (n.) 53.
 NILUS : -us 34, 36 ; -i 36.
 NISIBIS : -is (n.) 22.
 NORICUM : -um (ac.) 57 ; -ca
 (n. f. s.) 57.
 NUMIDIA : -a (n.) 60.
 OCEANUS : -um 59.
 OLYMPUS : -um 52.
 OSDROENA : -a (n.) 22 ; -ae
 (g.) 22.
 PALESTINA : -am 23 ; -ae (g.)
 31.
 PAMPHYLIA : -a (n.) 45.
 PANNONIA : -a (n.) 57 (2) ; -am
 58.
 PAPHLAGONIA : -a (n.) 44 (2) ;
 -nes (ac.) 44.
 PENTAPOLITANA : -a (n.) 62.
 PERGE : -en 45.
 PERSAE : -ae 18, 19 ; -arum 21,
 22, 36 ; -is (d.) 38 ; -is (ab.)
 17, 22.
 PHISON : -on 4.
 PHRYGIA : -a (n.) 42 ; -gorum
 42.
 PICENUS : -um (ac. n.) 55.
 PONTUS : -us 44 (2) ; -icos 44.
 PTOLEMAÏS (Syria) : -is (n.) 30.
 PTOLEMAÏS (Pentapolitana) :
 -idem 62.
 PUNICUS : -am 23 ; -is (ab. m.
 pl.) 34.
 RHODUS : -um 63.
 ROMA : -a (n.) 55 ; -ae (d.) 54,
 56 ; -a (ab.) 55 ; -anorum 2,
 21, 22, 25, 45, 62 ; -anis (d.)
 19, 60 ; -anis (ab.) 3.
 ROMULUS : -um 55.
 SABINUS : -um (ac. n.) 55.
 SALONA : -am 53.

SARACENUS : -orum 20; -is (d.) 38.
 SARDINIA : -a (n.) 66.
 SAREPTA : -a (n.) 30, 31.
 SCYTHOPOLIS : -is (n.) 30, 31.
 SELEUCIA : -a (n.) 28.
 SERAPIS : -is (n.) 35.
 SIBYLLA : -a (n.) 63; -ae (g.) 63.
 SICILIA : -a (n.) 65 (2).
 SIDE : -en 45.
 SIDON : -on 30.
 SIRMIVM : -um (ac.) 57.
 SOL : -em 55.
 SPANIA : -a (n.) 59.
 SYRACUSA : -am 65.
 SYRIA : -ae (g.) 23, 33, 34, 38; -ae (d.) 29; -ias 23.
 TARSUS : -us 39.
 TENEDOS : -os 63.
 THEBAIS : -idis 34, 35.
 THESSALIA : -a (n.) 52; -am 52.

THESSALONICA : -am 51.
 THRACIA : -a (n.) 50; -ae (g.) 36, 63; -a (ab.) 51.
 THUCYDIDES : -es 3.
 TIBURTINUS : -um (ac. n.) 55.
 TIGRIS : -is (n.) 4.
 TRAIANUS : -i 55.
 TRIPOLIS : -is (n.) 30.
 TRIVERIS : -is (n.) 58.
 TROIA : -am 48.
 TUSCIA : -a (n.) 55, 56; -am 56; -ae (g.) 56; -cum (ac. n.) 55.
 TYBERIS : -erim 55.
 TYRUS : -us 24, 31, 32 (2); -ia (n. f. s.) 61.
 VENUS : -us 48; -erem 30.
 VERGILIUS : -us 61; -i 61.
 VESTA : -ae (g.) 55.
 ZACYNTHUS : -us 64.

INDEX VERBORVM

a uel ab : 1, 2 (2), 3 (2), 11 (2), 15, 16, 18 (2), 19, 22, 23, 32, 34 (5), 36 (3), 49, 51, 53 (3), 55, 56 (2), 58, 59, 61, 62 (2), 63 (2).
 abscondere : -det 6.
 abundanter : 34.
 abundantia : -am 63, 65; -a (ab.) 31.
 abundare : -at 34, 37, 53 (2), 55, 60; -ant 7, 17, 31, 35, 36; -ans (n. f.) 23, 26, 35, 49, 51, 53 (2), 55, 56, 60, < 67 >; -antem (ac. f.) 32; -antes (n. f.) 29, 64; -are 19 (2), 63.
 ac : 2, 3, 6, 21.
 accipere : -ipit 62; -iunt 12, 18; -epit 56; -ipiat 34; -iens (n. f.) 23, 35, 58; -ientes (n. m.) 22.
 acutus : -os 22.
 ad : 2, 7, 8, 14, 18, 19, 32, 34 (2), 36 (2), 37 (2), 43, 47, 55 (2), 56, 60, 63.
 adiacere : -et < 9 >, 13, 17, 51, 55, 57, 62; -entem (ac. f.) 58.
 adiuuare : -uit 27; -antem (ac. f.) 58.
 admirabilis : -is (n. f.) 47, 49, 58; -em (ac. f.) 49, 61; -es (ac. f.) 1, 49.
 admonitio : -iones (ac.) 1.
 adorator : -es (n.) 36.
 adpropinquare : -antibus (d. m.) 19.
 adsidere : -dent 25.
 adspectus : -um < 49 >.
 aduersarius : -ii (n. pl.) 45.
 aedificium : -um (n.) 35; -iorum < 49 >; -iis (ab.) 55.
 aeditimus : -i (n. pl.) 36.
 aegrotare : -ant 7.
 aequalis : -i (ab.) < 49 >; -es (ac. m. pl.) 61.
 aequalitas : -atem 49.
 aer : -res (ac. pl.) 33, 37.
 aeramem : -en (ac.) 22 (2).
 aeramentum : -um (ac.) 63; -o (ab.) 55.
 aestas : -atis 36.
 agere : -gens (n. f.) 24; -gi 19.
 agitator : -ores (ac.) 32.
 agrestis : -ti (ab.) 4.
 aiere : -it 21, 52, 61; -iunt 4, 20, 40, 43, 55, 56, 59, 62.
 alias : 19.
 alibi : 49.
 alica : -am 47.
 aliquando : 32, 34, 45, 50.
 aliquantus : -am 53; -a (ac. n. pl.) 3.
 aliquis : -is (n. m.) 49; -id (n. n.) 5, 12; (ac. n.) 4, 52, 55; -od (n. n.) 26; -a (ab. f. s.) 62; -o (ab. n.) 4, 40; -qui 34; -as 1, 63; -ibus (ab. n.) 35.
 aliquotiens : 41, 51.
 alithinus : -am 31.

alius : -a (n. f.) 64, 67; -ud (n. n.) 8; -am 36, 66; -ii (n. m. pl.) 34 (2); -ae (n. f. pl.) 29, 56; -as 39, 45; -a (ac. n. pl.) 61 (2); -orum (g. m. pl.) 42; -iis (d. f. pl.) 32, 36; (ab. f. pl.) 44; (ab. n. pl.) 52 (3), 63.
 alter : -a (n. f.) 9, 10 35, 62; -am 31, 58, 63; -ius (g. f.) 63; (g. n.) 21; -ae (n. f. pl.) 24, 27.
 ammirabilis : cf. admirabilis.
 ammonitio : cf. admonitio.
 amphitheatrum : -i 52.
 animal : -ia (n.) 19; (ac.) 60, 65; -ium 40, 53, 63, 65.
 animus : -i (g.) 4.
 annus : -um 36; -os 62; -orum 7.
 antefactus : -is (ab. m. pl.) 55.
 antiquus : -am 49; -o (ab. m.) 34; -as 48, 52, 55; -orum (g. m. pl.) 42, 52, 55; -is (ab. n. pl.) 3.
 apparere : -paret 65; -uit 53.
 appellare : -atur 11; -anda (n. f. s.) 14.
 appetere : -tunt 12.
 apud : 4, 5, 30, 59 (2).
 aqua : -am 62; -ae (g.) 6.
 ara : -as 36
 arbor : -em 61.
 arcus : -um 52; -u < 20 >.
 ardere : -det 65; -ens (n. m.) 5.
 argentarius : -iorum 61.
 argutus : -iores (n. m. pl.) 34.
 aroma : -ta (n. pl.) 7; -tibus (ab. pl.) 7, 35, 36.
 ars : -tem 6.
 artificium : -o (ab.) 40.
 aruspex : -ices (n.) 36; (ac.) 55.
 aruspicia : -a (n.) 56; -am 56.

ascendere : -dunt 55; -dere 65.
 aspectus : -um < 49 >.
 aspicere : -ce 44.
 asserere : -runt 4.
 astutia : -a (n.) 6.
 athleta : -as 32.
 audire : -ientes (ac. m. pl.) 23; -ire 44.
 auditor : -ores (ac. pl.) 32.
 auditorium : -ia (ac. pl.) 25.
 auditus : -u (ab.) 1.
 auster : -ri 60, 62.
 aut : 2, 5 (2), 22, 34, 35 (5), 44 (2), 55 (5), 68 (3).
 autem : 2, 3, (2), 4 (3), 5, 7 (3), 12, 19, 20, 22, 30, 31 (3), 32 (5), 33, 34 (6), 35 (3), 36, 40 (2), 44 (2), 45 (4), 47 (2), 48 (2), 49 (2), 50 (2), 52, 54, 55 (5), 57 (2) 58 (3), 59 (2), 61 (4), 62, 63 (4), < 64 >, 65 (2), 68.
 auxilium : -um (ac.) 17.
 barbaricus : -cis (ab. n.) 35.
 barbarus : -am 58; -orum (g. m.) 2, 57, 60, 62 (2).
 basilica : -am 49, 55.
 bellum : -um (ac.) 3, 36, 42, 43, 52; -i 17, 21; -o (d.) 21; -o (d.) 22; (ab.) 50, 58; -is (ab.) 17, 19.
 bene : 8, 13, < 14 >, 16, 22 (2), 36, 37, 55, 65.
 benedictio : -ne 36.
 bibere : -ere 4.
 birrus : -um 53.
 bonitas : -atem 8, 36.
 bonus : -us 61; -um (n. n.) 62; (ac. m.) 28, 44; (ac. n.) 55, 56; -a (n. f. s.) 23, 27, 42, 61 (2); -am 16, 39, 47, 49; -i (n. m. pl.) 4, 61; -a (n. n. pl.) 7, 47; (ac. n. pl.) 59, 64,

65 (2); -os 32, 41, 62; -orum (g. n. pl.) 36; -is (ab. n. pl.) 22, 23, 31, 35, 36, 44, 53, 55 (2), 56, 59, < 59 >, 61, 63, < 67 >.
 brevis : -is (n. f.) 52.
 breuiter : 3.
 bubulus : -um (ac. n.) 61.
 bullire : -entes (n. f. pl.) 29.
 cacumen : -ina (ac. pl.) 6.
 caelestis : -em (acc. m.) 12.
 caelum : -o (ab.) 4, 46, 49, 62.
 calopecta : -as 32.
 candidus : -as 44.
 capere : -tus 3.
 caput : -ut (acc.) 35; -ite 65.
 carbunculus : -us 6.
 carus : -issime 1.
 caseus : -um 51, 53.
 cellarium : -um (n.) 54.
 centum : 7 (2), 14, 17, 36 (2), 64.
 certamen : -ine 34.
 certe : 34; -ius 4, 68; -issime 62.
 certus : -um (n. n.) 3, 55; (ac. n.) 56; -am < 31 >.
 ceterus : -as 1, 33; -is (d. f.) < 65 >; (ab. f.) 63.
 charta : -as 32.
 choraula : -as 32.
 cibus : -o (ab.) 4.
 cimex : -ex 5.
 cingere : -it 6.
 circa : 56.
 circenses : -es (ac.) 32, 49, 55, 64; -ium 49, 65; -ibus (ab.) 32.
 circumtenere : -ere 61.
 cito : 4.
 ciuitas : -as 22, 23 (2), 24, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 35, 37 (2), 38, 47, 53, 55, 57; -tem 37,

39, 40, 41, 42, 51, < 52 >, 53 (3), 55, 58 (2), 60, 63, 64; -tis 26, 49, 55; -ti 49, 50, 55, 58; -te 2, 37 (2), 63; -tes (n.) 2, 22, 24, 29 (2), 30 (2), 31, 44, 56, 68; (ac.) 22, 23, 31, 32, < 33 >, 36, 45, 47, 48, 49, 50, 52, 55, 57 (2), 61, 62, 65; -tibus (d.) 32; (ab.) 44, 64.
 clarus : -issimae (n. f. pl.) 55.
 coangustus : -a (ac. n. pl.) 6.
 cognomen : -en (ac.) 50; -ine 61.
 cognoscere : -ebis 1; -entes (n. m. pl.) 19.
 colere : -unt 30, 55; -entes (n. m. pl.) 36; (ac. m. pl.) 34; -ere 34 (2); -untur 35.
 comburere : -ssisse 49.
 comitatum : -a (ac.) 44.
 commendare : -aui 1.
 communis : -em (ac. f.) 5; -i (ab. m.) 4; -ia (ac. n. pl.) 5.
 complere : -etur, 65.
 comprehendere : -dens (n. m.) 1.
 conari : -ati sunt 3, 45.
 condere : -didit 61; -ere 55; -didisse 55; -ta est 49; -itae (d. f.) 50.
 condormire : -iunt 19.
 conficere : -ere 63.
 conscribere : -pserunt 3, 21; -entium (g. m. pl.) 42; -ere 21, 62.
 constare : -at 37, 61; -ans (n. f.) 49.
 constituere : -ere 48; -tutae sint 2.
 contemptus : -um 37.
 contendere : -unt 65.
 contentiose : 61.
 contingere : -gat 5.

corium : -ium (ac.) 61.
 coronare : -atam 34.
 corpus : -oris 4, 5; -ore 5.
 cotidianus : -um (ac. m.) 12.
 creare : -uit 68.
 credere : -ere < 65 >; -di 34.
 crustum : -a (ac. pl.) < 6 >.
 culmen : -mina (n. pl.) < 49 >.
 cum : (conj.) 17, 50, 53 (3), 58, 61; (prep.) 7, 22, 36, 37, 55.
 cupiditas : -as 12.
 custodire : -iunt 25; -ientes (n. m. pl.) 21.
 dare : -re 22, 30, 37; -ata (n. f.) 19.
 de : I, 3 (4), 4, 7, 21, 34, 37 (2), 38, 44 (2), 45, 49, 55 (2), 62.
 debere : -emus 2; -itum (ac. n.) 7.
 debilis : -is (n. f.) 59.
 decem : 7, 15, 16, 65.
 declarare : -ata (ac. n. pl.) 63.
 decorare : -ata (n. n. pl.) < 49 >.
 degere : -unt 8; -it 20.
 dehinc : 2.
 deinde : 2, 15, 16, 17, 22, 23, 29, 38, 39, 43, 44, 53, 57, 59, 60 (2), 62 (2), 63, 64, 66, 67.
 delectabilis : -e (n. n.) 32; -ibus (ab. n.) 32, 61.
 delectare : -abo 23; -antes (n. f. pl.) 65.
 deliciosus : -a (n. f.) 25; -or (n. f.) 26.
 denuo : 4.
 descendere : -it 53; -ens (n. m.) 36; -isse 49.
 describere : -psit 4; -psimus 31, 68; -ere 32, 34.
 desertus : -a (n. f.) 62; -um (n. n.) 59; -i (g. n.) 62.

desinere : -am 63; -ens (n. m.) 44.
 destruere : -cta (n. f.) < 53 >.
 detinere : -ent 8.
 deus : -us 68; -um 19; -i (g. s.) 62, 63; -o (ab.) 2, 53; -ii 35; -eae (n. f. pl.) 44; -os 34 (3), 36, 55, 56 (2); -orum 9, 22, 34, 52, 55; -iis (ab.) 36, 58.
 dexter : -ris (ab. n. pl.) 38.
 dicere : -it 44; -imus 34; -unt 4, 19, 30, 34 (2), 49, 52, 53, 55, 58 (2), 62, 63 (2), 64; -ebant 56; -emus 59; -xit 3; -ximus 7, 21, 31; -xerunt 21; -amus 57; -entes (n. m. pl.) 61; -entibus (ab. m. pl.) 34; -endum (ac. m.) 52; -endi (g. n.) 32; -itur 4, 17, 32, 38, 40, 41 (2), 42, 45, 46, 47, 52, 53, 55, 56, 57 (2), 58, 59, 63; -untur 16, 19, 58, 81.
 dies : -em 77; -es (ac. pl.) 4, 6; -ebus (ab.) 65.
 differens : -ens (n. f.) 65; -entes (ac. f.) 61.
 difficilis : -e (n. n.) 47, 49, 61.
 diffundere : -itur 4.
 dignaris : -atus est 37.
 dignitas : -atem 19.
 dignus : -um (n. n.) 65; (ac. n.) 52; -os 61.
 diligenter : -tius 49.
 discere : -dici I; -ere 4.
 disciplina : -am 34.
 dispositio : -io 35; -nem 49; -ne 25, 35, 61.
 dissoluere : -unt 22.
 diu : 4.
 diues : -es (n. f.) 35, 50, 57, 59, 61 (2), 64; -ites (ac. m. pl.) 22, 24, 33, 54, 64, 65; -itum

(g. m. pl.) 44, 55; -tissima (n. f.) 65.
 diuidere : -di 4.
 diuinitas : -as 65; -atem 32.
 diuinus : -um (ac. m.) 36, 41, 49; -am 36; -o (ab. m.) 3; -i (n. m. pl.) 36; -orum (g. n. pl.) 40; -is (ab. n. pl.) 55.
 diuitia : -a (ab.) 44.
 docere : -cti (n. m. pl.) 25; -is (ab. m. pl.) 59.
 doctrina : -am 34; -a (ab.) 44, 65; -arum 52.
 dolosus : -i (n. m. pl.) 61.
 dolus : -us 63; -um 12.
 dominus : -us 23, 28, 58; -is (d. m. pl.) 41.
 donec : 4.
 ducentus : -as 13; -arum 15, 16.
 duo : -o 9, 44; -as 45, 47, 62.
 ecce : 32.
 egere : -eat 58.
 ego : ego 3; mihi 2, < 31 >, 68.
 eicere : -cit 51, 63.
 elephantus : -orum 18.
 emere : -it 61; -entes (n. m. pl.) 22.
 eminenter : 34, 35.
 eminere : -et 47, 49; -ens (n. f.) 23, 26, 35, 49, 53; -entes (n. f. pl.) 29, 31; -entium (g. m. pl.) 44; (g. f. pl.) 51; -entissimum (ac. m.) 41; -entissimam 55.
 emissio : -io 37.
 emittere : -it 53 (3), 58, 65; -unt 31; at 42; -ens (n. f.) 27, 36, < 63 >.
 enim : 2, 5 (3), 6, 7 (2), 12, 14, 19, 21, 22 (2), 24, 25, 26, 30, 33, 34 (3), 35 (3), 36 (3), 37 (3), 44, 48, 51 (2), 52 (2), 53, 55 (3), 56, 59 (2), 61 (3), 62, 63 (1 + 1), 65 (2), 68 (2).
 eniti : enixa est < 63 >.
 eques : -ites (ac.) 43.
 ergo : 3, 13, 21, 22, 23, 27, 31, 32, 34 (2), 51, 55, 57, 63.
 erudire : -itos 64, 65; -is (ab. m.) I.
 eruditio : -ne 62.
 esca : -a (n.) 53; -am 5; -is (ab.) 35.
 esse : est 3, 5, 6, 7 (2), 8 (2), 11, 12, 16, 21 (2), 22, 23, 24 (2), 26, 27 (2), 28, 32 (2), 34 (4), 35 (2), 36 (2), 37 (2), 38, 40, 44, 45 (3), 47 (4), 48, 49 (2), 51, 52 (2), 53 (3), 55 (2 + 1), 56, 57 (2), 58 (3), 59 (2), 61 (2), 63 (2), 64, 65 (2), 66, 68; sunt 4 (2), 5, 6, 19, 22 (2), 30, 31 (2), 36, 44, 45, 55 (2); erat 62; fuit 63; fuerunt 34, 67; fuerit 17; sit 53 (2), 58; sint 2 (2), 53; esset 50; esse 2, (2), 4 (2), 19, 21, 32, 34 (3), 36, 44 (2), 45, 46, 49, 52, 53, < 55 >, 56 (2), 58, 59 (2), 61 (2), 63, 64, < 65 >; futuris esse 55.
 et : I (2), 2 (2), 3 (4), 4 (6), 5 (2), 6 (4 + 1), 7 (8), 8 (3), 9 (3), 10 (2), 11 (2), 12 (3), 13, 14, 16 (3), 17 (3), 18 (2), 19 (4), 20 (1 + 1), 21 (4), 22 (12), 23 (9), 24 (2), 25 (2), 26 (4), 27 (5), 28 (9), 29 (4), 30 (8), 31 (13), 32 (8), 33 (8), 34 (19 + 1), 35 (9), 36 (24), 37 (13), 38, 39 (3), 40 (3), 41 (3), 42 (7), 43, 44 (18), 45 (6), 46, 47 (6), 48 (7), 49 (13), 50 (7), 51 (5), 52 (12), 53 (10), 54 (2), 55 (25), 56 (7), 57 (8 +

1), 58 (7), 59 (11 + 2), 60 (7), 61 (9), 62 (9), 63 (11), 64 (7), 65 (10 + 1), 66 (3), 67 (1 + 2), 68.
 etenim : 43, 55, 56, 61.
 etiam : 26, < 31 >, 50.
 etsi : 62.
 ex : *I*, 4, 7, 23, 27, 31, 33, 37, 47, 52, 55 (1 + 1), 57, 58, 59, 62, 63, 64.
 excellere : -ens (ac. n.) 50; -entes (n. f. pl.) 6, 22; (ac. f. pl.) 23.
 exercitus : -um 36, 58; -ui < 27 >, 28.
 exinde : 6.
 exire : -it 6; -eunt 6 (2), -iens (n. m.) 6; -ire 4, 16, 57.
 expectare : -at 7; -ant 5, 61.
 experiri : -iar 3, 21.
 expetere : -entem (ac. f.) 7.
 exponere : -amus 31; -ere *I*, 3, 21.
 extendere : -ere 33.
 exuri : -ri 4.
 fabrica : -a (ab.) 63,
 facere : -it 36, 49; -iunt 7, 19, 55; -ecit 19, 28; -iens (n. f.) 36, 39, 45, 63; -ientes (n. m.) 6, 61; -cto (ab. n.) 34; -ctos 55; fit 5, 36 (2).
 facies : -iem 34.
 facile : < 37 >.
 fama : -a (ab.) 52.
 felicitas : -ate 7.
 felix : -ix (n. f.) 24.
 ferre : -rt 34; -rens (n. f.) 52, < 64 >.
 ferrum : -um (ac.) 22 (2), 51, 53, 63.
 feruenter : 24.
 feruere : -entes (n. f. pl.) 44.
 fidelis : -es (n. m. pl.) 44.

filius : -li *I*; -iorum 7.
 finis : -is (n.) 59.
 fiscalis : -e (n. m.) 28; -es (ac. f.) 28.
 flumen : -en (ac.) 57; -ina (ac.) 4.
 fluminalis : -e (ac. n.) 35.
 fluuius : -us 4, 6, 36; -ium 4, 55.; -ii (g.) 6; -io (ab.) 34.
 foras : 53.
 formositas : -atem 40, 49, 55, 61; -atis 30; -ate 48.
 forte : 24, 62.
 fortis : -em (ac. m.) 58; -es (ac. m.) 17, 19, 42, 45, 50, 58, < 67 >; -ia (ac. n. pl.) 65.
 forum : -um (n.) 55.
 fragrantia : -ae (g.) 4.
 frequenter : 50.
 frigus : -ora (ac. pl.) 40, 57.
 fructifer : -rae (n. f. pl.) 31.
 fructus : -um 34, 49; -ibus (ab.) 50, 57, 60, 61, 62, 66.
 frugiferus : -a (n. f.) 47, 48, 52.
 frui : -ui 55.
 frumentiferus : -a (n. f.) 53.
 frumentum : -um (ac.) 60, < 65 >; -o (ab.) 31, 48; -a (ac.) < 52 >.
 fumus : -us 65.
 funis : -ium 63.
 generare : -at 52, 65 (2).
 gens : -ns 10, 14, 15, 18, 20, 57; -tem 4, 8, 13, 34, 58, 62; -tis 67; -tes (n.) 2, 12; -tibus (d.) 19, 61; (ab.) 21.
 genus : -us (ac.) 31, 35, 59; -era (n.) 2, 37; (ac.) 35, 55.
 girare : -antem (m. ?) 60.
 girus : -um 65.
 gladius : -um 5.
 gloria : -am 55.

glorificare : -ri 52.
 gloriosus : -a (n. f. s.) 30; -ae (n. f. pl.) 31; -issima (ab.) 61.
 gratia : -am 30.
 habere : -es 32, 34 (2), 56, 63; -et 22, 32, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 45, 46, 47 (2), 48, 49 (2), 50 (2), 51, 52 (2), 53, 55 (4), 57, 58 (3), 60 (2), 61 (3), 62 (2), 63, 64 (2), 65 (2); -ent 5, 22, 23, 27, 33 (2), 44 (1 + 1), < 60 >, 63; -eat 31, 37; -ens (n. f.) 24, 35, 49, 50, 52, 55, 61 (2), < 67 >; -entem (ac. f.) 52; -entes (n. m.) 7, 15, 44; (n. f.) 22, 64, 65; -ere 17, < 31 >; 32, 38, 40, 42, 47, 50, 58; -eantur 2.
 habitaculum : -um (ac.) 52.
 habitare : -ant 10, 13 (2), 14, 16, 17, 18; -antes (n. m.) 36, 61; -antium (g. m.) 53; -are 30, 34, 40, 58, 62; -asse 34.
 habitatio : -io 7, 8, 44, 57.
 haruspicia : cf. aruspicia.
 hic : (adj.) haec (n. f. s.) 57; hoc (n. n.) 2; hunc 6, hoc (ac. n.) 55; huius (g. f.) 7, 56; hoc (ab. m.) 4; hac 61; has 52; haec (ac. n. pl.) 7, 40; his (ab. f.) 3; (pronom) hoc (n. n.) 5, 6, 21, 32, 44; hunc 3, 58; hanc, 14, 40, 46, 48, 53 (2 + 1), 56, 66; hoc (ac. n.) 2, 36, 56; huius (g. m.) 59; (g. f.) 43; hi 31; hae 31; haec (n. n. pl.) 3, 4, 21, 33, 37, 56, 62; hos 9, 10, 11, 18, 19, 22, 62; haec (ac. n. pl.) *I*, 68; horum (g. m.) 9, 20, 48;
Expositio.

his (ab. m.) 44; (adv.) 44.
 hinc : 12.
 historia : -a (n.) 44; -am 63; -as *I*; 36, 52.
 historiare : -antur 19.
 historicus : -us 21.
 homo : -inam 40; -ini 68; -ines (n.) 4, 14, 60, 61; (ac.) 61; -inum 36, 59; -ibus (d.) 37.
 hora : -a (n.) 7; -a (ab.) 36.
 hordeum : -um (ac.) 34.
 hostis : -ibus (d.) 22.
 huiuscemodi : *I*.
 humanus : -am 68.
 iacintus : -i (n. pl.) 6.
 iam : 23, 24, 26, 27, 29, 37, 38, 44, 53, 62, 63.
 ibi : 7, 30, 32, 34 (3), 35, 44, 48, 59 (2), 63.
 idem : id- (n. m.) 4; eod- (ab. m.) 14, 15.
 ideo : 34.
 igitur : *I*.
 ignis : -is (n.) 4 (2); -em 49; -is (g.) 5, 37; -e 4, 36.
 ille : (adj.) -a (n. f.) 37; -um 19; -o (ab. m.) 65; -a (ab. f.) 37; -as 48. (pronom) -is (d. f.) 32.
 imperator : -or 28, 32; -em 56; -is 22, 36; -um 44, 55, 57.
 imperitus : -um (ac. m.) 40.
 imperium : -o (ab.) 5, 8, 9, 10.
 impie : 19.
 impietas : -ates (ac.) 19.
 impius : -ii (n. pl.) 21.
 implere : -ens (n. f.) 45; -entur 36.
 imponere : -suit 50; -sitam esse 49.

impossibilis : -e (n. n.) 34, 68.
 impostura : -a (n.) 34.
 in : 2, (4), 4 (6), 5, 6 (4), 17 (3),
 19 (2 + 1), 20, 22 (3), 23
 (2), 24 (2), 25, 26, 29, 30, 31
 (4), 32, 33 (2), 34 (2 + 1), 35
 (3), 36 (2), 37 (5), 38, 40, 44
 (5), 47 (2), 49 (3), 50 (2), 52
 (3 + 2), 53 (3), 55 (6), 57, 58
 (3), 59 (2), 61 (5), 62 (3), 63
 (4 + 1), 64 (2), 65 (6), 67.
 incidere : -dens (n. m.) 55.
 incipere : -iamus 21; -iens (n.
 m.) 1, 44; -ere 3.
 inclitus : -a (ac. n. pl.) 22.
 incomprehensibilis : -is (n. f.)
 14.
 inde : 6, 25, 41, 50, 59, 63 (1 +
 2), 64.
 indifferens : -ens (n. f.) 14.
 indigere : -ens (n. f.) 63.
 industria : -a (ab.) 30.
 industrius : -os 17.
 inesse : -est 62.
 inferius : 63.
 infirmus : -um (n. n.) 5.
 ingenuus : -ae (n. f. pl.) 55.
 inhabitare : -ant 4, < 60 >.
 initium : -um (n.) 11; (ac.) 37.
 inlibatus : -a (n. f.) 5.
 innumerabilis : -is (n. f.) 18;
 -es (ac. f.) 47.
 innumerare : -ata (ac. n. pl.)
 55.
 insordidare : -ri 5.
 inspirare : -irent 32.
 instituere : -tutus fuerit 2.
 insula : -a (n.) 63, 64, 65, 67;
 -am 63 (2 + 1), 64, 66; -a
 (ab.) 65; -ae (n.) 64, 68; -as
 63 (3), 65; -is (d.) < 65 >.
 insuper : 55, 59.
 inter : 12, 61.
 intrare : -ant 37.

introducere : -xit 28.
 intuaque : -entibus (d. m.)
 < 49 >.
 inuenire : -ies 34, 36 (2), 37,
 38, 44, 51, 55 (3), 60, 61,
 63; -it 6; -ire 6, 34, 49 (2),
 -itur 4, 5, 11, 35, 37, 61, 62;
 < 65 >; -tam esse 56; -enti
 (n.) 34; -entas esse 34; -iri
 53.
 inuentor : -em 34.
 inuictus : -um (ac. n.) 45.
 inuidia : -a (ab.) 36.
 ipse : (adj.) -a (n. f.) 22, 30, 52,
 61, 63; -am 8, 36, 63; -ius
 (g. f.) 63; (g. n.) 62; -a
 (ab.) 55 (2), 63; -ae (n. f.
 pl.) 30 (2); -orum (g. m.) 42;
 (pronom) -a (n. f.) 10, 28,
 34, 36, 37, 42 (2), 47, 49, 50,
 51, 52, 53 (2), 54, 56, 61, 62,
 63, 66; -um 55, 59; -a (ab.)
 63; -i 8, 9, 22; -as 63;
 -arum 27, 63; -is (ab. m.)
 18.
 ira : -a (ab.) 63.
 irasci : -itur 12.
 is : (pronom) eam 30, 32, 40,
 49, 54, 55; eum (ac. m.) 32;
 eius (g. f.) 24, 26, 34, 36; ei
 (d. f.) 17, 28, 35, 37, 51, 58,
 62; ea (ab.) 35, 36, 61; eo
 (ab. n.) 68; eos 4, 5, 7, 12,
 14, 18, 19, 20, 34 (2), 36, 37,
 44, 55, 56, 61; eorum (g.
 m.) 5, < 6 >, 7, 8, 34 (2),
 55; (g. f.) < 31 (2) >; earum
 27, 32; eis (d. m.) 4, < 36 >
 62; (ab. m.) 19, 34; iis (ab.
 f.) 44.
 iste : (adj.) -i (n. m. pl.) 4; -ae
 (n. f. pl.) 22;
 (pronom) -am < 25 >,
 -os 3.

ita : 5, < 49 >.
 itaque : 31, 34, 36, 37, 44, 53,
 55, 58.
 iterum : 22, 30, 38, 39, 42, 45,
 50, 61, 62.
 iudex : -icem 63; -ces (n.) 37;
 (ac.) 37, 55; -ibus (d.) 25,
 27.
 iudicare : -atum est 34.
 iudicium : -um (ac.) 12; -ia
 (n.) 25, 36.
 iumentum : -a (ac.) 59, 65;
 -is (ab.) 57, 61, 62, 66.
 iussio : -ne 44.
 iustitia : -iam 37.
 laborare : -ant 7.
 laetificare : -at 39.
 laeuus : -a (ab.) 65.
 lapis : -ide 52; -ides (n.) 6;
 -idum 37.
 lardum : -um (ac.) 51, 53, 59.
 latere : -uit 62; -uerunt 68 (2).
 latrocinium : -ia (ac.) 45.
 latus : -a (n. f.) 47, 59.
 laudare : -atur 36.
 laus : -dem 48; -des (ac.) 47.
 lectio : -ne 1.
 legaliter : 10.
 legere : -it < 31 >; -entibus
 (d. m.) 21.
 legumen : -en (ac.) 34.
 lens : -des (n.) 5.
 leporinus : -am 40, 63.
 lex : -ges (ac.) 25; -gum 25 (2).
 libramen : -ine < 49 >.
 licere : -et 22.
 lignum : -a (ac. pl.) 63.
 linteamen : -en (ac.) 31, 63;
 -ina (ac.) 31.
 liquamen : -en (ac.) 59.
 littera : -as 3, 34; -arum 34 (2).
 locus : -um 4, 61 (2); -o (ab.)
 31, 61; -a (ac.) 6; -orum 40.

lotura : -am 5.
 luctator : -ores (ac.) 32.
 magis : 6, 45, 52, 53.
 magnifice : 24, 27, 30.
 magnitudo : -inis 63; -ine 48.
 magnus : -a (n. f.) 54, 57; -um
 (ac. m.) 28; -am 15, 39;
 -a (ab.) 36; -as 19; -a (ac.
 n. pl.) 57; maior (n. m.) 7;
 (n. f.) 16; -em (m.) 46; (f.)
 48; -ibus (d. m.) 44; (ab.
 m.) 11, 15, 18; maximus 4;
 -a (n. f.) 35, 38, 47, 49, 55,
 58, 59, 62, 65, 67; -um (ac.
 m.) 28, 46, 56; (ac. n.) 55,
 56; -os 50; -as 23, 47,
 < 49 >, 57.
 magus : -is (ab.) 3.
 malitia : -ia (n.) 4; -iam 5, 53.
 malus : -i (g. n.) 12; -is (ab.
 n.) 19.
 manare : -ans (m.) 6.
 mancipium : -ia (ac.) 60; -iis
 (ab.) 57.
 manducare : -at 35; -are 41.
 mansio : -nes (ac.) 13; -um
 7, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 16,
 17, 18, 21.
 mare : -e (ac.) 28, 47, 55, 58;
 -i (d.) 45, 63.
 margarita : -ae (n.) 6.
 marinus : -um (ac. m.) 35, 63.
 mater : -ris 55; -ribus 19.
 maxime : 32 (2), 36 (2), 56.
 medicina : -ae (g.) 37.
 medicus : -os 37.
 mediterraneus : -a (n. f.) 58.
 medius : -o (d.) 63; (ab.)
 < 63 >; -a (n. n. pl.) 45.
 mel : -l (acc.) 52; -lle 4, 12.
 melior : -or (f.) 5; -iores (n. m.)
 34; -ioribus (d. m.) 44.
 melius : 34.

memorare : -atus 23, 63 ; -ati (n.) 3 ; -are < 55 > .
 mensura : -a (n.) 36 ; -as 36.
 messio : -io 12.
 metere : -unt 6.
 metropolis : -i (ab.) 34.
 mile : -ia (ac.) 55.
 miles : -ites (n.) 50 ; (ac.) 41.
 mimarius : -ios 32.
 minimus : -a (ab.) 62.
 minister : -tri (n.) 36.
 minor : -or (n. f.) 17, 18, 43 ; -em (ac. f.) 31 ; -is (g. m.) 7.
 mirabilis : -is (n. f.) 64 ; -e (ac. n.) 52.
 mirari : -amur 34 ; -antur 38.
 mittere : -it 32 ; -unt 29 ; -erent 4 ; -ens (n. f.) 59 ; -ere 40 ; -untur 25.
 moderare : -ata (n. f.) 63.
 modus : -um 6 ; -o (ab.) 14, 15, 34.
 moenia : -ia (ac.) 22.
 monere : -et < 37 > .
 mons : -ns 65 ; -tem 28, 46, 52, 65 ; -ti 30 ; -te 65 ; -tium 6 ; -tibus (ab.) 6 (2), 53.
 montuosus : -a (n. f.) 52.
 morari : -ati sunt 34.
 moriri : -iuntur 7 (2).
 mors : -tem 7 ; -tis 7 (2).
 mos : -rem (55) ; -res (ac.) 60.
 motus : -us (n.) 17.
 mouere : -et < 37 > .
 mulier : -er 61 ; -res (ac.) 20, 30, 44 ; -rum 48 ; -ribus (d.) 30 .
 multitudo : -do 18, 63 ; -dinem 18, 23 ; -dine 6.
 multum : (adv.) 52.
 multus : -ta (n. f.) 7 (2), 61, 62 ; -um (ac. m.) 53 ; tam 63 ; -tum (ac. n.) 39, 45, 53 (2), 55, 63 ; -to (ab. n.) 55 ; -tae

(n. f. pl.) 68 ; -ta (n. n. pl.) 26, 33, 52, 56 ; -tos 44, 59 (2) ; -tas 22, 47, 55, 61 ; -ta (ac. n. pl.) < 34 > , 55, < 62 > , 65 (2) ; -tis (ab. m. pl.) 34, 55, 61 ; (ab. f. pl.) 52.
 mundus : -us 2 ; -um 34 ; -di (g.) 59 ; -o (d.) 36, 59 ; (ab.) 2, 35, 37, 58.
 munificus : -um (n. n.) 2.
 munus : -erum 61.
 musium : -um (ac.) 34 (2), 35.
 mutus : -a (n. n. pl.) 19.
 mysterium : -a (n. pl.) 34.
 nam : 3, 52, 56, 63.
 namque : 63.
 narrare : -ant 67 ; -emus 55 ; -are 59.
 natura : -a (n.) 36 ; -ae (g.) 19, 44.
 naus : -em 63 ; -es (n. pl.) 28 ; -ium 59, 61 63.
 nec : 4 (2), 5, 7, 12 (2), 34, 50, 55, 63.
 necessarius : -um (n. n.) 21, 27, < 31 > , 32, 34, 45, 47, 63 ; -a (n. f.) 59 ; (ac. n. pl.) 16, 63.
 necesse : 32.
 negotiari : -atur 41, 60.
 negotium : -um (n.) 59 ; (ac.) 24, 27, 51, 53 ; -ii 19, 21 ; -o (ab.) 22, 24, 29, 52 ; -a (n.) 36 ; (ac.) 33, 34, 38, 40, 44, 58, 60, 65 ; -iis (ab.) 22, 35, 53, 57, 59.
 nemo : -o 34, 59.
 neque : 4 (3), 5 (5), 6 (2), 7 (2), 12 (3), 21 (2), 36 (2).
 nimis : 44.
 nimium : 61.
 nisi : 3, 4, 36 (2), 62.
 nobilis : -is (n. f.) 30 ; -em

(ac. f.) 63 ; -es (ac. m.) 34, 40, 58.
 nolere : -entes (ac. m.) 55.
 nomen : -en (ac.) 45, 56 ; -ine 55 (3), 61, 62, 63, 64 ; -ina (n.) 4 ; (ac.) 27.
 nominare : -ant 63 ; -ans 36 ; -ando 4 ; -ata (n. f.) 55 ; -atam 42, 55 ; -atum (ac. n.) 52 ; -are 47 ; -atur 26 ; -antur 30.
 non : 1, 3, 5, 7, 19, 21, 22, 28, 33, 34 (2), 35, 36, 37 (2), 40, 45, 46, 50, 52 (3), 53, 54, 55 (2), 61 (2), 62 (5), 63 (3), 68.
 nos : 3, 4, 62, 68 ; -bis (ab.) 36.
 noscere : -tum (ac. m.) 55 ; -sse 68 (2).
 noster : -tra (n. f.) 22 ; -tram 21 ; -tri (g. n.) 5 ; -tro (ab. m.) 4 ; -tri (n. m. pl.) 3.
 nouus : -um (n. n.) 26, 35 ; (ac. n.) 61, 63.
 nox : -ctes (ac.) 6 ; -tibus (ab.) 65.
 nullus : -a (n. f.) 4, 24.
 numerus : -o (ab.) 63, 64.
 nunc : 1, 55.
 nusquam : 34, 35, 36.
 obuiare : -iat 41 ; -iantem (ac. f.) 51.
 occasus : -u 62.
 occidens : -tem 2, 8 ; -tis 44.
 octo : 7, 55.
 odeum : -um (ac.) 61.
 odire : -ire 53.
 odor : -rem 36.
 offerre : -ert 28 ; -erunt 36.
 oleum : -um (ac.) 45, 47, 52, 59 ; -i 61 ; -o (ab.) 31, 34, 48.
 omnis : -is (n. f.) 36, 58 ; -e

(n. n.) 59 ; -em (ac. m.) 25, 34 (2), 49 ; (ac. f.) 2, 22, 34 (4), 36 (2), 47, 48, 62 ; -e (ac. n.) 27, 31, 59, 61 ; -is (g. f.) 23 ; -i (d. m.) 31, 34, 36, 59 ; (d. f.), 29, 49, 59 ; (ab. m.) 35, 48 ; (ab. f.) 22, 31, 65 ; -es (n. m.) 6, 7, 34 (2), 61, 63 ; (n. f.) 27, 29, 31, 33, 35, 63 ; -ia (n. n.) 7, 16, 19, 25, 32 (2), 36 (2), < 49 > , 55 ; -es (ac. m.) 7, 12, 30, 55 ; (ac. f.) 1, 36, 65 ; -ia (ac. n.) 28, 35, 37, 47, 50, 51, 59, 62, 63, 64, 68 (2) ; -ium (g. f.) 34 ; (g. n.) 24 ; -ibus (d. m.) 5 (2), 7, 35, 36, 37 ; (d. f.) 61 ; (ab. n.) 17 (2), 19 (2), 22 (2), 23 (2), 24, 26, 29, 31, 32, 33, 34, 35, 36 (2), 37, 44, 49 (2), 53 (2), 55 (3), 56, 57, 58 (2), 59 (2 + 1), 61 (2), 63, 64, 67.
 onus : -us (n.) 28.
 opinari : -or 62.
 oportere : -tet 3, 32.
 opportunus : -um (ac. n.) 33.
 optimus : -a (n. f.) 28, 41, 45, 49, 53 (2), 65 ; -um (ac. n.) 29, 49, 53, < 64 > ; -mi (n. pl.) 36 ; -ae (n. f. pl.) 30 ; -os 22, 32, 37 ; -a (ac. n. pl.) 40, 60.
 opus : -us (n.) 2 ; (ac.) 38, 49, 50, 52, 55, 61 ; -ere 33 ; -era (ac. pl.) 55 ; -eribus (ab.) 23.
 oratio : -nem 33, 44, 63 ; -ne 33 ; -num 52.
 orbis : -em 25 ; -is (g.) 23, 28, 37, 62 ; -i (d.) 31, 34.
 ordinatio : -nes (n.) 25.
 ordo : -inem 61 ; -ine 36, 53.
 oridia : -iam 47.
 oriens : -tis 4, 24, 44 ; -te 2, 63.

orientalis : -es (n. f.) 36.
 origo : -ine 56.
 ornamentum : -o (ab.) 48.
 ornare : -ans (n. m.) 34 ; -ata (n. f.) 48, 49, < 59 > 55 ; -atam 48 ; -ata (n. pl. n.) 36 ; -atos 55 ; -are I ; -ata est 61, 64 ; -ati sunt 22 ; -ari 52.
 ostendere : -dit 36, 55.
 ostentare : -tat 55.
 paene : 9, 35, 36, 37, 61.
 palatium : -um (ac.) 50.
 palmula : -am 31 (2).
 pammacharius : -os 32.
 panis : -em 4, 12, 41 ; -e 4.
 pantomimus : -os 32.
 parare : -at 36.
 parens : -tes (n.) 7
 pars : -s 62 ; -tem 59 ; -te 7, 23, 27, 31, 33, 34, 37, 40, 55, 57, 59, 62 (2), 64 ; -tes (n.) 36 ; (ac.) 34, 45, 53, -tibus (ab.) 4, 62.
 partiri : -itur 23.
 pascere : -scit 30 ; -scitur 36.
 patria : -ae (d.) 61.
 paucus : -a (n. f.) 62 ; -o (ab. n.) 52 ; -i (n. pl.) 61 ; -os 62.
 paulo : 53.
 peccare : -antes (ac. m.) 37.
 pediculus : -us 5.
 pellis : -ium 40.
 per : 4, 5, 6 (2), 25, 33, 36 (2), 44, 55 (2), 59, 62.
 percipere : -cepi I.
 peregris : -e (ab. n.) 55.
 perfectus : -iores (n. m.) 34.
 perficere : -it 34 ; -iunt 55 ; -ere 55 ; -itur 34.
 perhibere : -etur 4.
 perire : -ret 28 ; -tura esset 63.
 peritia : -am 37.
 periurus : -i (n. pl.) 21.

permultus : -as 47.
 peruenire : -it 55.
 petere : -it 17.
 philosophia : -ae (g.) 37.
 philosophus : -us 3 (2) ; -i (n. pl.) 34 ; -orum, 34, 37.
 piper : -ere 4, 12.
 piscis : -em 53 ; -ium 35.
 pius : -i (n. pl.) 4 ; -os 62.
 pix : -icem 63.
 plenus : -us 3, 61 ; -a (n. f.) 55 ; (ac. n. pl.) 36 ; -as 36.
 pluere : -ente (ab. n.) 62 ; -ui 4.
 pluma : -am 51.
 plurime : 36, 37.
 plurimus : -um (ac. m.) 58 ; -am 41 ; -i (g. n.) 58 ; -a (n. n. pl.) 37 ; -as I, 63.
 plus : 36.
 pollere : -ens < 59 >.
 polliceri : -entur 34.
 poma : -orum 31 ; -is (ab.) 12.
 ponere : -ens (n. m.) 7 ; -ere 47 ; -sitae (n. f. pl.) 30 ; -sitos 55 ; -sitae sunt 63.
 populus : -us 37 ; -i (g.) 37 ; -orum 23.
 portus : -um 28, 47, 61.
 positio : -ne 48.
 posse : -test 5, 32, 34, 48, 50, 52 (3), 59 (2), 68 ; -ssunt 36, 61 ; -tuit 61 ; -tuimus 62 ; -tuerunt 3, 45 ; -ssit 2, 6, 21, 31 ; -ssimus 33 ; -tuissent 4 ; -sse 36, 40 ; -tentes (ac. m.) 24, 55.
 possibilis : -e (n. n.) 37, 62.
 possibilitas : -atem 68.
 possidere : -et 36, 55, 56 ; -ens (n. f.) 36, 42, 54, 59, 61 (2).
 post : I, 2, 3 (2), 8, 9, 10, 11, 13, 14, 18, 19, 22, < 25 >, 40, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 52 (2), 53 (3 + 1), 54, 55 (2),

< 56 >, 57, 58, 60, 62 (3), 65, 66.
 postea : 49, 64.
 potestas : -ate 2, 19.
 prae : 34.
 praebere : -ere < 49 >.
 praeceptor : -or 3.
 praecipue : 22.
 praecipuus : -a (n. f.) 59, 67 ; -um (n. n.) 2 ; (ac. m.) 47 ; -am 55, 61 ; -um (ac. n.) 52, 61 ; -a (n. n. pl.) 27, 50 ; (ac. n. pl.) 65.
 praedicere : -iximus 36 ; -ctam 4 ; -ctae (g. f.) 63 ; (d. f.) 28, 55 (2), 58 ; -cta (ab. f.) 37 ; (n. f. pl.) 12, 31, 44 ; -ctis (ab. f.) 21.
 praestare : -at 35, 41, 61 ; -ans (n. f.) 36, 59 ; -are 37, 43, 61.
 praetermittere : -simus 7, 33, 57 ; -ere 63.
 praeualere : -ebis I.
 prauus : -am < 62 >.
 pretiosus : -i (n. m. pl.) 6 ; -ae (n. f. pl.) 6.
 pretium : -ii (g.) 58.
 primum : 2.
 primus : -a (n. f.) 23 ; -am 63 ; -os 34.
 prior : -ores (n. m. pl.) 3.
 priuatus : -a (n. n. pl.) 36 ; -as 28.
 pro : 55, 63 (2) ; 68.
 probare : -are 55.
 prodesse : -sse 21.
 proficere : -ere 44.
 prope : 20.
 propheta : -a (n.) 3 (2).
 prophetare : -uit 63.
 prophetia : -am 63.
 propinquare : -at 30 ; -ans (n. f.) 62 ; -antes (n. m.) 19 ; (ac. f.) 45.

propinquus : -a (n. f.) 38.
 proprius : -um (ac. n.) < 31 >.
 propter : 18, 32, 34, 36, 49, 50 (2), 53 (2), 55, 63, < 65 >.
 propterea : 36, 44.
 prouidentia : -ia (ab.) 55.
 prouincia : -a (n.) 35, 41, 50, 52, 53, 54, 58 (2), 60 (2), 62 ; -iam 36 (2), 47 ; -iae (g.) 63 ; (d.) 55 ; -a (ab.) 2, 22, 61 ; -ae (n. pl.) 2, 44, 53, 68 ; -as 25, 36, 39, 57 (1 + 1) ; -iis (d.) 36 ; (ab.) 2, 3, 44.
 proximus : -ae (g. f.) 6 ; -is (d.) 16.
 prudens : -tes (ac.) 44, 62.
 prudentia : -iam 44.
 psittacium : -um (ac.) 31.
 publicus : -um (n. n.) 38 ; (ac. n.) 49, 61 ; -is (ab. n.) 23.
 puer : -um 55.
 pugnator : -ores (ac.) < 67 >.
 pulchritudo : -inam 48.
 pules : -es (n.) 5.
 purpura : -am 31, 47.
 putare : -o 36, 62 ; -at 49 ; -ant 14 ; -atur 52 ; -antur 44 ; -entur 44.
 quadraginta : 10, 13.
 quaerere : -entes (n. m.) 2.
 qualis : -es (n. f.) 2.
 qualiscumque : quale- (ac. n.) 55.
 quam : 36, 37, 44, 45.
 quamplurime : 52, 56, 59.
 quamplurimus : -i (n. m. pl.) 61.
 quantum : 61.
 quantus : -a (n. n. pl.) 2.
 quare : 32.
 quattuor : 4.
 -que : 36, 42, 44, 65.
 qui : -i (n. m. s.) 3, 19, 31 (2),

34 (2), 36, 46, 55 (2), 65 (2), 68; -ae (n. f. s.) 10, 11, 17, 24, 27, 28, 30, 36, 38, 39 (2), 40, 41, 42 (3), 45, 47 (2), 48, 49 (2), 50, 51 (2), 52, 53 (4), 55 (3), 56, 57, 58 (4), 60, 61 (4), 62 (3), 63 (4), 64 (2), 65, 66, 67; -od (n. n.) 3, 36, < 49 >, 62, 68; -em 36 (2), 52 (2); -am 6, 13, 25, 43, 45, 55, 58, 59, 61, 62, 63; -od (ac. n.) 34 (2), 35, 50, 53; cuius (g. m.) 3; (g. f.) 14, 18, 36, 38, 47, 53, 55; -o (ab. m.) 4 (2), 46; -a (ab. f.) 11, 16, 37, 38, 49 (2), 64, 65; -i (n. m. pl.) 3, 4, 13, 17, 19, 21, 34, 42, 55, < 60 >, 67; -ae (n. f. pl.) 22, 30, 55, 56, 63 (3); (n. n. pl.) 6, 23, 55; -os 4, 34, 55; -as 1, 22, 34, 36, 57, 62, 65; -orum (g. m. pl.) 4, 59; -arum 1, 22, 23, 27, 63; -ibus (d. f.) 25; (ab. f.) 65; (ab. n.) 3, 36, 47.
 quia : 21, 22, 27.
 quicquam : 63.
 quicumque : qua- (ab.) 34.
 quidam : qui- (n. m. pl.) 34;
 quas- 1; quibus- (ab. m. pl.) 53 (2).
 quidem : 1, 3, 4, 7, 21, 22, 32, 33, 37, 47, 49 (2), 54, 55, 56, 57, 59, 62 (2), 68.
 quindecim : 18.
 quinquaginta : 17, 63.
 quinque : 8.
 quis : -is 34; -id (n. n.) 2, 8, 32, 36, 59; -ae (n. f. pl.) 2 (2).
 quisnam : quid- (ac.) < 31 >.
 quisque : quis- 34, 55.
 quod : 4 (2), 5, 26, 28, 32, 56, 62.

quomodo : 2, 13, 31, 34 (2), 44.
 quoniam : 7, 21, 31, 32 (2), 45, 59, 65.
 quoque : 3, 33, 37, 42, (2) 47, 57 (2), 61, 62, 65, < 67 >.
 quot : 2, 21.
 rapina : -a (ab.) 20.
 reddere : -it 7; -ens (n. f.) 36 -i 35.
 regalis : -is (n. f.) 23; -em (ac. f.) 55; -e (ac. n.) 50.
 regere : -entem (ac. f.) 37; -entes (n. m. pl.) 5; -itur 11, 18, 55; -untur : 13, 15; -i 36.
 regio : -io 9, 11, 13, 17, 23, 37, 39, 42, 45, 46, 47, 48, 57 (2), 58, 61 (3), 62; -nem 34, 62; -ni 19, 31, 63; -ne 36, 67.
 regnare : -anti (d. f.) 54; -are 20; -asse 62.
 regula : -am 49.
 religio : -io 35.
 res : rem 36 (2); rerum 1; rei 56, 63; re 34; rebus (ab.) 3, 63.
 retia : -ias 6.
 reuertere : -atur 4.
 rigare : -at 34, 36.
 rixa : -a (n.) 12.
 sacer : -cra (n. n. pl.) 36; (ac. n. pl.) 55 (2).
 sacerdos : -otes (n. pl.) 36.
 sacrificium : -orum 36.
 saeuissime : 50.
 sagitta : -a (ab.) 48.
 sagittarius : -ios 43.
 saluare : -at 59; -arentur 28.
 salus : -tis 37; -te 55.
 salutare : -ans (n. m.) 7.
 saphirus : -us 6.
 sapiens : -ens (n. m.) 3; -tem

(ac. m.) 34; -tes (ac. m. pl.) 34.
 sapientia : -am 1, 34; -a (ab.) 22.
 sarcophagum : -um (ac.) 7.
 scientia : -am < 31 >.
 scilicet : 5.
 scire : -it 34; -imus 34; -iunt 34; -entes (n. m. pl.) 7 (2), 25, 34.
 scribere : -psit 3 (2); -pserunt 3; -ere 2, 3, 33, 37.
 scriptura : -as 42.
 se : se (ac.) 4, 5, 7, 37, 44, 52; sibi 7, 41, 45, 46, < 52 >, 54, 54, 57, 60, 63; se (ab.) 58.
 secare : -uit 28.
 secundum : 6, 42, 55, 63, 68.
 securitas : -as 7; -atis 61; -ate 55.
 sed : 1, 3, 4, 5, 32, 34 (2), 45, 58 (2), 59, 62.
 sedere : -et 23, 32.
 seminare : -ant 6; -ati (n. m. pl.) 36.
 seminatio : -io 12; -ionem 36.
 semper : 22 (2), 34, 36, 57, 58.
 senatus : -um 55.
 sensus : -ibus (ab.) 1.
 septem : 10, 55.
 septuaginta : 7.
 sequi : -itur 22; -cuti sunt 3; -entia (ac. n. pl.) 3, 44.
 serenus : -um (ac. m.) 61.
 sericum : -um (n.) < 16 >.
 sexaginta : 11.
 si : 4, 5, 44, 55 (2), 65, 68.
 sic : 6, 7, 14, 28, 31, 34 (2), 36 (2), 39, 42, 44, 47, 49, 52 (2), 53, 55, 56, 61 (2), 62, 63 (3), 65, 66, 67.
 sicut : 55, 59, 63, 67.
 sicuti : 19.

Expositio.

significare : -are 45.
 similis : -i (ab. m.) 4; -ia (ac. n. pl.) 3.
 similiter : 3, 16, 26, 28, 30, 31, 32, 34, 36, 44, 53, 55, 58, 65.
 simul : 36.
 sine : 5, 8, 9, 10, 12, 34, < 36 > 40, 61.
 singulus : -um (ac. m.) 36; -i (n. m. pl.) 7, 34, 55; -ae (n. f. pl.) 27; -os 4, 6, 22, 55; -as 32; -a (ac. n. pl.) 32; -is (ab. f. pl.) 2.
 smaragdus : -i (n. pl.) 6.
 sinere : -ta (n. f.) < 63 >.
 solere : -et 63.
 soliditas : -atem 65.
 solum : 1, 7, 55.
 solus : -us 3, 37, 68; -a (n. f.) 36, 37; -um (n. n.) 35; -am 42, 63; -um (ac. n.) 61; -o (ab. m.) 52.
 soror : -ribus (ab.) 19.
 spartum : -i 59.
 species : -em 36, 53; -es (n. pl.) 6, 35, 53; (ac. pl.) 28.
 speciosus : -as 30, 44 (2).
 spectaculum : -um (n.) 26, 35, 49, 50, 65; (ac.) 61.
 spectare : -atur 49, 50.
 sperare : -antium (g. n. pl.) 20.
 spirare : -antia (ac. n. pl.) 36.
 spiritus : -u 3.
 spissus : -ior (n. f.) 24.
 splendere : -entes (ac. f.) 36.
 splendidus : -a (n. f.) 22, 23, 47; -um (ac. m.) < 49 >; -am si 4, 5, 53; -ae (n. f. pl.) 56; -as 45, 50, 65; -issima (n. f.) 66.
 sponsio : -nes (ac.) < 20 >, 21.
 stagnensis : -e (ac. n.) 35.
 stare : -ant 33; -antes (n. f. pl.) 22; -antibus (ab. f.) 52; -are < 25 >, 36.

statim : 4.
 statua : -a (n. f.) 63 ; -is (ab.) 52.
 structura : -am 49.
 studiosus : -um (n. n.) 2.
 studium : -o (ab.) 1 ; -a (ac. pl.) < 52 (2) > .
 sub : 46.
 subdere : -iti (n. m. pl.) 60.
 substantia : -a (ab.) 2.
 sufficere : -iens (n. f.) 41, 45, 46, 54, 59, 60, 63 ; -entes (ac. f.) 57 ; -ere 36, 52 (2).
 super : 58, 61.
 superare : -are 48.
 superior : -ri (ab. f.) 40.
 superius (adv.) 53.
 supra : 35, 36 (2), 38, 43.
 suscipere : -iunt 6 ; -iens (n. f.) 27.
 sustinere : -et 23.
 suus : -um (ac. m.) 4 ; -am 20, 34, 55 ; -um (ac. n.) 50, 63 ; -ae (g. f.) 7 (2), (d. f.) 19 ; -o (ab. n.) 55 ; -a (ac. n. pl.) 34 ; -orum (g. n. pl.) 36, 55.
 talis : -is (n. f.) 35 (1 + 1) ; -e (n. n.) < 35 > .
 tam : 4.
 tamen : 34 (2), 60, 61, 62 (3).
 tantum : 52.
 tantus : -a (ab. f.) 7 ; -ae (g. f.) < 4 > .
 tardare : -at 37.
 te : tibi 1, 3.
 tectum : -is (d. pl.) 53.
 temperare : -atos 33, 37.
 templum : -um (n.) 35 ; -i 35 ; -a (n. pl.) 36.
 temptare : -ri 44.
 tempus : -ore 62 ; -ibus (ab. pl.) 3.
 tenere : -entem (ac. f.) 13.
 terra : -a (n.) 9, 22, 36, 57, 59,

62 ; -am 2, 4 (3), 10, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 36, 60 (2), 62 ; -ae (g.) 7, 34, 35, 37, 62, 65 ; (d.) 59 ; -as 21 ; -arum 23, 25, 28, 31, 34.
 terrenus : -a (n. n. pl.) 45.
 tetrapylon : -on 26 ; -pyli 38.
 theatrum : -um (ac.) 50.
 tignum : -a (ac. pl.) 53.
 timere : -entes (n. m.) 37.
 timor : -ore 37, 61.
 tollere : -untur 50.
 totus : -a (n. f.) 47 ; -am 63 ; -ius (g. m.) 37 ; (g. f.) 34 ; -o (ab. m.) 37.
 tradere : -unt 22 ; -didit 34.
 trans : 57.
 transigere : -it 10 ; -unt 8, 16 ; -entes (n. f.) 22 ; -ere 14, 20.
 tremor : -ore 37.
 tres : (ac.), 23, 53, 63 ; -ia (ac. n. pl.) 35.
 triginta : 9.
 triticum : -um (ac.) 34.
 turibulum : -a (ac. pl.) 36.
 tus : -ure 36.
 tuus : -am 1 ; -ae (g. f.) 1 (2).
 tyrannus : -orum 11.
 ualde : 3, 4, 17, 19, 22, 25, 30, 35, 37, 44 (2), 47, 49, 54, 61 (3), 62, 66, 67.
 ualedicere : -ens (n. m.) 7.
 uarietas : -tibus (ab.) 1.
 uarius : -a (n. f.) 53 ; -am 59, 60 ; -um (ac. n.) 7 ; -ae (n. f. pl.) 6 ; -as 22, 23, 55 ; -a (ac. n. pl.) 47.
 ubi : 23, 28, 30, 36, 52, 58, 62.
 ubique : 26, 40, 65.
 uel : 2, 12.
 uelarium : -a (ac. pl.) 63.
 uelle : uolo 1, 22 ; uolunt 34 ; uoluis 4, 44 ; uoluit 37, 48 ;

uoluerunt 45, 55 ; uolueris 34, 55 (2) ; uelle 55.
 ueluti : 6, 24.
 uenare : -antes (ac. m.) 22.
 uendere : -entes (n. m.) 22.
 uenire : -iunt 28, 55 ; -isset 61 ; -iens (n. m.) 34 ; -ientes (n. f. pl.) 28 ; -ientibus (ab. m.) 8 ; uentra : (n. f.) 7 ; (ac. n. pl.) 6.
 uerbum : -o (ab.) 55.
 ueritas : -ate 37.
 uero : 1, 3, 5, 6, 7, 21, 37, 44 (2), 47, 49, 50 (2), 51, 52 (3), 53 (2), 56, 61 (2), 63 (2).
 uerus : -um (ac. n.) 34.
 uestimentum : -a (ac. pl.) 5.
 uestis : -is (n.) 5, 57 ; -em 40, 41, 42, 53, 59, 60 (2), 63.
 uicinare : -antibus (d. m.) 14.
 uicinus : -am 56 ; -i (n. pl.) 13 ; -orum (g. m. pl.) 8.
 uicuis : -um 61 ; -os 61.
 uidelicet : 5.
 uidere : -et 7 ; -i 1 ; -imus 34 ; -ens (n. m.) 28 ; -entem (ac. m.) 53 ; -ere 52 ; -etur 2, < 31 > , 36, 59 (3), 61, 68 ; -entur 19, < 25 > ; -ear 63 ; -eatur 35 ; -eamur 33 ; -eantur < 49 > uisae (n. f. pl.) 44.
 uigere : -entem (ac. f.) < 52 > .
 uiginti : 7, 14, 36.
 uincere : -icerunt 34 ; -ere 45.
 uinetum : -a (ac. pl.) 65.
 uinum : -um (ac.) 29, 34, 39, 53, 63, < 64 > ; -o (ab.) 31, 48 ; -a (ac. pl.) 47, 65 ; -orum 55.
 uir : -r (n.) 3 ; -i (n. pl.) 25 ; -os 17, 22, 24, 33, 34 (2), 40, 42, 44 (2), 45, 50, 53, 62, 64, 65, < 67 > ; -orum 44 (2), 55 ; -is (ab.) 59.
 uirgo : -ines (n.) 55 (2).
 uirtus : -tem 22, 55, 59 ; -te 33, 65.
 uisum : -um (ac.) 61, 63.
 uita : -a (n.) 14 ; -am 9, 14, 20, 60 ; -ae (g.) 1.
 uitta : -as 36.
 uiuere : -unt 12 ; -ens (n. f.) 10 ; -entes (n. m.) 9, 14, 16.
 ullus : -a (n. f.) 34.
 unde : 3, 4, < 17 > , 56, 57, 65.
 undique : < 23 > , 35.
 uniuersus : -a (ac. n. pl.) 68.
 unus : -a (n. f.) 36, 51 ; -um (n. n.) 26, 35 ; -am 36, 61 ; -um (ac. n.) 61.
 unusquisque : unaquaque (n. f.) < 31 > , unaquaque (ab. f.) 2.
 uocare : -atur 10, 31, 34, 39, 42, 53, 58, 61, 62, 65, 66, 67 ; -antur, 55, 56, 63.
 uoluere : -uuntur 4.
 urgere : -entur 44.
 usque : 2, 34.
 usus : -um 61, 63.
 ut : 4, 21, 31 (2), 33, 37, 40, 44, < 49 > , 53 (2), 61, 62, 63, 68.
 uti : 36.
 uti : -imur 4 ; -untur 55 ; -antur 4.
 utilis : -is (n. m.) 28, 55 ; (n. f.) 36 ; -em (ac. f.) 36 ; -ia (n. n. pl.) 53 ; -es (ac. m. pl.) 17, 43 ; -ia (ac. n. pl.) 1, 53, 65.

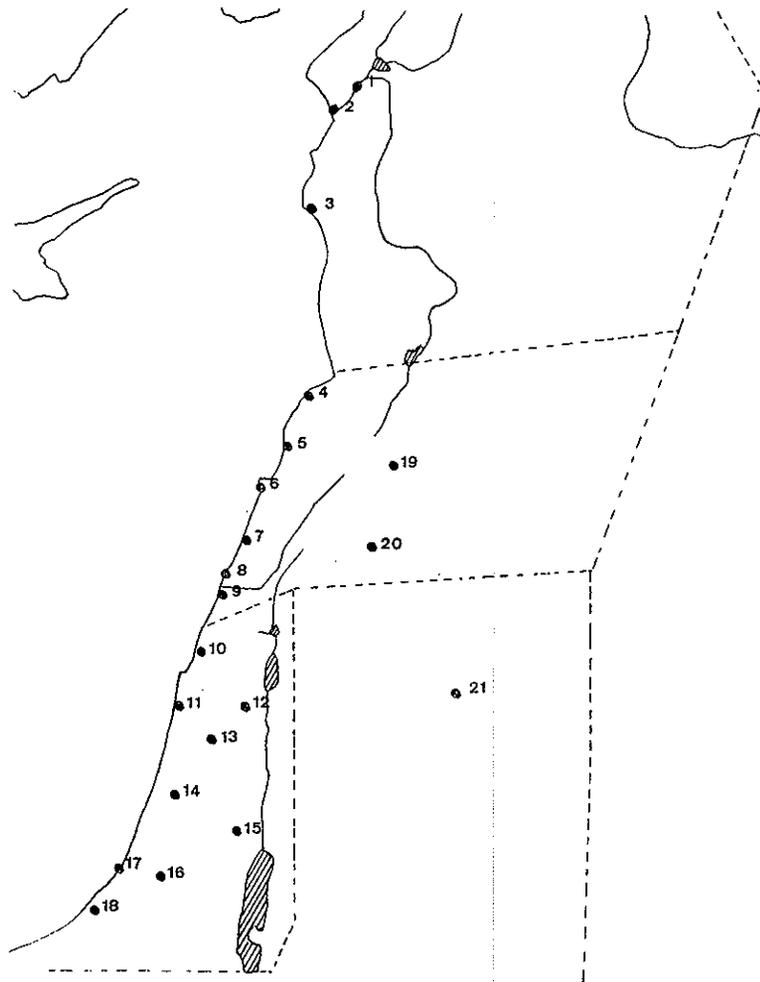


ILES ET VILLES CITÉES

(à l'exception de la Syrie-Phénicie)



| | | |
|-------------------------|----------------------------|----|
| 1. Amida | Alexandrie | 40 |
| 2. Nisibe | Amida | 1 |
| 3. Édesse | Ancyre | 7 |
| 4. Castabala | Aquilée | 30 |
| 5. Tarse | Arlés | 35 |
| 6. Césarée de Cappadoce | Athènes | 20 |
| 7. Ancyre | Bretagne | 58 |
| 8. Sidé | Carthage | 37 |
| 9. Pergé | Castabala | 4 |
| 10. Laodicée | Catane | 55 |
| 11. Éphèse | Céphallénie | 51 |
| 12. Smyrne | Césarée | 36 |
| 13. Ilion | Césarée de Cappadoce | 6 |
| 14. Cyzique | Chypre | 41 |
| 15. Nicée | Constantinople | 17 |
| 16. Nicomédie | Corcyre | 52 |
| 17. Constantinople | Corinthe | 21 |
| 18. Héraclée | Cossora | 56 |
| 19. Thessalonique | Crète | 48 |
| 20. Athènes | Cyrène | 39 |
| 21. Corinthe | Cyzique | 14 |
| 22. Lacédémone | Délos | 47 |
| 23. Nicopolis | Dyrrachium | 26 |
| 24. Éphyra | Édesse | 3 |
| 25. Naïssus | Éphèse | 11 |
| 26. Dyrrachium | Éphyra | 24 |
| 27. Sirmium | Eubée | 46 |
| 28. Salone | Gortyne | 49 |
| 29. Noricum (?) | Héraclée | 18 |
| 30. Aquilée | Ilion | 13 |
| 31. Rome | Imbros | 43 |
| 32. Toscane (?) | Lacédémone | 22 |
| 33. Milan | Laodicée | 10 |
| 34. Trèves | Lemnos | 44 |
| 35. Arlés | Milnes | 33 |
| 36. Césarée | Naïssus | 25 |
| 37. Carthage | Nicée | 15 |
| 38. Ptolémaïs | Nicomédie | 16 |
| 39. Cyrène | Nicopolis | 23 |
| 40. Alexandrie | Nisibe | 2 |
| 41. Chypre | Noricum (?) | 29 |
| 42. Rhodes | Pergé | 9 |
| 43. Imbros | Ptolémaïs | 38 |
| 44. Lemnos | Rhodes | 42 |
| 45. Ténédos | Rome | 31 |
| 46. Eubée | Salone | 28 |
| 47. Délos | Sardaigne | 57 |
| 48. Crète | Sicile | 53 |
| 49. Gortyne | Sidé | 8 |
| 50. Zacynthe | Sirmium | 27 |
| 51. Céphallénie | Smyrne | 12 |
| 52. Corcyre | Syracuse | 54 |
| 53. Sicile | Tarse | 5 |
| 54. Syracuse | Ténédos | 45 |
| 55. Catane | Thessalonique | 19 |
| 56. Cossora | Toscane (?) | 32 |
| 57. Sardaigne | Trèves | 34 |
| 58. Bretagne | Zacynthe | 50 |



**VILLES CITÉES
en SYRIE
PALESTINE
ARABIE**

1. Antioche
2. Séleucie
3. Laodicée
4. Tripoli
5. Byblos
6. Béryte
7. Sidon
8. Sarepta
9. Tyr
10. Prolémaïs
11. Césarée
12. Scythopolis
13. Néapolis
14. Lydda
15. Jéricho
16. Éleuthéropolis
17. Ascalon
18. Gaza
19. Héliopolis
20. Damas
21. Bostra

| | |
|-------------------|----|
| Antioche..... | 1 |
| Ascalon..... | 17 |
| Béryte..... | 6 |
| Bostra..... | 21 |
| Byblos..... | 5 |
| Césarée..... | 11 |
| Damas..... | 20 |
| Éleuthéropolis .. | 16 |
| Gaza..... | 18 |
| Héliopolis..... | 19 |
| Jéricho..... | 15 |
| Laodicée..... | 3 |
| Lydda..... | 14 |
| Néapolis..... | 13 |
| Prolémaïs..... | 20 |
| Sarepta..... | 8 |
| Scythopolis | 12 |
| Séleucie..... | 2 |
| Sidon..... | 7 |
| Tripoli..... | 4 |
| Tyr..... | 9 |

TABLE DES MATIÈRES

| INTRODUCTION. | Pages |
|--|-------|
| Première partie : Étude historique et littéraire. | |
| I. La date de l' <i>Expositio</i> : l' <i>Expositio</i> et son temps. | 9 |
| II. L'auteur et sa patrie..... | 27 |
| III. La composition de l' <i>Expositio</i> : discours ou livre. | 39 |
| IV. La religion de l' <i>Expositio</i> | 48 |
| V. La première partie de l' <i>Expositio</i> et ses problèmes : 'Οδοιπορία et <i>Expositio</i> | 56 |
| VI. Les sources de la seconde partie de l' <i>Expositio</i> .. | 70 |
| VII. Valeur de l' <i>Expositio</i> | 83 |
| Deuxième partie : Établissement du texte. | |
| I. La langue de l' <i>Expositio</i> et le problème de l'original..... | 89 |
| II. La <i>Descriptio totius mundi</i> et ses manuscrits..... | 104 |
| III. <i>Descriptio</i> et <i>Expositio</i> | 110 |
| IV. Problèmes de la <i>Descriptio</i> | 119 |
| V. Éditions et traductions..... | 128 |
| Bibliographie. | 135 |
| Conspectus siglorum. | 139 |
| TEXTES ET TRADUCTION | 140 |
| COMMENTAIRE. | 214 |
| APPENDICES. | |
| I. Tableau de concordance des éditions..... | 343 |
| II. L'Itinéraire de l'Éden au pays des Romains.... | 346 |
| <i>Index nominum.</i> | 359 |
| <i>Index uerborum.</i> | 363 |
| <i>Cartes : Iles et villes citées (sauf Syrie-Phénicie).</i> | 381 |
| <i>Villes citées en Syrie, Palestine et Arabie.</i> | 383 |